

PIE IX

ET

VICTOR-EMMANUEL

HISTOIRE CONTEMPORAINE DE L'ITALIE

(1846-1878)

PAR

JULES ZELLER

MEMBRE DE L'INSTITUT



PARIS

LIBRAIRIE ACADÉMIQUE

DIDIER ET C^{IE}, LIBRAIRES-ÉDITEURS

35, QUAI DES AUGUSTINS, 35

1879

Tous droits réservés.

PIE IX
ET
VICTOR-EMMANUEL

HISTOIRE CONTEMPORAINE DE L'ITALIE
(1846-1878)

PAR
JULES ZELLER

MEMBRE DE L'INSTITUT



PARIS
LIBRAIRIE ACADÉMIQUE
DIDIER ET C^{IE}, LIBRAIRES-ÉDITEURS
35, QUAI DES AUGUSTINS, 35

OUVRAGES DU MÊME AUTEUR :

Les Empereurs romains. <i>Caractères et Portraits</i> . 4 ^e édition. 1 vol. in-12	3 fr. 50
Entretiens sur l'Histoire. <i>Antiquité et Moyen Age</i> . 2 ^e édition. 2 vol. in-12.	7 fr. »
Italie et Renaissance. 2 ^e édition. 1 vol. in-12	4 fr. »
Les Tribuns et les Révolutions en Italie. 1 vol. in-12	3 fr. 50
Histoire abrégée d'Italie. 1 vol. 2 ^e édit., libr. Hachette.	
Histoire d'Allemagne. 1 ^{re} partie :	
1 ^o <i>Origines de l'Allemagne et de l'Empire germanique</i> . 2 ^e édition. 1 vol. in-8, avec cartes.	7 fr. 50
2 ^o <i>Fondation de l'Empire germanique. — Les Ottons</i> . 2 ^e édition. 1 vol. Carte.	7 fr. 50
3 ^o <i>L'Empire germanique et l'Église. — Les Henri. — Querelle des Investitures</i> . 1 vol. Carte	7 fr. 50

SOUS PRESSE :

4 ^o <i>Chute de l'Empire germanique au Moyen Age. — Les Hohenstauffen. — Guelfes et Gibelins</i> . 1 vol.	7 fr. 50

PRÉFACE

Le successeur de Victor-Emmanuel II, le roi Humbert I^{er}, en ouvrant le Parlement italien à Rome, peu de temps après la mort de son père et celle du pape Pie IX, rappelait « ces trente-deux mémorables années » qui, de 1846 à 1878, « grâce à tant d'événements merveilleux », survenus sous le règne du fils de Charles-Albert et sous le pontificat du prédécesseur de Léon XIII, avaient vu s'accomplir « une des plus grandes révolutions des temps contemporains dans l'histoire de l'Italie, de l'Église et de la civilisation européenne ».

C'est le récit de ces grands événements autant que le portrait de deux personnages historiques contemporains que nous offrons dans cet ouvrage, sous le titre de : Pie IX et Victor-Emmanuel II. Bien que le roi et le pape aient en effet joué un rôle considérable dans cette histoire et que l'originalité de leur caractère mérite d'être étudiée, on peut dire qu'ils ont plutôt été soulevés, agités, élevés ou abaissés par les événements qu'ils ne les ont conduits, comme il arrive le plus souvent dans les époques tourmentées de l'histoire.

Combien l'Italie d'aujourd'hui ne doit-elle pas aux brillants et généreux écrivains, poètes et publicistes, qui ont entretenu aux périls de leur vie la flamme intérieure du patriotisme italien et les sympathies du monde libéral ! Quels collaborateurs le descendant, des ducs de Savoie et des rois de Sardaigne n'a-t-il pas trouvés dans des politiques comme les d'Azeglio, les Cavour, les Minghetti, et quels entraînements ou quels aiguillons dans des aventuriers ou des conspirateurs tels que Garibaldi et Mazzini ! Le royaume libéral de l'Italie enfin indépendante et une n'a-t-il pas eu pour parrain, par une contradiction étrange, l'ancien empereur des Français, Napoléon III, et le nouvel empereur d'Allemagne, Guillaume ? Les deux diplomaties française et anglaise n'ont-elles pas à plusieurs reprises brigué à l'envi l'honneur de lui servir de marraine ? Et Pie IX n'a-t-il pas passé de l'inspiration de Gioberti et de Ventura à la direction de M^{gr} de Mérode et d'Antonelli ; n'a-t-il pas donné d'abord le branle à la révolution italienne

pour se réfugier à la fin dans le Syllabus et l'infailibilité ? — Aux premiers jours de son pontificat, porté presque à la primatie politique ou à la présidence de la fédération italienne, et, dans les derniers, après la perte d'un territoire ingouverné et d'un pouvoir temporel compromis, réduit, prisonnier volontaire, à un coin de terre, mais de là, du Vatican, souverain plus absolu que jamais dans l'Église catholique, — le dernier pape-roi n'a-t-il pas été ballotté par le flux et le reflux de la tempête d'une extrémité à l'autre de la civilisation européenne ?

Quelques-uns de ceux qui me font l'honneur de s'intéresser aux ouvrages historiques que je publie se demanderont peut-être pourquoi j'ai ainsi momentanément quitté une œuvre de longue haleine, déjà commencée, sur un peuple voisin, et qui est pour nous, même quand elle traite d'époques plus reculées, d'un douloureux intérêt. Ils voudront bien se rappeler que l'Italie aussi a été autrefois l'objet de mes études et de mes préoccupations, quand elle était moins heureuse ; et ils comprendront que, à m'intéresser encore à elle, j'éprouve aujourd'hui, sinon un complet contentement, au moins un peu plus de cette satisfaction dont le travail de l'écrivain ne saurait toujours se passer. Les deux passions d'esprit des premières années de ma carrière à la fois laborieuse et variée d'historien (celle de l'Italie et celle de l'Allemagne), n'ont pas été, en effet, l'une et l'autre, quoique à des degrés bien différents, sans m'apporter, comme à plusieurs, quelques déceptions. Au moins leur dois-je aujourd'hui, après les généreuses infortunes si noblement supportées par la France, de rester toujours plus attaché, s'il est possible, à mon pays, quoique j'aie moins écrit, sinon moins enseigné, son histoire.

J. ZELLER.

31 mars 1879.

PIE IX ET VICTOR-EMMANUEL II

I

Avènement de Pie IX. — Gouvernement de Charles-Albert. — Les manifestations et les réformes(1846-1847). — L'Autriche ¹.

C'était avec une anxiété plus grande encore que de coutume, que la foule recueillie à Rome, après la mort du pape Grégoire XVI, sur la place du Quirinal, voyait, le 14 juin 1846, clore et murer devant elle les portes du conclave. On peut le dire, l'Italie et l'Europe, qui vivaient à peu près, politiquement, sur les traités de 1815, si défavorables à la Péninsule, partagée encore entre des souverains restaurés ou soumis à l'étranger, à l'Allemand, à l'Autrichien, étaient dans la même attente.

Il y avait en effet à réparer dans l'État romain une détresse et des désordres immenses, et l'effervescence de l'Italie, poussée à bout par les derniers événements de la Romagne (1844), et par la protestation adressée par ces insurgés vaincus aux cinq puissances signataires du fameux mémorandum de 1831, resté depuis comme une lettre morte, préoccupait toutes les puissances. Les membres du sacré collège, la plupart étrangers aux affaires et nommés par Grégoire XVI, comprendraient-ils toute l'étendue de leurs devoirs ?

Ils ne manquaient point d'avertissements. « Tel qu'il est », avait dit le vénérable Florentin Gino Capponi, en mai 1846, « le gouvernement romain ne peut régir l'État, parce qu'il est réduit par la nécessité de sa nature à craindre toute réforme, à empêcher toute amélioration. Dans l'état actuel, on dirait que la justice est en lutte avec la religion. » Parmi les puissances catholiques que l'élection intéressait surtout, l'empereur Ferdinand Ier d'Autriche, qui gardait toujours d'une façon jalouse la couronne du royaume Lombard-Vénitien, prise solennellement à Monza, en 1838, et qui avait, récemment encore, dans les États de l'Église augmenté les garnisons de Ferrare et de Rovigo, ne tenait pas à un changement de personne qui amenât un changement de politique sur le Saint-Siège ; il faisait des vœux pour le cardinal Lambruschini, qui avait été le secrétaire d'État du

précédent pape, et il ne cachait pas son opposition contre le cardinal Gizzi, réputé libéral. « A quoi bon, disait-il, faire des concessions à un peuple qui ne sera content que le jour où il n'y aura plus un Allemand en Italie ? » Parmi les souverains et les États italiens, le roi bourbonien, Ferdinand II, de Naples et de Sicile, qui avait eu récemment à réprimer des mouvements à Aquila et dans les Calabres, et qui avait fait exécuter les frères Bandiera, se rattachait à cette manière de voir. Le gouvernement français du roi Louis - Philippe, au contraire, issu de la révolution de 1830, avait toujours contrecarré l'Autriche, et chargé son ambassadeur, M. de Saint-Aulaire, d'être son interprète libéral auprès de Grégoire XVI. Tout récemment, il avait envoyé pour accentuer davantage ses tendances, comme ambassadeur, un ancien exilé d'Italie, professeur, d'abord à Genève, puis à Paris, enfin pair de France, Rossi ; et celui-ci faisait tout pour inspirer aux cardinaux une heureuse résolution. « Nous voulons », avait dit M. Guizot, chef du cabinet français, « un pape italien qui comprenne l'esprit de son siècle, et accorde au peuple les réformes dont il a besoin. » Parmi les souverains des autres États de l'Italie, Charles-Albert, roi de Sardaigne, quoique son ambassadeur se permît d'agir contrairement à ses vues, et le grand-duc de Toscane, Léopold II, manifestaient surtout le même désir.

Quand on vint proclamer, comme pape, du balcon (17 juin), le cardinal Mastai-Ferretti, et que Pie IX apparut au milieu de sa brillante cour, étendant les bras vers les quatre régions du ciel pour prendre possession de la terre et bénir la foule agenouillée sur la belle place Monte-Cavallo, où se dresse l'obélisque égyptien et le colossal groupe de marbre des Dioscures, il se manifesta plus de respect et d'étonnement que d'enthousiasme.

Au scrutin du premier et du second jour, sur les cinquante et un cardinaux présents, Lambruschini avait eu le plus de voix, les cardinaux partisans des réformes ayant partagé leurs votes. Au dernier scrutin, le cardinal Mastai-Ferretti avait trente-trois voix. A la trentième voix, il était devenu tout pâle. C'était dans la tradition des conclaves de ne point choisir pour pape un cardinal qui eût fait prévaloir son influence sous le pontificat précédent. Mais, parmi les cardinaux regardés comme libéraux, on avait pris l'un des plus effacés, celui qui se recommandait le moins par des traits marquants, mais qui passait pour humain, pieux et ami des réformes. C'était déjà beaucoup, après Grégoire, pour les Romains. Aussi, quelques jours après, comme Pie IX prenait possession, selon le vieux cérémonial, de la vénérable basilique de Saint-Jean-de-Latran, la population libérale et

lettrée, animant le peuple, ordinairement assez indifférent en politique, improvisa-t-elle une fête prodigieuse, saisissante, comme elle en sait faire quand elle veut charmer et entraîner ses maîtres ou ses idoles. On semblait saluer une délivrance et témoigner que ce n'était pas seulement le couronnement d'un pape, mais une ère nouvelle qu'on voulait célébrer. Ainsi commença un pontificat qui devait durer près de trente-deux ans, et sous lequel la barque de saint Pierre allait être assaillie de tant d'orages !

Né le 13 mai 1792, à Sinigaglia, enfant pieux quand Pie VII était prisonnier, Mastai-Ferretti, après avoir fait des études passables, un peu poète et musicien, bon cavalier, ami dans sa jeunesse des Français et de l'Empire, non sans ambition, voulait entrer dans les gardes nobles, en 1815, à Rome, où il fréquentait les Chigi, les Colonna, les Doria, quand le redoublement des accès épileptiques dont il souffrait, son imagination passionnée et sa santé frêle, sous une apparence de force, le firent entrer dans les ordres. Envoyé au Chili, il fut chargé, à son retour, de la direction de l'hospice apostolique de Saint-Michel. Son zèle lui valut bientôt l'archevêché de Spolète, en 1827, l'évêché d'Imola en 1832, le chapeau de cardinal en 1840. Il touchait, au moment où il fut élu pape, à sa cinquantième année. Ce qui l'avait distingué dans toutes ses fonctions, c'était surtout sa piété, son exaltation, sa charité, sa patience, sa constance dans le bien. Sa foi était ardente, entière ; sa dignité aisée et son sourire aimable le faisaient appeler le bon cardinal. Sous les apparences de la douceur, et malgré une grande mobilité d'impressions, qui le rendait facile à subir des influences, on devinait un fonds particulièrement inébranlable. Il disait lui-même qu'il « était comme une pierre : où il tombait, il demeurait par son propre poids ». On pensait néanmoins que le nouveau pape saurait rendre sa haute piété accessible aux sollicitations de la terre, et qu'il accommoderait ses devoirs religieux aux nécessités de son temps. « Ce serait élever la majesté papale au-dessus des intérêts des partis, » disait le cardinal Altieri, en le proposant au sacré collège, « que de placer sur la chaire de Saint-Pierre un prélat dont la vie a été consacrée en même temps à la gloire de la religion et au soulagement de l'humanité. »

Le nouvel élu répondrait-il à ce courant récent d'opinion qui, en Italie, tendait à réconcilier la papauté avec la liberté, et le Saint-Siège avec le siècle ? Le livre récent du Piémontais exilé de 1831, ancien chapelain royal, Gioberti (1843), *Del primato morale et civile degl' Italiani*, avait eu un grand succès ; son but était, en rendant la religion libérale, de populariser dans les

masses indifférentes l'esprit national, pour les faire marcher de pair avec les hautes classes italiennes. Sans prendre l'initiative de proposer aux princes et aux États de la Péninsule une confédération ayant le pape pour président et pour arbitre, au moins, en recommandant à celui-ci la cause de la liberté pour préparer celle de l'indépendance, espérait-il réaliser sous son patronage cette unité morale, qui accommoderait le souverain pontificat aux besoins du siècle, et les aspirations de l'Italie à la tradition de l'Église ? La philosophie d'un autre Italien, exilé depuis 1831, Mamiani, qui associait la raison et le sentiment, la science et la foi, en s'inspirant du spiritualisme régnant alors en France, semblait prendre à tâche de faire taire les scrupules que cette tentative nouvelle et hardie pouvait faire naître dans les consciences timorées.

Les premiers actes de Pie IX parurent répondre à ces espérances. Le 1^{er} juillet, il renvoya les quatre mille Suisses que Grégoire XVI soldait depuis le commencement de son règne, milice détestée des Romains, et qui avait quelquefois mis de l'excès dans la répression. Le pasteur des âmes et le souverain de Rome ne voulait plus être gardé par des étrangers. Le 15, sur son ordre, les portes des prisons, remplies par son prédécesseur, furent ouvertes à tous les condamnés politiques, et il envoya aux habitants de la Romagne, qui, depuis les derniers événements, vivaient dans la terreur, « toujours à la veille de perdre la liberté ou la vie² », la promesse formelle de prochaines améliorations administratives. Le soir, une illumination subite à Rome remercia et encouragea le pontife ; et, le lendemain, un décret général d'amnistie rappela tous les exilés qui promettaient par écrit de ne point abuser du pardon. Cette fois, par une magnifique nuit d'été, le pape, arraché à ses méditations par la joie reconnaissante de tout le peuple romain, fut obligé de lui donner, aux flambeaux, une bénédiction qui ne fut jamais reçue avec autant de véritable émotion. Ce n'était là que des dons de joyeux avènement. L'État romain appelait des mesures plus sérieuses, des réformes essentielles ; « mais, » comme l'écrivait Rossi, « le sillon était ouvert. »

Les réformes, tel fut en effet le premier cri de ralliement poussé par l'Italie renaissante à l'avènement de Pie IX. Il y en avait surtout à faire dans les États romains, où les sujets de Grégoire XVI n'avaient eu, dit un contemporain, « qu'une paix sans repos, un sommeil sans délassement, un trône sans gouvernement ». L'administration des prélats et des monseigneurs, légats et délégués, qui ne laissaient aux consultes des

provinces aucune indépendance dans la répartition et l'emploi des impôts, et qui présidaient, quand ils voulaient, les tribunaux criminels formés d'ecclésiastiques, était purement arbitraire. La justice, qui relevait du tribunal d'appel de la *segnatura* pour les affaires civiles, et de la sacrée consulte pour le criminel et la politique, était illusoire. Quoique le Santo Uffizio eût perdu de ses antiques rigueurs, il inquiétait encore les juifs. Les lois formaient un chaos destiné à favoriser l'inégalité devant elles, et les commissions militaires étaient permanentes. On se plaignait de la lourdeur et de la mauvaise répartition des taxes, et le Saint-Siège était en proie à un déficit qui atteignait le chiffre de ses revenus. Très-peu d'industrie. Les universités de Rome et de Bologne, les écoles qui ne se trouvaient que dans les grandes villes, étaient sous la surveillance des évêques et des congrégations. L'instruction appartenait seulement aux prêtres, et surtout aux jésuites dont Gioberti venait aussi d'attaquer avec vigueur dans son livre intitulé : le Jésuite, l'influence presque prépondérante en Italie. Dans les campagnes, l'ignorance de la lecture était générale. Point de chemins de fer, de télégraphes. A peine un service à vapeur sur le Tibre. La presse était soumise aux trois censures de l'inquisition, des évêques et de l'État. Les États romains avaient eu deux mille bannis ou condamnés pour cause politique.

Pie IX, le 8 août, choisit pour secrétaire d'Etat le cardinal Gizzi, le représentant véritable des idées libérales dans le sacré collège. Sur ses conseils, il changea les cardinaux des légations, diminua les dépenses de la cour, imposa le clergé et nomma une commission de jurisconsultes, mêlée de laïcs, pour la réforme des lois civiles, criminelles et pénales des États romains, d'autres pour toutes les branches de l'administration. Il demanda aux corps municipaux et ecclésiastiques l'indication des moyens d'améliorer l'instruction populaire. Avec le nouveau pape, une ère nouvelle allait-elle commencer pour l'Italie ? La parole de vie politique tomberait-elle du Vatican ? Tous les esprits, tous les cœurs se tournèrent vers Pie IX, qui parut un instant la réalisation vivante de la pensée de Gioberti ; la religion rattachait au mouvement les masses qui sortaient de leur torpeur ; elles se précipitèrent avec les classes élevées, libérales, au-devant de Pie IX.

« Si l'Italie est morte, » avait écrit récemment le poète italien Philippe Giusti au poète français Lamartine, « que veulent les armées qui veillent sur elle nuit et jour ? Est-ce pour empêcher les morts de se réveiller que l'Allemagne envoie ses soldats camper en Italie ? » L'Italie, à la voix de Pie

IX, se réveillait en effet. Le bel automne de 1846 versa, pendant deux mois, les rayons d'un soleil, plus brillant que de coutume, sur les fêtes qui se succédaient en l'honneur du pape à Rome, à Tivoli, et sur les espérances qui germèrent dans le reste de l'Italie.

Sous cette unanimité apparente, imprimée un moment à tous les esprits, se cachaient cependant des désirs et des besoins de nature diverse. En premier lieu, ce que nul n'osait contester, même parmi les rétrogrades, les Sanfédistes, les Grégoriens, comme on les appelait encore, c'était la nécessité de certaines réformes, d'améliorations administratives, judiciaires, matérielles, dont le défaut mettait l'Italie au-dessous de tous les peuples. Les autres souverains ne reculaient pas non plus devant ces réformes, qu'ils laissaient demander, en Piémont, en Toscane particulièrement. Mais l'aristocratie, - la haute bourgeoisie, fort éclairées en Italie, et pénétrées de sentiments libéraux, ne s'arrêtaient pas là : elles ne regardaient ces réformes que comme un acheminement vers des institutions politiques, constitutionnelles, qui leur donneraient la part légitime d'influence que méritaient leurs lumières et leurs richesses. Le comte Balbo, dans ses *Speranze d'Italia*, cherchant à réconcilier les princes avec le libéralisme, attendait au moins de leur générosité les constitutions qu'on avait autrefois, en 1821, en 1831, voulu leur arracher. Le professeur Montanelli, en Toscane, avait demandé déjà que le grand-duc, Léopold II, ajoutât à la douceur de son gouvernement le bienfait d'institutions constitutionnelles et libérales. Mamiani et Leopardi, réfugiés à Paris, étaient d'accord avec eux. A Rome, la noblesse romaine, la haute bourgeoisie, à qui toute carrière, militaire, administrative, politique, était fermée, brûlaient de remplacer ces prélats et monseigneurs, et leurs clients et leurs serviteurs, qui leur avaient barré le chemin, et qui les avaient dispersées ou décimées devant leurs tribunaux. Toutes ces classes élevées, riches, cultivées, en visant à être dirigeantes, voulaient unir toutes les forces vives du pays, la religion, les princes, le peuple, dans l'espoir d'arriver par la liberté à l'indépendance ; car elles ne perdaient point de vue ce but suprême. Mais elles prétendaient mettre ces réformes sous la protection des constitutions libérales. C'était le vœu qu'exprimait ouvertement l'école politique italienne formée sous l'inspiration du gouvernement de la France de 1830.

Il ne fallait pas se le dissimuler pourtant, les nombreux affiliés de la Société de la Jeune Italie, fondée en France par les exilés de 1831, et dirigée par le plus célèbre d'entre eux, Mazzini, pouvaient ne point partager ces

sentiments conciliants. Il n'y avait pas longtemps que celui-ci, particulièrement, rompant avec la papauté, avec la royauté, avec les aristocraties, avec tout le passé, avait mis pour lui et ses adeptes, à la place du catholicisme, une sorte de théophilanthropie, dont Dio e popolo étaient les deux termes, et émis la prétention de délivrer et de reconstituer l'Italie sans pape et sans princes dans l'unité nationale et démocratique d'une république indivisible, dont Rome serait la clef de voûte. Homme d'action en même temps que mystique rêveur, élève de l'école républicaine d'opposition à la monarchie de juillet, il avait englobé dans une seule société secrète les débris du carbonarisme, les sectes diverses qui se partageaient les esprits exaltés ; et l'insurrection qu'il avait déjà tentée par deux fois précédemment, était son levier, quoiqu'il parût s'adoucir assez quelquefois pour se rapprocher des libéraux. Grâce à la haine de l'étranger, du Tedesco, de l'Autrichien, alors le véritable et le seul maître, par le Lombard-Vénitien, de la Péninsule, ce parti radical, conduit par les comités de Malte et de Londres surtout, avait une puissante influence sur l'instinct national. Car, après tout, ce que tous, lettrés et ignorants, nobles et peuple, voyaient au bout du mouvement, et comme dernier résultat, c'était la lutte contre l'étranger, la conquête de l'indépendance ; et, si celle-ci ne pouvait être atteinte que par le sacrifice des souverains et l'union de l'Italie entière en un seul État, beaucoup ne reculaient pas, têtes ardentes, au moins, devant cette dernière et suprême lutte. L'indépendance, l'union de la Péninsule, du sommet des Alpes au golfe de Tarente, rêve dans lequel se rencontraient le libéral et le démocrate, le Romain, le Piémontais, le Toscan, et les Lombards et les Vénitiens, sujets de l'étranger, apparaissait en effet comme le but lointain, mais supérieur et suprême, de tous les efforts, l'utopie désirable et réalisable peut-être, le vrai et définitif avenir de l'Italie ! But suprême ou utopie brillante, en tous cas, qui pouvait offrir l'avantage d'encourager tous les efforts, comme le péril de compromettre par l'excès toutes les tentatives, mais qui était le plus pur et le plus puissant ferment de la renaissance et de la vie italienne !

Pie IX avait le cœur assez italien pour pressentir cet avenir, et la raison assez saine pour en prévoir les périls ; il pensait à réaliser progressivement chez lui et à seconder dans la Péninsule ce qui était dans la mesure du temps, et à ne pas se laisser entraîner au delà. « Il nous faut dix ans, » disait-il, « pour faire pénétrer l'esprit national et politique dans les masses, » et il évitait de toucher à ce qui menait directement à la politique.

Il y avait un prince, en Italie, que son origine, sa jeunesse, ses commencements, ses tendances, son ambition même, semblaient destiner, non-seulement à encourager, mais à devancer Pie IX : c'était le fondateur de la dynastie de la branche cadette des rois de Sardaigne, Charles-Albert, successeur du dernier souverain de la branche aînée, et roi depuis 1831. Né en 1798, élevé dans les écoles militaires françaises, sous le règne du roi Charles-Félix, au temps du carbonarisme, qui était en conspiration permanente contre la maison d'Autriche, et cependant marié à une princesse autrichienne, contemporain dans sa jeunesse des Confalonieri, des Silvio Pellico, des Arrivabene, cette brillante et héroïque pléiade des écrivains patriotes de la première heure, il avait vécu entouré de la jeune noblesse libérale du Piémont et en liaisons fréquentes avec la France. Quand le major Santa Rosa avait voulu, en 1821, appuyer d'un mouvement militaire en Piémont celui que le général patriote Guillaume Pepe avait commencé à Naples en faveur des constitutions, le jeune prince, jeté, à vingt-trois ans, dans une situation difficile, entre ses devoirs de parenté et ses idées libérales, avait accepté la régence du royaume, au cri répété de : Vive la constitution ! Guerre à l'Autriche ! La liberté n'était pour lui que le commencement de l'indépendance. Réunir la Lombardie au Piémont, constituer un royaume d'Italie au Nord, tel était le projet qu'il avait rêvé alors avec la confédération italienne de Milan, « pour descendre, » selon la devise de sa famille, « le cours des siècles et du Pô ». Tout avait manqué. Charles-Albert avait vu le drapeau national aux couleurs blanche, verte et rouge compromis, les écrivains italiens condamnés au Carcere duro, le major Santa Rosa exilé. Il avait entendu les plaintes échappées des Prisons et de l'exil, et assisté à la restauration de Charles-Félix, qui s'était fait l'exécuteur des volontés réactionnaires des congrès autrichiens de Laybach et de Vérone. Lui-même, menacé dans ses droits héréditaires par la cour d'Autriche, mais protégé par son mariage et le gouvernement même de la Restauration française, il n'avait dû de les garder qu'à la cour de Louis XVIII³.

Roi à son tour, après la mort de Charles-Félix, depuis 1831, instruit par l'expérience, et, au début d'un règne, surveillé d'ailleurs par M. de Metternich, par ses ambassadeurs et par Rome, il s'était tenu éloigné à la fois du parti réactionnaire de la Cattolica ou des Jésuites, et des tentatives révolutionnaires, faites dans l'espoir d'entraîner la France de 1830, sous

Louis-Philippe, lors des insurrections de la Romagne, du général Roussarol à Naples, et du chevalier Ricci à Modène (1833). « Mis entre le poignard des conspirateurs », disait-il, « et le chocolat des jésuites, » il avait résisté même à une tentative insurrectionnelle faite contre lui par l'exilé Mazzini et le Polonais Ramorino en 1834. Mais, dès 1836, il ne s'était plus contenté de donner tous ses soins à son armée, capable en temps de guerre de mettre soixante mille hommes sur pied ; il commençait les réformes que le siècle semblait demander dans ses États. Cette année même, dans l'île de Sardaigne, il avait détruit toute juridiction féodale, aboli la corvée royale, donné de certaines libertés aux conseils généraux et municipaux. En 1837, un code pour toute la monarchie était publié et reproduisait à peu près tous les principes du droit français ; on n'avait à y regretter qu'une protection inefficace des cultes dissidents, une certaine exagération de la puissance paternelle, la consécration d'une partie des privilèges de la noblesse et du clergé, quelques traces de l'inégalité civile précédente, l'amovibilité des juges, l'influence encore trop considérable de l'Église et le secret de la procédure. En l'année 1840, lorsque la question d'Orient, à propos de l'Égypte, mettait en opposition la cour de Vienne et celle de Paris, ce lecteur assidu des écrivains français, de Thiers et de Guizot, avait rappelé dix mille hommes en congé et mis son armée sur le pied de guerre, pour maintenir sa neutralité contre l'Autriche, qui voulait l'entraîner. Depuis, encouragé par le succès de cet acte d'audace, et tout en maintenant au ministère M. Solaro della Margherita, il avait fait fortifier Gênes, sinon Alexandrie, soutenu de ses fonds une société d'agriculture qui détermina de réels progrès dans la pratique, favorisé chez lui la réunion de congrès scientifiques pour la propagation de l'enseignement ; et tout cela avec un budget annuel de 70 à 80 millions, et des impôts dont la moyenne ne s'élevait pas, par individu, à plus de 17 francs par an !

Il était naturel de voir ce roi s'associer à l'œuvre de Pie IX. A la fin de l'année 1846, il fonde dans les écoles de droit des chaires publiques d'histoire, de jurisprudence, d'encyclopédie du droit et de philosophie. Son exemple entraîne bientôt les souverains bien disposés. En Toscane, Léopold II, avec des ministres tels que Hombourg, Baldasseroni, Compini, avait su tenir les jésuites à distance, abolir la peine de mort, commencer des chemins de fer. Sous lui, des libéraux, tels que Capponi, Rudolphi, comte Serristori, jouissaient de l'estime générale ; le professeur Montanelli élevait, hardi rêveur sous une enveloppe frêle, una ragazza, dans la spéculative

université de Pise, Pisa cogitabonda, favorisée par le gouvernement, une voix libérale ; dans la démocratique et commerciale Livourne, Guerrazzi donnait librement cours par des romans sceptiques à sa verve tribunitienne. Où pouvait-on être plus disposé qu'à Florence même à suivre le Vatican, quoique avec cette mesure qui convenait à une ville de mœurs douces, de confiance légère en toutes choses, séjour alors de riches ou illustres étrangers, ou d'aimables hôtes, plus faite pour être la résidence d'une société polie que le foyer d'un grand mouvement politique ? Le grand-duc Léopold, vers la fin de 1846, forma donc une commission pour la réorganisation de l'enseignement et fonda une école normale, théorique et pratique. A l'exemple de ces deux États importants, près de Rome aussi, enfin, le gouvernement de Parme laissa ses municipalités protester contre les jésuites. Le duc de Lucques supprima les établissements de jeu dans ses États ; on put espérer quelque chose de l'avènement de François V à Modène.

Un fait heureux d'ailleurs se produisait. En Europe, non-seulement des nations libérales comme la France et l'Angleterre saluaient avec espoir ce réveil de l'Italie, mais le public éclairé, même dans des États dont la politique était plus conservatrice, ex primait ses sympathies pour ce beau pays, dont le climat, dont les chefs-d'œuvre, dont les souvenirs, dont les ruines, les grandeurs et les infortunes plaidaient toujours éloquemment la cause. L'Italie avait le privilège, comme la Grèce trente années auparavant, de séduire, grâce aux lettrés, aux savants, aux penseurs, aux artistes, l'opinion générale.

Aussi ceux qui désiraient en Italie plus que des réformes, s'effacèrent-ils d'abord devant Pie IX, comme pour ne point le troubler. Il semblait que la littérature obéît à un mot d'ordre. Le politique Montanelli ne voulut point qu'on parlât encore de constitution ; l'impulsion réformatrice étant partie de Rome, il désirait seulement qu'on adhérât au programme romain : « Mieux valait, » dit-il, « trois pas avec Rome que quatre sans elle. » A Turin, C. Balbo ⁴, qui ne voyait pas sans inquiétude l'entraînement enthousiaste, parfois il est vrai puéril, des manifestations et des fêtes, récusait ce qu'il appelait la politique des utopistes et des révolutionnaires ; d'Azeglio disait, avec prudence, que des réformes prématurées empêchaient les réformes mûres. Et M. Petitti faisait savoir à la Revue diplomatique qu'on ne songeait en Piémont qu'à rester dans la voie des sages progrès où le gouvernement venait d'entrer. Le néo-guelfe piémontais, abbé Gioberti,

venu de Bruxelles à Paris, entrevoyait la réalisation du rêve de son livre sur le Primato morale. « Il faut, » dit-il, « à l'Italie une confédération d'États, l'union non l'unité, à ces États, des réformes, à cette confédération, un chef religieux, le pape, un chef militaire, le roi de Piémont, une capitale, Rome, une citadelle, Turin. » De Paris, le chef de la Jeune Italie, Mazzini, avait dit autrefois, sans vergogne, de laisser le grand seigneur aller de l'avant, et de ménager le clergé pour leur faire faire les premiers pas, et utiliser leur influence au profit de la révolution. Maintenant il écrivait au Saint-Père comme pour abdiquer entre ses mains. Dans son livre de l'Italie dans ses rapports avec la liberté et la civilisation moderne, l'initiative du pape était pour lui le commencement d'une ère nouvelle, « En Italie, » disait-il, « c'est par les princes qu'il faut commencer. L'échelle du progrès est longue ; le moyen d'aller plus vite, c'est de ne franchir qu'un degré à la fois. Vouloir prendre son vol vers le dernier, c'est exposer l'œuvre à un grand danger. » Était-il plus sincère ? Toujours est-il que Ricciardi, un de ses adeptes, se montrait de son avis dans ses Conforti all'Italia. En France, l'opposition constitutionnelle, par la voix de Thiers, encourageait le Saint-Père ; et le ministre du roi, Guizot, tentait seulement de modérer le mouvement pour l'assurer. Ses lettres particulières à Rossi donnent le droit de le croire. L'ambassadeur anglais, lord Minto, qui parcourait l'Italie, se montrait plus ardent, mais les sages se défiaient de ses encouragements et de ses excitations.

La promptitude de la résolution, ou le concours d'hommes pratiques en état de réaliser les inspirations de son cœur, manquèrent-ils à Pie IX ? Il fallait, après avoir proclamé la déchéance de l'ancien système de gouvernement, réorganiser promptement le nouveau, et en faire sentir de suite les bienfaits, pour être en droit de refuser des vœux encore prématurés. Pie IX avait mis à l'écart les instruments du despotisme, la justice arbitraire, l'armée suisse. On lui demandait maintenant de créer les instruments d'un gouvernement libéral, de réorganiser les tribunaux, de lever une armée romaine et d'armer la garde nationale. Les menées de la faction rétrograde, qui cherchait à effrayer la conscience de Pie IX, les impatiences des masses, dont les passions, longtemps contenues, fermentaient déjà, en faisaient peut-être un devoir impérieux. D'un côté, les hommes et les classes intéressés aux abus imploraient l'appui de l'Autriche ; de l'autre, la haine de l'étranger renaissait plus vive. Le 5 décembre 1846, déjà, les Apennins étaient éclairés par des feux nocturnes d'un bout à l'autre de l'Italie, de

Gênes à Tarente. Le vieux cri national : « hors les barbares, fuori i barbari », était souvent affiché sur les murailles, ou poussé dans des réunions politiques. Les premiers pas étaient faits à peine, et l'on voyait apparaître d'une façon fantastique le but suprême à l'imagination du peuple le plus impressionnable de l'Europe.

Il faut reconnaître que, en se posant à Rome, la question des réformes rencontrait plus de difficultés que dans les autres États de la Péninsule. Elle avait devant elle non-seulement l'autorité absolue, pratiquée jusqu'alors par le prince romain au temporel, mais l'autorité spirituelle exercée dans l'Église par le chef d'une grande religion. Et là, la confusion même des deux pouvoirs, de l'État et de l'Église, dans l'administration, était si grande, si ancienne, qu'il était particulièrement ardu et délicat de les démêler. Les encouragements ne manquaient pas. Le roi des Français, Louis-Philippe, saluait le commencement d'un grand pontificat. Le Sultan, les républiques américaines, complimentaient le successeur de l'Apôtre. Le père Ventura, un théatin, connu depuis 1840 pour ses prédications libérales, s'écriait : « Dans la société moderne, le despotisme c'est l'élément païen, la liberté voilà l'élément chrétien ! » et il essayait de pousser le clergé catholique même dans les rangs de la démocratie. Pie IX, effrayé de l'entraînement qu'il n'avait prévu ni si grand, ni si général, hésitait ; et il était à craindre, quand les jours étaient des années, que les imaginations italiennes n'eussent le temps de s'emporter. Il fallut quelques troubles à Bologne et à Ferrare, au sujet de la rareté des grains, pour décider le pape à organiser la garde nationale, dans ces deux villes seulement. Inépuisable dans sa charité et ami des lumières, il secourait les populations pauvres de Rome, en proie à un long hiver, et ordonnait la restauration de l'université de Bologne. Le 23 décembre, dans son encyclique, la religion parlait un langage dont la grave mansuétude et l'onctueuse douceur allaient droit au cœur des hommes du siècle ; mais on lui demandait plus que des paroles. Il ne pouvait sortir sans rencontrer une foule ivre de joie qui lui criait par soixante mille bouches : « Courage, Saint-Père, fiez-vous à votre peuple », et qui faisait entendre l'hymne composé et chanté en son honneur.

A la fin de l'année 1846, l'ambassadeur Rossi écrivait à Guizot : « Il n'y a encore rien de fait ⁵. » « L'ancien gouvernement, » disait M. Farini⁶, « est condamné, mais on n'a pas encore jeté les bases du nouveau. » En effet, les commissions nommées pour la réorganisation de l'armée, la création d'établissements agricoles, l'augmentation des écoles primaires, n'avaient

encore rien fait ; on n'avait qu'une modification provisoire et tout à fait incomplète dans l'organisation des tribunaux. Le 14 avril 1847 seulement, c'est-à-dire après dix mois de règne, le pape annonçait l'intention de choisir les plus notables habitants des provinces pour en former une consulte d'État chargée de concourir avec lui à l'élaboration des lois de l'État. Le 15 mai, à grand'peine, il réglait la presse, soumise à une censure plus douce ; le 31, il promettait seulement la formation de la garde civique et l'établissement à Rome d'un sénat chargé de l'administration communale. On parlait d'une union douanière qui pouvait mener à une alliance politique entre le Saint-Siège, la Toscane et la Sardaigne. Rien n'était plus nécessaire dans un pays où il y avait sept droits de douanes à payer de Bologne à Lucques, et où, par conséquent, florissait la contrebande. Mais rien n'aboutissait. Tout un ensemble d'intérêts, d'abus, de préjugés, qui avaient pour eux la sanction du temps, toute une armée de fonctionnaires de tous degrés, qui combattaient pour leur position, et que Pie IX n'avait pas le courage de frapper, défendaient le terrain pied à pied avec une redoutable persévérance.

On pouvait apercevoir déjà, au milieu de 1847, les dangers de la situation. L'ambassadeur français, M. Rossi, tout en ménageant l'Autriche, poussait le pape à déterminer nettement la portée de ses réformes, à les faire à temps et non à se les laisser arracher, pour pouvoir gouverner la révolution, la conduire, la fermer ou, s'il le fallait, lui résister avec vigueur ⁷ ; à ce prix, il lui promit l'appui du gouvernement français. D'autre part, à Vienne, le ministre toujours tout-puissant du gouvernement autrichien, prince de Metternich, retenait tant qu'il pouvait le mouvement ; il avertissait les souverains italiens par ses ambassadeurs, en leur rappelant l'expression dont s'était servi le congrès de Vienne : « L'Italie n'est qu'une expression géographique ». « Sous prétexte de réformes administratives on visait, » disait-il, « à une fusion des États italiens en un seul corps politique, à la création d'une république ; » il conjurait le grand-duc de Toscane de ne pas établir de garde civique chez lui, s'il n'y voulait voir les troupes autrichiennes ; il disait à l'ambassadeur d'Angleterre : « L'empereur, mon maître, est résolu à ne point perdre ses possessions italiennes ⁸, » et il augmentait ses troupes dans le Lombard-Vénitien. D'italienne, la question allait-elle devenir européenne ?

Il n'en fallait pas tant pour exciter les passions. Les congrès scientifiques, depuis quelque temps fréquents en Italie, devenaient politiques ; c'étaient, dit Farini, de « vrais leviers de révolution ». Dans le clergé même, le père

Ventura, qui saisissait toutes les occasions de prêter au pape le secours de sa puissante parole, s'écriait : « Si l'Église ne marche pas avec les peuples, les peuples ne s'arrêteront pas, mais ils marcheront sans l'Église, hors de l'Église, contre l'Église. » Les manifestations, devenues plus fréquentes à Rome par l'arrivée des exilés, et organisées d'ordinaire par un certain Cicervacchio, cocher et batelier, qui était devenu une sorte de personnage, prenaient un nouveau caractère. Elles n'étaient plus l'expression instantanée, vive et naturelle de l'opinion publique. Enthousiastes et bruyantes, quand le Saint-Père avait fait quelque chose, elles étaient froides, presque menaçantes quand on le soupçonnait de s'arrêter devant les résistances des Grégoriens. C'était un moyen de peser sur le Saint-Siège et de l'entraîner. Ainsi, le 14 juin, le pape préludait à l'exécution de la promesse qu'il avait faite au sujet de la consulte d'État, en nommant un conseil des ministres à la tête duquel était le cardinal libéral Gizzi. Le lendemain 15, une manifestation fut organisée par Cicervacchio, du Forum, en traversant le Capitole, au Quirinal. On pouvait y démêler un certain ordre militaire, chaque quartier (rione) étant rangé sous son capitaine (capo di popolo), avec gonfanon et tambour. Le prince de Metternich adressa à ce sujet une première note assez sévère au gouvernement pontifical, et le cardinal Gizzi, le lendemain, interdit le retour de ces dimostrazioni in piazza, qui menaçaient la sécurité publique et la liberté du Saint-Père.

Le cabinet de Vienne n'était pas sans pressentir, derrière les réformes, les constitutions, et, derrière les constitutions, le désir de l'indépendance. « Je ne doute pas, » écrivait M. de Metternich au comte d'Appony, ambassadeur à Rome, « des bonnes intentions du Saint-Père ; mais pourra-t-il ne faire que ce qu'il veut, et les révolutionnaires ne tireront-ils pas un parti funeste de réformes bonnes en elles-mêmes ? » La première intervention officiellement diplomatique de la cour de Vienne au Vatican ne fit qu'enflammer davantage les esprits. Les partisans de l'ancien régime menaçaient de l'entrée des Autrichiens, les Romains prenaient peur. Leur désir de s'armer, celui d'avoir au moins la garde nationale promise (guardia civica), devenait d'autant plus ardent.

Les chefs de l'aristocratie libérale, les Borghèse, les Rospigliosi, les Aldobrandini, envoyés en députation, demandèrent au pape, au commencement de juillet, l'armement des bourgeois, la réunion de la consulte d'État, la liberté des municipalités, l'éloignement des rétrogrades. Le 5 juillet, Pie IX accorda la garde nationale, au grand mécontentement du

cardinal Gizzi, qui donna sa démission. Le pape appela à le remplacer le cardinal Gabriel Ferretti, plus résolu, qui prit conseil de son frère Pierre, précédemment exilé comme libéral. Mais, à quelques jours de là, le 15, comme on préparait une fête commémorative de l'amnistie, le bruit se répand d'une conspiration contre Pie IX. Cicervacchio apparaît, le peuple descend dans la rue, la garde nationale se forme d'elle-même, on veut courir sus aux rétrogrades ; les modérés, heureusement, arrêtent le mouvement, empêchent une collision qui aurait pu être sanglante entre les exaltés et leurs adversaires. Mais le lendemain, 16, on apprend que, par une fâcheuse coïncidence, les Autrichiens, en excipant des stipulations du congrès de Vienne, avaient augmenté de douze cents hommes leur garnison à Ferrare ; et quelques jours après, 13 août, la nouvelle se confirme que, non contents d'occuper le château, des Croates et des hussards hongrois avaient brutalement saisi les portes de la ville gardées par la garde civique.

La question des réformes se compliquait décidée de celle de l'indépendance, et celle-ci sollicitait tout d'abord l'attention des autres États italiens. La question n'était plus seulement administrative et pontificale ; elle était politique, peut-être européenne.

Parmi les souverains italiens, on savait le roi de Naples tout à fait dévoué, par ses idées et par ses antécédents, à la politique autrichienne qui avait déjà affermi le trône de ses pères. Il en était autrement du grand-duc de Toscane et du roi Charles-Albert. Le premier avait paru s'associer, quoique timidement encore, aux réformes de Pie IX, qui étaient saluées dans ses États par des manifestations faites aux cris de : « A bas l'Autriche, à bas les Jésuites ! » Le 6 mai, à l'exemple de Pie IX, il autorisait, dans une certaine mesure, la critique des actes du gouvernement. Pour Charles-Albert, plus froid et plus réservé que de coutume depuis l'avènement de Pie IX, il laissait, dans l'intimité, échapper des mots qui inspiraient des craintes à ses ministres conservateurs, des espérances aux libéraux, et il se contentait de faire à l'Autriche une aigre guerre de tarifs. On n'en espérait pas moins en lui, quand on apprit que, sur la nouvelle de l'occupation de Ferrare, le cardinal-légat Ferretti avait envoyé à Vienne une énergique protestation.

Il n'échappait alors à personne, en Europe et en Italie, que l'Autriche aurait voulu par là « susciter des troubles pour avoir prétexte à une intervention ». C'était la conviction de l'Angleterre, même de la Prusse⁹ ; car lord Palmerston (11 septembre) déclarait, avec l'assentiment du roi de Prusse, à Metternich, qu'il était l'allié du Piémont.

Les deux seuls souverains vraiment italiens de l'Italie, comme s'exprimait même le ministre piémontais Solaro della Margherita, furent rapprochés du coup. A la demande d'asile que lui fit Pie IX en cas de besoin, Charles-Albert mit vivement à sa disposition « ses vaisseaux, son armée, son argent ». Malheureusement, la prise de Ferrare avait aussi surexcité les esprits contre les princes. Grâce aux menées des exilés rentrés, on commençait à accuser non la volonté, mais la faiblesse de Pie IX ; on se persuadait que l'acquisition de constitutions libérales serait le plus sûr moyen d'obtenir et de garantir les améliorations et les réformes ; on croyait entrevoir déjà que la liberté ne pourrait être assurée qu'en conquérant préalablement l'indépendance, et on s'y préparait. La révolution menaçait déjà d'entrer dans sa seconde phase à la fois constitutionnelle et nationale ! Aux cris de : « Vive Pie IX, vivent les réformes ! » on substituait ceux de : « Vivent les constitutions, vive l'indépendance ! » C'était vouloir beaucoup faire en même temps.

Le gouvernement français, favorable au libéralisme italien, mais alors fort intéressé à ménager l'Autriche, grâce à l'affaire délicate des mariages espagnols, prit à tâche de calmer l'effervescence et d'éviter une collision. Il aimait mieux mécontenter au besoin les Italiens, que les exalter outre mesure ; et il s'y résignait pour éviter la guerre. Il blâma, dans les expressions surtout, l'énergie de la protestation de Ferretti et du pape, mais il négocia le retrait des troupes autrichiennes. Il promit son appui aux réformes administratives de Pie IX, mais il déclara l'octroi de constitutions inconciliable avec la situation générale de la Péninsule, et il suggéra à celui-ci de proposer aux deux souverains les mieux disposés une union douanière qui apporterait déjà une satisfaction au sentiment national. Le cabinet autrichien, qui avait déjà adressé, le 15 août, à Turin, une note que Charles-Albert déclina de recevoir¹⁰, et une autre à Florence qui fut acceptée par le grand-duc, ne pouvait s'y opposer. Mais l'Angleterre, engagée contre la France dans les mariages d'Espagne, craignant un rapprochement entre ces deux puissances, envoya lord Minto en ambassade extraordinaire à Turin et en Italie, et celui-ci, trop heureux de contrecarrer en Italie l'influence de la France, au lieu de chercher à calmer les esprits, appuya résolument partout les constitutionnels, les révolutionnaires même, pour les tourner vers le cabinet de Saint-James, comme leur seul espoir et leur véritable appui, et brouiller la France avec l'Autriche.

Jeté au milieu des négociations poursuivies à Vienne pour le retrait des troupes de Ferrare, Pie IX commençait à sentir les soucis des grandes entreprises ; il entretenait une correspondance privée avec l'empereur d'Autriche ; il s'adressait à sa piété pour le conjurer de ne pas augmenter ses embarras, de ne pas lui enlever la confiance et l'amour de ses sujets, par l'ombre d'un attentat contre le territoire libre de l'Italie. Un autre jour : « Père Ventura, » disait-il, découragé, en voyant sa protestation blâmée, « la France nous abandonne ; nous sommes seuls ! — Dieu nous reste, répondit celui-ci, marchons. » Le nouveau cardinal-ministre, Ferretti, avait plus de confiance. « Nous montrerons à l'Europe, disait-il, que nous savons nous suffire à nous-mêmes. » Il organisa la garde nationale par les soins de son honorable commandant le prince Rospigliosi, et prépara une loi pour la conscription. Chaque jour, de braves officiers, vieux soldats de l'empire, consacraient quelques heures à l'instruction des conscrits, milice nouvelle, destinée à être plus tard la véritable protectrice de l'ordre public dans les États romains. Le cardinal organisait en même temps le conseil et le sénat municipal de Rome, et s'occupait, allant hardiment plus loin de poser les bases et de déterminer les attributions de la consulte d'État.

A l'exemple du pape, Léopold II fut obligé de concéder davantage. En septembre, pour satisfaire aux demandes des nouveaux journaux, l'Alba, la Patria, le Livournais, et arrêter les manifestations populaires, il accepta le programme d'un nouveau ministère, qui portait l'organisation d'une garde civique, l'augmentation de l'armée, l'établissement de conseils provinciaux électifs, et la création d'une représentation nationale. L'Italie marchait, tandis que les diplomates et même que deux flottes, une anglaise, une française, étaient dans les eaux de Naples. L'entrée au ministère du comte Serristori, connu à Livourne pour l'usage charitable qu'il faisait de sa fortune, et du marquis Ridolfi, écrivain libéral et précepteur du jeune duc, assuraient l'exécution de ce programme. L'organisation de la garde nationale sur une large base, et l'abolition de la présidence du buon governo, administration qui confondait la justice avec la police, en furent les premiers gages.

Charles-Albert, assuré bientôt, par les instructions de lord Palmerston à Minto, d'avoir, à défaut de la France, dans le souverain d'Angleterre un ami fidèle et intéressé, osa davantage. On l'avait traité dans des pamphlets de tâtonneur. Au congrès scientifique tenu à Casale en septembre, il écrivit à Castagneto, un de ses intimes : « Si la Providence me commande la guerre

de l'indépendance, je monterai à cheval avec mes fils, je me mettrai à la tête de mon armée ; ce sera un beau jour que celui où retentira le cri de guerre de l'indépendance italienne, » et ces paroles trouvèrent non-seulement un écho dans le chœur du dernier des Piémontais, ennemis séculaires de l'Autriche, mais dans l'Italie tout entière.

Les manifestations enthousiastes qui avaient commencé depuis l'avènement de Pie IX à Rome, puis à Florence, éclatèrent alors à leur tour à Gênes et ensuite à Turin. Au cri de : « Vive Pie IX ! » on ajouta celui de : « Vive le roi ! » L'hymne au roi et au pape remplaça l'hymne à Pie IX. Charles-Albert avait été laissé loin en arrière par le pape et par le duc de Toscane ; ce fut lui maintenant qui prit les devants. Au commencement d'octobre, un nouveau ministère, présidé par Villamarina, remplaça celui de Solaro della Margherita. Le 30 octobre, par plusieurs ordonnances détaillées, l'administration des provinces fut confiée à des conseils généraux, la police réunie et subordonnée au ministère de l'intérieur, les finances séparées de l'administration, la censure adoucie, une banque fondée à Turin, et l'instruction publique en partie enlevée aux jésuites, que Gioberti n'avait pas craint d'appeler les fils dégénérés de Loyola. Pie IX et Charles-Albert, Rome et Turin semblaient se rapprocher de plus en plus. Le pape envoya à la belle-fille de Charles-Albert, pour sa fête, la rose d'or consacrée, que la cour de Rome ne donne que rarement aux familles souveraines. Ce gage d'alliance fut bientôt confirmé ; le 3 novembre, la base de l'union douanière des trois puissances libérales fut posée. Les ambassadeurs du Saint-Siège, de la Toscane et de la Sardaigne, signèrent à Turin les principes équitables d'une union douanière (lega doganale), qui avait pour but de développer l'industrie italienne et le bien-être des populations ; ils invitèrent le roi des Deux-Siciles et le duc de Modène à prendre place dans ce faisceau industriel des puissances italiennes et à les suivre dans la voie du progrès général.

C'était là évidemment le point de départ d'une union politique, nationale, bien plus importante ; les populations le sentirent avec joie ; et un des hommes les plus éclairés et les plus modérés de l'Italie détermina parfaitement le sens de tous ces efforts. Dans son *Programma per l'opinione nazionale*, manifeste du parti libéral modéré, M. d'Azeglio posa comme le premier devoir des Italiens « de se régénérer, d'éviter les émeutes, de réformer leurs institutions dans le lambeau de la Péninsule qui leur était laissé, et de se rendre eux-mêmes dignes d'un regard de la Providence » ; il

ne cacha point « que l'indépendance de l'Italie était le but suprême du parti libéral, et que celui-ci attendrait le moment avec calme et résolution. Mais il ne voulait point cueillir le fruit avant sa maturité. Il sentait que les Italiens avaient besoin, avant tout, que des institutions fortes et sagement mesurées leur fissent le tempérament et les mœurs publiques qui leur manquaient. » Charles-Albert ne se déroba plus aux manifestations qui l'accueillirent à Turin, à Nice, à Gênes, au mois de novembre. « Mes peuples, dit-il aux Génois, ce que vous demandez sera fait, vous serez contents... Je vous accorderai tout ce qui pourra vous rendre heureux ; mais soyez modérés. »

La nouvelle de l'arrangement ménagé par la France dans l'affaire de Ferrare, en donnant une satisfaction à Pie IX et aux gouvernements italiens, puisque les portes de la ville restaient à la troupe de ligne du gouvernement romain, semblait éloigner toute crainte d'un conflit prématuré. Les trois États italiens unis poursuivaient même l'espérance de faire entrer dans leur ligue, sinon le roi de Naples, au moins le duché de Parme et le duché de Modène, quand la mort de Marie-Louise, duchesse de Parme (fin novembre), vint ébranler leurs espérances et ramener justement la dernière question à laquelle il fallût penser.

D'après les traités de 1815, en Italie, le duc de Lucques devait hériter de ce duché, mais à la condition de ne conserver de son patrimoine précédent que Pontremoli, et de laisser Lucques à la Toscane, et Fivizzano à Modène. Le seul souvenir des traités de 1815 était fait alors pour irriter la fibre nationale. Les habitants de Fivizzano et de Pontremoli déclarèrent qu'ils préféreraient se rattacher comme Lucques à la Toscane ; d'autre part, les sujets du nouveau duc de Parme et du duc de Modène, voulant profiter de l'occasion pour faire entrer les deux duchés dans la ligne douanière, commencèrent à remuer à leur tour, demandant en outre la garde nationale et une consulte. Les journaux de Rome, de Turin, de la Toscane surtout, épousèrent leurs désirs, car il était difficile, sans l'accession de ces petits États, de faire une union douanière du centre suffisamment utile, et ils étaient heureux de voir le mouvement politique se propager. Mais ces velléités jetèrent les ducs dans les bras de l'Autriche. Ils lui demandèrent des troupes, selon les stipulations précédentes, en promettant de faire union douanière avec l'Autriche. Les Autrichiens entrèrent à Parme et à Modène, pour réprimer les habitants des deux duchés qui se soulevaient aussi, et opérer la saisie de Pontremoli et de Fivizzano. Il fallut laisser s'accomplir encore une des conséquences des traités détestés.

« L'esprit de bouleversement, » écrivit, le 14 décembre, le prince de Metternich à Londres, « l'esprit de révolution, qui, sous le drapeau de la réforme, a éclaté dans quelques États de l'Italie, a fait de la haine de l'Autriche son mot d'ordre et de ralliement. » C'est pourquoi celle-ci croyait devoir prendre des précautions militaires ; et les puissances européennes, même le mieux disposées pour l'Italie, ne crurent devoir rien objecter. « Nous sommes en paix et amitié avec l'Autriche, et nous désirons y rester, » écrivit à Rossi Guizot, qui désirait ménager le prince de Metternich à cause de l'affaire des mariages espagnols ; « une rupture avec elle déchaînerait la révolution générale en Europe. » Lord Palmerston lui-même, alors le maître de la politique anglaise, quoiqu'il contrecarrât partout la France, engagea le duc de Toscane à ne pas réclamer, et se contenta de transporter lord Minto de Turin dans le centre de l'Italie, pour accuser, là aussi, la France de se rapprocher de l'Autriche, et tâcher, sous main, de prendre partout sa place dans les affections italiennes. Il voulait l'influence, mais non la guerre.

Il n'en resta pas moins dans les masses une irritation profonde contre l'Autriche et même contre les souverains de l'Italie. Les exaltés crurent pouvoir, bien qu'à tort, reprocher à ceux-ci leur faiblesse ; les radicaux commencèrent à répandre le bruit qu'on n'arriverait à rien avec tous ces atermoiements, ils semèrent la défiance et la suspicion même contre les princes réformateurs. « Si l'on demandait alors les réformes, » dit M. Farini, « c'était comme un moyen d'union entre les princes et le peuple, au profit de l'indépendance et contre l'Autriche. Croire que l'on contenterait longtemps les Italiens avec des réformes, des lois, des chemins de fer et des douanes, c'était insensé. Ce que l'Italien voulait, c'était sa patrie, toute sa patrie. » Le comité des émigrés de la Jeune Italie, siégeant à Londres, en effet, remua de Malte, grâce aux relations des exilés rentrés avec les sociétés secrètes, le fil des conspirations un instant détendu dans les différents centres de l'Italie. Jusque-là, Mazzini avait dit : « Dans les grands pays, c'est par les peuples qu'il faut commencer ; en Italie, c'est par les princes. Laissez le premier acte aux grands, au clergé même. L'essentiel est que le terme de la grande révolution leur soit inconnu. Ne - laissons jamais voir que le premier pas à faire. » Il prêcha de nouveau, poussant tout à l'extrême, les soulèvements comme le seul moyen de précipiter l'octroi des constitutions et la grande crise, d'où devaient, croyait-il, sortir la liberté et l'indépendance de l'Italie. « Les incertitudes et les reculs, » écrivait-il

encore, « ne changeront pas la loi qui règle la marche des événements. Le branle est donné ; le bien ou le mal en sortira. Pie IX est un homme bon, voilà tout. Le décor que les modérés ont dressé autour de lui et autour de Charles-Albert tombera inmanquablement. Le moment vient où le peuple comprendra que, s'il veut être une nation, il doit y travailler de ses propres mains ¹¹. »

II

Les insurrections et les constitutions. Révolution de Février. Soulèvement de Milan et de Venise ¹².

Moins d'une année et demie après son avènement, Pie IX lui-même, qui avait donné le branle au mouvement italien, se heurtait, chez lui, dans la pratique, à des difficultés qui le rejetaient en arrière ou l'arrêtaient ; et ces hésitations précipitaient le peuple impatient, dans le courant de la révolution contre laquelle semblait marcher l'Autriche. « La grande difficulté des réformes, écrivait Rossi à Guizot, c'est l'introduction de l'élément laïque dans la direction des affaires. » Les modérés eux-mêmes, en effet, sur ce point ne transigeaient pas. Sans menacer de s'allier avec les radicaux pour faire échec au parti clérical, ils n'avaient qu'à les laisser faire. Mais celui-ci trouvait alors d'autant plus d'appui dans le gouvernement autrichien, puisque tous deux avaient le même adversaire ; et c'est ainsi que, dans les Etats de l'Eglise, sur le terrain romain particulièrement, se posait la question nationale, et se dressait devant toutes les améliorations l'obstacle de la domination étrangère autrichienne.

Guidé par Rossi, le pape essaya avec la plus grande bonne volonté de sortir de ces difficultés : Dans le motu proprio du 14 octobre, qui définissait les pouvoirs de la consulte depuis si longtemps promise, enfin accordée, il réserva, il est vrai, après la délibération de cette assemblée, la décision des affaires importantes au Sacré-Collège ; mais il en excepta le budget des recettes et des dépenses, qui devait être présenté directement au souverain en conseil des ministres par le président de la consulte. Ce président dut être un cardinal ; et Pie IX nomma Antonelli, cardinal qui s'était compromis sous Grégoire XVI, mais s'était rallié depuis. Cependant le droit de justice du foro ecclesiastico sur les laïques était aboli, l'administration municipale à Rome et dans les autres villes passait presque entièrement entre les mains des laïques. Après tout c'était un grand progrès. La réunion de la consulte (15 novembre) et celle du conseil municipal (24 novembre) démasquèrent l'incompatibilité.

Dès les premiers jours, malgré les efforts de l'ambassadeur français, Rossi, qu'on traitait cependant parfois d'endormeur, il y eut conflit entre l'assemblée et le pouvoir sacerdotal peu accoutumé à ren contrer en face de lui l'examen et la délibération. Pendant les quelques mois que siégèrent la consulte et le sénat romain, avec son président Corsini, ils ne parvinrent pas à faire adopter un seul de leurs projets ; et les ministres laïques que le pape admit dans son conseil, dès le 18 décembre, n'eurent guère plus d'influence. Ces conflits ranimèrent, au grand détriment de la cause commune, la vieille lutte entre l'esprit laïque et l'esprit sacerdotal, l'État et l'Église, avec toutes ses passions et ses excès. Gioberti, dont le livre sur la papauté avait précédemment tenté de réconcilier l'Italie avec le Saint-Siège, chercha dans un nouveau livre, à propos des Jésuites, à détourner les rancunes et les colères de l'Italie libérale et révolutionnaire sur cet ordre célèbre, tout-puissant sous Grégoire XVI à Rome, en Italie, en Piémont et en Autriche. Le nom de Gioberti se trouva alors mis dans les manifestations populaires à Gênes, même à Rome, à côté ou à la place de celui de Pie IX. Les exaltés ne demandaient plus seulement au pape d'être le chef de la confédération italienne, mais de se mettre, comme un nouvel Alexandre III, un nouveau Jules II, à la tête du mouvement national contre l'étranger, les barbares. Au lieu d'une primatie pacifique, c'était une initiative guerrière qu'on attendait de lui.

Alarmé des proportions que prenait le mouvement qu'il ne pouvait retenir, découragé par l'accord de l'Autriche et de la France qui voulaient le maintien des traités de 1815, bien qu'elles ne fussent pas aussi unanimes sur les concessions à faire au parti libéral, plus effrayé encore par le rôle que voulait maintenant lui imposer la foule, Pie IX commençait à être plus disposé à reculer qu'à avancer. Il n'avait pas le tempérament des prédécesseurs qu'on lui proposait pour modèle, et, certes, le dix-neuvième siècle ne comportait guère dans un pape ce qu'expliquent le douzième et le seizième. C'était en effet un homme bon, doux, pieux, sensible à la gloire, susceptible d'exaltation, capable de comprendre mais non de trouver, et peu fait pour la politique et pour l'action, prompt à se laisser entraîner quand les choses semblaient faciles ou lui plaisaient, mais impossible à remuer quand un obstacle se présentait au dehors ou dans sa conscience. Il est probable que le siècle eût retourné contre lui le rôle d'un pape guerrier s'il eût été d'humeur à le prendre. Le rôle de calife des souverains et des masses italiennes ne le tentait pas. Aux premiers jours de janvier de l'année 1848

on put s'apercevoir que Pie IX n'inspirait plus aux passions, de plus en plus ardentes, la même confiance. Il habitait toujours au Quirinal et non au Vatican depuis son avènement, c'est-à-dire plutôt au palais du gouvernement temporel qu'à celui du pontife. Le peuple qui arrivait de la Piazza del popolo pour le fêter, le 5, vit le palais gardé et s'en retourna mécontent, con malhumore. Le prince Corsini vint de la part du peuple en demander la raison et peut-être raison. Le lendemain, Pie IX sortit en voiture pour donner au peuple romain une preuve de confiance, et se rendit au Corso faire *satisfazione*. La foule afflua joyeuse ; Cicervacchio monta avec une bannière derrière une des voitures pontificales. Ce fut le dernier jour d'entente entre le pape en proie à l'inquiétude, aux scrupules, et le peuple mécontent qui l'accusait de retomber entre les mains de quelques rétrogrades, des *birboni*.

Ce qu'il y avait de plus périlleux, c'est que, en devenant national, le mouvement atteignait déjà Naples, où régnait Ferdinand II, souverain tout dévoué à l'Autriche, et le Lombard-Vénitien, où l'archiduc d'Autriche Reynier était vice-roi. Malgré l'intensité que prenaient les sentiments d'indépendance, on accusait les Italiens de mettre plus d'appareils de fête que de sérieux dans leurs démonstrations, et de prendre des chansons et des cris de joie pour des actes héroïques. Déjà, dans l'impatience générale, le parti libéral et modéré, à Rome et ailleurs, accusait ou l'entêtement sacerdotal, ou la timidité des princes ; il se tenait à l'écart, et se résignait, au besoin, à une catastrophe dont il ne serait pas le plus à plaindre. Les chefs des radicaux, révolutionnaires ardents et résolus, prenaient la place désertée par le pape et par les libéraux, et les masses les suivaient avec l'empressement qu'elles avaient d'abord témoigné au chef de l'Église et aux constitutionnels

A Rome, sans doute, à Florence ou à Turin, il eût été fort imprudent de tenter d'entraîner violemment les souverains nationaux. On eût été contre son but. Mais, dans le royaume lombard-vénitien, qui était sous la domination de l'Autriche, et dans le royaume des Deux-Siciles, où Ferdinand II gouvernait sous son influence, rien ne pouvait retenir les exaltés. La Vénétie et la Lombardie n'étaient certainement pas les plus mal administrées des provinces italiennes. Grâce à la richesse du pays, l'industrie n'y était pas trop en souffrance ; grâce au gouvernement, l'instruction à tous les degrés ne faisait pas trop défaut. Mais l'aisance faisait sentir d'autant plus vivement la perte de l'indépendance, et la liberté

surtout manquait à l'enseignement comme à la presse. Point de liberté municipale, peu de communications possibles avec le dehors, l'espionnage partout, les impôts lourds, et les recrues italiennes envoyées loin du pays, dans les armées du maître ! Quant au royaume des Deux-Siciles, il manquait de tout, sauf d'arbitraire, de mécontents et de contrebandiers ¹³. Au moins n'y avait-on réalisé aucun progrès ; combien d'éléments pour la révolution !

Elle éclata bientôt. L'étincelle partit, comme de coutume, au pied du Vésuve et de l'Etna, dans les États du souverain qui s'était le plus décidément prononcé contre les concessions. Déjà, les 1^{er} et 2 septembre, sur un signal donné de Naples, Reggio. et Messine avaient pris les armes. Ce mouvement prématuré ne réussit point. Reggio fut bombardée, Messine réprimée ; vingt-cinq prisonniers furent fusillés et l'université de Naples fermée. Mais, depuis, les excitations se succédaient avec un caractère tous les jours plus hostile, à Livourne, à Florence et à Rome même. Enfin les provinces soumises à l'Autriche répondirent au midi, commençant par une opposition légale et de sourdes conspirations. Dans les deux assemblées centrales de Milan et de Venise, deux députés, Nazzari et Manin, présentèrent des pétitions pour l'exécution loyale de la patente autrichienne de 1815, le consentement de l'impôt, le service militaire dans le pays. Les officiers autrichiens virent le vide se faire autour d'eux dans les salons, les soldats furent hués dans les rues ; on saisit quelques occasions de montrer les drapeaux de la ligue lombarde. En attendant le moment de se mesurer avec l'armée de l'Autriche, on attaqua sa régie, on s'imposa des privations volontaires. Les Italiens ne fumaient plus, ils ne mettaient plus à la loterie ; ils ne fréquentaient plus le théâtre et l'on commençait à se défier, soldats et citoyens, dans les rues de Milan.

Au commencement de l'année 1848, la Péninsule était comme un terrain mouvant, secoué par une lave intérieure qui cherche à faire éruption. Les rixes déjà sanglantes se multipliaient dans les villes du Lombardo-Vénitien. Le gouvernement autrichien augmentait ses bataillons dans la Lombardie sur la demande du feld-maréchal Radetzki, et malgré les protestations affectueuses du vice-roi, pour être en mesure d'agir, à l'intérieur ou à l'extérieur, au premier prétexte, Le roi Charles-Albert, de son côté, entouré d'un certain nombre de réfugiés lombards ou d'exilés, appelait dix mille hommes de réserve sous les drapeaux. Le cabinet français formait un corps expéditionnaire aux environs de Toulon pour garantir l'influence et les

principes français en Italie ; des vaisseaux anglais croisaient en vue de la Sicile. L'ambassadeur français, M. Bresson, parcourait la Péninsule pour tout calmer ; lord Minto, au contraire, pour tout encourager. Le 3 janvier 1848, les dragons autrichiens sabraient des groupes formés dans les rues de Milan. Quelques jours après, à Venise, au milieu d'une collision entre les soldats et le peuple, Manin et Tommaseo étaient arrêtés par la police autrichienne. Le 12, une révolte sérieuse éclata à Païenne.

Les désordres engendrés par la négligence coupable du pouvoir et les symptômes d'agitation avaient atteint dans la Sicile particulièrement des proportions énormes. Les observations de l'ambassadeur français, Bresson, des Autrichiens même, n'obtenaient rien du roi, et les feuilles qui arrivaient clandestinement de la Toscane prêchaient l'insurrection. Les manifestations, les emprisonnements se succédaient. Enfin le roi Ferdinand II promit pour le 12 janvier l'arrivée d'un nouveau lieutenant-général, le duc de Serra Capriola, chargé de faire des réformes. Le 12, personne n'avait paru. Les libéraux crurent qu'on s'était joué de leur bonne foi. Depuis plusieurs jours, le matin, en se levant, ils trouvaient affichés des appels aux armes. Ils essayaient de contenir le peuple, qui avait déjà plusieurs fois déployé dans les rues les trois couleurs italiennes, en demandant pour la Sicile la constitution de 1812, et pour Naples celle de 1821. Le 12 était justement l'anniversaire de la naissance du roi Ferdinand II, qui avait alors trente-huit ans. Dès le matin, tout Palerme était sur pied, aux balcons, dans les rues, surtout dans la grande rue de Tolède, qui part du château royal fortifié (Palazzo reale), à l'occident, non loin de la porte Montreale, et traverse toute la ville pour aboutir au nord-est à la batterie della gorita, vers le fort de Castellamare. La rue Macqueda, qui coupe en deux celle de Tolède, du sud au nord, et aboutit au grand port fermé par le môle avec le phare et sa batterie, n'était pas moins agitée. On attendait ; on ne vit rien venir. A huit heures, un Boressani sur un point, un abbé, le crucifix à la main, sur un autre, crient : « Aux armes, au nom de Rosalie, patronne de Palerme ! » C'était le commencement de l'émeute.

Les troupes, au nombre de six mille hommes, occupaient les principales places et surtout le palais royal. Un certain La Masa, avec le drapeau aux trois couleurs, donna le signal. Pendant la journée cependant, il n'y eut que quelques poussées de la part du peuple, et des décharges de la troupe sans importance. Dans la nuit il se forma un comité sur la place du Marché-Vieux, puis au palais Santa-Anna. On n'avait pas d'armes. Le lendemain,

cependant, la population au balcon excitait le peuple dans la rue, et les cloches dans les églises sonnaient le tocsin. Les forts commencèrent à lancer des bombes sur la ville, et continuèrent le 14. Il faisait froid ; la neige couvrait les montagnes environnantes. Le 15, tout languit encore. Le 16, envoyés par le cabinet napolitain qui saisissait cette occasion de sévir, le général Sauget, avec dix vaisseaux de guerre et cinq mille hommes, et le frère du roi, comte d'Aquila, débarquèrent dans le grand port, au nord de la ville, vers Quattro Venti, non loin de la porte Macqueda. Déjà plusieurs chefs du comité, sous le drapeau des consuls, fuyaient sur les vaisseaux des escadres française et anglaise en vue du port. Mais quelques hommes déterminés, ayant à leur tête La Masa, en se précipitant aux portes, empêchèrent la jonction des troupes de secours avec la garnison. La noblesse, le clergé même, offrirent alors de l'argent au comité, on eut des armes et l'insurrection se propagea bientôt dans toute l'île. Le 18, quand elle était déjà de l'autre côté du détroit, le comité d'insurrection de Palerme demandait au lieutenant-gouverneur la constitution de 1812, et, sur son refus, le peuple, non content de séparer Sauget de la garnison du palais, enlevait, les jours suivants, malgré le bombardement, après un combat acharné, toutes les approches du Palazzo reale, et bientôt le palais lui-même.

Le roi, effrayé cette fois, à Naples, renvoya son ministre de la police del Carretto, promit une consulte, nomma un nouveau lieutenant-général en Sicile, et publia une amnistie ; mais cela ne suffit plus. Le général Sauget, ralliant la garnison, fut forcé d'évacuer Palerme et eut peine à faire embarquer ses troupes poursuivies et harcelées pendant que l'insurrection faisait le tour de l'île. Le 26, il n'y eut plus au pouvoir des troupes de Ferdinand, dans toute l'île, que le château de Messine ; et, le 27, à Naples, dix mille hommes descendirent dans les rues, bannières déployées, et firent retentir la façade du palais et la place du Marché des cris de : « Vive la constitution de 1821 ! » Le fort Saint-Elme arbora le drapeau rouge ; mais la population arbora les trois couleurs. Les troupes descendirent un instant du fort Saint-Elme pour occuper les places. Mais le commandant du fort offrit sa démission quand on voulut lui donner l'ordre de bombarder la ville. Le général Statella, lui-même, conseilla au roi de céder ; le lendemain, 28, un nouveau ministère composé de Serra Capriola, longtemps ambassadeur à la cour de France, Buonomi, prince de Torella, Bozzelli, écrivain et juriste distingué, et Poerio, d'une famille de martyrs patriotes, entra en fonctions ;

et, le 29, la constitution fut définitivement promise, et les bases du gouvernement représentatif garanties.

Le roi, en parcourant la ville, eut une ovation de la population bourgeoise, sinon des lazzaroni défiants. Avec un peu d'habileté ou de vigueur, il aurait peut-être maîtrisé le mouvement ; quelques-uns ont pensé qu'il avait voulu jeter l'idée constitutionnelle comme un brandon de discorde dans les États des princes qui cherchaient à l'entraîner à des concessions. « M'hanno spinto » aurait-il dit, « io li spingerò ». « Par cette brusque concession, » dit l'ambassadeur anglais à Turin, « le roi de Naples prépare de grandes difficultés aux souverains réformateurs, sans donner à son pays l'avantage d'institutions qui concordent avec celles du reste de l'Italie. » Les Siciliens qui avaient donné le branle à Palerme, et qui voulaient la constitution séparée de 1812, doutaient encore plus de la sincérité du roi.

L'effet de ces nouvelles arrivant coup sur coup dans toutes les villes de la Péninsule fut, en effet, prodigieux. Le roi, qui passait pour le plus absolu, avait, bon gré, mal gré, laissé loin derrière lui tous les autres princes ; Les journaux, les clubs devinrent plus ardents que jamais en Toscane, à Rome et à Turin. Quand la constitution napolitaine parut, le 11 février, modelée sur la charte française de 1830, un peu, comme par ironie, avant le carnaval, ce qui fit mêler aux cris de : Vive la constitution ! ceux de Vivent les masques ! il n'y eut plus guère moyen de résister. Vainement la Russie, par l'organe de Nesselrode, l'Autriche par Metternich, protestèrent-elles, et Guizot lui-même, en pleine chambre des députés, disait-il, en France, le jour même de la promulgation de la constitution napolitaine : « Il faudra encore dix ans, vingt ans, avant que les peuples italiens puissent avoir une constitution. » Lord Palmerston, plus hardi que ses ambassadeurs, spécialement à Turin ¹⁴, poussa les autres souverains à ne pas se laisser gagner en libéralité par Ferdinand II, et l'Angleterre fut écoutée parce qu'elle répondait à l'entraînement national.

Le duc de Toscane octroya donc une constitution, le 15, par la crainte des mouvements tumultueux de Livourne agitée, ainsi que Gênes, par les Mazzinistes. Le pape, ne sachant si le gouvernement parlementaire était compatible avec sa double position de pontife et de prince, hésitait, malgré les instances du prince, Corsini et de lord Minto, qui le quitta en l'accusant de manquer d'énergie et de résolution. Une manifestation au cri de : « Plus de prêtre au ministère ! » fut poussée au Quirinal jusque sous ses fenêtres.

Pie IX apparut au balcon, blâma en termes émus ces demandes tumultueuses, qu'il ne pouvait ni ne voulait accorder et donna sa bénédiction au peuple encore satisfait. Mais, à Turin, les libéraux, même les plus modérés, le comte Cavour, Santa Rosa, César Balbo, le colonel Durando, rédacteurs principaux de la Revue nationale économique, se chargèrent d'aller porter au roi les vœux exprimés par les municipalités de la capitale et de Gênes en faveur d'une constitution (7 février). Prince tout militaire, aimant mieux avoir à combattre les Autrichiens qu'une opposition de tribune, Charles-Albert eût été plus disposé à satisfaire le sentiment national, à tenter de donner l'indépendance à l'Italie que des libertés constitutionnelles à son peuple ; cependant, cédant à l'entraînement général, il publia, le 17, le statut fondamental qui contenait tous les principes de la constitution, et, quelques jours après, en passant une revue de son armée, il devait prendre part à la fête populaire qui célébra cet événement.

Le Lombard-Vénitien, dont tant d'exilés, de bannis étaient parmi les Piémontais, frémissait maintenant sous le joug en voyant dans toute la Péninsule les conquêtes de la liberté. L'archiduc Reynier, M. de Fiquelmont, son conseiller, le maréchal Radetzki, commandant des forces militaires autrichiennes à Milan, en appelèrent aux mesures extrêmes de compression. Le jugement stataire, en vertu duquel on pouvait être jugé et pendu en deux heures fut inauguré, le mardi-gras, au commencement de ce long carnaval ambrosien qui amène ordinairement tant d'étrangers à Milan. La fête fut morne, malgré les efforts de M. de Fiquelmont ; si l'on dansait, c'était la sicilienne. « Soldats, » dit Radetzki, en annonçant à ses troupes la ferme volonté de l'empereur de défendre le Lombard-Vénitien, « que les insensés ne vous forcent point à déployer le drapeau de l'aigle à deux têtes ; contre votre fidélité et votre valeur, les coupables efforts du fanatisme et de la rébellion se briseront comme le verre fragile contre le roc. » M. d'Azeglio répondit à ces paroles, dans ses Lutti di Lombardia, le 24 février.. « L'affranchissement de l'Italie, dit-il, dépend d'accidents extérieurs que l'esprit ne peut prévoir, mais que notre cœur pressent. Portons nos regards sur l'état même de la chrétienté, et nous demeurerons convaincus que Dieu a fixé l'heure à laquelle doivent crouler de grandes iniquités. »

Étranges coïncidences, mais qui montrent d'autant plus la force du courant qui semblait alors tout entraîner ! Le même jour, 24 février, l'ambassadeur anglais à Vienne écrivait à lord Palmerston que le nonce faisait savoir au prince de Metternich la résolution du pape de garantir une

constitution à ses sujets. Le prince de Metternich, en revanche, répondait, à une note du 12 de lord Palmerston contre une intervention possible dans les États de l'Église et à Naples, par un persiflage de grand seigneur¹⁵. A Turin, même jour, Charles-Albert passait, au milieu de la fête de la Constitution, son armée en revue. Le roi se tenait immobile, froid et pensif sur son cheval, quand une députation de Lombards exilés vint lui remettre une supplique signée des exaltés génois en faveur « des frères dans le deuil ». Le rouge monta à son visage ordinairement de marbre, son cheval ressentit le mouvement nerveux de tout son corps. Le soir, en rentrant, il apprenait la révolution à la suite de laquelle s'écroulait en France un trône, à l'existence duquel se rattachaient l'équilibre européen et la modération des partis, pour faire place à la république et à l'exaltation populaire.

C'était la seconde fois, en moins d'un siècle, que le contre-coup des révolutions intérieures de la France était destiné à exercer une influence considérable sur les événements italiens. En 1789 et en 1792, la Révolution française, en effrayant les souverains, alors philosophes, qui avaient commencé dans leurs États d'heureuses réformes, avait subitement coupé court à leur bon vouloir. Ils étaient revenus sur les progrès déjà faits, au risque de mécontenter surtout l'aristocratie éclairée et la haute bourgeoisie, et, dans la lutte européenne, qui commença bientôt entre la France et les grands souverains de l'Europe, et qui devint bientôt la lutte de la liberté contre le despotisme et du nouveau régime contre l'ancien, ils avaient pris le second parti, au risque de n'être pas toujours suivis par leurs peuples. Quel allait être l'effet produit en Italie par la Révolution française de février 1848 ? On ne pouvait pas penser que celle-ci pût entraver, après un stade de soixante années, la marche recommencée, puisque déjà, dix-huit années auparavant, la Révolution de 1830 l'avait plutôt hâtée que retardée. Mais d'une part, la révolution française n'exposait-elle pas l'Italie à de nouveaux périls, en précipitant son impulsion, si les partis extrêmes allaient ne se plus contenter de libertés constitutionnelles, après l'exemple donné par la France ? et, d'autre part, en encourageant les Italiens les plus hardis à poser, prématurément peut-être, la question de l'indépendance, ne jetterait-elle pas la Péninsule dans des complications extérieures qui ne pourraient qu'embarrasser sa reconstitution intérieure ? En tous cas, la nouvelle, si extraordinaire qu'elle parût d'abord, ne pouvait pas être mal vue de l'opinion italienne et nationale. L'opposition à la monarchie de juillet ne

s'était-elle pas échauffée quelquefois, contre le roi Louis-Philippe, contre Guizot son dernier ministre, au feu italien ? et les événements du 23 et du 24 février, à Paris, n'étaient-ils pas aussi un contre-coup des événements tout italiens de Palerme au mois de janvier 1848 ?

La Révolution parisienne de février fut en Italie comme un vent impétueux tombant sur un brasier. Les impatients, les exaltés, poussèrent sans trop de réflexion un immense cri de joie. Les modérés accueillirent la nouvelle avec plus d'inquiétude. Ils ne croyaient point encore l'Italie prête à des éventualités qui peut-être se présenteraient tout à coup. Pouvait-il maintenant être question pour les princes de marchander les concessions ? Les radicaux étaient forts de l'exemple de la France. Celle-ci était passée du gouvernement constitutionnel à la république ; n'était-ce pas le moins que l'Italie fit un pas à sa suite et entrât résolûment dans le gouvernement constitutionnel ? Les princes en étaient persuadés ; mais contenteraient-ils avec cela les plus impatients et les plus radicaux ?

Charles-Albert, le premier, chercha à faire face à ces difficultés nouvelles ; il promulgua le 4 mars sa constitution déjà préparée, et prit un nouveau ministère à la tête duquel se trouvait le comte César Balbo et des hommes comme le marquis Pareto de Gênes, aux affaires étrangères, et le comte Sclopis, jurisconsulte et économiste distingué, à la justice. Les démocrates de Gênes ne se montrèrent pas trop satisfaits. Mais l'opinion générale approuvait Charles-Albert ; en appelant de nouveaux soldats sous les drapeaux, contre l'Autriche ou contre la révolution française, on ne le savait pas trop encore cependant, il rencontra la même adhésion.

Le roi de Naples, Ferdinand II, était dans une position moins simple, mais qui lui permettait davantage, peut-être, de jouer avec les difficultés, quoique ce fût bien dangereux. A Palerme, le gouvernement provisoire composé, à la suite des événements, d'hommes comme Settimo Ruggiero, ancien contre-amiral et vétéran de la liberté, et Pierre Lanza, écrivain distingué, refusait de reconnaître la constitution récente qui soumettait la Sicile à Naples, et demandait, assez imprudemment d'ailleurs, un parlement et un gouvernement séparés avec l'union personnelle seulement, sous le roi Ferdinand. Le roi de Naples consentit à une concession nouvelle à Naples ; il s'engagea à nommer les pairs sur une liste de trois candidats élus, mais il obtint ainsi de son ministère de s'opposer à la séparation politique de la Sicile, et il fit même continuer par la garnison de la citadelle de Messine, encore en son pouvoir, le bombardement de la ville. Il comptait sur cette

opposition des deux rives du phare pour venir à bout, à l'aide de circonstances favorables, de l'une et de l'autre.

Pie IX, lui, poussé par les événements, par les manifestations et par Rossi devenu, d'ambassadeur français, son propre conseiller, revint au contraire à ses premiers errements, avec plus de résignation cependant que d'enthousiasme. Il prit un ministère presque entièrement laïque (10 mars), et promulgua aussi, le 15 mars, une constitution appropriée à la situation particulière des États romains. Sous le nom de statut fondamental pour le gouvernement temporel de l'État de l'Église, elle créait une chambre des pairs à la nomination du pape, et une chambre des députés avec suffrage censitaire. Toute la Péninsule indépendante était constitutionnelle.

Ces constitutions modérées étaient viables, quoique un peu hâtivement élaborées. Celle même de Rome, bien qu'entravée par le pouvoir politique du collège des cardinaux, érigé au-dessus des deux autres assemblées ordinaires, pouvait peut-être aussi fonctionner avec de la bonne volonté et quelques améliorations. Beaucoup de catholiques mêmes le croyaient. Le soin de diriger les nouveaux gouvernements était confié aux hommes de la première heure, libéraux constitutionnels, vétérans de la liberté, des luttes de 1821 et 1831, écrivains éclairés pour la plupart, sur la modération desquels on pouvait compter. « Nous nous plaignions, » écrivait M. d'Azeglio, le 23 mars, « que votre gouvernement retardât le mouvement italien. Vous nous menez ventre à terre. Avec cela nous ne serons pas désarmés, j'espère. Les gouvernements ont pris soin de satisfaire l'opinion publique, les populations ont fait preuve de bon sens, de sens pratique. »

Il y avait bien, çà et là, quelques symptômes de trouble. Dans les Marches, à Turin, à Gênes, à Naples, les jésuites qui avaient dominé dans les gouvernements précédents, étaient obligés de partir sous les menaces populaires. Mais, si l'Italie nouvelle trouvait des encouragements aussi bien en France maintenant, qu'en Angleterre, elle ne pouvait cependant espérer davantage contre l'Autriche. Le manifeste du gouvernement provisoire de la République française, écrit par Lamartine, garantissait les précieuses conquêtes faites, mais rien de plus. « Si les États indépendants de la Péninsule, disait-il, étaient envahis ; si l'on imposait des limites ou des obstacles à leurs transformations intérieures ; si on leur contestait à main armée le droit de s'allier entre eux pour consolider la patrie italienne, la République française se croirait elle-même en droit d'armer pour protéger ces mouvements légitimes de croissance et de nationalité des peuples. »

Mais la liberté des États indépendants ainsi garantie, la question du Lombard-Vénitien était réservée. « Les traités de 1815, disait encore le manifeste, n'existent plus en droit ; toutefois les circonscriptions territoriales de ces traités sont un fait que la République admet comme base et comme point de départ dans ses rapports avec les autres nations ». Lord Palmerston, lui-même, qui avait envoyé à Naples lord Minto, pour tâcher d'aplanir le différend entre la Sicile et le gouvernement napolitain, s'appuyait, pour maintenir l'union, sur les traités de 1815 ; et il répondait au ministère piémontais de César Balbo, désireux de son appui, que le principal but du gouvernement anglais, c'était le maintien de la paix en Europe. Mais c'était sur ce terrain, en Italie, que l'ardente passion réunissait, dans toutes les classes et dans toutes les provinces, les esprits et les cœurs. Serait-il possible de la maîtriser ?

La diplomatie, par des échanges de notes entre lord Palmerston, la cour de Vienne et les cabinets italiens, s'efforçait encore de conjurer tout conflit qui pût amener la guerre, quand l'Europe apprit de nouveau qu'une révolution avait éclaté tout à coup, le 13 mars, à Vienne, et que le prince de Metternich, la veille encore opiniâtrement rebelle aux instances de l'ambassadeur anglais, était en fuite. Un nouveau ministère était formé ; il promettait une constitution à la monarchie autrichienne, et, par conséquent, il pouvait faire espérer à la Lombardie un traitement qui la consolât, au moins de la dépendance, par des libertés politiques intérieures. Les hautes classes lombardes, un peu effrayées par la proclamation de la république en France, tendaient à se modérer et pouvaient peut-être se trouver satisfaites ; mais, le 17, la nouvelle de la révolution de Vienne arrivait à Milan, et, le 18, le peuple milanais soulevé posait la question de l'indépendance.

Le vice-roi Reynier était parti déjà pour Vérone ; et, le 18, au matin, le vice-gouverneur O'Donnell, du palais du gouvernement qui se trouvait situé à l'extrémité orientale de la ville dont le dôme occupe le centre, faisait afficher que l'empereur d'Autriche, en même temps que la représentation de ses autres sujets allemands et slaves, convoquait, pour le 3 du mois de juillet suivant, l'assemblée centrale du royaume lombard-vénitien. Mais, dans la nuit, un comité formé du podestat, comte Casati, de quelques jeunes gens de bonne famille, Correnti, et d'hommes d'action, Borromeo et Cattaneo, s'était formé ; et aussitôt, dès le matin, sur des affiches qui portaient ces mots : « Il momento è venuto », les bourgeois et le peuple se répandaient comme une inondation dans les rues ; les femmes de toutes

classes, gentil donne et autres, étaient aux balcons, aux fenêtres, agitant les drapeaux et jetant les cocardes aux trois couleurs, surtout à la place du Dôme, dans la rue des Esclaves qui est derrière, et sur la place des Marchands ; dans le vieux Milan, au Broletto, siège des autorités municipales, on distribuait des armes, on faisait des barricades.

Le podestat, comte Casati, vint pour calmer l'émotion ¹⁶ ; on le porta vers le palais du gouverneur, qui fut envahi, et le comte O'Donnel, au pouvoir des Milanais, fut obligé de décréter l'armement de la milice et de remettre la sécurité de la ville à la municipalité. C'était le premier acte d'hostilité. Radetzki lança alors du château, à l'extrémité nord-ouest de la ville, et de quelques casernes, plusieurs bataillons pour reprendre le palais du gouverneur et donner assaut au Broletto ; il les recouvra, après beaucoup de sang déjà versé ; et, le soir, se retirant au château, bâtiment massif, assez mal fortifié cependant, il se contenta d'occuper militairement les bastions, la place du Dôme et celle des Marchands, le Palais royal, la Police, l'Hôtel de ville, le Commandement, ainsi que les principales rues qui aboutissent à ces points principaux. Son but était de cerner et de diviser l'émeute. Ce fut une nuit solennelle ; la pluie tombait par torrents. Le peuple milanais s'arma, éleva silencieusement ses barricades ; les femmes, les enfants, entassaient les projectiles sur les toits des maisons. Le podestat Casati, partisan secret de Charles-Albert, était à sa maison de la Taverna, avec quelques nobles, quelques écrivains et des jeunes gens pleins d'ardeur ; il hésitait. Mais Cernuschi, Cattaneo, Terzaghi, formés déjà en comité de guerre, organisèrent la résistance. Le 19, au matin, Radetzki fit une sommation, et menaça la ville du bombardement et du sac ; on lui répondit en se jetant dans les rues au son du tocsin ; et, aux cris de : vive Pie IX ! le combat commença. Le premier jour, les Milanais ne cherchèrent qu'à couper les communications de l'armée. L'affaire la plus rude eut lieu sur la place de la Cathédrale, d'où un corps de Tyroliens, embusqué dans les galeries, faisait un feu plongeant et meurtrier. Les Milanais n'avaient pas encore beaucoup d'armes et manquaient de munitions. Le drapeau aux trois couleurs se trouvait arboré à la pointe du clocher du dôme. Le 20, la lutte se caractérisa.

Radetzki eut beaucoup de peine à garder ses communications avec les points occupés et les casernes très-distantes les unes des autres, à faire passer des munitions et des vivres aux corps engagés dans l'intérieur de la ville ; il lui fallait faire enlever chaque barricade sous un feu meurtrier parti

de toutes les fenêtres, et sous une grêle de projectiles lancés du haut des maisons. Il fut obligé d'abandonner successivement la Cathédrale et la Police ; un parlementaire vint de sa part proposer le soir un armistice de quinze jours ou le bombardement. Casati et les collaborateurs qu'il s'était adjoints penchaient à accepter ; les consuls étrangers protestèrent à l'avance contre le bombardement ; mais le comité de guerre et les combattants, exaspérés par les cruautés de quelques Croates, refusèrent tout armistice ¹⁷.

Le 21, l'insurrection gagna encore. La marquise de Trivulzio avec ses fils travaillait aux barricades, les combattants milanais s'étaient organisés sous des chefs. Les villages environnants commençaient à remuer pour venir au secours des bourgeois. Radetzki perdit le palais qui fut pillé, la caserne de Francesco qui fut emportée ; on commença à attaquer les bastions et les portes, entre autres la porte Ticinese, vers le midi, et la porte Tosa au nord-est, pour ouvrir les communications avec le dehors. Tous les citoyens de vingt à soixante ans vinrent s'inscrire sur les listes paroissiales ; on lança des ballons dans la campagne pour requérir du secours ; un armistice de trois jours, proposé par les consuls étrangers, fut encore repoussé. On arborait déjà aux balcons les trois couleurs en signe de victoire. Un envoyé de Charles-Albert vint offrir les secours de son maître. Casati, qui avait envoyé le comte Arese à Turin, voulait qu'on s'engageât immédiatement pour la réunion du Lombard-Vénitien ; le comité de guerre, qui comptait quelques républicains, ne promit que sa reconnaissance et attendit d'abord l'initiative de Charles-Albert. Casati et les albertistes, Pompeo Litta, Porro, Durini, s'érigèrent néanmoins en gouvernement provisoire, commencèrent à se saisir de l'administration, des finances, et annoncèrent la réunion d'un congrès pour prononcer sur les destinées du pays.

Le 22, Radetzki était menacé à la fois par la ville et la campagne. L'hôtel du Commandement, la porte Tosa, un bastion tombèrent au pouvoir des Milanais. Les insurgés de Como, de la Suisse italienne, de Monza, s'ingéniaient à combiner avec le peuple de Milan l'attaque des bastions. Les garnisons autrichiennes qui, vers le Tessin, semblaient menacer la frontière piémontaise, commencèrent à se replier devant le soulèvement qui devenait général. A Milan, Radetzki n'avait aucune nouvelle de ce qui se passait sur le Mincio, sur l'Adige, dans les grandes places fortes qui s'y élèvent, encore moins au delà dans la Vénétie. Si Charles-Albert se décidait tout à coup à passer le Tessin, l'armée autrichienne était perdue. Radetzki résolut de garder à son maître les quinze mille hommes qu'il avait à Milan. Le soir, il

entretint un feu continu et nourri de ses canons et de ses bombes du haut des bastions, et peu à peu fit rentrer ses troupes par les allées des remparts, et les concentra au château. Là, il alluma un grand feu de paille, de foin, de chariots et de bagages ; et, à la lueur d'une colonne de flammes qui éclairait toute la ville, les Milanais virent le maréchal abandonner le château par la route du nord-est, et, en cinq longues colonnes, battre en retraite, avec les familles des officiers, les employés, les otages, et plusieurs régiments italiens obligés sous peine de mort de suivre le reste. Milan était libre, mais l'armée autrichienne sauvée. On assure que le vieux feld-maréchal, âgé de quatre-vingt-deux ans, ne put s'empêcher de se retourner vers la ville qu'il abandonnait, en lui disant d'un ton menaçant : « Au revoir ! »

Le même jour, 22, le gouverneur autrichien Zichy abandonnait Venise ¹⁸ avec les bataillons allemands de sa garnison. La nouvelle des événements de Vienne étant arrivée le 16, la population avait déployé les trois couleurs ; tantôt applaudissant les bataillons italiens, tantôt huant les Allemands, elle commença à manifester. Le 17, déjà, elle avait demandé et obtenu du gouverneur la délivrance de Manin. Le 18, Zichy vint lire également, sur la place Saint-Marc, la promesse impériale d'une constitution ; on s'apaisait. Mais, à la nouvelle de l'insurrection de Milan, le 21, Manin rassembla un comité, et le lendemain 22, le peuple répandu de nouveau dans la ville au cri de vive Saint-Marc, demanda une garde civique. Zichy avait des munitions, un arsenal ; mais ses troupes n'étaient point sûres. A la suite de quelques collisions sans importance d'ailleurs, il abandonna le palais des Procuraties, sa résidence, sur la place Saint-Marc, et il laissa s'y installer la Junta civile et la garde civique. Mais, pendant ce temps, les ouvriers italiens de l'arsenal chassèrent le commandant de la marine. Le podestat, comte Correre, et quelques membres du conseil municipal. se rendirent alors auprès du comte Zichy et firent avec lui la convention en vertu de laquelle il abandonna avec les troupes italiennes la ville, les forts et le matériel, sans songer même à la flotte de guerre de Pola qui resta également à Venise. Tout s'était fait sans effusion de sang. Tandis qu'on cherchait aux Procuraties à installer un gouvernement provisoire favorable à Charles-Albert, Manin poussa sur la place Saint-Marc le cri de : vive la République vénitienne ! et il fut nommé président du nouveau gouvernement.

Le succès des insurrections contre-annonçait la guerre de l'indépendance ; elle éclata en effet aussitôt. Mais, sans préparation suffisante, n'était-elle pas prématurée ?

III

La guerre royale et nationale. — Custozza et Goïto ¹⁹.

Le contre-coup des insurrections de Milan et de Venise ressenti dans les différents foyers de l'Italie, à cette heure de passion exaltée, rendait la guerre inévitable, quoiqu'elle ne fût point préparée.

« C'est maintenant ou jamais, » s'était écrié Salvagnoli, le rédacteur de la Patrie à Florence, en apprenant l'émeute de Milan. Sous cette pression, le grand-duc publia une proclamation dans laquelle il disait : « L'heure de la complète résurrection (risorgimento) de l'Italie est arrivée ; personne ne saurait lui refuser le concours qu'elle demande. » Et il laissa partir des volontaires. La population des duchés de Modène et de Parme suivait l'exemple de Milan et de Venise. Devant leurs manifestations, le duc de Modène partit ; celui de Parme, en appelant à Charles-Albert, au grand-duc, au pape, promit une constitution et arbora les trois couleurs. Dès le 21 également, à Rome, une manifestation mêlée de moines, de femmes, d'enfants avait lieu à l'église d'Ara-Cœli au Capitole, et le général Durando, Piémontais qui avait servi en Espagne, devenu ministre de la guerre, commençait à organiser l'armée. « Ce jour-ci, » disait la Epoca, « la guerre à l'Autriche n'a pas été déclarée par le gouvernement, mais par le peuple ; » et des volontaires partaient, commandés, équipés même par des nobles, enflammés par des moines, entre autres par le barnabite Gavazzi au cri de : « Dio lo vuole ! »

Après tout, l'Europe elle-même paraissait ébranlée alors dans ses fondements : la république était à Paris, l'empereur d'Autriche et le roi de Prusse presque au pouvoir de l'émeute à Vienne et à Berlin. Les imaginations enthousiastes se représentaient déjà Pie IX comme un Alexandre III. Toutes les populations dans les villes s'armaient, à Florence, à Bologne, à Gênes, à Modène, à Parme, à Naples et en Sicile même, pour voler au secours des Lombards ; les villes de Brescia, Bergame, Vicence, Padoue, s'agitaient sous les Autrichiens. La croix du Saint-Père serait-elle le drapeau de cette sainte guerre de l'indépendance ? Cette guerre

trouverait-elle un chef militaire, une armée organisée, une épée pour conduire à la victoire tous ces dévouements ? Le 23, au soir, quand il apprit la délivrance de Milan, Charles-Albert se décida à jeter son épée dans la balance ; et, le lendemain matin, 24, ses premiers bataillons passèrent le Tessin.

Charles-Albert avait-il tout récemment encore obtempéré sincèrement aux conseils de modération de l'ambassadeur d'Angleterre, Abercromby, à Turin, et même peut-être résisté aux tentations dont le comte Arese, noble lombard, et le comte Martini, réfugié, l'avaient obsédé lui et son ministère ²⁰ ? Le 22 encore, le ministre des affaires étrangères du Piémont donnait à l'envoyé autrichien, comte de Buol-Schauenstein, de bonnes paroles, quand la nouvelle de la délivrance de Milan arrivée le 23 motiva une réunion du conseil des ministres. Le 24, une proclamation de Charles-Albert était affichée en faveur de ses frères. « L'Italie, » disait-elle, « était en mesure de se suffire (farà da se) ; » les premiers ordres pour le départ étaient donnés le même jour, et le roi, après avoir dit à l'ambassadeur Abercromby qu'il ne voulait pas voir l'exemple de la France suivi à Turin, annonçait à l'ambassadeur autrichien, qui partit, sa résolution, et prenait le commandement. Le 26, la première brigade piémontaise était déjà à Milan, et Charles-Albert, lui-même à Pavie le 29. Il ne demandait rien encore ouvertement pour lui et répondait seulement aux envoyés de Modène, qu'il fallait « songer à la patrie et éviter toutes les divisions qui pouvaient rouvrir à l'étranger les portes de la patrie ».

Si, deux jours plus tôt, Charles-Albert avait cru voir « l'astre qu'il attendait », la guerre eût peut-être été terminée d'un coup. Il eût été difficile à Radetzki, surpris par une armée régulière en sortant de Milan, d'opérer sa retraite promptement et en bon ordre, à travers un pays soulevé dont les bandes de volontaires commençaient déjà à apparaître, à détruire les ponts et à ouvrir les canaux. Mais, grâce à ces deux jours de retard, Radetzki, après un engagement sans importance, à Marignan, contre quelques bandes de volontaires, put traverser l'Adda en bon ordre, ramasser les garnisons de Brescia, de Crémone, repasser l'Oglio, la Chiese, et arriver le 28 sur le Mincio, au lac de Garde.

Dans un moment où l'audace était encore de mise, Théodore Lecchi, nommé général des troupes lombardes à Milan par le gouvernement provisoire, proposa au roi, dès le 26, de ressaisir l'occasion perdue. Il s'agissait de descendre le Pô, sur des pyroscaphes, avec une colonne de

l'armée sarde pour s'emparer de Mantoue, ou au moins couper la retraite à Radetzki, et d'envoyer quelques régiments au secours des volontaires qui commençaient à arriver, pour menacer le Tyrol italien, tandis que le gros de l'armée marcherait sur le Mincio en ligne directe. Le roi Charles-Albert, militaire savant, ne crut point, et avec raison, que l'on pût arriver en nombre suffisant sur l'Adige avant les Autrichiens. Radetzki, en effet, suivi seulement par quelques bandes mobiles, prenait position le 30 dans le redoutable quadrilatère formé par les forteresses de Peschiera, de Vérone, de Mantoue, de Legnano, clef stratégique de la haute Italie, à portée de concentrer les garnisons de Vicence, Trévise, et de recevoir même des secours préparés par l'Autriche. Il fallait une guerre en règle.

Charles-Albert, pour affronter cette entreprise, n'avait sous la main qu'une armée de 25,000 hommes et les réserves dont il avait ordonné la levée. Cette armée, quoique assez bien exercée, n'était pas suffisamment équipée, pas très-bien pourvue d'officiers ; le service de l'intendance y était à peine organisé, et elle contenait trop de nouvelles recrues. On comptait, il est vrai, que l'enthousiasme allait enfanter des miracles. A Rome., les princes s'enrôlaient, les moines donnaient de l'argent. On racontait que la princesse Christine Trivulze Belgiojoso, autrefois bannie, connue par son libéralisme dans la société parisienne, débarquait à Livourne avec un régiment napolitain ; elle allait entraîner le centre de l'Italie.

Ce n'était pas trop que l'Italie tout entière, princes et peuples, se levât comme un seul homme. Mais les souverains n'étaient point complètement d'accord avec leurs peuples, et moins encore entre eux. Charles-Albert, qui venait au secours du Lombard-Vénitien, tout en ajournant la manifestation de ses désirs, aurait voulu être sûr de ces populations qui hésitaient aussi à se donner à lui. Il avait vu avec déplaisir la république proclamée à Venise par Manin, bien que, d'après la déclaration même du gouvernement provisoire, il n'y eût rien là de définitif. Dès l'arrivée de Charles-Albert en Lombardie, il s'éleva quelques dissentiments : les Lombards étaient mécontents qu'un Piémontais, Sobrero, fût mis au ministère de la guerre ; le roi voyait avec peine à l'armée lombarde l'uniforme vert aux couleurs de l'Italie. Les Italiens dans leur enthousiasme fixaient déjà aux hauts sommets du Brenner la limite de l'Italie. Charles-Albert, plus prudent, était encore fidèle à la devise de sa famille : « manger l'artichaut feuille à feuille. » Satisfait de s'assurer la ligne du Mincio, du lac de Garde et des collines du Stelvio, il ne voulait point mettre contre lui la Confédération germanique en

envahissant le Tyrol ; et, en respectant la Vénétie, il espérait ménager toutes les puissances. Sa diplomatie n'allait point à l'enthousiasme lombard.

Les autres souverains italiens, qui avaient peu d'avantages positifs à retirer de la guerre, partageaient bien moins encore l'entraînement de leurs peuples. Si Charles-Albert, après une guerre heureuse, fondait au nord un puissant royaume, qui unirait à Milan par les deux villes de Gênes et de Venise les deux mers Adriatique et Toscane, ne pèserait-il pas sur eux comme l'Autriche même ? Rossi disait en vain : « Le mouvement national et guerrier qui emporte l'Italie est une épée ; ou Pie IX prendra résolûment cette épée en main, ou la révolution la tournera contre lui. » Pie IX hésitait ; les événements français l'avaient tout à coup posé en précurseur, presque en complice d'une révolution non pas seulement italienne, mais européenne. Devait-il pousser à l'ébranlement général, lui qu'on regardait comme la clef de voûte de l'ordre ? Père des fidèles, pouvait-il patronner la guerre même de l'indépendance ? Souverain du centre de l'Italie, était-il de son intérêt de favoriser la formation d'un royaume du nord, contre lequel d'anciens papes avaient lutté ? Il laissa, ne pouvant faire autrement, les volontaires se réunir. Il consentit à la réunion d'une armée de dix-sept mille hommes, et accepta pour la commander le Piémontais Durando, qui avait servi en Espagne.

Cette petite armée était composée de troupes régulières et de volontaires. On y voyait comme colonel Massimo d'Azeglio, qui, de peintre et poète, passé publiciste, devenait maintenant soldat. Le pape prétendait n'envoyer cette armée que jusqu'à la frontière pontificale : « Puisse le Seigneur, disait-il, faire descendre sur vous cet esprit de conseil, de force et de sagesse dont le principe est la crainte de Dieu, afin que nos yeux voient la paix régner sur cette terre d'Italie que, si dans notre charité universelle pour le monde catholique tout entier nous ne pouvons appeler la plus chère, Dieu a voulu cependant mettre le plus près de notre cœur. » Mais comment pouvait-il espérer arrêter une armée ainsi composée ?

Le grand-duc de Toscane, prince autrichien, peu disposé à porter les armes contre sa maison, voyait avec crainte le roi de Sardaigne désiré à Parme et à Modène, pour remplacer les souverains de ces pays. Ce fut avec peine qu'il détacha quelques régiments de sa petite armée, et les envoya sur le Pô avec les volontaires, sous le commandement d'abord de Ferrari et ensuite de Laugier.

Le roi de Naples était certainement le moins bien disposé pour la guerre d'indépendance. Le 13 mars, il avait dû faire sortir du ministère de Serra Capriola le démocrate Salicetti, qui le voulait mener trop loin. Mais celui-ci, plus dangereux dehors que dedans, faisait maintenant de la guerre le principal motif de son opposition. Situation difficile que celle du roi ! Voyant avec déplaisir la Sicile réunir, justement alors pour se séparer (15 mars), un parlement national qui allait peut-être prononcer sa déchéance, il était beaucoup plus tenté de reconquérir pour lui la Sicile, que d'aider à déposséder l'empereur d'Autriche, en faveur de la république, surtout du roi de Piémont, dont, croyait-il, un des fils convoitait la Sicile, peut-être même son propre trône. La nouvelle de l'expulsion des Autrichiens, puis l'arrivée du vétéran du libéralisme autrichien à Naples, Guillaume Pepe, le désarmèrent devant l'opposition. Le 25 mars, le prince Félix de Schwarzenberg, ambassadeur autrichien, était obligé de quitter Naples devant les manifestations hostiles. Le 3 avril, le roi formait un nouveau ministère avec l'historien Carlo Troja, en promettant de participer à la guerre, de laisser à la chambre le droit de refondre la constitution et de donner le suffrage universel. « Je suis, » disait-il, « Italien et soldat. » Ayant grand-peine à résister déjà aux républicains qui parlaient de le renverser, il autorisa même la formation d'une armée d'expédition de quinze mille hommes pour la guerre d'indépendance sous le commandement de Pepe, et le départ de sa flotte pour l'Adriatique. Mais, dans son embarras, il prétendait envoyer ses troupes aux Lombards, non au roi Charles-Albert, et l'on ne savait pas trop à quelle intention il dirigeait sa flotte dans les eaux de Venise.

L'Italie ne pouvait pas beaucoup plus compter sur l'appui énergique ou désintéressé des deux seules puissances qui ne fussent pas contraires à sa levée de boucliers. Lord Palmerston, effrayé de l'ébranlement produit par la révolution, et aussi plein de défiance contre la République française qu'il s'était montré animé de jalousie contre Louis-Philippe, faisait dire à Naples et à Turin : « Le conflit dans lequel le Piémont se jette est d'un succès douteux, et le principe au nom duquel il a commencé, non moins dangereux²¹. »

La France républicaine, d'abord fort embarrassée chez elle, était divisée. Quelques exaltés eussent appuyé volontiers la guerre d'indépendance, mais beaucoup moins alors l'ambition de Charles-Albert. Quant au Gouvernement provisoire avec Lamartine, il commença à réunir un corps

d'observation de vingt mille hommes vers les Alpes. En cas d'une défaite du Piémont, qui eût amené l'Autriche aux Alpes, ou d'une victoire de Charles-Albert qui lui permît de fonder un grand État, c'était prudence. Peut-être, après Lamartine, Bastide, ministre des affaires étrangères, se montra-t-il plus disposé à offrir son concours, en ne cachant pas d'ailleurs sa préférence dans le Lombard-Vénitien pour la forme républicaine. Mais quelques émigrés ou républicains seuls en Italie, Mazzini entre autres, désiraient, et même peu vivement, dans leurs affaires, l'intervention française. Charles-Albert n'en voulait absolument pas ; roi, il repoussait l'appui d'une république. C'était sur ses bons offices ultérieurs, sinon sur son concours présent, qu'il comptait. L'enthousiasme général d'ailleurs, et un instinct trop développé par l'expérience, n'admettaient point alors dans une guerre contre l'étranger les secours de l'étranger. C'était tout au plus un dernier recours dont on ne voulait point se priver en cas de défaite ²². En attendant, le patriotisme avait ses illusions pardonnables, mais dangereuses. On répétait, après Charles-Albert : *Italia farà da se*, « l'Italie fera par elle-même ». On allait même parfois plus loin : « L'Italie, s'écriaient quelques-uns de ses journaux, l'Italie n'a besoin de personne. Cette fois, elle ne demandera rien aux autres, elle donnera même beaucoup à tous. » La parole était aux faits.

Le 6 avril, Charles-Albert, à la tête de quarante mille hommes donna l'ordre de marcher sur le Mincio, qui forme du côté de la Lombardie la ligne du quadrilatère occupé avec les mêmes forces à peu près par Radetzky. Appuyé sur Vérone et sur l'Adige, celui-ci était dans une position admirable pour la résistance, mais non sans quelque danger. Zucchi, général en chef nommé par les Vénitiens, commençait à menacer sa retraite sur la Piave, en occupant Vicence, Trévise, Padoue, etc. ; Durando, qui avait concentré les troupes romaines à Bologne, le 5 avril, ne pouvait ni ne voulait plus contenir son armée. Il ordonnait que les soldats portassent la croix du Christ sur la poitrine, et, au cri de :

« Dieu le veut ! » obéissant en réalité aux ordres de Charles-Albert, et avec le consentement du ministère romain, il commençait sa marche vers le Pô. Enfin, des volontaires lombards, assez mal disciplinés d'ailleurs, se rassemblaient à Brescia sous le commandement d'Allemandi pour se jeter, par le lac de Garde, dans le Tyrol italien, couper Radetzki de Trente, qui remuait déjà, et donner la main aux insurgés de la Vénétie.

Le 8, le roi Charles-Albert dirigea son aile droite sur Goïto et sa gauche sur Monzambano, situés sur la droite du Mincio. Il n'y eut qu'un petit engagement à Goïto, petit village au nord-ouest de Mantoue. Le colonel Alex. de la Marmora, à la tête de deux bataillons de bersagliers, et le colonel de deux bataillons d'infanterie de marine délogèrent une compagnie de chasseurs autrichiens qui repassa le Mincio. Le lendemain 9, l'armée piémontaise franchissait le Mincio à Goïto et plus haut à Monzambano. On s'attendait, dans le quadrilatère, à une bataille générale ; mais, le 10, Radetzki jeta les troupes nécessaires dans Peschiera et dans Mantoue, se replia sur l'Adige et abandonna à son ennemi la ligne du Mincio en envoyant quatre mille hommes à Trente pour maintenir le Tyrol par la terreur. Surveillant sévèrement le pays, faisant fusiller les déserteurs et les prisonniers, il attendait le corps de réserve autrichien qui se formait derrière lui sur l'Isonzo.

Pouvait-on, dans cette guerre de l'indépendance, mêler habilement la tactique et l'enthousiasme, employer les volontaires et les soldats réguliers ? En faisant soutenir les quatre mille volontaires d'Allemandi, que l'arrivée de quelques régiments italiens déserteurs de l'Autriche rendaient plus solides, par des régiments piémontais, et en précipitant sa marche sur l'Adige, malgré les garnisons de Peschiera et de Mantoue, le roi faisait courir peut-être autant de risque à Radetzki qu'il en courait lui-même. Charles-Albert ne le voulut point. Il croyait, et c'était aussi prudence, devoir ménager la seule armée de l'Italie ; en second lieu, autoriser par la présence de ses soldats l'entrée des volontaires dans le Tyrol, qui faisait partie de la Confédération germanique, c'était mettre même l'Allemagne contre lui. Il prit le temps de construire un pont solide à Goïto, établit lentement son armée sur la rive gauche du Mincio, étendit sa ligne de Mantoue à Peschiera et commença à investir cette place que dominant quelques hauteurs voisines. Radetzki put faire rejeter de Trente, par des jours d'orage, dans le Tonno et le lac de Garde, les 19 et 20, les légions mal armées et mal disciplinées d'Allemandi.

Le 27 seulement, fortement établi sur la rive gauche du Mincio, quoique trop étendu de Mantoue à Peschiera, Charles - Albert reprit l'offensive. Il fallait agir. Pressé par l'envoyé du pape et par celui de Naples de conclure une ligue politique, aimant mieux remettre cette affaire après la guerre, il voulait avoir la direction de celle-ci. Au point de vue militaire, c'était raisonnable ; mais au point de vue politique c'était périlleux pour l'entente

commune. Pie IX, en apprenant l'ordre du départ de Durando à Bologne, fit insérer dans la Gazette de Rome, le 10, ces mots : « Quand le pape veut manifester ses sentiments, il parle lui-même et ne le fait pas par la bouche d'un subalterne. » Les sentiments du patriote Pie IX commençaient à être agités par les scrupules du pontife. « Homme doux et bon prince, » dit Farini, « Pie IX était surtout prêtre et pape. Convaincu qu'il était le successeur du Christ sur la terre, et croyant que la conservation de ses États était nécessaire à l'accomplissement de sa mission, il avait cru par des réformes nécessaires pouvoir contribuer à relever son autorité et celle de la religion en les conciliant avec les progrès du temps. Mais le prêtre chez lui primait le patriote, et le pape l'emportait sur le prince. » Charles-Albert, d'autant plus décidé à agir, fit prier le pape de revenir sur cette sorte de désaveu. Les Toscans et les Modénais, enfin arrivés au nombre de huit mille, prenaient position au sud de Mantoue, à Governolo ; Durando, après avoir passé le Pô, se dirigeait sur Padoue pour aller soutenir la petite armée vénitienne de Zucchi contre l'Autrichien Nugent, qui amenait l'armée de réserve autrichienne.

Ces précautions prises, Charles-Albert, le matin du 29, fit sortir ses bataillons des positions de Villa Franca et de Somma Campagna entre Peschiera et Vérone, et marcha sur la hauteur de Pastrengo qui protégeait Vérone. Le roi, sur son armée de quarante mille hommes, en mit à peu près en mouvement vingt-quatre mille. Il montra dans le combat, conduit par un de ses généraux, autant de hardiesse que de sang-froid et mit un instant l'épée à la main pour ramener un régiment. Le président du ministère, Balbo, était présent à la bataille. Après un combat de six heures, avec perte de quatre cents hommes de part et d'autre, les Autrichiens abandonnèrent la position, laissèrent Peschiera isolé, et commencèrent à découvrir, mais en partie seulement, Vérone. Radetzki ne voulait point encore de bataille.

On n'eut pas le loisir de s'applaudir de ce succès. Le même jour 29, Pie IX, en désaccord depuis quelque temps, avec son ministre, le cardinal Aldobrandini, sur le rôle de son armée, apprenant le passage du Pô par Durando le 25, sans avoir prévenu même ses plus intimes, dit-on, rompit tout à coup avec le rôle qu'on avait espéré lui voir jouer.

D'une part, on avait voulu par des manifestations de la place publique peser sur lui, le 27, pour l'amener à rappeler son nonce de Vienne ; d'autre part, quelques représentants du parti grégorien, peut-être les ambassadeurs d'Autriche et de Russie, lui avaient fait craindre un schisme en Autriche,

même en Allemagne. Invoquant la conduite de ses prédécesseurs et la sienne, au commencement de son pontificat, il dégageait donc sa responsabilité de toute participation aux derniers événements ; il se refusait, comme père de tous les chrétiens, à se mêler à la guerre entreprise contre les Autrichiens, puisqu'il était dans l'impossibilité d'empêcher ses sujets d'y prendre part. Se rappelant qu'il était pontife et oubliant qu'il était souverain, il protestait que tous ses efforts « tendraient à étendre chaque jour davantage le royaume de Jésus-Christ qui est l'Église, et non à reculer les limites de la souveraineté temporelle ». Cette encyclique, témoignage certain d'une grande hésitation, sinon d'une retraite définitive, n'en était pas moins de nature à décourager les modérés et à exaspérer les exaltés. Si quelques radicaux, comme Fiorentino, traitaient déjà Pie IX de traître, des modérés, comme M. d'Azeglio, s'écriaient : « Cette encyclique est tombée au milieu de nous comme une bombe ; l'armée en a été presque dissoute. » « Vous avez effacé, » s'écria le père Ventura en s'adressant aux conseillers du Saint-Père, « les plus belles pages de l'histoire ecclésiastique du dix-neuvième siècle ; vous avez empêché le pontife d'accomplir sa plus magnifique mission temporelle, vous avez arraché à Pie IX la gloire de donner son nom à son siècle. »

Plus triste fut encore la prise d'Udine par l'Autrichien Nugent sur l'Italien Zucchi et sa marche sur la Piave avec trente mille hommes de réserve. Elle donnait de l'espoir à Radetzki.

Le 1^{er} mai l'émeute, grondant pour la première fois sous le balcon du Quirinal, tenta d'enlever Pie IX aux influences qui lui avaient dicté l'allocution du 29 avril ou même de lui arracher le gouvernement. Mais Mamiani se jeta au-devant des émeutiers, en promettant un ministère libéral sans prêtres et un programme de guerre. En effet, Pie IX écrivit à l'empereur d'Autriche, le 3, pour l'engager à renoncer volontairement à une domination « qui ne pouvait être ni durable ni glorieuse ». Tout en laissant la présidence du conseil au cardinal Soglia, il appela décidément un laïque (4 mai) au département des affaires étrangères. C'était Mamiani, écrivain distingué et proscrit depuis 1831, auteur d'ouvrages philosophiques mis à l'index, esprit fin, assez résolu, qui s'adjoignit des ministres laïques et prit pour sous-secrétaire d'État l'historien Farini. Pie IX allait-il laisser le gouvernement temporel en des mains laïques pour se résoudre à n'être que pontife et, comme tel, à gouverner sans régner dans ses États ? Le célèbre Gioberti, après avoir traversé au milieu de triomphes toute l'Italie, arriva

alors à Rome. Reçu avec transport, il recommanda la conciliation des devoirs du prince et de ceux du père des croyants. « On verrait, disait-il, les miracles de la parole achever ceux que commençait l'épée. », Le pape, effrayé déjà de se voir érigé en glorieux réformateur, en protecteur religieux d'une république italienne et universelle, le reçut avec la complaisance un peu ironique qui lui était familière ²³. En attendant et non sans difficulté, Mamiani obtint la convocation des corps représentatifs pour le 5 juin et s'occupa d'organiser une ligue des princes italiens.

Le gouvernement resta deux mois au pouvoir de ce ministère ; Pie IX, se contentant de régner, laissait les troupes faire la guerre. Le roi de Naples, entraîné par le même mouvement, autorisa Pepe à partir à la tête de seize mille hommes et promit de le faire suivre bientôt d'un autre corps de vingt-quatre mille hommes ; il accrédita des chargés d'affaires auprès du pape et auprès du roi de Sardaigne pour une ligue, et convoqua l'assemblée des députés de son royaume pour le 15 mai, tout en enjoignant à Pepe, décidé peut-être à n'en rien faire, de ne pas dépasser le Pô sans ses ordres.

Le moment décisif approchait. Parme, qui chassait son duc, et Modène, qui l'avait déjà chassé, se donnaient définitivement à Charles-Albert. A Milan, le gouvernement provisoire albertiste, malgré quelques républicains qui voulaient attendre, essayait de discipliner les volontaires pour constituer une réserve et appelait la Lombardie à voter à la fin du mois (29 mai) sur ses destinées. Charles-Albert sentait le besoin de décider le vote par quelques succès avant l'arrivée du corps de réserve autrichien ; les émigrés à Milan, Mazzini entre autres, quoiqu'il mît d'abord beaucoup de modération dans sa propagande, commençaient à se plaindre des circonspections et des lenteurs de cette guerre royale. Le roi résolut encore d'agir. « Les politiques et les stratégistes de café, » dit plus tard Balbo, « en lui montrant Venise délivrée, l'arrivée des volontaires de Durando et l'approche des autres, croyaient facile la délivrance de l'Italie jusqu'à l'Adriatique, la chute de l'Autriche. »

Il fallait ou battre ou tourner Radetzki, qui occupait devant la ville de Vérone une suite de collines qui lui permettaient de couvrir la ville et de rester maître du haut Adige. Charles-Albert attaqua, le 6 mai au matin, aimant mieux aller droit à l'ennemi, le petit village de Santa-Lucia situé à l'extrémité sud-ouest de cette ligne, pour couper les Autrichiens de la ville ou les y rejeter en partie. La position des Autrichiens était bonne, défendue par cinq mille hommes, et le village de difficile accès, à cause des bois

d'oliviers et des jardins entourés de murs qui le rendaient aisé à défendre. Le dixième bataillon de chasseurs et un bataillon de grenadiers de l'armée italienne y firent bravement leurs preuves ; le duc de Savoie, héritier présomptif du roi, Victor-Emmanuel, les menait intrépidement au feu. Après un combat de trois heures, ils s'emparèrent du cimetière et arrivèrent au centre du village. Radetzki envoya d'abord pour le reprendre des secours pris de la forteresse ; ceux-ci n'ayant pas suffi, il engagea toute son infanterie disponible. Celle-ci regagna tout le terrain perdu, et, le soir, à quatre heures, Charles-Albert était obligé de donner le signal de la retraite. Il y avait cinq ou six cents morts de part et d'autre.

Nugent, qui amenait la réserve autrichienne, fut plus heureux encore quelques jours après contre l'armée romaine et toscane, commandée par Durando et Ferrari ; celle-ci, il faut le dire, plus improvisée qu'organisée, ayant dans ses rangs des moines armés de pistolets et de poignards et le fameux Caroccio du moyen âge, n'était pas très-sérieuse. Nugent, sans grandes difficultés, passa la Piave le 8, dispersa, sous Trévise révoltée, le corps indiscipliné de Ferrari le 9, et rejeta, le 20, Durando avec les débris de son armée vers Vicence, seule maintenant, révoltée aussi, entre lui et Radetzki. Charles-Albert, pour empêcher la jonction, n'avait plus espoir, même en Pepe, arrivé déjà un peu tard le 13 à Ancône. Il avisait à un autre plan, quand les événements insurrectionnels qui éclatèrent alors (15 mai), comme par une entente secrète, à Paris même contre la chambre républicaine, à Vienne contre l'empereur d'Autriche un instant obligé de quitter sa capitale, et surtout à Naples, exercèrent une influence considérable sur les opérations militaires du Nord.

Ce jour-là devait avoir lieu, à Naples, l'ouverture des chambres ; toute la ville était en émoi ; dans la formule du serment, le roi n'avait point fait mention du droit, conféré aux députés par le décret d'avril, d'étendre ou de modifier la constitution. L'assemblée préparatoire de la veille composée de représentants cependant généralement modérés, produits d'une élection d'ailleurs peu empressée de la part des ayants droit, avait été fort tumultueuse. Il s'agissait de s'entendre pour rétablir la formule du serment que devaient jurer le roi et le parlement, conformément aux promesses précédentes, et l'on n'était pas loin de tomber d'accord, quand, le lendemain, un certain La Cecilia, qui prétendait que les marins de la flotte française, alors dans le port, feraient cause commune, poussa aux barricades des Calabrais et des gens perdus (*gente perduta*), récemment venus à

Naples. Des députés se jetèrent d'abord entre l'émeute et le château royal. Le roi fit appel à ses troupes, puis les retira ; mais les barricades s'étendant bientôt dans toute la large rue de Tolède, qui va de la place du Palais-Royal à Capo di Monte, les troupes napolitaines et suisses vinrent se ranger devant le palais et au Largo Castello, place voisine de là. Au milieu de ces mouvements un coup de feu partit des barricades, et le combat commença vers midi. Les députés réunis au Monte Oliveto, la garde nationale, au milieu de l'émotion et des malentendus, ne savaient plus que faire. On se partageait.

Le roi, alors, prit le parti d'agir. Il envoya aux forteresses l'ordre de tirer sur la ville et à l'assemblée celui de se dissoudre. La résistance opposée par la garde civique et par l'émeute fut très-vive sur la place du Palais dont les hôtels furent pris d'assaut, et près de la barricade Saint-Ferdinand ; le palais Gravina sur le Monte-Oliveto, où étaient trois cents Calabrais, fut escaladé et réduit en cendres ; les Suisses, en débouchant par des rues obliques du Largo Castello sur les barricades, coupèrent en deux la rue de Tolède ²⁴ et emportèrent toutes les rues, non sans commettre avec les lazzaroni, qui prirent parti pour le roi, de grands excès. Le lendemain, un nouveau ministère, qui rappelait celui qui avait précédé le 3 avril, était formé et la réunion d'une nouvelle chambre ajournée. Le roi promettait, d'ailleurs, de rester fidèle à ses promesses précédentes et fit élire, en effet, le mois suivant, une nouvelle chambre. La victoire de Ferdinand était moins fâcheuse encore pour le royaume de Naples que ne le fut, pour l'Italie, l'ordre envoyé par lui à Pepe de faire rétrograder son armée et à la flotte napolitaine celui de revenir dans les eaux de Naples.

Charles-Albert, en effet, d'après un nouveau plan, venait de donner l'ordre au général Pepe (le 18) de passer le Pô et de se porter entre Radetzki et de Thurn, successeur de Nugent, déjà arrivé à Vicence. Le roi lui-même devait, en s'appuyant sur l'armée toscane de Laugier, aux environs de Mantoue, tenter une nouvelle attaque. Le 20, Pepe reçut la missive de Ferdinand. Poussé par l'enthousiasme des Bolonais, il se décida à désobéir ; mais il se convainquit bientôt qu'il ne pouvait entraîner son armée. Un des officiers, ne sachant quel parti prendre, entre l'ordre de son souverain et la cause de l'indépendance, se brûla la cervelle. Le 26, la plupart des régiments napolitains, déjà arrivés à Ferrare, donnèrent l'exemple de l'abandon de la cause italienne, et Pepe ne conserva bientôt plus avec lui

qu'une division d'infanterie, une de cavalerie et quelques canons, qu'il eut même beaucoup de peine à retenir, et avec lesquels il arriva à Venise.

Assuré désormais sur ses derrières, Radetzki fit venir la réserve de Thurn qui n'avait pu emporter Vicence, et résolut de prendre lui-même l'offensive.

Le 27, d'une part, on assurait à Radetzki que la cour de Vienne, alors fort empêchée entre les émeutes autrichiennes et le soulèvement de la Hongrie, était prête à céder la ligne du Mincio ; d'autre part, il avait lui-même de la peine à nourrir son armée depuis l'arrivée du général de Thurn, en tout cinquante mille hommes ; et la forteresse de Peschiera, bombardée par les Piémontais, commençait à faiblir. Le 27 au soir, laissant les hauteurs qui défendent Vérone au nord-ouest occupées et quatre mille hommes dans la ville, avec quarante mille hommes divisés en trois longues colonnes, il quitta Vérone et, par trois routes différentes, entre l'Adige à sa gauche et les lignes italiennes à distance de deux lieues à sa droite, il se dirigea au sud vers Mantoue. Il offrait le flanc à l'ennemi, mais sa marche était si bien conduite et les reconnaissances des Italiens si imparfaitement faites, qu'il ne fut point attaqué et entra dans la forteresse le 28 au soir. Son intention était de déboucher par Mantoue sur la rive droite du Mincio et de dégager le cours inférieur de cette rivière, gardé par les médiocres troupes de Laugier, puis d'enlever Goïto, ou, tout au moins, d'attirer Charles-Albert de ce côté, et de permettre ainsi à l'armée restée à l'entour ou au-devant de Vérone de ravitailler Peschiera, bombardée depuis le 23 et déjà à bout de vivres. Charles-Albert, conseillé par Bava inquiet, tomba dans le piège ; il donna l'ordre de faire repasser aussi, le 28, une partie de ses troupes sur la rive droite du Mincio par le pont de Goïto.

Le matin du 29, Radetzki commença ses opérations contre Curtatone et Montanara, occupés par les recrues et les étudiants toscans et modénais ; ces troupes improvisées firent heureusement bonne contenance et arrêterent les Autrichiens six heures, tant qu'elles eurent des munitions. Il y avait là des professeurs, des étudiants de Pise. Pilla, professeur de géologie, fut frappé par un boulet. Montanelli, professeur de droit, fut grièvement blessé et fait prisonnier. Radetzki paraît avoir manqué, cette fois, d'énergie ou de promptitude à marcher sur Goïto, dès que les Toscans de Laugier furent à la débandade. Charles-Albert eut en effet le temps de s'établir à Goïto et, le 30 au matin, il réunissait seize mille hommes contre Radetzki entre le Mincio et l'Oglio. Le même jour, un peu tard, à quatre heures, les trois colonnes de Radetzki s'avançaient au nord-est vers Goïto ; la première à droite fut

arrêtée par des batteries piémontaises disposées sur la rive opposée du Mincio, la seconde s'égara en faisant un long détour à gauche. Radetzki lui-même conduisait l'attaque du centre ; il s'avancait vers Goïto, culbutait une brigade, et menaçait de couper les Piémontais, quand un jeune capitaine arrivant à cheval avec un régiment des gardes, l'épée à la main, rallia la brigade, et quoique blessé jeta son régiment à la baïonnette sur l'ennemi culbuté à son tour ; c'était encore Victor-Emmanuel. Cependant le roi, à la rive du Mincio, se dressant froid et calme sur son cheval, faisait pointer les canons sur l'ennemi, qui cédait, et il ordonnait sa poursuite. Vainement Radetzki appela sa réserve. Il dut céder, se replia sous la protection des canons de Mantoue, et apprit que les Piémontais chargés du blocus de Peschiera avaient empêché les Autrichiens laissés à Vérone de se faire jour et ainsi forcé la citadelle à se rendre. Ces trois jours furent les plus honorables de la campagne pour les Italiens.

Le maréchal autrichien avait besoin de se relever. Le 29, le gouvernement provisoire de Milan, malgré les plaintes des républicains sur son insuffisance, avait obtenu des suffrages la réunion de la Lombardie au Piémont. Quelques jours après, les villes de Vicence, Padoue, etc. (3 juin), en faisaient autant. Radetzki avait de mauvaises nouvelles même de Vienne. Il prit une résolution hardie et heureuse. Le 2 juin, quittant de nouveau Mantoue et renvoyant une division à Vérone, il repassa l'Adige (le 5) par Legnano, et recula sur Vicence avec vingt-quatre mille hommes pour achever ainsi de débarrasser ses derrières et pouvoir, assuré de l'arrivée de nouveaux secours amenés par Welden, se porter de nouveau en avant. Il ne laissait sous Vérone que vingt mille hommes devant l'armée piémontaise. Charles-Albert n'osa ni attaquer la ligne laissée devant Vérone, ni se risquer au-delà de l'Adige, ayant derrière lui Mantoue et Vérone. Au lieu de cela, il se jeta assez inutilement sur le plateau de Rivoli, le 10, et s'en empara sans peine.

Le maréchal en profita. Vicence, qui avait déjà deux fois repoussé l'ennemi, était défendue par Durando, avec des troupes et une population bien disposées, mais très-mal armées, surtout en artillerie. Elles avaient voulu au Sud fortifier les monts Beriques (Berici), surtout à la Madona del Monte. Mais Radetzki s'en empara, grâce à des forces supérieures, et, dominant la ville, la menaça d'un bombardement. Il fallait capituler ou voir Vicence à sac probablement. Durando abandonna la ville avec les plus compromis, soldats, armes et bagages, et s'engagea à ne point servir avec

ses troupes, pendant trois mois, contre les Autrichiens. Quand Charles-Albert (le 13) se décida à attaquer les Autrichiens de Vérone pour effectuer le passage de l'Adige et secourir Vicence, l'avant-garde de Radetzki, déjà de retour, lui apprit qu'il était trop tard. On célébra en Italie la prise du plateau de Rivoli, de glorieuse mémoire ; on oublia que, maître de Vicence, s'embarrassant peu maintenant du Tyrol qu'il abandonna, et ralliant Welden, Radetzki avait sous la main soixante mille hommes.

La position était, en effet, bien changée au désavantage des Italiens. L'Autrichien Welden, arrivé avec de nouveaux renforts dans le Frioul, prenant Trévise et Padoue malgré Zucchi et ses volontaires, isolait Venise, et ne laissait plus à Pepe et au seul bataillon qu'il avait entraîné d'autre parti que de se jeter dans cette ville pour défendre la lagune, avec les fuyards napolitains ou romains. Charles-Albert était maintenant presque seul (l'armée romaine et l'armée toscane ayant été dissoutes), seul dans le quadrilatère avec Peschiera. Devant lui étaient Vérone, l'Adige, Mantoue et une armée plus nombreuse que la sienne, mieux conduite et plus disciplinée. Et, derrière lui, dans la transition entre les deux anciennes administrations et la nouvelle, le remaniement des impôts, le recrutement de nouvelles troupes avaient d'autant plus de peine à se faire, que les jalousies entre Milan, Turin, Gènes s'affichaient déjà, et que les mazzinistes et les républicains ne manquaient pas de tout blâmer, la conduite de la guerre et celle des affaires. Il ne pouvait donc plus être question pour lui de délivrer Venise où Manin, tout-puissant dans la ville et soutenu par tous ceux qui arrivaient, se servait des échecs du roi pour accuser sa bonne volonté et pousser malgré le désir de la plupart des vrais habitants à la république. Quelle résolution allait-il prendre ?

A Rome, à Naples et à Florence, même embarras pour la cause italienne, qui semblait d'abord avoir fait battre tous les cœurs à l'unisson.,

Il y avait évidemment une lutte sourde dans la capitale des États de l'Église entre le ministre laïque Mamiani et le gouvernement pontifical de Pie IX. Oh n'avait pu s'entendre surtout sur la rédaction du programme à lire le 5 juin à l'ouverture de l'assemblée romaine. Le cardinal Altieri avait ouvert les chambres avec un programme où il n'était question que de réformes pacifiques. Mais Mamiani, le lendemain, avait prononcé un discours dans lequel, faisant au pape l'honneur de le reléguer, comme père des chrétiens, dans les hautes sphères de la religion, il maintenait aux mains de Charles-Albert le commandement des armées de l'État de l'Église. De là,

démission offerte et acceptée, impossibilité pour le pape de trouver un autre ministère, par conséquent désordre et faiblesse. Le roi de Naples, lui, désireux maintenant de reprendre la Sicile après Naples, rappelait déjà quelques régiments napolitains d'abord prêtés à Charles-Albert ; on se plaignait à Florence du peu de dévouement du ministre Ridolfi.

Pour ce qui est des puissances étrangères, étaient-elles animées d'un véritable intérêt pour l'Italie ? Lord Palmerston, prenant auprès de l'Autriche la place que la France avait occupée avant 1848, poussait à la paix et à un arrangement ²⁵. En France, l'Assemblée nationale, dans sa séance du 25 mai, avait invité la commission du pouvoir exécutif à prendre pour règle de conduite son vœu unanime d'affranchir l'Italie ; mais le ministre des affaires étrangères, Bastide, était plus porté à secourir Manin que Charles-Albert. S'il offrait un secours à celui-ci, c'était en montrant ses défiances vis-à-vis de l'établissement d'une grande puissance dans le nord de l'Italie et avec le désir de voir l'unité s'y constituer sous forme fédérative. Charles-Albert refusait donc l'intervention républicaine à ces conditions, aussi bien que la médiation anglaise. Mamiani lui-même déclarait dans son discours que « la plus grande des infortunes qui pourrait arriver à la cause italienne serait la trop chaleureuse et la trop active amitié d'une grande nation » ; et bientôt la France, pendant quelques jours toute à ses discordes (journées de juin), et menacée de l'anarchie, n'allait plus être à même de la lui offrir.

Le roi de Sardaigne, ne voulant ni intervention ni médiation, fit venir ses réserves, restées jusqu'alors, et bien à tort, dans le Piémont ; il pressa la formation de l'armée lombarde et l'équipement des volontaires qu'il n'avait pas jusque-là fort activé. Grâce à cet effort, dans le courant du mois de juin, il avait quatre-vingt mille hommes sur le Mincio, tout en laissant encore, assez malheureusement, des garnisons à Parme, à Modène, à Bologne même. Mais Radetzki, grâce à l'arrivée d'un nouveau renfort venu du Tyrol, en avait autant ; et toutes les troupes de celui-ci étaient bien équipées et disciplinées, tandis que les derniers bataillons lombards étaient assez mal instruits et armés, et déjà moins ardents qu'au commencement de la guerre.

Les encouragements de l'Italie vinrent encore, au commencement de juillet, briller comme une dernière espérance sur l'armée piémontaise. Le 6 juillet, pendant que Pepe organisait la défense de la lagune, une assemblée réunie à Venise déclara se fondre dans le Lombard-Vénitien et installa un gouvernement favorable à Charles-Albert, à la majorité de cent vingt-sept

voix contre six. Manin, sur qui avait reposé tout le pouvoir, déclara sacrifier ses préférences sur l'autel de la patrie. Le gouvernement vénitien pouvait disposer de vingt mille hommes, mais seulement pour sa défense. Quelques jours après, le parlement sicilien, trop longtemps occupé de ces luttes intestines, élut décidément roi un des fils de Charles-Albert, le duc de Gênes.

Il fallait payer par la victoire un don de joyeux avènement. Charles-Albert, à Roverbella, entre Mantoue et Vérone, le Mincio et l'Adige, augmentait tous les jours sa droite vers Mantoue, qu'il espérait forcer comme Peschiera, aux dépens même de sa gauche toujours avec le général de Sonnaz à Rivoli. Au milieu du mois de juillet, les Modénais et les Toscans, revenus vers Governolo, cherchaient à terminer l'investissement de la place sur la rive droite du Mincio. Le roi lui-même, décidé enfin à agir, et tout en donnant la main des hauteurs bien fortifiées de Villa Franca à Sonnaz, pour surveiller Santa-Lucia et Vérone, vers le 20, se mit en devoir d'achever l'investissement de Mantoue sur la rive gauche, en s'étendant presque jusqu'au Pô. Radetzki, concentré depuis quelque temps à Vérone, saisit, pour reprendre l'offensive, le moment où il vit la ligne de son adversaire plus étendue que jamais du plateau de Rivoli aux environs de Mantoue, mais très-faible vers les collines du centre, à Somma Campagna et à Sona.

Charles-Albert s'occupait déjà de constituer le gouvernement du nord quand Radetzki, le 22 juillet, malgré une pluie torrentielle, mit de nuit ses masses en mouvement, pour reprendre le cours du Mincio. Il fallait percer la ligne de l'ennemi et s'emparer des hauteurs qui commandent l'Adige et le Mincio, et qu'occupaient insuffisamment les Piémontais. Le 23, au matin, la gauche de Radetzki s'étendit légèrement au sud vers Roverbella, pour surveiller le quartier général de Charles-Albert ; la droite se dirigea au nord sur Rivoli ; le centre, en colonnes nombreuses et fortement soutenues, se porta par la route qui va de Vérone à Peschiera sur les collines de Sona et de Somma Campagna. Le général de Sonnaz, qui commandait ce point affaibli, n'avait que douze mille hommes, Savoyards, et Toscans, pour résister à près de quarante mille hommes. Il fit abandonner Rivoli pour que cette aile ne fût point coupée, et, cédant, après une belle résistance d'ailleurs, à ces forces supérieures, il se rabattit sur Castelnovo, et permit ainsi aux Autrichiens de s'étendre sur leur gauche jusqu'aux hauteurs de Custozza qui menaçait Roverbella. Charles-Albert, de Villa Franca, vit lui-même

l'impossibilité de remédier immédiatement au vide qu'il avait laissé ; il abandonna le village de Custozza et livra le Monte Vento, qui touche au Mincio même, tandis que Sonnaz, menacé d'être coupé, repassa en reculant le Mincio avec sa division et s'établit sur la rive droite par Mozambano, dont il fit détruire le pont.

Le lendemain, dès le matin (24), le maréchal, profitant de son succès, donna l'ordre de franchir le Mincio sur deux ponts, pour s'établir à cheval sur la rivière, empêcher son adversaire de se réunir et l'attaquer avec l'avantage de cette position. Mais le roi, qui avait maintenu et concentré ses troupes à Villa Franca, sortit enfin de l'inaction et se dirigea sur les hauteurs qu'il avait abandonnées la veille, avant que Radetzki eût achevé son mouvement. Le général en chef, Bava, au centre, les princes de Savoie et de Gênes aux deux ailes, reprirent vigoureusement Custozza et Somma Campagna, après quatre heures d'engagement. L'échec de la veille était presque réparé. Le lendemain, dès le matin six heures, les Italiens recommencèrent le combat et montèrent à l'assaut de Sona et de Monte Vento pour rejeter l'ennemi dans le val du Mincio, vers Sonnaz qui avait occupé sur la rive droite les collines de Volta, parallèles à celles de Custozza. Radetzki était perdu si le mouvement réussissait ; mais les Piémontais étaient arrivés presque sans vivres aux hauteurs qu'ils avaient conquises, et le maréchal, pendant la nuit, repassa avec une partie de ses troupes le Mincio et donna à Vérone l'ordre d'envoyer de là une brigade sur le flanc droit des Piémontais. Il avait l'avantage d'avoir entre l'Adige et le Mincio toutes ses troupes sous la main, tandis que Charles-Albert sur la gauche du Mincio était presque séparé du général de Sonnaz établi à Volta sur la rive droite du Mincio.

Charles-Albert, le 25, voulait poursuivre néanmoins son avantage en enlevant aux Autrichiens Valeggio sur le Mincio, et il avait envoyé l'ordre à Sonnaz de l'attaquer de la rive droite, où il était à Volta, tandis qu'il l'attaquerait lui-même de Somma Campagna. C'était un jour d'étouffante chaleur ; l'armée de Charles-Albert avait beaucoup fatigué et peu mangé. Le duc de Gênes et le général Alphonse de la Marmora pénétrèrent d'abord jusqu'à Valeggio. Mais Sonnaz n'avait point reçu l'ordre du roi ; il n'agissait pas. Pendant ce temps, Radetzki, ayant réuni ses troupes, les jeta en nombre au-devant de Bava et du duc de Savoie qui descendaient de Somma Campagna. Bava ne tarda pas à s'apercevoir qu'au lieu d'attaquer l'ennemi, il allait être obligé de se défendre ; il reprit ses positions après

avoir déjà fatigué ses troupes. Les Autrichiens, en gravissant la montagne si disputée de Somma Campagna, perdirent quelques hommes par la chaleur ; Radetzki se montra au milieu de ses régiments et parla de donner l'exemple à la tête de ses grenadiers. Bava et les deux princes, attaqués en tête et en flanc, résistèrent jusqu'au soir ; mais ils furent enfin obligés d'abandonner la position même avec son village de Custozza, et de se rejeter en désordre, avec d'assez grosses pertes, à Villa Franca : c'était une défaite.

Le soir, à minuit, pendant que les Autrichiens reposaient sur le champ de bataille, Charles-Albert commença sa retraite sur la rive droite et se réunit à Goïto avec Bava, auquel il ordonna de se maintenir à Volta. Il voulait s'établir encore entre le Mincio et l'Oglio. Mais Radetzki, sans perdre de temps, fit passer le Mincio sur deux points à la fois et dirigea son centre sur Volta. Un combat affreux y eut lieu de nuit. On se disputa les maisons ; on combattit d'homme à homme. Les habitants s'en mêlèrent. Les Autrichiens, restés maîtres de la place, massacrèrent tout ce qui leur tomba sous la main. C'est en ce moment que des députés siciliens venaient offrir au fils du roi une couronne. Le duc de Gênes refusa avec une juste tristesse. Radetzki ne voulut laisser à l'ennemi ni le temps de s'établir ni celui de recevoir des secours. Le duc de Savoie et le duc de Gênes, par de brillantes charges de cavalerie, dans lesquelles les Piémontais ne se montrèrent pas inférieurs aux Autrichiens, s'efforcèrent de couvrir la retraite du gros de l'armée, dont plus d'un régiment était à la débandade. Charles-Albert ne put s'arrêter ni sur l'Oglio, ni à Crémone ni sur l'Adda, pendant quatre jours de retraite et de poursuite précipitées, au milieu desquels, un peu tard, le roi envoya au gouvernement de la République française Ricci, et seulement encore pour connaître les conditions d'une intervention et stipuler pour lui la conservation du Milanais.

Le général Cavaignac, chef du pouvoir exécutif, après avoir vu repousser de précédentes offres d'intervention par Charles-Albert, demi-vainqueur, pouvait-il accepter des conditions de celui-ci vaincu ? L'ambassadeur piémontais, Brignolle, nous dit Montanelli, dans ses mémoires, craignait plus qu'il ne désirait une intervention. Le général Cavaignac répondit, d'accord avec Palmerston, par un projet de médiation qui devait donner la Lombardie au Piémont ²⁶. Mais déjà les Autrichiens prenaient position à Lodi, à Monza, à Pavie même ; Charles-Albert rentra à Milan, le 3 août, avec une armée moitié découragée et débandée de trente mille hommes, et il

y trouva un comité de guerre composé de républicains, rétabli et presque menaçant.

Lombards et Piémontais, au moment suprême, ne surent pas s'entendre. Le comité de guerre envoyait des émissaires soulever Brescia, Bergame et la Vénétie, faisait un emprunt forcé, et barricadait les portes de Milan et les faubourgs. Mais il avait très-peu d'approvisionnements, pas beaucoup de garde civique organisée ²⁷. Charles-Albert avait son parc d'artillerie au delà du Pô, et une partie seulement de ses troupes avec lui ; le 4 août, son arrière-garde en retraite était attaquée presque aux portes de Milan. Les femmes et les enfants de la ville se précipitaient déjà aux murailles. Mais les provisions de guerre manquaient encore plus que les provisions de bouche. Charles-Albert ne pensa devoir risquer ni une ville de cent quatre-vingt mille âmes, ni sa dernière armée, dans cette dernière chance. Il entra en pourparlers. Radetzki accorda vingt-quatre heures pour la reddition de la ville, avec liberté de sortie pour les habitants. On délibéra. Les Piémontais et les Milanais s'accusaient mutuellement ; ils faillirent en venir aux mains. Le peuple assiégea un instant Charles-Albert dans le palais Greppi aux cris de : « Mort au traître ! » Bava, avec quelques régiments piémontais, le tira de ce danger, non sans peine.

Dans cette situation, Charles-Albert signa une capitulation le 6 au soir et partit dans la nuit de Milan ; les troupes piémontaises évacuèrent la ville le lendemain (7), suivies d'une foule considérable de citoyens, de femmes et d'enfants, qui fuyaient les vengeances de l'Autriche ; Radetzki y entra à la tête de ses troupes victorieuses au milieu d'un morne silence. Charles-Albert dut signer un armistice aux termes duquel il cédait les forteresses de Peschiera, de Rocca d'Anfo, avec le matériel de défense, et promettait de retirer de la Vénétie, de Modène et de Parme ses forces de terre et de mer. « La bannière impériale, put dire Radetzki (10 août), flotte de nouveau sur les murs de Milan ; il n'y a plus un ennemi sur le sol lombard. » L'état de siège était déclaré dans toute l'étendue du territoire recouvert par l'Autriche. Parmi les bandes de volontaires qui étaient encore dans les Alpes à continuer la petite guerre, une seule, de deux mille hommes, résista bravement, mais inutilement, près du lac Majeur à Muzzarone. C'étaient les volontaires commandés par Joseph Garibaldi, qui commença ainsi sa réputation.

IV

Le Ministère et l'Assassinat de Rossi. La fuite du pape. La République à Venise, à Rome et à Florence. (Août 1843, Mars 1849) ²⁸.

La victoire de Radetzki à Custozza avait naturellement modifié les propositions de médiation faites à l'Autriche par lord Palmerston et Cavaignac, par l'Angleterre et la France. En stipulant encore pour le Piémont la possession de la Lombardie, elles imposaient à celle-ci une part de la dette de l'Autriche, et ne demandaient pour la Vénétie qu'un gouvernement séparé sous la souveraineté autrichienne (22 août). Il y avait loin de ces conditions à ce que les Italiens, dans un moment de fortune, avaient espéré. Les deux puissances s'efforçaient cependant d'amener Charles-Albert, et surtout l'Autriche, à y adhérer, et d'empêcher Vienne de continuer ses succès en commençant le blocus de Venise, encore indépendante au nord. Mais l'Autriche, tout en traînant les négociations en longueur pour gagner du temps, n'avait plus l'intention de rien céder. « L'Autriche, » écrivait lord Cowley à Palmerston (15 septembre), « n'est pas disposée à accepter la médiation, parce que celle-ci a pour base l'indépendance de la Lombardie. Elle n'a aucune envie, en renonçant à ses droits sur cette province, de donner l'exemple du démembrement de la monarchie. » Et, dans sa réponse à une note pressante du gouvernement français, le ministre autrichien de Wessemborg acceptait la médiation sans les bases posées, ce qui revenait à ne rien accepter.

Mais ce qui frappait peut-être encore plus la médiation d'impuissance, c'est que la victoire de Radetzki n'atteignait pas seulement en Italie la cause de l'indépendance, mais celle de la liberté. Lord Napier, ambassadeur d'Angleterre à Naples, écrivait à son gouvernement, le 14 août, ces paroles qui pouvaient s'appliquer aux autres États de la Péninsule : « La nouvelle des défaites de Charles-Albert n'a pas manqué de produire une profonde impression. Le parti libéral, qui comprend la plus grande partie des personnes honnêtes et éclairées des haute et moyenne classes, a été jeté dans la consternation par cette catastrophe inattendue. Elles semblent n'avoir plus tout l'appui, tout l'espoir qui les soutenaient encore pour

prendre part à la conduite des affaires publiques. » Le pouvoir allait-il revenir à ceux qui l'avaient perdu depuis le commencement des événements ? ou, passerait-il entre les mains des partis plus avancés, qui, se confiant aux moyens révolutionnaires, avaient toujours reproché aux ministères libéraux leur modération ou gourmandé leur défaut d'énergie ?

A Rome, la tension qui existait entre la personne du pape et son gouvernement, depuis le commencement de la guerre, avait augmenté au fur et à mesure des événements. Déjà, après la reprise de Vicence par les Autrichiens, le pape Pie IX, en réponse à l'adresse de la chambre des députés, délibérant sur le discours de Mamiani, avait affirmé personnellement que « le moyen de réussir, malgré les désirs de guerre qui éclataient de toute part, ne pouvait être de sa part une déclaration de guerre ». La nouvelle de la défaite de Custozza amena la démission de Mamiani (2 août), qui avait voulu entraîner le pape contre l'Autriche, et il fut remplacé par Fabri. Quand l'Autrichien Welden, sur l'ordre peut-être de Radetzki, malgré son désaveu ultérieur, se jeta sur Bologne dans les États de l'Église, le peuple romain ; par des manifestations, chercha encore à entraîner le pape. Les autorités de Bologne, ne voulant pas exposer la ville aux horreurs de la guerre, avaient laissé entrer les bataillons autrichiens ; mais le peuple s'était jeté au-devant d'eux, le 9 août, et les avait repoussés avec perte au-delà du Pô. Le pape se contenta de protester contre la violation de son territoire, et de faire une convention avec Welden ²⁹. Satisfait de voir les Autrichiens partis, il refusa de ratifier les propositions énergiques faites par les députés romains, qui demandaient (25 août) la réunion à Rome d'un congrès national italien, et il profita de la prorogation du parlement pour constituer un nouveau ministère et attendre les événements.

On allait bientôt découvrir ce qui se cachait derrière cette proposition d'un congrès national italien. Dans la Toscane, le ministère constitutionnel de Ridolfi avait déjà été plusieurs fois ébranlé par les premiers échecs de la petite armée et des volontaires de la Toscane. Quand le général Welden, après Bologne, parut menacer aussi la frontière toscane, Ridolfi voulut se raffermir ; il déploya quelque vigueur, ferma les clubs, emprisonna les agitateurs. Mais Livourne, peuplée d'ouvriers, et où les bourgeois faisaient monter la garde par les prolétaires, était un foyer difficile à éteindre. Déjà, plusieurs fois, le célèbre romancier Guerrazzi l'avait soulevée au cri d'une constituante italienne. Nommé récemment député, il parlait avec plus

d'autorité ; selon lui, les princes étaient au moins convaincus d'impuissance ; le soulèvement en masse de toute l'Italie réussirait seul à la délivrer. On voulut l'emprisonner. Il s'échappa. La ville de Livourne était en pleine insurrection ; les soldats mettaient bas les armes et fraternisaient avec les ouvriers. Capponi, nommé à la place de Ridolfi, était déjà si débordé, qu'il voulait envoyer pour calmer Livourne Guerrazzi lui-même. C'était faire de l'ordre avec du désordre (20-30 août). Le grand-duc Léopold II ne savait quel parti prendre. A Naples, il trouvait d'autres exemples.

Là, le roi Ferdinand II tirait résolument parti de la défaite du Piémont. Depuis les derniers événements, le nouveau ministère (prince Cariatì, Bozzelli) avait de la peine à s'entendre avec la nouvelle assemblée, réunie le 1^{er} juillet. La Sicile, qui maintenait son indépendance, la Calabre soulevée, rendaient l'accord difficile. Mais on reprochait surtout au gouvernement le rappel de l'armée du Nord. Les nouvelles arrivées de la Lombardie lui donnèrent la force et l'audace qui lui manquaient. D'une part, Charles-Albert, après Custozza, n'osait plus accepter pour son fils la couronne que les Siciliens lui avaient offerte ; d'autre part, Ferdinand pouvait agir à Naples et dans les Calabres, sans crainte de l'opinion découragée. Ferdinand II, le 3 septembre, fit donc partir huit bateaux à vapeur et six mille hommes pour la Sicile, et, le 5, il prorogea encore son parlement.

Le gouvernement de la Sicile, déjà fort divisé avant l'élection du duc de Gênes, l'était encore plus après le refus de celui-ci. Il n'était pas encore parvenu à mettre une armée raisonnable sur pied ; la garde nationale seule était organisée, et on s'était résigné à accepter le service des forçats, que le gouvernement napolitain avait lâchés pour compromettre la révolution sicilienne. Le marquis de Torearsa et Joseph Lafarina formèrent un nouveau gouvernement ; ils firent leur possible, mais il était trop tard. La ville de Messine, toujours surveillée par les quatre mille Napolitains de Pronio, dans la citadelle, n'avait guère d'autres défenseurs que ses habitants, qui s'étaient courageusement armés et enrégimentés ; et les feux de la citadelle, située sur une langue de terre qui commande le port, lui faisaient beaucoup de mal, quand Filangieri avec la flotte napolitaine parut. Une sortie de Pronio permit aux troupes napolitaines de s'établir et de commencer les opérations dès le 4. Messine envoya demander des secours au parlement sicilien ; mais la ville républicaine fut peu secourue par la royaliste Palerme.

Pendant la lutte, les Suisses et les Napolitains de Ferdinand, au nombre de quinze mille hommes, furent soutenus et ravitaillés par le camp établi de l'autre côté du détroit ; Messine ne reçut par terre que des renforts insignifiants et tardifs. Ce combat inégal dura cependant huit jours. La citadelle, la flotte et les batteries inondèrent la ville d'une pluie de bombes et de fusées, qui fit les plus grands ravages et alluma plusieurs incendies. Les forts restés encore au pouvoir des Messinois essayèrent quelque temps de répondre au feu, mais furent bientôt éteints. Après avoir perdu les fortifications et les barricades élevées hors de la ville, les Messinois se battirent encore avec acharnement dans les faubourgs, au milieu des décombres des maisons en feu ; et le sac commença. Les rues se jonchaient de cadavres, quand les amiraux anglais et français, Parker et Baudin, intervinrent pour faire cesser la boucherie et sauver le reste de la ville, le 3 septembre au soir. Un armistice entre le roi Ferdinand et le parlement sicilien suspendit même la guerre, et établit une zone neutre entre l'armée napolitaine et celle de Sicile, venue trop tard au secours de Messine.

La liberté, dans les imaginations italiennes frappées par tant de coups divers, n'existait plus et ne se défendait plus qu'à Venise. Les Autrichiens étaient entrés à Modène, et ils y avaient ramené le duc François V ; ils étaient rentrés à Parme et ils y gouvernaient en maîtres (26) ; Venise seule résistait, et elle résistait républicaine. En effet, le jour même où les commissaires de Charles-Albert devaient recevoir l'investiture de la cité et province de Venise (9 août), on avait appris la nouvelle de l'armistice de Milan et de l'abandon des troupes de terre et de mer que Charles-Albert avait envoyées dans la lagune. Le peuple était réuni sur la place Saint-Marc en tumulte, quand Manin, en paraissant à la fenêtre du palais du gouvernement, s'écria : « Après-demain, les députés de la ville et du territoire de Venise seront assemblés ; jusque-là je gouverne. » Le même jour, il avait envoyé au gouvernement français une demande de secours ; le surlendemain, la république avait été de nouveau proclamée, le pouvoir confié à un triumvirat avec Manin pour président, la défense militaire à Guillaume Pepe, ce vétéran du libéralisme, dont le patriotisme classique ne s'était jamais démenti ; et, favorisée par sa position même, la république vénitienne se défendait.

La Lagune ou l'Estuario est, comme on le sait, une sorte de lac oblong, formé par les cours d'eau qui se jettent au fond de l'Adriatique, et séparé seulement de cette mer par des îles longues et étroites, coupées de canaux

où les gros vaisseaux ne peuvent pénétrer. Elle couvre un arc de cercle de près de quarante lieues, et renferme deux cent mille habitants. Vers le sommet de l'arc s'élève Venise, et çà et là de gros bourgs tels que Chioggia et Mestre, autrefois bien plus considérables ; du côté de la terre et de la mer, quarante forts, avantageusement situés, et dont les principaux sont ceux de Lido, de Malghera, de Brondolo et Treporti, protègent cette situation admirable pour la défense. Manin, pour les frais de défense, avait fait un emprunt de 100,000 livres, et fait apporter toute la vaisselle d'or et d'argent contre des billets de remboursement à 5 pour 100 de bénéfice. Pepe, depuis son arrivée, avait augmenté les fortifications des points principaux, organisé en légions et discipliné, autant qu'il était en lui, les milices dont il pouvait disposer. Selon la volonté de son gouvernement, ballotté sans cesse entre la crainte et l'espoir, il restait tantôt sur la défensive, et tantôt prenait l'offensive contre les corps autrichiens qui commençaient à pénétrer dans la lagune et à s'y fortifier. Là, cependant, le drapeau italien était encore debout.

Cette résistance, on le comprend, était de nature à entretenir les espérances et à enflammer encore les passions italiennes. Les gouvernements d'Angleterre et de France, il est vrai, partageaient d'autant moins ces illusions que l'Autriche, après avoir obtenu qu'on revînt sur les bases de la médiation, s'efforçait de diviser les deux puissances médiatrices en flattant davantage tantôt les prédilections monarchiques et piémontaises de Palmerston, tantôt les tendances républicaines et vénitiennes de Bastide. Il semblait y avoir peu de chose à espérer même de l'Allemagne révolutionnaire et unitaire, alors représentée par le parlement démocratique de Francfort ; en effet, celle-ci, prenant fait et cause sinon pour l'Autriche, au moins, disait-elle, pour la garantie de la nationalité allemande, déclarait que non-seulement l'Adige, mais le Mincio, étaient la ligne stratégique défensive de l'Allemagne à laquelle elle ne devait pas renoncer ; et elle ne voulait agir qu'en ce sens. Si donc le général Cavaignac disait « que les traités de 1815 ne pouvaient servir de base à la paix » ; si son ministre des affaires étrangères, Bastide, devait écrire en novembre à Manin : « Tant que je dirigerai les affaires de France au dehors, la France n'abandonnera pas la cause de Venise, » tout en ajoutant, peu diplomatiquement d'ailleurs, « que la France touchait à une crise qui pouvait amener d'autres hommes et d'autres principes », lord Palmerston, plus net, faisait dire à Manin par le consul anglais : « Capitulez, car vous ne recevrez de secours de personne ;

le Piémont ne se relèvera pas. » Le ministre anglais, en effet, retirait sa flotte d'observation de l'Adriatique et obligeait par là la France à en faire autant. Que pouvait alors espérer la république de Venise ?

Sans doute le roi Charles-Albert, en signant l'armistice, n'avait pas non plus renoncé à tout espoir. Il avait, de retour à Turin, désavoué le signataire de l'armistice et, à la place du ministre Casati-Gioberti, mis à la tête de l'administration, Sostegno et Pinelli qui paraissaient faire des préparatifs de défense. Tout en laissant l'Angleterre et la France négocier, il exprimait le désir de garder sa liberté d'action. Il observait avec intérêt le désespoir que causait dans la Lombardie les emprunts forcés de Radetzki et les exactions de l'armée d'occupation contre lesquels réclamaient les deux puissances occidentales. Il ne désespérait pas d'entraîner une lutte de principes entre la France républicaine et l'Autriche monarchique. Entouré de nombreux Lombards réfugiés, il laissait malgré l'armistice une partie de ses troupes dans les lagunes et retirait lentement ses vaisseaux de l'Adriatique ; s'il avait écouté le parlement piémontais, assemblée patriotique dominée par le député Brofferio, mais qui ne se faisait pas une idée bien nette de la situation, il aurait repris la guerre. Mais la France, elle-même, l'en dissuadait par les conseils de M. Bastide : « Le roi de Piémont, disait-il, est en face d'une chambre qui veut faire la guerre et qui n'a pas le moyen de la faire. Si les Autrichiens passent le Tessin, nous le défendrons ; s'il le repasse lui-même, nous ne le défendrons point³⁰. » C'était suffisamment clair.

Charles-Albert délibérait seul et caché au fond de son palais, quand l'effervescence accumulée principalement dans les États romains et dans la Toscane, où s'étaient réfugiés surtout ceux qui avaient dû quitter les champs de bataille de la Lombardie, le relança encore dans les périls qu'il avait déjà courus.

Là, les passions radicales, affranchies du frein des partis modérés, ne savaient plus ce que c'était que la prudence. On ne se proposait plus que Venise pour exemple ; on ne pouvait rien faire, disait-on, avec les princes. Le roi de Naples était un parjure, qui ne voulait ni indépendance ni liberté ; pour le roi Charles-Albert, il était au moins un tiède ou un malhabile, sinon un traître ; le pape Pie IX n'avait plus qu'une conscience timorée. Venise le montrait suffisamment : on ne réussissait qu'avec les mains et sous le drapeau des républicains. Il fallait faire une guerre de peuple, constituer l'Italie en une république unitaire ou fédérative, et se lever comme un seul

homme contre l'Autriche. C'est ce que répétaient les clubs sur tous les tons, à Rome, à Florence, surtout à Bologne, à Livourne, à Gênes même, qui étaient au pouvoir des exaltés. Que Mazzini soufflât sur ces flammes, après avoir d'abord montré quelque modération, que lui et les agents des anciennes sociétés secrètes qui agissaient maintenant à ciel ouvert, « enrôlassent les mécontents, payassent les désespérés, » dit Farini, « pour faire jaillir la lumière et la liberté du chaos et du désordre », il n'y avait là rien d'étonnant. Mais des hommes auparavant plus modérés et maintenant enflammés comme les autres, Montanelli revenu blessé à Florence, le prince de Canino à Rome, le père Ventura, le poète Giusti se faisaient les interprètes passionnés des mêmes idées. En attendant, on tentait des collectes patriotiques pour prolonger la résistance de Venise. L'idée d'un congrès, d'une diète, d'une constituante italienne, surgissait de tous les points de la terre italienne. C'était la passion de l'unité qui, après celle des réformes, après celle des constitutions, après celle de l'indépendance, saisissait et emportait encore l'Italie.

Pie IX, le grand-duc de Toscane, avaient grand'peine à résister à ces entraînements de l'opinion aigrie par les revers, exaltée par les rêves. Le pape, avec un ministère provisoire depuis la retraite de Mamiani, voyait avec désespoir le gouvernement glisser de ses mains. Bologne était en proie aux plus violents désordres. A Rome, l'arrivée de prétendus volontaires débandés, de brigands des Apennins, de proscrits de tous les pays et d'échappés de prison, augmentait la population sans feu ni lieu. Le 24 août, Pie IX faisait demander par le nonce au général Cavaignac une petite division française de quatre mille hommes pour protéger son pouvoir aussi bien au dedans qu'au dehors, et celui-ci refusait pour ne point prendre parti entre les souverains et les factions ³¹. A Florence, après la chute de Ridolfi, le ministère Capponi n'était déjà guère mieux vu que son prédécesseur. Pour apaiser Livourne, il envoyait, comme gouverneur, Montanelli, qui était accueilli avec les cris de : A bas le ministère ! et il avait peine à empêcher la proclamation de la république. Le pape se décida le premier à sortir de ces tergiversations qui perdaient tout. Il appela (le 15 septembre) au ministère le seul homme, peut-être, qu'il eût parmi ses conseillers, l'ancien ambassadeur français, Rossi. A son exemple bientôt, le 12 octobre, le grand-duc de Toscane, Léopold II, remercia son ministre Capponi et chargea le promoteur de l'idée de la constituante italienne, Montanelli, de former un nouveau ministère. Enfin la chambre des députés de Turin, rouverte le 17 octobre,

sans vouloir lui imposer la guerre, ni approuver les négociations entamées, rendit responsable, par un ordre du jour, de la défense de l'indépendance italienne, le ministre Sostegno Pinelli.

Rossi, à Rome, entreprenait une rude tâche dans un moment bien difficile ; il venait ramener Rome et l'Italie aux points qu'on perdait de vue, aux réformes, aux constitutions et à la défense, seulement là où on était encore indépendant ; il venait essayer de faire triompher la raison au milieu du règne des passions, et il comptait, pour y réussir, sur son habileté, son expérience et sur les leçons que les événements avaient déjà infligées à ses ardents compatriotes. Réorganiser civilement les États romains, pratiquer loyalement la constitution, rétablir les finances, la police, ramener le calme et l'ordre, raffermir le pouvoir aux mains du prince contre les tentatives des républicains et radicaux, telle était sa politique intérieure. Au dehors, il ne reniait pas la cause de l'indépendance ; mais il ne pensait pas le moment venu d'y retravailler encore. En tous cas, il ne croyait pas que les passions radicales et les peuples y pussent suffire sans les souverains ; il se rattachait plutôt aux tentatives d'arrangements que les deux puissances anglaise et française poursuivaient encore à cette époque, même sans espérer contenter l'Italie ; il préparait seulement l'avenir, en ménageant une ligue des princes raffermis chez eux et des États indépendants italiens, en réorganisant l'armée, et en s'efforçant de rallier les peuples et les souverains.

L'Italie, croyait Rossi, en donnant ainsi des gages à l'Europe, ferait plus pour son indépendance que par la guerre qui lui avait déjà si mal réussi. Pendant son court ministère, il donna des gages à cet avenir ; il appela Zucchi, de retour de la Vénétie, à la tête de l'armée, pour la réorganiser ; il coupa court résolûment aux abus des prélatures, introduisit les laïques dans la plupart des places, obtint du pape d'engager quelques biens d'église pour garantie d'un emprunt. Au dehors, il commença des négociations avec les princes, pour aboutir à une confédération des États indépendants italiens, et il encouragea l'abbé Rosmini, nommé alors de la Congrégation de l'Index, devant laquelle ses livres avaient paru, et fait cardinal par Pie IX, à rédiger pour l'Italie un projet de constitution fédérale qui devait investir une diète, résidant à Rome avec le pape pour président de la confédération, du pouvoir de régler les intérêts nationaux et généraux de la péninsule. C'était une idée qui sous différentes formes prenait possession déjà de l'Italie. Sur ce terrain même, il est vrai, Rossi se heurtait contre de réelles difficultés. Le Piémont, préoccupé surtout de sa situation, ne voulait qu'une ligue et une ligue

militaire, et il proposait Charles-Albert comme chef de cette ligue en opposition au pape. De ce projet Rossi, au contraire, ne voulait exclure aucun État italien ; par conséquent, il faisait place au roi Ferdinand qu'il prétendait vouloir ramener ainsi aux procédés constitutionnels. D'autre part, Montanelli opposait à une confédération d'États la formation d'une constituante italienne ; et, un peu plus tard, Gioberti en Piémont, assez embarrassé entre son ancien attachement à Rome et ses nouvelles affections à Turin, convoquait un congrès dans cette ville, dans le but de faire prévaloir des idées d'union, sinon de fusion complète, qui différaient encore des autres.

Le gouvernement de Rossi n'était donc point en opposition avec les tendances de la péninsule. Il cherchait à les rapprocher, à les diriger surtout. Mais son tempérament d'homme d'État n'allait point aux passions aventureuses qui s'agitaient. Il voulait marcher à son but avec mesure, par voie diplomatique ; il entendait ménager la transition du passé à l'avenir. La papauté, il prétendait la maintenir dans toute son indépendance et sa dignité ; il l'accommodait et la réconciliait seulement avec les nécessités et les conditions du temps présent. Vainement les événements les plus graves, du 15 au 31 octobre, en rendant encore la révolution maîtresse à Vienne et en ébranlant l'Autriche, étaient-ils de nature à exalter l'Italie. Au risque d'exciter les plus grands mécontentements, il ne se laissa pas plus entraîner que ne le fit le roi de Piémont. La confédération italienne, il voulait la faire reconnaître par l'Europe, sans toucher momentanément la question pendante entre l'Autriche et le Piémont au sujet de Milan et de Venise ; autant de principes de prudence, que les passions n'étaient point disposées à écouter !

Le 4 novembre, dans une note insérée dans la Gazzetta di Roma et restée célèbre, Rossi s'exprimait ainsi : « Pie IX n'abandonne pas son noble et généreux dessein, qui est, et qui fut toujours, de pourvoir par une ligue politique italienne à la sûreté, à la dignité, à la prospérité de l'Italie et des monarchies constitutionnelles de la péninsule. Pie IX n'est pas dirigé par des vues d'intérêt privé ni d'ambition ; il ne recherche, il ne désire, il ne demande que le bonheur de l'Italie et le développement des institutions qu'il a données à son peuple ; mais, en même temps, on ne saurait oublier ce qu'il doit à la dignité du Saint-Siège et à la gloire de Rome. Toute autre proposition incompatible avec ce devoir sacré ne pourrait être adressée qu'en vain au souverain de Rome et au chef de l'Église. Le suprême

pontificat est la seule grandeur qui soit debout et qui, restant à l'Italie, lui attire le respect et les hommages de l'Europe et du monde catholique. Jamais Pie IX, comme pontife souverain et comme Italien, ne saurait l'oublier. » Malheureusement Rossi était, de sa personne, hautain, sûr de lui-même, entier dans ses idées, particulièrement antipathique à toutes les classes, à tous les partis dans la péninsule. Il eut beau tenir tête aux rétrogrades et aux radicaux, il n'eut pas même pour lui le parti modéré ; les premiers criaient au proscrit de 1815, au radical ; les seconds à l'ami de Guizot, au réactionnaire ; les libéraux n'osaient s'enrôler sous un chef aussi impopulaire. Les Piémontais ne voulaient pas avec lui s'allier aux Napolitains et réciproquement ; le ministre de France lui-même, le républicain Bastide, le voyait avec déplaisir au ministère romain.

Rossi poursuivit sa marche avec courage, n'opposant aux injures que le dédain et la fermeté ; il fit emprisonner le moine Gavazzi qui agitait Rome, et Zucchi fit entrer quelques carabiniers pour faire le service avec la garde nationale. Il voulut réduire les tribunaux à deux instances pour réformer la justice. Mais aussitôt prêtres et radicaux, soldats pontificaux et volontaires dissous, juges et plaideurs, jusqu'aux cochers, se réunirent contre lui. Déjà Garibaldi, récemment arrivé à Bologne, après avoir commencé sa réputation dans les Alpes, agitait la ville. Rome se remplissait des pires gens qui criaient au coup d'État. La reprise de possession de Vienne, par la maison de Habsbourg, achevait d'exaspérer les esprits et de rendre la situation des plus critiques.

Au milieu de cette effervescence, un journaliste député, Sterbini, revenu récemment de Turin et de Livourne avec le prince de Canino, jeta sur ces charbons ardents une parole enflammée. « Rossi était venu, » dit-il, « apporter en Italie les procédés de Guizot et de Metternich, l'art de faire naître les occasions de mitrailler le peuple, de bombarder et d'incendier les capitales. » (Contemporaneo du 15 novembre.) C'était ce jour-là que Rossi devait donner connaissance de son programme. Il avait reçu la veille de Florence un avis de prendre garde. Un autre lui arriva le matin. Il n'en partit pas moins à midi avec son programme pour se rendre à la chancellerie d'État, où l'assemblée des députés tenait ses séances. Il avait dit qu'il pouvait être frappé également par les deux extrêmes. Un régiment devait faire la haie dans la cour ; mais un groupe nombreux d'hommes en manteau, volontaires débandés et membres des sociétés secrètes, l'occupait déjà. Comme le ministre Rossi venait de descendre de voiture et traversait,

d'un pas ferme et la tête haute, la foule fort animée et poussant des cris hostiles sur son passage, un misérable s'avança, lui porta à la gorge un coup de couteau et disparut. Rossi fit encore un pas et tomba. L'assemblée était en séance, occupée à se constituer sous la présidence de Sturbinetti ; elle était peu nombreuse, à peine vingt-cinq membres, un jour d'ouverture La nouvelle s'y répandit, comme on lisait le procès-verbal de la dernière séance, en un clin d'œil ; il s'y fit spontanément un profond silence d'anxiété et d'effroi. « Qu'est-ce ? » dit un député tout bas. « Demandez à Sterbini, » reprit un autre. « Après tout, » dit un troisième, « était-ce le roi de Rome³² ? » Puis le président ordonna la continuation de la lecture entamée, sans qu'un mot public témoignât des sentiments de l'assemblée. « Il faut connaître, » a dit à propos de ce lâche silence un des députés romains, « il faut connaître les mœurs de notre pays, pour juger une telle conduite, et savoir que l'homme qui dirait un mot pour dénoncer le coupable serait assassiné le lendemain. » Tristes mœurs que celles faites à l'Italie par plusieurs siècles de servitude et de juridiction arbitraire.

Ce forfait fut le coup le plus funeste pour l'avenir de la péninsule ; il mit entre l'Italie et la conscience de Pie IX une tache de sang ; en faisant reculer le pape, il précipita une révolution à laquelle on pouvait reprocher d'avoir débuté par un crime. La fin de la journée qu'avait ouverte le meurtre de Rossi et la nuit avaient été fort tumultueuse. Une affreuse bande de séditeux, armés de poignards, avait parcouru la ville avec des bannières nationales et des flambeaux, et paradé devant la caserne des carabiniers, poussant des cris injurieux pour la victime. Le lendemain, le Quirinal était comme une maison en deuil ; les courtisans étaient absents ; les ambassadeurs essayaient de donner quelques conseils au pape atterré. On disait que le peuple s'apprêtait à apporter une formidable pétition. On ne pouvait compter sur la troupe, fort peu nombreuse ; la garde civique et les libéraux laissaient faire. La manifestation très-mêlée de civils et de militaires, quelques-uns avec des armes sous les habits, partit de la place du Peuple, portant sur les bannières la demande d'un ministère démocratique, de la constitution italienne et de la guerre à l'Autriche. Elle arriva au Monte Cavallo au pied des statues des Dioscures, et escalada les escaliers qui montent au Quirinal.

Ce palais, d'où le pape avait deux ans et demi auparavant plusieurs fois béni son peuple à genoux, était fermé ; douze Suisses, quelques gardes nobles et carabiniers, cent hommes, le gardaient. Le ministre de la police,

Galetti, en tête de la manifestation, Sterbini, Mariani, veulent être admis. Le pape, encore tout frémissant d'indignation de la mort de son ministre, ne veut ni les entendre ni les voir. Il répond avec une colère froide qu'il ne cédera point à la force. La foule s'émeut et devient menaçante ; elle approche des portes, des fenêtres ; un coup part, de la foule, dit le prince de Canino (discours) ; une fusillade la disperse ; mais bientôt elle revient armée ; elle tire des maisons ; deux canons sont braqués sur les portes du Quirinal. Des balles tombent dans la chambre occupée par le pape. On met le feu à la porte donnant sur la Via Pia. Les Suisses et les gardes nobles s'apprêtaient à mourir. Les ambassadeurs étrangers étaient autour du pontife, quand Pie IX, remarquant que les ambassadeurs italiens n'étaient pas là, se retourne vers les résidents étrangers : « Vous voyez, dit-il, je suis seul, » et il donne l'ordre d'appeler Galetti pour former un ministère. Le ministère fut composé, en effet, selon le vœu de la manifestation, de Galetti, ancien conspirateur gracié, qui faisait parti de la police sous Rossi, de Sterbini, l'orateur du cercle populaire ou du café des Beaux-Arts, d'où partaient tous les mots d'ordre des manifestations, et de Mamiani, l'ancien ministre. Le nouveau pouvoir promettait la guerre et une constituante italienne chargée de rédiger un traité d'union fédérale.

Mais le sang de Rossi et l'émeute de la veille avaient tout entaché aux yeux de la conscience de Pie IX. La révolution était maintenant sanglante devant lui ; il n'écoutait plus que ceux qui, dès les premiers jours, entravant sa généreuse initiative, l'avaient peut-être mis dans la situation où il se trouvait. Il laissa libres dans leur action le nouveau ministère, avec lequel il vit, ainsi qu'il le dit à Mamiani, qu'il ne serait jamais d'accord, et le parlement que quelques membres accusaient de voter sous la pression des tribunes ; il ne songea plus qu'à fuir. Avant de céder, Pie IX avait pris à témoin les ambassadeurs présents qu'il n'était plus libre et dès lors plus responsable des actes qu'on pouvait commettre en son nom. Les ambassadeurs des puissances catholiques l'engageaient donc à se soustraire à une situation désormais sans issue. L'ambassadeur de Bavière, le comte Spaur, qui agissait aussi pour le compte de l'Autriche, l'y poussait surtout. Le gouvernement républicain français, avisé par le marquis d'Harcourt, préparait déjà sous Cavaignac et Bastide (fin novembre) une petite escadre et trois mille hommes pour Civita-Vecchia, afin de veiller aux événements et au besoin de recevoir le pontife ; il n'eût pas été fâché de soustraire le pape à la réaction ³³, en lui offrant la France pour asile, comme

l'ambassadeur d'Espagne lui offrait les Baléares. Mais, le 24 au soir, tandis que l'ambassadeur de Bavière se présentait au Quirinal pour parler à Sa Sainteté, la comtesse Spaur, sa femme, une Italienne de naissance, prit dans sa voiture, par une porte dérobée, le pontife habillé en simple prêtre, traversa la ville avec lui, et le mit sur la route de Gaëte. Pie IX demandait un asile pour la papauté fugitive à Ferdinand II, le plus dévoué des souverains de la péninsule à la politique autrichienne.

Cette fuite était déjà de nature à exercer une grande influence sur les affaires italiennes. Des événements non moins importants pour elles s'accomplissaient en Europe le 2 décembre. En Autriche, l'empereur Ferdinand II abdiquait pour laisser libre carrière, sous son jeune successeur François-Joseph, à la politique plus résolue du prince de Schwarzenberg, qu'on avait surnommé par avance le feld-diplomate, et, en France, le suffrage universel appelait à la présidence de la république, à la place du général Cavaignac, le prince Louis-Napoléon Bonaparte. Si la fuite du pape sous la protection de l'Autriche livrait Rome à la révolution, les deux nouveaux personnages paraissaient plus disposés, quoique à des degrés différents, à incliner à la réaction. Les conséquences de la fuite du pape furent les premières sensibles.

De Gaëte, Pie IX avait écrit qu'il ne renonçait point à ses droits et nommé par deux fois une commission exécutive qui refusa de se charger du gouvernement. Le ministère romain, pénétré de la gravité de la situation, « et pour essayer tous les moyens de conciliation avec le souverain en rentrant dans la vérité du régime constitutionnel, » envoya une députation des chambres et de la commune à Gaëte. Elle était chargée de supplier le saint-père ou de rentrer dans ses États ou de nommer une régence qui choisirait un ministère ; les députés ne furent pas admis sur le territoire napolitain. La nouvelle de l'injure faite à sa députation frappa le ministère d'impuissance. Le 8 décembre, une manifestation eut lieu pour demander la déchéance du pape et la formation d'un gouvernement provisoire. Les représentants nommèrent le prince Corsini, sénateur de Rome, Zucchini, sénateur de Bologne, et Camerata, gonfalonier d'Ancône ; puis ils investirent du pouvoir exécutif une junte provisoire qui devait exercer son mandat « dans les termes des statuts ». Cet événement entraîna également le ministère du roi Charles-Albert qui, de retour en Piémont avec une armée découragée, des finances délabrées, avait eu déjà beaucoup de peine à soutenir le ministère Pinelli contre un parlement dominé par les exaltés. Le

15 décembre, Gioberti et Ratazzi prirent les portefeuilles les plus importants d'un nouveau cabinet en adoptant pour programme « l'absolue indépendance de la péninsule et la Constituante italienne, »

Comment un ministre du roi de Piémont pouvait-il cependant consentir à une Constituante italienne qui avait été inspirée dans la remuante Gênes par Mazzini, comme elle avait été inspirée en Toscane par Guerrazzi et à Rome par Sterbini ? De Gaëte, le pape s'adressait déjà, pour se faire restaurer dans son pouvoir, aux puissances catholiques et posait devant elles, à côté de la question politique, une question religieuse. Gioberti, confiant néanmoins dans les idées que d'autres temps lui avaient inspirées, dépêcha deux envoyés, l'un au pape, l'autre au gouvernement provisoire romain. Il conjura le premier de se fier à l'intervention, aux armes des princes ou États italiens, pour retrouver encore à Rome une position digne de lui, et il lui offrit un refuge en Sardaigne ; au second, comptant sur la communauté de conceptions qu'il avait eue jadis avec Mamiani, il conseilla de faire dans la Constituante italienne une place au représentant du Saint-Siège, pour l'indépendance et l'union communes ; rêves d'autrefois, qui ne pouvaient plus tenir devant les faits !

Le pape déclina à Gaëte l'offre de Gioberti, le 28 décembre ; il écrivit à l'empereur d'Autriche, au président de la République française, et il protesta, par l'intermédiaire d'Antonelli, cardinal, contre le Gouvernement provisoire romain et contre l'élection à une Constituante italienne.

A Rome, Mamiani n'était plus le maître. Le nombre des exilés et des fugitifs de la Lombardie et du reste de l'Italie y augmentait tous les jours. Le célèbre et audacieux partisan, Garibaldi, qui avait tenu quelque temps près du lac de Côme, après la défaite de Custozza, venait d'y arriver. Le parti modéré était débordé ; il ne pouvait plus tenir entre le pape fugitif et les radicaux maîtres du terrain. Radicaux toscans et radicaux romains s'entendaient contre une intervention de Charles-Albert. On demandait de toute part l'élection d'une Constituante. Mamiani essaya encore de résister, et d'obtenir l'éloignement des agitateurs étrangers ; on l'accusa d'albertisme ; il fut impuissant et donna sa démission, ainsi que Zucchini. Galetti, toujours prêt à tout faire, Sterbini, qui allait toujours de l'avant, Armellini, vieillard septuagénaire, prirent le Gouvernement le 20 décembre ; le 26, le parlement convoqua les citoyens romains au suffrage universel pour élire une Constituante romaine, et il se déclara dissous.

Rome avait suivi jusque ici l'initiative de la Toscane ; elle la lui donna maintenant. En dépit de l'excommunication lancée d'avance par le pape contre les électeurs qui prendraient part à l'élection et contre les représentants élus, le ministère romain et la junte provisoire s'occupaient d'organiser le suffrage universel. Florence ne voulut point rester en arrière ; le doux Montanelli s'était adjoint au ministère le fougueux Livournais Guerrazzi ; tous deux croyaient encore défendre le grand-duc, même en voulant la Constituante et la guerre. Ils annoncèrent, le 8 janvier, la convocation d'une Constituante toscane, et proposèrent une loi pour l'élection des députés qui devaient être envoyés à la Constituante italienne. Une nouvelle idée cependant se faisait jour sous couleur de Constituante : c'était l'union des deux villes sœurs, Rome et Florence, au centre de l'Italie, contre les deux monarchies de Turin et de Naples. Florence dans l'entraînement général se sacrifiait à Rome. Montanelli était alors si peu maître de lui, qu'il refusait les avances de son ancien ami Gioberti pour l'entrée du Piémont dans l'union générale. Dans les États romains, trois cent quarante-trois mille votes, sur une population de deux millions huit cent mille âmes, répondirent à l'appel du Gouvernement provisoire romain ; le parti populaire seul était descendu dans l'arène. Cent quarante-quatre députés se réunirent ainsi le 6 février 1849 à Rome ; Galetti fut élu président de la nouvelle assemblée toute démocratique.

Déjà Garibaldi et le prince de Canino criaient : Vive la République ! On délibéra cependant quinze heures durant, et on décréta, le 9, par cent quarante-trois voix contre onze, la déchéance temporelle du pape, avec garantie de son] indépendance spirituelle, et, comme forme du gouvernement romain, la République démocratique.

Il n'en fallait pas tant à Florence pour l'entraîner.

Déjà, le 26 janvier, Montanelli avait proposé aux chambres toscanes rouvertes l'envoi de trente-sept constituants à Rome. On vota, sous la pression des tribunes, dit l'attaché anglais ; ce vote en tout cas inquiétait la conscience du grand-duc puisque la convocation de la Constituante intéressait la condition des États de l'Église et la couronne pontificale. Les yeux tournés vers Gaëte, celui-ci alla donc, 30 janvier, rejoindre sa famille qui était à Sienne. Montanelli voulut le conjurer de revenir. Mais il recevait des lettres de Radetzki qui promettait de le rétablir après avoir châtié Charles-Albert. Le 7 février au matin ; lendemain du jour de la réunion de

la Constituante romaine, le grand-duc quitta donc Sienne, et, le 8, s'embarqua sur un navire anglais pour San-Stefano, port près d'Orbitello.

Aussitôt la nouvelle reçue, Montanelli, Guerrazzi, parlementèrent avec des envoyés des clubs, prirent possession des postes militaires ; ils voulaient temporiser encore. Mais, le lendemain, Mazzini, venant de Gênes, fit son entrée triomphale : il n'y avait plus d'ordre dans les rues ; les soldats prenaient leur congé ; on coupait le chemin de fer de Livourne dans la campagne ; l'arsenal, le garde-meuble à Florence étaient menacés. « Notre beau pays tombe en ruines, s'écriait Montanelli dans une proclamation (le 17), si tous ceux qui ont du cœur ne viennent à son secours. » Les résidents d'ambassade partaient en prévoyant une intervention. Le lendemain 18, Mazzini pénétra à la tête de clubistes dans le Palais-Vieux pour demander la République. Guerrazzi voulait une délibération des chambres. Mazzini aimait mieux une République imposée qu'une République votée. Sous cette pression, le Gouvernement provisoire toscan proclama donc la République, prononça la dissolution du parlement et convoqua une Constituante.

Ainsi, deux Républiques, produits d'une imitation de laquelle on espérait peut-être un secours de France, d'une effervescence générale et d'une situation désespérée, étaient nées soudainement au centre de l'Italie, entre l'armée autrichienne et l'armée napolitaine. Deux triumvirats : à Rome, Armellini, Salicetti, Montecchi ; à Florence, Guerrazzi, Montanelli et Mazzini, étaient chargés de les constituer et de les défendre. Seraient-elles plus heureuses ? « La guerre des princes est finie, celle des peuples commence, » écrivait d'Azeglio. « O dérision ! il ne s'agit pas de changer les formes, mais de nous régénérer nous-mêmes, de cesser d'être des vantards et des incapables, d'être une nation, vive-Dieu ! au lieu d'être une race abaissée, avilie, objet de la risée des forts ! »

V

Le pape à Gaëte. — La Constituante romaine. — L'intervention des quatre puissances. — Guerre royale ; défaite de Novare. — Guerre républicaine ; chute de Florence, de Rome, de Venise, 1850 ³⁴.

La fuite du pape à Gaëte, la naissance de deux républiques au centre de la péninsule, à Rome et à Florence, compliquaient pour l'Europe et pour l'Italie la question internationale de l'indépendance italienne et des changements de territoire, de deux questions de principes : l'une, politique, en augmentant en Europe le contingent des États républicains ; l'autre, religieuse, en inquiétant les puissances et les personnes catholiques persuadées que la possession des États de l'Église et l'exercice du pouvoir temporel étaient des conditions nécessaires à l'indépendance du Souverain Pontife.

Déjà lord Palmerston avait pu se convaincre des difficultés que rencontrerait à Bruxelles la conférence des puissances pour le rétablissement de la paix entre la Sardaigne et l'Autriche. Au ministre anglais qui essayait de lui persuader que la possession de la Lombardie ne serait plus pour l'Autriche qu'un embarras, le prince de Schwarzenberg avait répondu que l'honneur de l'armée autrichienne était intéressé à la conservation de cette province. De son côté, Charles-Albert objectait qu'il ne pouvait renoncer à l'acquisition de cette province sans craindre d'avoir aussi la république chez lui. Le ministre des affaires étrangères de France préférait à ces deux partis l'autonomie d'une des deux provinces, la Vénétie ou la Lombardie. M. de Schwarzenberg proposa, après la fuite du pape, au lieu d'une conférence à Bruxelles, un congrès à Naples pour tout arranger. N'était-ce pas, au contraire, tout compromettre ?

L'enthousiasme des nouveaux républicains d'Italie leur faisait déjà croire tout facile. Le triumvirat romain pensait réorganiser l'armée en y jetant les volontaires, et avoir de l'argent en réunissant à l'État les biens ecclésiastiques, en promettant de doter le culte, en émettant un papier-monnaie, en décrétant sur les riches familles un emprunt forcé. Dans la Toscane, Guerrazzi, avec le général Apice, entraînait les troupes ducaltes,

qui fraternisèrent avec les siennes, les pensant ainsi toutes les deux meilleures. Les deux Républiques, romaine et toscane, parlaient de s'unir fraternellement. A Parme, à Ferrare, à Brescia, à Milan, où les exactions et les vengeances autrichiennes, blâmées énergiquement par Palmerston, exaspéraient ; à Gênes même, sous la main de Charles-Albert, on commençait à remuer en faveur des républicains. Au contraire, en face de ces deux nouvelles Républiques, le pape Pie IX aurait voulu réunir les deux rois de Naples et de Turin contre ceux qui l'avaient chassé. Charles-Albert, plus embarrassé que tous, en rouvrant ses Chambres dominées par l'esprit démocratique, prononçait (1^{er} février), un discours tout à fait belliqueux ; mais ce qu'il devait faire, il l'ignorait encore. Il eût voulu surtout se servir de son armée pour se jeter, avant les Autrichiens qui y pensaient, dans les États de l'Église et dans la Toscane, afin d'y rétablir les souverains et de demander sa récompense à la conférence ou au congrès, comme un restaurateur de l'ordre européen. Mais l'Autriche le laisserait-elle faire ? Ses sujets le souffriraient-ils ?

Ce fut le pape qui cette fois déterminà la marche des événements. La révolution romaine avait posé contre lui la question de l'incompatibilité de son pouvoir avec l'indépendance italienne. C'est pourquoi il s'était refusé à lui prêter l'appui de sa présence et s'était réfugié en protestant à Gaëte près du roi de Naples, ennemi de la révolution, mais en même temps allié de l'Autriche. L'intervention du Piémont, il n'en voulait qu'à la condition que Charles-Albert s'entendît avec Ferdinand ; et c'était vouloir alors unir l'eau et le feu. A qui donc s'adresser ? La cour de Madrid fut la première à offrir son intervention ; mais elle était bien éloignée ; restaient l'Autriche et la France. Demander l'intervention de l'Autriche seule, c'était pour Pie IX s'allier avec l'ennemi de l'Italie ; implorer celle de la France, c'était se mettre peut-être entre les mains d'une puissance favorable à la révolution, quoique l'avènement au pouvoir du nouveau président laissât encore douteuse la politique de ce pays. C'est pourquoi, par une note du 18 février, le pape demanda, pour. « délivrer l'État du Saint-Siège d'une faction de misérables et conserver le patrimoine qu'il avait reçu à son avènement pour le transmettre à son successeur, l'intervention de l'Autriche, de la France, de l'Espagne et du royaume des Deux-Siciles ».

On ne pouvait douter de l'empressement de l'Autriche à restaurer le pape dans ses États. La France ne pouvait guère elle-même rester inactive ; tous les gouvernements qui s'y étaient succédé, depuis le commencement de la

révolution italienne, n'avaient été arrêtés dans leurs désirs d'intervention que par l'opposition de Charles-Albert ou même des républicains ; la flotte était prête depuis longtemps, seulement le sens de son intervention avait été douteux. Mais cette intervention générale n'était-elle pas aussi un coup porté à Turin ? Dès le 1^{er} février, le roi Charles-Albert avait déclaré que, « confiant dans ses deux généreux alliés de France et d'Angleterre pour lui assurer une paix honorable (cession de la Lombardie), il comptait sur la valeur et l'attachement de son armée pour recommencer la guerre, s'ils n'y parvenaient point ». Puis, cédant aux désirs de Gioberti, il avait offert ses secours pour le rétablissement de leur pouvoir à Léopold II et au pape. Dans cette situation, le ministère sarde ne savait où donner de la tête. A une interpellation du député Brofferio sur sa politique en Toscane et à Rome, Gioberti avait répondu que : « avant d'aller combattre, les soldats voulaient savoir s'ils mourraient pour le roi ou pour la République » ; il avait ainsi excité contre lui de grands orages, même au sein du cabinet. Et, maintenant, non-seulement le pape refusait son intervention, mais il en invoquait une autre, générale, presque européenne, dont lui, il se trouvait exclu. La politique de Gioberti était condamnée ; l'esprit possédé d'un projet chimérique, il avait cru conduire, il avait été mené. La faction qui voulait la guerre et la République le brisa comme un inutile instrument.

Au fond, roi plein de fierté et cœur vraiment italien, Charles-Albert voyait avec peine s'apprêter une nouvelle et triple intervention étrangère en Italie. Entre l'occupation autrichienne qui menaçait toujours l'Italie et la République qui menaçait son trône, entre les puissances étrangères amies qui le soutenaient médiocrement et le pape, Rome et la Toscane qui repoussaient son concours, il était bien le plus sincère comme le plus empêché des souverains.

Le 5 mars, la Chambre des députés de Turin et la Consulte des réfugiés lombards demandèrent formellement la guerre pour délivrer du martyre les frères lombards. L'armée n'y était guère disposée. Le roi reçut cependant la démission de Gioberti et prit un nouveau ministère dans la majorité belliqueuse, avec Ratazzi qui s'était violemment séparé de Gioberti, pour président. Les représentants de la France et de l'Angleterre essayèrent de le détourner d'une résolution funeste qui pouvait lui coûter la couronne. L'Anglais disait que c'était une folie (madness) ; le Français, que c'était un suicide. Le roi dénonça, le 12, l'armistice au maréchal Radetzki. Il ne pouvait se dissimuler que les chances étaient très-défavorables pour lui.

Pouvait-il compter sur les deux nouvelles Républiques, qui avaient assez de se constituer et ne montraient pas de confiance en lui ; sur le roi de Naples, qui dissolvait pour la troisième fois (le 12 même) le Parlement pour la troisième fois rassemblée ? Le Piémont était complètement seul, et l'armée ne marchait qu'avec répugnance à cette guerre toute « politique », imposée par le Parlement. Le roi, triste et sombre, sentait que la paix lui était aussi onéreuse que la guerre ; il préférait encore la guerre étrangère à la guerre civile. Dans son trouble, constaté par l'ambassadeur anglais, il paraissait obéir à une nécessité fatale, et pour sortir, par la victoire ou par la mort, d'une situation désespérée.

Rien ne pouvait arriver plus à propos à l'Autriche. Le prince de Schwarzenberg n'avait jamais adhéré aux propositions de la France ou de l'Angleterre pour un congrès qu'afin de gagner du temps. Ce temps, il l'avait mis à profit. Le Gouvernement revenu à Vienne s'était raffermi en publiant (4 mars) une Constitution qui faisait sa part même à une représentation de ses possessions italiennes. Contre les Hongrois, dont le soulèvement le menaçait encore, il était assuré du secours de la Russie. Pie IX ainsi que Léopold II sollicitaient son intervention dans les Etats de l'Eglise. Comme le Gouvernement français avait reçu la même invitation, le ministre Schwarzenberg pouvait d'autant moins craindre les mauvaises dispositions de la France et même de l'Angleterre que le Piémont dénonçait lui-même l'armistice.

Malgré tous ces fâcheux auspices, le roi Charles-Albert se prépara à la guerre avec courage, sinon avec prudence. Il ne pouvait sérieusement compter dans la Lombardie, malgré les promesses et les efforts de la Consulte lombarde, que sur le patriotisme de Bergame et de Brescia. Le général Bava lui proposait une guerre défensive. Mais, les démocrates croyant au succès d'une action plus énergique, Charles-Albert préféra le plan d'un général polonais qui avait, en 1831, lutté contre les Russes, Chrzanowski. Ayant choisi Alexandre La Marmora pour chef d'état-major, celui-ci concentra soixante-cinq mille hommes sur le Tessin moyen, et donna ordre à Ramorino d'occuper le bas Tessin pour surveiller Pavie et donner la main à un corps détaché porté sur Parme et Plaisance. Malheureusement le choix des officiers n'était pas irréprochable ; il y avait encore dans l'armée un certain nombre de jeunes recrues peu exercées, beaucoup de réfugiés peu disciplinés ; l'artillerie, la cavalerie étaient assez bonnes ; mais on avait beaucoup à regretter dans l'administration des

subsistances et dans l'intendance. Radetzki, lui, ne mit en ligne que de vieilles troupes parfaitement disposées, bien pourvues, au nombre de soixante mille ; il chargea Nugent, Haynau, Wimpfen de contenir derrière lui la Lombardie.

Les hostilités commencèrent le 20. Tandis que Radetzki, sorti de Milan, dirigeait son armée sur Pavie, à dix heures du matin, le roi, dont les troupes étaient répandues de Stradella, sud de Pavie, au lac Majeur, passa le premier le pont de Buffalora sur le Tessin. On remarqua, à côté de Chrzanowski, sa longue et frêle figure ; il était malade. Le même jour une émeute éclata à Brescia. L'intention de Chrzanowski était de repousser les Autrichiens sur le Naviglio-Grande, pour faire une pointe sur Milan. Mais Radetzki, pendant la nuit du 19 au 20, ayant sous la main toutes ses troupes à Pavie, jeta, de son côté, un pont sur le bas Tessin, et fit passer deux brigades sur la rive droite, sans rencontrer aucune résistance de la part de Ramorino, en retard et inactif. Ce premier succès fit perdre l'offensive aux Piémontais. Le 21, l'armée piémontaise repassa le Tessin pour se porter au-devant des Autrichiens qui continuaient à déboucher de Pavie. Durando fut envoyé en avant-garde pour renforcer la position de Mortara sur la route de Pavie ; Chrzanowski dirigea le reste avec Bez sur Sforzesca et Vigevano pour le soutenir en s'appuyant au Tessin. Mais le retard des vivres arrêta plusieurs brigades, et Radetzki attaqua en force, le 21, les Piémontais à Sforzesca et à Mortara. Vainement Victor-Emmanuel, duc de Savoie, qui semblait vouloir faire des prodiges de valeur à chaque bataille, arrivait-il au bruit du canon avec des conscrits qu'il entraînait contre l'ennemi. Après un combat de nuit, les Piémontais abandonnèrent Mortara avec une perte de deux mille hommes.

Il fallut songer à battre en retraite sous Novare, au point d'intersection des routes de France en Italie et du Saint-Gothard en Lombardie, sur le théâtre où tant de combats avaient été autrefois livrés, « pour y risquer le tout pour le tout ». Chrzanowski rangea les quarante-quatre mille hommes qui lui restaient sur une ligne profonde, d'environ trois mille mètres de longueur, au sud de la ville : sa droite avec Durando appuyée à un canal, son centre sous Bez, sa gauche sous Perrone à la Bicocca, petite hauteur couronnée par une église et un groupe de maisons, qui était la clef de la défense ; les deux fils du roi étaient, avec leurs brigades, en réserve. Le 23 au matin, la cloche de la Bicocca signala l'approche de l'ennemi ; c'était d'Aspre, à la tête de la droite autrichienne. Charles-Albert était présent à

midi quand le combat commença. D'Aspre arrêté par les régiments de Savoie, est obligé de demander du secours, et commence à gagner du terrain, quand le duc de Gênes arrive avec sa brigade à une heure et culbute les Autrichiens. Mais Radetzki apparaît avec sa réserve, et, tandis qu'il fait attaquer le centre et la droite piémontaise, il lance son artillerie à l'assaut de la Bicocca et la fait soutenir par l'infanterie. Le roi reste dans le village au milieu d'une pluie de projectiles ; ses deux fils, les ducs de Savoie et de Gênes, accourant à la tête de leurs brigades, chassent encore une fois à la baïonnette les ennemis de la Bicocca ; c'était un combat corps à corps, les officiers piémontais donnaient l'exemple aux jeunes soldats. Mais, au moment où Chrzanowski s'apprêtait à faire un mouvement sur la droite pour dégager la gauche, le village de la Bicocca est pris et la route occupée.

C'était le gain de la bataille ; la gauche se débande sur Novare, le centre et la droite commencent à reculer. Charles-Albert essaye de les ramener, sinon pour vaincre, au moins pour mourir au milieu d'une dernière charge ; « la mort même ne voulut pas de lui. » Le soir, à huit heures, le malheureux roi, pendant que les troupes se jetaient en désordre dans Novare, envoya demander un armistice à Radetzki. Sur les dures conditions envoyées par celui-ci, il rassembla les princes, ses fils, les généraux, son Conseil. « Messieurs, dit-il, je me suis sacrifié à la cause italienne ; pour elle j'ai exposé ma vie, celle de mes enfants, mon trône ; je n'ai pu réussir. Je comprends que ma personne pourrait être aujourd'hui le seul obstacle à une paix désormais nécessaire. Je ne pourrais pas la signer. Puisque je n'ai pu trouver la mort, j'accomplirai un dernier sacrifice à mon pays ; je dépose la couronne et j'abdique en faveur de mon fils, le duc de Savoie. » Il partit le soir même, sans dire où il allait ; et Victor-Emmanuel II fut chargé de négocier l'armistice.

Arrivé peu de jours après cette catastrophe en Portugal à Oporto, Charles-Albert ne devait pas survivre longtemps à son abdication. Malade des suites de sa blessure et des tourments d'une vie si agitée, celui qui avait donné la première Constitution à son peuple et qui, deux fois, avait risqué son trône et sa vie pour l'indépendance italienne, après avoir été trois fois vaincu, à l'intérieur par ses adversaires qui l'entraînaient, au dehors par l'ennemi de la péninsule, ne se laissait distraire de ses dévotions et de ses tristes souvenirs, que par la conversation du chevalier Cibrario. Quand celui-ci lui disait que, dans la gloire de la légende déjà formée autour de lui et qui ne devait pas tout de suite admettre sa mort, il apparaissait comme

une étoile d'espérance, sa pâle figure s'illuminait d'un sourire. C'était le 26 juillet 1849 qu'il laissait à son fils, Victor-Emmanuel II, l'honneur de prouver que le sacrifice de son trône n'avait pas été fait en vain.

Après la défaite de Novare, Brescia ne pouvait plus tenir. Depuis trois jours, maîtres de la ville et bien barricadés dans les rues, les Brescians refusaient de croire aux mauvaises nouvelles venues du Tessin. Ils firent pendant deux jours consécutifs (27 et 28) de vigoureuses sorties contre Nugent qui voulait s'établir pour commencer le bombardement ; Nugent lui-même périt dans l'une d'elles. La nouvelle de la conclusion de l'armistice, arrivée le 29, trouva encore des incrédules et exalta le patriotisme des autres jusqu'au délire ; on jura de s'ensevelir sous les ruines de la ville. Haynau arriva le 31, et menaça vainement la ville du sac, du pillage et d'une ruine complète. Après un combat acharné, il ne resta maître le soir que de deux portes et de quelques maisons en ruine. Le lendemain, le, avril, le combat recommença avec une égale fureur. La municipalité traita au milieu du jour ; mais un certain nombre de malheureux refusèrent d'abandonner les barricades et se firent tous tuer au milieu d'horribles scènes de massacre et d'incendie. La prise de la ville avait coûté aux Autrichiens un général, trois colonels, trente-huit officiers et quinze cents hommes ; trois cents maisons étaient détruites. Haynau se fit livrer encore près de cent des chefs de l'insurrection qui furent décapités sans pitié, et il mit sur la province un impôt de six millions.

La seconde défaite de Charles-Albert, en raffermissant complètement la domination autrichienne dans le nord de l'Italie, devait frapper partout la liberté italienne. Victor-Emmanuel lui-même était obligé, pour donner confiance au vainqueur, qui lui dictait, en menaçant Turin, les conditions de l'armistice et bientôt de la paix, d'envoyer un de ses généraux, La Marmora, soumettre Gênes qui, plus tôt que d'accepter la paix, voulait fort imprudemment proclamer la République. La Marmora, après avoir débouché sur Gênes avec sa division par les vallées de Polcevera et de Bisagno, emporta le 5 avril le faubourg Saint-Pierre-d'Arena et le palais Tursi-Doria sur les républicains et leur permit de s'embarquer. Si Victor-Emmanuel débutait ainsi, on comprend quel parti Ferdinand II essaya aussitôt de tirer des circonstances. Bravant même à Naples les députés hostiles, qu'on lui envoyait, il avait toujours Palerme pour objectif. L'intervention anglaise et française n'ayant pas mieux réussi là qu'ailleurs, il reprit l'offensive aux premières nouvelles favorables. Le 20 avril, le

général napolitain Filangieri, après la dénonciation de l'armistice au parlement sicilien, par Ferdinand II, apparut en vue de Taormina au pied de l'Etna, et s'en empara le 4, pour marcher bientôt contre Palerme et la faire capituler le 15 mai, malgré la défense du Polonais Mierolawski et de l'historien italien La Farina.

Restaient les trois Républiques de Florence, de Rome et de Venise. L'illusion que s'était toujours faite le parti radical et exalté en Italie, en poussant les choses à l'extrême, c'est que la proclamation de la République partout pourrait assurer à l'Italie les secours de la France républicaine. Le ministre français Bastide, sur la fin de la présidence de Cavaignac, s'était cependant gardé de nourrir ces espérances. A l'historien Michel Amari qui, voyant Palerme et la Sicile bientôt menacés, pensait que la Sicile devait imiter Rome et Venise, le ministre républicain avait répondu : « Vous feriez mal ; ce n'est point le temps pour l'Italie. A peine sommes-nous mûrs nous-mêmes pour la République. Voyez où nous en sommes. » Cette parole pouvait s'appliquer encore mieux maintenant à Florence et à Rome. Louis-Napoléon Bonaparte, devenu président de la République française, cachait mal son peu de sympathie pour cette forme de gouvernement. L'Autriche avait la main libre pour répondre à l'appel du pape, comme puissance catholique, à l'appel de Léopold II, comme puissance autrichienne ; et si le nouveau président de la République française n'était pas très-tenté de favoriser la restauration de la prépondérance autrichienne dans la Péninsule, il ne pouvait guère se dispenser de coopérer, avec les autres-puissances catholiques, à la rentrée du pape Pie IX dans Rome, ne fût-ce que pour ravir cet avantage à l'Autriche. C'est ce qui explique la prompte chute, après Novare, des Républiques de l'Italie, condamnées d'ailleurs par leur impuissance même.

A Rome, à Florence, les deux triumvirats n'avaient rien fait de sérieux. « On n'a plus là, » disait d'Azeglio, « ni les petites armées, ni le petit boursicot de la monarchie constitutionnelle, et on n'a pas l'équivalent de la République. Ajoutez que les gens qui ont mené tout cela ont tellement foulé aux pieds tout ce qu'il y a au monde de principes honnêtes et exercé un si effroyable despotisme, pour gorger leurs amis, que le peuple, les paysans, — ils tentèrent, en effet, un jour d'attaquer Florence, — c'est affreux à dire, désirent et au besoin recevraient les Tedeschi comme des libérateurs. En Toscane et à Rome on fait un bruit d'enfer, on parle de levées en masse, de

milliers d'hommes ; si on parvenait à lever quelques volontaires, on n'aurait pas d'officiers pour les commander, pas d'argent pour les payer » (21 mars).

On comprend quel contre-conp la nouvelle de la défaite de Novare produisit à Florence, qui n'avait jamais été fort républicaine et n'aimait pas ces extrémités. Guerrazzi, obligé de suivre les siens, avait accepté la dictature, mais il ne savait quel parti en tirer au milieu des volontaires livournais qui agissaient en maîtres dans la ville et des bourgeois qui voulaient les réprimer. Comme dernier coup de théâtre, il pensait à proclamer l'union des deux Républiques sœurs. Mais il était à bout. Impuissant, débordé, il allait des uns aux autres et ne demandait qu'à être délivré. Enfin le gonfalonier Peruzzi, encouragé par les Autrichiens qui s'avançaient vers Pontremoli, et pour les prévenir, se mit à la tête de la garde civique au nom de la municipalité, et proclama la restauration du grand-duc et de la Constitution, du consentement même de Guerrazzi qui se laissa mettre en prison afin d'échapper aux siens. La république avait au moins fini doucement, comme il convenait à la molle Florence.

A Rome, Mazzini, arrivé depuis le 6 mars, était entré dans le triumvirat le 29, jour où la défaite de Novare avait été apprise à Rome. D'un autre tempérament que Guerrazzi, il ne pouvait vouloir de cette fin dans la ville du Capitole et de l'Aventin. Nouveau Rienzi, mêlant les passions du tribun avec les élans du mystique, il pensait sauver tout en évoquant, dans la Ville éternelle, Dieu et le Peuple, sur les ruines du gouvernement et de l'Eglise. Il croyait venu, au milieu de tous ces désastres, le règne qu'il avait si longtemps rêvé. « Italiens, frères, » disait-il « , le Piémont trahi, Gênes tombée, la Toscane agitée par les tentatives d'une réaction coupable, la vie, la véritable vie italienne se concentre dans Rome. Que Rome soit le cœur de l'Italie. Qu'elle accomplisse des actions dignes de ses pères. C'est de Rome que, par la force de l'exemple, la vie doit refluer aux membres épars de la grande famille italienne. Le nom de Rome, de la Rome du peuple, la Rome républicaine, sera béni en Italie, et pour longtemps glorieux en Europe. » Après la guerre royale, il proclama la guerre républicaine et la levée en masse, rédigea en hâte une Constitution, lança décret sur décret, au milieu des plus grands désordres, et inaugura processionnellement un nouveau culte dans Saint-Pierre, au nom de Dio e populo.

Les armées catholiques de l'Europe marchaient déjà contre lui. Les Autrichiens s'établissaient à Parme et à Modène pour se diriger bientôt sur Bologne ; une armée napolitaine se rassemblait sur le Garigliano. La

souveraine de l'Espagne armait dans ses ports. Le 25 avril, enfin, le général français Oudinot débarqua avec sept mille hommes à Civita-Vecchia. Que venait faire au juste cette nouvelle armée ? On ne le savait trop encore. Une délibération avait eu lieu récemment dans l'Assemblée législative française. Un député républicain, Jules Favre, avait dit que la défaite du Piémont imposait à la France le devoir d'intervenir en Italie pour y faire respecter l'humanité. Le général Lamoricière s'était écrié : « Si l'Autriche rétablit le pape à Rome, c'est une contre-révolution complète. » 325 voix de majorité autorisèrent l'expédition contre 283. Le gouvernement français annonçait, par l'organe de M. Odilon Barrot, « qu'il n'entrait pas dans sa pensée d'imposer à l'Italie un gouvernement, ni celui de la république, ni un autre. Son seul but était de se trouver présent aux événements dans le double intérêt de l'influence française et de la liberté qui pourrait courir des dangers ». Le général Oudinot proclama lui-même, en prenant possession de Civita-Vecchia, « qu'il ne venait point imposer aux populations un gouvernement qui serait opposé à leurs vœux ».

Les Italiens qui étaient maîtres de Rome ne savaient que penser. Ils croyaient l'Assemblée française plutôt favorable qu'hostile à la République, et ils avaient élevé à la présidence de leur assemblée Charles Bonaparte, prince de Canino, dans l'espoir de flatterie président de la République française. Mais ils se défiaient du Prince-Président qui tenait plus de compte des intérêts religieux engagés ou des désirs des catholiques. Ils s'abritaient sous un article de la Constitution de 1848, qu'ils affichaient sur la route de Rome. Le général français lui-même était fort embarrassé. Le duc d'Harcourt, ambassadeur à Gaëte, voyant les dispositions de la cour de Rome très-peu libérales, le poussait à agir pour prendre, les devants sur les Autrichiens. Le Prince-Président lui avait recommandé de ne pas exposer les armées françaises à jouer un rôle effacé, ridicule, dans l'intervention. Après quelques pourparlers, Oudinot déclara qu'il avait ordre d'entrer dans Rome ; il se mit en marche le 28, et arriva devant la ville le 29.

Rome, divisée inégalement du nord au sud par le Tibre, offrait à l'armée française sa partie occidentale, appelée Transtévère, entourée de vieux murs, presque tous datant du moyen âge, assez forts, mais sans fossés et sans glacis. Cette ligne de murailles forme vers le nord-ouest un angle assez prononcé qui renferme l'église Saint-Pierre et le jardin du Vatican ; elle est percée de quatre portes principales du nord au sud, Angelica, Cavaleggere, San-Pancrazio et Portesi. Le 30 avril au matin, la petite armée française

s'avança en trois colonnes, musique en tête, vers les portes Angelica, Portesi et San Pancrazio, pour faire une reconnaissance ou surprendre la ville. Elle n'était guère alors forte que de huit mille hommes. La garnison de Rome, composée de sept régiments romains de ligne, de deux bataillons lombards, des légions de Rome, de Bologne, du Piémont, des corps de Garibaldi et des Polonais, montait à peu près à trente mille hommes, mais fort mal disciplinés. Garibaldi, posté avec sa légion au village Sant'Antonio, tenta de faire un accueil fraternel aux soldats français, pour les gagner ou les attirer, puis il battit en retraite en tirillant. Les chasseurs et un bataillon du 20^e se précipitèrent au pas de course sur les hauteurs de San Pancrazio. Ils furent reçus par un feu rasant de la villa Panfilì ; au milieu du désordre, Garibaldi se retourna et isola une partie des hommes du 20^e qui furent entraînés dans la ville. Les deux autres attaques furent aussi inutiles. Oudinot, ayant eu un certain nombre de blessés et de prisonniers, se retira à une journée de marche de la ville. Il fallait un siège.

La nouvelle de l'attaque de Rome fut différemment accueillie en France, selon les passions et le point de vue des pouvoirs constitués. L'Assemblée, fidèle à ses principes, invita le gouvernement « à prendre sans délai les mesures nécessaires pour que l'expédition d'Italie ne fût pas plus longtemps détournée du but qui lui avait été assigné ». Le président de la République, préoccupé de sauvegarder l'honneur des armes françaises, ne voulait pas les laisser sous le coup de l'affront qu'elles avaient essuyé ; mais, au fond, il ne cherchait à ramener le pape à Rome menacée également par les Autrichiens, que pour obtenir le maintien des réformes civiles. Dans son embarras et en attendant d'ailleurs de nouvelles élections, il envoya M. de Lesseps à Rome pour faire suspendre les hostilités (le 17 mai), et tenta d'obtenir par des négociations l'occupation pacifique du territoire romain à titre de protection, en faisant prévenir les Autrichiens qu'il se réservait dans l'intervention l'occupation de Rome.

Mais, pendant cet armistice entre la France et les Romains, les autres gouvernements réactionnaires poursuivaient leurs progrès. Le 18 mai, les Autrichiens rétablissaient le duc Charles III à Parme. Le maréchal d'Aspre, sur l'invitation du grand-duc de Toscane, Léopold II, occupait Pise et Lucques. La municipalité florentine qui avait, avec Serristori, rétabli le gouvernement du grand-duc, faisait en vain des représentations ; le commandant autrichien arrivait le 11 devant Livourne, occupée par les républicains, pointait ses canons contre les murailles à sept heures du matin,

entrait par la brèche, et restait maître de la ville à midi, après quelques excès. Florence elle-même était obligée d'ouvrir ses portes ; c'était la volonté du grand-duc qui ne voulait même plus entendre parler de la Constitution. Les Autrichiens y entraient le 25 et y désarmaient, comme partout, la garde civique.

C'était maintenant au tour des Etats romains, où l'anarchie d'ailleurs était au comble. L'Autrichien Wimpfen était arrivé devant Bologne depuis le 8 mai. Le général Bellini et le professeur Alessandrini défendaient la place avec quelques bataillons de troupes régulières et la jeunesse de la ville, et faisaient même quelques sorties heureuses. Mais quelques bataillons napolitains pénétraient aussi sur l'ancien territoire pontifical. Le triumvirat romain tenta de profiter de l'armistice signé avec les Français pour faire l'épreuve de sa force. Il avait sous ses ordres la plus étrange armée, composée de quelques bataillons réguliers, assez bien commandés, d'un plus grand nombre de corps francs et de volontaires, équipés et habillés au hasard, où les fils de gentilhommes et les lettrés se rencontraient avec des paysans et des bandits.

Garibaldi, dont la légende grandissait, était à la tête de cette étrange légion. Le 2, un premier corps de volontaires partit de Rome, sous la conduite de Montarini, contre les Autrichiens ; il fut vigoureusement repoussé. Un bombardement sérieux commença le 14 contre la ville, et la municipalité capitula le 16, sans la sauver de regrettables répressions. Garibaldi lui-même avait été attaquer à Velletri les Napolitains ; chaque parti s'attribua le succès. Rome était néanmoins découverte et menacée par quatre armées. Le 25 mai, les Autrichiens étaient déjà devant Ancône ; le 26, les Espagnols, commandés par Fernando de Cordoba, débarquaient à Gaëte et recevaient la bénédiction du Pontife ; enfin les Français occupaient le Monte-Mario, en face de Porta Angelica, mais encore l'armée au bras.

Au vrai, l'incertitude de la politique française avait enchaîné les bras de son armée, depuis peu montée à plus de vingt-cinq mille hommes ; mais le moment décisif approchait ; la France, quelles que fussent ses sympathies, ne pouvait rester simple spectatrice de l'événement, et Mazzini avait-à voir le sort qu'il réservait à Rome. Ni les conseils de Palmerston, ni les instances de M. de Lesseps, ne parvenaient à lui faire envisager la réalité et à l'amener à traiter. Obligé de fermer les yeux sur les excès les plus graves, incendies, profanations, assassinats de prêtres, il préférait assurer, dans l'intérêt de l'avenir, une fin tragique à la République romaine pour lui faire

une éclatante apothéose. A grand' peine, le 29 mai, l'envoyé extraordinaire Lesseps, pensant agir au nom du Prince-Président, était parvenu à obtenir du triumvirat romain une convention par laquelle « l'appui de la France était assuré aux populations romaines, et l'occupation, non de Rome, mais du territoire, consentie. » Le général Oudinot, qui obéissait plus à la direction de l'ambassade française de Gaëte et du ministre des affaires étrangères de France, refusa la convention, exigea que le gouvernement romain « réclamât la protection des armes françaises », et, en cas de refus, annonça la reprise des hostilités « contre la place » pour le 4 juin. Enfin la nouvelle arriva que les élections avaient ramené l'accord dans les pouvoirs en France ; la nouvelle Assemblée législative, qui venait de prendre la place de la Constituante, mieux disposée pour le Saint-Siège et moins pour la République, décidait Louis-Napoléon Bonaparte à vouloir avec elle l'entrée dans Rome. Le siège recommença.

Déjà le 3, dès le matin, en dehors de la ville, le général Sauvan s'empara de Ponte-Molle, au sud de Rome, pour s'assurer le passage sur la rive gauche ; et le général Mollière enleva les villas Corsini et Panfili sur les Romains, qui se plaignirent d'avoir été surpris. Le lendemain, l'armée française entama les parallèles devant le mur qui court sur le Janicule. Le général Oudinot en eût bien plutôt fini avec la résistance s'il avait dirigé son attaque sur le Vatican ; mais il ne voulait point causer de dommages dans le quartier qui renferme tant de merveilles. Les travaux, très-habilement conduits par le général Vaillant, furent achevés le 12, et le bombardement commença, mais dirigé principalement sur les fortifications. Pendant les quinze jours que dura la lutte, on peut dire que l'attaque fut conduite avec autant de précautions et de ménagements que la résistance fut courageuse. La France voulait témoigner de son respect pour la Ville éternelle ; et les défenseurs de Rome sentaient que c'était alors pour la dernière citadelle de la révolution partout vaincue qu'ils combattaient. On put compter les projectiles qui s'égarèrent sur quelques monuments.

L'Assemblée romaine, où figuraient beaucoup de révolutionnaires des autres parties de l'Italie, réfugiés dans ce dernier asile, resta en permanence. Elle avait moins d'espoir en elle-même et dans ses forces que dans la révolution dont elle était encore en Europe la dernière expression. Un mouvement qu'elle attendait de la part de la Montagne à Paris, mais qui échoua complètement (13 juin), était sa dernière espérance de salut. Le triumvirat multiplia les mesures d'enthousiasme, et les Romains les actes de

courage contre la science stratégique et la valeur de l'armée française. Le 21, trois brèches furent ouvertes ; les Français et les Romains se rencontrèrent en face. Enfin le 29, un combat décisif eut lieu. C'était le jour de Saint-Pierre ; l'action dura jusqu'à la nuit. Le gouvernement romain fit allumer, comme à l'ordinaire, cette magnifique girandole de lumière qui n'éclaire habituellement qu'une fête. Elle illumina cette fois une défaite.

Les Romains, après une longue résistance, cédèrent à la valeur française deux bastions et la partie du Janicule enfermée dans la ville, pour se retirer sur Montorio derrière de nouvelles fortifications. Du Janicule, le bombardement pouvait être terrible pour la ville ; les batteries ne furent dirigées que sur Montorio et sur les combattants. Là encore la résistance ne pouvait être longue. Cernuschi, qui avait figuré dans l'émeute de Milan, vient annoncer le premier à la Constituante que la défense est impossible ; Mazzini demande aux Romains de renouveler l'héroïque sacrifice de Saragosse. Garibaldi et les siens voulaient au moins abandonner Transtévère et se borner à défendre le reste de la ville. Mais on apprit bientôt qu'Ancône était prise par les Autrichiens ; on se convainquit que tout était fini. Garibaldi sortit pendant la nuit du 1er au 2 juillet avec cinq mille hommes, en leur promettant « de nouvelles batailles ». Mazzini envoya sa démission à l'Assemblée romaine d'une façon presque outrageante ; le triumvirat reprit ses pouvoirs et la municipalité alla régler avec Oudinot l'entrée pacifique des vainqueurs. Pendant que l'armée française entrait dans Rome, le 2, l'Assemblée discuta les derniers articles de la Constitution, qu'elle proclama le lendemain, 3, du haut du Capitole. Mais, le 4 au soir, un bataillon français vint occuper les abords de l'Assemblée, pénétra dans l'enceinte, et en fit sortir les députés, malgré une protestation qui fut remise entre les mains du colonel. Quelques jours après, tandis que Garibaldi, errant dans les Apennins, entre les quatre armées ennemies, voyait les siens se débander, et échappait presque seul à toutes les recherches, la municipalité romaine elle-même était dissoute, les armes pontificales remplaçaient celles de la République ; mais tous ceux qui étaient compromis obtenaient la permission de quitter l'Italie et de s'embarquer.

La chute de Venise fut le dernier acte de la révolution et de la guerre d'indépendance. Depuis dix-sept mois, l'héroïque cité, où s'étaient réfugiés avec Cattaneo beaucoup de Lombards et de patriotes, abandonnée aussi par la France dont elle avait demandé trop tard les secours, perdant tout espoir

de médiation, entourée maintenant par 30,000 Autrichiens sous Haynau, bloquée par mer, déployait, sous les ordres de Manin et de Pepe, le plus grand courage et s'imposait toutes les privations. Elle défendait pied à pied les canaux, les îles et les forts de la lagune. Les Autrichiens n'avançaient que tranchée par tranchée. Après la bataille de Novare, Manin, devenu dictateur, et l'Assemblée avaient répondu à une sommation de Haynau par le serment de se défendre à toute extrémité. Au milieu du siège de Rome, le fort Malghera vigoureusement défendu par Ulloa, après avoir subi un bombardement d'un mois, fut abandonné. « On ne peut se faire une idée, » dit la Gazette d'Augsbourg, « de l'état de ruine auquel le fort était réduit ; on tombait tous les trois ou quatre pas dans un trou creusé par une bombe ; le sol était semé de mitraille, c'était un monceau de ruines ; tous les canons étaient hors de service ; aucune troupe au monde n'aurait prolongé plus longtemps la résistance. » Des deux plus vaillants défenseurs de la lagune, Ulloa et Rosaroll, le dernier fut emporté d'un boulet de canon au fort Brondolo le 28 juin.

Après la chute de Rome, Venise résista encore. Manin, coupé de toutes nouvelles extérieures, espérait toujours dans la révolution et refusait de capituler sans conditions avec l'assentiment de la majorité de l'Assemblée vénitienne. Le 7 juillet, Pepe, sur le conseil d'Ulloa, fit chasser l'ennemi d'un pont de la Brenta, et quelques jours après ordonna une sortie hors de Brondolo pour ramasser des vivres. Mais le nombre des soldats réguliers et des volontaires italiens diminuait chaque jour ; on était obligé de mobiliser la garde civique, la ville était rationnée et n'avait plus de viande. Sur la fin de juillet, les tranchées furent poussées tout près de la ville, et les boulets commencèrent à propager l'incendie et à atteindre la place Saint-Marc ; on abandonna la partie de la ville la plus exposée. Mais bientôt le choléra se déclara dans les quartiers où la population s'était entassée ; et, le 8 août, l'Assemblée fit savoir à Pepe qu'il n'y avait plus de pain et de poudre que pour quinze jours ; le patriarche, le premier, parla de se rendre ; son palais fut menacé par le peuple et protégé par Tommaseo. Pepe prolongea encore la défense jusqu'à ce qu'on obtint une capitulation honorable ; mais déjà Manin avait peine à contenir les marins et les soldats exténués ; ses paroles, qui avaient si souvent à son gré entraîné ou calmé, ne suffisaient plus. Le 25 enfin, après avoir assuré le départ des débris des milices, Manin s'embarqua lui-même avec le gouvernement révolutionnaire et l'état-major ; et, le 28 août, Venise, après avoir agi comme aux jours de sa puissance et de sa

gloire, grâce à l'accord si rare dans de semblables extrémités d'un homme de cœur et du peuple entier, vit de nouveau le drapeau autrichien flotter sur la place Saint-Marc.

VI

Les souverains restaurés. — Avènement de Victor-Emmanuel II. — Retour de Pie IX à Rome. — Cavour et Antonelli. — Participation à la guerre de Crimée. — Le dogme de l'Immaculée-Conception. — L'Italie au congrès de Paris. — Mazzini et Orsini. — L'Union nationale ; l'entrevue de Plombières, 1850-58 ³⁵.

Les souverains rétablis dans toute leur autorité ou restaurés, en Italie, à Naples, à Rome, en Toscane et ailleurs, tandis que le Piémont succombait à Novare, sauraient-ils profiter des derniers événements pour faire la part des nécessités légitimes et des exagérations inséparables des temps de révolution ? Telle était maintenant la question. Les Lombards et les Vénitiens fuyaient devant les persécutions de Radetzki ; les républicains et les radicaux, Mazzini, Garibaldi, etc., échappaient de tous côtés à la réaction victorieuse, les uns pour trouver la sécurité en Piémont, les autres pour renouer les fils des sociétés secrètes et recommencer, vaincus à ciel ouvert, les conspirations occultes ; un des plus modérés Italiens, celui qui avait mérité par son caractère le nom de chevalier de l'Italie, renouvelé de Nicolas Rienzi, Massimo d'Azeglio, s'écriait : « Nous recommencerons ! » Si les souverains, sauvant du naufrage les libertés constitutionnelles nécessaires, se montraient mieux avisés qu'après 1815, ils seraient peut-être tranquilles sur leurs trônes ; sinon de nouveaux bouleversements devaient les menacer. Raisonables, ils pouvaient donner la liberté en ne portant point atteinte à l'équilibre européen maintenant encore rétabli, mais sans l'indépendance. Imprudents, ils risquaient de fournir des éléments de combustion aux désespérés qui voulaient toujours allumer l'incendie, ou tout au moins d'offrir à l'Italie des circonstances favorables pour conquérir l'une et l'autre, et, peut-être, à quelque grande puissance, poussée par la générosité ou par l'ambition, l'occasion de reconstituer à son profit, en favorisant un pays malheureux, l'équilibre de l'Europe.

Le vainqueur de l'Italie septentrionale, l'empereur d'Autriche, François-Joseph, encore d'ailleurs menacé chez lui et ayant guerre avec les Hongrois,

bientôt avec la Prusse, fit peser sur le Lombard-Vénitien reconquis les rigueurs de l'état de siège au-delà des limites nécessitées par les événements précédents et les poussa même jusqu'à de regrettables vengeances. Le gouvernement de Vienne, prenant soin avant tout de sa domination et de ses intérêts présents, ne continua même pas comme auparavant à tenir la main à la satisfaction des besoins matériels du pays. Comme le sauvage, l'administration autrichienne semblait vouloir couper l'arbre à la racine. Deux cent neuf familles lombardes, après Novare, étaient taxées comme ayant pris part à l'insurrection, à vingt millions de francs (lire). L'impôt foncier était élevé à cinquante pour cent, les droits de succession considérablement augmentés. Après avoir répudié pour la monarchie entière toute constitution représentative, l'empereur n'accorda point de garanties locales à ses provinces italiennes. S'il eût pu y faire dominer la langue allemande dans l'instruction publique, pour prouver sa volonté de ne pas reculer dans la péninsule, il l'eût fait. Tous les magistrats, les instituteurs suspects, furent au moins remplacés. Sous prétexte de josphisme, quelques lois civiles du XVIII^e siècle même furent menacées, et les prêtres, presque tous, en effet attachés aux lois de Joseph II et suspectés de patriotisme, persécutés.

Les généraux autrichiens, longtemps maîtres absolus de la Lombardie et de la Vénétie, ne prirent conseil que de leurs passions, de leur mépris pour la race vaincue. La forteresse de Vérone devint leur capitale : ils y transportèrent leurs administrations, et de là gouvernèrent Milan, qui paya, par la continuation d'exécutions nombreuses et d'arrestations systématiques, sa liberté de quelques jours au temps de Charles-Albert. Au milieu de 1851 encore, il y avait, à Rovigo seulement, quatorze exécutions militaires et vingt et une condamnations aux galères. Même quand les rigueurs de l'état de siège furent usées, quand une administration plus douce, moins livrée au despotisme militaire, essaya de rattacher la haute Italie à la cour de Vienne, un emprunt forcé de plus de 300 millions, le séquestre mis sur les biens des réfugiés lombards, même sur les biens maternels des filles, et les hypothèques dont se trouva grevée une partie du pays, aliénèrent au gouvernement autrichien, non-seulement la noblesse et la bourgeoisie désormais irréconciliables, mais jusqu'aux paysans.

Les ducs de Parme et de Modène, le duc de Modène surtout, François V, petit tyran, qui joignait à l'orgueil oppressif de l'Autriche la cruauté raffinée de la Renaissance italienne, suivaient, en l'exagérant encore quelquefois,

l'exemple que leur donnait une cour vénérée. Le duc de Modène, non content de livrer de nouveau toute l'éducation aux jésuites, rêva, innocemment d'ailleurs, dans son petit État oublié, de renverser même en France la Révolution couronnée. Charles III, qui n'était pas sans quelque talent, confia aux lazaristes le soin de former ses sujets et laissa le pays à gouverner à un Anglais qui lui assurait la jouissance des impôts et le déploiement d'un luxe extravagant.

Ce qu'il y eut de plus fâcheux, c'est que, parmi les princes indépendants de la péninsule, le roi des Deux-Siciles, Ferdinand II, et le grand-duc Léopold de Toscane agirent conformément aux désirs et à l'influence de l'Autriche et achevèrent ainsi de s'aliéner ce qui pouvait encore rester pour eux de sympathie dans leurs États.

Après avoir repris à la pointe de l'épée sur les constitutionnels et les radicaux ses trois capitales, Naples, Messine et Palerme, après avoir dissous coup sur coup trois assemblées parlementaires, Ferdinand II ne voulut plus entendre parler de constitution. Celle qu'il avait consentie fut suspendue. Troya, frère du ministre constitutionnel de ce nom, Caraffa, Torella, gouvernèrent arbitrairement pour lui et présideront à la condamnation de nombreux citoyens compromis, entre autres du courageux Poërio à qui ils firent une réputation presque égale à celle de Silvio Pellico. L'indifférence des masses, qui, dans les campagnes, ne sortent de l'abattement que pour s'emporter à la plus violente exaltation et aux plus terribles excès, tomba d'accord avec la volonté du souverain. Les classes élevées ou bourgeoises éprouvèrent seules quelques regrets ; mais cela suffit pour que la tranquillité ne fût point complète. Les commissions ajoutèrent de temps en temps de nouveaux coupables aux nombreuses condamnations qui avaient suivi les tristes événements du royaume. Le souverain commua fréquemment les condamnations à mort ; mais les galères, les prisons furent pleines. En 1851, les tribunaux condamnaient quarante et un contumax, dont les écrivains Ricciardi, Mancini, Massari et presque tous les anciens ministres constitutionnels, sans en excepter le vieux libéral Ruggiero, collègue de Bozzelli. Le gouvernement reprit son allure régulière ; ses finances furent en assez bon état ; mais aucun remède ne fut apporté des deux côtés du Phare, en Sicile surtout, aux défauts, sinon de l'administration, au moins des administrateurs ; aucune amélioration notable ne fut tentée dans l'instruction primaire, dans l'agriculture, dans les voies de communication. Les trois voies de fer partant de Naples dans trois directions furent

continué en deçà du Phare. Mais en Sicile, rien. Le général Filangieri, investi du gouvernement militaire et plein de bonne volonté, voulait y ouvrir des voies nouvelles pour relever le commerce, fonder des écoles. Tous ses efforts échouèrent à Palerme et à Naples. Tout ce qu'on avait à regretter avant 1848, on le regretta encore. Le roi Ferdinand II, paré pour son hospitalité de Gaëte du titre de Rex piissimus, invisible au fond de son palais ou ne sortant que pour de longues promenades militaires, devint justement détesté.

Le gouvernement autrichien n'avait pas plus voulu épargner au grand-duc Léopold II, retiré à Gaëte, la honte d'une occupation qu'à la Toscane elle-même. Quoique les modérés, avec le comte Serristori, eussent renversé la république et se fussent efforcés de hâter le retour de Léopold II, pour garder au moins la constitution, le grand-duc avait laissé le général autrichien d'Aspre entrer dans Florence. La cour de Vienne y tenait, ne voulant pas que la Toscane devînt un pays neutre pour la révolution, « une cuisine où l'on préparât les mets pour les servir ailleurs ! » C'était donc un obligé de l'Autriche, un serviteur de sa politique qui était rentré à Florence avec Léopold II, le 27 juillet 1849.

Le grand-duc Léopold II suspendit l'exercice de la Constitution du 15 février 1848. Sans protester contre les exécutions militaires faites par les Autrichiens dans un pays où la peine de mort avait été abolie, il prononça des emprisonnements, de nombreux exils, étouffa toute indépendance municipale, toute liberté de la presse, et persécuta les cultes dissidents. Incapable de se maintenir avec ses propres troupes en Toscane, il passa avec l'Autriche une convention par laquelle celle-ci entretint un corps de dix mille hommes dans ses principales places. Les Autrichiens furent tout à fait maîtres chez lui. Il n'y put faire respecter même les étrangers. Si l'Angleterre lui demandait réparation pour injure faite à un citoyen anglais, il s'abritait derrière l'empereur d'Autriche et méritait qu'on lui demandât si son État comptait encore sur la carte de l'Europe. En 1850, il fit avec son ministre Baldasseroni à Vienne un voyage, d'où il rapporta, d'après le conseil du prince Schwarzenberg, la suspension indéfinie de la Constitution. Le gonfalonier Peruzzi, avec la majorité du conseil municipal, protesta. Le grand-duc abolit la déclaration du conseil, comme ayant outrepassé ses pouvoirs et, l'année suivante, déclara la Constitution tout à fait abolie, le ministère responsable seulement envers lui. Avec cela, obéré par les désordres précédents, par la solde des troupes autrichiennes, il ne pouvait

guère travailler à des améliorations aussi nécessaires en Toscane qu'en Sicile. Les voies de fer se continuaient de Florence sur Pise, Lucques et Sienne. L'instruction faisait quelques progrès ; c'était tout.

L'Italie, dans ces temps de réaction effrénée, ne pouvait plus guère avoir d'espoir qu'en deux de ses souverains : Victor-Emmanuel II, populaire déjà par son courage à toute épreuve, mais jeune encore et dans une situation bien difficile ; Pie IX, qui avait eu autrefois toutes les sympathies, mais alors retiré, désabusé et en observation, dans son refuge de Gaëte ; et les États de ces deux souverains étaient occupés, une partie du Piémont par les Autrichiens, et Rome par les troupes françaises. On avait autrefois comparé Rome sous Pie IX, au cœur de l'Italie, Turin avec Charles-Albert, à l'épée de l'Italie. Le cœur était- maintenant bien ulcéré, l'épée bien ébréchée. L'un et l'autre, Pie IX et Victor-Emmanuel II, dans une situation aussi pénible, pouvaient cependant encore beaucoup, s'ils avaient pu s'entendre.

Rarement roi commença plus tristement un règne que le jeune Victor-Emmanuel II, quand, après l'abdication de son père, il rentra à Turin dans les derniers jours de mars 1849. Les clubs retentissaient dans la ville de déclamations passionnées ; à l'Assemblée, le chef de l'opposition, Brofferio, voulait pousser le ministère à décréter l'insurrection universelle, et il demandait la formation d'un comité de salut public. Entre Novare et Turin, les généraux piémontais avaient de la peine à retenir sous les drapeaux une armée découragée, battue, mal nourrie, et le jeune roi, brisé par tant d'émotions, malade, presque en danger de mort, devait traiter de la paix avec un ennemi victorieux prêt à menacer le Piémont d'une invasion complète ou au moins à lui faire payer la dure rançon d'une année de guerre et de révolution.

Les témoignages les plus divers attestent les sentiments patriotiques et libéraux avec lesquels ce jeune roi sut faire face aux premières difficultés : « On ne saurait croire », écrivait alors le général Dabormida à un sien ami, « combien ce jeune homme souffre de se voir déjà si mal jugé ; je connaissais son excellente nature, mais je ne la croyais pas si bonne ; je ne doute pas que, les désordres apaisés, le peuple ne finisse par l'apprécier et l'aimer. » Et M. de La Rive ajoute, dans ses Souvenirs du comte Cavour : « On ne saura jamais assez ce qu'il a fallu de bon sens, de calme, de patriotisme à ce jeune roi pour trouver sa voie au milieu des passions les plus irritées et les plus contraires. » Dans ce moment de troubles intérieurs et de réaction européenne, il était entre deux politiques : l'une, conseillée

par d'anciens amis de son père, consistait à se ménager de la cour de Vienne une paix plus douce, en abandonnant la constitution libérale, le Statut donné par Charles-Albert l'année précédente ; l'autre, conseillée par les derniers amis de Charles-Albert et les patriotes italiens, consistait à garantir les libertés à son royaume, comme un bienfait de sa dynastie, et à garder comme un espoir pour la péninsule, au risque de subir une paix plus dure, les trois couleurs nationales sous lesquelles on avait combattu.

Après avoir réprimé l'émeute dans Gènes. Victor-Emmanuel prorogea le Parlement ; puis il forma un ministère d'hommes à la fois modérés et résolus, pour faire dignement la paix. Il fit connaître sa décision, désormais irrévocable, par ces mots : « Ce n'est pas le décret de promulgation qui fait vivre les constitutions, les statuts, c'est la raison qui les applique et le temps qui les mûrit ; et ce travail dont seules peuvent sortir la puissance et la félicité d'un État, ne s'accomplit que par l'action calme et persistante de la raison et non par l'entraînement et l'imprudence des passions. » Ceux qu'il choisit pour conseillers, en gardant le Statut et les trois couleurs italiennes, le jeune roi se les attacha dès les premiers jours en sachant les convaincre de sa sincérité. C'étaient surtout Massimo d'Azeglio et le général Alphonse de La Marmora, un patriote diplomate et un général décidé, qui avaient fait leurs preuves. En dehors du cabinet, pour les soutenir et soutenir le jeune roi, on remarquait déjà le comte de Cavour, un des premiers qui eût demandé de Charles-Albert une constitution et qui, celle-ci une fois promulguée, s'était retourné avec le plus d'énergie contre ceux qui pouvaient la compromettre par leurs excès.

La conclusion de la paix était une œuvre déjà difficile. Si Radetzki désirait la hâter pour s'assurer le centre de l'Italie, le prince de Schwarzenberg voulait réduire le Piémont à merci en traînant les négociations en longueur. Victor-Emmanuel et son cabinet, contre les exigences des Autrichiens, s'appuyèrent de l'Angleterre et même de la France. Avec un juste sentiment d'honneur, Victor-Emmanuel tenait surtout à obtenir de la cour de Vienne sinon une amnistie pour tous les sujets italiens de l'Autriche compromis, au moins le droit de recueillir chez lui tous les exilés, les Lombards, des compatriotes. Le gouvernement français fut obligé de faire mine de rassembler une armée de secours sur les Alpes. D'Azeglio disait : « J'ai combattu toute ma vie pour notre nationalité, et jamais je ne signerai une paix où ce principe serait, je ne dirai pas désavoué, mais même passé sous silence. » Le 6 août, Victor-Emmanuel signa la paix

avec l'Autriche à de dures mais encore honorables conditions. La démarcation des frontières était conservée ; mais le roi de Sardaigne s'engageait à renoncer à tout titre sur le Lombard-Vénitien et à payer une indemnité de guerre de 75 millions de francs. L'Autriche se serait montrée plus accommodante pour l'indemnité si elle avait pu obtenir du Piémont d'autres sacrifices sur les institutions libérales qu'il possédait depuis peu ; mais Victor-Emmanuel refusa de transiger sur ce point.

Le 30 juillet, il avait rouvert son Parlement, après de nouvelles élections ; et, en invitant les membres « au calme et à la prudence qui ont sauvé tant de peuples généreux », il leur annonça qu'il allait soumettre, pour la part qui leur appartenait, la paix à leurs délibérations. Ce fut pour le roi l'occasion d'une nouvelle épreuve. La majorité encore démocratique ne voulait point « sanctionner », disait-elle « la honte du Piémont. » — « Plutôt la perte de la Constitution, de la liberté, s'écriait Brofferio, que celle de l'honneur. » — « Ces messieurs ne voient donc pas, » écrivait d'Azeglio, « que le ministère a déjà bien de la peine à soutenir la Constitution et que, après nous.... les Croates. » La Chambre des députés n'en semblait pas moins décidée, en septembre, sinon à repousser la paix. au moins à refuser les subsides demandés, quand le jeune roi, sur le conseil de son ministère, crut devoir proroger, puis dissoudre de nouveau le Parlement.

A ce moment la révolution était arrêtée, et la réaction presque maîtresse dans toute l'Europe, après la grande tourmente de 1848. On pressait Victor-Emmanuel II d'en finir avec une résistance que la raison rendait sans excuse. Mais le roi avait été bercé en 1848 avec les rêves de liberté et d'indépendance ; il avait combattu pour elles. Pour elles, son père mourait alors en exil à Oporto et l'on rapportait ses restes à la Superga, comme ceux d'un martyr. Il avait auprès de lui un homme aussi dévoué à la Constitution qu'au roi. La foi des Italiens en la dynastie de Savoie était pour d'Azeglio la dernière ancre de salut. « Cette foi, » écrivait-il, « serait perdue à toujours par un coup d'État qui ne serait pas absolument nécessaire. C'est une affaire d'honneur pour nous de montrer aux autres nations que l'Italie n'est pas incapable du gouvernement constitutionnel. » Contrairement aux usages, le roi adressa un appel à la nation : « Si les électeurs, » dit-il, « me refusent leur concours, ce n'est pas sur moi que retombera la responsabilité de l'avenir. Ce ne sera pas à moi qu'ils auront à s'en prendre, mais à eux-mêmes. » Les électeurs écoutèrent cet avertissement. La nouvelle Chambre vota en silence une paix nécessaire, et le roi, en jurant de nouveau, au mois

de décembre de l'année 1849, le Statuto fondamentale donné par Charles-Albert, fit de la liberté constitutionnelle l'espoir de la péninsule.

La Constitution sarde était à peu près celle qui avait été donnée à la France en 1830. Le sénat nommé à vie répondait à l'ancienne Chambre des pairs française ; il représentait l'élément conservateur. Les députés de la seconde Chambre étaient élus par les citoyens qui possédaient un certain capital ou qui payaient un certain cens. Cette Chambre votait sérieusement l'impôt. L'égalité de tous les citoyens devant la loi et l'impôt, leur admissibilité à tous les emplois, la liberté individuelle, l'inviolabilité du domicile, la liberté de la presse, sauf l'abus, étaient garanties. La religion catholique était déclarée religion de l'État, mais la tolérance proclamée : « Tant que la liberté existe dans un coin de la Péninsule », s'écriait Cavour, « il ne faut point désespérer de l'avenir ; il y aura un moyen de travailler efficacement à la régénération de la patrie ! »

Peu de princes avaient reçu des dons plus appropriés à sa tâche que le roi Victor-Emmanuel II. Soldat brillant et brave, cavalier intrépide, gentilhomme plein de rondeur et de franchise, il plaisait à l'armée et au peuple ; ami du plaisir, des sociétés, de la chasse, avec la fermeté nécessaire au roi qui doit prononcer au besoin, il n'avait pas cette volonté souveraine, ce besoin de gouverner et de conduire les affaires qui lui aurait rendu si difficile l'exercice du régime constitutionnel ; ayant assez de prestige pour attirer la confiance, pas assez pour l'alarmer, il devait être plutôt l'arbitre aimé que le maître redouté des factions de son pays.

A Gaëte et à Rome, depuis la chute de Mazzini et l'entrée des troupes françaises, l'influence autrichienne et l'influence française se trouvaient aux prises. Le gouvernement français, qui avait fait envoyer par Oudinot les clefs de Rome au pape, ne prétendait pas avoir vaincu pour rétablir dans son intégralité le gouvernement clérical et surtout les abus ou les négligences de l'ancienne administration. La cour de Gaëte, de son côté, soutenue par le cabinet autrichien, qui aurait désiré l'attirer sous sa protection à Bologne, ne voulait point payer par trop de sacrifices les secours de la France, dont elle aurait même aimé mieux se passer, si elle l'avait pu.

Les cardinaux della Genga, Vanicelli et Altieri, institués comme commissaires, le 1^{er} août 1849, dévoilèrent assez maladroitement, dès les premiers jours, les mauvais vouloirs et les méfiances de la cour de Gaëte. Rentrés à Rome grâce à la France, ils se contentèrent dans leur manifeste de remercier le « bras invincible et glorieux des armées catholiques ». Non

contents d'annuler tous les actes du gouvernement républicain, ils commencèrent à rétablir tout le vieux système administratif et judiciaire, que Pie IX lui-même avait d'abord voulu réformer ; ils instituèrent une sorte d'inquisition contre tous les employés de l'Etat, et exercèrent des représailles fort étendues contre tous ceux qui avaient pris part aux mouvements constitutionnels ou républicains. Corcelles, plénipotentiaire civil à Rome, ne pouvait que se plaindre et reconnaître son impuissance. A Gaëte, Rayneval, ambassadeur français, tenta de rappeler à Pie IX que l'armée française avait voulu ramener avec le Pontife un souverain constitutionnel. Le cardinal Antonelli se contenta de proposer, et avec l'agrément des ambassadeurs d'Autriche et d'Espagne, une consulte dont le pape choisirait les membres et qui n'aurait rien à voir dans le vote de l'impôt.

Au moment où le ministre des affaires étrangères de France rédigeait, 28 août, une note destinée à ramener Pie IX aux heureuses inspirations des premiers jours, le président de la République se crut obligé d'adresser un assez sévère avertissement aux conseillers imprudents du Saint-Siège. « J'apprends », écrivait-il à un de ses aides de camp (Edgar Ney), « que les intentions bienveillantes du Saint-Père comme notre propre action restent stériles en présence de passions et d'influences hostiles. On voudrait donner, comme base à la rentrée du pape, la proscription et la tyrannie ; dites de ma part au général Rostolan (successeur d'Oudinot) qu'à l'ombre du drapeau tricolore, on ne commette aucun acte qui puisse dénaturer le caractère de notre intervention. Je résume ainsi le pouvoir temporel du pape : amnistie générale, sécularisation de l'administration, Code Napoléon et gouvernement libéral. »

Cette lettre, publiée en dehors des voies diplomatiques, fit d'abord plus de mal que de bien. La cour de Gaëte parut vouloir la regarder comme non avenue. Le pape même, de Gaëte, se retira à Portici plus près de Naples. Décidément l'Autriche, avec Antonelli, avait repris toute son influence sur le Saint-Siège. Pie IX, qui avait vu, au milieu d'événements si tragiques, les réformes aboutir aux constitutions, les constitutions aux insurrections, les insurrections à la guerre au dehors, au crime commis sous ses yeux, en était retombé à croire que la conservation du pouvoir temporel était incompatible avec les progrès politiques et civils, et il ne regardait plus ceux-ci que comme des nouveautés dangereuses. Cependant, par un moto proprio du 19 septembre, il accorda une amnistie, mais seulement à tous ceux qui

n'avaient point participé comme députés ou chefs militaires à l'établissement de la République, et il promit une réorganisation, mais purement administrative et judiciaire. Ce n'était pas tout ce qu'avait demandé Louis-Napoléon Bonaparte, ni tout ce que désirait le gouvernement français. Le ministère fit savoir à son représentant à Rome et connaître à tous par le Moniteur officiel que l'insuffisance de ces concessions et de cette amnistie était pour lui une déception.

On espéra mieux dans l'effet du retour du pape à Rome. Le gouvernement français y voyait l'achèvement de son œuvre, les catholiques français un gage de raffermissement pour le Saint-Siège. Si le premier pouvait espérer que le pape, en se retrouvant en présence de son peuple, reviendrait à ses premières inspirations libérales, les autres pensaient qu'une fois en possession de son trône, il serait plus libre de faire ce qu'il voudrait. Les hautes classes de Rome comptaient avec le pape reprendre leur influence, puisque la plupart des constitutionnels étaient exilés ; le peuple espérait, avec le pape et sa cour, revoir les étrangers.

Cédant à ces considérations, le pape, accompagné de huit cardinaux et des ambassadeurs des puissances catholiques, partit de Portici. Le 14 avril 1850, il fit son entrée par la porte San-Stefano et traversa Rome de l'église Saint-Jean de Latran à Saint-Pierre, escorté par le général français Baraguay-d'Hilliers et le prince Altieri, commandant de la garde noble. Il y eut sur le passage du pape plus d'empressement curieux que d'éclatant enthousiasme. Au milieu des cris : « Vive le Pape ! Vive l'Église ! » on remarquait que Pie IX avait pris de l'embonpoint, un visage plus plein, mais que ses cheveux avaient blanchi. La papauté n'avait-elle pas elle-même bien changé ? La conduite de Pie IX rentré à Rome fut plus prudente, plus dégagée des influences qui l'avaient de nouveau emporté sur lui à Gaëte et à Portici ; il remercia cette fois en termes explicites « la nation française et l'illustre président de la République qui s'étaient fait une gloire de le ramener dans les murs de Rome ». Comme pape, il proclama un jubilé. Comme souverain, le 10 septembre 1850, il organisa par deux édits les départements ministériels, établit un conseil d'État, une consulte de finances, et réorganisa l'administration des provinces et celle des communes. Mais de quelle manière ?

Le plus important des ministres du Saint-Père, selon la nouvelle organisation, fut le ministre secrétaire d'État, président du conseil, chargé à la fois des rapports avec l'étranger, de la signature et de la promulgation des

lois à l'intérieur. Ce ministre ne pouvait être qu'un cardinal. Antonelli, qui conduisait depuis la fuite à Gaëte toute la politique pontificale, fut ce cardinal. Le conseil d'État, composé de neuf membres ordinaires et de six extraordinaires nommés par le pape, et présidé par le cardinal secrétaire d'État, n'émit que de simples opinions et quand on lui demanda des avis. La consulte des finances, nommée aussi directement par le pape sur une liste de candidats formée par les conseils provinciaux, n'eut également que le pouvoir consultatif et put être dissoute. Les États romains furent divisés en quatre légations : Bologne, Ancône, Pérouse, Bénévent, Rome et les environs demeurant sous un régime spécial. Les communes restèrent administrées par une magistrature désignée par le pouvoir et par des conseillers municipaux élus dans certaines catégories d'électeurs. Les juridictions mixtes et les juridictions ecclésiastiques, ainsi que maintes formes surannées de procédure, continuèrent à subsister. Les hauts emplois restaient entre les mains de cette classe de prélats, fournis par quelques familles privilégiées, n'ayant guère du prêtre que l'habit et le célibat, ou à leurs clients, voués aussi à la paresse et aux abus. La bourgeoisie en était complètement écartée. Le système restait toujours le même, presque aussi étranger aux vrais besoins d'un gouvernement temporel.

Aussi le déficit, causé par les désordres du gouvernement révolutionnaire, succédant aux abus du pouvoir absolu, augmenta. Il atteignit 1,690,000 scudi (l'écu de 5 fr. 32 c.). Il fallut faire un emprunt très-onéreux de 32 millions à la maison Rothschild, sans que le déficit fût diminué l'année suivante. L'impôt foncier, l'impôt du sel, les douanes augmentées ne remédièrent à rien. Les riches continuèrent, à Rome, la vie frivole d'auparavant. Les masses, dans les villes surtout, retombèrent dans l'indifférence ou conçurent une aversion d'autant plus grande contre le gouvernement que les vivres augmentèrent avec le papier-monnaie et que toute amélioration fut comme auparavant suspendue.

Il y avait donc, en Italie, deux gouvernements surtout qui, par leur nature et par leurs actes les plus évidents, représentaient deux principes bien différents : au pied des Alpes, un gouvernement constitutionnel, une tribune libre, dernier asile du sentiment national ; au centre de la Péninsule, un gouvernement qui se rattachait au passé et qui se refusait encore à donner satisfaction à tous les besoins du temps, au risque de froisser tous les instincts nationaux, en s'inspirant même plus volontiers des conseils de l'Autriche que de ceux de la France. Il était difficile que deux tendances si

différentes n'entretinssent pas encore l'agitation en Italie malgré les dernières déceptions, et que leur conflit, en intéressant les deux grandes puissances toujours rivales dans la Péninsule, n'entraînât pas peut-être des complications européennes.

Un premier conflit éclata dès 1850, entre le Saint-Siège et le royaume de Sardaigne, sur le terrain délicat des rapports de l'État et de l'Église. Malgré le Statut fondamental et la Constitution en exercice, ces rapports reposaient encore sur un concordat fait par Charles-Albert en 1840 avec la cour de Rome. Ce concordat ne se conciliait plus avec l'État nouveau ; et les ministres du roi Victor-Emmanuel II avaient déjà tenté plusieurs fois, à Gaëte et à Rome, d'entrer en négociations avec le Saint-Siège, pour obtenir des modifications à ce concordat. En février 1850, découragé par des refus persistants, le président du conseil des ministres, d'Azeglio, avait fait présenter par Siccardi une loi qui abolissait, en vertu du principe de l'égalité devant la loi, le foro ecclesiastico, ou la juridiction spéciale, au civil et au criminel, du clergé. C'était là la citadelle d'où celui-ci dominait la société, l'éducation, l'enseignement en Piémont. La lutte avait été vive au Parlement. La droite, ayant à sa tête César Balbo, jusque-là défenseur du ministère d'Azeglio, avait soutenu ce privilège, dont la chute annonçait évidemment d'autres pertes pour l'Église. Mais un député de Turin, se séparant de la droite, Cavour, vint apporter le concours de sa parole et de son influence déjà considérable à la loi qui inaugurerait le rétablissement des bases de la société civile en Piémont ; elle a passé à une majorité considérable et elle eut pour effet de faire éclater, pour la première fois, d'une façon frappante l'opposition de la cour de Rome et de la cour de Turin, mais pour résultat d'accentuer davantage la politique libérale de Victor-Emmanuel II.

M^{gr} Franzoni, archevêque de Milan, avait cru devoir envoyer l'ordre aux curés de son diocèse de s'opposer à l'exécution de la loi ; le ministre de la justice avait sévi en faisant condamner à deux mois de prison le prélat qui partit pour Lyon ; et le pape, dans un consistoire du 20 mai, avait protesté à la fois contre la loi et contre la conduite du gouvernement envers l'archevêque Franzoni. Les passions, toujours ardentes quand s'y ajoute le ferment religieux, s'agitaient. A la mort de Santa-Rosa, ministre du commerce, attaché à la religion, mais qui aima mieux mourir sans recevoir les sacrements que de rétracter l'acte auquel il avait contribué, la ville de Turin, presque entière, assista à ses obsèques. On reparlait déjà en Piémont

de république pour venir à bout de l'opposition cléricale. Le ministre d'Azeglio avait de la peine à se maintenir entre les attaques de la droite et celles de la gauche. Il fallait prendre une résolution. Le roi, qui chassait alors dans les Alpes, sans perdre de vue les événements de Turin, disait à un de ses amis en parlant d'un député radical : « Je voudrais l'avoir là loin du bruit et des vains applaudissements pour lui prouver que l'Italie est plus forte avec la monarchie qu'avec la république. » Quelques jours après, d'Azeglio, qui avait sans doute sondé le terrain, proposait au roi le comte de Cavour pour remplacer Santa-Rosa. — « Je le veux bien », dit le roi en souriant, avec sa bonhomie ordinaire toujours un peu narquoise ; « mais avant peu, je vous en préviens, ce petit homme vous démontrera tous. » Le roi Victor-Emmanuel, en faisant entrer Cavour au ministère, fortifiait en effet l'Italie et la monarchie (octobre 1850).

Né en 1810, d'une noble famille de Turin, destiné à la carrière militaire, obligé de donner sa démission pour un cri de joie parti du cœur en 1840, faisant trêve à l'administration et à la bonne gestion de ses biens par de fréquents voyages en France et en Angleterre où il s'instruisait à la politique générale et aux grandes affaires, Cavour avait été, comme député, mêlé aux derniers événements et s'était fait la situation d'un monarchiste constitutionnel résolu, en même temps que d'un libéral hardi et d'un novateur pratique. L'expérience de l'Italie et la sienne, ses études, ses voyages, lui avaient déjà donné toute la maturité du génie. Économiste distingué, avec des idées larges et de progrès, il fit face aux exigences du budget singulièrement augmenté à la suite de la guerre et de la paix, par des taxes sur le personnel et le mobilier, sur les patentes, sur les successions, sur l'enregistrement, mais il mit son pays en état de les supporter en hâtant le développement des communications extérieures par l'entreprise des chemins de fer de Gênes, du lac Majeur, de Suse, de Savoie, et en ouvrant de nouveaux débouchés au commerce de son petit pays, par des traités alors nouveaux de libre échange avec l'Angleterre, avec la France, avec la Belgique, avec la Hollande. Ce n'était pas là pour lui une simple œuvre économique et financière. Par la voie diplomatique, grâce à laquelle cette œuvre s'accomplissait, il avait pour but de tirer le Piémont de l'isolement où il était resté après ses désastres et d'intéresser à son sort les plus grandes ou les plus libérales nations de l'Europe ; mais ce qu'il désirait avant tout, c'était d'achever sur le terrain des rapports de l'Eglise et de l'État l'œuvre

commencée par Siccardi. Là était en effet le moyen le plus sûr de grouper autour de lui toute l'opinion libérale de la Péninsule.

On comprend à quelles difficultés Cavour devait immédiatement se heurter. Rome, l'Autriche étaient contre lui ; cette marche hardie, à laquelle on n'était pas habituée, effrayait même ses collègues. La fin de l'année 1851 et le commencement de 1852, qui amenaient en France à la place de la République le second Empire, sous Napoléon III, en augmentant les forces et les chances de la résistance, ne lui étaient point favorables et rendaient suspect l'appui que commençait à lui prêter la gauche avec son chef Ratazzi. Cavour fut obligé de céder un instant la place à un ministre conservateur, mais il revint bientôt après plus puissant à la tête même d'un ministre, sinon plus libéral, au moins plus audacieux que celui du comte d'Azeglio, et son véritable rôle commença (4 novembre 1852).

Devenu enfin président du conseil, Cavour, politique sincèrement libéral et constitutionnel, ennemi déterminé de toute réaction, mais aussi de toute passion révolutionnaire, orateur lucide, communicatif, qui frappait moins les imaginations qu'il n'entraînait par la réflexion, ne craignit pas de lever de suite le voile qui couvrait ses projets : « Il est impossible au gouvernement, » dit-il, « d'avoir une politique nationale, italienne, en face de l'étranger, sans être à l'intérieur libéral et réformateur, de même qu'il nous serait impossible d'être libéraux au dedans, sans être nationaux et italiens dans nos rapports extérieurs. » Avec lui, La Marmora apporta un plan de réformation militaire destiné à faire entrer dans les cadres les officiers réfugiés des autres États italiens et à fortifier Casale ; l'ingénieur Paleocapa promit de poursuivre les améliorations matérielles, et Boncompagni les réformes religieuses avec sagesse, mais avec fermeté. Bientôt Ratazzi vint apporter à Cavour l'appui de la gauche modérée. On se mit à l'œuvre. C'était la lutte religieuse avec Rome, diplomatique avec l'Autriche.

En même temps qu'il communiquait au petit Piémont une activité, une prospérité, qui s'accusait sans grever les personnes par un budget qui arrivait à 140 millions (il était avant la guerre de 80 millions), Cavour tenait surtout, comme une des conséquences du statut et du régime nouveau, à faire passer dans le code piémontais le mariage civil, à réorganiser les biens du clergé, à supprimer certains ordres monastiques inutiles. C'était pour lui une question de nationalité en même temps que de régime intérieur. En face du Saint-Siège qui, ramené à Rome, se rapprochait de plus en plus de

l'Autriche par sa politique absolutiste et théocratique, il mettait l'avenir du Piémont dans les conquêtes de la liberté civile qui pouvaient précisément le conduire, avec l'Italie peut-être, à l'indépendance nationale. C'est ce qui, en opposant justement Victor-Emmanuel II à Pie IX, Cavour à Antonelli et le Piémont au Saint-Siège, faisait le péril et en même temps l'importance singulière de la situation.

Le cardinal Antonelli arrivait à la toute-puissance à Rome auprès de Pie IX, presque en même temps que Cavour à Turin auprès de Victor-Emmanuel II. Né en 1806, entré de bonne heure dans la prélature et, grâce à son travail ardent et à son habileté, y faisant rapidement son chemin, rétrograde sous Grégoire XVI, puis libéral et national au commencement du nouveau pontificat, ministre dès 1848, puis à Gaëte et au retour à Rome, son adresse à circonvenir Pie IX, sa décision à l'entraîner, firent si bien que le pape rouge, ainsi qu'on le disait, avait complètement déjà détrôné le pape blanc.

Faire du dogme dont il laissait la préoccupation à Pie IX, une forteresse contre toutes les institutions modernes ; soumettre comme autrefois les conseils de province et même l'ombre de représentation laïque de la consulte, aux prélats chargés du gouvernement hors de Rome ou à la bureaucratie pontificale à Rome ; augmenter les impôts au risque des refus d'acquittements, créer des monopoles sans pouvoir les organiser, à la condition d'assurer aux dépens de la campagne le bon marché à Rome ; rétablir une police tracassière pour les opinions et la presse, sans parvenir à réprimer le banditisme le plus audacieux dans les Apennins, compter pour les finances sur les dons ou tributs des catholiques étrangers, et, pour la sécurité, sur les soldats autrichiens dans les provinces du nord et sur les soldats français à Rome, tout en ayant l'air de s'en plaindre ; fermer ou gêner les Universités destinées à l'instruction des hautes classes, et laisser dans l'ignorance la masse des populations, augmenter en revanche et hors de toute proportion les cloîtres pour les hommes et les femmes, fermer autant que possible la frontière non-seulement aux journaux, aux livres, mais aux visiteurs de l'étranger ; empêcher toutes les plaintes de se faire jour par une justice à la fois rigoureuse et vénale, en multipliant les exécutions, les emprisonnements, les exils, les galères : tel fut le secret du gouvernement d'Antonelli, tempéré seulement par quelques décrets favorables à l'agriculture et des dons ou des actes charitables de Pie IX.

« En fait d'aveuglement, écrivait d'Azeglio en 1852 à un ami, Rome a atteint désormais les limites du possible. Vous avez vu ce pauvre pays, au temps où le sentiment religieux, étouffé sous de longues années d'un affreux gouvernement, renaissait avec l'espoir d'un meilleur avenir. Eh bien ! à cette heure, le gouvernement est pire que sous Grégoire XVI. C'est la vendetta pretina dans sa plus fâcheuse expression. Un évêque de mes amis revenu de Rome me disait qu'un dimanche, il célébrait la messe à dix heures à Sant-Andrea della Valle et qu'il n'y avait pas douze personnes dans cette grande église. Le bas peuple surtout n'a plus que haine dans le cœur. Tout cela est triste, bien triste, mais on devait s'y attendre. Chez nous (en Piémont), par contre, personne n'est forcé d'aller à confesse, ni à communier et pourtant les églises sont pleines. Le jubilé, au dire du pape lui-même, s'est fait à son entière satisfaction. Je finis en constatant un fait que je déplore amèrement : la guerre secrète faite aux institutions constitutionnelles et au Piémont ont rendu le Pape impossible sans l'occupation étrangère. Je ne parle pas de son temporel ; mais son autorité morale est détruite. Ce pauvre Pie IX a été indignement traité par une secte d'insensés ou de criminels qu'il était juste de chasser dehors ; mais il ne fallait pas punir le pays tout entier en le livrant à la secte opposée. »

La loi du ministère Cavour qui mit les passions aux prises, comme une affaire nationale, avait pour but la suppression de certains ordres monastiques et l'emploi de leurs biens. Sans porter atteinte au droit d'association religieuse, cette loi qui respectait les ordres enseignants, hospitaliers et de charité, supprimait les ordres mendiants et quelques autres qu'elle dépouillait de la personne civile, restreignait le nombre des exemptions du service militaire et créait une caisse spéciale dotée avec les revenus des ordres supprimés et affectée entièrement aux besoins du clergé. Que les membres de la droite piémontaise, Solaro della Margharita, de Viry, de Rével parlassent contre la loi, rien d'étonnant. Cavour laissa Ratazzi défendre le projet au point de vue moral, et se maintint sur le terrain politique avec la modération la plus grande, malgré les excitations de la gauche ; il tenait à ce que « la nation fût unanime, si une occasion se présentait de se relever par un énergique effort ». Mais ce conflit animait trop les passions pour qu'il n'en résultât pas quelque danger.

Mazzini, dont on n'entendait plus parler depuis quelque temps, tenta d'attiser le feu en voyant se ranimer les cendres à peine refroidies. Depuis 1850, ce sectaire avait fondé à Londres un comité central de

révolutionnaires européens, qui agissait comme un État nomade entre les États, ayant ses finances, ses emprunts, sa politique, ses entreprises occultes. En Lombardie, dans le centre de l'Italie, dans les États de l'Église, en Toscane même, la réaction était à son comble. A Mantoue, le tribunal militaire ordonnait onze exécutions d'hommes cultivés, lettrés, professeurs et prêtres, le clergé en Lombardie étant bien plus patriote que dans le reste de la Péninsule. A Ancône, la même année, neuf personnes étaient exécutées comme membres des sociétés secrètes, à Sinigaglia cent emprisonnées, la plupart condamnées aux galères. A Florence, on rétablissait la peine de mort et on faisait le procès de Guerrazzi. A Parme, pour suffire à ses prodigalités, le duc Charles III, dit Coppi, touchait aux biens des hôpitaux. Le Cabinet de Vienne, en nouant ostensiblement des négociations auprès des ducs de Parme et de Modène et du grand-duc de Toscane, pour faire passer par les Apennins un chemin de fer qui reliait la Lombardie à la mer par Pise, poursuivait sous main la réalisation d'une ligue politique des États italiens du centre, à laquelle Naples se serait bientôt associée, afin de contre-balancer l'influence piémontaise.

Mazzini choisit ce moment pour lancer un manifeste insurrectionnel qui proclamait la guerre au couteau. De sa personne, à Lugano dans le Tessin, il avait envoyé deux de ses lieutenants, Orsini à Modène, Saffi à Bologne, d'autres ailleurs pour y organiser un gouvernement en cas de succès. A Milan, une centaine d'hommes armés de poignards, le 6 février, se précipitèrent sur un corps de garde autrichien et assassinèrent quelques soldats ; mais ils furent bientôt pris et l'émeute repoussée. Un peu plus tard, le 26 mars, Charles III de Parme fut frappé d'un coup de poignard en pleine rue, comme il rentrait de promenade à son palais ; mais sa veuve, une princesse de Bourbon, prit en main, et pour l'exercer plus honorablement, le gouvernement. Orsini, débarqué à Ancône, après avoir tâté Bologne et Rome avec un certain Petroni et suscité ainsi de nouvelles persécutions, se jeta dans les Apennins où il ne put rassembler que quelques inutiles satellites, et il revint à Gênes où il tomba entre les mains de la police piémontaise qui le retint quelque temps prisonnier.

Le ministère Cavour, au milieu de ces déplorables et inutiles tentatives, s'était conduit fort correctement. En faisant discuter ses lois avec fermeté, il avait arrêté sur le Tessin des exilés lombards prêts à franchir la frontière. La cour de Vienne ne chercha pas moins à en profiter pour rendre Turin responsable de ces désordres et porter un nouveau coup aux Lombards. Une

ordonnance mit sous le séquestre les biens meubles et immeubles de tous les Lombards réfugiés en Piémont, même avec la permission du gouvernement autrichien, comme ayant participé directement ou indirectement au mouvement. Cavour, sentant qu'on voulait avilir le Piémont pour le détruire ensuite, releva vivement le gant ; il demanda la lumière, put faire constater même par les commissions d'enquête autrichiennes que les exilés lombards étaient innocents de ces complots, protesta contre la mesure qui atteignait un certain nombre d'hommes non-seulement innocents, mais devenus Piémontais par naturalisation et dont quelques-uns servaient dans l'armée, ou étaient membres du Parlement. La protestation n'eut aucun effet ; mais Victor-Emmanuel II rappela fièrement de Vienne son ambassadeur. Toute l'Italie tournait ses regards et ses espérances vers le Piémont.

C'était beaucoup d'avoir montré qu'une vieille dynastie pouvait vivre en Italie avec la liberté constitutionnelle sans favoriser l'anarchie, et tenir tête dans une question de droit international même à l'Autriche. « L'Autriche, » disait Cavour, « amis contre elle l'opinion tout entière, les gouvernements de l'Europe. En voulant nous faire du mal, elle nous a rendu service. Nous en profiterons. »

L'occasion se présenta, lors de la guerre de Crimée, en 1853-54, entre la France et l'Angleterre d'une part et la Russie de l'autre. A la République française avait succédé en 1852 l'empire de Napoléon III. Quoique le nouvel empereur eût, comme président de la République, envoyé une armée française contre le triumvirat romain et ramené le pape à Rome, on n'ignorait pas ses sympathies italiennes qui dataient de l'insurrection de la Romagne en 1831. Dans la guerre qu'elles faisaient au tzar de Russie Nicolas, pour protéger Constantinople, la France et l'Angleterre ne rencontraient de la part de l'Autriche qu'indécision et défiance.

Cavour eut donc l'idée d'opposer à cette inertie d'une grande puissance une intervention active de son petit royaume, dans la guerre où se décidaient les destinées de l'Orient, peut-être de l'Europe. L'Angleterre ne demandait qu'un corps de troupes qu'elle s'offrait à entretenir. Le Piémont rejeta le rôle de mercenaire et voulut payer sa propre gloire. Il prétendait entrer dans l'alliance anglo-française au même titre que les deux grandes puissances : il s'engagea à entretenir 15,000 hommes pendant la durée de la guerre. La France et l'Angleterre de leur côté garantirent l'indépendance du territoire sarde, précaution nécessaire contre les menaces autrichiennes en

1853. C'était un coup habile et hardi. Cavour trouvait là une occasion unique d'effacer Novare, de mettre en relief la nouvelle armée sarde, de s'assurer l'appui de la France et de l'Angleterre, de conquérir pour le Piémont le crédit moral et diplomatique.

Le Parlement ne fut pas unanime pour approuver la guerre. Si le parti italien et patriote soutint le ministère, la droite l'accusa d'imprudence, la gauche prétendit qu'en s'alliant aux puissances occidentales, il désertait la cause nationale. Rien ne put tenir contre la parole convaincue, lucide et élevée du ministre. Sans braver l'Autriche, sans sortir du cercle de la discussion présente, il laissa pénétrer dans son discours des espérances que les cœurs patriotes surent comprendre : « La neutralité, dit-il, souvent possible pour les États de premier ordre, l'est rarement pour ceux du second ; son fruit le moins amer est de fournir un aliment aux suspicions et aux haines des partis. » Le traité fut conclu. Le 15 avril 1855 le général Alphonse La Marmora partit. Grâce à lui, le combat de la Tchernaiïa, où les premiers soldats de l'Europe admirèrent le courage des bersaglieri et la sûreté du tir de l'artillerie piémontaise, fut pour le roi de Sardaigne un commencement de revanche de Novare. Après la prise de Sébastopol, le roi Victor-Emmanuel, qui avait regretté « de rester à faire la guerre aux prêtres et aux moines » au lieu de partager les périls de sa brave armée, fit aux derniers mois de l'année 1855 à Paris et à Londres un voyage où l'on fêta en lui non-seulement le chef d'un petit royaume qui avait su prendre une forte résolution, « mais le souverain constitutionnel qui faisait du Piémont une petite Angleterre en Italie ».

Persuadé que la politique mondaine n'était plus faite pour lui, puisqu'il n'exerçait son pouvoir dans ses États que grâce à l'occupation française et autrichienne, Pie IX chercha, dans le même temps, en face du Piémont si hardi dans les affaires politiques, une compensation religieuse. Il avait déjà, après son retour à Rome, accompli un acte hardi, comme chef de l'Église, en faveur de ses libertés, par le rétablissement de la hiérarchie catholique dans l'Angleterre et la Hollande protestantes, sans trouver d'ailleurs d'opposition trop vive dans ces deux pays de liberté. Avec un peu moins de bonheur peut-être, il entra en conflit en Allemagne avec le duc de Bade, le roi de Wurtemberg, le duc de Hesse, princes protestants, dans des questions délicates où se trouvaient intéressés les rapports de l'Église et de l'État. Le dévouement des chefs des églises particulières qui, devant les progrès de la

société civile, semblaient se serrer autour d'un pape que tant d'épreuves difficiles n'abattaient point, encourageait encore davantage Pie IX.

En 1854 sortit de ses méditations mystiques du dogme un acte nouveau destiné, en parlant à l'imagination et au cœur des fidèles, à compenser ses pertes temporelles par une nouvelle conquête spirituelle : la définition dogmatique de l'immaculée conception de la Vierge, qui avait été souvent agitée dans les âges précédents au sein des nations catholiques. Dès le 8 décembre de l'année 1854, un grand nombre d'évêques convoqués s'étaient réunis autour du pontife. Il n'y avait point concile à Rome, mais concours d'évêques seulement dans la chapelle Sixtine. C'est devant eux que le souverain pontife, après avoir reçu l'obédience des cardinaux et des évêques au milieu de l'office pontifical, proclama, des marches de son trône, en vertu du pouvoir qui lui était ainsi implicitement reconnu, le dogme solennellement défini et bientôt, malgré quelques réclamations, universellement admis dans l'Église catholique.

Cependant, ce n'était pas dans les seules régions mystiques de la foi que Pie IX voulait faire des conquêtes ; il avait l'ambition de déplacer, au moins dans les États catholiques avec lesquels il se trouvait le plus intimement lié, les limites établies entre l'autorité temporelle et l'autorité spirituelle. Depuis quelque temps déjà, il était en négociation avec la cour de Vienne pour obtenir d'elle un concordat qui fit disparaître en partie les garanties prises par l'État contre l'Église dans le vaste empire d'Autriche, depuis les lois célèbres de l'empereur Joseph II. La politique liait étroitement, on ne pouvait le nier, Pie IX et François-Joseph. Ce jeune prince s'était récemment, dans une lettre adressée au Saint-Père, proclamé le premier et le plus dévoué des fils de l'Église. Le 18 août 1855, pendant la guerre de Crimée, fut signé entre Pie IX et François-Joseph ce concordat qui « garantissait dans tous les États de la monarchie autrichienne tous les droits et toutes les prérogatives de l'Église et de son chef, sans placet royal, et abolissait à toujours toutes les dispositions contraires à ce nouvel accord ».

« Le concordat autrichien », disait à ce propos le journal le Times, « montre quelle puissance il y a là où beaucoup ne voient qu'atrophie et décadence, et que la papauté est encore une institution forte et vigoureuse, basée sur un des plus profonds sentiments de l'humanité. » Au point de vue religieux, le journal avait raison. Mais Pie IX, en s'élevant ainsi avec une dédaigneuse hardiesse au-dessus des sphères terrestres, quand le joug de

l'Autriche s'appesantissait sur le royaume Lombard-Vénitien, avait-il aussi écouté les sentiments de cette partie de l'humanité qui avait été autrefois « le plus près de son cœur » ?

En Crimée, le Piémont avait été à la peine, il fut à l'honneur au Congrès de Paris (1856). M. de Cavour avait été assez habile pour se faire admettre au Congrès d'où devait sortir la paix entre les deux puissances occidentales et la Russie. Le roi Victor-Emmanuel II, tout récemment à Londres et à Paris, savait se faire bien venir par son amabilité, sa franchise. Cavour, qui n'avait point perdu de temps auprès de lord Clarendon, plénipotentiaire anglais, du comte Waleski, plénipotentiaire français, obtint, la paix signée, d'attirer l'attention de la diplomatie sur la situation alarmante de l'Italie, occupée par les étrangers, et sur le Piémont lui-même, exposé à d'incessantes menaces. Le blâme ne tombait pas sur la seule Autriche, mais sur les gouvernement italiens, sur le Saint-Siège, sur le roi de Naples. Cependant les demandes du plénipotentiaire sarde n'avaient rien d'hostile ; il se bornait à souhaiter que le pape gouvernât et se maintînt avec une armée nationale levée par la conscription. La conférence des diplomates fut tout à l'avantage de l'Italie. Le cri fut presque général contre Ferdinand de Naples : lord Clarendon le blâma hautement, et déclara même que la condition de la Romagne placée entre l'état de siège et le brigandage était affreuse. Walewski convint que la situation de Rome, des États romains, était anormale. Cavour réussit surtout à démontrer que l'Autriche, étendant son pouvoir du Tessin aux lagunes de Venise, campée à Ferrare et à Bologne, maîtresse de Plaisance, ayant garnison à Parme et des attaches à Florence et à Naples, détruisait par le fait l'équilibre politique de l'Italie et constituait pour la Sardaigne un véritable danger.

L'ambassadeur d'Autriche obtint, il est vrai, une sorte de déclaration d'incompétence des grandes puissances ; mais la question italienne n'en avait pas moins été posée devant le tribunal européen ; et l'on pouvait voir bientôt quelles conséquences l'échange d'idées fait au Congrès de Paris devait apporter dans la situation respective du Piémont et du Saint-Siège, et par suite de la France et de l'Autriche.

Cavour avait espéré tirer de plus grands avantages du Congrès de Paris, au moins l'éloignement des troupes françaises de Rome et des troupes autrichiennes des États de l'Église. Ce n'était pas peu cependant que le crédit moral et diplomatique qu'il en rapportait. « L'Italie », disait-il (6 mai 1856) avec raison à son Parlement, « l'Italie a fait un grand pas. De grandes

nations lui ont ouvertement témoigné leurs sympathies. L'opinion publique est le tribunal auquel il convient maintenant de décider la victoire. » Le procès devait être long néanmoins. La politique générale, en rapprochant la France de la Russie, après la paix de Paris, et par conséquent l'Angleterre de l'Autriche, n'était point encore assez décidément favorable. Le roi Victor-Emmanuel II, qui eût volontiers respiré la poudre, et son habile ministre, qui savait aussi bien temporiser que se résoudre, ne se découragèrent pas.

Cavour, pour entretenir l'élan déjà donné, multiplia les entreprises et les projets pendant deux ans en faisant voter les fortifications d'Alexandrie, qui complétaient celles de Casale et de Valenza, la création d'un grand arsenal maritime à la Spezzia, le percement du mont Cenis pour une voie ferrée, l'augmentation de l'armée et de la flotte, sans crainte de faire de nouveaux emprunts et d'augmenter les impôts. La confiance en lui était déjà si grande qu'il entraînait tout. Le gouvernement, les Chambres, la Constitution, c'était lui. Ces travaux se liaient cependant dans sa pensée à des combinaisons politiques ; ils n'étaient qu'une préparation peut-être aux luttes de l'avenir. C'est ce que Cavour accusait encore plus dans le maniement des esprits et des opinions politiques que dans celui des affaires. Parmi les révolutionnaires italiens que les rêves, les conspirations, les violences et les échecs de 1848 et 1849 avaient déçus, l'ex-dictateur de Venise, Manin, avait été l'un des premiers à comprendre que c'était dans le roi Victor-Emmanuel, dans le Piémont et dans Cavour, qu'il fallait désormais mettre les seules espérances sérieuses de l'Indépendance et de l'unification de l'Italie qu'on avait poursuivie jusque-là par d'autres voies : « Si l'Italie renaissante, avait-il dit, est destinée à avoir un roi, il ne doit y en avoir qu'un, et ce roi ne peut être que le roi de Piémont. Si la maison de Savoie fait l'Italie, tous les patriotes républicains seront pour elle. » Cette parole de l'honnête et héroïque patriote de Venise avait été entendue, et il fondait en 1856, avec le marquis lombard Pallavicino Trivulzio et le Sicilien Lafarina, l'Union nationale, association publique destinée à travailler à ciel ouvert, en Piémont, et à l'exclusion de tout moyen occulte ou criminel, à préparer la libération de l'Italie. Non-seulement Cavour favorisait cette association, mais, en mettant dans les emplois, dans les commandements, dans les missions, les réfugiés toscans, lombards et romagnols, il faisait de Turin la capitale des Italiens, sinon de l'Italie : le

Piémont devenait la patrie des Italiens, en attendant que les Piémontais eussent l'Italie pour patrie.

Exposé aux attaques des conservateurs qui lui reprochaient de compromettre le Piémont par des entreprises au-dessus de ses forces, et à celles des révolutionnaires qui, avec Mazzini, accusaient le Piémont d'endormir l'Italie et essayaient encore de la secouer par de violentes tentatives, Cavour ne poursuivait pas sans peine et sans périls une pareille tâche.

Le Saint-Siège, le roi de Naples, le duc de Toscane, le dénonçaient à la vindicte de l'Autriche. Des notes aigres s'échangeaient entre Vienne et Turin. Enfin, l'empereur François-Joseph, qui s'irritait d'un antagonisme inégal, rappelait encore en 1857 son ambassadeur de Turin. D'autre part, la même année, cédant aux suggestions de Mazzini, des réfugiés débarquaient follement à Terracine, à Livourne et à Gênes, pour y échouer misérablement, et un attentat menaçait la vie du roi de Naples. « Nos paroles et notre politique », s'écriait Cavour à ce propos, « ne tendent pas à exciter ou à seconder en Italie des mouvements inconsidérés, de vaines ou folles tentatives. Ces attentats ne sont pas l'œuvre du parti italien. Ce sont les actes isolés de quelques malheureux égarés qui doivent être stigmatisés par tous les hommes sages, surtout par ceux qui ont à cœur l'honneur et l'intérêt italiens. » Lui qui supportait avec fierté le retrait de l'ambassadeur d'Autriche, il savait envoyer complimenter Pie IX, un jour que celui-ci s'avancait jusqu'à Bologne, et ainsi, peu à peu, il ruinait l'Autriche dans l'opinion publique, ralliait les sentiments italiens autour de Victor-Emmanuel, et attirait au Piémont l'estime des autres puissances, même de la Russie, qui ne lui en refusait pas de publics témoignages.

Le souverain de l'Europe qui devenait tous les jours le plus favorable à l'Italie, c'était l'empereur Napoléon III. Les souvenirs de l'insurgé de Forlì, les tendances de son esprit théorique, les déboires et les soucis que lui avait valus l'expédition de Rome, les besoins peut-être de sa politique extérieure, l'y prédisposaient. Cavour avait achevé de le gagner au congrès de Paris et s'efforçait de le conquérir à ses desseins. Napoléon III n'était arrêté sans doute que par ses irrésolutions et les mauvaises dispositions de ses ministres et d'une grande partie de son entourage, quand un attentat commis sur sa personne donna contre toute attente à Cavour l'occasion attendue par lui de précipiter les événements.

Un Italien de la Romagne, Orsini, conspirateur émérite, le 14 janvier 1858, tenta de commettre contre l'empereur Napoléon III un de ces crimes que Cavour avait réprouvés avec indignation. L'émotion causée parla tentative, qui avait coûté la vie à un grand nombre de victimes, détermina d'abord le gouvernement français à réclamer de Victor-Emmanuel et de Cavour des restrictions à des libertés qui pouvaient paraître dangereuses. Cavour ne s'y prêtait point volontiers et croyait tout l'avenir du Piémont compromis. Victor-Emmanuel II, intervenant alors, écrivit à l'empereur, qui en fut touché, une lettre tout intime dans laquelle il déclarait que plutôt que d'essayer des choses qu'il ne pouvait pas faire, « il saurait, comme ses ancêtres de Savoie, défendre sa couronne sur les Alpes ». Cavour put donc se contenter de faire passer au Parlement une loi qui frappait de peines nouvelles les conspirations contre les souverains étrangers, en traitant courageusement d'insensés « ceux qui aimaient plus la révolution que l'Italie ». Le désaveu de l'assassinat et l'objurgation de délivrer l'Italie, adressée par Orsini, avant de porter la tête sur l'échafaud, à Napoléon III « s'il tenait à la tranquillité de l'Europe et à la sienne », achevèrent de mûrir, sous l'impression tragique de l'exécution d'Orsini, des projets nés déjà depuis longtemps dans la tête de l'empereur et du ministre piémontais, et de déterminer une explosion dont les matériaux s'étaient lentement depuis huit années amassés à l'avance.

En Italie, Cavour était le maître de l'opinion nationale et libérale non-seulement dans le Piémont mais dans la Péninsule. Garibaldi, qui avait succédé à Manin dans le triumvirat qui dirigeait l'Union nationale, s'était rapproché de lui ; mais, en renonçant aux moyens révolutionnaires, il poussait Cavour à marcher. Le duc de Toscane et le roi de Naples, condamnés par l'opinion libérale et même par des diplomates autorisés, se serraient contre l'Autriche et repoussaient même des avances plusieurs fois renouvelées par Cavour, en faveur d'un partage à trois de l'Italie encore libre. Il n'y avait pas même à espérer de réformes de Pie IX, dont la résistance lassait ses protecteurs. Au dehors, l'Autriche, qui ne pouvait guère compter sur l'Angleterre, se voyait isolée dans le continent ; la Russie, rapprochée de la France, lui reprochait son ingratitude ; la Prusse entraînait en rivalité avec elle sur le terrain allemand. Le gouvernement français et même celui d'Angleterre lui reprochaient de s'opposer, à Rome et à Naples, à toutes les réformes et par conséquent d'entretenir par sa pression sur l'Italie le malaise en Europe. Enfin, la situation faite à l'Italie

par les traités de 1815 était depuis cette époque le souci de l'Europe et, après tant de tentatives infructueuses, le moment semblait venu d'y apporter un remède.

C'est au milieu de ces circonstances politiques que l'on apprit tout à coup que, le 20 juillet, Napoléon III et Cavour avaient eu, à l'insu même des ministres français, à Plombières, une entrevue de quarante-huit heures. Ce qui s'y était passé, quatre personnes seulement le savaient : l'empereur des Français, le roi Victor-Emmanuel, le ministre Cavour, et un jeune diplomate, Constantin Nigra, qui, en allant de Turin à Paris et retour, continua l'échange d'idées entre le gouvernement français et le gouvernement italien et fut l'instrument actif de la conclusion d'un traité secret d'alliance offensive et défensive conditionnelle dont les conséquences ne devaient éclater qu'au commencement de l'année suivante 1859.

VII

Le mot du jour de l'an 1859. — L'opinion publique. — La diplomatie et les préparatifs militaires. — Le désarmement. — L'ultimatum (³⁶).

Le premier jour de l'an 1859 fut signalé à Paris et à Milan par un mot et par un fait très-significatifs dont le reste de l'année ne démentit pas les auspices. Le mot tombait d'un trône, le fait était l'œuvre du sentiment national d'un peuple. « Je regrette », dit Napoléon III à M. de Hübner, ambassadeur d'Autriche, pendant la réception officielle du corps diplomatique, « que nos relations avec votre gouvernement ne soient pas aussi bonnes que par le passé, mais je vous prie de dire à l'empereur que mes sentiments personnels pour lui ne sont pas changés. » A Milan, de minuit à cinq heures du matin, des bandes de patriotes, au grand étonnement des troupes autrichiennes qui restèrent l'arme au bras à leur poste, parcoururent les principales rues de la ville en criant : « Vive l'Italie ! vive Victor-Emmanuel ! vivent les trois couleurs ! »

L'opinion publique en Europe ne se préoccupa point d'abord outre mesure de la démonstration nocturne des Milanais. On ne voyait là qu'une des difficultés ordinaires d'une domination étrangère toujours détestée. Le mot d'un des souverains les plus puissants de l'Europe éclatant tout à coup au milieu du monde diplomatique, comme un coup de tonnerre dans un ciel serein, mit, au contraire, l'opinion publique en émoi. C'était « l'aurore enflammée » d'une année de guerre.

L'empereur d'Autriche saisit la première occasion (4 janvier) de répondre officiellement aux paroles officielles de l'empereur des Français. « Je suis sincèrement touché, dit-il à l'ambassadeur de France, des sentiments personnels de l'Empereur ; assurez-le que, malgré des dissidences exigées par les nécessités de la politique, je n'ai jamais cessé d'éprouver pour sa personne la plus profonde estime et la plus vive sympathie. » Et il ordonna (6 janvier), presque le même jour, la formation d'un troisième corps d'armée tiré de Vienne qu'il dirigea en toute hâte par chemin de fer sur Laybach. En Italie, le feld-maréchal Giulay, comme son prédécesseur

Radetzki, en 1848, concentra une partie de ses troupes disponibles sur le Tessin. La Correspondance autrichienne de Vienne, journal semi-officiel, se hâta, il est vrai, de dire que cette mesure avait uniquement pour but de « tranquilliser les habitants du royaume lombard-vénitien contre des projets agitateurs ». Mais, le lendemain, la Gazette de Vienne ajouta fièrement que « l'Autriche continuerait à répandre d'une main dans la vallée du Pô les bienfaits d'un gouvernement légitime et plein de sollicitude, mais qu'elle tiendrait l'autre sur son glaive ».

C'était l'époque où le roi de Piémont Victor-Emmanuel II ouvrait d'habitude ce Parlement sarde qui était devenu depuis dix ans comme la tribune de l'Italie (10 janvier). « L'horizon au milieu duquel se lève la nouvelle année, » dit le roi, qui avait l'assentiment de Napoléon III, « n'est pas parfaitement serein ; mais le Piémont, petit par son territoire, grand par les sympathies qu'il inspire et par les idées qu'il représente, marchera résolûment au-devant des éventualités de l'avenir ; il respecte les traités, mais il ne reste pas insensible au cri de douleur qui s'élève vers lui de tant de parties de l'Italie. »

Tout à coup se répandit la nouvelle du mariage du prince Napoléon-Jérôme, cousin de l'Empereur, avec la princesse Clotilde, fille du roi Victor-Emmanuel. Ce mariage était projeté depuis quelque temps. Mais l'évènement fut relevé encore par l'apparat avec lequel il s'accomplit à Turin. Le général français Niel fit la demande de la jeune princesse le jour même où le Sénat et la Chambre des députés de Turin présentèrent au roi leur réponse tout empreinte de patriotisme.

« Aujourd'hui, Sire, disaient-ils, votre voix, influente et chère à toutes les nations civilisées, prenant en magnanime pitié les douleurs de l'Italie, ravivera certainement la mémoire des promesses solennelles demeurées jusqu'ici sans effet ; mais, en même temps, elle calmera les impatiences aveugles et raffermira chez les peuples la foi dans la force irrésistible de la civilisation et dans la puissance de l'opinion publique. » « Oui, répondit le roi, cette union sera propice à la dynastie, au pays et à l'Italie ; l'année a bien commencé, elle continuera bien et se terminera mieux encore. » Le 31 janvier, le mariage était célébré dans la chapelle du palais ; mais toute la ville sur pied faisait de cette union un évènement national : elle accueillait les nouveaux époux avec les cris de : Vive l'Italie ! Vive la France ! Vive Napoléon ! Vive Victor-Emmanuel ! « La France tendait la main à l'Italie, » disait-on, « c'est l'union de deux nations sœurs. »

Il était bien dans le caractère italien de commencer par une fête une grande affaire politique. Mais hors du Piémont tout prenait un aspect plus triste et plus menaçant. Le comte Giulai ne se croyait plus sûr en Lombardie ; il avait, pendant les fêtes de Turin, demandé et obtenu de Vienne l'envoi d'un renfort de 50,000 hommes. Les garnisons d'Ancône, de Bologne, s'augmentaient, tandis que les universités de Pavie et de Padoue étaient fermées. Un véritable corps d'observation se formait entre Crémone, Pavie, Plaisance, et les troupes autrichiennes commençaient à occuper un certain nombre de villages sur la rive gauche du Tessin. A la fin de janvier, il y avait dans le royaume lombard-vénitien plus de 2,000 personnes en état d'arrestation ; et, dans les légations, les commissions militaires, sous prétexte de politique, se faisaient juges même des délits ordinaires, et administraient le fouet et la bastonnade. Dans le reste de la Péninsule, même spectacle : le vieux roi de Naples, impotent et presque moribond, faisait embarquer pour l'Amérique, sous prétexte de grâce, des prisonniers de dix ans, Poërio, Settembrini et cinquante autres ; il ordonnait des armements et proclamait une sorte de loi martiale qui soumettait presque tous les délits à des lois militaires. Le duc de Modène allait invoquer à Vienne le traité de 1847, qui lui garantissait la protection des baïonnettes autrichiennes contre ses propres sujets. En revanche, le roi Victor-Emmanuel mettait en défense ses forteresses d'Alexandrie et de Casale et rassemblait ses régiments dispersés des deux côtés des Alpes.

On attendait avec impatience l'ouverture du Parlement anglais, le discours de la reine d'Angleterre et la discussion de l'adresse. « Je reçois, dit la reine, de toutes les puissances l'assurance de leurs sentiments d'amitié. Cultiver et confirmer ces sentiments, maintenir intacte (inviolable) la foi des traités publics et contribuer, aussi loin que s'étend mon influence, à conserver la paix générale, tels sont les objets de ma constante sollicitude. »

Le ministère et l'opposition, lord Derby comme lord Grey, Disraëli comme lord Palmerston et lord John Russell, se rencontrèrent pour admettre qu'il y avait dans la situation de l'Italie une cause d'embarras sérieux pour l'Europe et une source de griefs légitimes. Tous tombèrent d'accord pour voir surtout dans l'état de l'Italie centrale, dans le gouvernement du Saint-Siège et dans l'occupation des États romains par les troupes françaises et autrichiennes, la cause principale de la crise. Tous proposèrent pour remède la réforme prompte et décisive de ces mauvais gouvernements ; « elle ferait

cesser, dirent-ils, les plaintes des peuples, et rendrait possible l'évacuation des troupes étrangères. » Mais l'adhésion aux traités existants et la revendication, en tout état de cause, de la liberté d'action de l'Angleterre furent encore plus vivement exprimées. Lord Palmerston regretta que les traités de 1815, en adjugeant le nord de l'Italie à l'Autriche, eussent légué aux générations futures toutes ces difficultés ; mais il n'en proclama pas moins aussi énergiquement que lord Derby « l'inviolabilité de ces traités, dont le mépris, dit-il, au nom de quelque préférence théorique, mettrait les affaires de l'Europe à vau-l'eau. » Et l'on remarqua les vifs applaudissements avec lesquels l'Angleterre accueillit la déclaration faite par lord Derby que, dans l'affaire pendante, « la Grande-Bretagne n'avait avec une puissance quelconque aucun engagement secret de nature à paralyser ou à gêner sa liberté d'action, et que, dans la marche à suivre, elle demeurerait libre d'agir conformément à son intérêt, à son honneur et à son devoir ».

En France, dans son discours aux Chambres (7 février), l'Empereur des Français, après s'être plaint qu'on doutât de sa modération en même temps que de la puissance de la France, rappela la devise qu'il avait prise au commencement de son règne : « L'Empire, c'est la paix. » Comme pour prévenir les puissances en sa faveur, il rendit hommage aux grands actes accomplis en commun par l'alliance de la France et de l'Angleterre, et rappela les rapports de cordialité rétablis avec la Russie ainsi que la bienveillance réciproque de ses relations avec la Prusse ; il regretta encore les dissentiments qui s'étaient élevés entre son gouvernement et le cabinet de Vienne. « Depuis quelque temps, dit-il l'état de l'Italie et sa situation anormale, où l'ordre ne peut être maintenu que par des troupes étrangères, inquiètent justement la diplomatie. Mais est-ce là un motif suffisant de croire à la guerre ? » Il protesta en terminant que, « prenant pour juge Dieu, sa conscience et la postérité, il resterait inébranlable dans la voie du droit, de la justice et de l'honneur national ».

Mais bientôt une brochure pleine d'une verve hardie et chaleureuse, émanée d'une plume qu'on était accoutumé à croire inspirée de haut, Napoléon III et l'Italie, en dit davantage. Elle mettait vivement le doigt sur la plaie séculaire de l'Italie, faisait appel en sa faveur aux sympathies de sa puissante sœur la France, à l'intérêt bien entendu de l'Europe, et ne voyait de salut pour la Péninsule que dans une confédération qui satisfît à la fois à ses besoins d'indépendance et à ses traditions municipales. Mais comment

atteindre ce but ? La brochure invitait la diplomatie à se résoudre à faire volontairement, et avec rapidité, « la veille d'une lutte, ce qu'on serait obligé de faire le lendemain d'une victoire. »

La diplomatie commença en effet à se mettre en campagne sous la pression de l'opinion publique. Les cours de Londres et de Berlin, entre lesquelles des alliances de famille ménageaient un heureux accord, engagèrent en commun le cabinet de Vienne à s'entendre avec la France sur les moyens de régler le différend relatif à l'Italie centrale, par un arrangement qui permettrait aux deux puissances d'évacuer les États romains. Elles pressèrent le cabinet de Saint-Pétersbourg de joindre ses instances aux leurs. Le journal anglais le Times appuya ces représentations de l'influence de son immense publicité. Il somma le gouvernement autrichien de faire connaître aussi ses intentions, et de plaider sa cause devant le tribunal de l'opinion publique. Mis en demeure, le cabinet de Vienne, décréta un emprunt de 150 millions, tout en protestant dans la Correspondance autrichienne qu'il ne voulait pas attaquer le Piémont. Il s'efforça enfin de prouver que la monarchie, en état de porter d'un mot à 800,000 hommes le nombre de ses défenseurs, n'avait pas encore fait dépasser à l'armée active le chiffre normal de 400,000 hommes. Mais déjà, comme pour couvrir l'Autriche, et sollicités par elle, les souverains des petits États allemands du sud rappelaient, comme si le Rhin était en péril, les hommes en congé et prenaient des mesures qui ne laissaient pas, bien qu'inoffensives, d'agiter l'opinion publique.

Le Times ne ménagea ni ses conseils ni ses remontrances à Turin et à Vienne. Il gourmanda le gouvernement piémontais et M. de Cavour « qui aurait mieux fait de s'appliquer, dit-il, à développer les ressources intérieures du royaume, que de susciter à l'Europe de pareils embarras ». Le 16 février, il insista auprès de Vienne pour que le cabinet, passant enfin des paroles aux actes, s'adressât de suite à l'Angleterre et à la Prusse, et réclamât leurs bons offices pour amener un accommodement avec la France.

L'Autriche se trouvait dans une position singulièrement difficile au milieu de l'Europe mal disposée. La Russie, qu'elle avait étonnée par son ingratitude pendant la guerre de Crimée, la Prusse, contre laquelle elle avait récemment maintenu avec raideur sa prépondérance en Allemagne, n'étaient pas fâchées de la voir dans l'embarras. Fièrre d'ailleurs d'avoir en 1848 et 49, dans une crise bien redoutable, rétabli ses affaires par sa fermeté

et sa constance, elle ne voulait voir dans l'espèce qu'une question révolutionnaire, et elle se posait en gardienne de l'ordre européen et de l'État territorial constitué encore par l'acte final de 1815. Un de ses hommes d'État, le comte de Rechberg, président de la diète germanique, après de longs délais, partit comme une menace pour son poste, à Francfort ; mais il n'osa faire aucune proposition qui pût engager la diète. Le cabinet de Berlin, dans une circulaire de M. de Schleinitz, protesta de sa volonté constante à remplir son devoir de puissance fédérale allemande, mais il réserva non moins expressément son action comme grande puissance européenne.

Au milieu de ces hésitations, Cavour fit faire un nouveau pas à la question. Il voyait approcher, pour son pays, la crise qu'il avait prévue, préparée, et à laquelle il avait ménagé déjà l'intérêt d'une partie de l'Europe et l'appui d'une puissance voisine. Le 7 février, il fit présenter par Lanza un projet d'emprunt de 50 millions pour mettre le royaume de Sardaigne en état de défense, et il adressa un mémorandum explicatif de ces précautions aux grandes puissances. Dans la double discussion qui eut lieu, devant les députés, il parla aux passions, à l'Italie, devant les sénateurs, il parla à la raison politique, à l'Europe.

Dans la Chambre, sans accepter le rôle de provocateur, il arbora d'une main ferme le drapeau italien. « Notre politique, dit-il, n'a jamais été provocatrice, mais elle a toujours été nationale et italienne. Nous n'avons jamais cru, ni aujourd'hui, ni par le passé, avoir le droit de provoquer une guerre, mais nous avons cru toujours avoir le droit, de nous faire, à la face de l'Europe, interprètes des besoins, des douleurs et des espérances de l'Italie. » « Oui, ajouta Cavour avec douleur, l'Angleterre maintient encore ses opinions, ses tendances, en ce qui concerne l'Italie méridionale. Elle juge aujourd'hui, comme elle jugeait il y a trois ans, le gouvernement de Naples et le gouvernement du pape ; mais elle a vu dans le gouvernement des autres provinces, sur la rive gauche du Pô, une transformation que nous, qui en sommes plus près, nous n'avons pu découvrir. Les cris de douleur qui s'élèvent de Naples, de Rome, de Bologne, parviennent toujours avec une égale vigueur sur les rives de la Tamise. Malheureusement, les pleurs et les gémissements qui partent de Milan et de Venise, sont interrompus par les Alpes autrichiennes. Fallait-il donc renvoyer dans ses foyers une partie de l'armée, et se confier à la bienveillance de l'Autriche ? Soit ; mais à la condition d'ajouter à cette première mesure une autre non moins efficace,

celle de renverser cette tribune d'où parlait le président du conseil, et qui était devenue celle de l'Italie ! »

Devant le Sénat, Cavour porta, avec habileté, la question sur le terrain pratique et diplomatique. « N'était-ce pas la politique du roi Victor-Emmanuel qui avait ramené les Italiens à l'opinion modérée, monarchique et libérale, en détruisant toutes les sectes qui les avaient jusque-là divisés ? Cette politique était, il est vrai, pour l'Autriche, et pour les gouvernements qui se réglaient sur sa conduite, une grande source de difficultés. L'exemple du Piémont, en prouvant que les Italiens étaient susceptibles d'un régime libéral et progressif, rendait plus odieux au peuple de la Péninsule le système qui s'appuyait sur le régime militaire, sur les punitions corporelles, les impôts écrasants, les mesures financières désastreuses, et sur l'abandon au clergé des droits les plus sacrés de l'État et des citoyens. Mais comment l'Autriche avait-elle cherché à conjurer le danger du voisinage de la liberté piémontaise ? par des bienfaits, sans doute ? Au contraire ! Tantôt par des traités faits avec les souverains indépendants, tantôt par l'occupation militaire de leur territoire, par exemple de Parme et Modène, tantôt par des conventions militaires, comme avec le grand-duc, elle avait porté ses possessions bien au-delà des Apennins, jusqu'à la mer de Toscane ! Et qu'était-ce que ces traités, si ce n'est la provocation la plus directe, et la plus flagrante violation des traités de Vienne, qui avaient limité à l'occupation de deux citadelles son influence sur la droite du Pô ? Ce n'était donc pas une provocation qu'il ajoutait à d'autres provocations, quand il demandait de mettre le Piémont à même de s'armer, mais une simple mesure de défense contre un péril évident.

Le vote de l'emprunt piémontais fut considéré en Italie comme le vote de la guerre. Mais la diplomatie européenne ne se découragea pas.

Mis en demeure de manières si différentes, M. de Buol, ministre des affaires étrangères de Vienne, avait adressé enfin une note, le 25 février, à Londres. Cette note affirmait le droit des souverains italiens de solliciter volontairement l'appui de l'Autriche et se défendait d'avoir jamais encouragé le Saint-Siège dans ses résistances à de sages réformes administratives. Elle parlait d'évacuer seulement les États pontificaux aussitôt que le souverain pontife aurait une force armée capable de le protéger contre ses sujets.

Le Times jeta un cri d'alarme : « Nous rendons constamment compte, dit-il, de faits qui peuvent amener l'explosion d'une guerre universelle. Les

déclarations des grandes puissances sont ambiguës et contradictoires, tantôt contenant des menaces à moitié étouffées, et tantôt des expressions exagérées d'estime et de confiance. Les prétentions les plus extravagantes sont mises en avant, et il ne paraît exister entre les grandes puissances rien qui ressemble à un échange franc et candide d'idées et d'opinions. On coule des canons, les généraux font des reconnaissances. En même temps l'industrie s'affaisse, les affaires ne s'engagent plus. La terrible éventualité d'une guerre fait frissonner tous les cœurs et ferme toutes les bourses. L'Allemagne commence à écrire des chansons patriotiques, et le Piémont et l'Autriche essayent d'emprunter de l'argent que personne ne paraît vouloir leur prêter. Il est temps d'aviser à détourner un avenir dont la possibilité paraît devenir de jour en jour plus menaçante. »

Sous le coup de ce cri, lord Cowley, ambassadeur d'Angleterre à Paris, mandé à Londres, partit pour Vienne le 25 février, chargé d'une mission particulière auprès du gouvernement autrichien.

En attendant, prenant conseil de la situation et des suggestions qui lui venaient de toute part, la curie romaine prit une résolution dont l'honnêteté revient à Pie IX et l'habileté au cardinal Antonelli. Au milieu de ce conflit, le sort des États temporels du Saint-Siège était évidemment en jeu, la célèbre brochure napoléonienne ne l'avait point dissimulé. Sans dénoncer l'incompatibilité du gouvernement d'un État et du gouvernement des âmes, l'auteur avait dit que le pape « placé entre un double devoir en était réduit à sacrifier l'un à l'autre ». Il avait donc proposé de séculariser le gouvernement du pontife-roi en lui offrant encore, selon l'idée de Gioberti, la présidence honoraire de la confédération italienne, partagée avec la présidence effective de Victor-Emmanuel. Il fallait donc à tout prix prendre un parti, et, en tous cas, si les armées étrangères venaient aux prises, éviter et le péril de se décider pour l'une d'elles et le malheur de les voir combattre sur son propre territoire. Ce fut la cause de la détermination annoncée sinon prise encore par le Saint-Siège.

Au nom du gouvernement anglais, Disraëli, chancelier de l'Échiquier, annonça le premier à la Chambre, au milieu de longs applaudissements, qu'une première cause de dissentiment allait disparaître par la prochaine et double évacuation des États romains. Deux jours après, le Moniteur français confirmait une partie de ces espérances ; il annonça que « le cardinal Antonelli avait déclaré aux ambassadeurs de France et d'Autriche que le gouvernement romain était désormais assez fort pour suffire à sa sécurité, et

qu'il était prêt à entrer en arrangement avec la France et l'Autriche pour combiner l'évacuation simultanée et la plus prompte possible des États du pape ». Mais ce n'était pas encore assez.

Cavour avait rédigé, le 1 mars, sur l'invitation du gouvernement anglais, un memorandum, où il indiquait les conditions qui pourraient conjurer ou au moins éloigner la crise. Elles lui paraissaient être, non-seulement l'abolition des traités particuliers de l'Autriche avec les petits souverains du centre, mais la fondation d'institutions analogues à celles du Piémont dans ces États, la séparation des Légations, les institutions municipales dans les États romains. Si l'Angleterre n'admettait pas toutes ces demandes, la France les soutenait en partie.

Lord Cowley, diplomate exercé, jouissant de l'estime de l'empereur des Français et de la confiance du ministère anglais, avait à faire. Sans mission toute de confiance, sans avoir pour but de proposer une solution définitive et immédiate, et sans partager pour les demandes de l'Italie l'assentiment plus complet de la France, tendait à conseiller à l'Autriche de faire quelques réformes opportunes dans le Lombard-Vénitien, d'en soutenir de semblables à Rome, et pour le reste de consentir à ce que l'Europe substituât sa garantie collective au droit d'intervention autrichienne, afin de maintenir l'ordre dans les duchés. Le cabinet de Vienne demanda préalablement que, en retour, tout au moins, l'Europe garantît à l'Autriche la possession du Lombard-Vénitien et le droit d'intervenir la première en Italie, quitte à rendre compte ensuite aux puissances garantes de son action. Il y avait loin des propositions aux contre-propositions.

Pendant ces négociations, le gouvernement autrichien compléta l'état-major de sa seconde armée ; il rappela tous les hommes en congé de l'armée d'Italie, et l'augmenta ainsi de 40,000 hommes ; il imprima, enfin une nouvelle activité aux fortifications du Lido, à Venise. En revanche, le Piémont émit son emprunt national, bientôt couvert avec empressement, appela les contingents sardes maintenus jusque-là dans leurs foyers, et fortifia Alexandrie. Le bruit se répandit déjà que, derrière le Piémont, des travaux s'accomplissaient en silence, mais avec activité, dans les arsenaux de France, et qu'on renouvelait le matériel de son artillerie. Le comte de Buol d'autre part, ayant recours à une diplomatie moins pacifique, pressait la Prusse de concerter avec elle une proposition tendante à mettre les forteresses de l'empire en état, et à nommer des généraux pour l'organisation de l'armée fédérale. Serait-ce une guerre générale ? La

sagesse du prince-régent de Prusse écarta ces complications qui pouvaient entraver la diplomatie de l'Angleterre. M. de Schleinitz répondit aux instances de Vienne que la Prusse était décidée, comme membre de la confédération, à remplir ses devoirs envers elle si le territoire germanique était menacé, et, comme puissance européenne, à assurer aux traités le respect qui leur était dû.

Pour l'empereur Napoléon III, il n'était pas non plus sans embarras. S'il était gagné à la cause italienne, il savait bien que non-seulement le Paris mondain et frondeur et les catholiques n'étaient point favorables à une intervention, mais que ses ministres, et entre autres celui des affaires étrangères, Walewski, y faisaient obstacle. Les encouragements même de Paris bourgeois ou populaire qui espérait que l'empereur, « après avoir exporté l'indépendance au dehors, réimporterait la liberté à l'intérieur » ne cessaient pas de lui être suspects tout en l'encourageant. S'il se laissait aisément séduire par quelque tentation de gloire militaire, son humeur se fût mieux accommodée peut-être encore d'un succès diplomatique qui eût satisfait l'Italie dans la mesure du possible et diminué l'Autriche. Napoléon III, qui avait sa diplomatie particulière, parlait peu, ne se laissait guère deviner et inquiétait souvent Victor-Emmanuel et Cavour en cherchant à ménager l'Angleterre et même l'Allemagne. Son gouvernement, en effet, prenait à tâche surtout de calmer les passions, de faciliter les négociations, et s'efforçait de marquer nettement la situation en affirmant que l'empereur n'avait rien promis de plus au roi de Sardaigne que « de le défendre contre tout acte agressif de l'Autriche ».

Ces déclarations réitérées de l'empereur des Français étaient faites pour venir en aide à la diplomatie. Le roi des Belges, Léopold, si connu par sa sagesse, la Prusse, la Russie, se déclaraient pour le maintien des traités de Vienne, mais paraissaient incliner pour la révision de quelques-uns de ceux qui avaient été conclus depuis par l'Autriche avec les princes italiens. Le cabinet de Vienne se défendait avec peine contre cette pression européenne. Après une quinzaine de jours de pourparlers diplomatiques à Vienne, lord Cowley revint à Londres au moins avec les apparences de la satisfaction. On se plaisait à croire au succès de sa mission. Tout à coup on apprit que la Russie intervenait diplomatiquement, après s'être entendue avec la France, par la demande d'un congrès. Le terrain des négociations était changé.

La plus mécontente des nations au sujet de ce premier échec de la diplomatie, ce n'était pas l'Italie.

Le 1er mars, à propos de la mission Cowley, l'Opinione de Turin avait dit nettement : « Autre chose est de négocier pour maintenir la paix, et autre chose de négocier pour mettre fin à la guerre. Si, après une guerre, il est facile de s'entendre, il est bien difficile d'en venir à un accord avant les hostilités, et de résoudre des questions dans lesquelles la diplomatie n'a, jusqu'à ce jour, fait preuve que d'impuissance. »

L'Italie était, en effet, revenue aux temps de 1847 et 1848. Tous les lettrés encourageaient le Piémont et Cavour. « Ce n'est plus le temps, lui écrivit d'Azeglio, de discuter ta politique, il n'y a qu'à la faire réussir ; fais de moi ce que tu voudras. » Et Cavour envoya en ambassade en Angleterre « le père de la question italienne ». Salvagnoli, connu depuis 1848 en Toscane, donna l'exemple par une adresse au roi de Sardaigne, qui était un vrai plaidoyer de l'Italie devant l'Europe. Ricasoli, Ridolfi, Peruzzi, Toscans également, soutinrent le plaidoyer par une brochure politique intitulée *Toscana e Austria*, où ils rappelèrent l'influence désastreuse qu'avaient eue sur les progrès de la Toscane l'entente de ses ducs avec le gouvernement de Vienne et les traités qu'ils avaient faits entre eux. Le marquis Gualterio, l'auteur des *Rivolgimenti italiani*, dans une lettre adressée à Cavour sur *Gli interventi dell' Austria nello Stato romano*, mêla dans le même sens avec autant d'autorité que de chaleur la voix des Romains au concert que l'Italie libérale commençait à faire autour de la cour de Turin. Ce qui caractérisait surtout ces divers écrits, c'étaient l'unanimité des sentiments et l'unité du but. Toutes les questions faisaient place à une seule, celle de l'indépendance ; on tendait à une seule chose : l'union contre la domination autrichienne. On se groupait autour du Piémont, et le mouvement trouvait comme sa personnification politique dans un même homme, Victor-Emmanuel. Quelques manifestes où Mazzini tenta encore de mettre aux prises la démocratie et la royauté piémontaise, avec sa formule Dieu et le Peuple, restèrent sans écho. VERDI, tel était bien le mot d'ordre.

Même unanimité dans les actes. Patriciens, lettrés, bourgeois, peuple, dans les villes surtout, commençaient à passer ensemble comme volontaires en Piémont. A Parme, à Modène, en Toscane, en Romagne, on s'organisait ouvertement ; des bataillons entiers de 600 hommes débouchaient dès le milieu du mois de mars par toutes les frontières du Piémont, ou, partis de Livourne, débarquaient à Gênes, avec les trois couleurs italiennes. Le général Cialdini avait beaucoup à faire pour les recevoir, les enrégimenter, les répartir au fur et à mesure de leur arrivée. Le duc de Toscane prenait en

vain quelques mesures contre la presse ; les avocats protestaient. Les décrets de confiscation portés contre les volontaires par le duc de Modène, vrai préfet de l'Autriche avec des allures de sultan, faisaient moins encore. La police autrichienne et l'accumulation des troupes empêchèrent seules le mouvement de prendre en Lombardie les mêmes proportions. Là même, et, sous les yeux de l'autorité militaire, bon nombre de dames milanaïses formaient une société de sœurs de charité, et s'exerçaient par avance à soigner les blessés. Le Piémont avait arboré le drapeau italien ; l'Italie se levait pour se ranger sous le drapeau piémontais.

A côté de l'armée piémontaise, avec La Marmora, Cavour s'occupait de créer sous le nom de chasseurs des Alpes des bataillons destinés à servir de cadres à cette jeunesse de toute l'Italie qui accourait. Un matin, un homme se présente pour entrer chez lui, un bâton à la main et la tête coiffée d'un chapeau à large bord : c'était Garibaldi, qui venait se mettre à la disposition de Victor-Emmanuel. Obligé de se cacher encore, le ministre le renvoya à Caprera, mais accepta son concours éventuel. Il n'y avait que les Mazziniens qu'il repoussait.

La tâche de Cavour ne fut point aisée pendant ces deux mois entre les négociations qu'il suivait et l'agitation qu'il avait sous la main. Il lui fallait agir à la fois en vue de la guerre et en vue de la paix, toutes deux possibles, et de manière à tirer de l'une ou de l'autre l'avantage de l'Italie. L'habile ministre sut accepter et contenir tous les dévouements italiens, pour qu'ils pussent au besoin servir à la guerre sans la déterminer ; et il ménagea toutes les bonnes volontés diplomatiques, pour qu'elles fissent du moins tourner le maintien de la paix à l'amélioration de la Péninsule. Le 26 mars, un service funèbre, célébré avec solennité, en souvenir des héros morts en 1849, à Novare, et, un peu plus tard, l'inauguration d'un monument élevé par la gratitude milanaïse à l'armée sarde, nourrirent, sans trop l'exalter, l'enthousiasme italien. Ce que Cavour préférait au fond, c'était la guerre, mais il savait bien que, en tous cas, cette union des volontés et du cœur ne serait point perdue.

La Russie, avait dit M. de Balabine, ambassadeur russe à Vienne, étonnera le monde par sa générosité envers l'Autriche. La proposition du congrès par son initiative était-elle un effet de cette générosité ? Le ministère Derby a plus tard déploré que la proposition du cabinet russe soit venue à la traverse de la négociation commencée par lord Cowley. C'est le 18 mars que l'empereur Alexandre, avec l'agrément de Napoléon III, fit la

proposition du congrès. Le ministère Derby l'accepta aussitôt en y mettant seulement quelques conditions. M. de Buol accepta également ; mais les commentaires de l'acceptation montrèrent encore peu d'esprit de conciliation. Ce projet de congrès, continuait à dire le ministre viennois, ne pouvait être destiné qu'à sanctionner les traités et l'intégrité des territoires qui en résulte. « S'il devait se produire d'autres projets dans le sein du congrès, il croyait nécessaire qu'il fussent exactement précisés à l'avance et traités conformément aux règles établies dans le protocole d'Aix-la-Chapelle de 1818, en tant qu'ils s'appliqueraient à des réformes intérieures dans d'autres États de l'Italie. »

Le gouvernement anglais fit d'abord adopter par la France les bases suivantes pour servir aux délibérations du congrès :

1° Déterminer les moyens de maintenir la paix entre l'Autriche et la Sardaigne ; 2° établir comment l'évacuation des troupes françaises et autrichiennes serait le mieux effectuée ; 3° examiner s'il convenait d'introduire des réformes dans l'administration intérieure des autres États de l'Italie ; 4° substituer aux traités entre l'Autriche et les duchés une confédération des États d'Italie entre eux, ou une combinaison qui assurât leur protection mutuelle tant intérieure qu'extérieure ; 5° respecter les arrangements territoriaux des traités de 1815.

Le cabinet autrichien ne laissa pas un de ces articles sans l'accompagner d'abord d'observations qui en dénaturaient singulièrement le sens. Assurer le maintien de la paix entre l'Autriche et la Sardaigne, ce fut pour lui ramener la Sardaigne à l'accomplissement de ses obligations internationales. L'adoption définitive des réformes, il la subordonna aux décisions des États intéressés. Avant de renoncer à ses traités spéciaux avec les ducs italiens, l'Autriche demanda la communication des traités particuliers des autres puissances. Enfin elle prétendit qu'il ne fût porté atteinte ni aux traités de 1815, ni à ceux qui avaient été conclus en exécution de ces traités. Des questions de forme bientôt envenimèrent encore davantage le débat.

Dès le 22 mars, l'infatigable Cavour avait adressé aux puissances une note destinée à demander l'admission des plénipotentiaires sardes au congrès. L'Autriche jeta les hauts cris. Les autres États italiens n'y étaient point représentés. Pourquoi le Piémont aurait-il ce privilège ? En vain on offrit à l'Autriche d'admettre au congrès, conjointement avec la Sardaigne, les autres États italiens. Ceux-ci, le Saint-Siège en tête, déclinèrent cet

honneur ou plutôt ce péril. Enfin l'Autriche fit du désarmement préalable de la Sardaigne une condition absolue de sa participation au congrès.

Les ambassadeurs allaient, venaient. M. d'Azeglio, ministre résident à Londres, était appelé à Turin. Lord Cowley allait de Paris à Londres et de Londres à Paris. Après une lettre du roi Victor-Emmanuel remise par son gendre le prince Napoléon à l'empereur, Cavour fut invité à venir à Paris. Il y était le 25 ; il resta quelques jours, en conférence avec l'empereur et avec lord Cowley. Lui présent, on fut unanime contre la prétention de l'Autriche d'imposer un désarmement humiliant à la Sardaigne. Le ministère anglais prit l'initiative de moyens termes. Il proposa d'admettre le Piémont au congrès, mais seulement avec voix consultative. Quant au désarmement préalable dont l'Autriche faisait une condition humiliante pour le Piémont, il l'écarta ; mais il suggéra l'idée d'un désarmement général de toutes les parties.

On débattit d'abord la forme, les conditions, le moment précis du désarmement. Jamais on n'avait tant parlé désarmement ; et cependant les chemins de fer de l'Autriche vomissaient les bataillons dans le Lombard-Vénitien ; les émigrés de l'Italie et les volontaires se pressaient sur le territoire piémontais. Les avant-postes autrichiens et sardes se touchaient presque. En France, il y avait des mouvements intérieurs de troupes. Cavour, inquiet et soucieux, sans rien savoir encore, repartit pour Turin. Quand, le 1^{er} avril, à sept heures du matin, il descendit du chemin de fer de Suse et se jeta presque dans les bras de MM. La Marmora et Rattazzi, qui étaient venus au-devant de lui, une partie de la ville de Turin, déjà debout, attendait, cherchant à lire sur la physionomie de son avocat et de son champion le sort de l'Italie. La figure intelligente et résolue de Cavour respirait la confiance et semblait défier la fatigue. On l'attendait avec impatience. Le ministre se transporta immédiatement chez le loyal et chevaleresque roi prêt à tous les sacrifices et à tous les périls comme son glorieux père. Il y resta quelque temps en conférence. Quand il retourna dans sa demeure, quinze mille personnes étaient sous les fenêtres de son appartement. Cavour admit auprès de lui une députation d'étudiants et d'ouvriers.

« Je suis heureux, leur dit-il, de voir réunis autour de moi les représentants de l'intelligence et du travail. Quand le moment sera venu, vous serez sûrs de rencontrer dans le gouvernement la fermeté, la constance et le courage. L'attitude des étudiants et des ouvriers me donne le ferme

espoir que, dans les circonstances les plus graves, la jeunesse italienne serait unanime pour affronter les dangers de l'avenir. » La politique de Cavour était maintenant celle de tout le monde en Italie. La droite dans le Parlement piémontais ne refusa plus rien aux dernières demandes faites pour mettre Alexandrie en état de défense. « On ne dira pas, s'écria della Margharita, que nous avons compromis par notre mauvais vouloir l'honneur du pays. » A Bologne, à Palerme, il y avait déjà une agitation sourde. La présence seule de l'armée française maintenait Rome par le respect et la confiance qu'elle inspirait.

Le cabinet anglais, alors en pleine crise parlementaire, fit un suprême effort, et trouva encore le gouvernement français prêt à y donner les mains. Il pensa qu'on pourrait satisfaire aux exigences de l'Autriche si l'on admettait immédiatement le principe du désarmement général, mais en convenant d'en régler l'exécution à l'ouverture même des délibérations des plénipotentiaires. Restait à déterminer si, dans cet état de choses, il était nécessaire que la Sardaigne elle-même souscrivît préalablement au principe du désarmement. Le gouvernement français déclara au gouvernement anglais qu'il était disposé à engager le cabinet de Turin à donner même son assentiment préalable au principe du désarmement général, mais à la condition que tous les États italiens seraient invités au congrès. Le cabinet anglais tint compte de cette suggestion qui conciliait toutes les susceptibilités ; et, le 16 avril, il fit parvenir, avec l'agrément de la France, aux autres puissances une proposition en ce sens.

Le 20, les adhésions de la Prusse et de la Russie à la proposition anglaise arrivèrent à Paris. Le 21, le consentement de la Sardaigne au principe du désarmement général y fut également. Mais, le 22, on apprit tout à coup que le général Giulay, sur un ordre de Vienne, allait remettre au gouvernement de Turin un ultimatum direct pour obtenir le désarmement et la dissolution des corps francs dans le délai de trois jours.

Le 20 avril, en effet, le résident anglais avait informé Cavour que le cabinet de Vienne allait lui envoyer une invitation directe à désarmer. Le résident étranger espérait-il intimider Cavour ? Le ministre piémontais, le lendemain, pour ne se point laisser prévenir, demanda à la Chambre des députés, en cas de guerre, des pouvoirs extraordinaires pour le roi et la suspension de la Constitution : « Qui peut, dit-il, être meilleur dépositaire que le roi de nos libertés ? Soyez certains qu'en lui confiant l'autorité

suprême dans cette crise, vos résolutions obtiendront le suffrage unanime du Piémont et de l'Italie. »

L'ultimatum annoncé se fit attendre deux jours, grâce peut-être à un dernier effort anglais. Le 23 au soir, le baron de Kellersberg, aide de camp du général Giulai, remit à Cavour la malheureuse note. Elle était péremptoire. En invitant le gouvernement piémontais à prendre ses paroles en sérieuse considération, M. de Buol lui demandait s'il voulait oui ou non consentir à mettre son armée sur le pied de paix, et il ajoutait en terminant : « Le porteur de la présente, auquel vous voudrez bien, monsieur le comte, faire remettre votre réponse, a l'ordre de se tenir à votre disposition pendant trois jours. Si, à l'expiration de ce terme, il ne recevait pas de réponse, ou si celle-ci n'était pas complètement satisfaisante, Sa Majesté devrait, à son grand regret, recourir à la force des armes pour l'obtenir. »

Le surlendemain, mardi 26 avril, à cinq heures et demie, le comte de Cavour remit au baron de Kellersberg sa réponse à l'ultimatum autrichien ; se référant à l'acceptation qu'il avait déjà faite du principe de désarmement préalable dans les négociations poursuivies au sujet du congrès, il refusait de s'expliquer davantage. Le baron de Kellersberg repassa aussitôt la frontière piémontaise. La guerre était commencée. Le comité de la Société nationale italienne déclara lui-même son œuvre achevée et remit les destinées de l'Italie, selon son expression, « au roi galant homme ».

C'était en effet des destinées de l'Italie qu'il s'agissait, et non du Piémont seul. L'avant-veille 24, jour de Pâques, le pape Pie IX, dont on remarqua le visage abattu, venait d'accomplir toutes les cérémonies de la semaine sainte. Après avoir officié selon l'usage dans la basilique vaticane, il avait donné la bénédiction solennelle. La foule élégante et nombreuse accumulée devant l'église ne se pressait cependant point de s'écouler. Quand parurent la voiture de l'ambassadeur français et celle du général de Goyon, commandant de la division d'occupation, un immense cri de : Vive la France ! Vive l'Italie ! Vive l'Empereur ! Vive le roi Victor-Emmanuel ! sortit de toutes les bouches. A peine la voiture de l'ambassadeur d'Autriche se montra-t-elle, que la place retomba dans le plus profond silence. L'Italie n'espérait pas être seule contre l'Autriche. Mais le Saint-Siège, à son tour, dans quelle situation se trouverait-il ?

VIII

La guerre localisée et la révolution italienne. — Magenta ; révolution à Florence et à Bologne ; Solferino ; préliminaires de Villafranca ³⁷.

Le 29 avril, Victor-Emmanuel II, heureux, comme homme, comme Italien et comme roi, de quitter les soucis de la politique pour les hasards de la guerre, annonçait à la fois à son peuple et à la Péninsule la résolution qu'il avait prise et promettait l'appui de la France par la proclamation suivante : « Peuple du royaume, dit-il, l'Autriche nous attaque avec la puissante armée qu'elle a réunie à notre préjudice dans les malheureuses provinces assujetties à sa domination ; elle viole la promesse donnée à la Grande-Bretagne, et elle fait un cas de guerre d'une loi d'honneur ; je donne l'État à gouverner à mon bien-aimé cousin le prince Eugène, et je ressaisis l'épée. Avec mes soldats, vont soutenir les batailles de la liberté et de la justice les braves soldats de l'empereur Napoléon. mon généreux allié. Ayons confiance en Dieu et en notre concorde ; ayons foi dans la bravoure des soldats italiens, dans l'alliance de la noble nation française, en la justice de l'opinion publique. Je n'ai pas d'autre ambition que celle d'être le premier soldat de l'indépendance italienne. Vive l'Italie ! »

Mais, aussitôt la guerre déclarée, la révolution, comme on pouvait s'y attendre, commençait.

Dans le seul pays italien auquel le Piémont pouvait faire appel, Salvagnoli avait dit : « Les princes de l'Italie qui, par leur complète dévotion à l'Autriche, renonceront à leur italianité, ne donneront à leur domination que la durée de celle de l'Autriche. » Bianchi, dans une brochure sur la Toscane et l'Autriche, montrait quel préjudice moral et matériel la politique autrichienne de Léopold avait fait à celui-ci et à son État. Dès le 26, à Florence, une grande agitation régnait dans la ville ; on savait que le grand-duc Léopold avait refusé à Buoncompagni, ambassadeur piémontais, interprète de Cavour, de faire alliance avec le roi Victor-Emmanuel. Le parti des nationaux libéraux avait beau jeu. Des volontaires romagnols étaient alors en passage dans la ville et ajoutaient à l'émotion en

poussant les cris de : A bas l'Autriche ! vive le Piémont ! Les volontaires de Toscane, où se rencontraient riches et pauvres, gentilshommes et plébéiens, devaient se joindre à eux. La ville commença à remuer.

Le grand-duc aurait pu, en s'entendant avec les modérés libéraux de 48 et 49, se joindre au mouvement et conserver son trône ; il résista toute la journée, malgré l'agitation croissante, aux instances que les libéraux modérés Gino Capponi et Ricasoli firent auprès de lui pour le gagner à la cause italienne. Le peuple était maître de la place, les soldats consignés dans les casernes. Mais la nuit fut mise à profit ; modérés et libéraux s'entendirent. Dès le lendemain matin, le peuple et les soldats poussaient le même cri. Le grand-duc se décida enfin. Il manda le marquis de Lajatico pour former un ministère, et se déclara prêt à accéder à l'alliance piémontaise, à la guerre nationale et à donner une constitution. Il était trop tard. Quand le marquis de Lajatico alla faire connaître à la légation sarde, devenue le centre du mouvement, la résolution de son maître, on exigea l'abdication du prince en faveur de son fils et le départ immédiat de l'armée pour la frontière, sous le commandement du général Ulloa alors en exil. Le grand-duc refusa. Il déclara au corps diplomatique assemblé qu'il aimait mieux partir que de consentir à sa honte. Le ministre résident de Sardaigne, Buoncompagni, garantit lui-même la personne du grand-duc et de sa famille, et prit les mesures nécessaires. Le soir, après une révolution de quatre heures et sans une goutte de sang versé, une junte provisoire, avec Peruzzi et Malenchini, allant au plus pressé, remit la direction de la force armée toscane au roi de Piémont qui l'accepta le 30 avril.

Allait-on avoir une guerre européenne ? « La guerre est une terrible ronde ; on sait avec qui l'on commence la danse, on ne sait pas avec qui on la termine. » Le même jour que l'Autriche adressait à Turin son ultimatum, la seconde puissance allemande, la Prusse, avait ordonné, en ce qui la concernait, la mise sur le pied de guerre de trois corps d'armée, et chargé son représentant à Francfort de proposer une mesure semblable pour les contingents de l'armée fédérale. Lord Clarendon, dans de dernières explications données aux Chambres anglaises, avait, de son côté, réclamé pour l'Angleterre « la neutralité armée, et réservé le droit de se ranger, quel qu'il pût être, au parti que l'honneur, la justice et la dignité lui dicteraient ». Ce n'étaient là ni un acte ni un langage faits pour rassurer la France. La protestation des deux cabinets de Londres et de Berlin contre la conduite de l'Autriche commença à dissiper ces inquiétudes. On eut bientôt des indices

encore plus rassurants. A la suite d'une déclaration de lord Derby, dans un banquet, le Times répéta sur tous les tons que l'Angleterre devait garder la plus stricte neutralité, tant que la guerre ne changerait pas de caractère. Le gouvernement prussien, blessé qu'on eût cherché à l'engager au-delà de ses désirs, par l'ultimatum, communiqua à Paris les informations les plus nettes sur la rencontre fortuite de l'ultimatum autrichien avec l'exécution de résolutions antérieurement arrêtées.

Vainement le gouvernement autrichien chercha-t-il à effrayer l'Europe. « Le temps est venu », écrivait le comte Buol, « où les projets longtemps couvés en silence sont arrivés à maturité, où le second empire français veut réaliser ses idées, où le corps politique de l'Europe, fondé sur le droit, doit être sacrifié à ses illégitimes prétentions. On prend les traditions du premier Napoléon. Puisse le monde désabusé se pénétrer de cette conviction qu'aujourd'hui, comme il y a un demi-siècle, il s'agit de défendre l'indépendance des États, et de protéger les biens les plus précieux des peuples contre l'ambition et l'esprit de domination. » Le manifeste adressé par l'empereur aux peuples de son empire était encore plus caractéristique. « Le terrain sur lequel nous combattons, disait-il, est arrosé du sang des peuples d'Allemagne, nos frères ; il a été conquis et conservé jusqu'à ce jour comme un de leurs remparts. Comme prince de la confédération germanique, je vous signale le danger commun, je vous rappelle ces jours glorieux où l'Europe dut sa délivrance à l'ardeur et à l'unanimité de notre enthousiasme. »

Dans une note du commencement de mai, M. Walewski, et, dans un manifeste, l'empereur des Français répondirent avec calme à ces violentes excitations. « Strictement fidèle, dit Walewski, aux paroles qu'il a prononcées, l'empereur Napoléon n'est animé d'aucun désir de conquête. Il a donc le ferme espoir que S. M. Britannique continuera à persévérer dans une attitude qui permettra aux deux cabinets de Paris et de Londres de préserver tout le continent des effets de la lutte. La Russie sera toujours prête à diriger ses efforts vers le même but. Quant à la Prusse, l'esprit toujours impartial et conciliant dont elle a fait preuve dès l'origine de la crise, est un sûr garant de ses dispositions à ne rien négliger pour en circonscrire l'explosion. La France ne peut voir qu'avec peine l'agitation qui s'est emparée de quelques États d'Allemagne. Elle ne comprend pas que ce grand pays puisse croire sa sécurité menacée par des événements dont le théâtre doit rester éloigné de son territoire. » Napoléon III fut plus

explicite devant l'Europe, le 3 mai : « L'Autriche, dit-il, a amené les choses à cette extrémité qu'il faut qu'elle domine jusqu'aux Alpes, ou que l'Italie soit libre jusqu'à l'Adriatique. » La France s'arme donc et dit résolûment à l'Europe :

« Je ne veux pas de conquêtes, mais je veux maintenir
« sans faiblesse ma politique nationale et traditionnelle ;
« j'observe les traités à condition qu'on
« ne les violera pas contre moi ; je respecte le territoire
« et les droits des puissances neutres, mais
« j'avoue hautement ma sympathie pour un peuple
« dont l'histoire se confond avec la nôtre, et qui
« gémit sous l'oppression étrangère. Quand la
« France tire l'épée, ce n'est point pour dominer,
» mais pour affranchir. »

Une nouvelle répandue tout à coup en Europe vint encore ébranler quelque temps la confiance. Il existait un traité secret d'alliance entre la France et la Russie, répétait-on à dessein, pour jeter sur l'Allemagne l'Angleterre et la France. Une note adressée par le cabinet de Saint-Petersbourg à celui de Berlin rassura à peine l'Allemagne. La Russie y déclarait qu'elle était obligée de tenir compte des armements qui se faisaient dans toute l'Europe, mais qu'elle gardait son entière liberté d'action. Le cabinet de Londres obtint davantage des ambassadeurs de Russie et de France. L'ambassadeur russe répondit qu'il n'y avait entre la France et la Russie qu'un engagement en vue de certaines éventualités. Le gouvernement français donna connaissance au cabinet anglais de cet engagement ; il consistait de la part de la Russie dans l'envoi d'une simple armée d'observation sur la frontière d'Allemagne. La Russie prenait vis-à-vis de l'Autriche l'attitude que celle-ci avait eue à son égard pendant la guerre de Crimée. Les deux cours de Londres et de Saint-Petersbourg firent connaître l'engagement pris par la France, si l'Allemagne restait neutre, de ne toucher ni au Tyrol ni à Trieste, et avertirent la Prusse et l'Allemagne qu'elles n'avaient point à compter sur elles. M. de Schleinitz, ministre des affaires étrangères en Prusse, après ces assurances, demanda aux Chambres prussiennes l'argent nécessaire pour mettre les six corps de l'armée sur le pied de guerre ; mais il eut soin d'insister sur le caractère tout défensif de cette mesure.

On avait donc la guerre, mais probablement localisée, tant que le but pour lequel elle avait été entreprise resterait le même, tant que son théâtre, l'Italie, ne serait point changé. L'Europe prenait des précautions, mais pour intervenir si la nature de la guerre venait à changer, ou pour donner plus de poids à une médiation, si une occasion favorable se présentait de l'essayer. En Italie même, on s'efforça de localiser la guerre. Le Pape Pie IX, toujours plus décidé que jamais à se réfugier dans les hauteurs du gouvernement spirituel, loin des orages politiques, et le roi de Naples, sollicité de deux côtés à la fois par l'Autriche et par le Piémont, mais ne songeant qu'à rester maître chez lui, demandèrent et obtinrent la neutralité. Dans ces États cependant la révolution resterait-elle neutre ?

Le maréchal Canrobert et le général Niel, partis de Paris le 26, au moment où les premiers bataillons français passaient la frontière, étaient déjà le 28 en conférence à Turin avec le roi Victor-Emmanuel. Le lendemain, 29, au moment où les premiers soldats autrichiens franchirent la frontière du Tessin, les têtes de colonnes des deux premiers corps de l'armée française, arrivés par les Alpes et par la mer, par Suze et par Gênes, se dirigeaient sur Turin. Les généraux français avaient discuté d'abord avec Victor-Emmanuel et les généraux piémontais la défense de Turin. Après examen attentif des lignes, on les trouva trop étendues. En marchant avec vigueur, l'ennemi pouvait emporter Turin. Si l'on se jetait, au contraire, sur sa gauche vers Casale et Alexandrie, on pouvait espérer qu'il hésiterait à marcher sur Turin avec les Français en flanc. C'était risquer Turin ; mais la capitale du Piémont n'avait guère d'importance stratégique. Le roi Victor-Emmanuel prit avec intelligence et résolution son parti : « Quand les Autrichiens, dit-il, verront les pantalons rouges à Alexandrie, ils n'oseront pas s'aventurer à faire une pointe sur ma capitale. » On dirigea donc les troupes françaises au fur et à mesure de leur arrivée sur la rive droite du Pô entre Casale et Alexandrie qui les couvrirent avec l'armée piémontaise.

En face d'une armée d'invasion qui avait l'avance, l'armée piémontaise de 50,000 hommes seulement et les premières colonnes françaises, arrivant en toute hâte, étaient dans une situation assez critique. S'il ne voulait point marcher sur Turin, le feld-maréchal Giulai pouvait se porter sur Novi par Voghera, barrer le passage à nos troupes et détruire le chemin de fer, qui était la ligne principale d'approvisionnement. A la fois gouverneur de la Lombardie et généralissime, à la tête de cent cinquante ou deux cent mille hommes disponibles, Giulai manqua cette occasion. On le vit prendre

possession de la ville de Ferrare après protestation du légat, envoyer des renforts à Ancône et à Bologne dans les États pontificaux, et en diriger sur Modène et Reggio, pour protéger ses derrières. Quand, le 29, il passa enfin le Tessin, il jeta deux ponts sur la rive droite du Pô, s'échelonna au-dessus de Pavie sur ses deux rives, puis s'étendit dans toute la province de Lomelline et occupa successivement Novare et Verceil, mais sans dessiner de plan arrêté. Tantôt il portait sa gauche, par Voghera, sur Novi, tantôt il précipitait sa droite au-delà de la Sesia sur Ivree, pour menacer même Turin. En dix jours il avait fait dix lieues. « Si les Autrichiens », écrivit le maréchal Canrobert à l'empereur, le 5 mai, « avaient marché dans le principe tête baissée, soit sur Turin, soit sur Novi et sur le chemin de fer de Gênes, ils auraient déjà fait beaucoup de mal. » Le 5 mai, la plus grande partie des quatre corps de l'armée française était en train de se masser sous Alexandrie, comme centre d'opération. On ne pouvait plus nous surprendre. Giulai fit repasser la Sesia à sa droite, la rapprocha de Verceil vers Casale, et reporta sa gauche vers Stradella sur le Pô, entre Pavie et Plaisance, sur la défensive, derrière le Pô et la Trebbia.

C'est à ce moment-là même que l'empereur Napoléon III arriva pour prendre l'offensive. Accueilli à Gênes, le 12, par le prince de Carignan et le comte de Cavour, comme un libérateur, il était le 14 à Alexandrie, où le roi Victor-Emmanuel le reçut avec son état-major. Quand les deux souverains se saluèrent et se tendirent la main au milieu de cette ville guerrière, les cris de : « Vive la France ! Vive l'Italie ! » sortirent de la poitrine des soldats français et piémontais qui se trouvaient là pêle-mêle, avec une vigueur belliqueuse qui était de bon augure. Le 15, on lut, à la tête de tous les régiments, l'ordre du jour suivant : « Soldats, disait l'empereur, nous allons seconder la lutte d'un peuple revendiquant son indépendance, et le soustraire à l'oppression étrangère. C'est une cause sainte qui a les sympathies du monde civilisé. Je n'ai pas besoin de stimuler votre ardeur : chaque étape nous rappellera une victoire. En passant par Marengo, Lodi, Castiglione, Arcole, Rivoli, vous marcherez dans une voie sacrée au milieu de ces glorieux souvenirs. Conservez cette discipline sévère qui est l'honneur de l'armée. Ici, ne l'oubliez pas, il n'y a d'ennemis que ceux qui se battent contre vous. Soldats ! faisons tous notre devoir : la nouvelle armée d'Italie sera digne de sa sœur aînée. »

Si l'Europe eut, dès lors, les yeux fixés sur ces plaines du Tanaro et de la Bormida, que la bataille de Marengo a rendues si célèbres, l'Italie tout

entière fut dans la plus anxieuse attente. Le roi de Naples, menacé par des complots de famille dans son palais, voyait déjà quelques-uns de ses sujets partir dans les États de l'Église. La police pontificale, heureuse d'être débarrassée de pareils éléments, ne s'y opposait pas ; deux mille, dit Coppi, partirent en trois mois. Pie IX demandait par une encyclique la paix universelle, et se trouvait heureux de la présence de l'armée française au milieu de l'effervescence des Romains. En Toscane, sous la direction de Buoncompagni, nommé commissaire extraordinaire pour la guerre d'indépendance, le général Ulloa organisait l'armée qui devait concourir à l'œuvre commune ; et, dans le reste de la Péninsule, l'agitation obligeait une première fois la duchesse de Parme à quitter la place, et enlevait au duc de Modène Massa, Carrare et Pontremoli, insurgés contre lui. Ces chutes peut-être prématurées des gouvernements, qui ajoutaient les révolutions à la guerre, avaient leurs avantages comme leurs inconvénients ; si Cavour voyait ainsi d'abord avec joie un plus grand nombre de soldats italiens concourir avec les Français à la délivrance de la patrie, la préoccupation de l'avenir de ces pays pouvait menacer l'entente des deux alliés. Que deviendrait particulièrement la Toscane qui n'avait jamais jusque-là paru, comme l'avait fait autrefois Parme et Modène, vouloir s'unir au Piémont ?

L'empereur Napoléon III, à la tête de la garde et des quatre corps d'armée français, trouva à Alexandrie le roi Victor-Emmanuel II ; celui-ci se mit sous ses ordres pour assurer l'unité du commandement ; on convint de ne songer d'abord qu'à la guerre. Le prince Napoléon, arrivé à Gênes, organisait un cinquième corps au fur et à mesure de l'arrivée des troupes, pour agir au centre de l'Italie, où le général Ulloa mettait l'armée toscane sur le pied de guerre. Enfin, le célèbre Garibaldi, présent dès qu'on l'avait appelé et fait major général, pouvait, avec ses volontaires à l'uniforme gris sombre, agir dans les Alpes. Il était possible de prendre l'offensive. Le 16, l'Empereur porta à sa droite le général Baraguey d'Hilliers avec le premier corps, et la cavalerie piémontaise, jusqu'à Voghera, faisant mine de menacer Plaisance par la rive droite du Pô. Le deuxième corps (général Mac-Mahon) s'avança, pour le soutenir, d'Alexandrie à Bassignano sur le Pô. Le troisième (maréchal Canrobert) et le quatrième corps (général Niel) s'échelonnèrent de Valenza à Casale. Victor-Emmanuel et les Piémontais durent border la Sesia et reprendre Verceil sur l'extrême gauche. L'armée française, menaçant la droite du Pô et de la Sesia, entourait ainsi comme dans un cercle l'armée autrichienne. Le feld-maréchal Giulay crut que l'armée

française allait menacer Pavie ou Plaisance ; au pont de Strella qui le rendait maître du passage du Pô, il avait une dizaine de mille hommes ; il fit passer le pont à cinq mille autres ; et, le 18, il ordonna au lieutenant feld-maréchal Stadion de s'avancer avec deux divisions pour attaquer les Français aussitôt qu'il les rencontrerait.

Le général Forey, continuant son mouvement vers la droite, était parti la veille avec un bataillon français et deux escadrons de cavalerie sarde pour reconnaître Montebello et Casteggio. Le 19, l'arrivée de quelques cavaliers et de patrouilles autrichiennes près de Casteggio lui fit juger qu'il allait avoir une affaire. Le 20, en effet, deux colonnes autrichiennes profondes s'avancèrent par la route et par la chaussée du chemin de fer qui longe aussi la droite du Pô et occupèrent Casteggio et Montebello, soutenues par des tirailleurs et des canons cachés à gauche dans les blés ou dans les vignes qui couvraient les collines, et par des cavaliers à droite sur le fleuve. Voghera était le but de Stadion. Le général Forey se jeta aussitôt au-devant de lui avec la moitié de la division, en attendant le général Beuret. Deux fois, devant des forces supérieures, il fut obligé de ramener ses compagnies dans les blés et à l'assaut des collines. De Sonnaz, avec ses vaillants escadrons piémontais, chargea lui-même les colonnes autrichiennes sur le terrain le plus défavorable. Mais, quand sa division fut au complet, le général Forey délogea à la baïonnette les artilleurs et les Tyroliens qui l'inquiétaient sur sa droite, et s'empara des collines. L'artillerie française, à son tour, protégée par la cavalerie piémontaise, s'avança par la route et par la chaussée ; et le gros de l'infanterie, bataillant sur les crêtes, tantôt en tirillant, tantôt à la baïonnette, arriva sur Montebello ; le siège ne fut pas long. Débusqués de chaque rue et de chaque maison, les Autrichiens se défendirent encore sur une hauteur dans le cimetière, où ne manquaient ni l'artillerie ni les meurtrières. Après six heures de combat, le général Forey restait vainqueur et le feld-maréchal Stadion abandonnait Casteggio.

Ce combat acheva de persuader à Giulay que l'empereur voulait menacer le Milanais par la rive droite du Pô, en forçant le défilé de Stradella, qui mène à Plaisance. Le lendemain et le surlendemain en effet, toute la division Baraguey d'Hilliers se concentrait encore sur ce point. Giulay prenant donc son quartier général à Garlasco, plus près de Pavie, évacua Verceil, et acheva de se concentrer entre Mortara, Pavie et Stradella. Mais au quartier français on avait adopté un autre plan.

Le 27 mai, tandis que les 1^{er} et 2^e corps, à Casteggio et à Voghera, faisaient mine de jeter des ponts sur le Pô et de tenter la route de Stradella, le 4^e corps (Niel), devenant tête de colonne, se mit en route de nuit et se transporta, le long du Pô, de Valenza à Casale, puis de Casale, le long de la Sesia, le 28, sur Verceil. A sa suite, le 3^e corps (Canrobert), puis le 2^e (Mac-Mahon), enfin le 1^{er} (Baraguey d'Hilliers), laissant de fortes arrière-gardes, avec ordre de multiplier les feintes, se déroberent derrière un rideau de troupes, puis, se remplaçant l'un l'autre, opérèrent un mouvement tournant de droite à gauche autour de l'armée autrichienne. Le feld-maréchal Giulay commença à s'inquiéter. Le 29, il apprit que le général Garibaldi, avec ses chasseurs des Alpes, après avoir traversé ou tourné le lac Majeur, prenait Varèse et enfin Côme, où on proclamait avec délire le roi Victor-Emmanuel. Les Italiens étaient les premiers sur le sol lombard. Giulay ne pouvait définir encore clairement le sens du mouvement français, quand Victor-Emmanuel se porta, le 30, de Verceil sur la gauche de la Sesia, contre le village de Palestro, sur la route de Mortara.

Situé sur une hauteur, au milieu d'un pays de rizières et de canaux, couvert de haies et de plantations et à peu de distance de la Sesia, Palestro avait été soigneusement fortifié. Le roi Victor-Emmanuel dirigea en personne les opérations ; le général Cialdini conduisit l'attaque à la tête de la 4^e division et avec deux bataillons de bersaglieri. Les tranchées franchies, les bersaglieri emportent le village à la baïonnette ; les 1^{re} et 3^e divisions passent la Sesia sur différents points et débordent bientôt la position prise. Le 31, en voyant le roi Victor-Emmanuel établi à Palestro avec la plus grande partie de son corps d'armée et observant à la fois la route de Novare et celle de Mortara, Giulay crut qu'on voulait menacer la route de Pavie ; il se mit en devoir de reprendre Palestro et de couper le corps de Victor-Emmanuel de l'armée française, qui continuait sa conversion. Dès le matin, les brigades Lilia et Jellachich s'avancèrent en trois colonnes précédées par des Tyroliens, soutenues par de l'artillerie. Le général Cialdini, sur les hauteurs en avant du village, résistait avec avantage quand le colonel Chabron, prêté avec le 3^e zouaves au roi Victor-Emmanuel, accourt ; avisant une batterie meurtrière, il traverse un canal profond de quatre pieds, tue les artilleurs. sur leurs pièces et attaque les régiments autrichiens à la baïonnette. Il s'élançait avec une telle intrépidité que les zouaves se jetèrent à la tête de son cheval. Le roi Victor-Emmanuel

arrive au même moment à la tête des bataillons sardes et culbute les fuyards dans un ruisseau profond où ils s'entassent sur le pont ou se jettent à la nage.

A la faveur de cet épisode glorieux pour les Piémontais, le mouvement de conversion réussit complètement. Canrobert arrivait pendant le combat sur la Sesia. Le lendemain 1^{er} juin, le général Niel, avec le 4^e corps comme tête de colonne, entrait à Novare ; le 3^e corps (Canrobert) achevait de passer en soutenant Victor-Emmanuel ; le 2^e corps derrière lui se dérobait pour suivre le 4^e ; le 1^{er} corps, précédé de la garde, longeait déjà la Sesia. Le soir enfin, à cinq heures, l'empereur, transportant son quartier général d'Alexandrie à Novare, avait sous la main 100,000 hommes. Pour être maître de la route de Milan, il fallait maintenant passer le Tessin. Le plus tôt était le mieux.

Sur l'ordre de l'empereur, le 2 juin, de Novare, une division emporta en face le village de San-Martino, situé en avant d'un fort pont en pierre sur le Tessin, et le général Mac-Mahon, sur un pont jeté plus haut à Turbigo, passa sur la rive gauche en délogeant quelques régiments autrichiens. Il ne fallait pas maintenant laisser le temps à l'armée autrichienne de prendre de fortes positions.

Le général Mac-Mahon, seul encore au-delà du Tessin, reçut l'ordre, dès le matin du 4, de marcher en avant, avec le 2^e corps et avec les voltigeurs de la garde. Le roi Victor-Emmanuel devait le soutenir. L'empereur, en même temps, se porta de lui-même au pont de San-Martino, dans une auberge, et jeta aussi sur l'autre rive le général Regnault de Saint-Jean-d'Angély, à la tête d'une division de la garde, en ordonnant au maréchal Canrobert de préparer le 3^e corps à passer le fleuve et à le soutenir. L'objectif des deux mouvements était le village de Magenta, situé à quatre kilomètres en droite ligne de San-Martino et à quinze au sud de Turbigo. Ce village était couvert du côté de San-Martino par un canal assez profond, le Naviglio Grande, dérivé du haut Tessin et coulant parallèlement à cette rivière, mais sans défense du côté de Turbigo, dont, il est vrai, le séparait une distance plus considérable. Du pont de San-Martino où était l'empereur, une petite route à gauche, aboutissait au pont et au village de Buffalora ; en face, une grande route et la chaussée du chemin de fer atteignaient, sur une colline, le Naviglio Grande, au Ponte-Nuovo di Magenta et au pont du chemin de fer ; enfin, à droite, une petite route aboutissait au vieux pont, à Ponte-Vecchio, L'ennemi avait rendu redoutable la ligne du Naviglio, soit

en coupant les ponts, soit en élevant des redoutes ; il y en avait à Buffalora, à Ponte-Nuovo, surtout au pont du chemin de fer qui traverse le canal, et enfin, à Ponte-Vecchio.

Le général autrichien avait déjà son quartier général à Robecco, au sud de Magenta, sur le Naviglio Grande, parallèle au Tessin. Il occupait Buffalora et Magenta avec trois corps d'armée au complet pour agir, et il put jeter en outre au-devant de Mac-Mahon une nouvelle brigade venue de Milan sur ordre télégraphique et par le chemin de fer. On allait avoir une bataille sérieuse.

L'empereur ne voulut pas commencer l'attaque avant d'être sûr de l'arrivée de Mac-Mahon, qui avait une plus grande distance à parcourir. A onze heures, au bruit d'une forte canonnade entendue à gauche de l'autre côté de Buffalora, il lança les 5,000 à 6,000 hommes qu'il avait sous la main, sur la ligne du Naviglio Grande, en envoyant l'ordre aux chefs des 2^e et 3^e corps de hâter l'arrivée de leurs divisions. Le colonel d'Alton, avec le 2^e grenadiers, se porta à gauche sur Buffalora ; mais il trouva le pont du village brisé et fut obligé de s'arrêter pour le rétablir. Le général de Wimpfen s'élança en face sur le talus du chemin de fer à la baïonnette ; il emporta la grosse redoute malgré une grêle de mitraille, et, la tête du pont occupée, lança à gauche le général Cler sur Ponte-Nuovo di Magenta, avec le 1^{er} grenadiers et les zouaves ; ils en délogèrent les Autrichiens et permirent d'y établir quelques canons pour recevoir les masses autrichiennes qui commençaient à sortir de Magenta. Il était midi. A ce moment on n'entendit plus, du côté de Buffalora, le canon de Mac-Mahon. Devant les forces supérieures arrivées de Milan, Mac-Mahon avait été obligé de s'arrêter pour rallier ses trois divisions l'une à l'autre et faire face à l'ennemi. En même temps, l'empereur apprit que les colonnes de Canrobert, empêchées par un encombrement de charrois, inévitable après un mouvement de conversion si rapide, étaient en retard. Ce fut un moment terrible.

Giulay s'aperçoit que Mac-Mahon s'arrête et que l'attaque de San-Martino n'est point soutenue. Il jette donc de fortes colonnes, qui s'avancent de Magenta sous les ordres du baron de Reichach, contre Cler. En même temps de Robecco il lance à sa gauche, vers Ponte-Vecchio, deux divisions autrichiennes pour remonter les talus du canal, prendre les Français de la redoute et du Ponte-Nuovo à revers et les couper de San-Martino. L'empereur resta au pont de San-Martino, dirigeant la défense

avec 6,000 hommes ; Regnauld Saint-Jean d'Angély, tantôt à Ponte di Magenta, tantôt à la redoute, se multiplia, encourageant ou ramenant partout ses hommes. Le général Mellinet eut deux chevaux tués ; Wimpfen fut blessé dans la redoute ; Cler fut tué au pont de Magenta. Le colonel d'Alton, à Buffalora, perdit deux commandants ; les grenadiers, les zouaves, les chasseurs, occupés à faire face ou à charger à la baïonnette, commencèrent à s'éclaircir.

A deux heures, l'empereur reçut du corps de Canrobert la brigade Picard, qui arrivait au pas de course à travers les caissons et les charrois ; il l'envoya à la redoute porter secours à la brigade Wimpfen, le plus en danger. En effet, tandis que le baron Reichach menaçait, avec sa division, d'envelopper Wimpfen dans la redoute, de fortes colonnes autrichiennes arrivaient de Ponte-Vecchio pour tourner les Français entre le talus du canal et le Tessin. Le général Picard voit le danger. Il laisse quelques hommes à Wimpfen pour défendre la redoute, et se lance lui-même contre Ponte-Vecchio. Trois fois les maisons groupées autour du pont sont prises et reprises. Enfin le général Picard perd le village de Ponte-Vecchio et se replie sur la redoute. En même temps, au Ponte-Nuovo, les Autrichiens, que n'inquiètent plus Mac-Mahon, redoublent leurs attaques ; les grenadiers et les zouaves ne suffisent plus pour défendre les pièces d'artillerie qui arrêtaient encore l'ennemi ; un canon rayé tombe entre ses mains. Le colonel d'Alton fait également de vains efforts à Buffalora. Sur les deux rives du Naviglio, les premières divisions françaises engagées sont menacées, entourées d'un cercle de fer et de feu. Le feld-maréchal Giulay se croit vainqueur. A un quart d'heure de distance, Saint-Jean d'Angély et Picard envoient à San-Martino demander des renforts : « Personne encore, répond l'empereur ; maintenez-vous. »

Depuis une heure, l'empereur avait entendu au loin, sur la gauche, recommencer la canonnade. Le général Mac-Mahon avait, à franc étrier, dans une course héroïque, rallié les généraux Camou, de La Motterouge et Espinasse. Il attaquait de front les colonnes autrichiennes qui lui étaient opposées entre Buffalora et Magenta. Si l'on ne voulait le laisser en péril, il fallait rester maître à tout prix des ponts du canal. Obéissant à l'ordre impérial, Picard s'empare une quatrième fois de Ponte-Vecchio ; Saint-Jean d'Angély se tient immobile sur son cheval, en travers du Ponte-Nuovo, regardant tomber ses héroïques soldats. D'Alton, qui sent les Autrichiens de Buffalora inquiets sur leurs derrières, jette un pont, passe enfin avec

quelques grenadiers, s'empare du village et communique avec Ponte-Nuovo. Enfin, à quatre heures, débouchent du pont de San-Martino la division Vinoy, du corps de Niel, une brigade de la division Renault, et peu de temps après le général Renault avec sa seconde brigade. La partie était dès lors égale. Quand le général Vinoy arriva à Ponte-Nuovo relever les braves qui avaient fait sur ce point des prodiges de valeur, le général de La Motterouge, du corps de Mac-Mahon, atteignait Buffalora déjà occupé par nos soldats. La gauche de l'attaque, dirigée de San-Martino par l'empereur contre le canal, touchait bientôt à la droite de l'attaque conduite par Mac-Mahon au-delà du canal, contre Magenta. Le général Vinoy jeta Martimprey sur la route de Magenta pour appuyer Mac-Mahon ; lui-même, il conduisit le reste de ses troupes par la rive gauche du canal sur Ponte-Vecchio, pour dégager Picard.

Le général Mac-Mahon mène alors vivement l'attaque de Magenta. Les soldats de Martimprey arrivent presque en même temps que les siens aux portes du village. Les canons disposés à chaque issue et les tirailleurs à chaque fenêtre accueillirent les assaillants. Il fallait faire un siège. Après que le canon eut facilité les approches, les régiments français donnent l'assaut. Au pied d'une des premières maisons, une balle atteint le général Espinasse ; mais on pénètre bientôt dans le village où se fait une affreuse boucherie. Au Ponte-Vecchio, le général Vinoy venait de reprendre sur des monceaux de cadavres le vieux pont emporté et perdu sept fois, quand le feld-maréchal Giulay avec Hess tente encore de ressaisir la ligne du Naviglio et d'isoler du reste de l'armée française tout ce qui avait passé. S'il réussissait, Mac-Mahon et Martimprey pouvaient rester ensevelis dans Magenta au milieu de la victoire. Mais Canrobert, en face de Hess, lance le général Trochu. Celui-ci marche au pas de charge contre la tête des colonnes autrichiennes. La brigade Hess recule enfin au moment même où les Autrichiens, chassés de Magenta, s'enfuyaient en désordre. Maîtres de Magenta, du Naviglio et du talus du chemin de fer, les généraux Auger et Lebœuf disposent de Magenta ; leur artillerie foudroie maintenant de tous côtés les masses autrichiennes, qui laissent à la tombée de la nuit 7,000 morts ou blessés, 8,000 prisonniers, plusieurs canons et une énorme quantité de sacs et de fusils. Le lendemain de la victoire, l'empereur fit maréchaux Mac-Mahon et Regnaud Saint-Jean d'Angély.

La victoire de Magenta fit perdre à l'Autriche la Lombardie et sa capitale. Giulay évacua Milan, qui commençait à s'agiter sous sa main, et

abandonna les places de Pavie et de Plaisance, pour opérer sa retraite, sans s'affaiblir et en bon ordre. Garibaldi qui, la veille de Magenta, avait été obligé d'abandonner la ville de Côme devant Urban, la reprenait et menaçait la droite autrichienne. Libre, la capitale de la Lombardie se donna. Dès le 5 juin au matin, les Autrichiens étant encore présents, toutes ses fenêtres et toutes ses rues étaient pavoisées aux trois couleurs italiennes. Le 6 au soir, la municipalité de Milan vint remercier l'Empereur et présenter au roi Victor-Emmanuel II l'adresse suivante :

« Sire,

« La municipalité de Milan veut renouveler, vis-à-vis de vous, le pacte de 1848, et proclamer de nouveau, à la face de la nation, ce grand fait que onze années écoulées ont mûri dans les intelligences et dans les cœurs. L'annexion de la Lombardie au Piémont, qui a été proclamée ce matin, est le premier pas fait dans une nouvelle voie de droit public qui laisse les peuples arbitres de leurs destinées. »

L'empereur Napoléon ne perdit pas de temps. Dès le 7, l'armée française était en marche. Mac-Mahon, à gauche, se dirigeait sur Milan ; Baraguey d'Hilliers en avant, sur Melegnano (Marignan), pour menacer la retraite de l'ennemi sur l'Adda. Garibaldi, maître de la Valteline révoltée, partait de Monza pour continuer à agir, malgré la présence du général Urban, sur l'extrême droite de l'armée autrichienne. A Melegnano (Marignan), où les Autrichiens profitaient de restes de fortifications pour faire tête contre l'armée française, les généraux Bazaine et Ladmirault, par deux côtés à la fois, enlevèrent à la baïonnette les barricades qui étaient en avant du village, y pénétrèrent, assiégèrent chaque maison, et, après un combat presque corps à corps et d'une durée de trois heures, restèrent maîtres de la place. Le bruit du combat et des détonations, qui annonçait presque l'évacuation de la Lombardie, arriva à Milan, au moment où le roi et l'empereur y jouissaient du triomphe préparé par les habitants et y apprenaient, le soir, l'entrée de Garibaldi avec ses 3,000 hommes à Bergame.

« Figurez-vous, a dit un témoin oculaire, en parlant de la réception faite aux souverains et à l'armée libératrice, figurez-vous quelque chose qui n'a

de nom dans aucune langue, un délire pour lequel le dictionnaire français ne fournit point de mots. Multipliez l'ivresse par l'enthousiasme, ajoutez la frénésie à l'exaltation, et vous aurez à peu près une idée du spectacle que présenta Milan. Ce n'était plus une ville, c'était un volcan. Sous un soleil de feu, toutes les rues étaient pavoisées de drapeaux flottant à chaque fenêtre, à chaque balcon ; partout des femmes parées battaient des mains, agitaient leurs mouchoirs, lançaient des fleurs, et, lorsqu'elles avaient les mains vides, jetaient des baisers sur le passage des généraux, des bataillons français et piémontais. La multitude ondulait comme une mer dans les rues. L'air était ébranlé par les vivats et les applaudissements. Le délire était en permanence. »

L'empereur Napoléon en appela de ce délire à la raison et à la constance des volontés, seules capables de fonder quelque chose de solide et de durable ; mais en s'adressant aux Italiens il parut encourager la propagation générale de la guerre.

« Italiens, dit-il,

« Lorsque l'Autriche attaqua injustement le Piémont, je résolus de soutenir mon allié le roi de Sardaigne. Vos ennemis ont tenté de diminuer la sympathie pour votre cause, en faisant croire que je ne faisais la guerre que par ambition personnelle. S'il y a des hommes qui ne comprennent pas leur époque, je ne suis pas du nombre. Je ne viens pas déposséder les souverains ni imposer ma volonté ; mon armée ne s'occupera que de combattre vos ennemis et de maintenir l'ordre intérieur. La Providence favorise quelquefois les peuples, mais c'est à la condition qu'ils sachent en profiter. Profitez de la fortune qui s'offre à vous. Unissez-vous donc dans un seul but, l'affranchissement de votre pays. Organisez-vous militairement sous le drapeau du roi Victor-Emmanuel. Souvenez-vous que sans discipline il n'y a pas d'armée, et, animés du feu sacré de la patrie, ne soyez aujourd'hui que soldats ; demain vous serez citoyens d'un grand pays. » Quoique le roi, le 9 juin, dans son manifeste, n'acceptât qu'en principe la fusion politique de la Lombardie et du Piémont et seulement les secours militaires des autres

États italiens, il y avait dans ces paroles et ces actes assez pour encourager toutes les insurrections.

En Toscane, où le roi Victor-Emmanuel n'avait accepté que le titre de protecteur, pour y maintenir l'ordre avec Buoncompagni, le prince Napoléon-Jérôme, débarqué le 23 mai à Livourne, arrivé le 31 à Florence, pour y organiser le 5^e corps et rallier l'armée toscane du général Ulloa, avait reçu de l'empereur, pour mission politique, d'appuyer le mouvement national et de surveiller les mouvements révolutionnaires ; pour mission militaire, d'assurer par sa présence la stricte neutralité des États de l'Église, et de menacer le flanc gauche de l'armée autrichienne, en la forçant à abandonner les duchés de Parme et de Modène. Ce double résultat fut atteint presque sans coup férir.

Menacé sur l'Adda par l'armée victorieuse et sur les Apennins par le 5^e corps et les Toscans, le feldmaréchal Giulay donna l'ordre, dès le 8, aux garnisons qui se trouvaient au-delà du Pô de venir le rejoindre derrière ce fleuve. Mais le départ de ces troupes fit tomber les gouvernements dont elles étaient le seul soutien. Le 8 juin, la duchesse de Parme céda dignement aux événements et partit pour la Suisse avec son fils, le jeune duc Robert. Le 11, le duc de Modène mit le comble à ses fautes ; il emporta une forte somme du trésor public, et suivit les Autrichiens pour combattre dans leurs rangs. Le 12, au moment où les Autrichiens quittaient Bologne, le gouverneur pontifical, cardinal Miletì, fit mander la municipalité : « Messieurs, dit-il, pouvez-vous me répondre de la tranquillité ? — Non, Éminence. — Alors je ne puis rester à mon poste. » Et, en effet, à dix heures du matin (les Autrichiens ayant quitté la ville à sept heures), le cardinal légat sortit de Bologne au milieu d'une foule silencieuse. La mort du roi de Naples, Ferdinand II, qui expirait au bruit de nos victoires, débarrassa en même temps l'Italie d'un des plus anciens ennemis de son indépendance. Le jeune roi François II, dans les embarras d'un nouveau règne, achevait de rendre les circonstances favorables aux alliés.

Aussitôt après ces événements, Cavour, dans une note adressée aux puissances, prenait acte de ces faits, en rappelant que l'expulsion des Autrichiens de la Péninsule et l'indépendance de l'Italie étaient le but de la guerre et que la disparition de la domination autrichienne des États « dont le sort était attaché à l'Autriche » enlevait la cause de troubles incessants, assurait l'ordre, fermait la révolution ; et il exprimait la confiance que l'Europe ne s'opposerait point à la formation en Italie d'un puissant

royaume que la nature, l'histoire et, même en d'autres temps, la diplomatie avaient cru dans l'intérêt de l'Europe et de l'Italie. Cette circulaire dont Cavour lui-même attribua l'expédition à son secrétaire Minghetti était peut-être prématurée.

De son quartier général, l'empereur, avant de continuer l'offensive, précisa sa situation politique. Une note, qui fut un peu plus tard insérée au Moniteur du 24, fit remarquer que le pouvoir pris par Victor-Emmanuel dans les petits États n'était que militaire, provisoire, et ne préjudiciait en rien aux combinaisons ultérieures. A la flotte française de l'Adriatique il ordonna de respecter Trieste, et de se concentrer sur Venise ; car une flotte anglaise était dans l'Adriatique. A Victor-Emmanuel il recommanda d'imposer aux corps francs l'obligation de respecter le Tyrol ; car la Prusse effectuait les mesures militaires de précaution qu'elle avait d'ailleurs annoncées. Au centre de la Péninsule, le mouvement des populations était un danger en même temps qu'un appui. Victor-Emmanuel, sur la demande des juntes provisoires formées sous le coup des événements, envoya deux commissaires généraux à Parme, à Modène, pour maintenir l'ordre ; mais il refusa d'accepter la dictature que lui offraient Bologne et les Romagnols. Là se dressait, en effet, la question redoutable du pouvoir temporel du pape ou au moins de l'intégrité des États de l'Église. Napoléon III profita, ainsi que l'Angleterre, de la mort du roi Ferdinand II de Naples pour renouer les relations diplomatiques avec son successeur, et pour s'assurer de sa neutralité. Ordre fut donné au prince Jérôme-Napoléon, dont le séjour prolongé en Toscane donnait lieu à des soupçons d'ambition personnelle, de commencer à franchir les Apennins et de se porter par la rive droite du Pô inférieur sur la ville de Mantoue. L'armée alliée elle-même reprit sa marche.

De Milan, l'empereur avait d'abord paru menacer Lodi. Il continua néanmoins le plan suivi jusque-là, afin d'arriver au Mincio comme il était arrivé au Tessin. Au lieu de descendre l'Adda sur les pas des Autrichiens, il se déroba en prenant Brescia pour objectif ; précipitant ainsi leur mouvement de recul, il passa sous leurs yeux toutes leurs lignes de défense, l'Adda, l'Oglio. Le roi Victor-Emmanuel était à l'extrême gauche. L'empereur marchait avec la garde au milieu ; les différents corps, à une lieue et demie les uns des autres, se remplaçaient d'étape en étape, par la chaleur et la poussière, dans un pays entrecoupé de canaux. Le roi se trouva le 18 juin près de Brescia, en même temps que Garibaldi. L'empereur y prit enfin son quartier général, en face de la Chiese, dernière ligne à franchir

avant d'arriver au Mincio, le jour même où le jeune empereur d'Autriche François-Joseph, arrivé à Vérone, adressait à son armée commandée par Hess et Schlick l'ordre du jour qui faisait appel à son dévouement.

L'armée française avait devant elle la Chiese, rivière assez profonde qui coule parallèlement au lac de Garde et au Mincio et se jette perpendiculairement dans l'Oglio. Les Autrichiens qui avaient eu déjà un engagement avec Garibaldi pouvaient disputer cette ligne aux alliés, à Montechiari, adossé à la hauteur de Castiglione, située au centre de la plaine de Gheddi, favorable au développement de leur cavalerie. L'empereur s'y attendait. Garibaldi et une division piémontaise reçurent l'ordre d'occuper les débouchés des Alpes par la haute Chiese et le haut Oglio ; la division d'Autemarre, du 5^e corps, à gauche, devait approcher de Mantoue, suivie du corps tout entier qui descendait les Apennins.

Le 21, l'empereur transporta son quartier général à Castelnodolo, et ordonna le passage de la Chiese en ordre de bataille. Le 2^e corps (Mac-Mahon) en avant, puis le 1^{er} corps (Baraguey d'Hilliers), formant tout deux le centre, franchirent la rivière à Montechiari pour menacer Castiglione. À l'extrême gauche, le roi Victor-Emmanuel se dirigea sur Lonato. Le 4^e et le 3^e corps, à droite, passant successivement la basse Chiese, se portèrent, à travers la plaine, sur les routes de Goïto et de Mantoue. Le mouvement s'opéra sans combat. L'ennemi avait abandonné non-seulement la Chiese, mais Castiglione, les hauteurs qui la dominent au nord-est et la plaine de Medole qui s'étend au sud. L'empereur prit son quartier à Montechiari et tint toute l'armée sous sa main, échelonnée du nord au sud. Les Autrichiens se cachaient derrière le Mincio, entre Peschiera et Mantoue, les deux forteresses qui sont comme les deux bastions extrêmes du célèbre quadrilatère. L'empereur d'Autriche, à l'avantage d'un magnifique champ de bataille qui lui restait encore entre la Chiese et le Mincio, avait voulu joindre celui de surprendre les alliés en marche. Dans la nuit du 23 il venait reprendre en silence le champ de bataille qu'il semblait avoir abandonné.

Au-dessous du lac de Garde, de Peschiera et en avant du Mincio, qui sort du lac, s'élève comme pour protéger Peschiera, défendre le Mincio et menacer Castiglione, un groupe de hauteurs escarpées. Découpées irrégulièrement et séparées les unes des autres par des gorges profondes et resserrées, elles s'abaissent ensuite vers le sud dans une plaine large et un peu boisée, au centre de laquelle est Medole. C'était le terrain, longtemps étudié à l'avance, que les Autrichiens avaient choisi. Le feld-maréchal

Schlick occupa les hauteurs, dont la plus considérable est celle de Solferino en face de Castiglione, et les collines environnantes, surtout à Cassiano et Cavriana ; et, autour du centre, restant sur la défensive, deux puissants corps d'armée devaient, l'un sous le général Benedeck, entre le lac de Garde et Solferino, marcher sur Lonato pour couper les Piémontais ou l'aile gauche de l'armée alliée, l'autre, se répandant au midi dans la plaine par les routes de Volta et de Goïto, sous les ordres de Wimpfen, faire pointe de Guiddizolo sur la Chiese et se rabattre derrière les alliés vers Montechiari. Inattaquable au centre, l'armée autrichienne méditait avec ses deux ailes une attaque concentrique, destinée soit en coupant, soit en tournant les alliés, à les rejeter en désordre sur Castiglione en reprenant la Chiese derrière eux. Maître d'un champ de bataille étudié depuis plusieurs années, l'empereur d'Autriche, qui avait rappelé les troupes du centre de l'Italie, pouvait mettre en ligne au moins 220,000 hommes. L'habitude donnée à l'armée française, dès le commencement de la campagne, de commencer de nuit ses étapes, déjoua les plans des Autrichiens.

D'après l'ordre général donné par l'empereur, le 23, Victor-Emmanuel (extrême gauche) devait se porter de Lonato sur Pozzolengo au sud du lac de Garde en face du Mincio. Les maréchaux Baraguey d'Hilliers (1^{er} corps) et Mac-Mahon (2^e corps), comme centre, avaient pour objectifs, le premier Solferino et le second Cavriana, à mi-chemin entre la Chiese et le Mincio. Le général Niel (4^e corps), avec la cavalerie impériale pour se couvrir à travers la plaine de Medole, devait prendre possession de Guiddizzolo sur la route de Volta. Canrobert enfin (3^e corps) occuperait Medole vers Mantoue.

Entre deux et trois heures du matin, chacun des cinq corps d'armée s'était mis en route. Vers cinq heures, presque partout au même moment, les têtes de colonnes rencontrèrent les Autrichiens. Victor-Emmanuel donna contre Benedeck, à San-Martino, en avant de Pozzolengo ; Baraguey d'Hilliers trouva l'ennemi sur les premières pentes de Solferino ; Mac-Mahon allait faire face aux mamelons de San-Cassiano et de Cavriana, quand il les vit occupés d'une façon redoutable ; Niel rencontra également de fortes colonnes dans la plaine de Medole, sur la route de Guiddizzolo ; Canrobert, sur l'extrême gauche, en avisa à Castel-Goffredo par où il se dirigeait sur Medole. Les deux armées se heurtaient sur toute la ligne en marchant l'une contre l'autre. Le général piémontais Mollard et le maréchal Baraguey d'Hilliers, en face de positions formidablement occupées, sentirent le besoin de se relier l'un à l'autre. Mac-Mahon, voyant les hauteurs couvertes

d'ennemis, arrêta sa conversion sur Cavriana, de crainte de laisser trop d'espace entre lui et le 4^e et 3^e corps. Niel et Canrobert emportèrent Medole et Castel-Goffredo, mais ils purent se convaincre qu'ils allaient avoir affaire à des masses redoutables arrivant de Goïto et de Volta à Guiddizzolo, pour les écraser. A six heures, l'empereur était prévenu à Montechiari que le canon et la fusillade éclataient sur une courbe de cinq lieues.

On peut dire que celui qui voulait surprendre l'autre fut le plus inopinément surpris. L'empereur d'Autriche, encore à cette heure à Valeggio, de l'autre côté du Mincio, avec son état-major et les ducs de Toscane et de Modène, ne comptait aller prendre le commandement de son armée qu'au moment où seraient achevés les mouvements qu'il avait commandés à l'extrême gauche. Alors seulement il devait commencer l'action, c'est-à-dire à neuf heures, moment où en effet il arriva à Cavriana. Trois heures déjà auparavant, l'empereur Napoléon était avec sa garde et son quartier général à Castiglione, et, à travers une immense traînée de fumée et de poussière, il découvrait en face de lui les hauteurs couronnées de troupes et d'artillerie, et à sa gauche la plaine du midi sillonnée de bataillons noirs qui se pressaient les uns derrière les autres.

La première préoccupation du quartier général fut de relier les cinq corps les uns aux autres pour ne point laisser entre eux de vide qui pût permettre de s'y introduire. Ces précautions prises, l'empereur avec l'état-major général se porta sur le mont Fenil, premier mamelon jeté en avant de Solferino. Ce vieux château, hissé sur des mamelons crevassés et fortifiés, avec sa tour, un grand cimetière, entouré l'un et l'autre de mur épais et crénelés, était abondamment pourvu de soldats et d'artillerie. Les généraux Bazaine et Ladmirault, envoyés d'abord, perdirent beaucoup de monde. Ladmirault, deux fois blessé, dut quitter le champ de bataille. C'était là cependant le nœud de la bataille. Baraguey d'Hilliers, Mac-Mahon tenaient en respect les masses autrichiennes qui les attaquaient de front, grâce à la longue portée de leurs canons rayés, et gardaient leurs communications avec les deux corps dont ils étaient flanqués. Si l'on emportait Solferino, on menaçait le quartier général autrichien à Cavriana, le centre ennemi était enfoncé, ses ailes compromises. — Il était dix heures. — Le soleil tantôt dardait d'aplomb ses rayons sur les combattants, tantôt en se cachant laissait peser sur eux une atmosphère chargée d'orage. Sur les ordres de l'empereur, l'artillerie de la garde, commandée par Lebœuf, à trois cents

mètres de l'ennemi, accabla Solferino de projectiles. Le feu autrichien un peu ralenti, le général Forey s'avance avec une brigade par la plaine et lance l'autre sur la hauteur ; pour les soutenir, la division Camou des voltigeurs de la garde arrive. Un premier mamelon, le mont des Cyprès, est emporté. L'empereur quitte alors le mont Fenile, malgré une grêle de projectiles, et occupe le mont des Cyprès. Le combat recommence avec plus d'acharnement. La dernière réserve du général Manèque, à travers la mitraille, s'élance de front et sur les flancs de Solferino. Plusieurs fois repoussés, ses soldats reviennent avec fureur. La hampe de l'aigle d'un drapeau est coupée en deux par un boulet, et le porte-drapeau tué. Un sous-officier le saisit et est également atteint ; un sergent veut ramasser le drapeau et ne trouve plus que des débris sanglants qu'il porte au colonel. Enfin, les plus heureux de la division Bazaine, de la brigade Négrier et des chasseurs de la garde emportent le cimetière. Le drapeau français flotte sur ces hauteurs et sur cette tour si longtemps disputées.

Il était plus de midi. L'armée de l'empereur François-Joseph commença à faiblir. Il fallait cependant que les Autrichiens tinssent encore à Cavriana. C'était pour eux un dernier espoir, si leurs ailes étaient plus heureuses, une nécessité, si elles ne l'étaient pas, pour assurer au moins la retraite de l'armée. L'empereur Napoléon devait de son côté achever la victoire à Cavriana. Tandis que Victor-Emmanuel, engagé dans une lutte terrible, reprenait sept fois San-Martino sur les Autrichiens et que Niel et Canrobert tenaient dans la plaine, sous la protection du général Lebœuf qui fait descendre son artillerie de mamelon en mamelon à travers les ravins, les généraux Manèque et Mellinet précipitent leurs soldats par les coteaux et les mamelons qui joignent Solferino à Cavriana. Mac-Mahon lance la division de La Motterouge, puis l'artillerie même du général Auger à l'assaut des collines de Cassiano qui aboutissaient au même objectif. Les grenadiers eux-mêmes, sous le feu ennemi, transportent à bras les pièces d'artillerie. Le village est deux fois pris et repris. Enfin l'artillerie française couronne toutes les hauteurs qui menacent Cavriana.

A ce moment, dans la plaine de Medola où le général Niel, à la tête du 4^e corps, avait été obligé, pour résister au corps d'armée considérable qui était réuni à Guiddizzolo, de demander successivement plusieurs divisions à Canrobert, celui-ci amenait enfin sur le terrain le reste du 3^e corps.

Alors, tandis que l'artillerie du général Soleil fait, à longue distance, tourbillonner et disparaître les uhlans, le général Niel jette dans la direction

de Guiddizzolo les intrépides divisions de Luzy et de Faily. Elles arrivent jusqu'aux premières maisons du village ; là, devant des forces supérieures admirablement retranchées et de nouveaux escadrons de cavalerie, elles s'arrêtent. Mais le général Trochu, avec la brigade Bataille, marche aux masses de cavalerie et d'infanterie qui couvrent le village. Sous le feu, on le voit se former en bataillons serrés, marcher en échiquier la droite en avant, dérobant sa gauche, avec autant de précision que sur un champ de manœuvres. Après une décharge et une attaque à la baïonnette, il balaye tout ce qui était devant lui.

C'était le moment suprême. L'armée des alliés avait l'offensive sur toute la ligne et était victorieuse déjà sur plusieurs points. Le roi Victor-Emmanuel dirigeait la brigade d'Aoste sur Pozzolengo. Derrière les chasseurs et les tirailleurs algériens, l'empereur Napoléon entrait dans Cavriana, tandis que François-Joseph et les ducs de Toscane et de Modène, par un chemin de traverse, gagnaient Valeggio sur le Mincio. Guiddizzolo seul était encore au pouvoir des Autrichiens ; mais Niel et Canrobert pouvaient concentrer leurs attaques contre ce point. Il était cinq heures et demie ! Un orage épouvantable, accompagné de grêle et d'une pluie torrentielle qui ne permettait plus de rien voir, arrête les vainqueurs et permet aux Autrichiens d'effectuer leur retraite. L'armée des alliés était en marche depuis trois heures du matin, en bataille depuis onze heures ; harassée, mais victorieuse, à neuf heures du soir, elle allumait le feu de ses bivouacs sur un champ de bataille de cinq lieues, couvert de près de vingt-cinq mille hommes hors de combat, les deux tiers aux Autrichiens. L'empereur Napoléon prenait son quartier général dans la chambre même qu'avait occupée le matin François-Joseph.

La victoire de Solferino ouvrait le quadrilatère aux armées alliées. Avant d'y pénétrer, l'empereur jeta un regard derrière lui. Les Italiens, en voulant s'associer militairement à tant d'héroïques efforts, lui créaient en effet des difficultés qui venaient s'ajouter à celles qu'il avait encore à surmonter.

De la Romagne, l'agitation nationale s'était étendue dans toutes les Légations et dans les Marches. Après Bologne, déjà les villes d'Imola, Faënza, Ravenne avaient adhéré à la politique nationale et s'adressaient à Cavour pour se ranger sous l'obéissance de Victor-Emmanuel. Le 14 juillet même, les habitants de Pérouse avaient signifié au légat qu'ils entendaient prendre part à la guerre de l'indépendance ; et, sur la réponse que la neutralité était la loi des États de l'Eglise, la ville s'était soulevée aux cris

de : Vive l'Italie ! « Le fait de se trouver soumis au pouvoir temporel des papes, » disait le gouvernement provisoire, « ne pouvait dépouiller les citoyens de leur condition d'Italiens, ni des devoirs et des droits qui en dérivent. » Gardé à Rome par le général de Goyon qui ne permettait aux Romains frémissants que des manifestations silencieuses, le Saint-Siège ne croyait cependant pas devoir laisser si près de lui les sujets que les traités lui avaient donnés, marcher avec ceux qui venaient les briser, dans un moment cependant où la victoire commençait à se décider pour l'Italie. Sur son ordre, le 19 juin, le colonel Schmidt, avec des mercenaires allemands sous le nom de Suisses, pénétra violemment dans la ville et y rétablit le gouvernement pontifical, après avoir permis à ses troupes d'odieux excès. Il y avait treize années et deux jours que Pie IX avait été élevé au pontificat et qu'il avait commencé lui-même avec les réformes le mouvement national.

Le cardinal Antonelli protestait le 16 juin, auprès des puissances, contre le mépris, montré par les révoltés, pour les droits légitimes du Saint-Siège ; et le pape, faisant appel dans une encyclique aux sentiments catholiques, rappelait les serments qui l'obligeaient au maintien et à la défense du patrimoine de saint Pierre. « Il réprouvait et déplorait les actes de rébellion par lesquels quelques-unes des provinces s'étaient soustraites au régime paternel de l'Eglise, et se déclarait décidé à subir toutes les épreuves, plutôt que de manquer en rien à son devoir apostolique. »

« Les infatigables ennemis, » disait-il, « de la souveraineté temporelle de l'Eglise romaine cherchent à la détruire par tous les moyens possibles, afin de pouvoir plus facilement, après lui avoir ravi son héritage, attaquer et renverser la dignité et la majesté du Siège apostolique et de la très-sainte religion. C'est pourquoi nous avons le droit de défendre nos droits et nos possessions comme la garantie du libre exercice de notre primatie religieuse sur toute la terre à l'avantage de l'Eglise catholique. C'est pourquoi nous protestons contre tout ce que se permettent les rebelles, nous le déclarons nul, et nous rappelons au souvenir de tous la grande excommunication et les autres peines ecclésiastiques, sous lesquelles tombent, selon les canons et les constitutions apostoliques, ceux qui d'une manière quelconque s'efforcent d'ébranler la puissance temporelle du pape. » Ainsi, au milieu même de la campagne entreprise par les alliés pour résoudre la question italienne, se posait déjà du haut de la chaire de saint Pierre et par la bouche du pape ce qu'on devait bientôt appeler la question romaine.

Cette complication préoccupait surtout l'empereur. Que les citoyens de Parme et de Modène accourussent sous les drapeaux de Victor-Emmanuel, c'était une conséquence de la conduite de leurs souverains. Mais la question ne se présentait pas dans les mêmes conditions en Romagne. Victor-Emmanuel lui-même le comprenait ; sur le conseil de l'empereur Napoléon, il refusait d'accepter la dictature de la Romagne. Les événements de Pérouse montraient cependant qu'il n'était pas prudent de laisser sans direction un pays en ébullition. Avec l'assentiment de l'empereur, le roi « ne put se refuser à prendre sous sa direction les forces que ces pays organisaient ; il accepta le concours des Romagnes à la guerre, pour empêcher le mouvement national de dégénérer en anarchie » ; et il nomma commissaire Massimo d'Azeglio, connu depuis longtemps pour l'intérêt qu'il avait pris à ce pays. Ces précautions prises, l'empereur Napoléon se remit en marche.

Le 3 juillet, en effet, l'armée française était dans le fameux quadrilatère. L'empereur campait à Valeggio sur la gauche du Mincio, avec les maréchaux Mac-Mahon et Niel ; Baraguey d'Hilliers avait poussé sur la droite en face de Vérone, Canrobert à gauche, en avant de Mantoue. Aux deux extrémités en arrière, les Piémontais commençaient à investir Peschiera, et le 5^e corps, qui venait de rejoindre l'armée, était chargé du siège de Mantoue.

Le moment était solennel. L'empereur était dans la redoutable place. Mais il fallait livrer une nouvelle bataille et faire le siège de deux formidables forteresses, Vérone et Mantoue. La partie était encore à peu près égale. L'armée alliée ne pouvait essayer de tourner l'Adige, sans violer le territoire de la Confédération germanique ; elle devait attaquer de front. La flotte française de siège, il est vrai, sous les ordres de l'amiral Romain-Desfossés, du contre amiral Bouët-Villaumez, était enfin établie dans l'île de Losini à portée de Venise, pouvant par une attaque opérer sur le derrière des Autrichiens et du quadrilatère. Mais l'empereur d'Autriche, de son côté, envoyait encore par le Tyrol une nouvelle armée destinée à prendre les Français à revers, entre le lac de Garde et l'Adige. Et l'on était dans les mois terribles, en Italie, de juillet et d'août.

A en juger par les précédents et par les dispositions morales des deux armées, une victoire était possible pour les alliés. Les sièges étaient une affaire de temps. Mais les dispositions de l'Europe n'étaient-elles pas changées ? ne pouvaient-elles faire craindre une guerre générale ?

Il est facile de comprendre que les dispositions des grandes puissances ne fussent plus après Magenta et Solferino les mêmes qu'avant la guerre. Une dépêche adressée de Turin par John Russell, depuis la chute de lord Palmerston, chef du cabinet anglais, nous le montre d'autant mieux que, datée du 28 juin, elle a été écrite sous le coup de la nouvelle de Solferino. Quoique le ministre fût favorable à l'Italie, il ne cachait point au cabinet de Turin que « le gouvernement anglais ne pouvait regarder que comme provisoire la fusion des États italiens du centre au Piémont, et que des réformes pouvaient encore, après la perte de l'influence prépondérante de l'Autriche en Italie, satisfaire un peuple ; et il prétendait savoir que la Prusse, travaillait auprès de Saint-Pétersbourg et de Saint-James à amener une paix dans ce sens ». Le 1^{er} juillet, l'ambassadeur de Naples à Paris écrivait à son nouveau maître que la Prusse cherchait à s'entendre avec la Russie et l'Angleterre en vue d'une médiation qui donnerait le Mincio et le Pô pour limites à la puissance autrichienne en Italie.

Une dépêche, en date du 7 juillet, de lord Russell et un communiqué du cabinet russe au Journal de Saint-Pétersbourg, ont semblé prouver que les principes mêmes d'une médiation n'étaient point encore établis. Mais, si l'Angleterre ne croyait pas encore le moment venu d'intervenir, la Prusse, qui avait fait déjà une tentative, s'apprêtait à sortir des nuages diplomatiques dont elle s'était soigneusement enveloppée. Pourquoi demandait-elle, en Allemagne, la direction militaire et diplomatique de la Confédération, sans vouloir se soumettre à aucune responsabilité ? Pourquoi son armée en mouvement allait-elle se concentrer sur le Rhin, sous prétexte que la France avait un corps d'armée dans les Vosges ?

Les grandes puissances donnaient certainement à réfléchir aux deux adversaires alors aux prises. L'Autriche pouvait-elle acheter le secours de la Prusse contre les alliés par des concessions qui l'affaibliraient en Allemagne ? L'empereur Napoléon ferait-il reculer l'Autriche en Italie seulement pour que la Prusse en profitât contre nous en Allemagne ? Ce qu'elle gagnait peut-être à l'Italie au prix d'un sang précieux, sur les bords du Mincio, la France devait-elle le perdre sur les bords du Rhin, devant la Prusse mise à la tête de toute l'Allemagne ? L'intimité de Napoléon III avec le tzar ne l'inclinait-elle pas enfin à tenir compte des intérêts et peut-être des désirs de celui-ci ?

Sans doute Alexandre II n'avait pas caché au souverain de la Prusse les conséquences que pourrait avoir l'intervention hostile de l'Allemagne. Mais

son désir d'être agréable à la France et de donner une leçon à l'Autriche ne pouvait aller jusqu'à l'armer contre la Prusse, à laquelle l'attachaient des liens de famille et de tradition politique. Savait-on d'ailleurs si la France, en voyant le Piémont dans de telles voies d'agrandissement, ne travaillait pas aussi pour elle-même ? La Russie, l'Angleterre étaient-elles sans inquiétude ? La guerre, de circonscrite qu'elle était, devenait, en tous cas, presque générale ; et quelles en étaient les conditions nouvelles ? La révolution levait la tête sur les pas de l'armée française ; elle avait dans l'Italie centrale expulsé les souverains et elle ébranlait le Vatican. Napoléon III pouvait-il mécontenter en France les catholiques avec l'appui desquels il était d'abord arrivé au pouvoir ? Les guerres de nationalité sont contagieuses. Le Hongrois Kossuth, héros de la révolte des Magyars contre l'Autriche, débarquait à Gênes ; il était accueilli avec enthousiasme par les Italiens, et cette nouvelle, parvenue sur les bords de la Theiss, commençait à agiter les Magyars. Convenait-il à l'empereur Napoléon III, à l'empereur de Russie surtout, d'accepter cette alliance de la révolution universelle ?

Enfin, en voyant, dès le 12 juin, les populations toscanes demander, dans les plus bruyantes manifestations, leur annexion au Piémont, Napoléon III ne pouvait-il pas se demander si les traditions séculaires de la France ne lui interdisaient pas de favoriser la formation d'un royaume aussi considérable sur la frontière du midi, sans songer à elle ?

On voit dans quelles circonstances l'empereur Napoléon était, le 6 juillet, avec son armée rangée en bataille sur les hauteurs qui regardent Vérone, quand il reçut du tzar une lettre l'informant qu'il ne pouvait plus empêcher la Prusse d'agir en commun avec le reste de l'Allemagne et l'Angleterre pour imposer la paix aux belligérants. La vue du terrible champ de bataille de Solferino avait profondément ému Napoléon. Ou il allait exposer la France à une guerre générale, ou il serait obligé d'accepter la médiation. Mieux valait pour lui obtenir le Mincio de l'Autriche que d'une médiation. Il était dans la meilleure situation pour faire les premiers pas. La chaleur accablante, la fatigue des armées, réclamaient un repos. Le général Fleury porta les ouvertures impériales. Sur la réponse favorable de l'empereur d'Autriche, qui avait dans sa politique des raisons analogues d'en finir, l'armistice fut signé le 8 ; et, le 10, les deux empereurs, comprenant que leur intérêt bien entendu était de faire la paix seuls, avant que les trois grandes puissances s'entendissent pour faire valoir leur médiation, eurent une entrevue à Villafranca.

En fait de renseignement officiel sur cette célèbre entrevue, on n'a que ce que le comte Walewski a bien voulu confier à lord Cowley, ambassadeur d'Angleterre. Les deux souverains se bornèrent, sans rien écrire, à un échange de paroles franches et loyales et ils s'entendirent promptement sur la cession de la Lombardie. Pour la Vénétie, l'empereur d'Autriche ne voulut rien céder de ce que ses armées occupaient encore. Il refusa également de détacher cette province de la couronne en faveur d'un archiduc. Comme souverain, il ne consentit à prendre aucun engagement écrit au sujet de l'administration intérieure de la Vénétie ; il promit seulement de la rendre heureuse. L'empereur Napoléon proposa l'établissement d'une confédération italienne. François-Joseph consentit à en recommander l'adoption aux autres États italiens ; il se montra disposé à y entrer avec la Vénétie, et à faire partie de la confédération italienne, comme le roi de Hollande faisait partie, pour le Luxembourg, de la confédération allemande. Mais il demanda, en outre, que le grand-duc de Toscane et celui de Modène rentrassent dans leurs États, et il se déclara prêt à se joindre à l'empereur des Français pour appeler l'attention du pape sur la nécessité des réformes intérieures. L'empereur Napoléon ne s'opposa point à la restauration des ducs, pourvu qu'elle fût libre. Enfin l'empereur d'Autriche ne parut point favorable à l'idée d'un congrès émise par Napoléon pour régler toute la question.

Le prince Jérôme-Napoléon fut chargé le lendemain de discuter avec l'empereur François-Joseph et d'arrêter la rédaction des termes des préliminaires. L'établissement d'une confédération et la situation qu'y prendrait la Vénétie ne pouvaient être que de la compétence des diplomates. La difficulté principale roula sur le sort des duchés. L'empereur d'Autriche tenait absolument à la restauration des souverains. Le prince ne s'y opposa pas ; mais il ne promit point pour la déterminer l'appui des armées françaises ; et il fit remarquer que l'empereur Napoléon, qui s'interdisait toute intervention, ne pou-rait admettre celle des armées autrichiennes. L'empereur François-Joseph parut croire qu'il n'y avait besoin ni de l'une ni de l'autre ; pour le duché de Parme, possédé par un prince Bourbon, il l'abandonnait volontiers à la Sardaigne. On convint donc de mentionner simplement dans les préliminaires la rentrée des ducs, sans s'expliquer sur les voies et moyens. Les préliminaires généraux furent décidément rédigés dans les termes suivants et signés le 11 juillet :

« Les deux souverains favoriseront la création d'une Confédération italienne. Cette Confédération sera sous la présidence honoraire du Saint-Père. L'empereur d'Autriche cède à l'empereur des Français ses droits sur la Lombardie, à l'exception des forteresses de Mantoue et de Peschiera, de manière que la frontière des possessions autrichiennes partira du rayon extrême de la forteresse de Peschiera, et s'étendra en ligne droite le long du Mincio jusqu'à le Grazie, de là à Scorzarolo et Luzzara au Pô, d'où les frontières actuelles continueront à former les limites de l'Autriche. L'empereur des Français remettra le territoire cédé au roi de Sardaigne. La Vénétie fera partie de la Confédération italienne, tout en restant sous la couronne de l'empereur d'Autriche. Le grand-duc de Toscane et le duc de Modène rentreront dans leurs États, en donnant une amnistie générale. Les deux empereurs demanderont au Saint-Père d'introduire dans ses États des réformes indispensables. L'amnistie est accordée pleine et entière aux personnes compromises dans les derniers événements. »

VII

Démission de Cavour. — Le ministère La Marmora et Ratazzi. — La paix de Zurich. — Le mouvement annexionniste dans l'Italie centrale (1859)³⁸.

Après une paix commencée qui surprit autant l'Europe que la guerre l'avait surprise, l'empereur des Français en annonça aux Italiens les préliminaires dans la proclamation suivante, adressée à ses soldats du quartier général de Valeggio :

« Soldats !

« Les bases de la paix sont arrêtées avec l'empereur d'Autriche ; le but principal de la guerre est atteint : l'Italie va devenir pour la première fois une nation. La réunion de la Lombardie au Piémont nous crée, de ce côté des Alpes, un allié puissant qui nous devra son indépendance ; les gouvernements restés en dehors du mouvement ou rappelés dans leurs possessions comprendront la nécessité des réformes salutaires. L'Italie, désormais maîtresse de ses destinées, n'aura plus qu'à s'en prendre à elle-même si elle ne progresse pas régulièrement dans l'ordre et la liberté. » C'était le commentaire public d'une parole énigmatique dite par l'empereur à Victor-Emmanuel II en lui annonçant la remise de la Lombardie : « Nous allons voir maintenant ce que les Italiens sauront faire tout seuls. »

On comprend le sentiment de poignante douleur que les Italiens éprouvèrent au premier moment en lisant cette proclamation. Tout préoccupés d'eux-mêmes, et ne songeant pas aux dispositions du reste de l'Europe, ils croyaient déjà Venise délivrée. Tous les peuples de la grande famille italienne, au nord et au centre au moins, à Turin, à Milan, Florence, Bologne, Venise, allaient se donner la main sur les ruines de la domination

autrichienne. Et Venise restait aux mains de l'Autriche ; et Florence, Modène, Parme allaient revoir les ducs ses alliés ! Avec cette versatilité d'émotions toute méridionale qui les fait passer si rapidement de l'exaltation à l'abattement, ils ne purent retenir d'abord des larmes et des cris de désespoir ; ils songèrent moins au bien qu'ils avaient conquis qu'aux rêves qu'ils avaient formés.

Victor-Emmanuel II sentait plus vivement peut-être que tout autre les mécomptes de la patrie. Dans un premier moment de douleur, il s'était expliqué assez vivement avec l'empereur. Il avait signé avec cette restriction singulière : « Pour ce qui me concerne » ; comme s'il laissait l'Italie, libre de ses propres engagements. Mais son intimité avec l'empereur l'initiait aux sacrifices que demandaient les circonstances. « Nous ferons tous notre devoir, dit-il, comme j'ai la confiance que l'Italie aura toujours un ami dans Votre Majesté. » Il rappela le premier les Italiens à la juste appréciation des choses et des immenses progrès qu'ils avaient déjà faits. « Peuples de la Lombardie ! » dit-il aux nouveaux sujets qu'il était appelé à gouverner, « je reviens vous donner l'heureuse nouvelle que Dieu a exaucé mes vœux. Selon le désir par vous tant de fois exprimé, vous formerez dorénavant, avec nos anciens États, une seule et libre famille. »

L'habile et énergique homme d'État auquel l'Italie, avec la France, devait cet immense avantage, accourut de Turin au Mincio à la première nouvelle, espérant tout empêcher. Il trouva tout fait. « L'empereur, dit-il, m'a donné les meilleures raisons contre la continuation de la guerre, mais pas une bonne pour la conclusion de la paix. » Décidé à n'avoir rien de commun avec cet acte, il donna sa démission. M. de Cavour avait conçu pour son pays et pour son roi de plus grandes espérances, trop grandes peut-être pour que leur réalisation fût immédiatement possible. Dans son intérêt et dans celui de l'Italie, il se réservait avec une courageuse sagesse pour un moment où il pourrait en reprendre la poursuite. Le roi, tenu à d'autres devoirs, remplaça le ministre Cavour par une administration libérale chargée de l'exécution sincère et complète de la paix. Parmi les nouveaux ministres, La Marmora avait eu la gloire d'organiser l'armée piémontaise ; Dabormida avait commencé le premier, en 1853, la lutte diplomatique contre l'Autriche ; Ratazzi était auteur de lois libérales ; ils étaient tous dignes de remplir cette tâche. Mais elle n'était pas facile.

Dans les préliminaires de Villafranca, on pouvait établir une distinction assez réelle entre les stipulations qui étaient de la compétence des parties

contractantes (telles que la cession de la Lombardie), et celles qui affectaient des droits dont les négociateurs ne pouvaient pas disposer seuls, tels que l'organisation d'une confédération italienne et la rentrée des ducs. Si les plénipotentiaires français, autrichiens et sardes pouvaient seuls déterminer les stipulations de la première classe, dans la ville de Zurich qui fut choisie pour leur conférence, il était plus difficile d'admettre qu'ils eussent l'autorité d'introduire en Europe, avec la confédération italienne, un nouveau corps politique, ou de faire même les changements de limites ou de souverainetés que cela pouvait amener. L'opinion, exagérée peut-être, mais hautement exprimée par quelques hommes d'État sardes et partagée par les Italiens, que la paix de Villafranca ne pouvait être que précaire et laissait après elle le péril des espérances déçues, corroborait cette distinction et appelait sur elle l'attention de l'Europe. Des deux parties contractantes, l'empereur Napoléon semblait en avoir eu surtout la conscience ; car il avait désiré amener l'empereur d'Autriche à consentir à la réunion d'un congrès pour l'arrangement définitif de la question italienne. Mais on savait par expérience que la diplomatie, en fait de congrès, excellait alors à traîner les choses en longueur et il était à croire que l'Italie elle-même devancerait ses décisions.

La confédération proposée répondait, sans doute, aux traditions locales, aux aspirations même le plus récemment exprimées des Italiens. Mais l'association, dans une même constitution fédérative, de l'Autriche et des autres États italiens était moins aisée ; et la réconciliation de princes, qui avaient suivi François-Joseph, avec des sujets, qui avaient suivi Victor-Emmanuel II, exigeait un grand esprit de concessions réciproques, sur le terrain d'un libéralisme national et modéré. C'était un devoir pour l'Autriche, pour le pape et les ducs restés en dehors du mouvement ou armés contre lui, de chercher leur affermissement ou leur restauration dans leur promptitude même à offrir les réformes et à faciliter la confédération proposée. Les peuples, de leur côté, devaient savoir se contenter d'un premier pas fait, et apprendre à préparer, avec les institutions mises entre leurs mains, un meilleur avenir. Mais les conseils de la raison sont-ils écoutés quand la passion de la souveraineté et celle de l'indépendance sont aux prises ?

Il était plus facile à l'empereur Napoléon de donner l'exemple d'exécuter fidèlement ses engagements ; il sollicita instamment le pape, par une lettre particulière (17 juillet), de faire de motu proprio à Rome les réformes

nécessaires et d'accorder à la Romagne une administration laïque qui satisfît tous ses vœux. « Je vois, » disait-il, « dans la décision de Sa Sainteté, ou le germe d'un avenir de paix et de prospérité, ou bien la continuation d'un état violent et calamiteux. Je supplie Votre Sainteté d'écouter la voix d'un fils dévoué de l'Église qui sait que la force ne suffit pas pour résoudre les difficultés. » Le gouvernement français ne cacha point non plus à l'empereur d'Autriche que le meilleur moyen de garder la Vénétie, c'était de se faire accepter dans la confédération en rendant cette province italienne. Quant aux ducs, l'empereur des Français était en droit d'attendre qu'ils comprissent d'eux-mêmes la nécessité de réformes salutaires.

Un mois se passa sans que les souverains qu'il s'agissait de réconcilier avec leurs peuples fissent un mouvement.

L'Autriche ne donna point de raison de croire qu'elle octroierait au moins à la Vénétie une administration séparée. Le pape ne se contenta pas de protester de nouveau contre les événements accomplis dans la Romagne, il condamna hautement « ces opinions usurpatrices » selon lesquelles « Dieu aurait fait l'homme libre de ses opinions religieuses et politiques », comme pour repousser tout pacte avec les hommes et avec les choses du moment. Le duc de Modène, pour s'ouvrir l'entrée de ses États, tenta de composer, des débris de régiments autrichiens, un petit corps d'armée sous les murs de Mantoue. Un mois seulement après Villafranca, le duc de Toscane songea à abdiquer en faveur de son fils ; celui-ci s'en alla alors demander conseil partout, à Vienne et à Paris, et il élaborait lentement une constitution, au lieu de faire connaître immédiatement à ses sujets les conditions de son retour. Rien n'était plus favorable à la libre expansion des sentiments de l'Italie.

Après un premier moment de douleur, les Italiens avaient senti que les regrets de ce qu'on n'avait pas encore ne devaient point étouffer la reconnaissance pour ce qu'on avait gagné. Les adresses les plus sympathiques furent envoyées par la plupart des villes à l'armée française. A Milan, à Turin, à Plaisance, à Gênes, on lui fit les plus chauds adieux : « Soldats français, » dit une adresse des Romains déposée silencieusement, pendant la messe célébrée en l'honneur des victimes de la guerre, sur un catafalque, au milieu des fleurs et des couronnes, « soldats français, en ce jour où vous honorez la mémoire de vos vaillants camarades, tombés pour la sainte cause de notre indépendance, nous unissons nos vœux aux vôtres, et nous vous jurons une éternelle reconnaissance. Nous avons espéré, fêter

ensemble le complet affranchissement de l'Italie ; mais si ce noble but n'a pu être atteint, le sang généreux de la France, qui a coulé avec le sang de l'Italie, n'aura pas été vainement répandu. »

La situation de Rome et de la Lombardie était au moins claire en comparaison de celle des autres provinces du centre. L'occupation de Rome par le général de Goyon assurait la paix aux Romains. Les Lombards, débarrassés de l'Autriche, voyaient avec plaisir 60,000 hommes de troupes françaises rester au milieu d'eux, sous le maréchal Vaillant, comme garants de la conclusion de la paix. Mais en Toscane, à Bologne, à Modène, à Parme, les Italiens, pour avoir voulu donner la main à leurs frères, se trouvaient en face de leurs ducs, vaincus dans les rangs des Autrichiens pendant la guerre, et muets depuis la paix. Quel sort leur était réservé ? Enfin, un sentiment poignant dominait les autres ; Venise la Venise de Manin et de Pepe, restait à l'Autriche et celle-ci de là menaçait encore toute l'Italie.

Les dictatures offertes jusque-là à Victor-Emmanuel par les différentes contrées ou villes de l'Italie centrale n'avaient encore témoigné que du désir de celles-ci, dans une crise suprême, de se mettre sous la direction politique et militaire du premier soldat de la Péninsule et de ne pas tomber entre les mains des révolutionnaires comme en 1849. Isolées, sans gouvernement, en face de l'Autriche maîtresse du quadrilatère et de forteresses toujours autrichiennes, elles sentaient encore plus le besoin, pour la paix comme pour la guerre, de se grouper, de se presser davantage autour de Victor-Emmanuel, de rendre permanent entre ses mains le pouvoir temporaire qu'elles lui avaient conféré et de créer, en s'annexant au Piémont, un royaume fort. « Après l'exclusion de l'Autriche de l'Italie, écrit d'Azeglio, on aurait pu s'arranger avec les Princes. Avec l'Autriche dans la confédération, c'est impossible. » Et la La Farina écrivit dès le 13 juillet que « les peuples du centre n'avaient plus qu'à se jeter dans les bras du Piémont pour que l'Italie arrachât Venise à l'Autriche ».

Les commissaires piémontais, occupés de maintenir l'ordre et d'organiser les forces militaires, Buoncompagni à Florence, Farini à Modène, Massimo d'Azeglio à Bologne, quand la nouvelle de la paix de Villafranca arriva, déposèrent leurs pouvoirs, sur l'ordre de Victor-Emmanuel. Mais ils laissaient des autorités constituées. Celles-ci, sous le coup des circonstances, prirent l'initiative.

Le mouvement commença en Toscane ³⁹. Le marquis Gino Capponi, Ricasoli, Ridolfi, Salvagnoli, ayant reçu les pouvoirs des commissaires piémontais, députèrent les plus illustres citoyens toscans, MM. Lajatico et Matteuci, d'autres encore auprès de Victor-Emmanuel, afin de le prier de conserver le protectorat provisoire de la Toscane, et auprès de Napoléon III, afin d'exprimer humblement leurs regrets d'une paix qui les condamnait à retourner à la domination autrichienne, enfin au cabinet d'Angleterre pour plaider leur cause. Leur volonté était, dans le sentiment poignant de la faiblesse du pays, d'élever au-dessus des intérêts et des préjugés de province l'unité, la force et la gloire de la nation. Sur le régime qui convenait à la Toscane, ce gouvernement provisoire, qui ne voulait point laisser compromettre par la démagogie l'idée nationale, ne pouvait qu'exprimer une opinion. Pour lui donner au moins du poids, il fit revivre [14 juillet] la loi électorale de 1848, œuvre du grand-duc lui-même, et convoqua les comices pour émettre leurs vœux sur l'avenir de l'État et pour élire des représentants chargés de les faire connaître.

Cet exemple gagna, comme une traînée de poudre, toute l'Italie centrale. M. Farini, Romagnol d'adoption, Piémontais d'origine, fait dictateur à Modène pendant la guerre, donna sa démission [17 juillet], fut réélu aussitôt par les Modenais et bientôt par les Parmesans. « L'Italie, » dit-il, « ne contresigne pas la paix de Villafranca. » Ce fut lui qui prit les mesures d'urgence. Menacé par le petit duc de Modène et ses troupes, il fit barricader les rues et menaça de faire sauter la ville. Raffermi, il promulgua sur le modèle de la Toscane une loi électorale, pour connaître également les vœux des habitants des duchés. Enfin, à Bologne, la consulte, composée des plus considérables citoyens, après le départ du commissaire sarde, investit des mêmes pouvoirs le colonel Cipriani, lequel [3 août] provoqua également la formation d'une assemblée.

Dans ces actes des autorités et dans les manifestations qui les accompagnèrent et les soutinrent, un seul sentiment domina : l'horreur de l'Autriche. On ne voulait pas des anciens ducs, parce qu'ils avaient refusé de concourir avec la France et le Piémont à l'expulsion de l'Autriche. Ils avaient combattu dans les rangs des ennemis de l'Italie ; ils étaient Autrichiens, étrangers : c'était là leur condamnation. A Bologne même on repoussa le gouvernement pontifical, parce que, sous son nom et avec son consentement, depuis dix ans, le gouvernement civil et militaire des légations avait passé entre les mains des colonels autrichiens. Après tout, on

sentait bien que, dans la confédération, l'Autriche, s'appuyant sur le pape et les princes, serait toute-puissante.

La paix serait-elle donc aussi favorable à Victor-Emmanuel que la guerre ? Le fils de Charles-Albert allait-il recueillir le prix de l'héroïsme de son malheureux père, de sa loyauté, du courage de ses soldats ? Mais comment secouerait-il ses engagements envers l'Autriche, sa reconnaissance pour l'empereur des Français ? Le ministère Ratazzi avait assez d'organiser le pays qu'il devait aux armes françaises et de le fondre avec le Piémont. Le programme qu'il s'était donné était aussi raisonnable que généreux. « Calmer les esprits trop vite découragés, relever les espérances déçues, consolider la foi dans le droit et la liberté, faire disparaître toutes les occasions de dissentiment, assurer partout les conditions de l'ordre, grouper enfin autour du trône constitutionnel du roi tous les intérêts, toutes les aspirations et toutes les influences légitimes de la nation ; » tel était son but. Il désirait de ne pas s'en écarter ouvertement ; il se contentait, dans une note du 23, de décliner l'entrée du royaume dans une confédération où l'Autriche serait prépondérante. Mais la diplomatie qui, après avoir contrecarré là guerre, voulait contre-carrer la paix, vint cette fois au secours du Piémont et de l'Italie.

La politique de l'Angleterre, presque alliée de l'Autriche avant la guerre, tiède pour l'Italie pendant la campagne, redevenait tout à coup italienne après Villafranca. Dès le 25 juillet, lord John Russell adressait au gouvernement français une dépêche contenant les objections de son cabinet contre le règlement proposé des affaires d'Italie ; il s'efforçait d'obtenir des éclaircissements sur les points restés obscurs des préliminaires, sur la nature de la confédération italienne, la situation de la Vénétie, la rentrée des souverains. « Faire entrer l'Autriche dans une confédération, n'était-ce pas, disait-il, mettre en péril l'indépendance italienne, les institutions du Piémont ? » Lord Russell, peu convaincu même de la possibilité d'une confédération italienne dont le pape aurait eu la présidence honoraire, et Victor-Emmanuel la présidence fictive, avait pour sa part des vues tout à fait opposées ; il voulait exclure l'Autriche de la confédération italienne et détacher les Légations du Saint-Siège. Un règlement durable des affaires d'Italie ne lui semblait possible qu'à la condition que le pape fût réduit à la ville de Rome et à son territoire immédiat. Plus Italien que les Français qui venaient de combattre pour l'Italie, lord Russell fit donc savoir qu'il n'assisterait à un congrès qu'autant « que l'Italie serait évacuée par les

troupes françaises et autrichiennes, et que les deux puissances s'engageraient à respecter le principe de non-intervention et à laisser les populations italiennes libres de se choisir elles-mêmes un gouvernement ».

L'avenir de l'Italie dépendait surtout de l'empereur Napoléon. Le gouvernement français tenait à la paix de Villafranca, favorable à l'Italie, sans toucher à l'équilibre européen, et utile à la France, sans qu'elle eût rien à demander pour elle-même. Il ne redoutait pas, après tout, de voir l'Italie travailler seule à son unité, pourvu que l'organisation de celle-ci fût compatible avec sa propre sécurité. Sollicité par les États du centre, il ne laissait pas ignorer ⁴⁰, par la bouche de Walewski, même de l'empereur, qu'il ne permettrait point une intervention autrichienne en faveur des ducs, mais qu'il n'en ferait pas une lui-même, et il s'attachait loyalement à convertir en paix définitive, à Zurich, les conventions, un peu vagues et faites avec une certaine hâte, sous le coup des événements, aux bords de l'Adige. Décidé à n'user auprès des Italiens que de son influence morale, il envoya successivement MM. de Reiset et Poniatowski auprès des nouveaux gouvernements provisoires de la Toscane et de l'Émilie, pour plaider en faveur de la restauration des ducs et en faire connaître les favorables conditions. Surtout il hâta la réunion des plénipotentiaires à Zurich.

Ceux-ci se trouvèrent réunis dès les premiers jours d'août. Une première difficulté de forme s'éleva. L'Autriche ne consentait pas à discuter les conditions de la paix en commun avec les plénipotentiaires sardes. Les diplomates français, obligés d'apporter dans cette situation, une grande délicatesse, parvinrent à tourner cette première difficulté. L'armistice conclu le 8 juillet expirait le 15 août. Dans une première séance commune, l'armistice fut prolongé jusqu'au terme des négociations. Seconde difficulté : les plénipotentiaires réunis avaient-ils à régler en détail les questions générales qui intéressaient la Péninsule tout entière, peuple et souverain, et en quelque sorte aussi l'équilibre européen ? ou bien, devaient-ils seulement s'occuper des questions qui touchaient directement les parties contractantes ? Il paraissait assez difficile, d'une part, que trois puissances introduisissent séparément une confédération nouvelle dans le concert européen sans son concours, et de l'autre que des États italiens non représentés dans la conférence reçussent toute faite de sa main une loi fédérative. Les plénipotentiaires en référèrent à leur gouvernement. L'idée d'un congrès revint sur le tapis et annula de fait, pendant quelque temps, les conférences de Zurich. L'empereur Napoléon n'était pas opposé à un

congrès, mais il n'y avait pas grande confiance. L'Angleterre y poussait. Dans la crainte même que l'Autriche ne s'arrangeât directement avec la France, lord John Russell avertissait le comte de Rechberg (16 août) que « si l'Autriche parvenait à faire entrer dans le traité des dispositions coercitives, il en pourrait résulter de graves complications ». Pour l'Autriche, au congrès, elle n'admettait pas l'existence d'un État italien sans son souverain légitime et soutenait que « les restaurations devaient d'abord s'effectuer dans l'Italie centrale avant que la réunion européenne fût invitée à s'occuper des affaires italiennes ».

En attendant, l'Italie marchait. Laissée libre, elle agissait par elle-même. « Aussi longtemps, » disait Ricasoli, « qu'on avait eu l'espoir qu'après l'expulsion de l'Autriche, le royaume du nord se fortifierait de la Vénétie, l'autonomie de la Toscane avait ses défenseurs ; elle n'en a plus aujourd'hui. » Mais il fallait surtout agir avec calme pour profiter de la neutralité de la France et du bon vouloir moral de l'Angleterre ; l'exclusion de la république et les constitutions étaient, selon Russell, le meilleur moyen d'éviter l'intervention. Les chefs des gouvernements provisoires du centre prirent donc des mesures pour assurer contre les troubles intérieurs et les menaces extérieures la libre manifestation des vœux du pays. Ricasoli, président du ministère de la Toscane, Farini, dictateur de Parme et de Modène, et Cipriani à Bologne, conclurent une ligue militaire défensive. Le héros de Varèse et de Côme, devenu tout à fait populaire, remit son grade de major général de l'armée sarde, et vint prendre, en donnant lui-même des gages de modération, le commandement des Toscans pour couvrir Parme et Modène. Mezzacapo, un des siens, à la tête des volontaires de la Romagne, garda les bords de la Cattolica sur la frontière romaine. Ce fut sous la surveillance de l'armée de la ligue, et en présence des agents français, que les populations du centre émirent, un peu tumultueusement mais sans désordre, leurs vœux et élurent, dans le mois d'août, les représentants chargés de les faire connaître. Dans la Toscane et dans les Légations, l'assemblée se composa presque en majorité de députés nobles ou exerçant des professions libérales, et de propriétaires. A Parme et à Modène, où Farini admit presque tout le monde à voter, l'assemblée avait un sens plus démocratique. Le résultat fut le même partout.

Le jour même de l'ouverture de l'assemblée nationale toscane (16 août), sous le gouvernement de Ricasoli, qui interdisait même les manifestations de joie bruyante, l'abdication du grand-duc en faveur de son fils était

connue. Le jeune duc, sous la garantie de la France, promettait un gouvernement constitutionnel. Le marquis Lorenzo Gino Lisci proposa la déchéance de la dynastie de Lorraine. Le député Andreucci fit le rapport sur la proposition. Il rappela la rentrée du grand-duc, en 1849, à la tête des Autrichiens, l'abolition du statut et son dernier refus de s'unir à la cause nationale ; la motion fut plutôt acclamée que votée au milieu de frénétiques applaudissements. Ce n'était que le premier pas. Le patricien Strozzi, de Florence, proposa l'annexion au Piémont. Chargé du rapport, le professeur Giorgini, gendre du célèbre Manzoni (le 20), s'attacha à démontrer que le mouvement national actuel avait pour but l'indépendance, l'unité ; il rappela la mort de Charles-Albert, les services récents et anciens de la maison de Savoie ; il invoqua la loyauté, le courage de Victor-Emmanuel, et, exprimant sa confiance dans la protection de l'empereur Napoléon et dans les sympathies de la France, il conclut à l'adoption, également votée au scrutin secret, à l'unanimité, et acclamée avec le même enthousiasme.

Sous la direction de Farini, les mêmes scènes eurent lieu à Modène et à Parme avec un peu plus de rapidité et de fougue. Le 20 août, le duc François V d'Autriche et la maison d'Este furent déclarés déchus, la duchesse de Parme et son fils également. Le 21, les deux assemblées votèrent, au milieu des deux villes toutes pavoisées et remplies d'une foule ardente, l'annexion au Piémont.

La question était plus grave à Bologne et en Romagne. A Florence, à Parme et à Modène, les souverains avaient abandonné eux-mêmes leurs États et laissé le pays sans gouvernement. Mais la neutralité des États romains avait été reconnue par les puissances belligérantes. Le pape, protégé à Rome, n'avait point abandonné son poste. Comment refuser cependant aux Romagnols le droit qu'exerçaient leurs frères de l'Italie centrale ? Mais la question ne se compliquait-elle pas à Rome de la nécessité, admise encore par les États catholiques, de conserver au Pape un domaine temporel indépendant pour assurer son indépendance spirituelle ? Le comte de Grammont, ambassadeur français, proposa, il est vrai, au gouvernement pontifical un compromis. Recommandant au Saint-Père, à Rome et dans les Marches, des réformes qui permissent l'évacuation de l'armée française, il demanda, pour les Légations, la conservation du gouvernement qu'elles s'étaient donné, mais à la condition pour elles de recevoir un gouverneur laïque des mains du Saint-Père et de payer un tribut. Peut-être les chefs du mouvement consentiraient-ils. Le Saint-Siège ne fit

rien ; et les Légations, à leur tour, accomplirent leur mouvement avec une résolution moins bruyante, mais plus ferme et plus énergique. Le comte Bentivoglio, le comte Malvezzi, le professeur Alessandri et quelques autres proposèrent la déchéance du gouvernement temporel du pape. Les marquis Tonari et Costabili proposèrent l'annexion au Piémont. Et (le 16) l'assemblée des Légations, à l'unanimité et avec l'assentiment d'une population frémissante dans sa joie, vota les deux motions. « Qui aurait cru possible, il y a un mois, » écrivait d'Azeglio, « de voir les Romagnols doux et sages, les Toscans énergiques et tous les clochers à l'esprit douze fois séculaire crouler avec un si parfait ensemble dans toutes les villes d'Italie ? »

Le roi Victor-Emmanuel pouvait-il céder à son patriotisme, à son ambition peut-être, et accueillir tous ces vœux ? Appelé à profiter de tous les avantages de l'indépendance italienne, il était lié au moins autant par le traité de Villafranca que le pouvait l'être l'empereur Napoléon. Comment, d'autre part, laisser sans direction des populations entières, sages jusque-là, mais exaltées ? Toutes ces considérations étaient présentes à l'esprit du gouvernement piémontais et au cœur de Victor-Emmanuel, qui n'ignorait pas, au moment où la députation toscane venait lui apporter l'expression de ses vœux, que l'empereur des Français était mécontent de cette démarche à ses yeux prématurée ⁴¹.

Ce fut un jour solennel que celui où la première députation de l'Italie centrale entra dans la ville de Turin (3 septembre). La municipalité, les membres du parlement allèrent recevoir les Toscans à la porte de la ville. Toute la population accueillait avec enthousiasme, ainsi que s'exprimait le maire de Turin, « le plus illustre peuple de l'Italie, qui donnait un bel exemple de vertu civique en subordonnant les rivalités de province à l'amour de la patrie commune ».

« Messieurs, dit le roi,

« Je suis profondément reconnaissant du vœu de l'assemblée toscane dont vous êtes auprès de moi les interprètes. Je vous en remercie, et, avec moi, vous remercient aussi mes peuples. Je reçois ce vœu comme une

manifestation solennelle de la volonté du peuple toscan qui désire contribuer à la constitution d'un royaume fort, qui mette l'Italie en mesure de suffire à la défense de son indépendance. L'assemblée toscane a compris que la réalisation de ce vœu ne pourra être effectuée qu'à l'aide des négociations qui auront lieu pour l'organisation des affaires italiennes. Secondant votre désir, fort des droits qui me sont conférés par votre vote, je défendrai la cause de la Toscane devant les puissances, et surtout auprès du généreux empereur des Français qui a tant fait pour la cause italienne. L'Europe ne refusera pas, je l'espère, d'accomplir vis-à-vis de la Toscane l'œuvre de réparation que, dans des circonstances moins favorables, elle a déjà accomplie en faveur de la Grèce, de la Belgique, et des Principautés de Moldavie et de Valachie. »

Le roi de Sardaigne prenait là une résolution temporaire, provisoire, mais à la fois habile et hardie, qui pouvait encore tout sauver. Une réponse analogue fut faite quelque temps après à la députation des anciens duchés de Parme et de Modène, et ces réponses furent accueillies avec joie par les populations qu'elles intéressaient comme une garantie de l'avenir. « Naples esclave peut avoir de l'espoir, » dit Poerio à Turin ; et Farini : « Avec la Toscane tombe le rempart des États de l'Église et du royaume de Naples ; l'unité n'est plus qu'une question de temps. »

Une note du Moniteur français, publiée le 10 septembre, au milieu de ces manifestations de joie, vint provoquer encore les réflexions des Italiens. Elle émanait du gouvernement de l'empereur, auprès duquel à Biarritz se trouvait alors le prince de Metternich, lord Cowley, le roi des Belges même, connu pour sa sagesse et son libéralisme. Le gouvernement français rappelait nettement dans cette note les conditions des préliminaires : la reconnaissance du principe de la nationalité italienne et d'un système fédératif ; l'établissement dans la Vénétie d'institutions nationales et libérales, c'est-à-dire une administration et une armée italiennes. La note annonçait même que des négociations franches et amicales pourraient amener l'empereur d'Autriche à adopter des combinaisons plus en rapport avec les vœux manifestés par les populations de Modène et de Parme. Mais le retour des ducs était la condition de ces avantages ; sans cette restauration, l'empereur d'Autriche se trouverait délié de tous les engagements pris en faveur de la Vénétie. L'Italie était donc sommée de voir si elle voulait laisser la Vénétie entre les mains de l'Autriche « comme un gage, une victime dévouée, et perpétuer sur les rives du Mincio et du Pô

une politique de défiance et de haine qui pouvait amener de nouveaux troubles et de nouveaux malheurs. On semble espérer beaucoup d'un congrès européen, » disait la note ; « nous l'appelons nous-mêmes de tous nos vœux, mais nous doutons fort qu'un congrès obtienne de meilleures conditions pour l'Italie. Un congrès ne demandera que ce qui est juste ; et serait-il juste de demander à une grande puissance d'importantes concessions, sans lui offrir en échange des compensations équitables ? Le seul moyen serait la guerre ; mais, que l'Italie ne s'y trompe pas, il n'y a qu'une seule puissance en Europe qui fasse la guerre pour une idée. C'est la France, et la France a accompli sa tâche. »

Ces paroles, lues, commentées dans toute l'Italie, ne ralentirent pas le mouvement. L'idée unitaire avait depuis longtemps remplacé dans tous les cœurs les anciens désirs de confédération. L'Autriche, associée, selon le *Moniteur*, à l'Italie, de la même manière que le grand-duché de Luxembourg à l'Allemagne, n'était pas même du goût de François-Joseph. Pour l'Italie, animée d'une instinctive répulsion que des années d'oppression n'expliquaient que trop, c'était attacher un cadavre à un vivant, ou un vampire à sa victime. « Comment pouvait-on parler encore de traditions historiques ? » disait Massimo d'Azeglio ; « l'Autriche dans le quadrilatère, c'est toujours l'Italie à sa merci au premier jour. » On comptait d'ailleurs sur l'appui de l'Angleterre. Cavour, en se retirant, avait dit : « La France croit avoir assez fait ; c'est maintenant au tour de l'Angleterre. » Lord Russell présentait alors un budget où les services militaires et maritimes étaient accrus de 175 millions de francs, avec augmentation de la flotte, concentration à Gibraltar et à Malte de troupes, d'approvisionnements et de munitions de guerre. La Belgique, à la suite d'un voyage du roi Léopold à Londres, prenait la résolution de fortifier Anvers, et la presse ministérielle française signalait dans cette mesure l'effet d'une instigation anglaise. Tout cela ne fit qu'accélérer le mouvement italien.

Dans la note du *Moniteur*, l'Italie ne vit donc que l'engagement pris par le gouvernement français de ne point intervenir et de ne permettre point d'intervention. On faisait fond, en dépit de tout, sur la persistance des sympathies de l'empereur et de la France. Venise elle-même ne demanda point grâce ; Bologne et la Romagne suivirent le mouvement, et, quand la députation bolonaise vint apporter à Turin les vœux de la Romagne, le roi Victor-Emmanuel lui fit à peu près la même réponse qu'aux autres

députations (24 septembre). « Je suis reconnaissant, dit-il, des vœux émis par le peuple des Romagnes. Prince catholique, je conserverai toujours un profond et inaltérable respect pour le chef suprême de l'Église ; prince italien, je dois rappeler ici que l'Europe, considérant que la condition des Romagnes demandait de promptes et efficaces mesures, s'est engagée vis-à-vis de votre pays par des obligations formelles. J'accueille vos vœux, et, fort des droits qui me sont conférés, je soutiendrai votre cause devant les grandes puissances. »

Était-ce ambition de la part du roi Victor-Emmanuel ? « Si l'on savait, comme moi », écrivait d'Azeglio, qui voyait souvent le roi, « comme il a déjà pardessus les oreilles de la petite couronne du Piémont, on rirait comme moi de voir représenter ce prince comme dévoré d'ambition. »

L'empereur Napoléon, néanmoins, comme pour répondre à ce nouveau pas fait par l'Italie, pressa les conclusions de la paix auprès des plénipotentiaires qui recommencèrent leur œuvre à Zurich.

Sur l'ordre du roi de Piémont, le général Dabormida plaida, devant les souverains de l'Europe, en faveur de l'Italie centrale. « Si les souverains, dit-il, dans son memorandum du 26 septembre, rentraient dans leurs États à la tête des troupes étrangères, ils ne trouveraient de soutien que dans les baïonnettes. Une restauration fondée sous de tels auspices amènerait comme résultat inévitable le triomphe des doctrines démagogiques et des passions révolutionnaires ; il y aurait en Italie un nouveau chaos, et l'Europe n'avait déjà que trop souvent dû assister dans ce pays à ce triste spectacle. Elle devait y réfléchir et y aviser. » A ces raisons, le pape et le gouvernement romain, dans une allocution en consistoire et dans une note diplomatique, opposèrent les violences faites au clergé dans les provinces qu'on séparait révolutionnairement de leur autorité, dénoncèrent tous les faits de la Romagne comme le résultat d'une intrigue ourdie au-delà des frontières ; comme tels, ils les déclarèrent nuls de plein droit et appelèrent sur eux comme attentatoires au pouvoir et à la souveraineté civile du Saint-Siège les peines ecclésiastiques et la réprobation du monde catholique. Pie IX ne trouvait de consolation que dans les témoignages de sympathie et de dévouement que lui envoyaient chaque jour les évêques de toute la catholicité, et il terminait en appelant « la miséricorde de Dieu sur des égarés, parmi lesquels il y en a plusieurs, ajoutait-il, qui ne savent ce qu'ils font ». Quant au cardinal Antonelli, il remettait son passe-port à l'envoyé du roi Victor-Emmanuel.

Pendant qu'on plaidait l'affaire devant l'Europe, les chefs des gouvernements provisoires de Florence, de Modène et de Bologne réunirent sous les ordres du général Fanti toute l'armée de la ligue militaire du centre. C'était un homme ferme et froid qui pouvait contenir avec avantage la fougue de Garibaldi, commandant en second des forces de la ligue avec Mezzacapo. Grâce à ces trois chefs, les populations du centre, renforcées par des recrues venues de la Lombardie, du Piémont, de Naples, prenaient l'habitude de la discipline et des exercices militaires si utiles pour un peuple qui veut reconquérir son indépendance. Né à Carpi, officier distingué, revenu de l'exil en 1848, puis en 1859, le général Fanti, en prenant possession de l'armée de la ligue et en lui faisant arborer les couleurs italiennes, rappela à ses soldats le mot de l'empereur : « Soyez soldats, demain vous serez citoyens, » et il y ajouta cet avis non moins urgent : « Soyez unis et patients. »

Enfin les gouvernements provisoires signèrent, fin septembre, une convention pour assimiler les tarifs de douanes et de postes entre les États de l'Italie centrale et avec le Piémont. Union pratique, sensée, qui ne pouvait manquer en tout état de cause de tourner à l'avantage de la Péninsule ! Les Italiens comprenaient que la fusion des intérêts économiques et civils était la meilleure base de l'établissement de l'unité politique. Un sentiment de surprise, presque d'admiration, s'emparait de l'opinion publique de l'Europe, au spectacle de cette conduite hardie et modérée. On avait contesté à l'Italie la vie et le mouvement. Elle vivait, elle agissait. E pur si muove, disait-on. Instruite par les épreuves de 1848-49, « elle progressait pacifiquement dans l'ordre et dans la liberté ».

Tout cela ne s'accomplit pas, il est vrai, sans que les passions réactionnaires ou révolutionnaires, comme un feu qui couve sous la cendre, ne jetassent de temps en temps quelques étincelles. D'une part, le pape partait pour Castel-Gandolfo afin de n'être point témoin de l'ovation que la population romaine au ministre piémontais fit lors de son départ. Le nouveau roi de Naples, François II, recommençait tous les errements de son père. Non content de pratiquer contre les classes nobles et bourgeoises le système de suspicion et d'arrestation de celui-ci, il réunissait sous le général Pianelli, dans les Abruzzes, un corps de troupes qui pouvait paraître destiné à pénétrer dans les Marches romaines et de là à atteindre les Légations. Le gouvernement autrichien laissait presque ouvertement se faire chez lui des enrôlements pour Rome et pour Naples. Encouragés par les mandements

des évêques catholiques, surtout de l'Église de France, quelques membres du haut clergé, en Toscane et en Romagne, commencèrent contre les gouvernements nationaux une contre-mine dangereuse.

D'autre part, Garibaldi, commandant en second de la ligue italienne du centre, fit tout à coup un appel à tous les dévouements (5 octobre) : « Soldats, dit-il, l'heure d'une nouvelle lutte approche. L'ennemi nous menace et nous attaquera peut-être avant peu. En m'adressant à mes compagnons d'armes en Lombardie, je sais qu'il suffit de leur dire que nous allons combattre les ennemis de l'Italie. Je vous attends donc fermes dans les rangs. » A cette voix, de nombreux volontaires de la Vénétie, des Marches, de Naples même, vinrent grossir les rangs du héros de Côme et de Varèse. Le comité de l'unité italienne, suspendu pendant la guerre, reprit son action ; une souscription s'ouvrit dans toutes les villes, et se remplit promptement, pour l'achat d'un million de fusils. Garibaldi soufflait déjà à Naples le feu de la révolte :

« Frères, disait-il aux Napolitains, nous avons combattu les Autrichiens, ces insolents oppresseurs de l'Italie, et vous n'étiez pas avec nous. Le cri de victoire a été entendu dans tous les dialectes, excepté dans le vôtre, et cependant vos cœurs battent fortement pour la cause de notre pays. »

Garibaldi, au milieu de l'effervescence des passions, allait-il passer de la direction de Victor-Emmanuel à celle de Mazzini, qui, guettant toujours les occasions de loin, croyait un nouveau mouvement possible et voulait mettre le feu aux poudres ? La situation devenait critique. A Naples, le palais était armé ; les canons étaient dans les églises. A Florence, Ricasoli était en lutte avec les archevêques de Florence et de Sienne. Cipriani faisait arrêter des prêtres dans la Romagne. Garibaldi occupait, en menaçant, les rives de la Cattolica, en face des soldats pontificaux réunis à Pesaro.

L'empereur Napoléon III crut de son devoir d'inviter d'abord, d'une façon pressante, Victor-Emmanuel et les Italiens à l'observation des conditions de la paix qui allait être signée et qui ne pouvait être que l'exécution des préliminaires de Villafranca, et en même temps d'ouvrir quelques perspectives sur les moyens de procéder à l'organisation future de la Péninsule. Écrite le 20 octobre et rendue publique le 30, cette lettre contenait les passages suivants :

« Monsieur mon frère, il était nécessaire de conclure un traité qui assurât autant que possible l'indépendance de l'Italie, et qui pût satisfaire le Piémont et les vœux des populations, sans pour cela blesser le sentiment

catholique ou le droit des souverains auxquels s'intéressait l'Europe. La cession de la Lombardie, avec une dette réduite, est un fait accompli. L'Autriche renonce à son droit d'avoir des garnisons dans les places fortes de Plaisance, de Ferrare et de Comacchio. Les droits des anciens souverains, à la vérité, sont réservés, mais l'indépendance de l'Italie centrale a aussi été garantie, toute idée d'intervention étrangère ayant été formellement écartée ; enfin la Vénétie deviendra une province purement italienne. Votre Majesté ne saurait oublier que je suis lié par le traité ; et je ne puis, dans le congrès qui est sur le point de s'ouvrir, me soustraire à mes engagements. » C'était là le traité de Zurich. Pour l'avenir, l'empereur proposait les conditions suivantes :

« L'Italie devra se composer de plusieurs États indépendants, unis par un lien fédéral. Chacun de ces États devra adopter un système représentatif et des réformes salutaires. La confédération n'aura qu'un même drapeau, qu'un même système douanier et monétaire. Le centre unitaire dirigeant devra être à Rome, et se composera de représentants nommés par les souverains sur une liste préparée par les Chambres, afin que l'influence des familles régnantes, soupçonnées de pencher vers l'Autriche, soit contrebalancée par l'élément électif. La présidence honoraire de la confédération accordée au Saint-Père satisferait le sentiment religieux de l'Europe catholique. Parme et Plaisance seraient réunies au Piémont, la duchesse de Parme appelée au trône de Modène ; la Toscane, augmentée peut-être d'une portion de ce dernier territoire, rendue au grand-duc Ferdinand. Un système de sage liberté enfin étant ménagé en Italie, que l'Autriche se défit d'une cause permanente d'embarras pour l'avenir et qu'elle consentît à compléter la nationalité de la Vénétie, en créant non-seulement une représentation et une administration séparées, mais aussi une armée italienne, et l'empereur demanderait que les forteresses de Mantoue et de Peschiera fussent des forteresses fédérales ; ainsi une confédération, basée sur les besoins réels autant que sur les traditions de la Péninsule, consoliderait, à l'exclusion de toute influence étrangère, l'édifice de l'indépendance italienne. »

Il y avait là, sans doute, les conditions politiques, un peu artificielles cependant, d'une indépendance et d'une liberté réelles pour l'Italie tout entière. Mais l'Italie, elle, allait maintenant au delà ; ce n'était là d'ailleurs qu'un programme que l'empereur se proposait de faire soutenir devant le congrès ; et il avait peu de chances d'être adopté. L'Angleterre voulait davantage. Quant à l'empereur d'Autriche, il avait déclaré plusieurs

fois lui-même qu'il n'avait jamais entendu « donner un gouvernement national à la Vénétie, et qu'il ne consentirait jamais à s'engager vis-à-vis d'une puissance étrangère, au sujet du gouvernement intérieur d'une partie de son empire ».

Le roi Victor-Emmanuel répondit à l'empereur avec ces sentiments de chevaleresque loyauté et de reconnaissance que lui dictait son cœur. Il opposa au dévouement qui le liait à Napoléon et à la France les sympathies qui l'attachaient à l'Italie. Et l'Italie fit à l'empereur une autre réponse. Les chefs des gouvernements provisoires de la ligue centrale, mis entre l'action diplomatique de Zurich et l'action révolutionnaire de Garibaldi, peu confiants dans les idées émises pour le congrès, firent un nouveau pas. Ils convoquèrent pour le 7 novembre, à Florence, à Modène et à Bologne, leurs assemblées respectives, et leur proposèrent de nommer le prince Eugène de Savoie-Carignan régent, au nom de Victor-Emmanuel. On craignait en effet que le terrain perdu par le roi fût gagné par Mazzini, dont les manifestes et les agents commençaient à paraître. Les exaltés, les volontaires étaient déjà prêts à reprendre par la démocratie l'unité que la monarchie ne leur donnait pas. Ce fut le principal motif que fit valoir Ricasoli. « Nous voulons, dit-il, donner, comme un peuple libre et sage, des garanties à l'Europe. Ce n'est pas l'ambition qui a poussé notre roi à nous tendre une main amie. Il n'a pas, en conquérant heureux, passé les frontières, mais nous avons détruit les nôtres, et nous invoquons un libérateur. De même que nous lui avons déjà demandé de nous faire jouir de son régime constitutionnel, ainsi aujourd'hui nous lui demandons de mettre fin aux délais et de hâter, de manière à nous satisfaire sans offenser autrui, l'union de l'Italie indépendante. Nous montrons ainsi que nous voulons rester dans cet ordre monarchique où sont constituées la plupart des nations civilisées. » La motion fut votée à l'unanimité.

Ce fut à ce moment même que le dernier des trois instruments de la paix de Zurich fut signé (10 novembre).

Ces trois actes consacraient en premier lieu la cession de la Lombardie par l'Autriche à la France, et par la France à la Sardaigne, et le sort de la Vénétie restée autrichienne était fixé.

Le tracé des limites, en quittant le Tyrol au nord, suivait le milieu du lac de Garde, décrivait autour de Peschiera un demi-cercle d'un rayon de 3,500 mètres, rejoignait au sud le thalweg du Mincio, et le quittait seulement à son entrée dans le lac supérieur de Mantoue, où il repartait de Le Grazie, pour

se diriger en ligne droite vers Scorzarolo et Luzzara sur le Pô. Le riche et spacieux territoire, qui s'étend ainsi entre cette limite et le Tessin, et qui renferme une population formant environ les trois cinquièmes des anciennes possessions de l'Autriche au-delà des Alpes, augmentait de plus d'un tiers celle du Piémont et le portait à près de 8 millions d'âmes.

L'Autriche renonçait en même temps, par un protocole, au droit de garnison dans les trois places de Ferrare, Comacchio et Plaisance, qu'elle occupait en vertu des traités, et écartait ainsi une des causes dominantes de l'état de dépendance dans lequel la Péninsule se trouvait à l'égard de cette puissance. En retour, le Piémont acceptait la Lombardie avec ses obligations comme avec ses ressources. Il consentait donc à prendre à sa charge, en sus des 150 millions constituant sa part dans le passif du Mont de Milan, une somme approximative résultant de l'emprunt autrichien de 1854, qui par sa nature et sa forme rentrait en effet dans la catégorie des dettes spécialement hypothéquées sur la Lombardie. Dans des sentiments de bienveillance pour le Piémont, le gouvernement français opérait directement entre les mains de l'Autriche les versements stipulés, en facilitant au gouvernement sarde, à la faveur d'une combinaison adoptée de concert, les moyens de remboursement.

Pour prix de ses sacrifices de toute nature, la France ne demandait à la Sardaigne qu'une indemnité de 60 millions, qui représentait seulement le sixième environ des frais de la guerre.

Pour ce qui regardait les questions de politique générale, les plénipotentiaires s'étaient contentés de reproduire les termes des préliminaires en réservant les droits des ducs ; et les deux gouvernements français et autrichien invitaient les puissances signataires de l'acte général de Vienne de 1815 à se réunir en congrès, pour délibérer sur les questions pendantes, en s'adjoignant les Deux-Siciles, Rome et la Sardaigne. Mais c'étaient justement ces questions, laissées pendantes et réservées au congrès, que l'Italie venait de préjuger par les actes précédemment accomplis en faveur du Piémont.

Le cabinet français, occupé d'amener entre les différents gouvernements l'entente préalable nécessaire pour la réunion de l'assemblée, qui devait régler le sort de la Péninsule, usa donc de l'influence naturelle qu'il avait sur Victor-Emmanuel pour faire refuser par le prince la régence que l'Italie du centre lui avait offerte. Le moment était très-grave. Victor-Emmanuel et le parti modéré se trouvaient entre les partis réactionnaires et

révolutionnaires. Mazzini écrivait directement à Victor-Emmanuel pour chercher à l'entraîner, assurant que, à un signe de lui, l'insurrection pouvait éclater d'un bout à l'autre de la Péninsule. La cour de Rome demandait le rappel des officiers ou volontaires piémontais, toscans ou autres, qui, sous prétexte que l'Italien se trouvait partout en Italie chez lui, servaient dans l'armée de la Romagne. Sur la frontière du Pô, sur la frontière de Naples, Autrichiens et Napolitains d'un côté, Italianissimes de l'autre, se regardaient avec défi. L'Autriche menaçait, et Napoléon III disait à son ambassadeur à Compiègne : « Si François-Joseph passe le Mincio, je repasserai les Alpes. »

Victor-Emmanuel, avec cet instinct sûr qui ne l'abandonnait jamais, prit la plus sage résolution. Le prince Eugène de Savoie-Carignan répondit, en effet, aux députés des assemblées de l'Italie centrale, que des raisons de convenance politique l'empêchaient d'exercer son mandat. Il pourvut aux intérêts de l'Italie centrale en désignant, pour exercer la régence, l'ancien commissaire sarde à Florence, Buoncompagni. Le roi conjura Garibaldi, en son nom et au nom de l'Italie, de renoncer aux projets qu'il avait formés peut-être de se jeter avec ses volontaires sur Rome ou sur Naples, et que sa présence sur les bords de la Cattolica faisait germer dans toutes les têtes. Fanti n'était point pour une prise d'armes révolutionnaire. Après l'Italie, Garibaldi avait le culte du roi galant homme, du champion de l'Italie. Il donna sa démission. Et, après avoir exhorté les Italiens à continuer à souscrire pour le million de fusils, ses compagnons d'armes à observer la discipline, tous à se grouper autour de Victor-Emmanuel, le terrible patriote jeta une malédiction à la diplomatie qui le désarmait, et se retira pour vivre en simple particulier à Caprera, dans une île voisine de Nice, sa patrie.

Tout semblait fini ; le Piémontais Buoncompagni, après quelques objections de Ricasoli, prit le titre de gouverneur général de la ligue. Farini, patriote énergique et désintéressé, avant de déposer sa dictature, rendit un décret qui réunissait les trois gouvernements, jusque-là séparés, de Parme, de Bologne et de Modène, dans un seul, dont le siège était fixé à Modène et qui prit par souvenir de l'ancienne voie romaine le nom d'Émilie. Le général de l'armée de la ligue, Fanti, en prenant seul le commandement d'une armée qui comptait déjà trente mille hommes de troupes assez bien organisées, lui rappela, dans un ordre du jour, que « la discipline et l'instruction ne procèdent pas seulement du bon vouloir, mais qu'elles sont le fruit du temps, de l'habitude et de l'exercice ». Et le célèbre professeur

Mateucci, à l'occasion de la réouverture de la vieille université de Pise, put porter, au milieu d'acclamations enthousiastes, le toast suivant, qui exprimait assez fidèlement les sentiments de l'Italie après une année, en somme si heureuse et peut-être si féconde pour son avenir : « Dans une occasion aussi solennelle, » dit-il, « doit naturellement s'élever une voix reconnaissante qui émette un vœu ardent pour la prospérité de la France et la santé de l'Empereur. Exemple rare, peut-être unique dans l'histoire du monde ! le souverain de la généreuse France est descendu en Italie pour nous délivrer et non pour nous conquérir ! Si des raisons de haute politique les ont empêchés de compléter avec l'épée le programme de Milan, nous nourrissons la confiance que, avec la réflexion, avec l'influence acquise par les armes françaises et par la sagesse des gouvernements en Europe, nous atteindrons ce but suprême, qui n'est pas seulement écrit dans le cœur de tous les Italiens, mais qui, désormais, est une nécessité d'ordre et de paix pour l'Europe. »

X

La brochure : le Pape et le Congrès. — Second ministère de Cavour. — La diplomatie européenne. — Annexion de l'Italie centrale au royaume italien du Nord. — Annexion de la Savoie et de Nice à la France. — L'excommunication pontificale, 1860 ⁴².

L'année précédente, 1859, s'était terminée, pour l'Italie comme pour l'Europe, sur l'espoir assez peu fondé d'ailleurs d'un congrès qui serait appelé à terminer ce qui était encore en suspens dans la Péninsule italienne ; et l'on peut dire que ce n'était rien moins que la constitution même de l'indépendance de l'Italie. Le gouvernement français, dans le courant du mois de décembre, avait reçu l'adhésion de la plupart des puissances à la proposition qu'il avait faite de la réunion d'un congrès. Mais, au fond, on ne saurait dire laquelle des puissances désirait le moins le congrès que chacune avait l'air de demander. L'Autriche y avait toujours été hostile. L'Angleterre se demandait ce qu'elle y allait faire. La Prusse et la Russie y étaient indifférentes. La France tenait ses engagements ; c'était tout. L'Italie, la Sardaigne, n'avaient rien à y gagner : le Saint-Siège pouvait avoir beaucoup à en redouter.

Gardé à Rome, surtout par les troupes françaises contre le mouvement national d'unité qui envahissait toute l'Italie, souverain à double titre, Pie IX n'était-il pas frappé déjà par la perte d'une partie de ses États, et menacé peut-être bientôt, dans son indépendance spirituelle, par la perte totale de sa souveraineté politique ? On en était là quand une brochure française, intitulée le Pape et le Congrès, et attribuée à l'inspiration de Napoléon III (22 décembre), en mettant le doigt sur la plus délicate des questions pendantes, vint tout à coup ajourner indéfiniment le congrès. Elle était le signal d'une polémique ardente, à la fois politique et religieuse, entre toutes les opinions et dans toutes les langues ; et elle était destinée à dresser décidément en face l'une de l'autre la question de l'unité italienne et celle du pouvoir temporel des papes à Rome, à opposer l'un à l'autre Pie IX et Victor-Emmanuel II.

« Cet écrit, » disait le Journal de Rome, feuille officielle des États romains, « est un véritable hommage rendu à la Révolution et un sujet de douleur pour tous les bons catholiques. Il reproduit les erreurs et les outrages vomis tant de fois contre le Saint-Siège. L'auteur de cet écrit peut être assuré que celui qui est soutenu par le Roi des rois n'a rien à craindre des embûches des hommes. » La brochure prenait en effet vis-à-vis du congrès le parti des faits accomplis. Elle se prononçait, sinon en droit, au moins en fait, contre le rétablissement des archiducs en Toscane, à Parme et à Modène, et contre la restauration papale dans la Romagne, l'un et l'autre ne pouvant s'effectuer que par une intervention, autrichienne ou française, également impossible. Puis, laissant au congrès la disposition de ces souverainetés vacantes, elle portait tout son effort sur l'examen des conditions auxquelles pouvait s'exercer, dans les circonstances présentes, la double souveraineté spirituelle et temporelle du Saint-Siège.

L'auteur ne contestait pas au Pape, pour assurer son indépendance spirituelle, la nécessité d'une souveraineté temporelle. Loin de là, il aurait voulu que le congrès reconnût comme un principe essentiel de l'ordre européen la possession d'un territoire en quelque sorte neutralisé et mis hors de toute contestation, en faveur du Saint-Siège. Mais il rappelait, en théorie et en fait, la difficulté d'associer désormais l'exercice du pouvoir religieux du Saint-Siège avec un gouvernement et un État constitués libéralement. Partant donc de ce principe, que la nature ou l'étendue de toute souveraineté temporelle était susceptible de transformations et de changements, sous l'empire des révolutions politiques, il conjurait le Saint-Père, au nom du catholicisme même, d'accommoder sa souveraineté aux circonstances et au temps. « En consentant au sacrifice d'une partie de ses États et en ne conservant plus dans la ville de Rome et dans son patrimoine que le pouvoir paternel qui convient au père des chrétiens, il n'en serait que plus grand comme Pontife. La ville de Rome, en cessant d'être la capitale d'un petit État, retrouverait la majesté qui lui convient. » Il n'en fallut pas davantage à l'Autriche pour refuser de siéger au congrès. L'Angleterre, qui voyait avec jalousie l'empereur des Français reprendre indirectement ainsi la direction de l'affaire italienne, en dehors de la paix de Zurich, se fit, dans une note de lord Russell, l'organe de ce refus général.

Dès les premiers jours de l'an 1860, le conflit nouveau se posa d'une façon bien plus vive encore. Le général comte de Goyon, chef de la division d'occupation française à Rome, déposait aux pieds de Sa Sainteté ses

félicitations annuelles, quand Pie IX, en présence du corps diplomatique, lui adressa les paroles suivantes avec une vivacité qui ne lui était point habituelle : « Monsieur le général, si, chaque année, nous avons reçu avec plaisir les vœux que vous nous avez présentés au nom des braves officiers de l'armée que vous commandez, ces vœux nous sont doublement chers aujourd'hui à cause des événements exceptionnels qui se sont succédé, et parce que vous nous assurez que la division française qui se trouve dans les États pontificaux y est placée pour la défense des droits de la catholicité. En nous prosternant au pied de Dieu, nous le prions de faire descendre abondamment ses grâces et ses lumières sur le chef auguste de cette armée et de cette nation, afin que, éclairé de ces lumières, il puisse marcher sûrement dans sa route difficile et reconnaître encore la fausseté de certains principes qui ont été produits ces jours derniers dans un opuscule qu'on peut appeler un monument insigne d'hypocrisie et un tissu honteux de contradictions. Nous sommes persuadé qu'avec l'aide de ces lumières, il condamnera les principes contenus dans cet opuscule. C'est avec cette conviction que nous prions Dieu de répandre ses bénédictions sur l'empereur et sur toute la France. »

Le surlendemain, 3 janvier, le Pape reçut la lettre suivante de l'empereur Napoléon III : « Très-Saint-Père, une de mes plus vives préoccupations, pendant comme après la guerre, a été la situation des États de l'Église. La paix une fois conclue, je m'empressai d'écrire à Votre Sainteté pour lui soumettre les idées les plus propres, selon moi, à amener la pacification des Romagnes, et je crois encore que, si, dès cette époque, Votre Sainteté eût consenti à une séparation administrative de ces provinces et à la nomination d'un gouverneur laïque, elles seraient rentrées sous son autorité. Malheureusement cela n'a pas eu lieu et je me suis trouvé impuissant à arrêter l'établissement du nouveau régime. Après un examen sérieux des difficultés et des dangers que présentaient les diverses combinaisons, quelque pénible que soit la solution, ce qui me paraîtrait le plus conforme aux véritables intérêts du Saint-Siège, ce serait de faire le sacrifice des provinces révoltées. Si le Saint-Père, pour le repos de l'Europe, renonçait à ces provinces, qui, depuis cinquante ans, suscitent tant d'embarras à son gouvernement, et que, en échange, il demandât aux puissances de lui garantir la possession du reste, je ne doute pas du retour immédiat de l'ordre. Votre Sainteté, j'aime à le croire, comprendra la difficulté de ma situation ; elle interprétera avec bienveillance la franchise de mon langage,

en se souvenant de tout ce que j'ai fait pour le catholicisme et pour son auguste chef... »

Cette lettre, bien que datée du 31 décembre, était une réponse à l'allocution pontificale qui ne manquait pas d'une certaine imprudence. Le Pape, quoique avec plus de modération, dans une lettre du 8 janvier, développa avec non moins de force les raisons que l'empêchaient d'ouvrir l'oreille aux propositions impériales : « Il ne pouvait, » disait-il, « céder ce qui ne lui appartenait point. Le serment prêté à son avènement le liait. Qui lui garantissait que les puissances défendraient le reste de ses possessions ? Et si la révolte de la Romagne était couronnée de succès, n'était-ce pas un encouragement pour la Révolution dans les provinces qui lui restaient encore ? Qu'on éloignât les étrangers et les Piémontais de la Romagne ; avec des troupes qu'il solderait lui-même, il se faisait fort de ramener ses sujets dans le devoir. »

Il y avait bien, il est vrai, entre la brochure et la lettre impériale une différence importante. La brochure semblait restreindre le gouvernement papal à la seule ville de Rome et au domaine de saint Pierre. La lettre du 31 décembre conseillait uniquement le sacrifice des provinces révoltées. L'empereur n'approuvait point et ne pouvait approuver ostensiblement ce qui se faisait au-delà des Alpes ; mais il renonçait à poursuivre, au centre de l'Italie, des restaurations regardées comme impossibles. Désespérant de réussir à faire quelque chose de durable avec l'Autriche, et ne voulant point laisser l'Angleterre exploiter diplomatiquement à son profit, en Italie, les victoires de Magenta et de Solferino, il passait du point de vue de Vienne à celui de Londres et peut-être de l'entente avec l'Autriche à l'entente avec l'Angleterre. Si cette conversion de la politique française n'avait pas été encore suffisamment comprise, la retraite du comte Walewski, qui avait dirigé la politique de Villafranca, l'avènement du nouveau ministre des affaires de France, M. Thouvenel, enfin la rentrée au ministère piémontais du comte de Cavour, le révélèrent bientôt à tous les yeux.

En présence du changement de politique de la France ; le ministère piémontais de Ratazzi, qui avait pratiqué la politique de Villafranca, n'avait plus semblé maître de la situation.

En effet, dans l'Italie centrale, tandis que quelques membres du clergé et certains partisans de l'ancien régime, encouragés par le cardinal Antonelli et par les manifestations du clergé catholique français, relevaient çà et là la tête, le célèbre chef de partisans, Garibaldi, donnait tout-à-coup sa

démission de la Société nationale, association purement électorale, et prenait avec éclat (1er janvier) la présidence d'une nouvelle société plus hardie, la Nation armée, « afin de poursuivre, » disait-il, « par les armes, sans autre but politique et en faisant appel au million de fusils dont il patronnait la souscription, la libération et l'unification de l'Italie. »

Effaré, le ministère avait fait quelques nominations dans la gauche du parlement et s'était mis à sa discrétion. Mais l'ancienne majorité de la Chambre, soutenue par l'association de l'Union libérale, avait réclamé ; Cavour, de sa retraite, avertit les libéraux du parlement de se garer du piège. Les ambassades française et anglaise, dans la crainte de voir le gouvernement débordé par l'opposition, firent quelques représentations à Victor-Emmanuel. « Que signifie, » dit l'ambassadeur d'Angleterre, « une nation armée sous le commandement d'un sujet du roi ? Le roi Victor-Emmanuel lui-même n'est-il pas le chef naturel de l'armée de la nation ? »

Il était temps pour Victor-Emmanuel d'intervenir et de faire usage de sa prérogative. Toujours investi du privilège d'exercer personnellement un grand prestige sur tous les partis italiens, et donnant pour la première fois, dans une occasion aussi importante, la preuve d'un tact politique déjà éprouvé, le roi fit la première démarche pour sortir de cette impasse. On apprit bientôt que Garibaldi, « tête de buffle, cœur d'or », disait d'Azeglio, cédant à une invitation royale, prononçait la dissolution de la Nation armée. « Le gouvernement du roi galant homme, » dit-il, « a été importuné par les alarmistes. Pour ne pas le compromettre, j'abandonne encore le noble but que je m'étais proposé ; mais je continue à inviter tout Italien à concourir, par sa souscription, à l'acquisition du million de fusils, qui ne sera pas perdu. » L'ambassade anglaise fit le second pas. Lord John Russell avait, à plusieurs reprises, manifesté le désir de conférer avec l'illustre homme d'État italien que la paix de Villafranca avait éloigné des affaires. Le roi offrit à celui-ci l'ambassade de Londres. Cavour mit à son acceptation une condition rigoureuse. On accusait le ministère Ratazzi de différer la convocation du parlement piémontais, pour prolonger l'exercice des pleins pouvoirs qui lui avaient été conférés avant la guerre. Cavour demanda la convocation du parlement pour le mois de mars. En vain le ministère chercha-t-il à objecter des difficultés d'exécution ; Cavour insista et ne voulut rien entendre. Ce refus de concours fut l'arrêt de mort du ministère. Le cabinet Ratazzi donna sa démission, et Cavour reçut, le 20 janvier, au

lieu de l'ambassade, le ministère, et accomplit bientôt la mission qui lui était confiée.

La réputation du comte de Cavour s'était accrue par son éloignement même. Avant de rentrer en France, après Villafranca, Napoléon III avait voulu le voir, et ils s'étaient quittés en bons termes. De partout, on avait été voir Cavour dans sa retraite de Leri. Consulté par les modérés et par les hommes d'action pendant ces trois mois où il voyait son œuvre s'accomplir sans lui, comme animée par le souffle qu'il lui avait donné, tantôt il avait modéré Farini, tantôt soutenu Ricasoli. En Angleterre, on le nommait le Robert Peel du Piémont ; lord Palmerston l'appelait en plein parlement anglais « l'un des patriotes les plus distingués qui aient jamais orné les fastes de l'Italie ». Revenu à Turin depuis quelque temps, il était déjà l'âme de tout. On pouvait être sûr qu'avec lui la cause de l'Italie serait soutenue avec énergie, et sans recours à de dangereux moyens révolutionnaires. « Nous allons marcher, » écrivait d'Azeglio. Le général Fanti, connu pour avoir organisé et discipliné l'armée de l'Italie centrale à Bologne, eut le ministère de la guerre. Mamiani, ministre du Pape en 1848, depuis naturalisé Sarde, apporta une illustration littéraire au ministère de l'instruction publique. Cassinis, un des membres les plus considérés du barreau piémontais, fut chargé du ministère de la justice ; Vegezzi, ancien membre de la cour de cassation, prit possession des finances, et Jacini, jeune économiste déjà connu en Europe, se chargea des travaux publics. Cavour devait joindre pour quelque temps le ministère de l'intérieur aux affaires étrangères ; mais il gardait seulement cette place à Farini, dictateur de l'Émilie, qui lui apporta en effet bientôt le concours d'un esprit ardent, plein de ressources, et d'un caractère décidé, récemment éprouvés l'un et l'autre dans des circonstances délicates et difficiles,

« Il fallait procéder, » écrivait le 24 le nouveau président du ministère italien, « avec résolution, presque avec humeur ; » ce qu'il voulait surtout, c'était la prompte réunion du parlement à Turin ; et la prétention nouvelle qu'il apportait était d'y admettre des députés des États du centre, pour avoir sous la main une sorte de parlement italien. La liberté, partout et toujours, était son puissant et même levier. Ordre fut donné en Lombardie de confectionner les listes électorales. D'Azeglio, l'homme le mieux fait pour cette mission, se chargea d'aller à Milan. Encouragé, Farini, encore dictateur de l'Émilie, déclara, par un décret, l'application à la province d'Émilie et aux légations du statut et de la loi électorale sardes, préparant

ainsi par un nouvel acte l'annexion définitive. Le baron Ricasoli en fit autant pour la Toscane, et invita péremptoirement l'archevêque de Pise à rayer du calendrier de son diocèse et de ses instructions envoyées à ses suffragants la prière adressée encore à cette époque au grand-duc, depuis longtemps déchu. Mais c'étaient là autant d'actes qui n'intéressaient pas seulement l'Italie. Huit jours après son entrée au ministère (27), Cavour communiqua aux puissances européennes le programme de sa politique extérieure.

« La prorogation du congrès, » dit l'habile ministre, « la lettre de l'empereur au pape, le rapprochement de la France et de l'Angleterre, ont achevé maintenant de convaincre tous les esprits : 1° qu'il faut renoncer à l'idée d'une restauration qui ne serait pas plus possible à Bologne et à Parme qu'à Florence et à Modène ; 2° que la seule solution possible consiste dans l'admission légale de l'annexion déjà établie en fait dans l'Émilie comme en Toscane ; 3° enfin, que les populations italiennes, après avoir attendu longtemps et en vain que l'Europe mît ordre à leurs affaires, ont le devoir de passer outre, et de pourvoir par elles-mêmes à leur gouvernement. C'est dans cette pensée que les gouvernements desdites provinces ont adopté la loi électorale de notre pays, et se proposent de procéder aux élections des députés. Le gouvernement du roi, en présence des faits susmentionnés, n'a plus le pouvoir d'arrêter le cours naturel et nécessaire des événements. » Pour soutenir cette politique, Cavour envoya le commandeur Constantin Nigua, jeune diplomate déjà exercé, à Paris, et Villamarina, à Naples.

En même temps une lettre personnelle du roi Victor-Emmanuel s'efforça de désarmer l'opposition du Pontife, qui était évidemment, en Italie, la plus redoutable. Le roi y invoquait l'intérêt de la cause italienne à laquelle son glorieux père et Pie IX lui-même, au commencement de son pontificat, s'étaient consacrés. Il priait le Saint-Père de prendre en considération les nécessités des temps, la force croissante du principe des nationalités, l'irrésistible élan qui poussait les peuples de l'Italie à s'unir et à s'organiser conformément aux règles adoptées par tous les peuples civilisés. Il demanda enfin s'il n'y aurait pas moyen d'établir, non-seulement dans les Romagnes, mais aussi dans les Marches et dans l'Ombrie, « un état de choses qui, tout en conservant à l'Église son pouvoir suprême et en assurant au souverain Pontife un poste glorieux à la tête de la nation italienne, ferait participer les

populations de ces provinces aux bienfaits qu'un royaume fort et national assurerait à la plus grande partie de l'Italie centrale. »

Le roi ne put longtemps se méprendre sur les intentions de la curie romaine. Déjà le baron Ricasoli abolissait par un décret le concordat conclu par le Saint-Siège avec le grand-duc Léopold II, et Farini envoyait à Paris le marquis Pepoli, que des liens de parenté attachaient à l'empereur des Français, pour lui faire connaître les vœux de la province qu'il gouvernait. Le consistoire, en revanche, lança une encyclique depuis longtemps préparée : « le gouvernement de la Sardaigne, » au milieu de vives plaintes contre l'esprit du temps, « y était plus particulièrement accusé d'avoir excité par ses menées souterraines la révolte des légations, et le Pape y sollicitait tous les évêques de la catholicité à employer leurs efforts, leurs talents et leur savoir à défendre l'Église catholique et le Saint-Siège et à conserver à celui-ci sa souveraineté temporelle et son patrimoine. » A la suite de manifestations dans Ancône et à Rome, le Pape lui-même, dans une visite à l'Umiltà, s'exprima en termes très-vifs sur « l'esprit pervers du temps, qui infestait particulièrement l'Italie, et sur l'amertume et les périls de l'épreuve à laquelle le Saint-Siège et la religion étaient exposés ». La réponse au roi Victor-Emmanuel n'était guère plus adoucie. « L'idée que Sa Majesté avait songé, » dit-il, « à lui exposer, était imprudente et indigne assurément d'un roi catholique et d'un roi de la maison de Savoie. »

Enfin, pour donner plus de force à ses paroles, le gouvernement romain, en faveur duquel les évêques d'Autriche, de France et de Belgique, commençaient à ramasser l'argent du denier de saint Pierre et à enflammer les passions, se disposait à lever des soldats avec lesquels il nourrissait l'espoir de comprimer les vœux de ses populations ou de défendre son territoire. Pour fortifier le Saint-Siège dans ces idées de résistance, à Naples, le jeune roi François recommandait langoureuse application des lois aux intendants des différentes provinces « contre la faction perverse, qui, disait-il, cherchait à lever la tête dans le royaume » ; il enrôlait, comme le Saint-Siège, des volontaires et continuait à exiler en masse les plus nobles et les plus riches citoyens. L'empereur d'Autriche lui-même proclamait l'état de siège dans les villes de Mantoue et de Vérone, soumettait à la loi martiale tous les délits contre la force armée, et augmentait ses troupes dans toute la Vénétie. Il semblait qu'on dût assister à une guerre religieuse, à quelque chose comme la querelle des investitures ou comme les luttes du

pouvoir temporel et du pouvoir spirituel au moyen âge. Mais Napoléon III avait commencé à agir pour conjurer de pareilles extrémités.

Le discours où la reine d'Angleterre (24 janvier) avait annoncé à son parlement qu'elle « était en Communication avec Napoléon III, pour étudier les relations commerciales des deux pays et qu'elle s'efforçait d'obtenir pour les populations italiennes l'affranchissement de l'intervention étrangère armée dans leurs affaires intérieures », avait été le premier indice d'une alliance amicale entre les deux puissances occidentales en vue de régler les affaires de la Péninsule. Napoléon III, lié par la paix de Zurich, laissa l'Angleterre faire les premiers pas. En effet, le cabinet anglais, dès le 14 janvier, partant de ce principe, que la rivalité de la France et de l'Autriche en Italie avait été déjà cause de grands malheurs, et que ces deux puissances devaient ne plus intervenir dans les affaires de la Péninsule sans l'adhésion des grandes puissances, avait transmis aux parties et aux puissances une proposition qui se résumait dans les quatre points suivants : « 1° renonciation de la France et de l'Autriche à intervenir désormais dans les affaires intérieures de l'Italie, à moins d'y être appelées par l'assentiment unanime des grandes puissances ; 2° entente de l'empereur avec le Saint-Père pour évacuer les États romains, lorsque l'organisation de l'armée de celui-ci le permettrait et que les troupes françaises pourraient être retirées de Rome sans danger pour le maintien de l'ordre, et retraite dans un délai convenable de l'armée française du nord de l'Italie ; 3° organisation intérieure de la Vénétie, laissée en dehors des négociations entre les puissances ; 4° invitation au roi de Sardaigne par le gouvernement de l'empereur et celui de S. M. Britannique, agissant de concert, à ne point envoyer de troupes dans l'Italie centrale jusqu'à ce que ces divers États et provinces eussent, par un nouveau vote de leurs assemblées, après une nouvelle élection, solennellement déclaré leurs vœux ; et, si ces assemblées se prononçaient en faveur de l'annexion, l'entrée des troupes sardes dans les provinces. »

Le but de la proposition anglaise était de conjurer un nouveau conflit, en imposant à l'impatience des populations italiennes une seconde épreuve, tout en les laissant Libres de s'organiser elles-mêmes. M. Thouvenel, répondit à cette proposition, en adressant, le 30 et le 31 janvier, à Londres et à Vienne, deux notes sur le même sujet. Dans la première, il admit le principe de non-intervention comme une règle internationale ; avant d'effectuer l'évacuation de la Lombardie, il demanda un accord, soit tacite

soit avoué, des grandes puissances qui garantît la libre action de l'Italie. Il subordonna l'évacuation de Rome à la certitude qu'il n'en résultât aucun danger pour la sécurité du Saint-Siège. Quant à l'annexion des provinces du centre, le ministre de l'empereur, dans de loyales communications à la cour d'Autriche, d'une part, et, de l'autre, à celles de Russie et de Prusse, établit que la situation incertaine et périlleuse où l'on était maintenant n'était point le fait du gouvernement français. Ceci démontré, il ajouta : « Après avoir tout tenté pour satisfaire à ses engagements, l'empereur n'a-t-il pas fait assez ? Peut-il maintenant, tourner ses soldats contre l'Italie, ou regarder, les bras croisés, intervenir les Autrichiens ? Fallait-il risquer de voir des sentiments purement révolutionnaires se substituer forcément à des sentiments que l'Autriche ne saurait demander à un gouvernement sorti du suffrage populaire de condamner d'une manière absolue ? »

M. Thouvenel exprima donc, en terminant, la conviction que la dernière des quatre propositions anglaises était le meilleur moyen de sortir d'embarras. Selon lui, la constitution d'un royaume italien indépendant détruirait la rivalité séculaire de la France et de l'Autriche au-delà des Alpes ; elle fermerait en Italie un champ ouvert depuis des siècles aux luttes, en faisant de cet État une sorte de terrain impénétrable à l'action, tour à tour prédominante et toujours précaire, de l'une ou de l'autre des deux puissances. « Si cette solution pouvait s'accomplir, sans l'opposition formelle du gouvernement autrichien, l'empereur Napoléon tiendrait à honneur d'en entourer l'exécution de toutes les garanties de sécurité désirables, et il n'y aurait plus guère d'intérêt considérable en Europe au sujet duquel il ne fût facile à la France et à l'Autriche de s'entendre désormais. »

On sut bientôt que la Russie et la Prusse, sans approuver l'appel fait en Italie aux populations, continueraient à garder de fait le rôle d'observatrices plus ou moins favorables qu'elles avaient eu jusqu'ici. On ne pouvait, dès lors, craindre un acte de désespoir de l'Autriche.

Le 24 janvier et le 17 février, le baron de Rechberg fit connaître la ligne de conduite autrichienne. En rejetant l'insuccès du projet de confédération sur l'ambition et les intrigues piémontaises, il reconnut, pour le cas présent, que des motifs politiques de diverse nature recommandaient à la France et à l'Autriche de s'abstenir d'une intervention armée dans l'Italie du centre ; il n'admit cependant pas d'une manière absolue ce principe international. En exprimant le peu de confiance qu'il avait dans la combinaison proposée

pour le règlement durable des affaires italiennes, il demanda à conserver la conviction que le programme de Villafranca était le meilleur moyen d'atteindre ce but ; mais il termina en répétant, après M. Thouvenel, que « si la différence des principes pouvait et quelquefois devait conduire à des appréciations différentes, il n'était pas nécessaire qu'il en résultât, quand l'honneur était sauf des deux parts, des conflits désastreux et si éloignés des intentions de la France et de l'Autriche ». En fait, l'Autriche se soumettait au principe de non-intervention.

Le nouveau plébiscite était pour les Italiens la question vitale du moment ; car elle pouvait cacher encore entre la France et l'Angleterre quelques dissentiments secrets.

Le gouvernement anglais continuait, en effet, à favoriser la formation d'un grand royaume italien en excluant à l'avance tout prince appartenant à une grande puissance européenne pour un royaume particulier du centre. Le gouvernement français, au contraire, n'était pas complètement converti à ce projet, à cause des difficultés que lui causait avec le Saint-Siège la situation de la Romagne, et en vertu de la tradition politique qui considérait, avec quelque raison, comme dangereuse pour la France, la formation d'un grand royaume italien au pied des Alpes. D'ailleurs, si le Piémont persistait, il était naturel de penser qu'au désir des annexions de l'Italie du centre, la France, songeant aussi à elle-même, serait tentée d'opposer le désir d'annexion, manifesté aussi par les populations françaises de la Savoie et de Nice, pour s'en servir comme d'une garantie. Et alors, une nouvelle question politique s'ajoutait à celle de l'Italie centrale, surtout si le Cabinet anglais ne voyait point du même œil les annexions qui pouvaient se faire des deux côtés des Alpes.

Ce n'était point la première fois que l'idée de l'annexion de la Savoie à la France avait préoccupé l'opinion. La France et la Sardaigne, avant la guerre, avaient envisagé la cession de la Savoie et de Nice comme la conséquence de certaines éventualités : par exemple, de l'acquisition de la Vénétie par la Sardaigne. Cette éventualité ne s'était point présentée. La France, à la paix de Zurich, avait complètement abandonné cette idée. Mais maintenant la politique de Cavour donnait à la réclamation une opportunité que le gouvernement français n'était pas disposé à négliger ; et, en effet, dès le 4 et le 10 février, Thouvenel en parlait à lord Cowley, ambassadeur d'Angleterre ; il faisait part de ses intentions aux gouvernements de Saint-Petersbourg, de Vienne et de Berlin ; et déjà le Cabinet anglais, malgré les

raisons de cordiale entente récemment exprimées, joignait ses observations amicales, mais fermes, aux déclamations qui commençaient à retentir dans le Parlement anglais, contre l'annexion de la Savoie et de Nice.

Situation délicate pour le gouvernement français ! Il entendait maintenir sa bonne entente avec l'Angle terre, mais sans lui sacrifier ses intérêts. Il tenait à concilier les ménagements qu'il devait à Rome, au parti catholique, excité en France par l'encyclique et par les cent bouches des évêques français, avec ses engagements nouveaux pris vis-à-vis de l'Italie et de l'Angleterre. M. Thouvenel, dans une circulaire aux membres du corps diplomatique, en réponse à la dernière encyclique de Sa Sainteté, et dans une dépêche à Rome du 12 février, fit d'abord ressortir « combien il était contraire à l'esprit du temps et aux règles internationales, de faire appel aux consciences et à la foi, au sujet d'un intérêt tout temporel, et de transporter ainsi directement sur le terrain de la religion une question qui appartenait avant tout à l'ordre politique ; » puis, rappelant tous les efforts faits auprès du Saint-Siège pour obtenir de lui des réformes capables d'éviter les extrémités auxquelles on touchait, il l'invita « à quitter la région religieuse, où la question n'était pas réellement placée, pour rendre encore possible quelque combinaison pratique, favorable à sa cause ». Le terrain ainsi déblayé, deux notes adressées à Londres et à Turin firent connaître (24 février) les propositions auxquelles le gouvernement français s'arrêtait pour l'arrangement des affaires italiennes, et en dehors desquelles il désirait dégager sa responsabilité.

La dépêche adressée au cabinet anglais était destinée à établir qu'il appartenait à la France plutôt qu'à l'Angleterre de faire à la Sardaigne et à l'Europe des propositions définitives sur le règlement des affaires d'Italie. La dépêche adressée à Cavour fixait les conditions auxquelles le gouvernement français était disposé à soutenir le gouvernement sarde au milieu des complications actuelles, et au-delà desquelles il ne voulait plus s'engager. C'étaient : « 1° l'annexion complète au Piémont des duchés de Parme et de Modène, ce qui donnait au royaume sarde un État compacte de neuf millions d'habitants ; 2° l'administration temporelle des légations de la Romagne, de Ferrare et de Bologne, sous la forme d'un vicariat exercé par S. M. Sarde, au nom du Saint-Siège ; 3° le rétablissement du grand-duché de Toscane dans une autonomie politique et territoriale, qui se concilierait avec la belle et noble tradition de ce pays. »

Le gouvernement français ne prétendait pas imposer cette solution aux gouvernements et aux peuples italiens ; mais, si ceux-ci se rangeaient à ses vues, il se faisait fort d'obtenir l'adhésion de l'Europe. Au contraire, s'ils suivaient une voie différente, il annonçait formellement la résolution de dégager décidément la responsabilité de la France des événements futurs et de ne prendre plus désormais pour guide que les intérêts de son pays. Enfin, M. Thouvenel, qui ne se faisait point d'illusion sur le sort de la troisième proposition au sujet de la Toscane, ajoutait qu'il ne pouvait terminer cette dépêche sans dire quelques mots de la Savoie et du comté de Nice, dont les réclamations lui paraissaient aussi justes que celles de l'Italie centrale. Mais, tout en faisant valoir les raisons politiques, traditionnelles et sérieuses, qui pouvaient porter la France à réclamer cet agrandissement de territoire comme une nécessité géographique vis-à-vis d'un grand royaume italien qu'elle n'avait pas prévu, « il déclara qu'on ne contrarierait pas la volonté des populations et qu'on consulterait préalablement les grandes puissances de l'Europe. »

On ne pouvait espérer aucune transaction de la cour de Rome. En effet, le cardinal Antonelli, après une vive conversation avec l'ambassadeur de France, le 29 février, se réclama des droits imprescriptibles du Saint-Siège et de l'inopportunité des circonstances. Il rejeta sur l'esprit révolutionnaire du temps et les intrigues du Piémont ce qu'on attribuait à des refus de concessions. Il ne voulut voir dans le vicariat des Légations qu'une abdication déguisée, et il demanda purement et simplement pour le pape la restitution de ses États en toute souveraineté.

La réponse de Cavour fut celle qu'on devait attendre de cet homme d'État. Sans vouloir discuter à fond le mérite des propositions françaises, après ce qui s'était passé depuis huit mois dans l'Italie centrale, il exprima la crainte qu'elles ne rencontrassent les plus vives résistances dans des populations qui s'étaient déjà habituées, sous la direction d'hommes habiles et patriotes, à disposer virilement d'elles-mêmes. Il accepta néanmoins, pour le comte de la Sardaigne, le programme de la France destiné à concilier les intérêts de l'Italie avec les exigences de l'Europe. Mais « si les provinces consultées, » ajouta-t-il, « manifestaient encore une fois leur ferme volonté d'être réunies au Piémont, le gouvernement sarde ne saurait s'y opposer plus longtemps. Sans doute les déclarations de M. Thouvenel rendaient bien plus graves les dangers que cette mesure pouvait entraîner. Mais il était convaincu qu'en rejetant spécialement l'annexion de la

Toscane, le roi Victor-Emmanuel lui-même perdrait tout prestige, toute autorité morale en Italie, et se trouverait réduit probablement à n'avoir d'autres moyens de gouverner que la force. »

Pour ce qui concerne la Savoie, Cavour n'admit point que l'agrandissement de la Sardaigne pût jamais constituer un danger pour la France, à laquelle les derniers événements rattachaient l'Italie par la reconnaissance et l'amitié. « Mais, » dit-il, « l'Italie avait trop le sentiment de ce qu'elle devait à l'empereur pour ne pas accorder la plus sérieuse attention à une demande qui reposait sur le principe du respect des vœux des populations. »

Laissée ainsi au-delà et en-deçà des Alpes, de l'aveu des gouvernements, au choix des populations, la question ne pouvait manquer d'être résolue conformément aux vœux réels de l'Italie surtout. Pour les Italiens du centre, l'annexion était une solution claire, nette, quoique périlleuse. La séparation qu'on leur proposait au contraire était encore pleine d'obscurité, d'incertitudes, puisque les dynasties des Bonaparte, des Bourbons et des Habsbourg se trouvaient en présence et qu'on les avait exclues. Parvînt-on à trouver un roi, les Toscans ne voyaient pour eux, dans un royaume séparé, auprès du grand royaume italien du Nord, qu'un médiocre avenir. Pour la Savoie et même pour Nice, l'opinion en France et dans ces pays commençait à se prononcer énergiquement. Les traditions, l'idiome français ou roman, l'avantage de participer à la fortune d'un grand État depuis longtemps affermi, tandis que le Piémont risquait en Italie tous les hasards d'une nouvelle fortune, parlaient hautement en faveur de l'annexion à la France.

Le gouvernement anglais, dès le 4 et le 10 février, ne cacha ni son hostilité contre la création d'un royaume toscan séparé, ni son adhésion à la formation d'un grand royaume de l'Italie du Nord ; il fit part même aux gouvernements français et sarde de ses objections à une annexion à la France des versants des Alpes ; il chercha à encourager les résistances que Cavour pouvait être tenté de faire aux désirs de la France ; et, appuyé par les cris de la presse anglaise, il mit tout en œuvre auprès des autres puissances pour empêcher l'empereur Napoléon et son cabinet de persister. Les deux ministres lord Palmerston et lord John Russell s'associèrent, d'une façon plus ou moins captieuse, à la campagne faite par les plus fougueux orateurs tories contre ce qu'ils appelaient l'ambition du gouvernement français. Voulaient-ils le séduire, ils en appelaient au désintéressement de

Napoléon III ; voulaient-ils l'intimider, ils laissaient l'opposition blâmer le traité de commerce, projeté alors entre la France et l'Angleterre, comme un marché honteux qui couvrait des concessions politiques.

A toute cette stratégie variée, le gouvernement français opposa partout ses sympathies prouvées par des effets pour l'Italie et l'intérêt de la sécurité de ses frontières. Ce minime agrandissement nécessaire de territoire était-il autre chose pour lui qu'une garantie ? Il la demandait à l'amitié du roi de Sardaigne et il subordonnait le tout au consentement des populations et à l'acquiescement de l'Europe consultée et mise à même de juger. En réalité la cause de la France se plaida d'elle-même. D'abord l'Angleterre se garda de ne point conclure, justement alors, le traité de commerce dont l'effet fut grand pour calmer les susceptibilités politiques. Cavour, en précipitant l'annexion de l'Émilie et de la Toscane, prépara en sa faveur le fait accompli.

Dès le reçu de la note de Thouvenel, à Plaisance, il passait deux jours avec Farini et Ricasoli, et il décidait la réunion dans leurs comices de l'Émilie pour les 12 et 13, de la Toscane pour les 14 et 15, afin de choisir entre l'annexion au Piémont et la formation d'un royaume séparé. « Maintenant, » écrivit-il, « que le principe de non-intervention va recevoir une confirmation publique et plus explicite, la sublime signification de ce grand acte de la volonté nationale ne sera pas amoindrie aux yeux de l'Europe et de la postérité. » Dans la Toscane où la réponse paraissait peut-être plus douteuse, le baron Ricasoli ne se fit pas faute, tout en communiquant aux populations intéressées les raisons du gouvernement français en faveur d'un royaume séparé, d'engager celles-ci à rester fermes dans la foi déjà engagée à Victor-Emmanuel. « La Toscane, » écrivit-il, « a fait comme tous les autres États de l'Italie, la douloureuse épreuve du peu de sûreté et de la stérilité des bonnes intentions des petits États ; elle a vu dans son exiguïté une menace perpétuelle pour sa civilisation, et ce que l'on qualifie d'amour pour son autonomie est devenu en réalité le désir de s'agrandir et de se fortifier pour sa propre défense. »

Pour la cession de la Savoie et de Nice, l'empereur Napoléon III, à l'occasion de l'ouverture de la session législative (4 mars), insista d'autant plus dans le passage suivant de son discours : « En présence de cette transformation de l'Italie du Nord, qui donne à un État puissant tous les passages des Alpes, il était de mon devoir, pour la sûreté de nos frontières, de réclamer les versants français des montagnes. Cette revendication d'un

territoire de peu d'étendue n'a rien qui doive alarmer l'Europe. Elle comprendra, dans son équité, que l'important remaniement territorial italien nous donne droit à une garantie indiquée par la nature même. »

Il était pénible sans doute au roi Victor-Emmanuel de se séparer du berceau de sa famille. Mais, depuis dix ans, le Piémont suivait une politique tout italienne qui pour le présent et pour l'avenir entraînait le fils de Charles-Albert bien loin du manoir paternel. Il n'appartenait plus à la Savoie, mais à l'Italie, par des infortunes et des victoires communes. Comment Victor-Emmanuel et l'Italie pouvaient-ils refuser ce sacrifice, quelque douloureux qu'il pût être, à un allié qui avait dépensé pour eux quinze mille hommes, soixante millions de francs, qui leur avait donné la Lombardie, Parme, Modène, qui leur permettrait peut-être de prendre le reste ? « Après avoir donné la fille, » dit, avec esprit et avec tristesse, le roi qui savait si bien tout sentir et tout exprimer, « on peut bien donner le berceau. » Par une dépêche du 8, Cavour déclara le roi prêt à souscrire au sacrifice qu'on lui demandait. On ne pouvait être pour les nationalités en deçà des Alpes et contre elles au delà,

Le 13 mars, M. Thouvenel, dans une circulaire adressée aux grandes puissances, se chargea d'obtenir leur adhésion. « Quelle avait été la pensée de l'Europe, » dit-il, « en rendant après nos revers la Savoie au Piémont ? C'était de constituer ce pays gardien des Alpes afin qu'il les tînt ouvertes sur la France ; mais cette situation changeait et s'aggravait singulièrement le jour où le Piémont, devenu tout à coup un État considérable, pesait d'un poids tout nouveau sur notre frontière. »

Il y eut bien en Europe quelques expressions de mécontentement et de blâme, mais plutôt de la part de l'opinion que des gouvernements. « Ce n'est pas une question sarde, ni une question française, » s'écria en plein parlement sir Robert Peel, « c'est une question européenne. Que le gouvernement proteste avec courage contre la conduite de la France. Cette protestation aura un écho dans toute l'Europe. Vous rallierez la Prusse, l'Allemagne et toute l'Europe autour de vous. » — « Les communications que j'ai reçues, » répondit lord Russell, « de la Prusse au sujet de cette affaire, prouvent l'accord de ses sentiments et la conformité de ses vues avec celles de l'Angleterre. Mais, de la part de Vienne et de Saint-Pétersbourg, il n'en est pas de même. Si donc l'Autriche et la Russie voient cette affaire avec indifférence ; si le roi de Sardaigne livre lui-même son territoire, et si l'Angleterre et la Prusse en ressentent seules du déplaisir,

n'est-il pas bien difficile de s'y opposer ? » Le cabinet de Saint-Pétersbourg lui-même, en effet, faisait savoir bientôt à Paris qu'il considérait la cession de la Savoie comme une transaction régulière entre deux souverains, qui n'affectait en rien l'équilibre européen, et le cabinet de Vienne déclarait, tout en blâmant la chose en principe, que l'annexion de la Savoie à la France lui paraissait moins importante et moins dangereuse que celle de l'Italie centrale au Piémont.

Le gouvernement de Cavour prépara avec une loyauté complète les formalités que les circonstances lui imposaient dans la province de Savoie et dans l'arrondissement de Nice comme elles étaient en train de s'accomplir dans l'Italie centrale. Le roi Victor-Emmanuel, toujours confiant en face de la fortune, passa à Milan les jours encore consacrés aux fêtes (carnavalone) qui suivent le carnaval, et que la liberté et la présence de l'armée française rehaussaient cette fois singulièrement. Cavour y accompagnait Sa Majesté, dissipant toujours les méfiances et les craintes qui se glissaient jusqu'au milieu des plaisirs, par la solidité de son attitude.

Ce fut pendant les journées des 11 et 12 mars dans l'Émilie, et des 14 et 15 en Toscane, que les populations du centre se prononcèrent avec enthousiasme. Elles apportèrent plus d'unanimité, d'entrain et de résolution dans l'Emilie et surtout dans la Romagne, où la population est plus ardente, et où le gouvernement pontifical, soutenu et interprété par les colonels autrichiens, avait laissé tant de tristes souvenirs. Le grand-duc en Toscane ne comptait plus beaucoup de partisans. Mais le sentiment traditionnel, à Florence surtout, retenait encore quelques volontés ; et le clergé, dévoué à Rome, faisait toujours au mouvement une vive opposition. Le résultat fut cependant à peu près le même dans toute l'Italie centrale. Dans l'Emilie, sur 427, 512 votants, 426,006 donnèrent la même réponse contre 756 opposants. Dans la Toscane, sur 386,445 votants, 360,775 se prononcèrent pour le roi Victor-Emmanuel, et 14,925 pour le royaume séparé. Les autorités locales proclamèrent le résultat au milieu des fêtes, et les populations l'acclamèrent aux cris de : « Vive l'Italie ! et vive la France ! »

Les 16 et 21 mars, MM. Farini et Ricasoli, chefs de l'Émilie et de la Toscane, apportèrent à Turin cet heureux résultat. Un immense et joyeux concours de population les attendait. Le roi les reçut dans la salle du trône : « J'accepte, » dit-il, « l'hommage que vous m'offrez de la part des populations. La manifestation de la volonté nationale confirme de nouveau pleinement, à la face de l'Europe, et dans des temps et des conditions

diverses, le vote exprimé précédemment par les assemblées émilienne et toscane. Elle met le comble aux preuves d'ordre, de persévérance, de patriotisme et de sagesse politique qui, en peu de mois, ont mérité à ces peuples la sympathie et l'estime du monde civilisé. »

Cavour remit ensuite au roi le décret aux termes duquel les deux provinces étaient déclarées, à partir de ce jour, parties intégrantes de l'État. Au moment où le roi signa, le drapeau national apparut à l'une des fenêtres du palais royal, le canon retentit sur la montagne des Capucins, et les cris de : « Vive le roi ! et vive l'Italie ! », poussés par tout un peuple massé sur la place Royale et dans les rues adjacentes, sanctionnèrent l'accomplissement de cet acte considérable. Dans le même temps, juste, l'empereur Napoléon recevait sans apparat (21) la députation savoisiennne chargée de lui transmettre les vœux du pays en attendant le vote populaire du suffrage universel : « Les circonstances, » répondit l'empereur, « dans lesquelles se produit cette rectification de frontières sont si exceptionnelles que, tout en répondant à des intérêts légitimes, elles ne blesseront aucun principe et n'établiront aucun précédent dangereux. »

Dès la veille, M. Benedetti, chargé d'une mission spéciale par l'empereur, était arrivé, le 22, à Turin ; il signait, le 24, le traité en vertu duquel le roi de Sardaigne consentait à la réunion de la Savoie et de l'arrondissement de Nice (circondario di Nizza) à la France, et renonçait pour lui et tous ses descendants et successeurs, en faveur de l'empereur des Français, à ses droits et titres sur lesdits territoires. On rapporte que Cavour, la signature donnée, aurait dit à M. Benedetti, comme s'il songeait à un avenir possible, en même temps qu'au passé accompli : « Maintenant, vous êtes nos complices. »

A la suite de ces actes publics, Napoléon III donna l'ordre à ses troupes d'occupation en Lombardie de rentrer peu à peu en France ; le roi Victor-Emmanuel fit entrer les siennes dans l'Italie centrale. Rien ne troubla l'accomplissement de ces deux événements que les protestations des souverains intéressés : le pape Pie IX, l'empereur d'Autriche, les princes dépossédés de Toscane, de Parme et de Modène. « En se bornant, » lisait-on dans la plus importante de toutes, celle de l'Autriche (25 mars), « à protester contre ces actes qui renversent non-seulement l'organisation politique de l'Italie, à laquelle toutes les puissances européennes ont coopéré dans les traités de 1815, mais qui sont autant d'atteintes flagrantes aux droits garantis particulièrement par ces traités à l'Autriche, l'empereur

a la conscience de montrer une modération qui sans doute sera approuvée par tous les gouvernements qui attachent du prix au maintien de la paix générale. »

La protestation pontificale devait tenir de la nature même de son pouvoir un caractère particulier. En effet, Pie IX, le 26 mars, de la quatorzième année de ce pontificat qui avait paru devoir réconcilier le Saint-Siège et l'Italie, après avoir rappelé tous les faits récemment accomplis dans la Romagne et ses protestations précédentes, faisant usage de ses dernières armes, « contre ceux-là mêmes qui avaient souillé leurs mains de ces actes » selon lui « criminels, au lieu de les employer, en leur qualité de fils de l'Église catholique, à la secourir et à la protéger, déclarait que tous ceux qui avaient pris part à la rébellion, à l'usurpation, à l'occupation et à l'invasion des provinces de ses États, de même que leurs commettants, fauteurs, aides, conseillers et adhérents quelconques, sous quelque prétexte et de quelque manière que ce fût, avaient encouru l'excommunication majeure et autres censures et peines ecclésiastiques portées par les canons, et qu'il les excommunait de nouveau et les déclarait eux et leurs descendants incapables et inhabiles à pouvoir être déliés et absous de ces censures (excepté à l'article de la mort), si ce n'est par Lui-même et après avoir publiquement rétracté, annulé ou cassé tous lesdits attentats ». Dans cette excommunication même, générale et non nominative, adoucie encore par la réserve du cas de danger de mort, et qu'il ne pouvait guère refuser à la curie romaine, Pie IX rendait peut-être encore un hommage tacite aux idées d'un temps qui ne comportait plus guère un pareil acte et aux sentiments nationaux de tout un peuple dont il avait partagé autrefois les rêves qui devenaient autant de réalités !

Le roi Victor-Emmanuel n'était donc plus ni le duc de Savoie, ni le comte du Piémont ou de Nice, ni le roi de Sardaigne, mais un souverain nouveau autour duquel se groupaient toutes les espérances et les forces vives de l'Italie. La seule monarchie nationale et libérale de la Péninsule, abandonnait ses provinces transalpines pour descendre dans le bassin du Pô et dans le centre de l'Italie, sur les versants des Apennins ; elle cessait d'être une monarchie provinciale pour devenir une monarchie péninsulaire de onze millions d'âmes, comme la Toscane et l'Émilie cessaient d'être de petits États séparés pour devenir les provinces d'une grande monarchie. Et un écrivain distingué du journal français les Débats, ami ardent et éclairé de l'Italie, John Lemoine, pouvait dire : « Le mot célèbre de Metternich,

« l'Italie est une expression géographique », est effacé. Il y a désormais une Italie, il y a une nation italienne. Avec la sagacité politique qui est un des instincts de cette race elle a cru comprendre qu'une forte cohésion pouvait seule la mettre à l'abri de la dissolution, soit du dedans soit du dehors, et qu'une masse compacte offrirait plus de résistance que des éléments divisés, bien que de même nature. Le Piémont recueille ainsi le fruit de sa persévérance, de son courage, de ses témérités même. Il avait été à l'avant-garde de l'Italie, il avait pris le drapeau, et ce drapeau avait été le signal du ralliement. Cette fois l'Italie, mise à même par la France, avait fait ses affaires seule. »

XI

Le royaume italien du Nord ⁴³. — Le parlement national. — Garibaldi en Sicile. — Cavour est-il complice ? — Prise de Palerme, de Messine par la révolution (1860).

Après l'établissement, au nord de l'Italie, d'un royaume de onze millions d'âmes, le roi Victor-Emmanuel ne paraissait plus vouloir s'occuper que d'organiser cette première victoire, en appliquant aux nouvelles provinces l'administration et les institutions piémontaises. Mais la tâche se compliquait de plus de difficultés qu'on ne pouvait se l'imaginer, au dehors et au dedans.

Pendant que la Cour de Vienne retirait son ambassadeur et se fortifiait sur le Pô et le Mincio, les deux souverains, encore indépendants dans la Péninsule, ne cachaient non plus ni leurs méfiances ni leurs précautions. Le pape Pie IX, pour défendre le reste de ses États, ne se contentait pas des armes spirituelles. Dans les États catholiques, il enrôlait des officiers qui venaient lui offrir leurs services par dévouement ou des soldats que les subsides de la chrétienté lui permettaient de payer, en France, en Belgique, en Autriche surtout ; et l'arrivée de ces étrangers, qui semblait aux passions italiennes une intervention, une invasion nouvelle, inspirait à quelques conseillers imprudents du pontife, disposés à y voir en leur faveur une sorte d'élan de croisade, la pensée de tenter plus que la défense des débris de l'État pontifical. A Naples aussi, François II, loin de se laisser éclairer par les événements, s'affermissait, sous l'influence de sa mère et de la camarilla précédente, dans les idées de résistance. « J'ai tout fait », écrivait le résident anglais, le 5 mars 1860, « pour persuader au gouvernement d'abandonner la voie funeste où il s'est engagé. J'ai fait demander une audience au roi pour n'avoir point à me reprocher de n'avoir pas tout essayé pour sauver d'une ruine certaine un jeune souverain, sans expérience. » Sans vouloir écouter l'ambassadeur, François II faisait lever aussi, par son nouveau ministre Statella, des troupes étrangères. Volontiers il eût conclu avec le Pape une ligue catholique et participé à la croisade contre le Piémont.

Dans son nouveau royaume du Nord, Cavour, placé entre les conservateurs qui sympathisaient avec Rome ou Naples, et le parti de l'action qui, après tant de succès, prétendait aller toujours plus loin, eut heureusement pour lui, dans les anciennes et les nouvelles provinces, aux élections, une majorité de constitutionnels modérés. Victor-Emmanuel put ouvrir le Parlement qu'on appela national, puisqu'il n'était plus piémontais et pas encore italien, avec le discours suivant :

« Messieurs les sénateurs, Messieurs les députés, — aujourd'hui sont rassemblés autour de moi les représentants du droit et des espérances de la nation. Nous devons tant de bienfaits à un allié magnanime, à la bravoure de ses soldats et des nôtres, à l'abnégation des volontaires et à la persévérante concorde des populations ; et nous en rendons grâce à Dieu. Nous aurons encore bien des difficultés à vaincre ; mais, soutenu par l'opinion publique et par l'amour des peuples, je ne laisserai léser ni amoindrir aucun droit, aucune liberté. Ferme comme nos ancêtres, souverains catholiques, dans le respect vis-à-vis du chef suprême de la religion, si l'autorité ecclésiastique use d'armes spirituelles dans des intérêts temporels, dans ma conscience assurée et dans les traditions de mes aïeux, je saurai trouver des forces pour maintenir entière la société civile et mon autorité dont je ne dois compte qu'à Dieu seul et à mes peuples. Les provinces de l'Émilie ont eu une organisation conforme à celle des anciennes provinces. Mais, dans la Toscane, qui a ses lois et une organisation propre, une disposition particulière momentanée est nécessaire. Fondée sur le statut, sur l'unité politique, militaire et financière, et sur l'uniformité des lois civiles et pénales, la liberté progressive administrative de la province et de la commune fera renaître chez les peuples italiens cette vie splendide et vigoureuse qui, sous d'autres formes de civilisation, était la condition des autonomies des municipalités, auxquelles répugnent aujourd'hui la constitution des États forts et le génie de la nation. En mettant la main aux organisations nouvelles, sans chercher dans les vieux partis autre chose que la mémoire des services rendus à la cause commune, nous invitons à un noble concours toutes les opinions sincères, pour réaliser la fin suprême du bien-être du peuple et de la grandeur de la patrie, qui n'est plus l'Italie des Romains ni celle du moyen âge, qui ne doit plus être un champ ouvert aux ambitions étrangères, mais bien l'Italie des Italiens !

»

La cession de la Savoie et de Nice, que Cavour venait de convoquer à se prononcer sur le traité de Turin qui les cédait à la France, suscita des interpellations. Mais les adversaires du traité ne purent guère trouver de terrain favorable pour faire valoir leurs réclamations.

« L'acte de cession, » dit Cavour, « se lie aux événements qui nous ont conduits à Milan, à Bologne, à Parme, à Modène et à Florence. C'est une conséquence de la politique générale que nous avons suivie et que vous avez adoptée. A ce titre le traité s'impose à moi, au gouvernement, à vous, à nous tous. Il consolide l'alliance française qui nous est nécessaire pour l'avenir, comme elle l'a été dans le passé. » Mamiani, ministre de l'instruction publique, acheva d'éclairer l'assemblée en insistant « sur la présence plus ou moins menaçante des volontaires étrangers dans les États de l'Eglise et sur les cris de douleur qu'on pouvait entendre dans quelques autres parties de l'Italie ».

Le Saint-Siège, en effet, repoussait alors, pour le reste de ses possessions, la garantie des puissances catholiques, que la France se faisait encore forte de lui assurer. Il préférait accueillir fort imprudemment, non-seulement des mercenaires étrangers, mais un général français de renom, le général de Lamoricière, mis hors de service par l'avènement de l'empereur Napoléon III, et notoirement hostile à sa politique ; et les nouveaux soldats pontificaux, les Croisés, exaltés par leur foi et fiers d'avoir ce général pour commandant, prenaient leur rôle de défenseurs, au Vatican et dans la demeure de saint Pierre, avec un certain éclat, parfois avec des airs de défi, qui mécontentaient même les troupes françaises alors à Rome.

On discutait encore quand arriva à Turin le premier bruit d'une insurrection sicilienne soulevée par les exaltés, décidés à poursuivre maintenant par la révolution l'œuvre que d'autres avaient commencée par la guerre. On savait seulement que, le 5 avril, un mouvement avait éclaté dans la ville de Palerme et qu'il avait été réprimé après un sérieux combat. Le général Salzano et les soldats napolitains étaient restés, en effet, maîtres de la ville où l'état de siège était proclamé. Mais Messine grondait sous les canons de la citadelle et sous les fusils de la garnison, qui l'avaient déjà douze ans auparavant presque détruite ; d'autres villes s'agitaient et les insurgés vaincus s'étaient jetés dans l'intérieur, où ils commençaient à tenir d'une façon sérieuse la campagne. Le député Bertani porta le premier au parlement la parole au nom des émigrés napolitains et siciliens réfugiés

dans l'Italie indépendante, et au nom de frères, dit-il, « qui voulaient secouer le joug de la tyrannie et tendre la main à des frères ». Il demanda que le gouvernement avisât au moins au moyen de protéger les victimes qui tombaient au cri de « Victor-Emmanuel et Italie ! » — « La Chambre m'excusera, » répondit Cavour, avec une réserve qui accusait la gravité des nouvelles, « de ne pas suivre l'honorable membre sur ce terrain politique ; des convenances de la plus haute importance m'en empêchent. Je me borne à dire que rien ne sera négligé pour défendre et garantir les intérêts de nos concitoyens. » Sur ces assurances, le principe de la cession de la Savoie et de Nice à la France fut voté (13 avril), à la suite d'un rapport qui se terminait par ces mots qui touchaient à l'avenir autant qu'au passé : « Interprètes de la reconnaissance de onze millions d'Italiens pour Victor-Emmanuel, symbole d'amour et de gloire des races italiennes, faisons le serment de ne nous arrêter jamais dans cette voie, tant que les destins de cette grande patrie commune ne seront pas accomplis. »

Pendant la prorogation du parlement, du 15 avril au 8 mai, le roi Victor-Emmanuel fit une tournée dans ses nouvelles provinces. La famille royale, Cavour et Farini, quand ils n'étaient point rappelés à Turin par les affaires, l'accompagnaient. Les députés des provinces, les magistrats provinciaux et municipaux, lui préparèrent partout un brillant accueil. L'abord facile et les paroles généreuses du nouveau roi, dont on ne connaissait encore que la bravoure, firent de cette première visite une sorte de voyage triomphal. Si plusieurs chefs du clergé des provinces annexées témoignèrent de leur opposition, en s'abstenant d'aller lui présenter leurs hommages, le bas clergé séculier, au moins, suivit ou entraîna même la population. « Le clergé, » écrivait d'Azeglio, « s'est à Milan bien conduit. Nous avons traversé sans secousse l'annexion, l'excommunication, le carême et le temps pascal. Prêtres et laïques se sont entendus, et l'on ne s'occupe plus de ce que l'on dit ailleurs. »

Florence parut déployer tous ses attraits pour faire regretter à son nouveau souverain de ne point fixer sa résidence au milieu de ses chefs-d'œuvre. La républicaine Livourne mit de côté sa rudesse en présence du roi galant homme. La savante Pise déploya à ses yeux tous les trésors de son érudition et de son archéologie monumentale. Arezzo lui fit honneur de ses souvenirs, Mécène, Pétrarque et Michel-Ange. L'héroïque Pistoie mit au pied du premier soldat de l'indépendance italienne l'épée d'un de ses derniers défenseurs, Ferruccio, celui qui arrêta longtemps devant les murs

de Florence, au XVI^e siècle, les mercenaires de Charles-Quint. Enfin la sombre Bologne dérida son front farouche, en contemplant cette figure militaire, en écoutant ces paroles cordiales et libres qui contrastaient si singulièrement avec la morgue des prélats soutenus par les baïonnettes autrichiennes qui l'avaient si longtemps gouvernée.

Contraste singulier et qu'explique cependant la marche naturelle des événements ! L'idée italienne, ainsi qu'on s'exprimait volontiers au-delà des Alpes, triomphait pendant ce voyage au nord ; elle commençait à lutter au centre, elle saignait au midi.

La présence du général français Lamoricière et les manifestations des députations catholiques venues de France rendaient les rapports de plus en plus aigres, à Rome, entre l'ambassadeur impérial Gramont et le cardinal Antonelli. Vainement le gouvernement français avait-il offert d'assurer au Saint-Siège des troupes et des subsides des États catholiques. Confiant dans l'arrivée des volontaires et les premiers millions apportés par le denier de saint Pierre, le Saint-Siège refusait tout. Le cardinal disait hardiment que dans l'état des choses le Pape « ne céderait rien, absolument rien ». L'ambassadeur français laissait au cardinal « la responsabilité des tempêtes qu'il semblait vouloir provoquer », Lamoricière prenait possession de son commandement avec ces mots : « L'Europe est aujourd'hui menacée par la révolution comme autrefois par l'Islamisme ; la cause de la papauté est, comme jadis, celle de la civilisation et de la liberté du monde. » A Naples également, le comte de Syracuse, frère du roi, joignait en vain ses instances aux conseils des ambassadeurs français et anglais, pour engager celui-ci à conjurer une révolution probable, Soit entêtement, soit inintelligence, soit respect malentendu d'engagements pris, François II résistait toujours, quoique le général Salzano ne contînt Palerme, et le général Russo Messine, que par une sorte de terreur, et que l'insurrection gagnât les campagnes siciliennes.

La révolution italienne serait-elle donc précipitée vers le but extrême entrevu par les plus ardents ? ou bien l'œuvre de Victor-Emmanuel, de Cavour et des modérés, poussée trop loin au moment où l'on espérait un temps d'arrêt, serait-elle compromise par trop de hâte ? Les anciens comités s'agitaient ; ceux-ci voulaient se jeter sur Rome ; ceux-là passer en Sicile. On assiégeait à Turin la porte du ministère. A Florence, au milieu des fêtes, le roi Victor-Emmanuel, sollicité en faveur des Siciliens, déclara que, n'étant point en guerre avec le roi de Naples, il ne pouvait intervenir que

dans le cas où le peuple entier se soulèverait. La Farina, Bertani n'en provoquaient pas moins des souscriptions et des enrôlements en faveur des frères du midi. Les émigrés de Rome, de Naples et de la Sicile s'apprêtaient à partir ; ils ne savaient où , mais ils trouvaient des compagnons ; les ports de la Méditerranée, les frontières des États de l'Église respiraient la guerre. Le roi lui-même parut bientôt entraîné. Une semaine après son séjour à Florence, il prononçait des paroles déjà plus hardies et plus guerrières : « Le bonheur, » dit-il, « avec lequel nous avons accompli une partie de notre tâche doit nous donner de la force et du courage pour en accomplir le reste. Naturellement les ennemis de la nationalité italienne ne manqueront point de susciter, autant qu'ils le pourront, de nouveaux obstacles ; aussi devons-nous nous attendre à de nouvelles guerres. Je suis prêt et déterminé à les soutenir toujours. » Et comme des dames lui offraient une selle magnifique en velours brodé d'argent, il dit en souriant que « le don était bienvenu puisqu'il était possible qu'il passât encore une partie de sa vie à cheval pour la défense de la cause nationale ».

On cherchait évidemment à entraîner à quelque imprudence ce roi toujours prêt à monter en selle plutôt par besoin d'activité que par ambition. Le 15 avril, il adressait en effet à François II un dernier avertissement, avant, disait-il, « de voir compromis les intérêts les plus sérieux de sa propre couronne ou de devenir le principal instrument de la ruine d'un souverain qu'il aurait voulu sauver ». Cavour, ayant plus de foi dans la politique que dans la révolution, était le seul hésitant à toucher à un royaume italien indépendant, qui avait encore des amis en Europe, de crainte de trouver derrière Rome le monde catholique ; et il s'efforçait d'opposer des obstacles aux rassemblements de troupes qui se faisaient sur la terre ferme, ou dans les ports de la Sardaigne. Un nom était sur toutes les lèvres et tenait tout en suspens. Garibaldi partirait-il ? S'il partait, débarquerait-il sur les côtes des États de l'Église ou en Sicile ?

Le célèbre partisan, après avoir donné sa démission de député, était à Gênes. Tantôt sa passion favorite l'entraînait à essayer quelque chose contre Rome ; mais les représentations de Cavour, l'armée française qui était là, l'arrêtaient. Tantôt les nouvelles contradictoires qu'on recevait du théâtre de l'insurrection sicilienne le ramenaient à cette île mystérieuse, volcanique, alors en proie peut-être à une convulsion redoutable. Le parti d'action, les Italianissimes, ainsi qu'on les appelait, battus dans les élections, le poussaient. Lui-même, au moment où il accusait la diplomatie de lui ravir

sa terre natale, il se complaisait dans l'idée d'en tirer une généreuse vengeance en donnant à son roi et à l'Italie une nouvelle terre italienne. Près de lui étaient le fils de Manin, le Français devenu Italien Nino Bixio, le colonel hongrois Turr, des membres des émigrations démocratiques européennes, des Lombards, des Vénitiens, enfin d'anciens chasseurs des Alpes. Le gouvernement piémontais, en présence de cette effervescence, consignait dans les casernes des régiments dont quelques soldats voulaient rejoindre les volontaires. Il surveillait les côtes. Il refusait d'autoriser la remise de l'argent et les armes de la souscription du million de fusils, pour ne pas se faire accuser de complicité dans ces entreprises. Mais il était menacé d'être débordé.

Le 30 avril, au soir, Garibaldi, après un dernier assaut qui lui fut livré par Bixio et Lamasa, se décida. Douze à quinze cents volontaires, répandus dans la populeuse ville de Gènes, rendaient peut-être difficile au ministère piémontais, sans employer la violence, de déjouer les tentatives faites par un homme qui avait pour lui l'émotion et même l'opinion publique. Après avoir lancé aux Romains une proclamation dans laquelle il annonçait qu'il allait « marcher sur Rome, par la route des Scevola, des Horaces et des Ferruccio », il traita, le 4 mai, avec deux vaisseaux marchands, le Lombardo et le Piemonte, qui étaient dans la rade. Avec quelques hommes sûrs, il prit, dans la nuit du 5 au 6, possession des deux bâtiments et cingla, par une nuit claire, vers la rivière de Gênes, où les hommes et munitions, qu'on avait pu rassembler à la hâte, attendaient. Douze cents hommes, quatre ou cinq mille fusils, quatre canons, quelques centaines de mille francs, et, à ce que l'on a cru, quelque connivence étrangère, c'est tout ce qu'il emportait avec son nom, sa foi et son talent.

Le 6, à quatre heures du matin, Garibaldi sur le Piemonte, dans sa jaquette rouge sous le puncho de l'Amérique du Sud, une carabine en bandoulière, un poignard et un revolver à la ceinture, Turr sur le Lombardo, mirent à la voile. Une lettre, adressée au roi unique et parfait, assurait celui-ci qu'il serait fier « d'ajouter à sa couronne un nouveau joyau, pourvu que Sa Majesté s'opposât à ce que ses conseillers cédassent la province à l'étranger comme on avait fait pour sa ville natale » ; la seconde chargeait Bertani de réunir tous les moyens nécessaires pour l'aider dans son entreprise. « Je n'ai point conseillé, » disait-il, « l'insurrection de la Sicile, mais j'ai cru qu'il était de mon devoir d'aider nos frères, dès l'instant où ils

en sont venus aux mains. Notre cri de guerre est : « Italie et Victor-Emmanuel ! »

Dans quelle mesure le ministère piémontais était-il responsable de ce départ ? On sait que, le 9 mai, l'amiral Persano, qui était à la tête d'une petite escadre de quatre vaisseaux, reçut du ministère l'ordre de croiser sur les côtes sud de la Sardaigne, et d'arrêter Garibaldi s'il mouillait dans un port, mais de le laisser passer s'il tenait la pleine mer. Garibaldi avait débarqué de nuit, le 8, à San Stephano dans la marenne toscane et il avait repris la mer avec des hommes et des provisions. L'amiral Persano, dans ses mémoires, raconte qu'il aurait demandé à Turin, le 9 également, de plus précises instructions sur ce qu'on entendait par la pleine mer et par les côtes Sardes et que, sur une réponse télégraphique encore obscure, adressée à Cagliari, il aurait compris, « qu'il devait laisser passer Garibaldi, même si la tempête jetait celui-ci à la côte, et se donner seulement l'apparence d'avoir voulu le retenir ». Le 11 mai, en effet, Garibaldi était en vue de Cagliari où se trouvaient réunis depuis quelque temps aussi d'autres volontaires. Sur quel rivage allait-il débarquer ? Deux mille hommes de corps francs en Toscane, avec Nicotera et Pianciani, menaçaient l'État romain ; mais là, il y avait l'armée de Victor-Emmanuel à la frontière et les Français dans Rome. En Sicile, où l'insurrection sicilienne grondait toujours, ne se trouvaient devant Garibaldi que les Napolitains. Il repartit le 12, sans être inquiété, mais donnant l'ordre de faire voile pour Palerme ; et, après avoir passé avec un grand bonheur qui fit croire à de la complaisance, non-seulement à travers les croisières napolitaines, mais à travers les navires anglais ou français assez nombreux dans ces parages, il arriva à la pointe sud-ouest de l'île, le 13, sous pavillon sarde, en vue de la ville de Marsala.

Deux navires anglais se trouvaient là depuis la veille ; quelques-uns de leurs officiers étaient à terre. Les deux pavillons sardes entrèrent à toute vapeur au milieu du port et débarquèrent bientôt avec promptitude des chasseurs des Alpes et des volontaires à la chemise de laine rouge si connue dans les révolutions d'Italie. Trois navires napolitains arrivèrent. Au lieu de courir aux navires sardes, ils perdirent quelque temps [en pourparlers avec les Anglais. Quand ils commencèrent à faire feu, ils tirèrent si bas que le second navire sarde put achever presque sans dommage de débarquer son monde, Garibaldi était en Sicile avec son état-major, Crispi, Manin fils, son premier aide de camp, le Hongrois Turr, ses commandants Nino Bixio et les

Siciliens Orsini et Lamasa. La nouvelle s'en répandit bientôt dans l'île et dans l'Italie par le télégraphe ou par des feux nocturnes. « Chaque évolution de notre politique, écrivait d'Azeglio, ouvre une perspective qu'on ne soupçonnait pas ; et je ne m'étonnerais point qu'on attribuât plus tard à des calculs machiavéliques et à des combinaisons profondes bien des faits et des solutions que ceux qui en paraissaient les auteurs n'auraient jamais cru possibles. L'imprévu nous mène et mène, je crois, tout le monde en Europe. » Tout allait-il cependant autant au hasard que le pensait, loin de Turin, le sincère et chevaleresque d'Azeglio dans son gouvernement de Milan ?

Une avalanche de protestations tomba à Turin de Naples, de Vienne, même de Londres et de Paris. On accusait Cavour de se mettre hors du droit des gens en permettant des actes de flibustier. Le cabinet des Tuileries était en train de négocier avec le Saint-Siège (1^{er} mai, lettre de Thouvenel à Gramont) pour faire évacuer la division française d'occupation. Il demanda des explications au cabinet de Turin auquel la Russie et la Prusse écrivaient bien plus sérieusement encore. « On pouvait déclarer la guerre à Naples, écrivait d'Azeglio lui même (18 mai), mais non pas y avoir un représentant et envoyer des fusils aux Siciliens. » Cavour s'efforça de prouver au cabinet de Paris et à tous les autres l'impuissance à laquelle la promptitude de l'exécution et la connivence de l'opinion publique l'avaient réduit. Les croiseurs napolitains avaient-ils pu empêcher Garibaldi de passer ? Tout en ne dissimulant pas sa sollicitude pour la patrie commune, il protesta de son respect pour le droit des gens. De Gènes, des croisières partirent pour que l'expédition n'abusât point du pavillon sarde. Sur terre, le général Cialdini garda plus sérieusement avec sa division la frontière toscane et émilienne, de crainte qu'un conflit n'éclatât entre des volontaires, qui se rassemblaient aussi de ce côté, et le général Lamoricière qui se multipliait pour organiser son armée et faire face à toutes les éventualités.

A la réouverture du parlement, on discutait encore sur la cession définitive de la Savoie et de Nice qui avaient voté leur annexion à une immense majorité. Le parti avancé, qui était de cœur avec Garibaldi, comptait naturellement le plus grand nombre d'adversaires du traité. « Je repousse la loi, » s'écriait l'ancien révolutionnaire de Florence, Guerrazzi, « parce qu'au moment où Garibaldi met sa vie en péril pour nous conquérir notre patrie avec son épée, je regarde comme un crime de lui ravir sa patrie ; je la repousse enfin parce qu'en déposant mon vote, je croirais

enfoncer un clou du cercueil de l'unité italienne ! » Nul ne plaida mieux que le député Carutti en faveur de cette cession : « Ne l'oublions pas aujourd'hui, » dit-il, « si nous parlons dans cette Chambre au nom de onze millions d'Italiens, à qui le devons-nous si ce n'est à la France ? Sans doute le sacrifice est douloureux. Qui le sait mieux que nous ? Valeureux peuples de la Savoie, enfants de Nice tant aimés, placés au pied de nos montagnes, vous avez été pour nous une barrière, un rempart ; vous serez le gage de l'alliance scellée sur les champs de bataille entre la France et l'Italie. Le vieux Piémont n'est plus. Séparé de Nice, de la Savoie, je le répète avec larmes, le vieux Piémont n'est plus. Finis Piede Monti.... Mais je sécherai mes larmes et je surmonterai mes douleurs si de ses cendres renaît l'Italie forte, l'Italie libre, l'Italie unie, l'Italie notre mère à tous ! »

Cavour fit servir à sa défense toutes les circonstances et tous les arguments qu'on lui opposa. On lui parlait de Nice. « Regardez, disait-il, du côté du Mincio, au-delà de la Toscane, de la mer, et dites, vous qui êtes le peuple italien, si l'Italie est hors de dangers. » Ratazzi lui demandait si, en cédant la Savoie et Nice, il avait obtenu une garantie formelle de la France pour la Toscane et l'Emilie. Cavour établit nettement la situation du gouvernement : « Le traité, » dit-il, « ne porte pas de garantie. Cette garantie, nous ne l'avons pas demandée. Si on l'avait offerte, nous l'aurions refusée. La France a pris l'engagement de faire respecter en Italie le principe de non-intervention de la part de toute puissance non italienne. Nous n'avons même pas sondé la France sur la question de garantie. La France nous eût répondu : Si vous voulez ma garantie, il faut que je sache que vous ne serez pas provocateur. Nous n'aurions rien eu à répliquer. En demandant la garantie de la France, nous aurions dû nous mettre sous sa tutelle. Ainsi, Messieurs, il n'y a pas de garantie, nous ne l'avons pas demandée, nous ne l'eussions pas acceptée. La garantie est la déclaration de la France en faveur de la non-intervention. Mais le traité a cimenté l'alliance, et si nous sommes attaqués injustement, vous pouvez être sûrs que nous serons secourus. » Le parlement, dans la séance du 29 mai, vota le traité à la majorité de 229 voix contre 33 ; 23 députés s'étaient abstenus. Le soir du même jour arriva à Turin la nouvelle de la prise de la ville de Palerme par Garibaldi.

Le célèbre chef de partisans, prenant la dictature au nom de Victor-Emmanuel avait, le 15, enlevé la petite ville de Calatafimi occupée par le général napolitain Landi. Envoyé de Naples, pour prendre la direction de la

défense, avec vingt-cinq mille hommes seulement et pas très-résolus, le général Lanza avait dû se concentrer dans Palerme, pour s'y maintenir contre les habitants mal disposés au dedans et contre l'insurrection du dehors. Mais il n'y réussit pas longtemps.

Située au fond d'un golfe à l'embouchure de la petite rivière d'Oreto, Palerme composée, au sud, de la ville nouvelle presque ouverte, au pied des hauteurs de Montreale, et, au nord, de la vieille ville entourée d'une enceinte bastionnée en assez mauvais état, coupée par ses deux rues principales qui la divisent à angles droits en quatre parties à peu près égales, n'avait de véritables défenses que dans ses ouvrages de mer : le fort Castelluccio, situé à l'extrémité du port, et le fort Castellamare, en bon état, qui a la forme d'un vaste rectangle. Le général Lanza fit prendre quartier à une partie de ses troupes à Montreale et concentra le reste sur trois points principaux pour pouvoir se porter partout et tenir ses communications avec les ouvrages de mer comme base d'opération.

Cette disposition avait l'inconvénient de permettre aux Palermitains de s'entendre entre eux et de communiquer avec les insurgés du dehors. Ce fut ce dont Garibaldi profita par un hardi et brusque coup de main. Dès le 22 mai, des feux allumés sur les hauteurs avaient annoncé sa présence aux Palermitains ; il dominait déjà la ville avec dix mille hommes. Les mille deux cents hommes qu'il avait amenés, cinq ou six cents volontaires italiens de classes nobles ou aisées et du populaire, qui avaient débarqué sur différents points, et quelques bandes de Siciliens ou squadres un peu plus aguerris au nombre de deux mille, étaient tout ce qu'il pouvait considérer comme solide. Le reste des patriotes siciliens ou picciotti comme on les appelait, bandes très-mêlées, faisaient le premier apprentissage des armes. Mais Garibaldi comptait sur les bonnes dispositions des habitants et sur les tièdes résolutions des défenseurs. Le 25 et le 26, deux de ses lieutenants firent mine de vouloir entrer dans Palerme, puis ils cédèrent le terrain et attirèrent plusieurs corps de troupes napolitaines au sud-ouest, à Parco, vers Corleone. Les abords de la place ainsi dégarnis, Garibaldi tourna vers le sud-est avec l'élite des siens, déboucha subitement, le 27, dans la nuit, du Gibel Rosso, par le lit d'un torrent, avec des chasseurs des Alpes, assaillit les postes de garde de la ville neuve aux portes Sant Antonino et Reale, et s'empara de la première barricade qui défendait la grande rue Macqueda du sud au nord.

Aussitôt un comité d'insurrection se forme dans cette partie de la ville, au Vieux Marché ; au bruit du tocsin, les Palermitains sortent de leurs maisons, sollicitent, assaillent, bousculent les soldats par derrière, ou les attendent avec des cris, de leurs fenêtres et de leurs toits, pour les menacer de projectiles. Attaqués de tous côtés, ceux-ci lâchent pied. A sept heures du soir, Garibaldi, poussant devant tous les siens qui arrivaient, était, comme par un coup de théâtre, à l'Hôtel de Ville, au croisement des deux grandes rues qui traversent Palerme, maître de la moitié de la ville, pour attaquer le reste. Mais alors une nouvelle scène commença.

Remis d'une première surprise, le général Lanza, réduit au palais royal, à l'archevêché, au palais des Finances, aux casernes et aux hôpitaux avoisinants, assura ses communications avec Castellamare et fit pleuvoir de là sur la ville insurgée, ainsi que de sa flotte embossée au rivage, un très-vif bombardement. L'incendie éclate sur plusieurs points, et le combat continue, de nuit, à la lueur des flammes qui consomment plusieurs édifices, et de jour, par un soleil splendide. Les Palermitains amateurs, des terrasses des maisons, et les Anglais de leurs navires, contemplent ce spectacle. Malgré le feu, le lendemain 28 et le jour suivant, la ville se couvrit de barricades dressées, sous la conduite d'une commission nommée par le dictateur. Les bandes insurrectionnelles de la campagne arrivèrent, se portèrent sur les points occupés et, avec les Palermitains, firent des maisons feu sur les soldats. L'archevêché fut emporté ; retranché dans le palais royal, le général Lanza perdit peu à peu ses communications avec les quartiers qu'il occupait encore et avec la citadelle. Dans la confusion, les insurgés et les Siciliens firent main basse sur les sbires et les partisans de l'ancien gouvernement. Garibaldi se vit obligé de contenir le désordre. Un conseil de guerre jugea les coupables d'assassinat ou de vol. Le 30, tout pouvait encore changer. Le général commandant les six mille Napolitains de Parco arrivait par la porte Termini derrière Garibaldi ; mais Lanza qui n'était pas averti fit arborer un pavillon blanc ; peu d'heures après, le général Letizia et le chef de l'insurrection, sur un vaisseau anglais l'Hannibal, discutaient les conditions d'un armistice devant les trois commandants en station navale, anglais, français et américain.

Le général Lanza n'avait plus de provisions que pour dix jours. Déjà Garibaldi, avec son secrétaire Crispi, commençait à gouverner à sa manière. Il établissait sa police dans les rues de Palerme, faisait paraître son journal officiel, créait un comité d'enrôlements, promettait des lopins de terre aux

insurgés de la campagne, de l'argent aux déserteurs, et envoyait des gouverneurs pour prendre la direction des provinces de Trapani, de Girgenti et de tout le nord-ouest de l'île. Le général Lanza n'avait plus que des soldats affamés, ébranlés par leurs efforts inutiles, par l'incertitude de leur situation, enfin par les hommages publics que Garibaldi lui-même se plaisait à rendre à leur bravoure et par les vivres que son habile générosité leur faisait passer. La cour de Naples, après s'être adressée vainement aux ambassadeurs d'Angleterre et de France, qui l'avaient si souvent avertie, donna au général Letizia à Palerme l'autorisation définitive de traiter avec l'insurrection.

Le général Garibaldi voulait d'abord la remise des armes de la garnison, moins pour humilier les Napolitains que pour avoir des armes. On lui fit aisément sentir qu'une armée encore maîtresse de ses positions ne pouvait se soumettre à cette honte. Aux termes de la capitulation signée le 6 juin, les troupes napolitaines quittèrent la ville avec armes, bagages, munitions et approvisionnements, pour aller à Quatro-Venti au nord et de là s'embarquer. Ce jour-là même, l'amiral piémontais Persano jetait l'ancre dans la rade avec Lafarina, chargé par Cavour de tempérer Garibaldi. Le fort de Castellamare fut mis entre les mains des Anglais jusqu'à l'entière évacuation et détruit ensuite de la main des Palermitains. Garibaldi, après la plus audacieuse des entreprises, restait au bout de trois semaines maître de la capitale, de la moitié de la Sicile, et libre d'achever la victoire dans l'île et peut-être de la [commencer sur la terre ferme.

Maintenant quelle conduite allait tenir Cavour vis-à-vis des grandes puissances ? Garibaldi [vainqueur, il avait, le 5 juin, écrit à Persano : « Vous pouvez assurer Garibaldi que je ne suis pas moins résolu que lui à mener à bonne fin la grande entreprise, mais que, pour réussir, il est nécessaire d'agir en conformité de vues, quoique par des voies différentes. » Palerme prise, Bertani, à Gênes, faisait embarquer, le 9 juin, deux mille autres volontaires, des canons rayés et des munitions, avec l'argent de la Société nationale et de celle du million de fusils ; l'amiral Persano, ancienne connaissance de Garibaldi et averti par celui-ci, les empêchait de débarquer à Palerme, mais les escortait jusqu'à la petite ville de Castellamare à l'ouest. Alors des exilés siciliens, de nouveaux volontaires de tout âge et de toute classe, se lèvent de toutes les contrées de l'Italie, pour remplacer les premiers à Gênes, et passent sur des vaisseaux marchands : « Il en pleut, » disait Garibaldi. Combien de tentations pour Cavour !

Mais, d'autre part, le roi François II, dès le 7 juin, avait envoyé le commandeur Martino à Paris pour obtenir, en promettant une constitution, une médiation impériale. « Il est trop tard, » répondit Napoléon, « on n'arrête pas une révolution avec des paroles. Les Italiens sont fins, ils savent très-bien qu'après avoir donné le sang de nos soldats pour leur indépendance, je ne ferai point tirer le canon contre elle. C'est à Turin, c'est à Victor-Emmanuel qu'il faut aller. Je vous appuierai. » C'était au moins la promesse d'un patronage. Mais François II savait l'Angleterre et lord Palmerston, toujours désireux d'être en avant de la France, moins favorables. Le 27 juin, il annonça solennellement l'adoption d'une politique nouvelle qui se résumait dans les principes suivants : amnistie, constitution séparée pour Naples et la Sicile et union personnelle seulement ; adoption des couleurs italiennes avec les armes des Bourbons ; alliance avec le Piémont. Un ministère nouveau se constitua pour appliquer ce programme. Le commandeur Martino, qui avait rapporté les conseils du gouvernement français ; Spinelli, connu pour son libéralisme et sa loyauté ; le général Pianelli, qui avait été ministre en 1848, le prince Petrulla, connu par son caractère libéral, l'amiral Canofaro et l'avocat célèbre Liborio Romano, comme ministre de l'intérieur, en étaient les principaux membres.

Dans ces circonstances Cavour « débordé », comme on disait, n'osait indisposer la diplomatie en refusant de se prêter à sauver, s'il était possible, un trône à l'ébranlement duquel il se prétendait complètement étranger. Mais il craignait d'aller contre l'opinion populaire à qui le succès persuadait alors que tout était facile. « Disposé, » dit-il (30 juin), « à écouter toutes les ouvertures du roi de Naples et tous les conseils que lui donnait la diplomatie en faveur de François II », il exprima le désir fort naturel de pouvoir apprécier aux effets la sincérité du changement de la cour de Naples. Il provoqua, pour guider sa conduite ultérieure, l'expression légale de l'opinion italienne, en demandant, dans les dernières séances du parlement, l'autorisation de contracter un emprunt de 150 millions nécessaires en vue des circonstances présentes.

C'était pour chacun dans le parlement l'occasion de manifester son sentiment. Minghetti tenta de se faire l'organe d'une politique de conservation qu'il regrettait de ne point voir représentée dans le parlement. « Eh quoi ! » s'écria le député Mancini, « le roi François II supplie le Piémont de faire alliance avec lui ; et, il y a à peine un mois, le commandeur Carafa accusait le comte de Cavour d'être de complicité avec

un pirate et un flibustier ! Soixante ans d'expérience, les traditions du passé doivent nous avoir appris qu'il n'y a pas à se fier aux Bourbons de Naples. Si le roi offre à Naples une Constitution, c'est à une condition, celle d'une guerre criminelle pour reconquérir la Sicile, cette terre héroïque pour laquelle nous avons toujours combattu de toute notre âme et de toutes nos forces. » Sans vouloir faire une proposition, il supplia le ministre de prononcer au moins quelque'une de ces vagues paroles diplomatiques qui ne disent rien et qui disent tout. A défaut de Cavour, Farini répondit à souhait. Au fond, Cavour était avec l'opinion italienne : « Ma boussole, » écrivait-il à Villa-Marina résidant à Naples, « c'est l'opinion publique : si l'Italie le veut, elle n'aura jamais eu une plus belle occasion de se constituer une et indépendante. »

M. de Talleyrand, il est vrai, lui faisait entrevoir, le 16 juillet, s'il se laissait entraîner, la rupture des relations de la Sardaigne avec les grandes puissances, l'Italie mise en péril par une politique d'aventure, la guerre européenne peut-être et la France appelée à se placer où seraient ses intérêts et non plus ceux du roi Victor-Emmanuel. « Mon Dieu ! » répondit Cavour, « si nous faisons ce qu'on nous demande, on nous jetterait par les fenêtres. La popularité du roi lui-même ne pourrait le couvrir. Personne en Italie ne me le conseillera, parce que personne ne croit au roi de Naples. Ce n'est pas une des positions les plus difficiles où je me sois trouvé. C'est la plus difficile, je le reconnais. » Conseillé le même jour par le résident anglais, quoique moins vivement, dans le même sens, il ne se refusait pas à entamer des négociations avec Naples et il empêcha au moins les volontaires de Pinciani d'envahir les États de l'Église. Mais les événements étaient-ils maintenant à sa disposition ?

Après avoir avec peine remis en vigueur la Constitution de 1848, le 14 juillet seulement, François II avait convoqué les électeurs pour le 19 août et le parlement napolitain pour le 10 septembre. Conseillé par la reine mère, même de Gaëte, il hésitait surtout devant les sacrifices de sa prérogative. Derrière son ministère, il envoyait des ordres contradictoires par son secrétaire particulier. En tous cas il voulait garder la Sicile, peut-être la reconquérir. Les classes éclairées de Naples restaient sur la réserve ; le comité révolutionnaire, installé déjà dans la ville et en correspondance avec Garibaldi, entretenait la défiance et tournait les passions populaires vers d'autres espérances. Des émeutes éclataient.

De son côté, le nouveau dictateur de la Sicile, Garibaldi, avait bien aussi ses embarras. Entre La Farina, envoyé de Turin pour l'amener à faire l'annexion, et Crispi et les mazziniens qui le poussaient à des mesures violentes, « ce vrai héros et non moins grand niais », comme l'appelait d'Azeglio dans un moment de mauvaise humeur, se heurtait contre la difficulté de soumettre à la conscription une population aussi rebelle aux sacrifices volontaires qu'à l'oppression du pouvoir, et de constituer des gardes urbaines et une force régulière avec les pillards des squadre qu'on ne maintenait qu'à coups de fouet. La promesse faite aux picciotti de lopins de terre, l'expulsion des jésuites, un emprunt forcé de 16 millions de ducats, le renvoi de La Farina étaient des procédés révolutionnaires qui ne résolvaient rien. « La voie que suit Garibaldi, » écrivait Cavour (18 juillet) à Persano, « est pleine de dangers. Sa manière de gouverner nous discrédite en Europe. »

Les propositions du roi François II arrivèrent à Turin dans ces conditions. Il offrait l'alliance des deux royaumes en vue de l'indépendance de la Péninsule, l'union douanière, monétaire, des postes et télégraphes, l'érection des provinces des États de l'Eglise en une sorte de fideicommiss remis entre les mains des deux souverains ; enfin la constitution séparée de 1812, pour la Sicile, sous l'union personnelle, avec un prince napolitain vice-roi. On peut voir dans une dépêche de Cavour (25 juillet) à son résident de Saint-Petersbourg quelles étaient ses dispositions. « Au moment, » dit-il, « où le roi donne une constitution, son peuple est effrayé par la vue des spectres qui sortent des prisons ; l'armée (qui voit toujours un ennemi dans le peuple) est minée par l'espionnage et défiante de ses officiers. L'édifice de l'État lézardé ne manque pas absolument de force matérielle, mais il y a défaut absolu de force morale. C'est une incurable sénilité. On demande l'alliance du roi Victor-Emmanuel pour combler l'abîme entre la dynastie et le peuple de Naples et partager avec le Piémont l'auréole de sa popularité. »

La Sicile était la principale difficulté. Le cabinet sarde tenait à ce qu'on laissât les populations prononcer elles-mêmes sur leurs destinées. L'ambassadeur piémontais Villamarina écrivit à Cavour le 22 juin : « Les négociateurs feront beaucoup de promesses. Il est bon que vous sachiez qu'elles sont illusoires. Il n'y a rien de changé ici. François dit que Garibaldi est la Révolution ; le peuple croit qu'il est le précurseur de Victor-Emmanuel. » — « Tenez-vous toujours plus raide que jamais, » télégraphia

Cavour en réponse, 7 juillet, « ne vous laissez pas intimider par l'ambassadeur français Brenier. » Et, comptant sur les condescendances de l'Angleterre et sur l'inertie de la France, il laissa Bertani préparer à ciel ouvert, dans Gènes, une nouvelle expédition de volontaires.

Garibaldi trancha la question. Il avait maintenant sous la main, grâce à l'arrivée de Cosenz et d'une nouvelle expédition, plusieurs navires, près de huit mille volontaires, des canons rayés, une quantité de fusils, dérobés, disait-on à Turin, dans l'arsenal de Gènes. Les Siciliens fournissaient à peu près autant de troupes plus ou moins organisées. Un certain nombre de soldats napolitains, un navire de la marine royale de Naples, des officiers travaillés par la flotte piémontaise de Persano, commençaient à faire défection. Le 18 juillet, laissant à Palerme un prodicteur, Garibaldi s'embarqua dans la direction de Messine, autour de laquelle ses principales forces insurrectionnelles étaient déjà concentrées sous le commandement de Cosenz.

Le général Clary, chargé de la défense de Messine, avec vingt-quatre mille hommes, tenait les environs de la place, s'appuyait à la forteresse assez redoutable et à une escadre qui assurait ses communications par le phare avec la terre ferme. Dès les 16 et 17, s'attendant à être attaqué, il envoya le général Bosco à l'occident de Messine contre les forces insurrectionnelles concentrées à Barcellona. Mais celui-ci, après deux combats, fut repoussé sur la ville de Milazzo, qui commande la route de ceinture qui mène à Messine, dans une petite presqu'île située entre deux golfes. Quelques batteries et tranchées couvraient les abords de la place. L'infanterie napolitaine, de trois mille cinq cents hommes à peu près, s'embusqua aux environs dans les roseaux, dans les maisons et derrière les figuiers d'Inde. Mais, dès le 20 au matin Garibaldi, débarqué avec ses renforts, se dirigea, vers le côté du golfe oriental, tandis que Medici et Cosenz attaquèrent la place de l'autre côté. Les compagnons de Garibaldi eurent assez de peine à aborder leurs adversaires à la baïonnette à travers toutes les difficultés du terrain. Enfin, ils arrivaient sur les batteries quand un escadron de cavalerie napolitaine s'élança comme un tourbillon. Garibaldi, Statella, Misorì et quelques autres avec des carabiniers génois se mirent en travers. Chacun paya de sa personne. Menacé par le sabre du capitaine de la cavalerie napolitaine, le général Garibaldi pare le coup et ouvre la joue de son adversaire. Trois ou quatre sabres se lèvent sur lui. Misorì et Statella les arrêtent à coups de revolvers. Pendant ce temps,

Medici, Cosenz arrivent. A leur tête, Garibaldi traverse le champ de bataille et atteint l'autre côté de la place au golfe occidental, où se trouvait un de ses navires. La route de Messine était ouverte.

Le roi de Naples ne pouvait chercher à défendre cette ville, en la bombardant de la citadelle de Mattagriffone, sans compromettre le succès de la tentative libérale qu'il faisait à Naples et les négociations entamées avec le Piémont. Sur l'instance de l'ambassadeur français, mais surtout sous le coup des événements, il envoya (le 20) à ses généraux l'ordre de traiter de l'évacuation de l'île, moins la citadelle de Messine qui nécessitait un siège en règle. Mais la diplomatie marchait toujours d'un pied boiteux, à la suite des événements. Les bourgeois de Messine avaient appelé Garibaldi. L'armée et la flotte napolitaines étaient démoralisées. La légende du héros de Varese et de Calatafimo grandissait tous les jours dans le populaire et même parmi les soldats. Il avait fixé à l'avance, pour le 25, son entrée à Messine. Son avant-garde y pénétrait en effet dès le matin et, le 28, les généraux Clary et Medici signaient la convention d'évacuation. Toute hostilité cessait le 28 dans l'île où il n'y avait plus que quelques Napolitains dans la citadelle de Mattagriffone.

XII

Invasion de Naples par Garibaldi, des États pontificaux par Victor-Emmanuel. — Cialdini et Lamoricière ⁴⁴. — Prise de Naples. — Bataille de Castelfidardo. — Annexion de l'Ombrie, des Marches et du royaume des Deux-Siciles. — Chute de François II (1860).

La révolution passerait-elle le détroit ? Après l'île, le roi de Naples perdrait-il la terre ferme ; et l'éruption qui avait commencé au pied de l'Etna se terminerait-elle au pied du Vésuve ?

Le dictateur de la Sicile avait maintenant à peu près sous la main 20,000 hommes, improvisés en quatre divisions d'infanterie, sous Medici, Cosenz, Bixio et Turr, avec quelque cavalerie. Depretis, nommé prodictateur avec Crispi et Michel Amari, l'historien, cherchait à mettre à sa disposition les biens de quelques couvents confisqués au nom de l'État. Il ne fallait pas compter beaucoup, il est vrai, sur les Siciliens, soldats fort indisciplinés, qu'il ne paraissait pas facile de déterminer à rendre à l'Italie ce que l'Italie avait fait pour eux. Mais, exaltés par le succès, les volontaires de l'Italie du nord, au-delà du détroit, commençaient à remuer.

Le roi de Naples, François II, avait, de son côté, pour résister, une armée régulière de quatre-vingt mille hommes. Il en envoya vingt mille sur le point le plus menacé, en Calabre, en face du détroit de Messine, sous le commandement du général Bosco. Il en concentra quarante mille sous le commandement de Pianelli aux environs de Naples ; il tint le reste dans les garnisons pour contenir les provinces. Mais le gouvernement était désorganisé. Ni le roi n'avait confiance dans son ministère, ni le ministère dans son roi. François II ne comptait que sur son armée et surtout sur les [soldats, beaucoup moins sur les officiers. Le ministère n'avait d'appui que dans la garde nationale de Naples. Dans cet incroyable désarroi, les factions levaient la tête. Le comité révolutionnaire, qui jusque-là n'avait eu qu'un journal clandestin, agissait déjà ouvertement ; un comité, dit de l'ordre et au fond annexionniste, se constituait pour ne point laisser la carrière libre à la révolution. Les portraits de Garibaldi et de Victor-Emmanuel étaient

exposés publiquement. La presse affichait hautement les desseins des partis, et les lazzaroni, mutins et ricaneurs, restaient au plus offrant ou au plus fort.

Les cabinets favorables de Paris et de Londres paraissaient s'efforcer d'amener entre Naples et Turin une entente seule capable peut-être d'arrêter la révolution ; mais, quand il fallait préciser, ils étaient moins d'accord. Tout dépendait du Piémont et de Garibaldi. Le roi Victor-Emmanuel, sur les instances du gouvernement français, avait écrit au général Garibaldi, dès le 25 juillet :

« Mon cher général, vous savez que, lorsque vous partîtes pour la Sicile, vous n'avez pas eu mon approbation. Aujourd'hui, afin de faire cesser la guerre entre Italiens et Italiens, je vous conseille de renoncer à l'idée de passer sur le continent napolitain, pourvu que le roi de Naples consente à laisser les Siciliens libres de disposer de leurs destinées. »

Maître de Messine en face de Scylla et de Charybde, Garibaldi se sentait cette fois emporté par le sentiment unanime de l'Italie et encouragé par de secrètes connivences ; le 27 juillet, il répondait au roi Victor-Emmanuel :

« Sire, il m'est pénible de ne pouvoir vous obéir comme je le désirerais. La situation actuelle de l'Italie ne me permet pas d'hésiter : les populations m'appellent. Je manquerais à mon devoir, et je compromettrais la cause italienne si je n'écoutais pas leur voix. Lorsque j'aurai délivré les populations du joug, je déposerai mon épée à vos pieds et vous obéirai alors pour le reste de ma vie. »

C'était décidément la guerre, des deux côtés du phare ; mais, si Garibaldi réussissait à Naples, la révolution s'arrêterait-elle devant les Français qui étaient à Rome et devant l'Autriche qui pouvait craindre pour Venise ? « Je me réjouis, » écrivait dans l'intimité Cavour à Persano, le 28 juillet, après le combat de Milazzo, « des victoires des armes italiennes. Transmettez à Garibaldi l'expression de tous mes vœux pour ses succès. Je ne vois pas maintenant comment on pourrait l'empêcher de passer sur la terre ferme. L'entreprise ne doit pas s'arrêter à moitié chemin. Le drapeau national, levé en Sicile, flottera à travers le royaume et le long des côtes de l'Adriatique jusqu'à ce qu'il se déploie sur la reine de cette mer. Apprêtez-vous à le planter, mon cher amiral, de votre main sur les bastions de Malamocco et à Saint-Marc. » Cette lettre secrète, qui n'était guère conforme à la lettre officielle du roi Victor-Emmanuel, semble indiquer que la diplomatie européenne avait quelque raison de devenir de plus en plus inquiète et parfois courroucée.

L'empereur Napoléon, qu'on cherchait à accuser de troubler l'Europe, avait été récemment à Bade à un congrès de souverains allemands pour dissiper, en ce qui le regardait, leurs craintes légitimes. Mais depuis, 26 juillet, l'empereur d'Autriche se rencontrait à Tœplitz avec le régent de Prusse dans les intentions les moins bienveillantes pour l'Italie ; et, en cas d'extension de la guerre, les deux souverains provoquaient la prochaine venue de l'empereur de Russie à Varsovie pour s'entendre avec lui. Un orage allait-il décidément éclater sur toute l'Europe ?

Heureusement pour la révolution italienne, la France et l'Angleterre, rapprochées bientôt par une convention (2 août), à propos des affaires de Syrie, laissaient moins de distance entre les directions de leurs politiques dans la péninsule. Leurs ambassadeurs, qui avaient souvent été opposés, n'intervenaient plus guère que pour modérer la marche des événements et surtout pour couvrir Rome ou Venise. Cavour profita habilement de cette circonstance favorable. Il recommanda aux gouverneurs de provinces et aux commandants de troupes du royaume italien d'arrêter des volontaires qui voulaient, avec Nicotera, par l'Ombrie et les Marches, donner la main aux garibaldiens vers Naples. Le ministre de l'intérieur, Farini, détermina l'ardent Bertani, après une scène violente à Gênes, à expédier en Sicile le millier de volontaires qu'il voulait jeter sur les côtes romaines. Ces précautions prises, Cavour, bien qu'il eût mieux aimé voir une révolution éclater spontanément à Naples, pour enrôler au besoin dans son armée les forces régulières de ce royaume contre l'Autriche, laissa faire Garibaldi.

Tandis que, par la mer peu surveillée de Sicile, celui-ci, monté tantôt sur un vaisseau tantôt sur un autre, traversait les croisières, jetait des bandes isolées dans les Calabres et la Basilicate et rassemblait le plus grand nombre possible de vaisseaux, transports, barques de toute dimension, à la pointe du Faro, qui regarde le sud de la Calabre, l'amiral Persano, sur les instructions de Cavour, jeta l'ancre, le 3 août, dans le port de Naples, près du vaisseau amiral anglais l'Hannibal, afin d'être à même de surveiller les événements.

Le roi François II ne pouvait même plus compter sur sa famille. Le comte d'Aquila, un de ses oncles, voulait revenir sur les concessions faites. Le ministère, après avoir crié à la trahison, le fit embarquer. Le comte de Syracuse, autre oncle du roi, qui avait pour femme une princesse piémontaise, conjura celui-ci d'épargner à son pays, à sa capitale une effusion inutile de sang, et de céder. Le roi le fit partir. Au milieu de ces

conflits, le ministre de l'intérieur, Liborio Romano, à la fois homme de confiance du roi et du comité annexioniste de l'ordre, allait de l'un à l'autre, à même selon l'évènement de concourir à la compression ou à la révolution. Cependant, malgré une nouvelle lettre de Cavour du 9 août, qui le poussait à se conduire de manière à ce que la révolution au moins parût spontanée, Persano, bien qu'il eût un crédit ouvert chez un banquier de Gênes et deux régiments de bersaglieri, au besoin, n'avancait pas beaucoup. « Il faut sauver, » disait Cavour, « l'Italie des étrangers, des mauvais principes et des fous. » Mais s'il y avait de mauvais principes, il n'y avait pas de fous à Naples. On y était trop avisé. Chacun attendait ; il n'était bruit que de nouveaux complots, mais rien n'éclatait. L'édifice lentement ruiné se détraquait à vue d'œil, mais personne ne voulait le faire tomber. La désobéissance était partout, la désertion commençait. C'était tout.

Le général Marra reçut l'ordre d'aller en Calabre ; il se trouva malade au moment de marcher. Sur la flotte royale, tantôt les capitaines, tantôt les machinistes, tantôt les matelots refusaient leurs services. La garde nationale déclarait qu'elle ne se proposait d'autre but que de protéger l'ordre dans la capitale, et qu'elle resterait neutre entre les garibaldiens et la troupe royale ; elle s'engageait seulement à ne pas tirer par derrière sur les soldats. Le gouvernement napolitain recueillait le fruit de trente ans de compression. Personne ne le trahissait tout haut, mais chacun conspirait tout bas avec l'ennemi. On attendait tous les jours Garibaldi. On le voyait partout, même à Naples, dans la darse, sous les balcons du palais du roi. La terre ferme était prête à le recevoir. Il s'embarqua avec son état-major sur le Franklin) le 19, de nuit par une nouvelle lune, avec quelques vapeurs et canonnières, et avec environ deux mille cinq cents hommes. L'escadrille fit voile sur Capo dell'Armi vers le rivage opposé au sud de Reggio. Deux vapeurs de la marine royale approchèrent comme on effectuait le débarquement, ainsi qu'à Marsala, en Sicile. Ils ne canonnèrent que deux coques vides. Pendant la nuit, des barques nombreuses transportèrent le reste des troupes qui attendaient au Faro.

Le lendemain 20 août, Garibaldi, ayant près de quatre mille hommes, quelques canons, s'organisa et marcha sur Reggio. La ville avait une bonne garnison qui servait d'avant-garde à l'armée napolitaine de la Calabre, postée derrière sous le commandement de Bosco, à Montaleone, au point le plus étroit de la petite péninsule qui regarde Messine. Dès le 21 au matin, Garibaldi attaqua les troupes de Bosco, les coupa en deux, rejeta les unes

dans la citadelle et les autres sur les hauteurs du plateau de Piale qui la domine. Dans la place, le gouverneur civil de la province avait vainement demandé des ordres au ministre de l'intérieur ; il n'en donnait pas lui-même. Le 22, après une canonnade, les soldats de la citadelle avec leur général Viale capitulèrent ; et, le 23, les généraux napolitains Melendez et Briganti, assaillis sur le plateau de Piale, par Bixio et Cosenz, qui avaient débarqué sur un autre point, abandonnèrent leurs troupes ou furent abandonnés par elles, les officiers allant à Naples, les soldats retournant chez eux. L'extrémité de la Calabre et les deux rives du Phare étaient à Garibaldi.

La position n'était même plus tenable pour le gros des Napolitains, dans la Calabre, à Montaleone. Derrière eux, à la nouvelle de la descente de Garibaldi, l'insurrection préparée par ses émissaires éclatait ; des gouvernements provisoires étaient proclamés à Cosenza dans la Calabre citérieure et à Potenza dans la Basilicate, au nom de Garibaldi, dictateur, et de Victor-Emmanuel, roi d'Italie. Maître de la mer, grâce à l'inaction ou à la connivence de la flotte napolitaine, et des provinces, grâce à l'insurrection, Garibaldi, apparaissant partout aux imaginations comme une légende vivante, débordait à chaque instant l'armée régulière en jetant des colonnes par les côtes ou à travers les hauteurs ou les passes des montagnes. Les généraux napolitains, à la tête d'une armée désorganisée, traitèrent donc à Montaleone. Le roi François. Il n'avait plus devant Garibaldi que sa capitale et l'armée qu'il avait sous la main.

Le jeune roi voulait-il se mettre à la tête des troupes restées fidèles et marcher au-devant de Garibaldi dans les plaines de Salerne à Eboli ? Attendait-il Garibaldi dans la capitale pour s'y défendre avec l'avantage des points fortifiés, du Château-Neuf, du château de l'Œuf et de Saint-Elme ? Allait-il abandonner Naples avec l'armée non encore entamée pour se couvrir dans la terre de Labour, du Volturne et du Garigliano, et tenir autour de la forteresse de Gaëte, déjà plusieurs fois le dernier refuge de la dynastie bourbonnienne de Naples ?

Pour exécuter l'un des deux premiers desseins, il fallait s'assurer de Naples. Le général de la garde nationale et le commandant de la place tentèrent de le faire. En proférant quelques menaces contre la garde nationale, ils firent tout échouer. Le 1er septembre, la garde nationale envahit le palais royal et demanda la démission de ces deux personnages. Les ministres la soutinrent. Une scène violente s'ensuivit. Le roi accusa ses

ministres d'avoir poursuivi ses partisans et préparé l'annexion de la capitale au royaume de Victor-Emmanuel. Le ministère, de son côté, accusa le comte de Trapani, oncle du roi, de préparer une conspiration contre la Constitution. A la suite de ces explications, le ministère offrit sa démission. Le roi l'accepta en le priant de maintenir l'ordre jusqu'à ce qu'il eût composé une nouvelle administration, ce qui laissait les ministres à peu près libres d'accomplir leur mission selon les circonstances.

Dans un dernier conseil du roi, où assistèrent, avec les princes qui restaient encore, les généraux Bosco, Cutrofiano et Barbalonga, la situation apparut dans sa nudité. Le comité national de Naples, en s'adressant, dans un manifeste public, au cœur et aux intérêts de l'armée napolitaine, augmentait la désertion. Le roi eut un instant l'idée de garder au moins sa flotte et de se transporter avec elle en Autriche à Trieste. C'est ce que craignait surtout Cavour qui, pour n'être pas désarmé sur mer, faisait travailler cette flotte par les Piémontais. Quand le roi, sous prétexte d'une croisière, à Gaëte, ordonna à son amiral de faire appareiller, Persano, fit jeter dans le port une ancre monstrueuse sans câble ; et un vapeur, pour la retirer, se plaça en travers de la sortie. Alors, obéissant aux cris proférés du rivage, les officiers de la flotte royale refusèrent d'obéir. Si l'insurrection, de la Capitanate et de sa capitale Foggia, s'étendait sur les Abruzzes et sur la terre de Labour, le roi et son armée étaient enfermés d'un cercle de fer dans Naples. Les généraux déclarèrent la défense impossible. Aucun d'eux ne voulut se charger du commandement. Les ministres, les ambassadeurs, l'escadre ne permettaient point le bombardement. La capitale était moralement perdue. Garibaldi sentait si bien sa victoire qu'il y annonça officiellement, dès le 3 septembre, son entrée pour le 7. Le roi François II se décida à partir.

Dès qu'il eut donné l'ordre de faire filer ses troupes fidèles de Salerne et de Naples vers Capoue, pour les masser sous les murs de Gaëte, les démissions des deux tiers de l'état-major et de tous les commandants de la marine arrivèrent en masse au palais. Dans une protestation adressée aux souverains, le roi, après avoir rappelé l'attaque inattendue et injuste de Garibaldi et accusé de complicité le roi Victor-Emmanuel II, déclara qu'il ne quittait sa capitale que pour lui épargner les horreurs d'un siège et dénonça comme nuls et nonavenus tous les actes accomplis et à accomplir contre ses droits et sa personne. Avec plus d'émotion, dans sa proclamation adressée aux Napolitains, il leur recommanda la concorde, la paix, la

sainteté de leurs devoirs nationaux, et, soit que par le sort de la guerre il revînt bientôt, soit qu'il plût à Dieu de lui rendre le trône de ses ancêtres devenu plus splendide par les institutions libres dont il l'avait irrévocablement entouré, il exprima le vœu, dès à présent, de voir ses peuples unis, forts et heureux.

A six heures du soir (6 sept.), il s'embarqua avec la reine, accompagné de l'ambassadeur d'Espagne, sur le *Messenger* napolitain, et partit pour Gaète, escorté par deux frégates espagnoles. Spinelli, San-Martino et quelques autres accompagnèrent le roi jusqu'à son embarquement. « Vous vous étiez toujours tenu à l'écart, dit le roi à Spinelli, et dans l'opposition, et vous êtes maintenant presque seul ici. » Dernier et tardif retour sur un passé dont il sentait maintenant toutes les inévitables et douloureuses conséquences ! Liborio Romano cependant écrivait à Garibaldi, qu'il appelait le sauveur de l'Italie, pour mettre l'État à ses pieds, et l'ambassadeur sarde envoyait un vapeur à celui-ci pour qu'il se hâtât d'arriver de peur de troubles.

Le lendemain 7, à midi, le général Garibaldi fit son entrée à Naples avec son état-major, en voiture découverte. Tout était réglé à l'avance par le maire de la capitale. Il n'y avait pas beaucoup de monde, les volets des boutiques étaient fermés, car des soldats royaux étaient encore dans les casernes. Enfin, la garde nationale parut pour maintenir l'ordre tandis que les dernières troupes du roi partaient. Puis, vers deux heures, les riches Napolitains coururent au-devant du vainqueur ; les Napolitaines, parées comme en un jour de fête, apparurent aux balcons ; les *lazzaroni* remplirent les rues avec des cocardes et des rameaux verts. Les cris commencèrent à remplir l'air. Arrivé au palais de la Foresterie, en face du palais royal, Garibaldi parut sur le balcon, et, la tête nue, les yeux ardents, dans sa chemise rouge : « Napolitains, » dit-il, « je suis rempli de joie en mettant le pied dans la plus belle ville de l'Italie. Votre liberté comble de joie les Italiens et console l'humanité. Je viens au milieu de vous, seul ; je ne viens pas pour vous conquérir, mais pour vous donner la main. Aujourd'hui réunis, nous pouvons tout braver pour accomplir notre destinée. Nous ne demandons rien d'autrui ; nous voulons notre Italie, et l'Italie sera. » Puis, en homme qui connaissait son peuple, il alla entendre la messe dévotement à la cathédrale. Le soir, par une illumination splendide, le peuple des *lazzaroni* se répandit dans la ville avec des torches, formant des danses sur les places publiques, et répétant le mot de Garibaldi : Vive l'Italie une ! qu'il accompagnait d'une vive pantomime en levant l'index de la main

droite à la hauteur du front. Les circonstances favorables élevaient cette fois, dans l'auréole d'un succès prodigieux, à la hauteur d'un héros, celui dont la foi simple et ardente, tenace et audacieuse, le courage et le désintéressement, qu'on taxait parfois de niaiserie, avait fait réussir une aventure aussi risquée que merveilleuse.

Le gouvernement du pape encore debout serait-il. respecté par la révolution victorieuse ? Rien ne lui garantissait plus ses frontières méridionales. Il ne pouvait guère avoir d'espoir de ce côté que dans l'union ou la combinaison des forces de son général Lamoricière avec l'armée du roi François II, concentrée autour de Gaëte. Mais, dans le cas d'une collision entre les forces garibaldiennes et les forces pontificales, quelle pouvait être la conduite du Piémont dont l'armée était au nord des États pontificaux ?

Cavour sentait depuis quelque temps que l'inaction n'allait plus lui être permise et qu'il fallait marcher au-devant des événements, au lieu de se laisser devancer par eux. « L'heure va venir, » écrivait-il, le 26 août, « d'entrer dans l'Ombrie et dans les Marches. » A ceux qui voulaient l'arrêter, il répondait : « Si nous n'arrivons pas sur le Volturne avant que Garibaldi arrive sur la Cattolica, nous sommes perdus, l'Italie est perdue ⁴⁵. » Par mesure de précautions, deux corps d'armée avaient donc été échelonnés, sous le commandement du général La Marmora, pour surveiller le Mincio et le Pô contre les agressions possibles des Autrichiens. Puis, un autre corps de vingt mille hommes avait été dirigé vers Bologne et les bords de la Cattolica, au versant oriental des Apennins ; enfin le ministre de la guerre, général Fanti, lui-même, avait concentré vers Arezzo, sur les pentes occidentales des Apennins, aux frontières de la Toscane, dans la haute vallée du Tibre, une autre corps d'armée de trente mille hommes.

Cavour envoya auprès de Napoléon III Farini et Cialdini, à Chambéry, à la fin d'août, pour lui faire connaître, avec l'imminence de l'entrée de Garibaldi dans les États romains, l'agitation des populations des Marches et de l'Ombrie, l'émotion du reste des Italiens et quelles étaient ses résolutions. « Impassible, » disait Cavour, « au milieu de cet entraînement universel, le gouvernement piémontais ne se mettrait-il pas en opposition directe avec la nation ? Impuissant à maîtriser le mouvement, s'il n'y prenait point part, ne serait-il pas entraîné dans un conflit qui amènerait la guerre générale ? Substituant au contraire son action à celle de Garibaldi et des volontaires, n'aurait-il pas le droit alors d'arrêter la révolution devant

Rome et devant Venise ? » L'empereur déplora que le gouvernement sarde eût laissé les choses arriver à ce point. Dans la supposition d'une insurrection dans les Marches et dans l'Ombrie, et de la chute complète de la monarchie napolitaine, il ne désapprouva pas la résolution du gouvernement piémontais : « Faites vite, » aurait-il dit ; mais il demanda qu'on réservât la souveraineté du Saint-Père et le droit de l'Europe à statuer sur l'organisation définitive de la Péninsule ⁴⁶. Cavour saisit en effet, avec précipitation, la première occasion que lui offrirent l'exaltation du général Garibaldi et les tentatives d'insurrection des Marches.

Les premières mesures du dictateur avaient mérité l'approbation. Il avait constitué un ministère composé de Liborio Romano et Pianelli, qui passaient du gouvernement déchu au gouvernement nouveau, de Cosenz, l'un de ses plus habiles et plus modérés compagnons, et de Scialoja, exilé napolitain, économiste distingué. Il avait mis la flotte napolitaine sous le commandement de Persano. Enfin, il avait fait débarquer quelques bersaglieri de l'escadre piémontaise d'observation, pour occuper les forts et partager avec la garde nationale le service de la place. Mais bientôt, l'organisateur de l'expédition de Sicile, Bertani, homme habile et de ressource, mais passionné, qui avait encore sur le cœur ses derniers démêlés avec le ministère de Turin, prétendit, avec les forces des volontaires, des insurgés, et les bataillons débandés de l'armée napolitaine, réunir cent cinquante mille hommes contre Rome ou Venise. Vainement aussi, après de longs débats avec Crispi, son ministre, le prodictateur de la Sicile, Depretis, avait-il enfin décidé de soumettre à un plébiscite l'annexion du peuple sicilien. Garibaldi afficha la proclamation suivante :

« Les misérables qui te parlent d'annexion aujourd'hui, peuple de Sicile, sont les mêmes qui t'en parlaient il y a un mois. Donc, peuple de Palerme, aux couards qui étaient cachés quand tu combattais sur les barricades, tu diras de la part de ton Garibaldi que l'annexion au royaume du roi galant-homme en Italie, nous la proclamerons bientôt, mais au sommet du Quirinal, quand l'Italie pourra voir tous ses enfants réunis, les presser tous libres sur son illustre sein et les y bénir. » Et dans une lettre il allait jusqu'à sommer Victor-Emmanuel de renvoyer ses ministres. La guerre jusqu'à la consommation de l'unité, dût-elle mettre l'Italie aux prises avec l'Autriche, et même avec la France, telle était l'exaltation de cet illuminé patriote ! En même temps les Marches et l'Ombrie semblaient chercher des libérateurs. A Urbin, à Montefeltro, des mouvements éclataient. Des insurgés appelaient

Garibaldi ; des municipalités, menacées de la répression des troupes pontificales, envoyaient des députations au roi Victor-Emmanuel. La crise était suprême pour le Piémont. Victorieuse, la révolution ne mettait-elle pas tout en feu ? Vaincue au contraire par la réunion de Lamoricière et du roi de Naples, n'accusait-elle pas l'inaction du Piémont de sa défaite ? Cavour aimait mieux devancer le moment que d'arriver trop tard.

Il y avait dans les États romains, sous les ordres de Lamoricière, une réunion de soldats de toute nation qui paraissait être une immixtion étrangère dans les affaires de la Péninsule. Le 7 septembre, Della Minerva vint de la part du Piémont demander à Rome la dissolution de ces corps étrangers qui empêchaient la libre expression des vœux du peuple italien. La cour de Rome répondit par un refus. C'était la guerre. Le jour où l'on apprit la fameuse proclamation de Garibaldi, 10 septembre, un mouvement éclata dans les États romains à Fossombrone et fut réprimé par les troupes pontificales. Ce fut le signal. Le lendemain, 11 septembre, l'armée piémontaise envahit sur deux points par le nord le territoire pontifical. Cialdini, sur le revers étroit et oriental de la chaîne des Apennins, après avoir passé la Cattolica, entra à Urbino presque sans coup férir, et, à Pesaro, fit capituler douze cents Allemands. De son côté, le général Fanti, au pied du versant occidental des Apennins, occupa vers les sources du Tibre Città-di-Castello, et se dirigea sur Pérouse, qui dominait cette partie des États pontificaux. Le 11 également, Persano, sur l'ordre de Cavour, faisait voile vers Ancône. -

Le gouvernement piémontais rompait en visière avec les règles ordinaires du droit européen pour ne plus suivre que les principes nouveaux du droit national. Il se faisait révolutionnaire pour contenir et guider la Révolution. Le 12, dans un mémorandum adressé à toutes les puissances, faisant retomber sur la résistance des cours de Rome et de Naples les succès de la Révolution, Cavour présentait le mouvement militaire du Piémont comme destiné à rétablir l'ordre et à assurer aux populations la manifestation libre de leurs sentiments. C'était le seul moyen, disait-il, « d'arracher le mouvement national aux dangers de l'anarchie pour le maintenir dans les principes d'ordre et de monarchie constitutionnelle à la faveur desquels il avait jusque-là prospéré sans péril pour l'Europe. »

Lamoricière avait espéré n'avoir à résister qu'à une armée irrégulière au midi ; et il était menacé au nord par des forces organisées et dans des proportions redoutables. Les volontaires catholiques arrivés de partout

étaient à peine disciplinés. Quelques officiers suppléaient par leur bonne volonté à l'instruction qui leur manquait. Les villes de Pérouse, Spolète, Ancône, étaient à peine fortifiées. Le pape n'avait pas grande confiance dans cette armée. Mais le cardinal Antonelli et Mgr de Mérode, s'abusant sur le compte de la diplomatie européenne, entretenaient les illusions de Lamoricière.

Au moment de l'invasion du territoire pontifical, le quartier général de celui-ci était à Foligno, sa réserve à Spolète, en Ombrie, dans les Apennins, au centre du territoire à défendre. Une brigade sous Courten, au nord vers le Metauro, regardait la frontière piémontaise sur le versant oriental étroit des Apennins ; une autre sous le général Pimodan, à Terni, regardait vers la frontière méridionale de Naples. Le reste était éparpillé dans les forteresses, surtout à Ancône sur l'Adriatique et à Pérouse sur le haut Tibre. En tout, l'armée pontificale s'élevait de quinze à dix-huit mille hommes. Lamoricière avait pris ces dispositions pour pouvoir des sommets des Apennins se porter de tous côtés, selon le besoin, contre les tentatives d'insurrection ou contre les volontaires qui menaçaient toutes les frontières. Ces dispositions ne suffisaient plus à la situation présente.

Menacé par deux armées sérieuses au nord, Lamoricière, après avoir ordonné au général de Courten de se replier sur Ancône, laissa quelques troupes dans Spolète, puis partit avec la réserve pour Loreto, bouquet de lauriers, célèbre par une chapelle de la Vierge et une statue de Sixte-Quint, sur l'Adriatique, au sud d'Ancône, et il ordonna à Pimodan de le suivre avec le reste. Son but, en abandonnant Rome couverte par les Français, était de se concentrer devant Ancône, soit pour y livrer bataille, appuyé à cette forteresse, soit pour s'y défendre, en tous cas pour attendre là les événements, dans une position au moins respectable. Il arriva le 17 à Loreto par la route de Tolentino et de Macerata, y fit embarquer le petit trésor de son armée pour Ancône, et y rallia le général Pimodan. C'était sacrifier le versant occidental des Apennins, la vallée du Tibre où restaient seulement le colonel Schmidt à Pérouse, et quelques autres troupes à Spolète. En effet, le général piémontais Fanti, le 13, attaqua Pérouse, s'empara de la ville avec le concours des habitants, canonna la citadelle, y fit capituler le colonel Schmidt, et, le 16, atteignant également Spolète, en fit la garnison prisonnière. Lamoricière avait prévu ces deux échecs. Mais, à Loreto, il apprit bientôt une nouvelle plus désastreuse.

Le général Cialdini était resté peu de temps à Sinigaglia, après la prise de Pesaro. Par une marche rapide en avant, il avait tourné Ancône, occupé le val d'Iesi pour assurer ses communications avec Fanti ; et, maintenant, il se fortifiait sur les positions importantes d'Osimo et de Castelfidardo, village entouré de murs et situé à un mille de l'Adriatique sur une hauteur, entre Ancône et Loreto. Il fallait que Lamoricière s'ouvrît un chemin pour se jeter dans Ancône. S'il tardait davantage, Fanti, qui se dirigeait de Spolète sur Foligno, achevait de le déborder et l'enfermait dans Loreto.

Le 18 au matin, avec huit mille hommes fatigués le général fit ses dispositions. Il ne combattait pas pour vaincre, mais pour sauver son armée dans Ancône. L'entreprise était déjà difficile. Le Musone, rivière peu guéable qui tombe des hauteurs de Castelfidardo et d'Osimo et traverse, une vallée assez découverte, était entre lui et Ancône. Lamoricière ne pouvait espérer emporter les fortes positions des Piémontais sur les hauteurs à Castelfidardo et à Osimo. En commandant une fausse attaque sur ce point par le haut Musone, il espéra se dérober par le littoral, franchir un gué du bas Musone, et, grâce à une sortie de la citadelle d'Ancône, arriver dans la ville qui n'était qu'à trois milles au nord.

Dès le matin, Pimodan, à la tête des premiers bataillons de sa brigade, se porta au travers de métairies couvertes d'arbres reliés par de hautes vignes sur les positions élevées occupées par l'ennemi. Grâce à l'entrain des bataillons franco-belges et des chasseurs pontificaux, il s'empara d'une première ferme retranchée et jeta un instant le trouble dans l'armée piémontaise. A la faveur de ce mouvement, Lamoricière massa son monde, pour faire passer le centre de son armée dans la plaine. Mais, lorsque le 1^{er} bataillon étranger, Suisses et Bavares, fut envoyé en ligne, les soldats arrivés en face de l'ennemi hésitèrent et aux premières décharges lâchèrent pied. Le major Becdelièvre soutint pendant quelque temps encore avec les Franco-Belges et les pontificaux un retour offensif des Piémontais. Mais la panique du 1^{er} étranger se communiqua bientôt aux bataillons qui suivaient. En voulant les ramener par son exemple, Pimodan reçut une blessure mortelle. Tout était perdu. Rien n'annonçait une sortie d'Ancône et le général Cialdini commençait à occuper la route du littoral. La déroute se communiqua alors à la cavalerie, à l'artillerie, aux équipages. Il y en eut qui coupèrent les traits des chevaux pour se dégager plus vite. Ce ne fut bientôt plus qu'une débandade.

Lamoricière, avec quelques cavaliers et piétons, chercha à s'ouvrir un chemin vers Ancône, tandis que tout le reste retournait à Loreto ; il en perdit une partie en tombant au milieu des troupes piémontaises, se jeta avec une cinquantaine de compagnons à travers les maquis et arriva sain et sauf le soir à Ancône, tandis que Cialdini recevait à Loreto et faisait ramasser çà et là les débris de l'armée pontificale en pleine dissolution. La reddition d'Ancône suivit de près. Lamoricière n'y avait point trouvé les ressources nécessaires à la défense, et l'arrivée de l'amiral Persano par mer avait bientôt achevé le blocus de la place. Des hauteurs qui dominent Ancône et de la mer, la ville fut attaquée, canonnée. Le 28, le général, ne pouvant compter sur les soldats suisses ou autrichiens qui se détestaient, se rendit prisonnier avec les honneurs de la guerre.

Ce succès pour le roi Victor-Emmanuel II et pour Cavour était considérable, mais plein de périls. Ils se trouvaient entre la diplomatie inquiète, irritée en Europe, et la Révolution impatiente, exaltée à Naples. La France, la Russie retirèrent leurs ambassadeurs. La Prusse adressa à Turin une note sévère. Le roi de Naples, de Gaëte, renouvela (16 septembre) ses protestations aux cours européennes. Le pape (28 septembre), dans un consistoire, représenta l'invasion de son territoire comme une insigne violation du droit des gens, comme un acte de brigandage commis sous la protection du principe pernicieux et funeste de non-intervention. « Il adjura les princes et les peuples de lui prêter secours, aide et assistance contre les armes parricides d'un fils dégénéré. » Enfin, au moment où les trois souverains du Nord allaient se réunir à Varsovie, le prince Gortschakoff se fit l'interprète de leurs inquiétudes auprès de l'empereur Napoléon. Tout dépendait de celui qui était alors le souverain de la France.

Dès le 25 septembre, son ministre des affaires étrangères fit connaître sa pensée. Fidèle à sa politique, il maintenait fermement le principe de non-intervention comme seul propre à conjurer vraiment les dangers. L'Autriche comme la France devait, pensait-il, s'y conformer. L'hypothèse d'une agression particulière du Piémont dans la Vénétie était, selon lui, la seule dans laquelle on pût raisonner avec utilité. Le cas échéant, le gouvernement faisait connaître nettement les principes de la conduite qu'il était décidé à tenir.

« Si le Piémont attaquait l'Autriche, la France était résolue à ne donner aucun appui au Piémont, à la condition que les puissances allemandes se renfermassent dans une attitude d'abstention. Si la guerre éclatait entre

l'Autriche et l'Italie seules, il était entendu que l'état de choses qui avait été le motif déterminant de la dernière guerre ne saurait être rétabli ; que toutes les questions relatives aux circonscriptions territoriales des divers États de l'Italie et à l'établissement des pouvoirs destinés à les gouverner, seraient envisagées dans un congrès sous le double aspect des droits des souverains actuellement dépossédés et des concessions nécessaires pour assurer la stabilité du nouvel ordre de choses. » L'empereur donnait en même temps un gage de la sincérité de ses intentions en portant à vingt-deux mille hommes les forces françaises à Rome pour sauvegarder au moins le domaine de saint Pierre.

Il est vrai, à Naples, Garibaldi, tombé entre les mains de Mazzini, Saffi, Bertani et autres, faisait tout, soit par exaltation, soit par faiblesse, pour brouiller les choses. Furieux et désappointé de voir que Cavour avait repris l'avance sur lui, le parti d'action prétendait se précipiter sur Rome. Dans une visite à lord Elliot sur le vaisseau amiral anglais, Garibaldi ne le cachait pas. « Avez-vous bien calculé, » lui disait l'amiral, « les conséquences d'une collision avec les Français à Rome ? » — « Rome est une ville italienne, » répondit-il, « je ne crains pas la France. Rien ne m'arrêtera. Il faut que l'unité de l'Italie s'accomplisse. » Il tenta, en effet, de brusquer les choses contre Rome en se jetant sur le corps des Napolitains que le roi François II avait concentré sur le bord du golfe de Gaëte. Le 19, avec les brigades de ses volontaires du Nord, il détournait l'attention de l'ennemi à Capoue par une fausse attaque et s'emparait de Caiazzo au-dessus du Volturne pour tourner cette forte place. Mais ce succès lui coûta beaucoup de monde, et le roi de Naples, trois jours après, le 23, de grand matin, sortit de Capoue, remonta les deux rives du fleuve, reprit Caiazzo et jeta chez ses adversaires un désarroi qui se communiqua de proche en proche jusqu'à Caserte et même jusqu'à Naples. Garibaldi avait passé jusque-là pour un homme extraordinaire, invincible. On commença à douter de lui.

Cavour profita de la circonstance. Il proposa à Victor-Emmanuel d'intervenir en personne dans le midi afin de conjurer l'anarchie et de sauver Garibaldi lui-même de ses conseillers et de ses embarras en acceptant la couronne que deux députations lui avaient déjà offerte ; puis, comptant sur les moyens constitutionnels qui lui avaient toujours réussi, il ouvrit le parlement et, dans la solennelle séance du 2 octobre, lui demanda le pouvoir d'annexer les provinces de l'Italie centrale et méridionale, dans

lesquelles les populations manifesteraient la volonté de faire partie de la monarchie.

Dans son remarquable rapport, le ministre fit honneur des événements « à la généreuse initiative des peuples, à l'audace du général Garibaldi, à la politique poursuivie par Victor-Emmanuel. » Mais, en acceptant la solidarité de la révolution devant l'Europe, il prétendit aussi l'arrêter pour calmer les craintes des puissances.

« Aujourd'hui, » dit-il, « l'Italie tout entière est libre sauf une douloureuse exception. Pour ce qui regarde cette noble Venise, nous ne pouvons pas faire la guerre à l'Autriche contre la volonté presque unanime des puissances européennes. Une entreprise pareille amènerait une collision formidable et mettrait en péril non-seulement l'Italie, mais encore la cause de la liberté du continent européen. Nous espérons pouvoir la servir d'une façon plus efficace en constituant une Italie forte. Des raisons suprêmes nous imposent aussi le devoir de respecter la ville dans laquelle réside le souverain pontife. La question de Rome n'est pas une des questions qui peuvent être réglées par l'épée. Dans les conditions actuelles, vouloir attaquer les soldats de la France serait plus qu'une folie, ce serait une faute. Une si monstrueuse ingratitude imprimerait au front de notre patrie un stigmate que de longs siècles de souffrance ne suffiraient pas à effacer.

« C'est par la modération et la concorde que les peuples de la Toscane et de l'Émilie sont parvenus à convaincre la diplomatie que les Italiens sont capables de former un vaste royaume, ayant pour base des institutions largement libérales. Les choses doivent procéder de la même manière dans l'Italie méridionale. Ministre d'un prince sans ambition personnelle et qui a consacré son épée et sa vie à la grande œuvre de constituer l'Italie des Italiens, nous devons déclarer en son nom que, quel que puisse être le vœu de ces peuples, il sera religieusement respecté. En entretenant une révolution permanente à Naples et à Palerme, on verrait dans peu de temps passer l'autorité et le commandement des mains de celui qui écrivait sur son étendard : Italie et Victor-Emmanuel, dans celles de gens qui substitueraient à cette formule pratique l'obscur et mystique symbole des sectaires : Dieu et le peuple. »

Et pour faire prévaloir cette politique, Cavour demanda un témoignage éclatant et sincère de confiance.

Le rapporteur du projet de loi, Andreucci, conclut à l'adoption pure et simple en déclarant que la Chambre, tout en applaudissant à la brillante valeur de l'armée de terre et de mer, était heureuse de faire parvenir les témoignages de l'admiration et de la reconnaissance nationale à l'héroïque général qui, par la délivrance des peuples de Sicile et de Naples, avait restitué aux Italiens, au nom de Victor-Emmanuel, une si grande partie de l'Italie. Dans la discussion, M. Ferrari, écrivain qui appartenait à la fois à la France et à l'Italie, surtout à l'opinion républicaine, et aimait à appliquer à la politique contemporaine des formules hégéliennes, avança qu'à Naples Garibaldi représentait l'ordre en retardant l'annexion, et que les véritables émeutiers étaient les annexionnistes et les aventuriers qui s'étaient rués sur les Deux-Siciles. Poërio, Scialoja, Lafarina, qui avaient passé des souffrances de la prison et de l'exil au dévouement à Victor-Emmanuel et à l'Italie, protestèrent avec indignation.

On s'attendait à une lutte entre Bertani et Cavour. Renvoyant son apologie à des temps plus calmes, Bertani reconnut franchement qu'au fond tous les Italiens voulaient la même chose : « L'Italie une et libre sous Victor-Emmanuel ». Il déclara que Cavour pourrait se rendre à Naples et tendre la main au dictateur ; Cavour satisfait aux vœux de la Chambre en s'expliquant catégoriquement sur la grave question de Rome et de Venise. « Nous voulons, dit-il, que la ville éternelle devienne la capitale de l'Italie. A quelles conditions, quand et comment ? C'est ce qu'il est encore difficile de dire, mais nous avons la confiance que le temps résoudra la question en montrant que la liberté est favorable à la religion. Pour la Vénétie, le gouvernement cède à l'Europe. Montrons-nous unis, l'Europe changera d'opinion. Là est encore pour nous la solution. » Enfin, il déclara qu'il irait au-devant de Garibaldi et lui tendrait la main en l'invitant à la concorde, au nom du parlement et de l'Italie, et le vote de confiance donna au ministère une majorité de deux cent quatre-vingt-dix voix contre six.

Victor-Emmanuel pouvait maintenant entrer dans le royaume de Naples. Garibaldi lui-même comprit qu'il n'avait qu'à faire le sacrifice de ses rêves les plus hasardés à l'opinion de son pays. Il eût voulu seulement, après l'échec de Caiazzo, se présenter au roi avec la recommandation d'un nouveau succès. François II lui en offrit l'occasion, le 1^{er} octobre, en essayant de percer les lignes de l'armée insurrectionnelle pour rentrer dans

Naples. L'attaque fut bien conduite. Tandis que deux colonnes se jetaient sur Bixio à Maddaloni et sur Medici à Caserte, François II essaya de pénétrer au centre. Ce fut un combat acharné de plusieurs heures, silencieux et sombre sous un ciel de plomb. On se battit sans pousser un cri. Garibaldi, avec deux mille hommes de réserve se porta partout. « Allons mourir ! » dit-il à quelques Hongrois, réfugiés français et volontaires calabrais. Et il conduisit lui-même un régiment à la baïonnette. Il y fut blessé ; Arrivabene, nom illustre, fut fait prisonnier. Pour achever cependant la victoire, M. de Villamarina, ambassadeur piémontais à Naples, fut obligé d'envoyer en toute hâte deux régiments de bersaglieri qu'il avait sous la main sur l'escadre ou dans les forts de Naples. L'armée régulière piémontaise et les volontaires avaient versé leur sang ensemble sur les bords du Volturne. C'était un gage de réconciliation.

Garibaldi ne s'occupa plus que d'accueillir le roi et nomma pro dictateur le marquis de Pallavicino, un des vétérans du libéralisme napolitain dévoué à Victor-Emmanuel. Les hommes d'action, qui l'entouraient, et le comité-révolutionnaire que Mazzini avait transporté à Naples, n'abdiquèrent pas sans quelque résistance. Crispi à Naples et Mordini à Palerme voulaient opposer la convocation d'un parlement au plébiscite proposé par le nouveau prodictateur. Mais la noblesse libérale et la bourgeoisie de Naples, le peuple même, étaient d'un avis contraire. On craignait l'anarchie qui commençait. Garibaldi resta quelque temps indécis. « On verra, » lui disaient ses amis, « si tu es un La Fayette ou un Washington. » Garibaldi, inquiet, sombre, ne cessait de dire à tous :

« Je n'entends rien à vos distinctions, à vos rivalités. Faites-moi l'Italie une, indivisible, et considérez-moi comme le dernier de ses enfants, » et il écrivait au roi Victor-Emmanuel de se hâter. La ville s'agitait, la garde nationale faisait quelques manifestations contre le comité révolutionnaire, le peuple se répandait dans les rues en criant : « Oui, oui (Si, si). » Le même mot couvrait toutes les portes. Garibaldi, parut au balcon de l'hôtel dei Negri (13 octobre). « Accueillons, » dit-il,

« l'envoyé de la Providence ; que l'Italie unie et le roi galant homme soient les symboles perpétuels de la régénération italienne. » Puis il signa le plébiscite qui convoquait le peuple des Deux-Siciles pour le 21. L'empereur Napoléon n'avait permis à Victor-Emmanuel d'entrer dans les Etats de l'Eglise qu'à la condition qu'il irait substituer à Naples un gouvernement régulier à la révolution.

En effet, à la veille de l'entrevue de Varsovie (13 octobre), le czar lui-même, profitant de son intimité avec Napoléon III, avait essayé d'entraîner celui-ci dans une action politique commune, pour imposer à l'Italie l'organisation dont la note du 25 septembre contenait les principes. Mais le cabinet des Tuileries ne se laissa point circonvenir. Tant que le mouvement italien respecterait la Vénétie, il croyait devoir rester fidèle au principe de non-intervention, et il ne demandait qu'à contenir le Piémont et la révolution. M. Thouvenel s'en expliquait avec le prince Gortschakoff. L'intérêt du roi et de Cavour était donc de hâter le plus possible l'annexion pour arrêter la révolution et se retourner au besoin du côté du nord. Le 9 octobre, le roi partit d'Ancône en lançant aux peuples de l'Italie méridionale la proclamation suivante :

« La chute du gouvernement de Naples a montré combien est nécessaire aux rois l'amour, aux gouvernements l'estime des peuples. Dans les Deux-Siciles, le nouveau régime s'est inauguré en mon nom. Mais quelques actes ont donné lieu de craindre qu'à l'ombre d'une glorieuse popularité, ne se renouât une faction prête à sacrifier le prochain triomphe national aux chimères de son ambitieux fanatisme. Tous les Italiens se sont adressés à moi pour que je conjurasse ce danger. Il est de mon devoir de le faire. Peuples de l'Italie méridionale, je ne viens point vous imposer ma volonté, mais bien faire respecter la vôtre. Vous pourrez librement la manifester ; la Providence, qui protège les causes justes, inspirera le vote que vous déposerez dans l'urne. »

La flotte piémontaise transporta de Gênes, par l'ordre de Cavour, de nouveaux bataillons piémontais sur la côte napolitaine. Fanti et Cialdini franchirent la frontière des Abruzzes. Le roi lui-même se dirigea sur Naples à petites journées.

On ne saurait prétendre que les populations du royaume de Naples, sinon de la Sicile, aient joui d'une aussi grande liberté d'esprit que celles de l'Italie centrale six mois auparavant. On vota au bruit du canon tiré autour de Capoue. Les dispositions un peu théâtrales données à cette cérémonie par les autorités révolutionnaires, au milieu de populations à l'imagination desquelles d'ailleurs il faut parler, ne respectèrent peut-être pas non plus suffisamment le secret du scrutin. Cependant la résistance encore très-respectable du roi de Naples à Gaëte, la désapprobation manifeste des

puissances, la réunion de trois d'entre elles à Varsovie (du 12 au 26), exerçaient sur l'esprit de ces peuples une pression qui rétablissait à peu près l'équilibre. Au milieu de ces circonstances à tous égards solennelles, Naples donna 109,000 oui, 3,000 abstentions, 300 non. En tout le royaume des Deux-Siciles on compta 1,310,266 votes affirmatifs, 10,012 négatifs, 100,000 abstentions. Entre le roi Victor-Emmanuel et Garibaldi, qui allaient se donner la main, François II opéra sa retraite en bon ordre, laissa quatre mille hommes qui furent obligés de capituler à Capoue, en jeta sur le territoire pontifical quinze mille qui mirent bas les armes entre les mains des Français, et entra avec le reste (12,000) dans Gaëte, dernier rempart de sa fortune.

L'entrevue du roi Victor-Emmanuel et de Garibaldi eut lieu le 26, à quelque distance de Teano. L'avant-garde piémontaise avec Cialdini était partie de cette ville, se dirigeant sur le Volturne. Les premiers bataillons de Garibaldi eux-mêmes, à Caiazzo, avaient passé le fleuve. La brigade piémontaise de Como et la brigade garibaldienne Bixio se rencontrèrent à mi-chemin et poussèrent des hourras. Quand Garibaldi arriva, marchant au-devant du roi, la brigade piémontaise s'ouvrit et présenta les armes. Le général Cialdini et le général Garibaldi se jetèrent dans les bras l'un de l'autre. Après quelques mots, Garibaldi alla au-devant du roi. Victor-Emmanuel arriva peu après, à cheval, à la tête de sa division. A l'aspect des chemises rouges, Sa Majesté, ayant reconnu Garibaldi, donna un coup d'épée et courut à sa rencontre. Garibaldi en fit autant. A dix pas de distance les officiers du roi et ceux de Garibaldi crièrent : « Vive Victor-Emmanuel, » — « roi d'Italie ! » ajouta à haute voix le dictateur. Victor-Emmanuel tendit la main à Garibaldi, et, ils se les serrèrent l'un l'autre, au milieu de cris frénétiques.

Le même jour, la conférence des trois souverains du Nord, après l'arrivée d'une lettre de Napoléon III au czar, se séparait ; Le 7 novembre, le roi Victor-Emmanuel, ayant à ses côtés Garibaldi, accepta dans Naples le plébiscite des Deux-Siciles, celui de l'Ombrie et des Marches, qui avaient également été votés sous la direction du marquis Pepoli. La proclamation suivante annonça à l'Italie cet immense résultat :

« Le suffrage universel, » dit Victor-Emmanuel,
« me donne le souverain pouvoir de ces nobles provinces. J'accepte ce solennel décret de la volonté nationale. Mes devoirs s'accroissent comme s'accroissent ceux de tous les Italiens. Nous devons prouver à l'Europe que,

si la force irrésistible des événements a mis de côté les traités établis pour le malheur séculaire de l'Italie, nous savons restaurer, dans la nation unie, l'empire de ces principes immuables, sans lesquels toute société est malade, toute autorité incertaine. »

Conformément à ce programme, Garibaldi ayant déposé ses pouvoirs pour se retirer à Caprera, le roi constitua pour le royaume de Naples, la Sicile et l'Ombrie, trois administrations, chargées d'assimiler les nouvelles contrées sous la haute autorité du cabinet de Turin, auquel étaient dévolues l'administration militaire, la marine et les affaires extérieures de toute la Péninsule unie.

Après avoir commencé à renouer toutes les fonctions d'un gouvernement régulier, le 1er décembre Victor-Emmanuel aborda également à Palerme. La ville s'était augmentée d'une population considérable venue de toute la Sicile. La réception qu'on lui fit fut peut-être plus cordiale et plus sincère qu'à Naples, les Siciliens ayant plus de haine contre les Napolitains que ceux-ci de sympathie pour les Piémontais.

Il y avait cependant encore un centre de résistance à Gaète. Le roi François II tenait dans la forteresse avec douze mille soldats. De son dernier refuge, le fils de Ferdinand II s'adressait aux Napolitains et à l'Europe ; il rappelait « sa belle armée minée et décomposée par les manœuvres de la révolution, sa marine désertée et perdue, la trahison et l'indiscipline dans sa cour et dans son conseil. Il accusait un roi qui se disait son frère, son ami, d'être venu lui porter le dernier coup. Il faisait appel au cœur des Napolitains et reprochait aux souverains de l'Europe leur aveugle et dangereuse indifférence pour le principe de la légitimité, dont il était la victime ». Dernière protestation du droit légitime acculé dans son dernier asile par le droit national ! La présence de la flotte française faisait sa seule force. A la sollicitation de Cavour, Napoléon III rappela (19) sa flotte dont la présence avait été destinée à contenir, mais non à prolonger une lutte inutile. Resté isolé dans cette forte place avec huit mille hommes, François II voulut au moins tomber avec honneur.

Gaète, située au fond d'un golfe dans une petite presque île réunie à la terre par un isthme fort étroit, presque isolée au milieu de la mer, était défendue par une citadelle dessinée en forme d'étoile, dont trois forts étaient dirigés vers l'isthme et trois vers le promontoire qui ferme le golfe. Au centre était la tour d'Orlando, autour une enceinte continue de tours, de demi-lunes et des batteries à feux plongeants sur les glacis. Deux portes

seules donnaient accès dans la place, l'une sur l'isthme et l'autre sur la mer. Du côté de la mer, ces ouvrages munis de bonnes batteries étaient suffisants pour empêcher un débarquement sur une côte d'ailleurs abrupte et rocheuse. Sur terre, par l'isthme, ils pouvaient retarder les travaux d'approche, à travers un terrain très-dur et exposé à un feu continu. Mais le roi de Naples ne s'était point préoccupé de prémunir la place contre les progrès accomplis par l'artillerie depuis quelques années ; la supériorité du matériel piémontais, rayé d'après le système français, assura le succès de Victor-Emmanuel.

Le général piémontais, Menabréa, ingénieur habile, s'aperçut bientôt que la place, bien pourvue pour se défendre du côté de l'isthme et du promontoire, laissait entre ses deux extrémités, vers le milieu du golfe, un intervalle mal garanti, qu'on pouvait atteindre avec des pièces placées de l'autre côté du golfe à 3 ou 5,000 mètres. Dès le 21 et le 22 janvier 1861, des batteries établies aux monts des Capucins et Conca firent pleuvoir leurs projectiles sur cette partie de la place. La position y devint impossible. Le roi et les princes de Caserte et de Trapani furent plusieurs fois obligés de ramener les artilleurs à leurs pièces enfin abandonnées. Le 28, l'escadre mit une partie de ses canons à terre de l'autre côté du golfe, à Casa-Arzana. La place se trouva bientôt sous un feu convergent de 170 pièces. Dans la nuit du 3 au 4 février, la frégate sarde Garibaldi, commandée par un marin napolitain audacieux, vint s'embosser à 1,000 mètres de la place et la foudroya pendant deux heures. Les soldats assiégés étaient harassés, le roi était sur les remparts, la jeune reine à l'hôpital. La place était sous une pluie de feu, lorsqu'une bombe, vers quatre heures et demie, tomba sur une poudrière. Près de trente mètres de parapet furent abattus, quinze canons renversés, les affûts mis en pièces, les hommes de la batterie, au nombre de plus de cent, lancés en l'air au milieu de masses de terre et de pierre. Le 13, une nouvelle explosion, fit sauter tout un bastion.

Le roi François II alors envoya un plénipotentiaire, La garnison sortit avec les honneurs de la guerre. Le grade ou la retraite des officiers étaient réservés. Le soir, la corvette française la Mouette vint prendre à son bord ce jeune roi déchu de vingt deux ans et la reine qui avait partagé avec constance et dévouement ses épreuves et ses périls. Au moment où François II passa sur le vaisseau français, le capitaine de la Mouette fit hisser le pavillon royal napolitain et le fit amener aussitôt. François II était calme et la reine Sophie souffrante. Quand la première colonne de Cialdini pénétra

dans la ville, François II détournait la tête. La Mouette le débarqua quelques heures après à Terracine, où des voitures préparées le menèrent à Rome, au Quirinal, près du pape, comme s'il ne désespérait pas encore de sa fortune, en trouvant sur le sol italien, un territoire qui ne fût pas aux Piémontais.

XIII

Le premier parlement italien. — Victor-Emmanuel II, roi d'Italie. — La question de la capitale. — Garibaldi et Cialdini. — Organisation administrative du royaume ; première fête de l'Italie. — Mort de Cavour (1861).

La fortune de l'Italie avait, en deux années, dépassé les espérances de ses plus dévoués amis, même celles de ses enfants. Venise où flottait le drapeau autrichien, et Rome, capitale des États du Saint-Père et protégée par les Français, étaient encore l'objet de tous les regrets et de tous les désirs de ceux qui croyaient que tout était facile parce que tout l'avait été. Mais le roi heureux, qui n'avait pas craint plusieurs fois de risquer sa vie ou sa fortune, et le ministre qui savait seul ce que ces succès lui avaient coûté, pensaient qu'il fallait consolider ce qui était acquis avant de risquer un royaume de vingt-deux millions d'hommes, en voie de formation, dans de nouvelles aventures. Le pourraient-ils cependant ?

A Milan, on avait fondé des comités de secours pour Venise et Rome, et Mazzini disait aux ouvriers qu'il fallait rester fidèle à la monarchie tant qu'elle tendrait à l'unité, mais se tenir prêt, en s'associant, si la royauté faisait défaut, à poursuivre le but suprême par d'autres voies. A Naples, Farini, arrivé tout à coup dans un pays neuf pour lui et complètement désorganisé ; à Palerme, le marquis Montezemolo et son ministre, Lafarina, étaient impuissants entre les bourbonniens qui ne désespéraient pas encore et les volontaires qui espéraient davantage. Cavour en appela des menées de la réaction et des velléités aventureuses du parti de l'action à l'Italie elle-même régulièrement consultée.

Après avoir dissous un parlement qui ne représentait que la moitié de l'Italie, et proclamé, à Naples et à Palerme, l'application du Statut piémontais, le ministre italien convoqua tous les électeurs du nouveau royaume, à l'effet d'élire un parlement qui répondit à la situation nouvelle, et il en composa à l'avance la chambre haute en complétant le sénat dans le même sens, par l'adjonction de soixante membres. C'était dans tous les

gens sensés et patriotiques des différentes parties de la Péninsule qu'il espérait cette fois encore trouver le point d'appui d'une politique de modération, destinée à agir à la fois sur les dispositions de l'Europe et sur les partis à l'intérieur, pour garder les résultats acquis et arrêter la révolution.

Avant les élections, Minghetti, ministre de l'intérieur, et un comité directeur du parti ministériel, posèrent nettement la question de paix et de guerre dans deux circulaires politiques. Le ministre rappela aux intendants de province que, le gouvernement et les Chambres étant seuls responsables des affaires, tout enrôlement même soi-disant fait pour la cause nationale, et tout emprunt tenté par des comités révolutionnaires, tomberaient sous le coup de la loi pénale. Le comité promit que le gouvernement, tout en se bornant à l'emploi de moyens pacifiques, ne négligerait aucune occasion de poursuivre la question de Rome et celle de Venise. « Le parti de la guerre, » dit l'Opinione, « est d'accord avec nous en principe ; comme nous, il reconnaît Victor-Emmanuel. Mais il est nécessaire que cette reconnaissance ne soit pas contredite par les faits. Victor-Emmanuel est roi d'Italie, et comme roi il a seul le droit de déclarer la guerre. Les obstacles que nous opposent les forteresses autrichiennes ne sont point insurmontables pour une nation unie et disposée à vaincre ; mais nous ne devons point croire que la présence de quelques bataillons de volontaires suffirait pour mettre les Autrichiens en fuite et faire crouler les murs des forteresses. Tant que nous ne serons pas réunis et armés, toute tentative serait souverainement périlleuse. »

La cour de Rome ayant donné le mot d'ordre à ses partisans de ne figurer ni comme électeurs ni comme élus, les partisans de la politique de Cavour réussirent dans le Piémont, l'Émilie, la Toscane, les Marches, l'Ombrie, la Sicile ; le parti de l'action n'eut pas de sièges trop nombreux, et dans la capitale ancienne d'un petit État se réunit le parlement nouveau d'un grand pays (18 février).

« Messieurs, » dit le roi aux sénateurs et aux députés, « l'Italie libre et unie presque tout entière se confie en votre sagesse ; c'est à vous de l'organiser. Vous établirez les plus grandes libertés administratives, en veillant à ce que l'unité soit sauvegardée. L'empereur des Français, tout en nous assurant les bienfaits de la non-intervention, a cru convenable de rappeler son envoyé. Ce fait a excité nos vifs regrets sans altérer notre reconnaissance. Vous aiderez mon gouvernement à compléter les

armements. Dans la conscience de ses forces, le royaume d'Italie pourra suivre les conseils de la prudence. Dévoué à l'Italie, j'ai risqué pour elle ma vie et ma couronne, mais nul n'a le droit de risquer l'existence et la destinée d'une nation. Une vaillante jeunesse, conduite par un capitaine qui a rempli de son nom les pays les plus reculés, a fait voir que ni la servitude ni les longues infortunes n'ont énervé la fibre des peuples italiens. Ce sont ces faits qui ont inspiré à la nation une grande confiance en sa propre destinée. Je suis heureux de manifester au premier parlement italien la joie qu'en éprouve mon cœur de roi et de soldat. »

C'était la première fois que se trouvaient réunis tant d'hommes d'origine et de provinces si différentes. A côté de princes, de comtes, de marquis, de chevaliers en assez grand nombre dans la Chambre des députés, se pressaient les avocats (115), les docteurs (25), les généraux réguliers (23), les chefs des volontaires, les ex-dictateurs, les ex-ministres, et les conspirateurs émérites de l'indépendance. Pour la première fois on voyait confondus dans la même assemblée Piémontais, Lombards, Toscans, Ombriens, Napolitains et Siciliens. C'était une réunion d'hommes difficile à manier. En les invitant d'abord à proclamer Victor-Emmanuel roi d'Italie, Cavour tenta de les réunir sur le terrain italien et monarchique dans un premier sentiment commun.

« Les merveilleux événements des deux dernières années, » dit l'éminent ministre, « ont, par suite de succès inespérés, réuni en un seul État presque tous les membres épars de la nation. Le royaume d'Italie est aujourd'hui un fait ; ce fait, nous devons l'affirmer devant l'Europe. Une noble nation, tombée par la faute de la fortune et par ses propres fautes dans un état d'abaissement, foulée aux pieds et flagellée pendant trois siècles par des tyrannies étrangères et indigènes, mais constante dans les longs jours de ses épreuves, prudente dans des jours de prospérité inespérés, accomplit en ce moment l'œuvre de sa constitution ; elle se fait une par son gouvernement et ses institutions, comme l'ont déjà faite une son origine, sa langue, sa religion, le souvenir des martyres soufferts et l'espérance d'une entière délivrance. Interprètes du sentiment national, vous avez déjà, au jour solennel de l'ouverture du parlement, salué Victor-Emmanuel du nouveau titre que l'Italie, de Turin à Palerme, lui a décerné dans son affectueuse reconnaissance. Maintenant il est nécessaire de convertir en loi de l'État ce cri de l'enthousiasme. »

Le descendant des anciens ducs de Savoie prendrait-il le titre de Victor-Emmanuel I^{er} ou II^e ? Serait-il roi par la grâce de Dieu ou par la volonté de la nation ? Enfin, sans Rome et Venise, pouvait-on proclamer le royaume d'Italie ? L'élection de Ratazzi, porté par le ministère à la présidence de la Chambre des députés et par une grande partie de l'assemblée, montra d'abord qu'on pouvait s'unir. On s'arrêta au titre de « Victor-Emmanuel II, roi d'Italie par la grâce de Dieu et la volonté du peuple, » et l'on vota unanimement et comme d'acclamation le jour de l'anniversaire de la naissance du roi et de la reddition de Messine que le général napolitain Fergola avait encore défendue quelque temps.

Au nouveau royaume d'Italie il fallait un ministère italien. Cavour s'adjoignit Fanti (guerre), Minghetti (intérieur), Cassinis (justice), Peruzzi (travaux publics), ses anciens collègues ; de Sanctis (instruction publique), ancien émigré napolitain, connu même en France, grâce à Sainte-Beuve, par des travaux littéraires distingués ; Niutta, président de la cour de cassation à Naples, jurisconsulte éminent ; Bastoggi (finances), banquier de Livourne et homme d'affaires ; enfin Natoli, gentilhomme sicilien. A Naples, les anciens conseillers de la lieutenance napolitaine, dont le prince de Carignan avait été chargé, n'eurent plus que le titre de directeurs généraux de leurs différents départements et furent soumis directement au pouvoir central de Turin. La nomination du général della Rovere, en Sicile, acheva le renouvellement du personnel administratif. Le gouvernement ainsi reconstitué, Cavour eût volontiers convié d'abord le parlement à organiser le royaume, en présentant la loi longtemps préparée par Minghetti sur l'administration provinciale, pour concilier les droits du pouvoir central, l'unité politique, avec les libertés provinciales et communales. Mais ce projet supposait la solution d'une question qui avait le privilège de passionner bien davantage les esprits. La solide organisation d'un royaume exige d'abord le choix d'une bonne capitale.

Les hommes politiques redoutaient cette question ; elle en soulevait, en effet, une bien plus redoutable encore, en tournant les yeux de tous vers Rome occupée par l'armée française et capitale de la catholicité. Il est vrai, quelques écrivains tentaient d'écarter Rome du concours et rappelaient les mérites de la modeste et pratique ville de Turin, de la brillante et riche Milan et de la littéraire Florence. D'Azeglio, entre autres, avec un patriotique courage, conjurait le peuple italien de ne pas se jeter dans d'insurmontables difficultés pour poursuivre peut-être une illusion

décevante. Il voulait faire de la capitale des lettres italiennes, de Florence, la capitale du royaume d'Italie. Mais les grandes villes italiennes ne s'excluaient l'une l'autre que pour céder à Rome. La ville séculaire pesait d'ailleurs de tout son poids sur les imaginations italiennes. Mazzini, dont la parole soutenue d'une puissance occulte servait toujours d'aiguillon, écrivait : « Avancez toujours ; si dans huit jours vous n'êtes pas en plein mouvement sur Rome, vous êtes perdus. » Il faut le dire enfin, les difficultés religieuses que soulevait cette revendication ne frappaient point les Italiens même sincèrement catholiques, mais familiarisés de près avec le pouvoir pontifical, à l'égal des autres nations intéressées.

Déjà un député de la gauche, Mauro Macchi, avait présenté, au nom de huit mille cinq cents Romains, une pétition dont le but était l'évacuation de Rome par les troupes françaises. Enfin le député Audinot, le 25 mars, demanda où en étaient les négociations entamées entre Turin et Paris pour amener cet événement désiré de tous les libéraux italiens en rappelant au nouveau roi « le serment qu'il avait prêté sur la tombe du roi martyr, son magnanime père, de porter la liberté italienne au Capitole ».

Cavour avait eu le privilège d'étonner souvent par ses discours comme par ses actes ; c'était chez lui le signe auquel on pouvait reconnaître un homme d'État hors ligne. Le nouveau ministre du royaume italien interpellé déclara que l'Italie lui semblait impossible à constituer sans capitale, et que cette capitale ne pouvait être autre que Rome. « C'est, ajoutait-il, pour tous mes compatriotes. une vérité sentie d'instinct. » Il y avait bien quelque chose d'étrange à voir le ministre du roi Victor-Emmanuel demander, au nom du droit de vivre, la capitale d'un souverain encore sur son trône. Mais, en se plaçant hardiment sur ce terrain patriotique, Cavour ôtait à l'opposition tous ses avantages. « L'Italie, » dit-il, « a beaucoup à faire encore pour résoudre les problèmes de sa formation intérieure, et renverser les obstacles séculaires élevés dans son sein contre le bon ordre politique. Elle ne peut y arriver que grâce à une union, une concorde, que la question de Rome, tant qu'elle ne sera pas résolue, empêchera de se réaliser. Des hommes de valeur, de bonne foi, peuvent porter leurs préférences sur telle ou telle ville ; mais il est un fait incontestable, c'est que si Rome était une fois notre capitale, toute discussion sur ce point deviendrait impossible. Je fais donc appel au patriotisme de tous les Italiens. Que notre accord montre à l'Europe la nécessité que ces faits nous imposent. » Mais les désirs, l'intérêt de l'Italie devaient-ils obtenir satisfaction aux dépens d'autres

désirs et d'autres intérêts ? « Nous voulons aller à Rome, » continua Cavour, « mais sans qu'il en coûte à la France qui l'occupe et au Saint-Siège qui y réside. Si la France était hors d'état de s'opposer à notre entrée dans Rome, nous ne voudrions pas y pénétrer contre son seul désir. Si la possession de cette ville par l'Italie devait coûter quelque chose à l'indépendance du chef de l'Église, cette réunion serait fatale non-seulement au catholicisme, mais à l'Italie elle-même. »

Loin de là, après avoir cherché à établir que, de fait, le temporel n'assurait point l'indépendance du Saint-Siège, depuis soixante ans soumis à des étrangers, Cavour affirma que dans l'achèvement de l'unité italienne se trouvait justement la garantie, la plus sûre de l'indépendance du Saint-Siège. « Oui, » dit-il, « arrivés à Rome, nous proclamerons la séparation de l'Église et de l'État et la liberté de l'Église, qui donnera justement au Saint-Siège l'indépendance qu'il désire. L'Église une fois affranchie de tout lien avec le temporel, séparée de l'État par des limites bien distinctes, la liberté du Saint-Siège n'aura plus à souffrir de toutes ces entraves que les concordats avec le pouvoir civil font peser sur elle. La seule difficulté consiste à savoir sur quelles garanties sera appuyée cette liberté de l'Église. Nous lui en donnerons d'importantes : nous inscrirons le principe de l'indépendance réciproque de l'Église et de l'État dans le Statut fondamental du royaume ; nous en assurerons par tous les moyens possibles la réalisation complète. Mais la garantie la plus sûre est le caractère tout catholique des peuples italiens. L'Italie a fait souvent de grands efforts pour réformer la discipline ecclésiastique ; jamais elle n'a porté la main sur la religion à laquelle elle tient. La patrie d'Arnould de Brescia, de Dante, de Savonarole, de Sarpi, de Giannone n'a jamais voulu, comme eux, que la réforme de l'Église ; cet ardent désir a toujours été accompagné de la ferme volonté que l'Église épurée subsistât et devînt plus libre. Eh bien ! cette liberté sera mieux assurée par l'amour de vingt-six millions de citoyens que par quelques mercenaires. Au risque d'être taxé d'utopie, j'ai la confiance que ces principes une fois consacrés par vous, l'âme de Pie IX, ouverte de nouveau aux généreux sentiments qui lui ont valu tant d'applaudissements, il y a quelques années, voudra acquérir la gloire immortelle d'avoir réconcilié la nation italienne et l'Église, la religion et la liberté ! »

La manière dont le président du conseil avait pris la question coupait presque court à tout débat. La Chambre au moins ne parut pas vouloir discuter à fond cette solution. Le marquis Pepoli appuya Cavour d'un

brillant discours en faveur de l'unité. Ferrari fit, de ses doctrines historiques en faveur de la fédération, et de l'antithèse du pape et de l'empereur, une nouvelle exposition. Enfin Buoncompagni proposa un ordre du jour qui consistait à proclamer Rome capitale de l'Italie, en assurant l'indépendance du pape ainsi que la liberté de l'Église, et à inviter le gouvernement à achever de concert avec la France l'unité de l'Italie. Cavour lui accorda son appui. « Faut-il vous convaincre, dit-il, que ni l'Église ni le pape ne seront opprimés ? Nous dirons au pape : Saint-Père, le pouvoir temporel n'est pas pour vous une garantie d'indépendance. Renoncez-y. Nous vous donnerons les franchises spirituelles que vous avez inutilement demandées depuis trois siècles à toutes les puissances catholiques, et dont vous avez arraché avec peine quelques lambeaux au moyen de concordats qui vous entravaient vous-même. Toutes ces franchises, nous vous les offrons pleines et entières ; et nous proclamons ce grand principe, l'Église libre dans l'État libre. Vos amis vous proposent des réformes que vous ne pouvez faire. Vous résistez, vous faites bien. On vous demande la liberté de conscience, la liberté d'enseignement ; vous ne pouvez pas accorder la liberté de penser, d'enseigner ce que le dogme catholique proscriit ; c'est évident. Forcé de rester dans cet état anormal, vous êtes dans la nécessité, vous, le père des fidèles ; de contenir vos fils par les baïonnettes étrangères... Saint-Père, ce que nous vous offrons vaut mieux ! C'est la restauration de votre puissance sur les âmes par la liberté. »

Cavour ne se dissimulait point la difficulté de faire adopter cette solution par le monde catholique. Si une partie du clergé italien, libéral autant que le lui permettait son dévouement pour le pape, envisageait sans terreur ces nouvelles perspectives, le clergé français particulièrement leur opposait non-seulement de la défiance, mais la plus énergique hostilité. Mais Cavour pensait que l'Italie, conduite avec courage et sagesse au milieu de circonstances favorables, était appelée, par l'alliance du sentiment religieux et de l'esprit constitutionnel, à réconcilier la liberté avec la foi, et à donner l'exemple d'une révolution favorable à la religion et à la société ; et c'était après avoir fait connaître secrètement, depuis peu, à Rome ses projets au Saint-Père, à la curie, qu'il avait exposé tout à coup au grand jour de la tribune italienne, et de l'opinion libérale de l'Europe, ce plan bien fait pour séduire les imaginations. Tout dépendait maintenant de Pie IX et de la curie romaine.

Un aumônier du roi, l'abbé Stellardi, un docteur, Pantaleoni, et le Père Passaglia, avaient fait déjà connaître en effet depuis deux mois au pape les conditions auxquelles pouvait s'accomplir en Italie ce grand changement. Le Saint-Père écoutait avec la douceur d'un esprit libéral qui avait entrevu l'avenir, avec l'émotion d'un cœur qui n'était pas insensible aux sentiments patriotiques de ses compatriotes. Mais une semblable révolution n'est pas de celles qui s'accomplissent tout à coup.

Il fallait s'attendre à la résistance de nombreux cardinaux, d'Antonelli, de M^{gr} de Mérode, du gouvernement autrichien, de tout le clergé français qui répondait par un chœur de réclamations à toutes ces nouveautés. Pie IX, témoin de tant d'événements qui ne le laissaient point insensible, était préoccupé comme aux premiers temps de son pontificat. Le "2 avril, quelques jours après cette mémorable séance, au milieu de la messe à laquelle il assistait pontificalement, on le vit s'évanouir tout à coup sur son trône. Pendant cinq minutes, pâle et la tête penchée sur sa poitrine couverte de ses ornements pontificaux, il fut donné comme il le dit lui-même, en spectacle au monde et aux hommes (*spectaculum facti sumus mundo et hominibus*). Les bruits les plus alarmants coururent pendant quelque temps sur sa santé. Il y avait eu, autour de lui, de vives discussions et de violents combats dans son cœur. Le pontife se remit cependant bientôt. Quelques jours après, il consacrait solennellement comme une victoire l'institution de l'archimandrite des Bulgares et le retour de cette nation dans l'Église romaine si bien fait pour le consoler, et il prenait dans ce fait le courage d'un refus, qui pouvait faire courir à lui et à l'Italie de nouveaux périls. « Le monde, dit-il, me dispute ce grain de sable sur lequel je suis assis, mais ses efforts seront vains. La terre est à moi. Le Christ me l'a donnée ; à lui seul je la rendrai. » Il protesta ensuite par la plume du cardinal Antonelli contre le nouveau titre du roi Victor-Emmanuel II ; et, dans une encyclique adressée à tous les évêques catholiques, il repoussa, en termes dont l'énergie eût gagné à être moins blessante, « la main que lui offraient l'Italie et la civilisation moderne ».

Cavour allait donc se contenter de reprendre l'œuvre de l'organisation intérieure, qui rencontrait des difficultés sérieuses. Les vieilles rivalités entre les provinces, le particularisme, comme on disait, se donnaient carrière. En même temps, les volontaires, officiers ou soldats, qui voulaient tous entrer dans l'armée organisée, se plaignaient partout de voir leurs services mal récompensés. Témoin de ces difficultés inévitables, à Rome, le

roi François II ne perdait pas tout espoir. Ça et là, le drapeau blanc se relevait au midi, et le brigandage, plaie ordinaire de ces contrées, se recrutait des anciens soldats bourbonniens et des mécontents. En revanche, les révolutionnaires, les chemises rouges, sous la main des comités, reprenaient le haut du pavé dans la capitale et redemandaient à grands cris Garibaldi. C'était assez pour occuper les nouveaux ministres, quand Garibaldi, venant jeter l'huile sur les tisons à peine éteints, et, au grand effroi des gens raisonnables, s'adressa, le 4 avril, à l'association générale des ouvriers milanais. Après avoir attaqué quelques individus qui, dans le parlement, disait-il, répondaient mal à l'attente de la nation, il vengeait par des paroles de dédain ses anciens volontaires méconnus, et déclarait vouloir remettre le sort de l'Italie à la nation, au peuple. « Alors seulement, » s'écriait-il, « malgré les tristes effets d'une politique vassale, tout ce que pouvait dire une troupe de laquais, l'Italie, qui doit être, serait réellement. »

L'arrivée subite à Gênes de l'auteur de la lettre en devint un commentaire encore plus clair. Après trois mois de repos à Caprera, venait-il, puisque la diplomatie était impuissante, redemander à l'Italie ses cinq cent mille hommes armés, et accomplir la menace qu'il avait un instant fait planer sur le printemps de 1861 ? Le ministre de l'intérieur, Minghetti, ordonna une perquisition à Gênes, dans les bureaux de Bertani, ancien secrétaire de Garibaldi, accusé de préparer de nouveaux enrôlements. Mais aussitôt, à la séance du 10 avril, Brofferio, l'orateur éloquent de la gauche, rejeta tout le mal présent sur le temps d'arrêt qu'avait subi la révolution par suite de conseils pusillanimes. « Au lieu de faire des perquisitions contre l'enrôlement des volontaires, il fallait, » selon lui, « tenter un nouvel appel au pays, et réorganiser l'armée du midi, dont on avait imprudemment méprisé les services. » Heureusement le baron Ricasoli vint s'interposer entre le ministère et le parti de l'action.

Patriote éprouvé, esprit indépendant, âme fière dont la ténacité légale avait donné la Toscane à Victor-Emmanuel, Ricasoli, pénétrant avec vivacité au milieu des tirades résonnantes de Brofferio, demanda d'une parole brève et incisive un jour pour avoir des éclaircissements sur ce qui avait été fait pour l'armée méridionale et pour son illustre chef. Mais il exprima le désir de voir Garibaldi assister à la séance où il développerait sa pensée ; car, dit-il « on a attribué au général des paroles hostiles à la majorité du parlement, même au roi. Ces paroles ne peuvent avoir été prononcées par lui. Un roi pareil ne peut être offensé par le général

Garibaldi. Ici il n'y a ni premier ni dernier citoyen. Nous avons tous fait notre devoir. S'il y a des citoyens qui ont pu faire de grandes choses, ils ont plus que tous les autres le devoir d'obéir à la loi. Le général Garibaldi sera fier de s'asseoir sur nos bancs, et il concourra avec nous au bien de la patrie ».

C'était, sur le terrain légal, donner à Cavour et à Garibaldi, pour arbitre, la majorité de la Chambre. Ils choisirent chacun leurs positions. Cavour, par décrets royaux, créa un sixième grand commandement militaire pour le midi, à Naples, avec des subdivisions dans l'Ombrie, dans les Marches et en Sicile. Une levée de dix-huit mille hommes dans ces mêmes provinces devait concourir à la formation de ce nouveau corps d'armée. Enfin le ministère décréta la formation de trois divisions composées exclusivement de volontaires, anciens officiers et soldats de l'armée méridionale, mais en se réservant le soin de choisir et d'instruire les officiers, et de mettre les corps en activité au moment où il le jugerait nécessaire. De son côté, Garibaldi, ayant conscience de l'effet fâcheux produit par sa dernière lettre, se contenta de rappeler avec hauteur son dévouement notoire à Victor-Emmanuel, ses sacrifices à la liberté, et transmit au président un projet de loi d'armement général de la nation, qui consistait à mobiliser aux frais de l'État, pour le service de guerre, tous les hommes en état de porter les armes.

Les 18, 19 et 20 avril, séances solennelles, chacun se trouva à son poste. Ricasoli fit un appel à la concorde. Fanti, ministre de la guerre, rappela le travail auquel il avait dû se livrer pour trier ou congédier avec demi-solde les volontaires, fondre dans l'armée piémontaise les armées de l'Émilie, de la Toscane, les Napolitains soumis et les officiers volontaires, qui présentaient maintenant un effectif solide de cent cinquante mille hommes.

Le général Garibaldi, un plaid écossais jeté sur sa casaque rouge, donna un libre cours à ses sentiments. Après avoir remercié avec émotion Ricasoli de l'occasion qu'il lui avait fournie de s'expliquer, il demanda avec amertume « comment il pourrait tendre la main à celui qui l'avait fait étranger dans son pays ». S'exaltant au souvenir des événements de l'année précédente, il regretta les victoires qu'était venu lui arracher, dit-il, la « froide et malfaisante main du ministère ». Cavour se leva pour réclamer avec énergie. — « Heureusement, » continua Garibaldi, « l'amour de la concorde, l'horreur d'une guerre fratricide... » — C'en était trop. Ce souvenir terrible des guerres fratricides souleva la tempête. — « Personne

n'a voulu de guerre, » s'écria Cavour, frappant de son couteau de bois sur sa table, « c'est intolérable ! » — Le président se couvrit, les députés se précipitèrent dans l'hémicycle, au milieu d'une inexprimable confusion. Après un quart d'heure de suspension, Garibaldi demanda la réorganisation de son armée du midi, pour vaincre la réaction. « Pourquoi, » dit-il, « en acceptant les royaumes du midi, avez-vous refusé l'armée qui les donnait ? Les Mille sont partis sans cadres. Quand il s'agit de la patrie on peut donner des coups à ses ennemis sous toutes les formes ». Bixio conjura le ministre et le général de se serrer la main. « Je payerais, dit-il, ce spectacle du sacrifice de ma famille. »

Le lendemain, Ricasoli proposa un ordre du jour qui exprimait l'assurance que le décret du 12 avril sur les volontaires, franchement exécuté, accroîtrait les forces de l'Italie, en assurant le sort de ces patriotes, et que le gouvernement s'occuperait activement de l'armement et de la défense de la patrie. Bixio soutint avec verve le parti qu'on peut tirer en révolution des volontaires, pour improviser la victoire. Le général Cugia plaida la cause de l'armée régulière. Garibaldi, plus modéré cette fois, s'efforça de rendre moins dangereuse la réorganisation de l'armée méridionale en modifiant ses propositions. Mais Cavour, en traitant la question politique, donna au débat toute sa portée qui ne lui permettait pas d'admettre même ces propositions modifiées. « L'ambition du ministère, » dit-il, « est d'avoir une armée une, italienne, comme, après la fusion de la flotte napolitaine et de la flotte piémontaise, il n'y a plus qu'une marine italienne. Une armée de volontaires ne comporte que l'état de guerre. Elle est d'un emploi impossible en temps de paix. Or, quelle est la situation ? Le gouvernement a déclaré à la France qu'il n'ira point à Rome sans son consentement, à l'Europe qu'il ne suscitera point une guerre générale pour la Vénétie. Prenez garde, » ajouta-t-il, « une étincelle partie d'ici peut mettre le feu à l'Europe et tourner contre nous des puissances amies. L'Angleterre elle-même n'a-t-elle pas dit : Malheur aux provocateurs ! Il peut y avoir une politique qui ne tienne point compte de ces avertissements, c'est celle de la guerre immédiate. Si la chambre veut l'adopter, qu'elle le dise. Mais, si vous tenez la politique d'expectative et de préparation que nous professons pour la meilleure, votez l'ordre du jour de Ricasoli ; il tient compte du passé et de l'avenir. » 194 votes contre 77 donnèrent raison à l'ordre du jour de Ricasoli.

Pendant cette discussion, dans les rues, dans les cercles, dans les casernes, la question de la paix et de la guerre s'agitait. Soldats et garibaldiens s'entreprenaient cà et là. Le lendemain le général Cialdini annonça dans une lettre d'une brusque franchise, à Garibaldi, la rupture de leur vieille amitié. « Il ne pouvait souffrir, » dit-il, « de le voir se mettre à côté du roi, au-dessus des ministres ; et il le trouvait bien ingrat d'avoir oublié les services rendus par l'armée régulière aux volontaires sur les bords du Vulturne. » Une réponse fière et plus calme qu'on ne pouvait l'attendre de Garibaldi ne se fit pas attendre. « Il ne descendrait pas, » dit-il, « à se justifier d'avoir manqué de respect au roi, à l'armée, au parlement. Si quelqu'un, du reste, se trouvait offensé de sa manière de parler, il attendait qu'on lui demandât satisfaction de ses paroles. » La lutte allait tourner au tragique ; le roi, qui savait toujours se réserver pour le moment opportun, manda Garibaldi au palais, et le mit en face de Cavour. Là, Garibaldi, voyant qu'on n'en voulait ni à lui ni à ses amis, demanda qu'on prît en considération sérieuse son projet d'armement. Les deux interlocuteurs ne se donnèrent pas la main, mais se séparèrent avec la volonté de marcher d'accord dans l'intérêt de l'Italie. De soldat à soldat, la chose devait être plus facile. En sortant du palais du roi, Garibaldi rencontre son vieil ami le marquis Pallavicino, ancien prodictateur de Naples. — « Que voulez-vous encore ? » fit Garibaldi. — « Il faut tout éclaircir avec Cialdini, » et il le conduisit chez lui. Cialdini y était. La marquise, jeune et aimable femme, prit les mains du général et du partisan et les mit l'une dans l'autre. « Nous aurions dû nous couper la gorge, » dit Garibaldi, « mais il vaut mieux nous embrasser. » Le lendemain, le héros radouci retournait à Caprera.

On pouvait passer aux choses sérieuses. Depuis huit années, Cavour avait été non-seulement le président du cabinet et le ministre des affaires étrangères, mais un vrai ministre dirigeant pour tous les autres départements ministériels. Il était à lui seul, pour ainsi dire, le ministère tout entier. L'unification de l'Italie ne lui paraissait devoir sortir que de l'unité la plus énergique de pensée et de direction. Il se mit avec une redoutable activité, dont les effets se firent bientôt sentir dans toutes les parties du gouvernement, à l'œuvre de l'organisation nécessaire.

La mission temporaire du prince de Savoie à Naples paraissait terminée. Il y avait encore à donner des habitudes d'ordre et de travail aux employés, à épurer et régulariser la garde nationale, à ramener à l'observation des lois ou à une organisation raisonnable les couvents trop nombreux et le haut

clergé, à ranimer les travaux suspendus, enfin à effacer la honte du brigandage et à arrêter sur la frontière romaine ce système d'incursions continuelles qui était l'obstacle véritable au rétablissement de l'ordre. Cavour fit choix pour Naples du sénateur Ponza de San Martino, libéral éprouvé et caractère connu pour son énergie ; il mit à sa disposition Cosenz et Medici, pour réorganiser la garde nationale, et un renfort de troupes piémontaises. Il espérait que le nouveau lieutenant-général arriverait ainsi au résultat que le général della Rovere cherchait dans la Sicile, où il faisait renoncer la noblesse à ses idées d'autonomie et arrachait le peuple à ses habitudes d'ignorance et de paresse.

On comprend comment un système financier bien combiné pouvait servir à cimenter l'unité politique d'un pays si longtemps divisé en petits États, et où les événements de l'année précédente avaient produit de grands désordres. Un déficit de 314 millions était le résultat des événements de Naples et de Sicile. Bastoggi, économiste distingué, homme pratique, d'un esprit prompt et sagace, en vue d'unifier les dettes italiennes, comme l'étaient maintenant les principaux États, prépara le [projet d'établissement d'un grand livre de la dette publique de l'Italie.

Ce n'était pas à l'Italie encore en révolution qu'on pouvait demander de réduire ses armements. Cavour ramena donc à la solde de paix la solde de campement donnée à l'armée régulière ; mais il augmenta en même temps le nombre des troupes en étendant la conscription dans les pays récemment annexés. Il se montra fidèle à ses promesses et reconnut les grades des lieutenants de Garibaldi : Cosenz, Turr, Medici et autres. Mais il réduisit au caractère inoffensif d'une loi administrative de la garde nationale mobile le projet d'armement de Garibaldi. Pour prouver qu'il songeait à se consacrer aux travaux de la paix, Peruzzi présenta un projet de chemin de fer destiné à mettre promptement Turin en communication avec Naples, par Bologne et Ancône, et avec Rome, par Bologne, Florence et Sienne.

A l'extérieur, le 28 mai, Metternich et Mon, ambassadeurs d'Autriche et d'Espagne à Paris, avaient pris occasion de la revendication faite par Cavour de la ville de Rome, pour déclarer à Paris que cette capitale appartenait au monde catholique, et exprimer au moins « le ferme espoir que l'empereur voudrait bien provoquer une entente entre les trois puissances, à l'effet d'assurer au Saint-Siège l'exercice de sa légitime autorité ». C'était une proposition assez nette de régler cette grande affaire entre les trois nations catholiques de l'Europe. Cavour parvint à détourner

ce coup indirect. En effet, Thouvenel, dans une note du 6 juin, rappela que, au Congrès de Vienne « les puissances protestantes avaient pris part, comme les puissances catholiques, aux traités qui avaient réglé la situation du Saint-Siège ».

Avec la connaissance profonde qu'il avait du caractère de la nation italienne, Cavour ne pouvait cependant laisser refroidir son imagination dans l'application des arides détails de l'organisation ou dans les détours nécessaires de la politique. Pour donner encore à ces différentes populations de l'Italie qui ne devaient plus former qu'un peuple de frères l'occasion d'affirmer leurs sentiments, il arrêta le programme d'une grande fête annuelle nationale du nouveau royaume.

Ce projet rencontra quelques difficultés. Minghetti avait chargé les autorités civiles de prier les autorités religieuses de faire concourir les cérémonies du culte à la célébration de ce grand acte rapproché de l'époque des processions de la Fête-Dieu, pour associer et fondre les sentiments humains et divins du patriotisme et de la piété. Le vicaire capitulaire de Turin, celui de Milan, celui de Naples interdirent à leur clergé d'apporter à la fête de l'Italie la sanction de leurs cérémonies. La chancellerie romaine, on le devine, ne resta point neutre dans l'affaire. Récemment encore, avertie des démarches des cours de Vienne et de Madrid, elle avait déclaré que jamais elle n'adhérerait à des garanties partielles de son territoire, qui seraient une reconnaissance des faits accomplis. Elle expédia alors des avertissements au clergé italien pour qu'il eût à protester par son absence contre une fête qui célébrait aussi l'amoindrissement du pouvoir temporel du pape. Il faillit en résulter quelques conflits à Milan et à Naples. Cavour s'efforça de garder dans ces circonstances la plus grande mesure. La fête du 2 juin 1861 tomba au milieu de ces préoccupations.

Un soleil éclatant, rafraîchi par une brise d'autant plus heureuse qu'elle succédait à plusieurs jours d'un brûlant sirocco, y présida dans toute la Péninsule. La cérémonie consistait dans la remise des nouveaux drapeaux, bénits par les aumôniers de l'armée, à tous les régiments. Mais toutes les classes de la société, et particulièrement les corporations d'étudiants et d'ouvriers, avec leurs bannières aux armes de Victor-Emmanuel, s'y associèrent. Le roi délivra lui-même le drapeau aux troupes de Turin. Nombre de discours furent prononcés et des vœux faits pour le retour de Rome et de Venise à l'Italie. Partout des cantates ou des octaves patriotiques, entonnées en plein air par les premiers artistes du pays,

donnèrent le ton et la règle à l'enthousiasme. Sérieuse à Turin ; bruyante à Milan, expansive à Florence, délirante à Naples, la fête respira partout l'enthousiasme. A Rome, il n'y avait pas longtemps encore, dix mille personnes, dans une pétition clandestine, avaient demandé à l'empereur des Français l'union de Rome à l'Italie. Mais le comité national donna l'ordre de s'abstenir de tout rassemblement et de tout cri qui pourrait, en amenant quelque répression, troubler la joie de l'Italie ; et Rome n'opposa que le calme commandé de la tristesse aux joies du nouveau royaume.

Mais il semble que la fatalité prenne plaisir à faire naître les contrastes dramatiques dans l'histoire italienne. Un seul homme n'assistait point, à Turin même où il était, à cette fête. Le premier au combat, il n'était point à l'honneur. Le premier ministre du royaume d'Italie, le 2 juin même, était pris d'une fièvre pernicieuse. Alité déjà depuis trois jours par suite de l'agitation du sang et de l'ébranlement nerveux, que ramenait de temps en temps chez lui l'excès des préoccupations et du travail, il avait cru commander à la nature comme il commandait aux affaires. Après un peu de repos et plusieurs saignées, il s'était remis au travail ; le mal prit sa revanche avec une implacable rapidité. Dès qu'on le comprit à Turin et en Italie, l'impression fut si vive, qu'on se refusait d'abord à s'en expliquer, comme d'un malheur trop grand. Le 4, le roi vint visiter sur son lit de douleur celui qui tombait victime de son dévouement. « Oh ! Maestà, dit-il, j'ai tant de choses à vous communiquer. » Le président du conseil parlait encore par intervalle, mais avec exaltation, de l'Italie, de Rome et de Venise. Il exprima l'espoir et la consolation qu'il avait de laisser l'Italie faite et bien faite, faite par et pour la liberté ! Revenu, le lendemain, le roi dut se retirer la tristesse au cœur et les larmes aux yeux. Dans la journée, l'empereur Napoléon, « qui, » disait Cavour, « est bon pour nous maintenant », demanda cinq fois par le télégraphe des nouvelles de l'illustre malade. Le soir, la population de Turin, en voyant les sacrements de l'Église, apportés publiquement par le curé de la Madone-des-Anges à celui pour lequel elle avait une sorte de culte, apprit l'affreuse vérité. Le lendemain 6, à sept heures du matin, Cavour n'était plus.

Ratazzi, président de la Chambre, annonça cette grande perte à ses collègues : « Je suis certain, dit-il, de manifester les sentiments fortement gravés dans l'âme de nous tous, en déclarant que la perte de cet homme d'État éminent est un malheur pour la patrie. Mais nous ne devons point nous décourager ni nous écarter de la voie suivie par lui. Lui-même, sur son

lit de mort, a manifesté sa foi inébranlable dans l'avenir de l'Italie, et s'est montré convaincu que le principe de la liberté, de l'indépendance et de l'unité de l'Italie doit pleinement triompher. »

L'illustre mort eut, le 7, des funérailles dignes de lui et de l'Italie. Le drapeau national sur le palais Carignan, à Turin, était voilé d'un crêpe. A toutes les autorités civiles et militaires, se joignirent d'elles-mêmes les communautés religieuses et les corporations ouvrières de Turin, grand nombre de garibaldiens connus, et une partie de la population de la ville, qui jeta silencieusement des fleurs sur le passage du convoi. Pendant la cérémonie funèbre de Turin, de lugubres coups de canon tirés à intervalles égaux dans toutes les villes du royaume associèrent toute la population italienne à la douleur générale.

C'était justice. Cavour était l'homme de l'Italie nouvelle. Il avait donné le premier exemple heureux de cette politique pratique qui devait tirer l'Italie des périls et de la servitude où les chimères l'avaient jetée. La part qu'il fit prendre au Piémont, à côté de deux grandes puissances dans la guerre d'Orient, dévoila pour la première fois le génie de l'homme. Quand, siégeant au congrès de Paris, il se posa comme le champion de l'Italie contre l'Autriche, et eut l'honneur d'amener les plénipotentiaires à prendre acte de ses déclarations, qui pouvait penser qu'avec l'aide généreuse de la France et les sympathies de l'Angleterre, Cavour saurait amener l'Italie, en cinq années, où il la laissait le jour de sa mort ?

Cette histoire prouvait, comme le dit alors éloquemment Palmerston, « qu'un homme doué de talents extraordinaires, d'une indomptable énergie et d'un grand patriotisme, peut, en soutenant une juste cause et en saisissant les occasions favorables, faire le plus grand bien à sa patrie, malgré les difficultés, au premier abord, les plus insurmontables ! » Ce succès, Cavour le devait à l'intelligente et audacieuse pensée de mettre la dynastie, la constitution libérale et les forces du Piémont, au service de l'idée la plus grande et la plus nationale de l'Italie, et d'enrôler sous la discipline de la monarchie les instincts et les passions les plus populaires de la Péninsule. Ses moyens, il les avait trouvés dans un caractère à la fois prudent et résolu, ardent et sage, dans une intelligence à la fois souple et forte, capable de concevoir de grandes pensées comme de les appliquer à l'aide d'un travail assidu, de saisir les occasions favorables et de les faire naître, aussi habile à entraîner les convictions intelligentes par une façon noble et frappante de présenter les choses, qu'à séduire les cours étrangères par l'habileté de sa

dialectique, ou ses concitoyens par la bonhomie confiante de sa conduite. Son rêve était d'affermir et de compléter l'œuvre commencée, en appropriant à sa patrie, c'est-à-dire à l'Italie, la puissance de la centralisation française et la souplesse des libertés de l'Angleterre. C'est par là qu'il a mérité que les hommes d'État anglais aient fait publiquement son éloge, que le gouvernement français se soit associé solennellement à la douleur de l'Italie, et que cette perte ait été ressentie alors dans toute l'Europe par tous les cœurs libéraux, comme un deuil de famille. Cavour dépassait, en effet, même les limites agrandies de sa nouvelle patrie. Il appartenait à l'Europe intelligente et libérale, au noble et grand parti de la civilisation qu'il avait honoré en servant son pays.

XIV

Le ministère de Ricasoli. — La question romaine. — Dissentiment du clergé italien. — Le brigandage et les conspirations dans le midi de l'Italie. — Le général Cialdini. — Guerre contre les bourbonniens et le brigandage (1861-62).

Le roi Victor-Emmanuel II, dès l'avant-veille de la mort de Cavour, avait fait appeler auprès de lui Ratazzi et Ricasoli. Piémontais, ancien ministre, ami particulier du roi, chef du centre gauche, président de la Chambre, le premier avait été dans certaines circonstances l'adversaire de Cavour ; mais, en dernier lieu, il avait appuyé sa politique. Il pouvait compter sur l'appui de la France. Florentin, auteur principal de l'annexion de la Toscane au Piémont, chef du centre droit, le baron Ricasoli avait récemment, dans le parlement même, contribué par ses actes à l'adoption de la politique de Cavour. L'Angleterre le saluait presque comme un de ses hommes. Le roi ne pouvait choisir qu'entre ces deux personnages le successeur de l'illustre mort.

Il importait surtout de maintenir les résultats acquis précédemment, de reprendre et de continuer la même politique, afin qu'on ne s'aperçût point du vide fait par une aussi grande catastrophe. Le mieux était donc de déranger le moins possible le ministère tel que Cavour l'avait constitué. C'est ce que Rattazzi comprit : il conseilla au roi de donner Ricasoli pour successeur à Cavour ; et il promit de lui apporter loyalement le même appui tant que sa conduite ou les circonstances seraient les mêmes. Ricasoli pourvut donc seulement à des postes que la vaste capacité de Cavour avait pu laisser vacants ou insuffisamment remplis, en appelant au ministère de la guerre le général della Rovere, gouverneur de la Sicile, à celui de la marine le général Menabrea, à la fois administrateur et orateur, et, au commerce, le Napolitain Cordova.

Sorti d'une ancienne et illustre race florentine, à la tête du mouvement libéral de 1847, écarté par la révolution en 1848, adversaire de la réaction autrichienne en 1849, partisan dévoué de l'unité italienne et fidèle à Victor-

Emmanuel depuis 1859, le baron Ricasoli était connu surtout par la fière décision et la ténacité de son caractère. « Messieurs, » dit-il, « dans l'immense calamité qui nous a frappés, nous n'hésitons pas à affirmer que personne n'a plié sous le poids de la douleur ; personne n'a douté des destins de la patrie. Votre tâche sera de continuer cette œuvre déjà conduite avec une sage hardiesse si près de son terme. C'est dans le dévouement au Statut, dans le respect aux lois, que nous trouverons la meilleure garantie du succès ; le gouvernement veillera donc avec fermeté et énergie au maintien de l'ordre, non comme une négation, mais comme une garantie de la liberté. »

Rarement ministre, arrivant au pouvoir dans une heure critique, trouva des commencements plus faciles. Le parlement accueillit Ricasoli avec faveur. La nation parut se presser autour du trône de Victor-Emmanuel. Mazzini lui-même, dans un manifeste, « consentit à prendre le chemin le plus long, avec le nouveau ministre, se réservant, s'il échouait, à agir sans lui ». Au dehors, l'Autriche ne dissimula pas trop les espérances que cette catastrophe pouvait lui faire concevoir. Mais, quoique l'ambassadeur anglais Hudson eût contribué à former le ministère, la France, associée dans une cérémonie solennelle à la perte de l'Italie, donna à Ricasoli, par la reconnaissance officielle du royaume, le plus efficace appui.

Cavour, dans ses derniers jours, avec cette persévérance aimable et cette raison persuasive qui le caractérisaient, avait travaillé à, obtenir des sympathies personnelles de l'empereur, de la France et de l'opinion libérale, cet acte si important. Ce fut comme son dernier legs à son pays. Après un échange affectueux de lettres entre le roi Victor-Emmanuel et l'empereur Napoléon III⁴⁷, Ricasoli annonça le rétablissement des rapports diplomatiques entre Paris et Turin, et l'acte de reconnaissance du royaume, sous la réserve de toute approbation rétrospective ou de tout encouragement à des entreprises ultérieures, dans les termes suivants : « L'Italie, » dit-il, « verra dans ce fait un nouveau motif de reconnaissance envers la nation généreuse dont le gouvernement représente le génie et les nobles instincts. L'avenir en montrera les résultats pour la paix, pour le bonheur de l'Italie, pour la grandeur de la France et la tranquillité de l'Europe. »

Sous ces heureux auspices, le baron Ricasoli avait à faire voter pendant la fin de la session, déjà avancée, les importantes lois préparées et présentées par Cavour. Ce fut la loi de l'armement de la nation que le baron Ricasoli fit d'abord voter. La commission de la Chambre avait eu soin de lui ôter tout

caractère agressif en la transformant. Il s'agissait d'organiser les cadres de deux cent vingt bataillons de garde nationale pris parmi les hommes de vingt-cinq à trente-cinq ans, et formant ainsi un effectif exercé et disponible de cent cinquante mille hommes. La loi fut votée à une forte majorité. Les lois de finance avaient le privilège d'appartenir tout autant à l'ordre politique qu'à l'ordre économique. Ramener à l'unité les divers systèmes des dettes que le royaume d'Italie avait héritées des petits États, attirer au centre de la vie nationale les intérêts des créanciers de l'État, et pourvoir à l'avenir de la nation, tout en respectant les droits individuels, tel était le but du projet de loi qui créait un grand-livre de la dette nationale de l'Italie. On n'opposa à la loi que quelques critiques de détail, et elle fut discutée et votée en une seule séance (19 juin).

Il n'en fut pas de même de la loi sur l'emprunt des 500 millions rendu nécessaire par le déficit et les besoins les plus urgents. Commencée le 26 juin, la discussion ne fut terminée que le 1^{er} juillet. L'adoption de cette loi entraînait en effet la nécessité des impôts nouveaux que le ministère se proposait aussi de demander : breuvage amer, mais salubre, auquel l'Italie devait se résigner ! L'opportunité de l'emprunt ne fut contestée par personne. Ferrari se donna le piquant plaisir de faire miroiter les chiffres aux yeux de la Chambre avec autant de facilité qu'ordinairement il faisait miroiter les idées ; Guerrazzi trouva moyen de glisser sa fougueuse originalité dans cette matière ; Sanctis, Lafarina, Farini et autres orateurs ministériels réfutèrent ces critiques ; le ministre des finances, Bastogi, exposa l'état réel des choses. Le déficit prévu, sur l'exercice de 1861, était de 301 millions ; le déficit du service ordinaire (1862), en y ajoutant l'intérêt du nouvel emprunt, serait de 157 millions. Le tout faisait au premier abord un chiffre assez considérable et paraissait de nature à absorber à peu près le montant de l'emprunt projeté, d'autant plus que le gouvernement, avait, dans diverses provinces, supprimé des impôts mal vus, tels que celui sur la mouture. Mais il se proposait de remplacer ces impôts par d'autres mieux appropriés au temps. Un impôt sur la richesse mobilière, l'extension à toute l'Italie du tarif réduit d'enregistrement et de timbre, et le décime de guerre, combleraient le déficit. Ces données établies, le ministre espérait pouvoir faire face aux 475 millions que demandaient les dépenses ordinaires du royaume. La dette n'ajouterait en effet selon lui aux dépenses ordinaires, en y comprenant l'intérêt du nouvel emprunt, qu'un service annuel de 150 millions de rentes ; le chiffre du passif n'irait pas au-

delà de 625 millions ; M. Bastoggi, comptait au moins sur une recette de 600 millions.

A envisager ainsi la situation financière, elle n'avait rien de trop périlleux. Mais Rome et Venise attendaient encore leur délivrance, et le gouvernement croyait de son devoir de se ménager les moyens de payer la rançon de ces deux villes quand l'heure sonnerait de faire l'Italie une et indivisible. C'est l'œil fixé sur cet avenir que le marquis Pepoli, dans un programme économique tracé avec beaucoup d'élévation et un vaste savoir spécial, rappela à la Chambre les principes prévoyants de la science économique et d'une saine pratique en matières de finance. Son discours amena le président du conseil à s'expliquer sur ce qui était, en dépit de tout, le sujet de toutes les préoccupations. Le baron Ricasoli le fit (1^{er} juillet) avec une noble franchise, mais qui manqua peut-être parfois de mesure politique :

« Excepté avec l'Autriche, » dit-il, « l'Italie entretient des relations d'amitié avec tout le monde. Vers la reine de l'Adriatique, une éventualité se prépare et surgira en son temps. En attendant, pensons à Rome. Oui, nous voulons aller à Rome ; Rome, séparée politiquement du reste de l'Italie, restera un centre de conspirations, une menace permanente à l'ordre public. Aller à Rome est, pour les Italiens, non-seulement un droit, mais une inexorable nécessité ; » assurant qu'il ne voulait point aller à Rome à l'aide de moyens violents, insensés, il rappela, à peu près dans les mêmes termes, les principes de séparation et d'indépendance absolues de l'Église et de l'État, dans lesquels Cavour avait cru voir la solution de cette délicate question. Mais il invita un peu indiscretement l'Église « à se régénérer dans la pureté du sentiment religieux, dans la simplicité des mœurs, dans la sévérité de la discipline, dans toutes les vérités qui, au grand honneur et à la gloire immortelle du pontificat, avaient rendu si illustres et si vénérés les premiers siècles, à se retremper enfin dans le franc et loyal abandon de ce pouvoir entièrement contraire au grand but tout spirituel de son institution ».

Le discours de Ricasoli plut cependant aux Italiens, et la Chambre des députés vota l'emprunt à la majorité de 242 voix contre 14.

Les lois sur les travaux publics de première urgence, tels que ceux de l'arsenal de la Spezzia, du port d'Ancône, précieux-pour le développement maritime de la Péninsule, et sur le réseau des chemins de fer destinés à établir en Italie une grande ligne qui plongeât jusqu'au midi et en unît les

différents centres, furent votées avec enthousiasme. Le gouvernement fut obligé seulement d'avoir recours aux capitaux étrangers, surtout de la France, qui contribua pour beaucoup au succès de l'entreprise.

Avant de songer à Rome ou à Venise il fallait rétablir l'ordre toujours troublé à Naples. Les partisans de François II, appuyés au moins des sympathies de M. de Mérode, ministre des armes, et du cardinal Antonelli, espéraient toujours une contre-révolution. En revanche, le parti de l'action, qui avait été contenu, recommençait à s'agiter. Dans les plus grandes villes, la place publique était à peu près tranquille. Mais l'état des provinces laissait beaucoup à désirer. Accoutumés à la paresse et à la corruption, la plupart des soldats licenciés de l'ancienne armée napolitaine avaient servi de recrues au brigandage, plaie endémique de ce pays. Le gouvernement avait pensé réparer cette première faute en rappelant au moins sous les drapeaux les levées de 1858 et de 1859, mais il avait négligé de mettre à la disposition du gouverneur San-Martino et de Durando, commandant du sixième corps, des troupes suffisantes pour assurer la rentrée de ces levées. San-Martino n'avait que cinq mille carabiniers ou gendarmes, les gardes nationales nouvellement organisées et peu aguerries, et les régiments fort disséminés du général Durando.

Dès le commencement du mois de juillet, du territoire de Rome, et souvent avec la connivence des zouaves pontificaux, de petites bandes commencèrent à passer la frontière pontificale par les sommets chauves d'Anagni et de Palestrina, favorisant des envois de fusils, de munitions et de monnaie parfois fausse dans les couvents, devenus des dépôts. A Naples, le comité bourbonien reprit toute son activité. Ce n'était plus seulement le brigandage dispersé, par petites troupes, dans la Calabre, la Basilicate, les Pouilles ou les Abruzzes. Ce fut presque partout une insurrection politique. Les attaques contre les maisons isolées des libéraux, des propriétaires, députés au parlement, et contre quelques petites villes, se firent au cri de : « Vive François II ! » et en arrachant les armes de Savoie et de Victor-Emmanuel.

Sur le plateau massif du Matèse, qui, partant du Gran-Sasso pour aboutir au mont Gargano, sépare la terre de Labour des Abruzzes et qui communique, le long de la crête des Apennins, jusqu'aux Calabres, quelques chefs de bandes plus hardis essayèrent de donner de l'unité à l'insurrection. Un Chiavone, un Crocco, visant à la gloire des Fra-Diavolo, des Ruffo, des Mammone, et tirant force argent des comités légitimistes,

parvinrent dans un pays montagneux, boisé ou couvert de bouquets de ronces et de pâtis et sans grandes routes, à répandre autour d'eux une véritable terreur. Ils tentèrent un moment d'isoler Naples, dont ils rapprochèrent leur cercle redoutable, en arrêtant des convois de chemin de fer, en coupant les télégraphes. La ville d'Avellino fut attaquée dans la Capitanate, et, dans la terre de Labour, celle de Montemileto fut emportée.

San-Martino demanda coup sur coup des renforts ; Minghetti envoya Cialdini, le vainqueur de Castelfidardo et de Gaëte. Mais il crut en même temps devoir conférer au général les pleins pouvoirs de la lieutenance, pour rétablir militairement l'ordre troublé. Cialdini avait commencé sa carrière militaire dans les guerres civiles de Portugal et d'Espagne. Il avait pris part avec honneur aux guerres de 1848, de Crimée, de 1859 et de 1860. Militaire brave et instruit, patriote ardent, dévoué au roi Victor-Emmanuel jusqu'à écrire une lettre de provocation au général Garibaldi, et partisan de l'unité italienne jusqu'à partager une partie des sentiments de celui qu'on appelait le patriote de Caprera, il ne crut point avoir assez des renforts piémontais que les vaisseaux de Gênes lui apportèrent promptement ; il fit appel aux sentiments patriotiques et même révolutionnaires des populations méridionales, à quelques cadres des anciens volontaires rapelés, pour triompher des efforts de la réaction.

Il était temps. Le palais de l'archevêque napolitain, Riario Sforza, correspondait à Rome avec François II. D'anciens officiers étrangers, bavares ou suisses, des gentilshommes étrangers catholiques, débarquaient des côtes d'Espagne ou de Marseille. Les assassinats recommençaient à Naples ; les bandes rebelles se fortifiaient déjà sur les montagnes escarpées qui entourent Naples ou Salerne, pour incendier les villas, rançonner les villages ou attaquer les voyageurs. On pouvait évaluer à peu près les forces de cette insurrection à une huitaine de mille hommes ; ils étaient dispersés, il est vrai, sans entente, mais ils pouvaient constituer une petite armée qui eût peut-être bientôt trouvé un chef. Cialdini agit comme en guerre, a modo di guerra. L'archevêque de Naples, Riario Sforza, fut sommé de partir pour Civita-Vecchia (fin juillet). Dans les premiers jours d'août, à Naples seulement, en un jour, quarante-sept prêtres, dont plusieurs évêques, et vingt-deux anciens officiers de l'armée napolitaine, dont trois généraux, furent arrêtés. Dans les rues, des troupes de jeunes patriotes interdirent révolutionnairement la vente ou l'impression des journaux réactionnaires. Une croisière le long des côtes empêcha les débarquements venus de

Marseille, de Malte, des côtes de la Dalmatie ; quelques expéditions, eurent lieu du côté de la frontière romaine pour intercepter les communications. Enfin Cialdini donna l'ordre à l'armée régulière de se porter sur les points les plus menacés avec les gardes nationaux et les mobiles volontaires, de fusiller sur-le-champ les incendiaires, de disperser les attroupements dangereux et de traiter les réfractaires en ennemis, s'ils ne faisaient soumission.

Dans une petite guerre de détail qui n'était pas sans un sombre intérêt dramatique, de Naples, de Salerne, de Manfredonia, de Bari, de Brindes, les colonnes piémontaises, s'augmentant sur leur passage des gardes nationaux des petites villes ou bourgs et des volontaires, et se subdivisant à mesure qu'elles s'éloignaient, commencèrent à couper la presqu'île en tout sens, et à la déblayer peu à peu au milieu d'embuscades et de petits engagements meurtriers. Les partisans bourbonniens ou les brigands, par bandes de cinquante jusqu'à quatre cents hommes, descendaient des hauteurs ou sortaient des bois, surprenaient les villages, les rançonnaient ou tombaient sur les plus faibles détachements italiens pour les massacrer. Les troupes régulières arrivaient sur les points menacés, dispersaient les bandes et les traquaient jusque dans leurs repaires, escaladaient les rochers, fouillaient les bois, les fermes isolées ou les couvents qui leur servaient de refuge. Là, loin de toute route frayée, dans ces lieux écartés, des soldats étaient mutilés, odieusement brûlés par les brigands ; des prisonniers, en revanche, étaient fusillés par les soldats, aux cris de : Vive François II ou de Victor-Emmanuel ! La bourgeoisie appuyait les soldats, les paysans frayaient quelquefois avec les brigands. Des villages entiers, dans cette triste guerre, furent complètement détruits.

Le général Cialdini parvint ainsi à délivrer la Pouille, la Basilicate, la Capitanate, les Abruzzes, à couper l'insurrection en deux, à la rejeter en partie dans la Calabre, vers la forêt de Sila, en partie vers le massif du Matèse et la forêt de Riccio, entre Bénévent et la terre de Labour, vers le territoire romain. Les réfractaires commencèrent les premiers à mettre bas les armes et à se rendre. On les expédia vers la côte avec les prisonniers ; les vaisseaux, qui de Gênes amenaient des renforts à l'armée régulière, remportèrent par centaines ces malfaiteurs ou ces malheureux, qu'on envoya en Piémont dans des compagnies de discipline. Le mouvement perdait déjà, vers le mois de septembre, son caractère politique, quand un officier espagnol du nom de Borgès, débarqué le 11 septembre à

Brancaleone, lança au nom de François II des proclamations pour tâcher de former une armée des bandes en déroute. Assez mal reçu par les brigands, poursuivi bientôt par les Piémontais, il fut fait prisonnier à Cascina-Mastroddi et fusillé le 8 octobre. Dans les montagnes du Matèse et dans la vieille forêt de Sila, désertes et souvent inaccessibles, interrompues seulement çà et là par quelques villes ou villages pauvres, le brigandage survécut, quelque temps mais sans grand danger, et, sur l'ordre venu de Paris, la coopération du corps d'occupation française avec les troupes italiennes l'acheva.

Dans une fête célébrée le 7 septembre, jour anniversaire de l'entrée de Garibaldi dans l'ancienne capitale de François II, la ville de Naples et les principales cités méridionales, malgré les douleurs encore cuisantes des mois précédents, donnèrent à l'union du midi au nord une sanction nouvelle qu'il est d'ailleurs toujours assez facile d'obtenir de ces populations mobiles. Le général Cialdini passa en revue à Piè di Grotta quatorze mille gardes nationaux assez bien disciplinés. Les associations ouvrières parcoururent la ville avec leurs bannières et acclamèrent à la fois Victor-Emmanuel et Garibaldi. Les poésies déclamées, les hymnes chantés sur les places publiques et dans les théâtres, les drapeaux aux trois couleurs arborés à profusion aux fenêtres des maisons, les illuminations et les feux d'artifice, le soir, alimentèrent l'enthousiasme. Au milieu des vivats, on entendit répéter le cri : A Rome ! à Rome ! Chose plus sérieuse, Peruzzi, ministre des finances, pour ramener ces populations aux habitudes d'ordre et de travail, s'efforça de donner l'impulsion aux entreprises de la municipalité de Naples, constitua la compagnie chargée du chemin de fer vers Ancône, et décida l'ouverture de nouvelles routes, la création de nouveaux ports, ainsi que l'élévation de phares dans un pays laissé, par l'incurie de ses gouvernements, dans une détresse traditionnelle.

L'exposition industrielle qui eut lieu, le même mois, du 15 au 30, dans la pacifique Florence, eut le même but et obtint un résultat semblable. Malgré les difficultés du moment, elle témoigna de ce qu'on pourrait attendre de l'Italie unie et pacifiée. L'agriculture, l'industrie, les arts de toute l'Italie y contribuèrent dans une large part. A côté des tissus de laine et de lin de Florence, de soie de Milan et de Naples, s'étalèrent les poteries et les faïences peintes des anciennes Légations, les meubles en bois sculptés de Turin et les briques colorées de la Sicile. Les fleurs de la Lombardie et de la Toscane rivalisèrent par leur variété et leur éclat avec la grosseur et

l'abondance des fruits, raisins, figues, pêches et olives du midi. Malgré de sévères interdictions, Venise et Rome exprimèrent leurs regrets et leurs espérances, en envoyant des verreries, des mosaïques, surtout des tableaux et des statuettes.

Le baron Ricasoli crut devoir revenir alors à la question romaine. Dès le 24 août, au plus fort de la lutte engagée dans le royaume de Naples, il avait adressé aux puissances européennes une circulaire destinée à faire retomber la cause de tout le mal sur la présence du roi François II à Rome, et sur le concours qu'aurait prêté le gouvernement romain, à l'abri de l'armée française, aux intrigues et aux tentatives des Bourbons. Le ministre du roi François II, en réponse, avait relevé les contradictions de la circulaire de Ricasoli, sans disculper complètement son maître. Le cardinal Antonelli, qui ne cachait pas ses sympathies pour le roi déchu, avait pris les ambassadeurs présents à Rome à témoin de l'innocence de sa conduite. L'affaire prit des proportions plus graves, grâce aux accusations du clergé français contre l'Italie et même contre Napoléon III. M. Thouvenel fut obligé (6 juillet) d'exprimer au Saint-Siège le regret de voir un évêque de France « chercher jusque dans le secours prêté par l'empereur au Saint-Siège un texte d'accusation contre lui », et il invita le cardinal Antonelli à déclarer franchement « si l'empereur, aux yeux du pape, était considéré comme un persécuteur ou comme un protecteur du Saint-Siège ». Le cardinal Antonelli se contenta de déclarer que « l'appui et le concours prêté par le gouvernement français au Saint-Siège était un fait matériel et éclatant que personne ne pouvait chercher à nier ou à dénaturer ».

Des opinions religieuses qui se rapprochaient du protestantisme anglican, une nature élevée et généreuse, poussaient Ricasoli à mettre sa personne en avant. Au mois d'août, il remit au gouvernement français, pour être présenté au pape, un projet d'arrangement. Les douze articles dont il se composait garantissaient en détail la dignité souveraine du pontife conservée, l'indépendance du Saint-Siège dans ses rapports avec l'Église italienne et avec les autres Églises étrangères, la liberté absolue de l'Église d'Italie particulièrement, etc., etc. A supposer que l'état général des esprits comportât déjà la réalisation de ce système en usage encore dans peu de pays, Ricasoli, en s'adressant au pape, avait le tort de parler trop en réformateur et en juge de l'Église. S'il se fût mis seulement au point de vue moral et politique, n'eût-il pas donné plus de force aux considérations par lesquelles il exprimait la crainte que « la prolongation de cet antagonisme

n'ébranlât la foi religieuse du peuple italien, mis entre sa patrie et sa religion » ?

Toujours est-il que le gouvernement français refusa de se charger de transmettre ces propositions. Le pape lui-même, encouragé, 30 septembre, ne laissa point de doutes à cet égard. « L'Italie, » avait dit Ricasoli, « voit avec indignation des ministres du sanctuaire se mêler à des conspirations contre l'État. La multitude pourrait à la fin être conduite à imputer à la religion ce qui n'est que le fait de ses ministres, et à se séparer de cette communion à laquelle depuis dix-huit siècles les Italiens ont la gloire et le bonheur d'appartenir. » A ce tableau, Pie IX opposa celui des censures ecclésiastiques méprisées, des évêques chassés de leur siège, des congrégations détruites. « Et quels sont ceux qui agissent ainsi ? » dit-il, « des hommes qui ne rougissent point d'avancer qu'ils veulent donner la liberté à l'Église et rendre à l'Italie le sens moral, et qui n'ont point honte de demander au pontife romain d'acquiescer à leurs injustes désirs, de peur que de plus grands maux n'en rejaillissent sur l'Église ! Ce qui affligeait encore plus profondément le Saint-Siège, » disait Pie IX, « c'était que plusieurs hauts membres même du clergé séculier et régulier, misérablement entraînés par un funeste esprit d'erreur et oublieux de leurs devoirs, donnaient leur assentiment aux desseins des impies et devenaient, au grand regret des gens de bien, une pierre d'achoppement et de scandale ».

En effet, à Rome et dans l'Église italienne, quelques voix autorisées commençaient à protester contre la confusion des intérêts spirituels et temporels aux dépens des aspirations de la nationalité italienne. M^{gr} Liverani, le premier, avait publié que « la force et l'indépendance de l'autorité religieuse du pontife ne dépendaient pas de la conservation du territoire romain ». Le P. Passaglia, de la Société de Jésus, le même qui avait défendu la doctrine de l'immaculée conception, s'adressant aux évêques catholiques, déclarait que « l'union d'une souveraineté politique au pontificat souverain n'est point un dogme engageant la conscience du pontife de l'Église et des fidèles, et que le sacrifice d'un pouvoir politique impossible à conserver serait maintenant pour le Saint-Siège un moyen aussi efficace de restaurer son autorité morale que l'acquisition même de ce domaine avait été autrefois une condition nécessaire pour la fonder. La séparation, » disait-il, « du temporel et du spirituel, du sceptre royal et des clefs de saint Pierre, de la tiare sacerdotale et du diadème monarchique,

n'était-elle pas demandée à l'unanimité par ceux qu'une garnison étrangère tenait courbés sous la domination politique d'un prêtre ; demandée à l'unanimité par les populations de l'Italie entière, qui ne pouvaient supporter plus longtemps que le royaume établi par elles fût privé de Rome, sa capitale ; demandée par les nations les plus éclairées de l'Europe ; réclamée par les dangers mêmes auxquels n'échapperaient ni l'Église ni la société civile, si le Saint-Père n'ouvrait pas son âme aux sentiments de paix et de conciliation ? »

Au mois de novembre, M. Ricasoli communiqua à la Chambre des députés le texte des propositions qu'il aurait désiré voir transmises à Rome. Ferrari, Alfieri et Massari regrettèrent que le ministère eût poursuivi avec aussi peu de réserve la pensée d'aller à Rome, où, dit l'un d'eux, il n'avait même pas pu faire parvenir une lettre. Ferrari, avec beaucoup de courage et, cette fois, des raisons pratiques, blâma indirectement Ricasoli d'avoir argumenté avec Rome en théologien plutôt qu'en politique. Alfieri prit la défense des droits du catholicisme en face des exigences nationales. M. Brofferio déclara n'aimer ni un ministre qui parlait comme un moine, ni un moine qui agissait comme un ministre. « Des hommes plus énergiques, » dit-il en finissant, « feraient mieux son affaire. »

Le sort du ministère, compromis surtout par un insuccès diplomatique, dépendait de Ratazzi qui venait de faire récemment un voyage à Paris et semblait en intimité avec l'empereur. Au nom de la concorde, il demanda que l'on oubliât le passé, sur lequel on ne pouvait revenir. Abordant la question de Rome : « La France, » dit-il, « désire vivement que l'unité italienne s'accomplisse, et ce gouvernement nous est favorable. » Il eut soin de repousser énergiquement le reproche qu'on lui adressait d'avoir été chercher un portefeuille à Paris. « Pour avoir Rome, » ajouta l'orateur, « le meilleur moyen n'est peut-être pas d'y penser toujours ; » la consolidation du royaume par les progrès de l'administration des provinces, de la discipline, de l'augmentation de l'armée et de l'équilibre des finances, était pour lui le meilleur moyen d'arriver au but. Le ministère étant ainsi mis en cause, le baron Ricasoli assura qu'il n'avait rien négligé pour l'organisation du royaume. Arrivant à Rome, il reconnut que la France, comme puissance catholique, y était aussi intéressée que l'Italie comme puissance européenne. Mais « le gouvernement a cru, » dit-il, « qu'il fallait que l'Italie prouvât au moins qu'en réclamant sa capitale, elle voulait l'indépendance du pontife et la splendeur de l'Église. Pouvait-il oublier

qu'il était le ministre d'un roi et d'une nation catholiques ? Pour avoir parlé le langage d'un croyant, avait-il donc humilié la nation ? » Ruoncompagni présenta un ordre du jour qui rappelait que la Chambre maintenait, au sujet de Rome, la décision du 26 mars, et exprima l'espoir que le ministère continuerait à se consacrer à la solide organisation du royaume italien. Deux cent trente-deux voix contre soixante-dix-neuf donnèrent raison à cette sage et ferme manière d'envisager la situation présente des affaires italiennes.

Sur la fin de décembre l'arrivée à Rome d'un nouvel ambassadeur français, le marquis de La Valette, paraissait de nature à faire un instant espérer quelque chose de Rome. Sur l'ordre de M. Thouvenel, celui-ci demandait au gouvernement pontifical s'il entendait toujours « apporter au règlement de ses rapports avec le régime nouveau établi dans la Péninsule l'inflexibilité de ses droits dans les affaires de dogme ; ou si, quel que fût d'ailleurs son jugement sur la transformation opérée en Italie, il se déciderait à accepter les nécessités qui dériveraient de ce fait considérable ». Dans le dernier cas, le gouvernement français promettait d'employer ses efforts les plus sincères et les plus énergiques à faire accepter à Turin un plan de conciliation dont les bases auraient été d'abord posées avec le gouvernement de Sa Sainteté. Mais, le 12, le cardinal Antonelli ne lui laissa aucun espoir : « le souverain pontife avant son exaltation, » dit-il, « comme les cardinaux lors de leur nomination, s'engageait par serment à ne rien céder du territoire de l'Église. Le Saint-Père ne ferait donc aucune concession de cette nature ; un conclave n'aurait pas le droit d'en faire, un nouveau pontife n'en pourrait pas faire, ses successeurs de siècle en siècle ne seraient point libres d'en faire. »

Ce refus péremptoire renversa le ministère. En effet, le comité national du Provvedimento, à Gênes, convoqua une grande réunion de ses associés pour le 9 mars. Garibaldi annonça qu'il quitterait bientôt Caprera pour présider à l'organisation du tir national. En attendant, à Florence, à Milan, à Naples et dans les principales villes, une partie de la population, avec la tolérance des autorités, fit des protestations pacifiques contre les déclarations du ministre secrétaire d'État du Saint-Siège, qui avait prétendu être d'accord sinon avec Turin, au moins avec l'Italie. On cria : « Vive le pape, non roi ! vive Victor-Emmanuel, roi d'Italie ! » A Rome, le peuple s'abstint des joies du carnaval, et passa sur le Forum, le jeudi saint, la revue de ses forces dans une manifestation silencieuse.

A Turin, les ministres n'étaient plus d'accord. Le 25 février, quand on interpella le ministère au sujet des résolutions du Comité de Gênes, Ricasoli répondit que le droit d'association était reconnu en Italie. Le vote de la Chambre des députés parut donner son assentiment au ministère ; mais la majorité s'était moins formée des députés qui votaient ordinairement avec lui que de l'appoint des membres de la gauche qui ne lui étaient pas habituellement acquis. On annonçait déjà l'arrivée de Garibaldi, le rappel de Mazzini. Le 28, à propos d'une loi sur le cours de la monnaie le ministre Cardova prononça des paroles qui étaient la contrepartie du discours de Ricasoli. Le ministère se divisait. Il fallait aviser. Le roi parut ; Ricasoli offrit sa démission ; le roi l'accepta, et chargea Ratazzi de former une administration nouvelle.

XV

Ministère Ratazzi. — Reconnaissance du royaume italien. — Projets d'arrangements pour la question romaine. — Réunion des évêques de la catholicité à Rome pour le pouvoir temporel. — Garibaldi encore en Sicile, et à Aspromonte (1862).

Ratazzi prit à peu près son ministère dans toutes les nuances d'opinion. Il garda provisoirement, comme l'avait fait son prédécesseur, l'intérieur et les affaires étrangères. Deprétis, ancien prodictateur de Garibaldi, fut appelé au ministère de la justice ; l'amiral Persano prit la marine. Le ministère des finances fut donné à M. Quintina Sella, arrivé déjà, malgré sa jeunesse et deux années seulement de vie politique, au premier rang. Le marquis Pepoli, petit-fils du roi Murât et beau-frère du prince de Hohenzollern, jeune encore, esprit éclairé et laborieux, se chargea de l'agriculture et du commerce ; Durando, lieutenant-général, eut le portefeuille de la guerre ; Matteucci, illustre savant, eut l'instruction publique.

Le 8 mars 1862, Ratazzi exposa les vues de son ministère. « Le principal but du gouvernement, » dit-il, « serait de resserrer ses alliances avec les grandes puissances, d'abord avec la France et l'Angleterre, et ensuite de faire reconnaître le royaume d'Italie par les puissances qui ne l'avaient point fait encore. Pour aller à Rome, il ne voulait compter que sur des moyens moraux ou diplomatiques, en persuadant, d'une part, au monde catholique, que le pouvoir temporel n'est pas nécessaire à la religion, et, d'autre part, en ne faisant rien qu'avec la France. » A l'intérieur, il prétendait gouverner avec des hommes appartenant à des nuances différentes, mais visant au même but ; il promettait de se vouer avec zèle, ainsi que ses collègues, à l'organisation unitaire de l'Italie et à son armement militaire ; mais, pour ce qui regardait le dernier objet, « il entendait garder l'initiative et la direction, parce qu'en fait d'armement, elles ne pouvaient être laissées au premier venu, et qu'un gouvernement qui s'en dessaisirait se perdrait lui-même ». On voit la nuance qui distinguait le nouveau ministère du précédent. Ratazzi comptait plus sûr l'emploi des

moyens diplomatiques que sur la puissance du mouvement moral. Ricasoli avait paru s'appuyer surtout sur l'Angleterre ; Ratazzi comptait davantage sur la France. Le nouveau ministre paraissait enfin avoir moins de confiance dans les moyens d'action populaire et plus dans ceux de gouvernement.

La première épreuve du nouveau ministère fut la réunion publique à Gênes, le 9 mars, des délégués des comités du Provvedimento, qui, au milieu d'une grande agitation, s'occupaient des moyens de rappeler Joseph Mazzini, et de fondre toutes les associations politiques particulières en une vaste association dite Société émancipatrice. Garibaldi n'appuyait pas de sa présence la réunion ; mais, arrivé en Italie, il allait à Milan présider l'installation de la Société du tir national. Une interpellation du député Gallenga, dans la séance du 17 mars, amena M. Ratazzi à quelques explications. Pour ce qui regardait l'armement de la nation et le droit d'association, il assura, d'une part, que le gouvernement était décidé à ne point se dessaisir de l'initiative militaire, et, d'autre part, qu'il préparait une loi pour régler la liberté des associations. Un vote de confiance lui fut donné par deux cent dix voix contre quatre-vingts. Un acte énergique en fut la conséquence.

Au moment où, pour faire triompher cette politique, le ministère se transporta à Naples, le roi lui-même partit de Turin, le 25 avril, et de Livourne, par mer, afin de lui prêter l'appui de sa présence. Par une bienveillante intention, les escadres française et anglaise formèrent comme une escorte d'honneur au souverain italien et à son escadre. Le 28, à trois heures, le roi fut reçu avec l'enthousiasme que cette population méridionale de 500,000 âmes éprouve pour tous les grands spectacles. Heureux de ces transports, le roi restitua un million et demi de gages du mont-de-piété et posa la première pierre d'un pont nouveau et de l'embarcadère du chemin de fer qui devait lier Naples aux provinces du nord ; il jeta les bases d'un contrat avec la compagnie Rothschild et Tala-bot pour l'établissement de 1,060 kilomètres de chemins de fer méridionaux. Pour faire marcher d'un même pas les améliorations morales, Ratazzi installa la nouvelle magistrature épurée ; Matteucci accomplit quelques réformes utiles dans l'enseignement supérieur et secondaire, dans l'organisation des bibliothèques et des académies d'art de cette grande capitale du midi.

Dans une visite faite à l'amiral de la flotte française, le roi écrivit à l'empereur des Français pour le remercier avec effusion des services qu'il

avait rendus à l'Italie, et se féliciter d'avoir trouvé à Naples de nouvelles raisons de convaincre l'Europe que l'idée de l'unité reposait sur des bases solides. Le 5, la flotte française en retour donna à la population napolitaine, rangée sur tous les rivages du Pausilippe à Sainte-Lucie, le spectacle d'un combat naval, aux cris redoublés de : « Vive la France ! » et « Vive l'Italie ! » Malheureusement, une échauffourée dans les villes de Brescia et de Bergame vint tout à coup montrer encore l'indiscipline du parti de l'action.

Le 12 mai, le gouvernement, instruit à temps, avait saisi à Sarnico des amas d'armes et de munitions faits sur la frontière autrichienne et arrêté deux anciens officiers de l'armée garibaldienne, Cattabeni et Nullo, ainsi que quelques autres agitateurs. Quand les prisonniers furent menés à Brescia, le peuple tenta d'envahir les prisons et de mettre les détenus en liberté. Mais la troupe résista. Un conflit eut lieu. Garibaldi avait-il eu connaissance de ces projets ? Toujours est-il que, surexcité par la promptitude énergique du gouvernement, il agitait déjà ses partisans au nord pour obtenir la liberté des détenus. Le roi rentra le 25 dans sa fidèle ville de Turin, d'enthousiasme moins grand et d'attachement plus sérieux. Le gouvernement avait déjà suspendu les exercices du tir national de Lombardie. Tous les gens raisonnables appréciaient sévèrement la tentative avortée. A la réouverture des Chambres, le 3 juin, l'affaire fut évoquée dans le Parlement. Tout était déjà bien calmé ; La justice informait. Garibaldi, apaisé lui-même, à Turin, prit l'initiative des explications par une lettre au président de la Chambre des députés. Il y rappelait le mandat qu'il avait reçu du gouvernement d'organiser et de propager la Société du tir national et la promesse qui lui avait été faite d'armer toute l'Italie une et indivisible. Ratazzi protesta de la bonne foi qu'avait montrée le ministère pour achever l'organisation militaire de l'Italie. La justice déciderait, dit-il, de l'innocence ou de la culpabilité des jeunes gens prisonniers. Quant au droit de prendre l'initiative d'une action au dehors, le ministre la revendiqua pour le gouvernement et il eut l'assentiment de la Chambre.

En réalité, pendant ces fêtes et ces échauffourées, le gouvernement français avait tenté quelque chose.

Napoléon III avait déclaré à son ministre Thouvenel qu'il y avait urgence à ce que la question romaine reçût une solution définitive, fondée sur des conditions générales qui pouvaient être de nature à amener une entente si désirable.

« Chaque parti, » disait-il, « substitue aux véritables principes d'équité et de justice son sentiment exclusif. Ainsi, les uns, oubliant les droits reconnus d'un pouvoir qui dure depuis dix siècles, proclament la déchéance du pape ; les autres, sans souci de la revendication légitime des droits des peuples, condamnent sans scrupules une partie de l'Italie à une immobilité et une oppression éternelles. Quel est d'abord l'intérêt de l'Italie ? L'Italie, État nouveau, a contre elle tous ceux qui tiennent aux traditions du passé ; comme État qui a appelé la Révolution à son aide, elle inspire la défiance à tous les hommes d'ordre. Enfin, à ses portes, elle a un ennemi redoutable dont les armées et le mauvais vouloir, facile à comprendre, seront longtemps un danger imminent. La question religieuse aggrave de beaucoup la situation et multiplie les adversaires du nouvel ordre de choses. La plupart des populations catholiques en Europe lui sont hostiles ; c'est l'idée religieuse qui refroidit le sentiment public pour l'Italie.

« D'autre part, le Saint-Siège a un intérêt égal, sinon plus fort, à cette réconciliation ; car, si le Saint-Siège a des soutiens zélés parmi tous les catholiques fervents, il a contre lui tout ce qui est libéral en Europe. Cependant cet état de choses nuit moins encore au souverain qu'au chef de la religion. Si cette situation pleine de périls devait se prolonger, les dissentiments politiques risqueraient d'amener des dissidences fâcheuses dans les croyances mêmes. L'intérêt du Saint-Siège, celui de la religion, exigent donc que le pape se réconcilie avec l'Italie.

« Mais sur quelle base fonder une œuvre si désirable ? Le pape, ramené à une saine appréciation des choses, comprendrait la nécessité d'accepter tout ce qui peut le rattacher à l'Italie ; et l'Italie, cédant aux conseils d'une sage politique, ne refuserait pas d'adopter les garanties nécessaires à l'indépendance du souverain pontife et au libre exercice de son pouvoir. On atteindrait ce double but par une combinaison qui, en maintenant le pape maître chez lui, abaisserait les barrières qui séparent aujourd'hui ses États du reste de l'Italie. Pour qu'il soit maître chez lui, l'indépendance doit lui être assurée, et son pouvoir accepté librement par ses sujets. Il faut espérer qu'il en serait ainsi, d'un côté, lorsque le gouvernement italien s'engagerait vis-à-vis de la France à reconnaître les États de l'Église et la délimitation convenue ; de l'autre, lorsque le gouvernement du Saint-Siège, revenant à d'anciennes traditions, consacrerait les privilèges des municipalités et des provinces de manière qu'elles s'administrent pour ainsi dire elles-mêmes ; car alors, le pouvoir du pape, planant dans une sphère élevée au-dessus des

intérêts secondaires de la société, se dégagerait de cette responsabilité toujours pesante et qu'un gouvernement fort peut seul supporter. »

En conséquence de cette lettre, M. Thouvenel, le 31 mai, déterminait avec précision le terrain où l'on devait se placer. « Jamais, » dit-il, « le gouvernement de l'empereur n'a laissé espérer que la capitale de la catholicité pût en même temps devenir, du consentement de la France, la capitale du grand royaume qui s'est formé au-delà des Alpes. Mais, en même temps, » ajouta-t-il, « toute combinaison reposant sur une autre base que le statu quo ne saurait être soutenue par l'empereur. » Sous telle réserve que voudrait faire le pape, il proposa donc les conditions suivantes :

1° Maintien du statu quo territorial, le Saint-Père se résignant sous toutes réserves à n'exercer son pouvoir que sur les provinces qui lui restaient, tandis que l'Italie s'engagerait, vis-à-vis de la France, à respecter celles que l'Église possédait encore. Le souverain pontife consentant à se prêter à cette transaction, le gouvernement de l'empereur devait tâcher d'y faire participer les puissances signataires de l'acte général de Vienne ; 2° transfert à la charge de l'Italie de la plus grande partie sinon de la totalité de la dette romaine ; 3° constitution au profit du Saint-Père d'une liste civile destinée à compenser les ressources qu'il ne trouverait plus dans le nombre réduit de ses sujets ; 4° octroi aux Romains des réformes politiques et civiles reconnues nécessaires. Comme commentaire comminatoire de cette lettre et au moment où le ministre des affaires d'Italie, Durando, demandait l'éloignement de François II de Rome, le gouvernement français rappela le général de Goyon, en diminuant le corps d'occupation française destiné à conserver la ville de Rome au pape.

Le moment était solennel pour la cour de Rome. Mais elle avait pris ses mesures. Deux cent quatre-vingts évêques de la catholicité étaient alors réunis à Rome pour célébrer la canonisation d'un certain nombre de martyrs japonais. Une autre intention avait évidemment présidé de la part du Vatican à la convocation de cette importante réunion. La cour de Rome n'était pas fâchée qu'on se demandât, en présence de ce grand concours, si l'hospitalité qu'elle offrait à ces cardinaux, à ces évêques, à ces prêtres, à ces pèlerins de tous les pays du monde, était compatible avec sa subordination politique à un grand royaume italien. Le gouvernement français, malgré ses hésitations, avait laissé venir ses évêques. Le gouvernement italien avait interdit aux siens de se rendre à la réunion : il n'y en avait, en effet, que quelques-uns. La manifestation empruntait un certain air de grandeur à la majesté

extérieure des cérémonies du culte catholique. Le peuple des campagnes, accouru le jour de la Pentecôte, admira la longue procession de la cour de Rome et des évêques de la catholicité. Au moment où le pape prononça la canonisation, Rome retentit du son des cloches, des coups de canon et de la musique militaire de la garnison française. Mais le lendemain, 10 juin, la scène fut toute politique.

On avait déjà, à plusieurs reprises, répandu le bruit que les évêques réunis à Rome avaient l'intention de se prononcer en faveur du pouvoir temporel du pape. Des pourparlers avaient eu lieu en effet entre les prélats ; et deux opinions différentes s'étaient fait jour dans l'assemblée. Tous les prélats étaient unanimes pour offrir des consolations à Sa Sainteté dans ses épreuves et pour revendiquer le maintien des conditions même temporelles nécessaires à l'indépendance spirituelle du chef de la catholicité. Mais, tandis que les uns désiraient, en affirmant leur croyance, faire la part des nécessités du temps et préparer un terrain à la conciliation d'intérêts si opposés, les autres ne voulaient entendre à aucune concession ; et ils ne prétendaient qu'affirmer la violation du droit du Saint-Siège et revendiquer pour lui la pleine et entière possession du territoire et de l'autorité temporelle dont il ne lui restait plus guère que la capitale. A la tête des premiers se trouvait M^{gr} Dupanloup, évêque d'Orléans. Il avait rédigé et proposé dans une assemblée particulière et secrète une pièce conçue dans des principes conciliants, et il y rendait justice à la France, qui depuis douze ans avait été la gardienne et la protectrice du Saint-Siège. C'était faciliter au gouvernement français les moyens de trouver une solution qui satisfît tous les intérêts ; mais une rédaction du cardinal irlandais Wiseman, qui représentait l'opinion opposée, trouva un meilleur accueil auprès de la cour de Rome. Recommandée par le cardinal Antonelli, elle rallia tous les suffrages, lorsque l'archevêque de Rennes eut donné l'exemple aux prélats français. Pour ne se point diviser, tous les prélats présents, au nombre de deux cent soixante-cinq, signèrent.

A travers quelques plaintes naturelles de la part du chef de l'Église, l'allocution du pape, à laquelle le manifeste des prélats réunis devait servir de réponse, renfermait sur les rapports de la puissance spirituelle et de la puissance civile bien des assertions contraires aux principes de la civilisation moderne. En dénonçant comme des erreurs destructives de l'ordre religieux et social les efforts de la raison qui ont pour but de séparer la sphère des choses divines de celle des choses humaines, la révélation, qui

détermine les croyances, des lois qui règlent les mœurs, et en anathématisant les doctrines qui confondent Dieu avec le monde et le monde avec Dieu, le pape prenait à partie la puissance civile qui veut définir les droits de l'Église et lui poser des limites, le droit humain qui cherche sa base dans l'autorité du nombre ou dans la puissance des intérêts ; et il repoussait enfin l'idée d'exclure, sans réserve, l'Église et le pontife romain de tout pouvoir et de tout domaine temporels. La réponse lue par le cardinal Mattei, doyen du Sacré Collège, au nom de tous les évêques présents, alla droit à la question débattue.

Après avoir remercié le pontife d'avoir résisté à l'envahissement de ses provinces, les évêques déclaraient qu'ils reconnaissaient la souveraineté temporelle du Saint-Siège comme une institution nécessaire et manifestement établie par la puissance divine. Prenant avec habileté pour exemple le fait même de leur présence à Rome, « ils demandaient comment les pasteurs de l'Église auraient pu accourir en sûreté de toutes les parties de l'univers pour traiter de si graves intérêts, s'ils eussent trouvé à Rome un prince qui, étant prévenu contre leur propre souverain ou étant suspect lui-même, se fût trouvé leur ennemi. Il fallait donc, selon eux, qu'il pût y avoir en Europe, entre les trois parties de l'ancien monde comme un endroit sacré, une demeure auguste d'où pût sortir et s'adresser successivement aux peuples et aux rois une voix grande et puissante, sans flatterie, sans faiblesse pour personne, une voix que les menaces n'arrêtent jamais et que des artifices ne puissent pas séduire. Les évêques condamnaient donc comme criminels les spoliateurs de biens ecclésiastiques, les fauteurs de doctrines qui, particulièrement en Italie, méprisaient l'autorité de l'Église, et ils adjuraient les rois et les puissances du siècle d'apprendre et de comprendre que la cause du souverain pontife était la cause de tous les souverains et de tous les peuples. »

La cour de Rome puisa naturellement dans cette proclamation les arguments de sa réponse. Elle refusa la garantie d'une partie de sa propriété, déclara garder sa dette, et, pour les réformes, elle annonça qu'elles étaient depuis longtemps toutes prêtes, mais qu'elles ne seraient promulguées que le jour où les provinces usurpées rentreraient sous l'autorité légitime.

Les Chambres de Turin avaient repris dans leurs séances l'expédition urgente des affaires, quand cette manifestation du Saint-Siège et de l'Église vint ranimer, les passions politiques. Le gouvernement italien s'aperçut de la faute qu'il avait commise en ne laissant pas ses évêques se rendre à

Rome ; peut-être leur présence, leur opinion, dans une question qui les touchait de si près, auraient-elles fait prendre une autre tournure à la discussion et amené une réponse plus modérée. Néanmoins, le 14 juin, un certain nombre de députés, notamment Farini, Minghetti, proposèrent d'envoyer une adresse au roi pour protester contre ce qui s'était fait à Rome ; et ils déclarèrent qu'ils étaient résolus à maintenir intact, contre une déclaration illégale, nulle et non avenue, « le droit de la nation et celui de sa métropole retenue par la force sous une domination qui lui répugne ». Elle fut votée à l'unanimité. Le roi Victor-Emmanuel la reçut le 20 juin. « Les destinées de l'Italie, » dit-il, « s'accompliront peut-être plus tôt qu'on ne le pense. Mes ministres et moi sommes décidés à marcher vers ce but. Les partis extrêmes peuvent seuls nous en écarter, au lieu de nous aider à l'atteindre. En tout cas, je compte sur le pays qui ne m'a jamais fait défaut. »

Victor-Emmanuel recueillit après tout de cette manifestation de la catholicité un nouveau bénéfice. La cour des Tuileries avait été blessée qu'un mot de reconnaissance pour la France protectrice du Saint-Siège n'eût pas trouvé place dans les manifestes de l'Église. Elle obtint des souverains de Prusse et de Russie le rétablissement de leurs rapports avec Victor-Emmanuel II. En effet, tandis que Ratazzi fit voter une loi de réglementation pour les associations et une levée de quarante-cinq mille hommes, portant l'armée italienne à trois cent quatre-vingt mille hommes, le 12 juillet, Durando annonça que les cours de Saint-Pétersbourg et de Berlin reconnaissaient le royaume d'Italie. Le roi pouvait mêler de nouvelles joies de famille à ces joies nationales ; car Ratazzi, le même jour, annonça les fiançailles de la princesse Pie, sa fille, avec le nouveau roi de Portugal.

De fait jamais, depuis la mort de Cavour, le royaume d'Italie ne s'était trouvé dans une position aussi satisfaisante. On disait que l'Espagne et l'Autriche elle-même ne tarderaient point à le reconnaître. Dans le Parlement de Turin, parmi les projets de lois les plus importants, l'un avait trait aux chemins de fer pour la section lombarde de Brescia à Voghera et aux trois chemins napolitains d'Ancône à Otrante, de Pescara à Ceprano, de Foggia à Naples. Un second concernait l'établissement d'un crédit foncier et d'un crédit agricole, fondés sur la vente des biens de mainmorte. Un troisième établissait une taxe universitaire fixe, tendait à diminuer le nombre des universités et à y relever les études ; un dernier enfin

déterminait l'établissement d'un certain nombre de canaux d'irrigation dans la Lomelline.

Des rapports envoyés par les agents diplomatiques anglais et français constataient de véritables progrès accomplis. D'après une lettre de sir John Hudson à lord Russell, du 3 mai, l'aspect des villes de la Marche et principalement d'Ancône prouvait une grande activité, et la campagne y contrastait déjà avec l'aspect toujours désolé des environs de Rome. La plaine de Ceprano à Capoue y montrait l'agriculture fort avancée. Le chemin de fer, fait jusqu'à la frontière romaine, entrait en circulation. D'après une lettre du consul français de Naples, écrite peu après, la capitale du midi était en général tranquille et affectionnée, malgré quelques mécontentements fomentés par les meneurs. Le clergé napolitain était toujours hostile, la plupart des évêques étaient hors de leur siège. Mais les provinces d'Avellino, de Salerne, de Basilicate, de Reggio, de Cosenza, d'Otrante, les Pouilles, étaient dans une situation prospère ou satisfaisante. La terre de Labour, la province de Bénévent, la Capitanate, étaient seules désolées encore par les restes du brigandage. Le gouvernement pouvait compter sur l'armée où les officiers garibaldiens incorporés avaient déjà pris l'esprit de discipline et l'instruction nécessaires. Des canons et des fusils étaient commandés en Suède et en Angleterre et des frégates cuirassées en France. Tel était l'état des choses, quand on apprit que Garibaldi, toujours disposé à faire quelque coup de tête après les manifestations romaines, venait de donner le signal d'une nouvelle levée de boucliers à Marsala, en Sicile, le 19 juillet, au cri de : Rome ou la mort !

L'ancien libérateur de la Sicile préparait depuis longtemps quelque chose. De Palerme, il avait lancé ses foudres à Napoléon III et au gouvernement français, et il paraissait avoir partout des complices. La Société émancipatrice de Gênes s'agitait. Les étudiants de Pavie adressaient une pétition au Parlement pour réclamer la ville de Rome. Dans la Chambre des députés, Mordini, Bertholani et d'autres disaient tout haut que le temps de l'action était revenu, et qu'il fallait achever la révolution italienne. Dans la Péninsule, çà et là des volontaires commençaient à partir. On craignait chaque jour de voir s'effectuer quelque débarquement sur le territoire de Rome. Il s'était fait évidemment un travail souterrain pour recommencer la marche révolutionnaire. Bientôt une adresse aux Hongrois dont beaucoup d'exilés avaient figuré dans les mouvements précédents, datée de Palerme, appela cette nation à l'insurrection contre l'Autriche : « L'Italie, » disait-

elle, « vous y convie au nom de la fraternité des peuples, au nom du salut commun. » Des bois de Ficuzza enfin, où l'avaient rejoint déjà quelques volontaires arrivés du continent ou levés même en Sicile, Garibaldi lança son ordre du jour : « Vous êtes accourus le sourire sur les lèvres, la joie au front, au banquet des batailles. Vous avez senti la honte que l'occupation de Rome fait peser sur vos fronts, et vous voulez la faire disparaître. »

On ne savait pas au juste d'abord quel était le but de l'entreprise. L'Orient était alors agité. La Porte était en démêlés assez vifs avec la Serbie, en guerre avec le Montenegro : Garibaldi ne voulait-il que passer à travers la Sicile et Naples pour s'embarquer sur l'Adriatique, et de là se jeter au milieu de ces éléments de combustion, pour distraire l'Autriche, contre laquelle il aurait lancé la Hongrie ? Avait-il dessein, comme il l'indiquait ouvertement, d'entraîner le royaume de Naples contre l'armée d'occupation française à Rome ? Le roi Victor-Emmanuel, après avoir reçu des lettres de M. Thouvenel, se prononça le premier avec la décision qui ne lui manquait pas dans ces occasions importantes. Par une lettre du 3 août, il mit en garde ses peuples contre de coupables impatiences et de fiévreuses agitations. « Tout appel, » dit-il, « qui n'est pas celui du roi est un appel à la révolte et à la guerre civile. La responsabilité et la rigueur des lois tomberont sur ceux qui n'écouteront pas ces paroles. » En même temps, le ministère remplaça en Sicile le marquis Pallavicino par le général Cugia, et fit partir du nord des troupes vers le midi. L'empereur des Français lui-même renvoya à Rome les troupes qui en avaient été précédemment rappelées.

Garibaldi avait à peu près les moyens matériels dont il avait disposé deux années auparavant ; un ou deux millions fournis par les souscriptions de ses partisans en Angleterre, où l'opinion voulait faire pièce à la France, quelques navires frétés par la Société émancipatrice et huit cents à mille volontaires. Mais le gouvernement italien disposait de troupes nombreuses, et, il pouvait l'espérer, fidèles, sous le commandement de Cugia à Palerme, et La Marmora à Naples. La force morale avait surtout changé de côté ; Garibaldi ne pouvait compter que sur le prestige de sa réputation et sur la puissance occulte des comités agités par Mazzini. Mais l'opinion publique de tous les partisans sensés de l'Italie en Europe et de la plupart des Italiens eux-mêmes condamnait l'entreprise.

Garibaldi, à la tête d'un noyau de soldats très-jeunes, se dirigea lentement à travers l'intérieur de la Sicile, mais sans entraîner le gros de la population.

Le 20 août, Ratazzi proclama l'état de siège en Sicile et dans le royaume de Naples, et effectua la dissolution de la Société émancipatrice et de toutes celles qui lui étaient affiliées. Le général Ricotti fut chargé de surveiller et d'envelopper Garibaldi et ses volontaires en Sicile, sous la direction du général Cugia. Cialdini fut mis à la disposition du général La Marmora, si Garibaldi parvenait à passer sur le continent. La flotte italienne, aidée d'une escadre française et d'une escadre anglaise, croisa dans les eaux siciliennes et napolitaines, et arrêta les expéditions de volontaires.

Garibaldi eut bientôt la conscience de son impuissance. Il marchait à travers la Sicile comme au milieu d'un cercle de baïonnettes qui se resserraient sans s'élever contre lui. Ricotti ne cherchait qu'à empêcher l'accroissement de son armée, à lui interdire l'approche des villes, à rendre son approvisionnement difficile, à le convaincre de l'impossibilité de sa tentative. Dans cette singulière marche, l'armée de l'action et celle du gouvernement éprouvèrent déjà leur solidité en se trouvant plusieurs fois rapprochées et presque en contact. Garibaldi vit se fondre plutôt que s'augmenter sa troupe, au fur et à mesure qu'il avança vers la côte orientale de l'île. A la descente des montagnes vers le détroit, il parvint à entrer à Catane, en passant pour ainsi dire à travers les baïonnettes de l'armée régulière. Mais la municipalité quitte la ville. Une réponse de Klapka, général hongrois, au service de l'Italie, bientôt suivie d'une lettre de Kossuth, arrivent en même temps déconseiller de s'armer pour une entreprise dépourvue de toute chance, de succès. Le 25, le héros bientôt déçu se jette à bord d'un bateau à vapeur de la Compagnie postale italienne, avec un millier de compagnons, et, presque sous les yeux de deux frégates du gouvernement, passe la mer et aborde à la pointe du cap Spartivento, près de Melito, tandis que Ricotti désarme le reste des volontaires qui n'avaient pu s'embarquer.

Dans la Péninsule, on était presque sans inquiétude. Le gouvernement empêchait d'afficher les proclamations de Garibaldi. A Naples, le général La Marmora supprimait la plupart des journaux, fermait les clubs, tenait sur pied la garde nationale. Arrivé à la pointe de la Calabre ultérieure, Garibaldi avec ses lieutenants Nullo, Misorì, son fils Menotti, en trois jours ne vit arriver que cinq ou six cents volontaires amenés par Mordini, Nicotera et quelques autres députés. Garibaldi tenta, avec ce peu de monde de surprendre Reggio. On était en force pour le recevoir. Il n'eut plus qu'à se jeter au nord-ouest, dans les montagnes, à travers l'épaisseur du plateau à

peu près désert d'Aspromonte, avec seize à dix-sept cents hommes. Le colonel Pallavicino, à la tête de deux mille quatre cents hommes, fut envoyé contre lui avec l'ordre précis de lui faire poser les armes, même au moyen d'un combat.

On peut le dire, l'Italie tout entière et l'Europe libérale désiraient la victoire du gouvernement régulier, de la paix européenne, et peut-être le salut de l'Italie. Sur le plateau désert d'Aspromonte, Garibaldi avait pour quartier général quelques cabanes en ruine près d'un bois. C'était le 29 août. Dès la veille, le colonel Pallavicino avait commencé à gravir les hauteurs. Au matin, il divisa ses forces en trois colonnes pour attaquer Garibaldi de front et lui couper la retraite en tournant le plateau. Garibaldi leva son camp et se dirigea vers le bois. Quand les bersaglieri arrivèrent à portée, il arrêta les siens, et commanda la halte et le repos. Pallavicino avait donné l'ordre d'avancer. On parut d'abord hésiter de part et d'autre. Quelques coups cependant partirent, des troupes régulières et des volontaires. Un officier piémontais arriva au milieu des balles en parlementaire. Garibaldi ordonna de le désarmer. Le feu recommença ; il y eut douze morts et une cinquantaine de blessés ; deux balles atteignirent Garibaldi : l'une morte à la cuisse, l'autre vive au pied droit. Les bersaglieri se précipitèrent ; les deux troupes furent bientôt mêlées au milieu d'une vive émotion mêlée de reproches et d'attendrissement.

Assis près d'un tronc d'arbre pendant qu'on pansait sa blessure, Garibaldi demanda pour lui la permission de s'embarquer sur un vapeur anglais, et pour ses compagnons la liberté. Pallavicino promit de faire parvenir ce vœu au gouvernement. On se mit en devoir de transporter le patriote blessé. Réguliers et volontaires descendirent les hauteurs d'Aspromonte : les premiers gardant les autres, à distance ; tous s'occupant des blessés. On arriva à Scylla sur la côte. Cialdini annonça à Garibaldi qu'il avait ordre de le conduire à Gênes et que ses lieutenants et soldats étaient prisonniers. La nouvelle de la triste issue de cette folle entreprise causa quelque trouble dans le nord de l'Italie, à Milan, à Gênes, à Naples. Le général La Marmora, à Naples, fit arrêter plusieurs députés qui s'étaient compromis. L'armée tint ferme à Milan, à Brescia et à Gênes, avec la garde nationale. On eut à déplorer quelques morts d'hommes par suite de charges de la troupe et de coups de poignard partis de la multitude. Mais tout fut promptement apaisé. Garibaldi, le 2 septembre, arriva souffrant de sa

blessure à la Spezzia, une année après être entré triomphant dans la ville de Naples.

Prisonnier, Garibaldi était presque aussi embarrassant pour le gouvernement que révolté. L'Europe s'intéressait à sa santé. Les médecins les plus célèbres d'Italie, de France et d'Angleterre étaient à sa disposition. Le ministère délibéra sur la question de savoir s'il devait l'amnistier ou le juger. Une amnistie prompte risquait de paraître un jeu. Juger Garibaldi était fort embarrassant. La difficulté était de trouver des juges. Pendant qu'on délibérait, le calme rentra dans les esprits. Les sociétés furent dissoutes, les manifestations en faveur du vaincu d'Aspromonte cessèrent. Le bonheur souriait d'ailleurs à Victor-Emmanuel. On célébrait alors à Turin le mariage du roi de Portugal avec la princesse Pie de Savoie, sa seconde fille (27 septembre). L'heureux roi d'Italie avait tous les succès, privés et publics. Il pouvait amnistier.

Le gouvernement de Victor-Emmanuel avait cependant surtout à cœur, en effaçant la trace de ce qui s'était passé, de faire faire un pas à la question de Rome, c'est-à-dire de ce qu'il croyait être la consolidation du royaume. Durando adressa donc (8 octobre), au sujet de Rome, une dépêche au gouvernement français. Dans ce document, examinant, à son point de vue, les résultats de l'occupation de Rome par les troupes françaises, il émettait la pensée que la protection accordée au Saint-Siège encourageait la cour papale à refuser tout accommodement. La défaite de Garibaldi et son amnistie étaient pour lui une preuve de la force du nouveau royaume. « En conséquence, le gouvernement italien, » disait-il en finissant, « était prêt à examiner les propositions qu'on lui ferait en vue de garantir l'indépendance du Saint-Siège dès que l'occupation étrangère aurait cessé. »

C'était une mise en demeure un peu impérative envoyée au gouvernement français. En Angleterre des meetings tumultueux en faveur de Garibaldi et contre Rome prétendaient exercer en même temps sur lui une nouvelle pression. Napoléon III était d'autre part ému par les manifestes des évêques français revenus de Rome en France. Le remplacement subit de Thouvenel par M. Drouyn de Lhuys, aux affaires étrangères, porta un premier coup aux espérances de l'Italie.

Dans sa première dépêche du 18 octobre, Drouyn de Lhuys ramena la question à la lettre impériale du 20 mai, c'est-à-dire aux termes de la conciliation ; puis, dans deux autres dépêches expédiées à Rome et à Turin le 26 et le 31 octobre, il expliqua comment il l'entendait. Chargé de

répondre à la lettre du général Durando : « l'empereur n'avait point caché, dit-il, qu'il laisserait ses troupes à Rome tant que l'Italie ne serait pas réconciliée avec le pape ou que le pape serait menacé de voir les États qui lui restent envahis. Le général Durando, en réclamant dans une lettre si péremptoire et d'ailleurs rendue publique, la remise de cette capitale, se plaçait sur un terrain où les intérêts permanents et traditionnels de la France, non moins que les exigences actuelles de sa politique, lui interdisaient de le suivre. Les négociations ne pouvaient avoir pour objet que de réconcilier deux intérêts également chers au gouvernement français, et elles ne pouvaient être poursuivies isolément avec une seule des parties. »

Dans les instructions envoyées à Rome, le 31 octobre, pour le nouvel ambassadeur français, M. de la Tour d'Auvergne, M. Drouyn de Lhuys, dirigea surtout les efforts de son agent contre le refus persistant de réformes intérieures opposé par le Saint-Siège, dans ses États, à ses instances. « Si la France catholique, » dit-il, « ne marchande pas ses sacrifices, elle ne sépare pas la protection du pape de l'amélioration du sort des populations romaines : le gouvernement de l'empereur se croit donc en droit de demander au Saint-Siège de lui faciliter sa tâche, en désarmant, par l'usage éclairé et libéral de son pouvoir, les adversaires de sa souveraineté. »

Cette attitude du gouvernement français frappait évidemment le ministère Ratazzi, qui avait prétendu aller à Rome par la diplomatie ; il le sentit et rouvrit le parlement le 2 novembre, pour le faire juge de sa situation. Ce fut une des discussions les plus passionnées du parlement italien. On eut plus d'une fois le regret de constater que les questions de personne y jouaient un trop grand rôle. « L'Italie, » dit avec raison Boggio, « n'aura jamais Rome tant qu'elle donnera l'exemple de désaccord et de mésintelligence entre les partis politiques ; affirmer le droit de l'Italie sur Rome sans être en mesure de le faire valoir, c'est une faute grave, une des erreurs les plus fatales. » En somme, Ratazzi put s'assurer qu'il n'avait pas plus que son prédécesseur l'appui d'une majorité compacte. En présence de ces difficultés, Victor-Emmanuel prit la sage résolution de confier les affaires à un ministère purement administratif pris en dehors des partis et des notabilités politiques, et qui s'occuperait exclusivement de l'organisation intérieure de l'Italie et de la consolidation du royaume. Formé le 8 décembre, le nouveau ministère était composé surtout de : Farini, président du conseil ; Pasolini, affaires étrangères ; Peruzzi, intérieur ; Minghetti, finances. La question romaine, depuis Cavour, en avait usé déjà deux.

XVI

Le ministère Farini-Minghetti. — La convention du 15 septembre. — L'encyclique ; le Syllabus. — La capitale à Florence. — Le ministère La Marmora. — Alliance de l'Italie avec la Prusse. — Custozza et Lissa. — Annexion de la Vénétie. — Evacuation de Rome par les Français. — Allocution du pape. — (1863-66.)⁴⁸

Il ne suffit point de proclamer ou de décréter un royaume ; il faut encore l'organiser, le consolider et en préparer la défense. Affirmer, proclamer une capitale, est aisé. Il est plus difficile de la mériter. Pour assurer la défense du royaume d'Italie, la possession de Venise, de la Vénétie, était sans doute un très-grand avantage. Mais comment songer à cet agrandissement, aux dépens d'une puissance qu'on ne pouvait attaquer seul, avant d'avoir consolidé l'organisation politique du royaume et constitué, discipliné, aguerri une armée apte à la défensive, et même à l'attaque ? La solide et durable organisation d'un royaume, même d'une armée, exige sans doute le choix d'une capitale. Certes, Turin, ancienne résidence d'un petit souverain, au pied des Alpes occidentales, ne pouvait plus être la capitale d'un grand royaume plongeant dans la Méditerranée jusqu'au golfe de Tarente. De là on ne pouvait espérer gouverner facilement et centraliser l'administration de tout le royaume. Aussi avait-on des lieutenances au loin, par exemple à Naples et en Sicile. A Turin, on n'était à l'abri d'un coup de main ni de l'Autriche ni de la France en cas de conflits. Mais quelle capitale prendre ? C'était au milieu de ces inquiétudes, en se heurtant à ces difficultés que, depuis la mort de Cavour, deux ministres successivement avaient succombé. Le ministère de Farini serait-il plus heureux et plus durable ?

Le programme lu par Farini au parlement le 11 décembre 1862 parut assez incolore ; il ne fit mention ni de Venise, ni de Rome. C'était sagesse. A l'intérieur, il insista sur la nécessité du respect de la loi. La circulaire adressée par Pasolini aux puissances étrangères, en promettant de se consacrer à l'organisation de l'Italie et au maintien de ses alliances, n'en disait pas davantage. Après tout, il était de la dignité des Italiens de ne pas

continuer, en demandant sous toutes les formes, tantôt Venise tantôt Rome, ce jeu d'enfant qui crie et piétine, pour avoir l'objet qu'il désire. L'organisation même avait à elle seule assez de difficultés.

Quand il fallait tout remanier, changer, administration, fonctionnaires, lois, règlements, monnaie, recrutement, des pays tels que la Lombardie, l'Émilie, la Toscane, opposaient déjà des difficultés ; c'était bien pis dans les provinces méridionales. En voyant arriver les administrateurs, les règlements, la monnaie du nord, fermer les couvents, incamérer leurs biens, expulser les jésuites, elles réclamaient contre le piémontésisme, l'impiété et protestaient par le brigandage. La cour de Rome en profitait naturellement pour entraver par tous les moyens en son pouvoir la consolidation du royaume, tout en se refusant pour sa part, malgré une nouvelle invitation du gouvernement français (18 avril), à faire des réformes chez elle. Le nouveau ministère italien n'en marcha pas moins ferme dans sa voie. Il obtint du parlement l'autorisation de faire et opéra dans d'assez bonnes conditions un emprunt de 700 millions de francs pour couvrir le déficit des finances. Il fit plusieurs heureux traités de commerce avec la France, la Belgique, l'Angleterre, la Russie, et obtint l'autorisation de mettre un impôt sur le revenu. Sous son administration modeste mais ferme, la séquestration des biens des congrégations et des couvents inutiles, dans le midi comme dans le nord, s'effectua ; les jésuites virent leurs maisons fermées, le brigandage dans le midi fut poursuivi.

La lutte, il est vrai, entre le gouvernement italien et le gouvernement romain, pour être légale, n'en était pas moins ardente. Sans s'entendre, pour cela, et de points de vue tout à fait différents, ils faisaient parvenir l'un et l'autre au czar de Russie l'expression de leur bonne volonté en faveur de la Pologne récemment poussée à bout par l'oppression et l'intolérance moscovites. L'allocution courageuse prononcée en plein consistoire (27 avril), l'émotion du peuple romain, arrachaient même un cri d'admiration à l'Italie libérale : « Voilà, » s'écria Brofferio en plein parlement, « un vieillard fatigué, malade, sans ressources, sur le bord de la tombe. Il maudit un potentat qui égorge un peuple ! »

Mais, sur le reste, les deux gouvernements se retrouvaient toujours en présence. Le roi ayant rendu un décret pour régler le droit d'exequatur royal sur toutes les dispositions ecclésiastiques venant du dehors, à l'ordre émané de Rome, soixante-quatorze évêques ou administrateurs d'évêchés protestent (mai). Le gouvernement italien entre en lutte avec plusieurs

évêques qu'il emprisonne et prépare une loi d'émancipation pour le bas clergé sur lequel il comptait davantage. Lors de la fête anniversaire de l'Italie (7 juin), le pape défend par une circulaire aux évêques italiens d'y assister et de chanter le Te Deum. Malgré la défense, presque tout le bas clergé, dans les villes au moins, se déclare avec l'Italie. Certains évêques suspendent des curés a divinis. Mais un évêque du royaume de Naples, entré au sénat, prête, le premier, serment de fidélité au roi et à la Constitution.

Cette façon modeste de procéder n'était pas tout à fait du goût de l'ancien parti de l'action, des Italianissimes. Il y avait alors dans l'Europe septentrionale, entre la Prusse et l'Autriche d'une part, et le Danemark de l'autre, au sujet des deux petites provinces du Holstein et du Sleswig, des démêlés qui pouvaient amener peut-être des complications européennes. Aussi vit-on, vers la fin de l'année 1863, Garibaldi, retiré depuis sa guérison à Caprera, revenir sur la terre ferme, lancer des proclamations, travailler à la formation d'un nouveau comité central d'action et faire un éclat dans le parlement en donnant sa démission qui fut suivie de celle de vingt-deux députés démocrates. Le roi lui-même, au mois de janvier de l'année 1864, crut devoir avec quelques paroles apaiser l'opinion publique réveillée : « L'année 1863, » dit-il, « n'a pas offert l'occasion favorable pour la rédemption complète de l'Italie ; mais à l'horizon de 1864 apparaissent des complications qui pourraient offrir l'occasion désirée. » Le ministère, cependant, malgré la retraite de Farini épuisé de travail et remplacé par Visconti-Venosta avec Minghetti président, tint pour la sagesse, força, par son attitude, le parti de l'action à rester en repos, Garibaldi à retourner à Caprera ; et il continua à appliquer la loi d'exception dans les provinces du midi pour détruire le brigandage.

Il était en effet plus utile pour le royaume d'Italie de rétablir l'équilibre de ses finances qui accusaient encore en 1864, malgré la vente de biens d'État et la diminution des dépenses de guerre, un déficit de 405 millions de francs, et, pour 1865, un déficit de 288 millions. Un ensemble de lois sur la suppression d'une grande partie des corporations religieuses, avec retour de leurs biens à l'État chargé de faire une pension aux individus, la péréquation de l'impôt foncier en même temps que l'abolition de la dîme, devaient être appelés à y pourvoir. Mais ces remèdes étaient insuffisants, et l'on ne pouvait se dissimuler que la situation politique du royaume, en le forçant à entretenir toujours une force militaire qui pesait lourdement sur

lui, entravait même le succès de tous les efforts faits pour la solidité de son organisation et l'équilibre de ses finances. Il n'y avait, disait-on, d'autre issue pour lui que de prendre les armes pour en finir avec Venise, sinon avec Rome, ou de désarmer en se déclarant satisfait de l'état présent. C'est ce qui amena à la fin de l'année une troisième tentative de solution de la question romaine.

Après avoir en commun, en face de l'Europe, imprudemment divisée et inactive, humilié et dépouillé de deux de ses provinces une noble et petite puissance, le Danemark, la Prusse et l'Autriche, revenues à leurs rivalités en Allemagne et en Europe, au sujet de la proie ravie en commun, commençaient à menacer d'entrer dans une crise aiguë. On comprend quel parti le nouveau royaume d'Italie, qui regrettait Venise et n'avait point Rome, pouvait tirer du désaccord, de la lutte peut-être de ces deux grands États. La Prusse ne pouvait-elle pas l'encourager à attaquer la Vénétie ou Rome pour avoir son alliance ? L'Autriche, au contraire, ne trouverait-elle pas politique de la désintéresser en la laissant faire à Rome ou en traitant peut-être pour la cession de Venise ? La situation de la France, qui contenait l'Italie devant Venise, après avoir beaucoup fait pour elle, et qui tenait Rome en dépôt pour la catholicité, ne devenait-elle pas plus délicate en présence des tentations que les puissances rivales pouvaient ainsi exercer sur le royaume d'Italie, en faisant briller à ses yeux, soit l'héroïque Venise qui le menait jusqu'à l'Adriatique, soit l'éternelle Rome devant laquelle les prétentions des autres villes italiennes à être capitale auraient cédé ?

Frappé de ces considérations qui venaient s'ajouter au sentiment pénible que le Saint-Siège entretenait en ne faisant rien pour ses sujets, le gouvernement français, désireux au moins de se tirer d'une situation embarrassante, rouvrit les pourparlers avec le royaume d'Italie au sujet de Rome. Dans une dépêche du 16 juin 1864 adressée à Turin, il se montra disposé à fixer une époque pour retirer ses troupes de Rome, à la condition que l'Italie donnerait à lui et à la catholicité des garanties suffisantes pour la sécurité du Saint-Siège, dans le territoire qui lui restait. Les deux puissances entrèrent donc en pourparlers ; car on ne pouvait compter sur la curie romaine. A défaut de Rome, qu'on lui refusait, et de Turin qui ne suffisait plus, le nouveau royaume avait besoin d'une capitale, et le cabinet italien insistait sur cette nécessité. Au cours des négociations, le marquis Pepoli, envoyé extraordinaire et ministre plénipotentiaire de Victor-Emmanuel près Napoléon III, proposa le transfert de la capitale à Florence qui, derrière les

Apennins, était plus à l'abri d'un coup de main, en cas de guerre, que Turin ou Milan, et d'où il était plus facile en temps de paix d'administrer la Péninsule ; et l'idée réussit.

En effet, par une convention signée le 15 septembre entre les deux parties contractantes, le gouvernement italien « s'engagea à ne pas attaquer et à ne pas laisser attaquer le territoire romain et la France à retirer ses troupes au fur et à mesure de l'organisation d'une armée composée même de volontaires étrangers par le Saint-Père ». Par un protocole faisant suite à la convention, celle-ci « ne serait exécutoire, et dans les six mois, que lorsque le roi d'Italie aurait décrété la translation de sa capitale dans une autre résidence ». Cette convention n'était-elle qu'une œuvre née des circonstances, provisoire et transitoire comme elles, ou bien était-ce une tentative sérieuse et durable de conciliation entre des principes et des intérêts opposés ? Elle ne s'exécuta pas sans quelque difficulté.

D'abord, l'émotion fut très-grande dans la ville de Turin, quand elle se vit à la veille d'être dépossédée de son titre et de son rôle de capitale, et cela pour une autre ville que pour Rome. Les partisans de l'Église et les radicaux accusaient le ministère chacun à leur point de vue. Le Conseil municipal était menaçant ; le peuple, le 22, se répandit dans les rues ; il n'y avait pour protéger l'ordre que des recrues des autres provinces qui détestaient Turin. Au milieu d'une bagarre, il y eut des coups de feu tirés, des morts restèrent sur la place. Le ministère effaré affirmait partout que le gouvernement, en se transportant à Florence, ne renonçait pas à avoir un jour Rome pour capitale, mais qu'il s'interdisait seulement l'emploi de la force armée. Le roi Victor-Emmanuel, réduit à l'inaction dans le jardin de son palais, pleurait de rage ; à la nouvelle de ce qui se passait, il s'en prit au ministère qui, en frappant Turin et lui-même, n'avait su épargner ni sa ville de prédilection, ni son cœur, et il chargea le général La Marmora de former un nouveau cabinet.

Le général Alphonse L'a Marmora, brillant militaire et diplomate distingué, l'un des plus intimes confidents du roi Victor-Emmanuel II, et bien vu à la cour des Tuileries, s'adjoignit Lanza à l'intérieur, Sella aux finances, Jacini au commerce. Tout nouveau qu'il fût, ce ministre prit pour programme la convention du 15 septembre, et le transfert du gouvernement à Florence. Il s'agissait de savoir cependant si ce choix d'une nouvelle capitale était définitif ou seulement provisoire. Il y eut échange de communications à ce sujet entre la France et l'Italie. Le nouveau

gouvernement italien déclara qu'il n'entendait pas renoncer à l'espoir d'aller à Rome, la capitale future du royaume. Le gouvernement français n'admit pas que, même après le départ de ses troupes, le pouvoir pontifical pût être renversé par des corps francs. Les deux parties convinrent, si le gouvernement temporel tombait, même devant une émeute des Romains, de conserver chacune leur liberté d'action. Par là, le ministère apaisa les passions politiques.

Le 24 novembre, le parlement, encore à Turin, fut saisi du projet de loi tendant à transporter la capitale de l'Italie à Florence. Le moment était critique. En même temps, le ministre des finances, Sella, annonçait au parlement que l'État, obéré par les dettes contractées pour l'indépendance de l'Italie, était sur la pente de la banqueroute si l'on ne venait à son secours par des moyens énergiques. Il proposait donc de nouveaux impôts pour l'avenir ; il demandait le versement à l'avance des quatre cinquièmes de l'impôt foncier de l'année suivante ; et son collègue, le ministre de la justice, comme pour montrer encore que tout se tenait en Italie, déposait un projet de loi pour l'abolition des couvents, la vente des biens d'Église au profit de l'État, désormais chargé de l'entretien du culte, et un projet de loi sur le mariage civil. On alla d'abord au plus pressé, pour conjurer la banqueroute. Le roi renonça à une partie de la liste civile qui lui avait été allouée. La ville de Brescia donna la première l'exemple de verser le montant de l'impôt foncier de l'année 1865. Dans les autres villes, les quatre cinquièmes furent versés ; le parlement vota, à Turin, la translation de la capitale. Rien n'avait encore si bien prouvé que la nouvelle Italie était prête à tous les sacrifices, pour affirmer son unité et ne point revenir au morcellement dont elle était sortie avec tant de peine. Mais, en même temps, rien de plus grave encore n'avait été tenté contre l'Église. On devait s'attendre à de nouvelles réclamations du Saint-Siège.

Le pape Pie IX, en effet, n'avait point été consulté au sujet de cette nouvelle évolution politique, menaçante pour son pouvoir temporel ; il protesta contre l'exécution de la convention du 15 septembre, par une nouvelle déclaration des principes sur lesquels avait été fondée son autorité à Rome. C'est la fameuse encyclique du 8 décembre ; elle combattait et condamnait, comme l'effet de l'erreur des temps, les principes modernes de liberté de conscience et d'indépendance civile, en vertu desquels, depuis trois siècles, l'idée de l'État s'était développée et pratiquée dans la plupart des contrées même catholiques de l'Europe. La civilisation moderne y était

dénoncée comme coupable de lèse-religion. Un Syllabus ou résumé de ce que la curie romaine regardait comme des erreurs de la raison humaine, qui pouvaient encourir condamnation de l'autorité catholique, sur les choses de la foi, de l'Église, et sur les rapports de la société civile et de la société ecclésiastique, y était joint. « Il y a des hommes », y était-il dit, « qui enseignent et pratiquent que la perfection des gouvernements et le progrès civil exigent que la société humaine soit constituée et gouvernée sans faire aucune différence entre la vraie religion et les fausses. Selon eux, le gouvernement le meilleur est celui où on ne reconnaît pas au pouvoir l'obligation de réprimer, par des peines légales, la violation de la foi catholique, si ce n'est lorsque la tranquillité publique le demande. Partant de ce principe, ils n'hésitent pas à favoriser cette opinion que la liberté de conscience et des cultes est un droit propre à chaque homme, qui doit être proclamé par la loi et assuré dans tout État bien constitué. » La papauté du dix-neuvième siècle restait [inébranlablement attachée à ses doctrines antérieures, et elle considérait tous les événements qui s'accomplissaient de son temps dans le domaine de la politique et dans celui des idées, comme le progrès du mal. Adressée à toutes les nations catholiques, cette encyclique visait surtout la France et l'Italie nouvelle.

Le gouvernement français ne laissa pas ignorer (7 mai 1865) que cet acte portait atteinte aux principes de la souveraineté nationale. Quant au gouvernement de Victor-Emmanuel, regardant cet acte comme une simple déclaration de principes, à laquelle la curie romaine était hors d'état de donner une valeur pratique, il laissa, en réservant les droits de l'État, ses évêques promulguer l'encyclique. Après quelques nouveaux désordres à Turin, et les démonstrations évidentes du mauvais vouloir de sa municipalité, Victor-Emmanuel, le 13 février 1865, quitta la capitale séculaire de sa maison pour se rendre à Florence, nouvelle capitale de l'Italie inachevée ; et, bientôt, après avoir voté au moins les lois présentées sur l'administration, les finances et les chemins de fer de Florence vers Venise et de Florence à Naples, la Chambre des députés vint le rejoindre, le 28 avril, et le sénat, le 14 mai. Un nouveau pas était fait dans l'œuvre de l'unité italienne. Le gouvernement français, non sans difficulté et sans sacrifices de sa part, l'avait encore facilité ; et, le 18 novembre de la même année, après un renouvellement par élection de la Chambre des députés, le roi Victor-Emmanuel II prononçait au Palazzo vecchio, à Florence le discours du trône qui ouvrait une session parlementaire nouvelle.

Ce discours, prononcé dans le palais historique du XIV^e siècle, était un peu terne. « La vertu de l'attente, » disait-il, « était aujourd'hui plus que par le passé rendue facile à l'Italie. La plénitude des temps et la force inéluctable des événements résoudraient les difficultés pendantes entre l'Italie et la papauté. »

Le gouvernement du royaume italien, installé dans sa nouvelle capitale, plus appropriée à l'efficacité de son action sur le reste de la péninsule, avait à faire en effet des choses peu brillantes, mais solides. L'opinion dominante demandait l'introduction du mariage civil ; l'abolition dans tout le royaume de la peine de mort qui avait disparu depuis longtemps du code toscan ; la suppression des couvents inutiles, la sécularisation des biens ecclésiastiques avec traitements assurés au culte catholique. C'était la réponse qu'on voulait faire à l'Encyclique et au Syllabus. Le rétablissement de l'ordre dans les finances en faisait une nécessité qui s'imposait davantage encore.

L'introduction du mariage civil fut votée par les deux Chambres ; l'abolition de la peine de mort rejetée par le Sénat. Sur la suppression des couvents, à l'exception d'un certain nombre regardés comme d'utilité publique, et sur la réorganisation des évêchés et la sécularisation des biens d'Église, le gouvernement et le parlement, d'accord en principe, ne différaient que sur le mode d'exécution. On se fut décidé bientôt ; mais le pape Pie IX écrivit au roi Victor-Emmanuel, de sa main, pour offrir de s'entendre avec lui sur un point qui affligeait les consciences : l'abandon d'un grand nombre de sièges épiscopaux par les évêques. Le roi était très-conciliant par nature ; il ne pouvait refuser, dans ce cas au moins spécial, la main qui lui était tendue pour la première fois. Il fit suspendre la délibération sur la suppression des couvents, pour entrer en négociations avec le Vatican, permit à un grand nombre d'évêques de rentrer dans leurs diocèses et envoya Vegezzi à Rome pour tenter un arrangement.

L'état des finances restait le point inquiétant de la situation. On ne pouvait recourir de nouveau à l'esprit de sacrifice qu'on avait invoqué l'année précédente, et le déficit se comptait chaque année par centaines de millions en plus. Si l'on ne créait de nouvelles ressources, et cela était difficile, il fallait diminuer sérieusement les dépenses ; et cette diminution, vu le peu qu'on faisait déjà pour les travaux publics et l'instruction, ne pouvait porter que sur l'armée et la marine. Mais c'était là justement que l'opinion publique n'en voulait point souffrir. Était-ce au lendemain d'une indépendance ou d'une unité si extraordinairement conquises qu'on pouvait

songer à diminuer l'effectif de terre et de mer ? L'Autriche ne surveillait-elle point toujours du quadrilatère la nouvelle Italie ? Était-ce une indépendance vraie que de compter toujours sur l'appui de la France ? et l'Italie devait-elle renoncer à accomplir ces destinées que le roi rappelait à ses nouveaux peuples à toute occasion ? Les difficultés financières et l'échec nouveau et sensible de Vegezzi à Rome amenèrent une crise ministérielle. Le général La Marmora fit tête cependant à l'orage qui semblait menacer, en remplaçant quelques-uns des ministres par de nouveaux titulaires, entre autres le Napolitain Scialoja aux finances, et Pettinengo à la guerre ; et ce dernier s'occupait, par des économies, de porter remède à la situation financière, quand les événements mirent avec quelque surprise la politique et même bientôt la guerre à l'ordre du jour pour l'année 1866, et sur la question vénitienne !

L'initiative politique avait passé alors en Europe de la France, où le second empire perdait de sa force à l'intérieur, à l'Allemagne ou plutôt à la Prusse, depuis que la passion de l'unité nationale avait saisi aussi ce pays, et que le roi de Prusse avait résolu de s'en faire un moyen d'influence en Allemagne, et par suite de prépondérance en Europe.

On a vu comment Cavour, simple ministre du Piémont, avait conduit son pays, par le maintien et le bon usage des libertés intérieures, à l'unité et à l'indépendance, à la possession presque de l'Italie. Inspiré de tout autres principes, mais visant à un but semblable quoique plus considérable et plus dangereux, M. de Bismarck, ministre du roi de Prusse, avait entrepris de résoudre par le fer et par le sang et non par la liberté, les questions qui intéressaient son pays, c'est-à-dire de mettre, parla guerre, la Prusse à la tête de l'Allemagne, et de donner l'unité à celle-ci, en la soumettant à l'hégémonie de son pays. Le maintien même des libertés intérieures avait donc été mis de côté pour ne songer qu'au développement de la force militaire. M. de Bismarck en avait donné l'exemple par la prorogation ou la suspension du parlement prussien, afin d'avoir sous la main un trésor tout prêt et une bonne armée. Alors il avait commencé. Déjà, en 1863, flattant la passion nationale d'agrandissement de l'Allemagne, il avait, avec l'Autriche, cherché une première querelle d'Allemand au roi de Danemark ; et, sous prétexte de la rendre à la patrie allemande, il lui avait enlevé la province de Sleswig-Holstein. Mais, à peine maîtresses de leur proie, la Prusse et l'Autriche avaient commencé entre elles une autre querelle, pour

la possession de la conquête. Au fond, elles se disputaient moins encore ce petit territoire que l'hégémonie de l'Allemagne, en 1866.

Déjà, du vivant de Cavour, à qui rien n'échappait, en 1860, la Prusse, à propos des affaires de Naples, avait été, des grandes puissances, la seule, avec l'Angleterre, qui, malgré une note sévère, n'avait point retiré son ambassadeur de Turin ; et Cavour avait avec un sourire répondu à l'ambassadeur prussien que « peut-être bientôt son gouvernement ne serait pas fâché de profiter de l'exemple donné par le Piémont ». L'année suivante, 1861, Cavour avait fait complimenter par le général La Marmora, à propos de son avènement, le roi Guillaume I^{er} ; et ces avances avaient été bien reçues à Berlin. Dès que, après la guerre contre le Danemark, les deux puissances commencèrent à entrer en rivalité, le général La Marmora comprit, par les efforts de la diplomatie de Vienne ou de Berlin auprès de lui, quel parti il pourrait tirer peut-être des circonstances. Il eut, en effet, à entrer en pourparlers avec le gouvernement français au sujet d'une proposition transmise à Vienne, pour la cession à l'amiable de la Vénétie, et, dans des communications entre Florence et Berlin, il échangea de premiers pourparlers sur l'éventualité d'une alliance, en même temps qu'on concluait un traité de commerce.

Dès-le commencement de 1866, la situation était très-tendue au Nord des Alpes. Laquelle de ces deux puissances ferait à son profit l'unité de l'Allemagne ? Cela pouvait dépendre beaucoup de l'attitude de l'Italie. Le général La Marmora, chef du cabinet italien, avait consenti récemment à faire quelques réductions dans l'armée et dans la flotte pour obéir aux nécessités. Mais il commençait à être inquiet quand, au mois de mars, M. de Bismarck demanda de Berlin le général italien Govone, pour traiter avec le gouvernement italien, selon les circonstances, d'accords effectifs en vue de buts déterminés. Interpellé par les députés, La Marmora, qui commençait, en tous cas, de secrets préparatifs de guerre au lieu de désarmer, assura le parlement de Florence qu'il surveillait les événements et qu'il se tenait prêt. Le but de M. de Bismarck, en face de l'Autriche, était évidemment d'obtenir de l'Italie des engagements qui exerçassent une pression sur l'Autriche ou qui, au besoin, retinssent par une diversion une partie des forces de son adversaire. Était-il bien politique à l'Italie de faire au-dessus d'elle d'une façon ou de l'autre, une grande Allemagne ? C'est une question que la passion nationale ne lui permit pas de se poser : elle voulait la Vénétie. La grande Allemagne serait peut-être faite soit par l'Autriche, soit

par la Prusse : l'Italie ne pouvait, en tout cas, rester indifférente ; et l'on comprend qu'elle penchât plutôt du côté de la Prusse qui était plus éloignée actuellement de ses frontières,

Dans le gouvernement prussien, Bismarck désirait la guerre ; le roi de Prusse hésitait ; leur intention était tout au moins de se servir d'abord de l'Italie pour peser sur Vienne. Les deux puissances allemandes en étaient encore à échanger des notes contradictoires sur leurs armements, et la diplomatie prussienne et italienne à s'observer, quand l'apparition du prince Napoléon (31 mars) en Italie fut suivie (8 avril) de la signature d'un traité secret d'alliance éventuelle, offensive et défensive, entre la Prusse et l'Italie. La cession de la Vénétie, en cas de succès, était le prix offert à l'Italie.

Le surlendemain 10, M. de Bismarck portait un nouveau coup à l'Autriche en proposant à la diète de Francfort une réforme de la Constitution dans le sens démocratique, pour mettre de son côté l'opinion allemande et préparer, en cas de victoire, la refonte de l'Allemagne à son profit ; les deux cabinets redoublaient leur échange de notes pour démentir ou contremander des armements qu'ils continuaient. A l'approche de cette crise nouvelle de l'histoire italienne, le roi Victor-Emmanuel II et le général La Marmora passèrent par plus d'une angoisse. Avant et même après la signature du traité d'alliance offensive et défensive, il n'était que trop visible pour eux que Bismarck, qui équivoquait dès le lendemain sur l'exécution du traité, en leur demandant un engagement formel, était bien décidé à n'en prendre aucun envers eux ⁴⁹. Et cependant l'Autriche augmentait ses troupes en Vénétie et le gouvernement italien avait peine à contenir chez lui des volontaires impatients.

Au commencement de mai, les armées des adversaires se mobilisèrent. En Italie particulièrement, l'archiduc Albert était prêt à attaquer ou à recevoir du quadrilatère l'armée italienne également mise sur pied, à toute éventualité. Le gouvernement de Vienne échangeait avec celui de Turin, plus qu'avec Berlin, des notes déjà comminatoires. Comme la passion était ici plus ardente, et les hésitations plus grandes entre la Prusse et l'Autriche, l'Italie put craindre un moment, d'après les déclarations ambiguës de Bismarck, que la Prusse ne se crût pas engagée, même si l'Autriche l'attaquait. Cependant malgré une tentative de Napoléon III pour obtenir de l'Autriche la cession de la Vénétie contre la neutralité italienne, La Marmora ne crut pas devoir dégager sa parole donnée à Bismarck. C'était

un grand service. Exposée seule contre l'Autriche et les États allemands du midi, la Prusse eût-elle sauvé la Silésie ? Pour éviter la guerre, Napoléon III de concert avec l'Angleterre et la Russie, proposa encore un congrès où l'on résoudrait à la fois les affaires du Sleswig-Holstein, de la Vénétie et de la réforme allemande (24 mai). Mais l'Autriche croyait encore à la supériorité de son armée ; confiante d'ailleurs dans l'attachement des autres puissances secondaires et méridionales de l'Allemagne, sachant qu'elle y perdrait la Vénétie avec un dédommagement problématique du côté de l'Orient, que la Prusse acquerrait ses duchés, et la France peut-être une rectification de frontière, elle mit pour condition au congrès qu'aucune des puissances qui y prendraient part n'obtiendrait d'agrandissement. C'était faire le jeu de Bismarck qui poussait maintenant l'Italie à prendre l'initiative des hostilités. La Marmora, arrêté par la France inquiète et indécise et par ses propres défiances ou ses scrupules, hésitait quand l'Autriche déféra les affaires pendantes à la diète de Francfort, dénonça la Prusse devant elle et fit décréter enfin, par la majorité dont elle disposait, l'exécution fédérale contre cette puissance. C'était la guerre.

Le nouveau royaume d'Italie se trouvait en présence de l'Autriche au midi, comme l'Autriche en présence de la Prusse au nord. Les autres puissances, la France même, que ce double conflit intéressait directement, et qui ne sut ni accepter ni refuser des offres de Bismarck, restaient neutres. On crut même que Napoléon III n'était pas défavorable à la tentative essayée contre son ancien adversaire de Solferino, puisque l'Italie faisait assurer diplomatiquement la France « que son alliance avec la Prusse était une garantie de plus de son amitié pour la France ». Tel était le second épisode des événements qui, en même temps que la face de l'Italie, devaient changer l'équilibre de l'Europe. Il fut favorable encore au nouveau royaume italien en le tirant par un agrandissement de ses embarras intérieurs.

Dès le mois de mai, le général La Marmora avait décrété la levée des hommes disponibles, tenu une conférence militaire à Florence, fait voter par le parlement les fonds de guerre nécessaires et autorisé la formation de vingt bataillons de corps francs, sous le commandement de Garibaldi et l'organisation d'une garde nationale. On comprend quelle recrudescence l'approche de ce duel entre l'Italie, levée tout entière, et une partie des forces de l'Autriche, plus occupée ailleurs, donnait au mouvement même dans le pays. Le célèbre exilé, Mazzini, était nommé député. Le 9 juin, le parlement vota en principe la suppression des couvents, et un peu plus tard

la séquestration provisoire des biens du clergé. L'enthousiasme de la guerre aidait à la solution révolutionnaire des questions intérieures. Le baron Ricasoli prit la présidence du ministère, et le roi, toujours heureux quand la diplomatie passait à la guerre, partit avec le général La Marmora pour l'armée rassemblée dans la Lombardie. Garibaldi, débarqué à Gênes, était lui-même à Côme à la tête des bataillons francs. La guerre fut déclarée le 20.

Aussitôt que le roi d'Italie eut reçu l'avis que le roi de Prusse, Guillaume, commençait les hostilités, il entra en campagne après avoir recommandé la patrie au baron Ricasoli et laissé la régence à son cousin, le prince Eugène de Savoie. L'empereur des Français, averti, répondit qu'en « gardant la neutralité entre les parties belligérantes, il ne cesserait pas de faire des vœux pour le bonheur du roi et l'indépendance de l'Italie ». La Prusse aurait voulu que Victor-Emmanuel traversât le quadrilatère pour attaquer le Tyrol même, tandis que Garibaldi se jetterait sur les côtes de la Dalmatie pour porter la révolution en Hongrie. Elle voulait une guerre à fond pour détruire tout à fait son adversaire allemand et rester seule maîtresse au-delà des Alpes. Tel fut le plan envoyé par son envoyé Usedom à La Marmora. Celui-ci, avec raison, quoique le succès ne dût pas le récompenser, resta fidèle au plan qu'il avait arrêté. Il devait attaquer de front le quadrilatère, en passant le Mincio ; Cialdini, avec un corps d'armée, tenterait de franchir le cours inférieur du Pô et Garibaldi se jetterait avec les corps francs dans le haut Adige. Une flotte rassemblée à Tarente et divisée en trois escadres devait, sous l'amiral Persano, avec un corps de débarquement, concourir contre la Vénétie à la guerre continentale.

Au moment même où les armées prussiennes passaient la frontière autrichienne en Bohême, Victor-Emmanuel et La Marmora franchissaient le Mincio, entraient dans le quadrilatère (22 juin) et marchaient sur l'Adige. Aussitôt, avec une vive résolution, l'archiduc Albert quitte son camp de Vérone et va au-devant de l'armée italienne ; il la rencontre à Custozza, champ de bataille si souvent ensanglanté dans ces guerres de l'indépendance ! Pour la première fois, Italiens et Autrichiens se trouvaient seuls en présence ; c'était le 24 juin. La nouvelle armée italienne ne put tenir, malgré sa bravoure, devant l'armée exercée de l'Autriche. Le prince Humbert résista un instant dans un carré à toute la cavalerie autrichienne ; le prince Amédée fut blessé. Il fallut abandonner le quadrilatère. Cialdini renonça à opérer le passage du Pô. Garibaldi hésita. La flotte italienne, qui

était arrivée à Ancône, ne savait où se porter. Mais, par contre, l'armée prussienne, aussi supérieure à celle de l'Autriche, que l'armée autrichienne à celle d'Italie, remporta à Sadowa, en Bohême (26 juin), une formidable victoire qui répara la défaite de l'Italie à Custozza, en mettant d'un coup l'empereur François-Joseph, menacé dans Vienne, hors d'état de continuer la guerre.

L'empereur d'Autriche, François-Joseph, tenta vainement de rendre la guerre européenne en s'adressant à Napoléon III, pour déterminer la France à une intervention et l'Italie à la paix, par l'offre de la Vénétie tant désirée. Le gouvernement français ne se chargea que d'une médiation pacifique. Soit qu'il comprît que l'Italie ne ferait rien sans la Prusse et qu'il n'eût pas confiance dans les offres que lui faisait aussi celle-ci de la Belgique, pour le décider contre l'Autriche, soit qu'il ne fût ni prêt ni disposé à la guerre, il se contenta à peu près du rôle d'arbitre d'une paix qui devait résoudre à la fois les affaires de l'Allemagne et celles de l'Italie, peut-être cependant à son propre désavantage, s'il ne savait pas se prémunir contre les changements politiques que cette paix même devait introduire en Europe.

Le 5 juillet, le Moniteur du gouvernement français annonça que l'empereur François-Joseph, en demandant la médiation de Napoléon III, lui cédait la Vénétie et que celui-ci l'offrait à Victor-Emmanuel. Mais la Prusse mit des conditions à la médiation de Napoléon III, et l'Italie, blessée du mode de cette rétrocession, prétendit ne point accepter la paix, sans la Prusse, pour rester fidèle à ses engagements. Toutes les deux faisaient d'ailleurs des réserves. Napoléon III mécontentait les deux parties.

Les Italiens, relevés par la nouvelle des victoires prussiennes, continuèrent les hostilités en Vénétie durant les négociations, tandis que les Prussiens passaient en Moravie pour menacer Vienne et achevaient leurs victoires sur les États de l'Allemagne du Sud. Ils virent donc les Autrichiens évacuer Rovigo, en faisant sauter la forteresse, occupèrent Padoue, et, avec une armée divisée en trois corps, marchèrent sur Venise, sur l'Isonzo et dans le Trentin. L'Italie aurait voulu, sur les encouragements de Bismarck, qui ne songeait cependant qu'à obtenir en Allemagne les meilleures conditions possibles, obtenir avec la Vénétie, le Trentin qui est dans le versant italien et peuplé d'Italiens. Aussi la flotte, commandée par l'amiral Persano, était-elle également partie d'Ancône pour faire une diversion en Dalmatie, et elle bombardait les fortifications du port de Lissa. Mais l'amiral autrichien Tegethoff, avec des forces beaucoup moindres, mais mieux exercées,

attaqua Persano et la flotte italienne et leur fit éprouver une défaite complète (6 juillet) qui était de nature à peu recommander les prétentions de Victor-Emmanuel.

Depuis quelques jours, le comte Benedetti, plénipotentiaire français, allant de Nicolsburg, quartier général prussien, à Vienne, s'efforçait de faciliter la paix, en diminuant les prétentions de la Prusse en Allemagne. Après Lissa, le roi Frédéric-Guillaume I^{er} fit savoir au gouvernement italien qu'il ne pouvait appuyer ses revendications sur le Trentin, et il signa, le 23 juillet, une trêve bientôt suivie d'un armistice, le 26. L'Italie, un peu confuse de sa double défaite, mais toujours assez heureuse depuis huit ans, conclut aussi, le 25 juillet, la trêve qui devait la conduire à l'armistice, le 12 août, et ensuite à une paix encore suffisamment avantageuse. Le roi et le général La Marmora n'étaient pas sans inquiétude vis-à-vis de l'opinion publique,

« Je prendrai tout sur moi », dit le général. —

« J'en veux aussi ma part », reprit loyalement le roi.

Le gouvernement italien, comme satisfaction d'un amour-propre peut-être oublieux d'anciens services, aurait bien voulu, à la paix, obtenir directement la Vénétie de l'Autriche, au lieu de la recevoir de la France. Le prince de Carignan, lieutenant du roi dans la province, agissait déjà en souverain, rendait des décrets, prenait à l'avance des mesures pour préparer le plébiscite qui devait intervenir. Le prince Napoléon, gendre du roi Victor-Emmanuel et cousin de l'empereur des Français, s'employa à ménager l'amour-propre des deux gouvernements anciennement alliés ; et, après que la paix eut été faite entre Vienne et Berlin, à Prague, le 23 août, elle fut signée entre l'Autriche et l'Italie le 1^{er} octobre. Le gouvernement de Vienne accédait à la cession de Venise à l'Italie en restituant à Victor-Emmanuel II la couronne de Lombardie.

En exécution de la paix, au fur et à mesure de l'évacuation des troupes autrichiennes, un décret royal de Victor-Emmanuel étendait aux villes et territoires abandonnés les lois du royaume italien. A Venise cependant le général français Lebœuf, comme commissaire de l'empereur Napoléon et en son nom, livra la ville, d'après un cérémonial convenu à l'avance, à la municipalité qui ouvrit les portes aux troupes italiennes, le 18 octobre. Le 21 et le 22, un plébiscite confirma l'union de la Vénétie à la monarchie constitutionnelle de Victor-Emmanuel. Le roi reçut solennellement à Turin la députation vénitienne avec le plébiscite, le 4 novembre. Pour la première

fois Venise était italienne. Tel était pour Victor-Emmanuel II le prix de son alliance avec la Prusse. Prononçait-il cependant avec un véritable contentement du cœur les paroles suivantes : « C'est le plus beau jour de ma vie. L'Italie est faite, sinon complète. La couronne de fer a été restituée en ce moment solennel à l'Italie. Mais à cette couronne je préfère encore celle qui est faite avec l'amour et l'affection des peuples. »

Au milieu des réjouissances, des oublis du passé et des amnisties, que le retour de Venise à la patrie commune amenait en Italie, et pendant le voyage solennel que faisait le roi à Venise, il y avait en effet encore au fond des cœurs un regret et une ambition. On ne fait pas sa part au sentiment national. L'armée d'une nation amie, à laquelle l'Italie devait trop peut-être, occupait encore Rome et le territoire qui restait au pape ; la présence de ces troupes, étrangères aussi, au milieu de la Péninsule semblait plus pénible aux Italiens depuis que les Autrichiens avaient évacué la Vénétie. Heureusement, comme à point, le terme auquel le gouvernement français devait évacuer Rome et laisser le pouvoir temporel du pape à ses seules forces était arrivé ; l'évacuation de Rome et du territoire pontifical par les Français pouvait suivre de près l'évacuation de la Vénétie par les Autrichiens. Le général Fleury vint de la part de l'empereur préparer cet événement qui ne pouvait qu'affermir la paix générale ; et l'exécution de la convention eut lieu à l'amiable.

Quand le baron Ricasoli eut recommandé aux préfets italiens d'empêcher toute agitation, La Marmora établit un cordon de troupes italiennes autour du territoire pontifical. Pie IX, grâce au denier de saint Pierre et au dévouement de fidèles de plusieurs pays catholiques, surtout belges et français, avait pu réunir une petite armée de dix mille hommes. Dans une allocution du 29 octobre il déclarait encore tous les décrets émanés du gouvernement piémontais contre les droits de l'Église et de saint Pierre, nuls et non avenue, pour le passé comme pour l'avenir, prêt d'ailleurs, ajoutait-il « à défendre au péril même de sa vie ses droits, auxquels il ne renonçait pas, ou à aller, s'il était nécessaire, dans tel pays qui lui offrirait plus de garantie à l'accomplissement de sa mission apostolique » . Ces précautions prises, le général Montebello, chef de l'armée française d'occupation, fit au pape des adieux, qui ne furent pas, de part et d'autre, sans émotion ; et la bannière pontificale remplaça le 4 décembre sur le château Saint-Ange le drapeau français, qui ne resta plus qu'à Civita-Vecchia avec quelques soldats. « Le gouvernement français, » dit le roi

Victor-Emmanuel II au parlement (15 décembre), « a retiré ses troupes de Rome. De son côté, le gouvernement italien respectera le territoire pontifical. Plein de déférence pour la religion de nos ancêtres, je rends hommage en même temps au principe de liberté qui, appliqué avec sincérité et largeur, contribuera à écarter les occasions des anciens conflits entre l'État et l'Église. » C'est quelque temps après que le ministre des armes de la cour de Rome, général Kanzler, disait au pape en lui présentant les officiers de son armée : « Ils sont tous dévoués à Votre Sainteté et prêts à combattre, non contre les Romains qui sont les amis de l'ordre, mais contre les étrangers qui oseraient venir troubler la paix. » Paroles qui ne montraient que trop que tout n'était peut-être pas fini !

XVII

Nouveau ministère Ratazzi. — Liquidation des biens du clergé. — Le centenaire de Saint-Pierre, 1868. — Affaire de Mentana, 1868. — Projets de triple alliance, 1869. — Le concile universel et l'infaillibilité du pape. — Influence de la guerre franco-prussienne, 1870. — La loi des garanties. — Rome capitale de l'Italie. — Victor-Emmanuel II à Rome, 1871-1872 ⁵⁰.

Le royaume d'Italie se retrouvait encore, après l'acquisition de la Vénétie et le départ de toute troupe étrangère, en face de deux difficultés intérieures, qui tenaient l'une à l'autre : les rapports de l'État et de l'Église, du gouvernement italien et de la papauté ; le déficit croissant du budget. L'application aux besoins de l'État d'une partie des revenus des biens du clergé pouvait combler le déficit des finances. Mais l'Église, se laisserait-elle ainsi dépouiller ? Les passions de l'Italie s'arrêteraient-elles devant Rome, où était le centre de la résistance, et qui était toujours protégée dans son indépendance par la convention de septembre et par les sympathies du gouvernement de la France ?

Les efforts de la diplomatie pour résoudre la question romaine paraissaient encore plus qu'avant 1866 frappés d'impuissance. L'empereur Napoléon III, pendant l'année 1867, proposa à cette fin la réunion d'une conférence à laquelle agréait Victor-Emmanuel. Mais, depuis que la Prusse, maîtresse de l'Allemagne du Nord, avait fait avec les États de l'Allemagne du Sud des traités militaires, elle n'avait plus à chercher qu'à se rendre maîtresse, après l'exclusion de l'Autriche, entre la Baltique et les Alpes. Toute occasion : l'affaire du Luxembourg, dont la France obtint le démantèlement, ne pouvant avoir une rectification de frontières ; une entrevue à Salzbourg entre Napoléon III et François-Joseph, le règlement de la question encore pendante, même après la paix, du Sleswig du Nord, mettaient donc en opposition le cabinet de Berlin et celui de Paris. Le comte de Bismarck, qui avait alors la précaution de prendre avec la Russie des arrangements éventuels, en vue d'une entente intime complète, déclina

toute idée de se prêter à une conférence qui pourrait tirer la France de ses embarras en Italie et il s'employa activement à Florence, à Londres et à Berlin pour faire échouer cette combinaison. Son but était au contraire non-seulement de nous retenir à Civita-Vecchia, pour avoir toujours une Italie mécontente, mais d'y susciter au besoin des troubles, à l'aide du parti révolutionnaire, et, sinon de provoquer une rupture violente entre Victor-Emmanuel et Napoléon III, au moins de conjurer une alliance éventuelle entre ces deux souverains.

Le roi Victor-Emmanuel II et le pape Pie IX, malgré les dissentiments politiques qui les séparaient, semblaient en communications personnelles au moins familières quand il ne s'agissait que de questions privées ou purement religieuses. La nomination des archevêques et évêques, entre autres de ceux de Milan et de Turin, se traitait de gré à gré. « J'ai lu dans un livre approuvé par l'Église, » écrivait un jour le roi au pape, « que quelquefois Dieu, dans ses impénétrables desseins, s'est servi tantôt d'un pape pour châtier un roi et tantôt d'un roi pour châtier un pape. Si Votre Sainteté ne peut reconnaître et bénir un roi d'Italie, qu'elle reconnaisse au moins et bénisse en lui l'instrument dont se sert la divine Providence dans une fin qui dépassent notre pénétration. » Mais il fut impossible à l'un ou à l'autre d'aller plus loin.

Le baron Ricasoli, ministre de l'intérieur, s'entendit au moins avec le ministre des finances Scialoja, au commencement de l'année 1867, pour présenter aux Chambres un projet de loi à double fin, concernant la liberté de l'Église et la liquidation des biens du clergé. Ce projet, assez hardi, devait réaliser en partie la formule de Cavour, l'Église libre dans l'État libre, en enlevant à l'Église tous ses privilèges dans l'État, mais aussi à l'État tous ses droits sur l'Église, et en restituant ses biens au clergé, sauf une valeur de six cents millions de francs aliénables par l'État pour combler le déficit. Mais l'union de ces deux lois déplaisait aux opinions extrêmes, et les deux parties du projet avaient des adversaires. Il ne rencontra point de majorité dans la Chambre des députés. Le baron Ricasoli prononça la dissolution de la Chambre, dans l'espoir de trouver la majorité qu'il cherchait par une nouvelle élection. Pour réussir, il accepta la démission des deux ministres auteurs du projet, qu'il remplaça par Visconti-Venosta et Depretis. Il y eut quelques agitations : circulaires de Garibaldi en réponse à celles de Ricasoli. Au milieu des élections, les restes mortels de Manin furent transportés à Venise ; on termina le procès intenté assez

maladroitement pour sa défaite de Lissa à l'amiral Persano qui fut dégradé et condamné aux dépens. Les élections ne changèrent pas la majorité. Ricasoli donna sa démission, et le roi chargea Ratazzi de former un nouveau ministère (10 avril).

Ratazzi, avec Campello aux affaires extérieures, affronta la même difficulté avec un projet plus radical. Il laissait à peu près de côté la question des rapports de l'État et de l'Église pour viser seulement la liquidation des biens du clergé. Une commission plus radicale de la Chambre des députés proposa la vente totale des biens dont six cents millions devaient payer les dettes de l'État, l'abolition des biens de mainmorte, et l'administration de ceux restants par l'État, à la charge par lui de rémunérer le clergé. Ratazzi était l'homme des situations ambiguës et des compromis pratiques. La loi, légèrement amendée et acceptée par lui après de longues discussions, devait obtenir enfin, 12 août, la majorité devant la Chambre des députés et le Sénat. C'était une affirmation des plus éclatantes de la révolution accomplie.

Mais les discussions, fort vives à ce sujet, avaient réveillé toutes les passions. Pendant qu'on délibérait, le pape avait eu aussi sa manifestation. Le centenaire de saint Pierre était alors célébré, devant cinq cents archevêques ou évêques de la catholicité, avec une grande pompe et un grand concours de pèlerins. « Je bénis, » disait Pie IX particulièrement aux Italiens, « cette terre, mère féconde de tant de saints, qui donna à l'Église et au ciel tant de héros de sainteté et de justice. » Aussi n'était-il pas étonnant que les chefs des exaltés italiens, qui voyaient toujours dans le pape un adversaire et dans Rome un objet d'ambition, eussent pensé à précipiter les choses par la violence, et cherchassent encore à pousser la victoire plus loin en ravissant Rome au pape. La Prusse, en lutte diplomatique continue avec la France, commençait d'ailleurs, avec moins de sincérité, plus de secret et d'acrimonie en même temps, à remplacer l'Angleterre en Italie dans ses encouragements et même ses secours au parti d'action, afin de brouiller, s'il était possible, Victor-Emmanuel et Napoléon III. Bismarck, en août et septembre 1867, recevait un agent et des lettres de Garibaldi ⁵¹.

Dès le commencement de l'année 1868, en effet, Garibaldi, sorti de Caprera, avait fait une tournée dans la Vénétie et dans le Piémont. Vers le mois de juillet il opérait déjà, de Sienne, avec l'appui de Mazzini, des enrôlements contre Rome. C'était comme une revanche d'Aspromonte qu'il cherchait. Rien n'était plus dangereux. L'Italie avait promis à la France de

faire respecter Rome et le territoire du Saint- Père. Pourrait-elle tenir la convention ? Déjà, en août, de petites bandes garibaldiennes pénétraient à travers le cordon des troupes royales sur le territoire romain. Ratazzi fit saisir Garibaldi (septembre), et, après l'avoir gardé quelque temps dans la forteresse d'Alexandrie, le laissa repartir pour Caprera sans condition. Mais Garibaldi encouragea de nouveau les siens en leur envoyant son fils Menotti. L'opinion prit feu. On enrôla ouvertement.

Le ministre Ratazzi, plein d'équivoques dans ses paroles et dans sa conduite, à Florence, parlait contre le mouvement et laissait faire. Enfin Garibaldi, s'échappant de Caprera sur un canot à travers la flotte chargée de le garder, arriva à Florence (29 octobre). Le gouvernement français, justement ému, rassemblait une escadre à Toulon. Le ministère italien était-il en mesure de faire observer la convention ? En avait-il la volonté ? Un jour, il renforçait le cordon des troupes italiennes autour du territoire pontifical ; un autre jour, il refusait de fermer les bureaux d'enrôlement pour les volontaires. Le gouvernement français menaçait de faire partir sa flotte. Sur la demande de la France, Ratazzi offrit (10 octobre) sa démission au roi qui l'accepta et chargea le général Cialdini de former un nouveau ministère. Celui-ci le tenta inutilement devant l'hostilité du parlement. Durant cet intervalle qui était comme un interrègne politique, Garibaldi partit de Florence et prit (23 octobre) le commandement des bandes qui avaient déjà passé à travers le cordon des troupes italiennes destinées à garder les frontières du territoire romain. « A Rome ! » s'écriait-il ouvertement ; « l'heure attendue depuis des siècles a sonné. A Rome ! c'est notre cri de guerre et notre but. » La Révolution se remettait encore en marche contre Rome.

Le pape n'avait, comme on sait, pour se défendre, que l'armée des dix mille volontaires qu'il avait levée après la convention du 15 septembre ; et il y avait certainement entente entre les garibaldiens et une partie des Romains. Le général Kanzler, chef des troupes pontificales, les partagea entre Rome et les principales localités du territoire. A Rome, le 22, un mouvement eut lieu. Il le réprima. Garibaldi fit une tentative sur Viterbe, il fut repoussé. Mais les bandes envahissantes augmentaient à chaque heure. Il était impossible de tout garder contre le flot tous les jours grossissant. Garibaldi finit par arriver à la tête de quatre mille hommes (26 octobre) à Monte-Rotondo, à quelques milles de Rome ; le pape ordonna à sa petite armée d'évacuer le territoire pour se concentrer dans la capitale. Rome,

menacée au dehors et agitée au dedans par les partisans de Garibaldi, semblait perdue pour le pape. On faisait déjà voter l'annexion aux habitants du territoire romain. A Turin et à Florence, d'imposantes démonstrations étaient faites contre Rome. Mais le même jour, 26, le gouvernement français expédia à sa flotte de Toulon l'ordre d'appareiller pour Civita-Vecchia. La question romaine allait-elle mettre aux prises la France et l'Italie ?

Le général Cialdini ne pouvait former un ministère. La Chambre, après le vote de la loi sur la liquidation des biens ecclésiastiques, s'était ajournée. Il n'y avait pas de gouvernement. Le roi Victor-Emmanuel dut prendre toute la responsabilité sur lui. Il chargea le général Menabrea de former un ministère d'action et adressa aux Italiens cette proclamation : « Nous avons, d'après les traités, des devoirs à remplir vis-à-vis de l'Europe. La tentative faite contre Rome nous place dans une situation difficile, mais nous impose le devoir impérieux de sauver l'honneur du pays. Une guerre avec nos alliés serait une guerre fratricide. C'est à moi qu'appartient le droit de paix et de guerre. Contre l'exercice de ce droit je ne souffrirai aucune usurpation. » En même temps, il envoya La Marmora à Paris et donna l'ordre à Cialdini de franchir avec l'armée d'observation les frontières romaines, tandis que l'escadre française de Toulon débarqua le général Dumont à Civita-Vecchia et que les soldats français entrèrent encore une fois à Rome, le 30.

Il y avait entente entre les deux gouvernements pour ne pas laisser terminer une si grave affaire par une aventure. On espérait arrêter pacifiquement le mouvement. Mais Garibaldi, à la tête des siens, marcha sur Tivoli pour éviter le ridicule et donna lieu à une collision sanglante et inutile (3 nov.). Les zouaves pontificaux, commandés par le général Kanzler, et les garibaldiens en vinrent aux mains à Mentana. Les premiers, en minorité, allaient céder quand l'intervention de quelques bataillons français sortis de Rome mit les derniers en fuite et força Garibaldi à repasser la frontière, pour être de nouveau renvoyé, après cette échauffourée, sur son rocher de Caprera. La question romaine rentrait dans la sphère diplomatique, d'où elle n'aurait pas dû sortir, et elle ne paraissait pas avoir avancé beaucoup puisque, le même jour où le général Menabrea déclarait au parlement, pour réserver l'avenir, que « Rome était aussi indispensable à l'Italie que Paris à la France », un ministre de Napoléon III, M. Rouher, déclarait au Corps législatif français que l'Italie n'aurait jamais Rome !

Le général Menabréa tenta cependant encore un accord ; Victor-Emmanuel, pour l'aider, fit écrire à Napoléon III par le marquis Pepoli, toujours prêt, dans les circonstances critiques, à user sur celui-ci du crédit de sa vieille intimité. « Le roi, » lui écrivit-il, « a tiré l'Italie de l'anarchie, « à vous de tirer la France de la réaction » ; et il l'exhortait en finissant « à se faire le chef du parti libéral en Europe ». Victor-Emmanuel obtint au moins ainsi que la France fit évacuer Rome à ses troupes, après Mentana, en même temps que les Italiens évacuèrent le territoire romain. « Nous l'avons échappé belle, » dit Victor-Emmanuel.

On ne put ménager aussi aisément, entre le royaume et Rome, le roi d'Italie et le pape, un *modus vivendi*. Menabréa, aidé par le ministre des finances, Cambray-Digny, dut se contenter, tandis qu'on commençait de vendre les biens du clergé, conformément à la loi, de travailler à diminuer le déficit par rétablissement d'un nouvel impôt sur la mouture de la farine, la création du monopole du tabac, et la réalisation de quelques économies qui portèrent sur l'armée. Le budget pour 1869 fixait les recettes ordinaires à la somme de 775, 531, 828 fr., les recettes extraordinaires, à 28,984,908 fr., les dépenses ordinaires, à 947,611,031 fr., extraordinaires, à 18,331,918 fr., et évaluait le déficit à 199, 745, 509, c'est-à-dire seulement à 18,331,918 fr. de moins que l'année précédente. C'était encore une situation financière peu rassurante, eu égard aux déficits des années antérieures. Mais l'écart, tous les jours grandissant entre Rome et l'Italie, était la plus importante et la plus interminable préoccupation de la péninsule et même de l'Europe.

Le roi Victor-Emmanuel était toujours inquiet de cette grande difficulté, surtout lorsqu'il voyait l'horizon politique de l'Europe s'assombrir, comme on ne s'en apercevait que trop deux années avant 1870. « Comment, » disait-il, dans une conversation intime (avec Massari), « m'embarquer dans une guerre à l'étranger, quand j'ai, chez moi, à cause de la question romaine, le péril continuel de la guerre civile ? Moi seul, je sais combien j'ai souffert récemment. » Obligé de tenir compte des aspirations nationales, des exigences du monde catholique, de son respect affectueux pour le Saint-Père, des embarras intérieurs et extérieurs de Napoléon III, il avait la situation la plus délicate. On peut dire que Pie IX lui-même n'était pas moins embarrassé personnellement. Un jour qu'il conversait avec un célèbre homme d'État anglais, lord Clarendon, que Victor-Emmanuel avait prié de lui présenter ses hommages : « Ils sont curieux, ces Italiens, » interrompit Pie IX, « avec leur prétention de faire l'Italie sans mon

concours. » — « Mais, » reprit l'Anglais,
« cela dépend exclusivement de Votre Sainteté. Elle n'a qu'à prononcer une
parole. » — « Et laquelle ? » —

« Envoyer sa bénédiction au roi d'Italie. » Et, comme le pontife s'excusait
de ne point suivre ce conseil et que, poussé par lord Clarendon, qui lui
demandait où étaient, pour son pouvoir temporel, ses appuis, ses secours, il
disait n'espérer en effet et ne se confier que dans les miracles de la
Providence : — « La Providence, » dit le noble lord, « peut faire des
miracles, elle en a fait depuis dix ans, mais tous pour l'Italie. »

Le pouvoir pontifical, si ébranlé en effet par les événements en Italie, au
point de vue temporel, éprouvait encore des échecs au point de vue spirituel
en Europe. La Révolution, qui renversait les Bourbons en Espagne, en
1868, ébranlait aussi dans ce pays les bases surannées de l'Église, sinon du
dogme catholique. La monarchie autrichienne des Habsbourg cherchant à
son tour, après Sadowa, de nouveaux appuis dans l'opinion libérale,
renonçait au concordat qu'elle avait fait précédemment avec Rome, et, dans
trois lois confessionnelles (25 mai), accordait aux cultes dissidents une part
de liberté d'exercice et d'enseignement, et, au droit civil, une indépendance,
qui ne répondaient point aux précédentes revendications de principes du
Saint-Siège. Protester selon son habitude par une allocution de juin contre
cette atteinte à un concordat et contre la révolution espagnole ne parut point
suffisant à Pie IX. Voulut-il se raidir encore contre les événements qui
semblaient tout entraîner en Europe contre lui ? Pensa-t-il appeler à son
aide, dans l'abandon presque général, un secours d'en haut ? Toujours est-il
qu'il résolut de mettre l'Église catholique tout entière entre lui et le progrès
civil des temps, comme souvent autrefois, en plein moyen âge, ses
prédécesseurs l'avaient mise entre le Saint-Siège et les vieux empereurs
gibelins. C'est à cet effet qu'il convoqua, pour le 10 décembre de l'année
suivante, un grand et solennel concile de l'Église catholique, auquel il
invita, inutilement d'ailleurs, les représentants des protestants et les évêques
de l'Église orientale, même le patriarche de Constantinople.

L'Italie et Rome présentèrent un singulier contraste en l'année 1869. Le
roi Victor-Emmanuel fut personnellement heureux. En juin, il vit célébrer à
Turin le mariage du prince héritier Humbert avec sa nièce la princesse
Marguerite. C'était, disaient les Italiens, « l'union même de la valeur
brillante et de la beauté gracieuse, du prince le plus sincèrement dévoué au
gouvernement constitutionnel et de la princesse la plus intelligente et la plus

charitable ». Victor-Emmanuel avait déjà donné une reine au Portugal : l'Espagne en révolution lui demandait son second fils, Amédée, pour roi.

Les affaires de l'État n'allèrent pas aussi bien à l'extérieur et à l'intérieur. L'empereur Napoléon III et Victor-Emmanuel ayant échoué, par la mauvaise volonté de la Prusse, dans leur projet de conférence pour la question romaine, le ministre Menabréa essaya à cet effet de ménager, en 1869, contre l'ambition de la Prusse en Allemagne et contre son intimité avec la Russie, qu'elle commençait à laisser libre de ses allures en Orient, une alliance de la France, de l'Autriche et de l'Italie. Menabréa faisait, du règlement de l'affaire de Rome qui pouvait résoudre ses difficultés intérieures, financières et politiques, la première condition de cette alliance. L'Autriche informée se montra très-favorable et, grâce à M. de Beust, empressée d'y prendre part. Les souverains se servirent d'abord et très-secrètement d'intermédiaires officiels ; puis les ministres des trois États s'en mêlèrent. Au moment où les négociations durent prendre un corps, par la rédaction d'un traité d'alliance défensive qui pouvait aisément passer à l'offensive, l'Italie, appuyée par l'Autriche, demanda formellement pour Rome le retour à la convention du 15 septembre, c'est-à-dire l'évacuation des troupes françaises encore à Civita-Vecchia. en admettant même la possibilité pour les Italiens d'y entrer. C'est sur ce dernier point qu'on ne put s'entendre. Les négociations furent, malheureusement peut-être, suspendues. Il en resta cependant entre les trois souverains un échange personnel de lettres, qui pouvait, le cas échéant, faire espérer entre eux une sorte d'entente et un appui réciproque.

Le ministre des finances, Cambray-Digny, s'efforça, au moins à l'intérieur, de continuer à ramener l'équilibre dans les finances italiennes. Mais l'impôt sur les moutures, voté l'année précédente, suscitait des mécontentements et des résistances, particulièrement dans la Romagne et dans le Piémont ; l'établissement de la régie, qui avait coûté huit millions, n'en rapportait que quatre. Des soupçons de malversation pesaient à ce sujet sur quelques députés et suscitaient jusque dans les Chambres des scènes scandaleuses. La totalité du déficit arrivait à 728 millions. Malgré cette extrémité, le ministre, dans la réorganisation de l'armée, fixait le pied de paix ordinaire à cent soixante-treize mille hommes, celui de guerre, avec le rappel des classes, à quatre cent mille hommes, sans compter les officiers et la réserve de cent quatre-vingt-dix-huit mille hommes. Il fallait donc recourir à de nouvelles mesures et hâter l'aliénation des biens du clergé

pour faire face à la situation. Le ministre Menabrèa vit repousser ses propositions par l'opposition, qui les trouvait mal prises ou insuffisantes. Les rivalités de provinces ou d'opinion, l'ambition de chaque parti, depuis la création du royaume d'Italie, étaient encore trop grandes pour promettre à un ministère une majorité stable. Le ministère Menabrèa, en conséquence, offrit sa démission à la fin de l'année.

Pie IX semblait atteint alors d'une mélancolie dont tous ceux qui l'approchaient étaient frappés. Presque en même temps, 1869, qu'il célébrait ses noces d'or, c'est-à-dire la cinquantaine de sa première messe, son frère aîné, le comte Gabriel Mastai mourait des suites d'une chute. Pie IX en fut fort affecté, malade. La prévision de sa fin prochaine, qui aurait pu aplanir les difficultés, ne fut pas étrangère, dans la pensée de Napoléon III, à la suspension des négociations entamées pour une triple alliance.

La cour de Rome mena bien néanmoins la grande affaire du concile universel qui lui tenait tant à cœur. Comme si elle professait, quand il était à sa convenance, la doctrine de la séparation de l'Église et de l'État, elle convoqua directement les évêques, sans passer par les souverains. Un journal, qui était entièrement sous l'influence de la Société de Jésus, la *Civiltà cattolica*, ne cachait point le résultat que la papauté voulait obtenir de cette assemblée : la proclamation de l'infailibilité du pape et l'affermissement de l'autorité papale sur tous les évêques. On pouvait, dès le commencement, prévoir que la réunion future n'opposerait guère de résistance au pontife. La cour de Rome réglait en effet d'avance elle-même l'ordre des travaux du concile dans des commissions composées surtout d'évêques italiens fidèles, de jésuites, et présidées par des cardinaux.

Les grands gouvernements catholiques de l'Europe, la France, l'Autriche, ne voyaient point avec satisfaction cette réunion extraordinaire. Le gouvernement d'Italie ne se dissimulait point qu'elle était dirigée contre lui et surtout contre ses espérances. Il voulait d'abord défendre à ses évêques de se rendre à Rome ; puis il laissa faire. Il chercha, sans y réussir encore, à obtenir le départ des troupes françaises sous prétexte de laisser au moins toute liberté au concile. Les autres petits États catholiques ne jugèrent point cependant à propos d'y mettre obstacle et, à la grande satisfaction même de la cour de Rome, aucun État ne demanda avec insistance, comme cela se faisait dans les anciens grands conciles, à s'y faire représenter par des légats. Ils semblaient tous regarder cet événement comme ne les touchant point ; et l'opinion publique, sauf dans le sein de l'Église, était assez

indifférente. Le nouveau ministère italien formé par Lanza, avec le concours de Visconti-Venosta pour les affaires étrangères, s'en préoccupa seul plus vivement, pour des raisons faciles à comprendre ; mais il n'empêcha rien. Le clergé de l'univers catholique était disposé en majorité, sinon tout entier, à concourir à ce secret dessein ; quelques évêques allemands seuls, réunis à Fulde, et des évêques isolés ailleurs, montraient des velléités d'opposition. Aussi quand, en décembre de l'année 1869, l'assemblée se trouva réunie au nombre de sept cent cinquante Pères, cardinaux, évêques ou chefs d'ordre, elle parut se mettre tout entière aux pieds du pontife ; elle reçut de sa main l'ordre des délibérations et la composition de quatre commissions, délégations, où n'entraient que des hommes dont la cour de Rome était sûre, comme par l'effet d'une discipline imposée d'avance.

On pouvait dès lors prévoir ce qui sortirait du concile. La *Civiltà cattolica* en avait donné presque le programme en 1869 ; elle avait réédité de la bulle *Unam sanctam* de Boniface VIII, qui avait précédé les infortunes de ce pape et l'exil à Avignon de la papauté du moyen âge, les propositions suivantes : « Les deux puissances, la temporelle et la spirituelle, sont entre les mains de l'Église, c'est-à-dire du pape, qui exerce la première par le moyen des rois et autres princes, mais *ad nutum et patientiam sacerdotis*. A la puissance ecclésiastique appartient, en vertu de l'autorité remise de Dieu à saint Pierre, d'instituer la puissance temporelle, et, dans le cas où elle se déprave, de la juger. » C'était évidemment là l'exagération des principes. Mais le concile alla déjà bien loin. Les évêques réunis n'osèrent point d'abord protester contre l'ordre des travaux qui leur était imposé. Un seul, l'évêque croate Strossmayer, prononça un discours assez hardi contre l'ordre des Jésuites tout-puissant à Rome et fut rappelé à l'ordre par le président du concile. Dès la seconde séance, au nombre de 400, la majorité proposa une adresse en faveur de la déclaration d'infailibilité du pape. Après l'adoption d'un *schema*, ou modèle, de foi et d'un *schema* de discipline, destinés à affirmer la vérité catholique contre toutes les doctrines ou opinions opposées, et à consolider la hiérarchie, un schème de catéchisme universel, qui établissait en droit la souveraineté de juridiction, de coercition du pape sur toute l'Église et sur tous ses membres ainsi que la supériorité de l'Église sur l'État, et de la loi ecclésiastique sur la loi civile, en dépit des concordats et des conventions, dessina tout l'édifice. Mais les schèmes de *ecclesia* et de

romano pontifice, qui contenaient la déclaration d'infaillibilité personnelle du pape, au-dessus de l'Église, devaient couronner le tout.

Le principe et les conséquences de l'infaillibilité du pape et de l'Église, d'après ces déclarations, étendaient leur puissance absolue dans l'ordre législatif, judiciaire et pénal, au for intérieur comme au for extérieur ; les principes constitutifs de la société politique, les droits et les devoirs des gouvernements comme des citoyens, la constitution politique, le droit de paix et de guerre, le service militaire comme la constitution de la famille, les devoirs des époux, des pères et des enfants, étaient subordonnés à la majesté suprême de la foi. C'était la consécration de l'autorité absolue de l'Église sur la société, la sujétion complète de tous les droits politiques et civils, de toute autorité quelconque à la papauté proclamée infaillible. Rien n'était plus en contradiction théorique avec l'esprit et le texte des lois positives que les citoyens de tous les États civilisés étaient appelés depuis longtemps à pratiquer.

Il y avait, à ce sujet, de l'opposition, surtout parmi les évêques français, autrichiens, allemands, hongrois et nord-américains ; mais il n'existait pas grande entente entre eux. Les évêques Hefele, Rauscher, Simor, Strossmayer, Schwarzenberg, Losana, Maret, Dupanloup, Darboy, parlèrent contre dans la discussion générale qui eut lieu d'abord. Ils réclamaient surtout, pour cette déclaration de principe, l'unanimité, qui avait été de droit dans les anciens conciles pour les affaires de foi ; et ce n'était pas trop demander en pareille matière, et dans une assemblée qui, sur sept cent cinquante membres, en comptait deux cent soixante-seize italiens, dont cent quarante-trois appartenant à l'Etat de l'Eglise, comme cardinaux, évêques in partibus, abbés ou chefs d'ordre et dont beaucoup étaient évêques datant du rétablissement ou de l'extension de la hiérarchie par Pie IX, et dépendants de lui. L'évêque Dupanloup fit retentir quelques-uns des échos de l'ancienne Église gallicane, souvent indépendante sous l'ancien régime français. Monsignor Losana, évêque de Biella, parlant, ex jure concilii, eut le courage de dire que « la paix entre l'Eglise et l'Italie était nécessaire à la religion ». La catholicité était fort émue ; des voix d'opposition s'élevaient dans l'Église, entre autres, en Allemagne, celle du chanoine Döllinger. Le gouvernement français eut un instant l'idée d'envoyer un ambassadeur au concile ou au moins de lui faire présenter, avant ses décisions, un mémorandum destiné à appeler son attention sur l'émotion profonde et regrettable que pouvait causer dans le monde entier la consécration de ces

doctrines contestées ; et il essaya d'entraîner l'Autriche à en faire autant. Mais le cabinet italien, inspiré par les doctrines de l'indépendance absolue de l'État et de l'Église, n'était point disposé à les imiter et le pape en profita pour se refuser à admettre un ambassadeur ou à communiquer un mémorandum. Le gouvernement français eut un instant l'idée de dégager sa responsabilité en rappelant les troupes françaises. C'était la pensée du comte Daru alors ministre. Mais celui-ci se retira ; le gouvernement se renferma dans l'abstention et le silence, et laissa le Saint-Siège vis-à-vis de sa responsabilité, en réservant la liberté de ses appréciations et de son action ultérieure (Dépêches des 26 mai et 2 juin).

Quand on passa à la discussion des articles, quelques membres de la minorité demandèrent qu'on soumît au concile, avant la décision, un postulat sur les rapports de la puissance ecclésiastique avec la puissance civile, afin d'ôter à la déclaration d'infaillibilité les interprétations ou conséquences fâcheuses qu'on y pourrait voir comme, par exemple, que les adversaires de l'infaillibilité fussent anathèmes et mis hors l'Église. Les débats commencèrent au milieu d'une assez grande agitation. Cent orateurs étaient inscrits pour ou contre. D'autres puissances catholiques, le royaume de Bavière surtout, à plusieurs reprises, firent parvenir à la cour de Rome leurs observations et leurs réserves. L'opinion, à laquelle le gouvernement pontifical essayait de toutes les manières de soustraire le concile, agissait sur celui-ci. Quelques évêques, voyant arriver le mois de juillet, commençaient à partir de Rome. En revanche, il y avait des manifestations à Rome, en faveur de l'infaillibilité. Il y en eut surtout une considérable, le jour du vingt-cinquième anniversaire de l'avènement de Pie IX. Le vertige mystique gagnait l'assemblée. Les adversaires perdaient courage, se fondaient dans l'unanimité : « Il y a dans un concile, » disait Pie IX, « trois périodes, la période du diable qui est courte ; la période de l'homme qui est plus ou moins longue, enfin la période du Saint-Esprit qui a le dernier mot et termine tout magnifiquement. » Sous ce coup, 11 juillet, la proposition d'infaillibilité fut votée dans ces termes : « Le pontife romain, lorsque, remplissant la mission suprême du premier docteur de tous les chrétiens, il définit ce qu'il faut observer dans les choses de la foi et des mœurs, ne peut errer ; et cette prérogative de ne point se tromper ou infaillibilité du pontife romain a la même étendue que celle de l'Église même. » Sur six cent un évêques présents (un certain nombre étant déjà partis), quatre-vingt-huit votèrent contre avec le non placet, et soixante-deux conditionnellement,

avec l'expression *juxta modum* ; les autres adhèrent complètement. Quelques jours après, le nombre des évêques s'éclaircissant de jour en jour, l'article qui subordonnait complètement les évêques au pape complétait le principe précédent.

Le 18 juillet était le jour fixé pour la proclamation. Il y avait cinq cent quarante-six présents, tous consentants, sauf deux ; les autres étaient partis la veille, après avoir demandé et n'avoir pas obtenu un sursis ou des modifications. Dès huit heures du matin tous les évêques présents, revêtus de leurs ornements pontificaux, étaient réunis dans la basilique de Saint-Pierre. Quand Pie IX fit son entrée à neuf heures, ils se jetèrent tous à genoux. Lui-même commença, à haute voix, la prière au Saint-Esprit, puis, la mitre en tête, la croix au lieu du bâton pastoral dans la main gauche, après avoir béni six fois le concile, il proclama et sanctionna cette constitution dogmatique qui érigeait en dogme et attribuait à sa personne, au-dessus de l'Eglise et du monde, une tradition du moyen âge, qui n'avait pas encore reçu une aussi solennelle sanction.

A ce moment même un orage, qui grondait sourdement sur Rome depuis le matin, éclata en ébranlant et faisant flamboyer les voûtes de Saint-Pierre. Les uns ne pouvaient réprimer des sentiments d'angoisse ; les autres s'exaltaient en pensant au tonnerre du vieux Sinaï. La proclamation terminée, les évêques dominèrent les éclats du tonnerre, en criant : « Vive Pie IX, vive le Pape infallible ! » Quand les acclamations eurent cessé et que les échos de la foudre s'éloignèrent peu à peu, Pie IX éleva encore la voix : « L'autorité du pontife est grande, » dit-il, « mais elle ne détruit pas, elle édifie. Elle soutient et très-souvent défend les droits de nos frères, c'est-à-dire des évêques. Que si quelques uns d'entre eux n'ont pas voté avec nous, qu'ils sachent qu'ils ont voté dans le trouble et se rappellent que le Seigneur n'est pas dans le trouble. Fasse Dieu qu'ils reviennent au sein de leur père et qu'ils puissent dire comme saint Augustin : « Mon Dieu, vous nous avez donné votre admirable lumière et voici que je vois ! » Et il étendit la main sur ceux qui étaient présents pour les bénir au nom de Dieu.

Étrange retour des choses humaines ! C'était le jour même où l'infaillibilité du pape avait été proclamée que, par une rencontre au moins extraordinaire, partait, de Paris à Berlin, la décision qui, en faisant éclater la guerre entre la France et la Prusse, devait bouleverser l'état de l'Europe et affecter singulièrement les rapports de l'Italie et du monde avec la papauté, ainsi définis par le concile.

Le roi Victor-Emmanuel en effet, avec son nouveau ministère, se débattait au milieu des mêmes difficultés que sous le précédent et obtenait seulement, pour combler le déficit, des mesures insuffisantes, par l'augmentation de l'impôt mobilier et la diminution de l'impôt foncier, quand, au commencement de l'année 1870, « des points noirs », comme on disait alors, avaient commencé à assombrir assez l'horizon politique pour affecter aussi la situation de l'Italie. Napoléon III, dès le 2 janvier, en constituant sous la présidence d'un ancien membre de la gauche, Ém. Ollivier, un ministère destiné à donner un caractère plus libéral à la constitution impériale de la France, avait semblé donner des espérances plus grandes aux vœux du royaume italien. Mais l'attitude de la Prusse en Europe, les soins incessants qu'elle apportait au développement de ses forces militaires, son ambition connue, préoccupaient déjà davantage l'opinion européenne.

Le comte de Bismarck ne cachait plus son désir, par voie soit légale soit violente, de passer le Mein, c'est-à-dire de faire entrer de gré ou de force l'Allemagne du Sud encore indépendante dans la confédération récente de l'Allemagne du Nord. « Le courant de son eau, » disait-il, « l'y portait fatalement. » Il n'oubliait pas non plus personnellement que, l'année suivante 1871, expirait la période de cinq années durant laquelle, aux termes de la constitution, les services militaires de la confédération lui étaient assurés en hommes et en argent. Il fallait donc qu'il trouvât moyen de se servir de ce qu'il avait sous la main ou qu'il s'exposât à faire des concessions libérales au parlement de l'Allemagne du Nord, pour obtenir une nouvelle période budgétaire de cinq années. Or, quoi de plus dangereux pour la France que l'achèvement de ce que le comte de Bismarck appelait son système germanique ! Le gouvernement français observait donc, mais avec réserve, et faisait, avec trop de précaution peut-être, des préparatifs militaires pour répondre aux passions nationales qui bouillonnaient de part et d'autre. L'Europe émue était spectatrice attentive ; elle était prête à condamner celui qui prendrait l'initiative d'une lutte dont on ne pouvait calculer toutes les conséquences, quand la candidature d'un prince de la famille de Hohenzollern au trône d'Espagne, suscitée sous main par le comte de Bismarck, rendit la guerre probable entre les deux grandes et redoutables puissances.

Dès le commencement de cette affaire, le gouvernement français avait senti, on le comprend, la nécessité de reprendre les négociations

interrompues l'année précédente ; et l'Italie et l'Autriche, dès la seconde semaine de juillet, étaient allées elles-mêmes au-devant de ses désirs. La situation cependant n'était pas tout à fait la même ; il était évident que, sur la question romaine, l'Italie, appuyée par l'Autriche, se montrerait beaucoup plus pressante et que Napoléon III devait s'attendre à faire de plus grandes concessions, surtout lorsque la déclaration de guerre du 18 juillet ne laissa plus d'espoir d'entente. Après un premier échange de lettres, 19 et 21 juillet, entre Victor-Emmanuel II et Napoléon III, un premier accord eut lieu ; on convint que l'on en reviendrait à la convention du 15 septembre et que la brigade d'occupation qui était à Civita-Vecchia retournerait en France. Et, ceci écarté, on traita des conditions de la triple alliance dont il fallait se hâter de préciser les effets. Mais le ministère italien, appuyé en cela par l'Autriche, ne se contentait plus du rétablissement complet de la convention de septembre. Il voulait, en même temps que le départ des troupes françaises, l'entrée des Italiens à Rome. Le ministre de l'Autriche, de Beust, le 23, se fit l'intermédiaire de cette proposition qui avait peut-être quelque chose de blessant pour un souverain et une grande nation.

L'ambassadeur français à Florence s'en expliqua avec le roi, le 25, en exprimant l'espoir que cette difficulté ne compromettrait point la conclusion de la triple alliance. Le roi Victor-Emmanuel était disposé personnellement de tout cœur à se mettre du côté de la France. Mais il était roi constitutionnel ; son ministère Minghetti-Visconti-Venosta n'était point dans les mêmes dispositions ; l'opinion publique alors dominante se rappelait plus volontiers les services de Bismarck que ceux de Napoléon III ; elle avait plus d'antipathies contre la papauté que de sympathies pour la France ; et les cabinets de Vienne et de Florence auraient volontiers poursuivi d'autres vues qui se faisaient jour par le moyen d'agents diplomatiques subalternes.

Le gouvernement français apprit, le 26, par une lettre de Victor-Emmanuel même, que le cabinet autrichien proposait au cabinet florentin un traité préalable de neutralité armée entre l'Autriche et l'Italie. L'ambassadeur français à Florence s'en expliqua encore, le 28, avec le roi et avec le ministre des affaires étrangères italien. De Vienne et de Florence on rejeta sur des tiers non autorisés la responsabilité de ce temps d'arrêt fâcheux. Enfin, on constata, après des échanges de notes, du 28 et du 29, l'entente des trois cours, établie, le 30, pour le maintien et la continuation

de la convention de septembre comme base de l'alliance ; et Napoléon III fit envoyer, le 31 juillet, à Antonelli la dépêche qui annonçait l'évacuation des troupes françaises, en vertu du rétablissement de ladite convention.

On comprend quelle influence les événements exerçaient sur Rome et sur l'Italie. Le cardinal Antonelli, tout en déclarant que les résolutions du concile, qui se dissipa promptement, étaient obligatoires, ne les notifia point aux puissances catholiques et accepta sans réclamer la résolution française. En Italie, la nouvelle arrêta toute idée d'économie ou de réduction de l'armée. Le ministère Visconti avait bientôt demandé seize, puis quarante millions pour l'armée et la marine, et, en rappelant les deux classes précédentes, augmenté son armée de cent mille hommes, pour se tenir prêt à tout événement. Mis entre les sollicitations opposées des gouvernements en guerre ouverte et, dans le parlement, entre les vœux de la droite conservatrice, qui avait des sympathies françaises, et ceux de la gauche révolutionnaire, qui avait des sympathies prussiennes, il avait déclaré officiellement qu'il garderait une neutralité attentive, pour rester libre dans ses résolutions.

C'était tout ce qu'il pouvait faire avant de s'être entendu avec la France et avec l'Autriche. Le 2 août fut le jour fatal où, à la veille des plus grands événements, la France fut laissée seule. Napoléon III était à Metz avec l'état-major de l'armée française réunie sur les frontières, quand un agent diplomatique italien, jusque-là sans caractère officiel et qui avait longtemps résidé en France, Vimercati, apporta de Vienne, où il était allé de Florence, un projet de traité de triple alliance, fixant vaguement, aux premiers jours de septembre, l'action des deux futurs alliés de la France et contenant un engagement de l'Autriche à faire régler plus avantageusement les affaires de Rome, préalablement déjà arrangées entre la France et l'Italie. Ce fut le point du débat. L'Autriche s'ingérait ainsi dans un démêlé particulier de la France et de l'Italie, qu'on pensait terminé. Napoléon III, sans accepter ce qu'il regardait comme une sommation, envoya au général Dumont, chef du corps d'occupation, l'ordre du retour en France, pour montrer sa bonne volonté. Mais le temps pressait. Le roi Victor-Emmanuel, au reçu de ces informations, s'employa activement pour amener la conclusion du traité. Il déplorait tous les retards et il paraissait disposé à devancer même l'époque fixée de l'entrée en campagne, si l'Autriche lui ouvrait sa frontière pour lui permettre d'entrer en Bavière. Mais l'Autriche ne voulait point le faire avant de pouvoir entrer en ligne. Pendant les derniers pourparlers, les

nouvelles des désastres des armées françaises à Wissembourg, Wœrth et Spickeren arrivèrent en Italie et changèrent toutes les dispositions.

Le cabinet de Victor-Emmanuel avait pu obtenir des Chambres les crédits qu'il avait demandés pour l'armement, mais il avait eu de la peine à résister aux exigences de l'opinion surexcitée qui ne voulait même plus de la convention du 15 septembre et qui le poussait à aller à Rome où le pape n'avait plus que sa petite armée, même bien diminuée, pour défendre son territoire. Le gouvernement italien reformait à l'entour un cordon de troupes italiennes comme avant Mentana. Il voulait profiter de l'occasion pour arriver au but avec des ménagements diplomatiques. Le prince Napoléon (Jérôme), qui aurait voulu qu'on acceptât, dès le 2 août, à Metz, le traité tel quel, arriva, le 20, à Florence pour dénoncer la convention de septembre et laisser la main libre à Victor-Emmanuel. Mais cela ne suffisait plus aux entraînements du parti révolutionnaire, soutenu par la Prusse, et toujours plus emporté au fur et à mesure qu'il voyait non-seulement l'empire napoléonien, mais la France même en péril ; et le gouvernement italien, témoin des embarras du souverain qui avait rendu à sa cause tant de services, avait beaucoup de peine à ne pas céder à la tentation de profiter de ses malheurs. Il y avait des pourparlers pour de nouvelles bases de traité, Minghetti partait pour Vienne, quand la nouvelle de la défaite de la France à Sedan, de la captivité de Napoléon III et de la chute de sa dynastie, arrivée le 4 septembre, entraîna tout, et l'empire et la triple aillance et la France.

Dès la nouvelle des événements de la France, il arriva à Rome et en Italie ce qu'on pouvait prévoir dans de semblables circonstances. Le 5 septembre, une émeute éclata à Rome contre les troupes pontificales. Antonelli dépêcha, mais bien inutilement, un envoyé à Vienne. A Florence, le roi se décida à franchir les frontières de l'État romain pour ne pas laisser agir la révolution. Dès le 6, il chargea l'ambassadeur italien en France, le commandeur Nigra, de demander au nouveau gouvernement français du 4 septembre 1870 la dénonciation de la convention du 15 septembre 1864, que Jules Favre déclina également ; et il envoya le 8 le comte Ponzo di San Martino au pape, afin de lui proposer des garanties pour son pouvoir temporel. Le comte était chargé de remettre à Pie IX une lettre officielle du gouvernement italien, et une autre privée et instante du roi : « avec l'affection d'un fils, la foi d'un catholique et le cœur d'un roi et d'un Italien, » Victor-Emmanuel, invoquant la nécessité, dans des circonstances aussi critiques, d'empêcher la révolution cosmopolite de provoquer un

conflit à Rome avec les défenseurs du pape, annonçait l'intention d'entrer dans la ville pour prendre la responsabilité de la sécurité du Saint Siège et de l'ordre dans la Péninsule. Il pria sa Sainteté de délivrer Rome des troupes étrangères, et Pie IX de se souvenir qu'il était Italien. Pie IX répondit à la première lettre avec la fermeté d'un pouvoir qui n'abdique pas, à la seconde avec la ferme sérénité que les circonstances lui avaient faite : « Votre lettre, Sire, » dit-il, « n'est pas digne d'un fils affectueux qui se fait gloire de professer la foi catholique et s'honore d'une loyauté royale. Je remets entre les mains de Dieu ma propre cause qui est en même temps la sienne. » Et, le 12, le général Cadorna reçut l'ordre de franchir les frontières du territoire pontifical.

Le 18, en effet, le général italien, poussant devant lui les troupes pontificales, qui reculaient du côté de Ponte-Molle, arriva sous les murs de Rome ; l'investissement commencé, il fit demander au pape l'entrée de la ville. A l'intérieur, le ministre des armes pontificales, Kanzler, faisait, avec son armée, qui s'était repliée, des préparatifs de défense. Il refusa, selon les instructions pontificales. Mais, le 20, lorsque, du côté de la porte Pia, au sud, et de celle de Saint-Pancrace, au sud-ouest, on eut fait assez facilement brèche, dans ces vieux murs, et qu'un combat de mousqueterie allait s'engager, l'ordre fut envoyé par le pape à ses troupes de suspendre le feu sur toute la ligne et de se replier dans la cité léonine. Le pape avait plusieurs fois exprimé formellement sa volonté de ne pas faire couler le sang pour la conservation de son trône. Il avait seulement ordonné de fermer les portes, pour obliger les Italiens à les enfoncer à coups de canon et pouvoir se considérer comme forcé et prisonnier ; et, en attendant l'événement, il avait fait célébrer un triduo dans la chapelle de la Vierge de Saint-Pierre.

Le matin du 22, à huit heures, avec ses deux ministres d'État et un cardinal français, il célébra une messe basse ; puis, de retour dans la bibliothèque du Vatican, en présence du corps diplomatique qu'il avait mandé, il fit arborer le pavillon blanc sur le château Saint-Ange : « Je viens de donner l'ordre de capituler, » dit-il ; « je ne vous parle pas de moi, mais de ceux qui sont venus me défendre, je vous les recommande. » Le chargé d'affaires français et le corps diplomatique partirent du Vatican pour intervenir auprès de Cadorna afin que tout se passât convenablement. La foule était silencieuse sur le passage des ambassadeurs. Cadorna leur annonça qu'une capitulation honorable était accordée aux troupes pontificales dont il avait pu apprécier le courage ; et, en donnant l'ordre à

ses propres troupes d'entrer, il prit ses mesures, qui furent exécutées par les soldats italiens avec la plus exacte discipline, pour protéger les derniers défenseurs du pape contre une foule maintenant lâchement menaçante.

Ce fut d'une fenêtre du Vatican que le pape, le lendemain, 21, fit à ses derniers soldats qui criaient vive Pie IX, ses adieux et leur donna sa bénédiction. En défilant à la porte saint Pancrace devant l'armée italienne, ils aperçurent dans l'état-major de Cadorna, l'ambassadeur prussien, comte d'Arnim. Le pouvoir temporel avait cessé d'exister ; et les Italiens restaient maîtres de Rome, le jour même où les armées allemandes, victorieuses, achevaient l'investissement de Paris et commençaient son long et sanglant siège. Le 2 octobre, le suffrage universel, appliqué aux États de l'Eglise, votait l'annexion à une grande majorité ; et le roi Victor-Emmanuel en recevant le résultat, le 9, au palais Pitti, disait aux envoyés de Rome : « Elle est terminée enfin, cette difficile entreprise. La patrie est reconstituée. Le nom de Rome, le plus grand qui résonne sur les lèvres des hommes, se réunit aujourd'hui à celui de l'Italie, le nom le plus cher à mon cœur. » En y ajoutant de sincères promesses pour assurer la liberté de l'Eglise et l'indépendance du souverain pontife et en proclamant que « les Italiens étaient maintenant vraiment les maîtres de leurs destinées », il ne trouvait, malgré l'attachement qu'il leur avait toujours montré, aucun mot pour unir dans un souvenir même platonique le nom de Paris alors bombardé et de la France à moitié occupée par les troupes étrangères.

Quoiqu'elle fût maîtresse de ses destinées, ce n'était évidemment pas pour l'Italie le moment de tenter seule de jouer un rôle au milieu des grands et tristes événements qui s'accomplissaient en Europe. Après s'être inutilement rendu, malgré son grand âge, à Londres, à Saint-Petersbourg et à Vienne pour trouver des appuis à la France dans ses malheurs, un illustre homme d'État, connu et estimé de toute l'Europe, A. Thiers, ne pouvait espérer davantage de Victor-Emmanuel qui ne le reçut qu'avec le respect qui lui était dû. Au moment où tous les souverains de l'Europe s'interrogeaient encore les uns les autres, pour savoir lequel donnerait le premier signal d'une démarche en faveur de la France, et où le peuple italien était tout au moins indifférent, le premier, en novembre, le Saint-Père écrivit au roi de Prusse, proclamé bientôt empereur par les princes allemands, sous les murs de Paris assiégé, pour lui demander un armistice et le ravitaillement d'une population de deux millions d'âmes. Sa lettre resta sans réponse. Tout réussissait alors à Victor-Emmanuel. Son fils, le duc

d'Aoste, était proclamé roi, pour peu de temps, il est vrai, par les cortès de l'Espagne en révolution. L'excommunication même du pape, décidé désormais à se considérer comme prisonnier de l'Italie et à ne plus sortir du Vatican même pour aller aux églises ni à Saint-Pierre, laissait la masse des populations italiennes indifférentes. Il ne restait plus au gouvernement italien qu'à achever la révolution, en transportant la capitale de Florence à Rome, et à régler les rapports dans lesquels devaient vivre désormais l'Italie et la papauté. C'est ce qui eut lieu à la fin de 1870 et en 1871.

Le roi, pour accomplir cette tâche avec autorité, avait fait faire de nouvelles élections qui lui furent complètement favorables, et c'est devant cette assemblée qu'il proposa d'abord la loi de translation de la capitale à Rome six mois après la promulgation. Elle fut votée à une très-forte majorité, le 23 décembre 1870, quand Paris faisait ses dernières sorties pour tâcher de joindre les armées de secours et souffrait toutes les horreurs du siège entrepris par l'Allemagne conjurée pour réduire la France à une paix qui devait entamer l'intégrité de son territoire.

L'année 1871 commençait en Europe par la proclamation de l'empire d'Allemagne, le 16 janvier, dans le palais de Versailles, par la signature des préliminaires de la paix, qui coûtait à la France l'Alsace et la Lorraine (26 janvier) et par l'entrée de plusieurs divisions de l'armée allemande dans une partie de Paris. Dans le même temps, en Italie, le prince Humbert et sa femme prenaient à Rome possession du Quirinal ; un premier temple protestant était ouvert, quelques couvents expropriés. Le pape, effrayé par le commencement de prise de possession, essaya, la paix franco-prussienne faite, d'obtenir de M. Thiers, alors chef du pouvoir exécutif de la République française, quelque appui pour résister. Malgré les sentiments de l'Assemblée nationale alors réunie, le gouvernement, décidé à sauvegarder la liberté de la personne du pontife et l'indépendance de son pouvoir spirituel, consentit à laisser un ambassadeur à Rome, mais il se refusa prudemment à toute entreprise ou à toute manœuvre destinée au rétablissement du pouvoir temporel. Au moment où, presque au lendemain de la paix, sous les yeux des Prussiens occupant encore une partie des environs de Paris, A. Thiers luttait contre la Commune, des propositions de l'Autriche et de la Bavière, pour la réunion d'une conférence destinée à régler les rapports de l'Italie et de la papauté, furent également repoussées par lui. Toute l'intervention qu'il consentit à faire auprès du gouvernement de Florence, entre les espérances ou les excitations imprudentes des

catholiques ultramontains et les sentiments d'indifférence ou d'hostilité des libéraux et des républicains, fut en faveur de la plénitude de l'indépendance nécessaire au pape dans l'exercice de ses fonctions spirituelles et pour les ménagements qu'on devait à sa personne.

Pie IX lui-même, témoin ému de tant d'évènements tragiques, sans vouloir reconnaître même indirectement ce qu'il regardait comme une spoliation de ses droits temporels, paraissait parfois s'en désintéresser, comme le prouve une de ses conversations avec l'ambassadeur français, marquis d'Harcourt. « Je souhaite seulement, » lui disait-il, « que votre gouvernement donne au cabinet italien des conseils de prudence. Ils veulent à toute force faire à Rome un établissement définitif, et mille raisons font que Rome ne peut pas devenir leur capitale. Maintenant l'avenir sera ce qu'il plaît à Dieu. La souveraineté n'est pas à rechercher dans des temps comme ceux-ci. Je le sais mieux que personne. Tout ce que je désire, c'est un petit coin de terre où je serais le maître. » Cette réserve ne désarmait pas toujours en Italie les exaltés qui n'avaient pas alors à Rome même les respects dus à l'ambassadeur français, marquis d'Harcourt. C'est au milieu de ces préoccupations qu'on discuta longuement dans Florence, à la seconde Chambre et au Sénat, la loi qui, avant la translation de la capitale, devait assurer au pape les garanties que la République française, comme l'Empire, voulait pour lui..

La loi dite des garanties, qui réglait les rapports du Saint-Siège et de l'Italie, fut votée définitivement le 2 mai 1871. Dans sa première partie elle proclamait la sainteté et l'inviolabilité de la personne du pape, lui accordait en Italie les honneurs souverains, une dotation de 3,225,000 livres, la possession immunitaire et inaliénable du palais du Vatican, de Latran, de Castel-Gandolfo, l'inviolabilité de son séjour et de celui des conciles convoqués par lui, la liberté de ses mouvements, de sa correspondance avec tout l'épiscopat du monde catholique, sans immixtion du gouvernement, et l'administration à Rome des académies, séminaires, universités et collèges d'instruction ecclésiastique. Dans la seconde partie, l'État renonçait à tout droit à la disposition des fonctions ecclésiastiques, à la formalité de l'exequatur et du placet regium vis-à-vis des publications de l'autorité ecclésiastique, à l'exigence du-serment des évêques nommés par le pape ; et, en revanche, il refusait de prêter son bras aux jugements ecclésiastiques, nuls dans leurs effets, quand ils étaient en contradiction avec les lois de l'État. C'était un pas vers l'Église libre dans l'État libre. Le pape repoussa

la loi comme une atteinte à ses droits, une convention faite sans sa participation ; elle n'en eut pas moins son plein effet dans le royaume italien.

Dans le courant de l'année, à quelques jours de distance, Rome était témoin de deux faits dont le contraste était bien caractéristique. Le 16 juin, on célébrait à Saint-Pierre la fête du jubilé pontifical, c'est-à-dire la vingt-cinquième année de son pontificat. C'était le premier exemple d'un si long règne depuis l'apôtre-pape. Le premier, Pie IX avait vu les années de Pierre. Il n'assistait pas à la fête que rehaussait le concours d'un très-grand nombre de pèlerins ; mais il recevait au Vatican, avec les ambassadeurs de toutes les nations catholiques, des députations de presque toute la terre, des lettres de tous les souverains catholiques et de riches offrandes. Le roi d'Italie voulut se faire représenter aussi. Le pape fit savoir à son aide de camp qu'il recevait tous les vœux, mais que les circonstances ne comportaient pas pour le roi d'autre réponse.

Des scènes bien différentes suivirent de près. Dès le 8 juin, le gouvernement avait annoncé qu'au 1er juillet, pour commencer le transfert de la capitale, le cabinet italien se transporterait au Capitole. Le gouvernement de M. Thiers eût voulu obtenir encore de l'Italie quelques délais. Le pape recommençait à montrer des velléités de sortir de Rome, ce qui eût été un embarras pour toute puissance catholique qui l'eût recueilli. Quand le ministre des affaires étrangères Visconti-Venosta s'établit le 1^{er} juillet à Rome, la France n'envoya auprès de lui d'abord qu'un chargé d'affaires. L'empereur d'Allemagne s'y fit représenter tout de suite. Le lendemain, 2 juillet, Victor-Emmanuel y célébra son entrée solennelle, à la tête de huit mille hommes de troupes et prit, au milieu de fêtes splendides, sa demeure au Quirinal.

Ce fut le 27 novembre que le premier parlement italien s'ouvrit dans la nouvelle capitale de l'Italie. « L'œuvre à laquelle nous avons consacré notre vie est achevée, » dit Victor-Emmanuel II, que tant de circonstances avaient bien servi. « L'Italie est rendue à Rome et Rome à l'Italie. Leurs destinées sont maintenant inséparables. Là où notre peuple, après une dispersion de plusieurs siècles, se trouve pour la première fois réuni dans la majesté de ses représentants, où nous reconnaissons la patrie de nos pensées, toute chose nous parle de grandeur, mais en même temps toute chose nous rappelle à nos devoirs. Une nouvelle ère s'ouvre pour l'histoire italienne, nous ne faillirons pas à nos principes : Relevés au nom de la

liberté, nous devons chercher dans la liberté et dans l'ordre le secret de la force et de la conciliation. »

La même année, on inaugurait la première voie ferrée entre la France et l'Italie, grâce au percement du mont Cenis, à travers ces Alpes que les Français avaient franchies douze années auparavant pour délivrer la Péninsule ; et l'on disait à Turin, à l'occasion de cette solennité qui paraissait compléter tous les bonheurs de l'Italie : « Il n'y a plus d'Alpes. » A cette occasion, le gouvernement de la République française avait envoyé son ministre des affaires étrangères, Charles de Rémusat, et un député, M.V^{or} Lefranc. Le roi Victor-Emmanuel en profita pour diminuer les malentendus que la prise de possession de Rome avait fait naître entre les deux États et obtenir l'envoi prochain d'un ambassadeur français à Rome, M. Fournier. Une voix s'élevait cependant toujours du Vatican, c'était celle de Pie IX. « Nous continuons à protester, » disait-il, « devant Dieu et devant l'univers catholique que nous subissons une captivité telle qu'il nous est tout-à-fait impossible d'exercer notre autorité épiscopale avec sécurité, facilité et liberté. Il ne peut y avoir de contrat entre la justice et l'iniquité, entre les ténèbres et la lumière, entre Christ et Bélial. »

XVIII

Dernières années de Victor-Emmanuel II et de Pie IX. — Le royaume italien et la papauté. — Politique italienne intérieure et extérieure. — Pie IX captif volontaire au Vatican et tout puissant dans l'Eglise. — Portraits et mort du roi et du pape, 1878.

La prise de possession de Rome par le roi Victor-Emmanuel II et la retraite volontaire du pape Pie IX dans le Vatican ferment l'ère de révolution à laquelle ces deux personnages du drame ont prêté leur nom. Commencée par l'initiative de Mastaï Ferretti, du fils de Charles-Albert, en 1846-1849, et par l'intervention française de 1859, elle avait abouti d'une part, à la constitution unitaire de l'Italie, et, de l'autre à la suppression de l'État de l'Eglise, dernier vestige des immunités ecclésiastiques du moyen âge, à la constitution exclusivement spirituelle du souverain pontificat de l'universalité catholique : deux des changements les plus considérables accomplis, de notre temps, dans l'histoire de la politique et de la civilisation européenne ! Les dernières années de la vie du roi et du pape, contenus dans les murailles de la même cité, n'ont plus que l'intérêt qu'offrent l'application des principes de la révolution accomplie et l'expérience de la coexistence des deux pouvoirs, longtemps rivaux, dans les conditions nouvelles de leur rapprochement et des derniers remous de la tempête.

Le roi Victor-Emmanuel, dans sa nouvelle capitale, se trouvait à la tête non-seulement d'une nation reconstituée et d'un nouveau royaume, mais d'une puissance de second ordre. Il pouvait compter en Europe, et l'on devait, dans les complications politiques qui pouvaient y naître, compter avec lui. Au milieu des péripéties par lesquelles passait la République française, en travail de sa constitution, depuis 1871, il ne pouvait être indifférent au gouvernement italien de voir passer le pouvoir dans des mains qui lui fussent plus ou moins favorables. Lorsque celui qui avait enfin libéré le territoire de la France occupée par les Prussiens, et déclaré la République le seul gouvernement possible en France, en présence de trois monarchies ou dynasties rivales en expectative et en lutte, M. A. Thiers,

l'illustre chef du pouvoir exécutif, tomba, pour faire place au maréchal Mac-Mahon (24 mai 1873), le gouvernement italien crut devoir se préoccuper de la possibilité d'une restauration monarchique française hostile peut-être en Italie aux faits accomplis.

Le roi Victor-Emmanuel II saisit l'occasion d'une Exposition universelle dans la ville de Vienne, pour répondre à l'invitation qui lui avait été adressée par le souverain d'Autriche-Hongrie, François-Joseph, son ancien adversaire. Le 20 septembre, l'anniversaire même du jour où les Italiens étaient entrés à Rome, François-Joseph passa avec son royal hôte une solennelle revue de l'armée de l'Empire, au grand chagrin du Vatican et de ceux qui pouvaient faire des vœux pour lui. De là, Victor-Emmanuel se transporta, le 22, à Berlin, dans la capitale de l'Empire germanique, auprès de l'empereur Guillaume, où il fut reçu avec le même empressement par la cour et presque avec le même enthousiasme par la population. C'est au banquet de la cour, à Berlin, que, assis à la droite de l'empereur allemand et montrant ses deux ministres, il dit à celui-ci : « Sans ces deux messieurs (Minghetti et Visconti-Venosta), je vous aurais fait la guerre. »

Dans quelle autre situation, dix-huit années auparavant, 1855, Victor-Emmanuel avait été à Paris et à Londres, lors d'une Exposition universelle aussi, rendre visite, simple roi de Sardaigne, à Napoléon III et à la reine Victoria, dont l'amitié et les encouragements alternants l'avaient élevé à une si haute fortune ! Roi d'Italie maintenant, il échangeait des témoignages d'amitié avec un souverain qu'il avait combattu sur maint champ de bataille et avec un autre qui, longtemps défavorable à sa cause, n'y avait concouru que pour se servir de lui, et moins pour aider l'Italie que pour se faire aider par elle. Et il le faisait avec des sentiments de défiance contre la France, que l'administration même la moins libérale ne justifiait guère, et au moins de froideur vis-à-vis de l'Angleterre, contre laquelle les trois puissants empereurs du continent, l'Allemagne et la Russie surtout, tendaient à se réunir autant que contre la République française.

Il ne tint pas au souverain d'Autriche-Hongrie et à l'empereur d'Allemagne surtout que le roi d'Italie, poussé par les passions de l'ancien parti de l'action et par les craintes injustifiables des Italiens, même lorsque le gouvernement français, après la chute du ministère du 24 mai, arriva en des mains plus favorables, ne se laissât entraîner par les puissances du Nord dans des compromissions hostiles aux deux grandes puissances occidentales ; comme si ce n'était pas toujours sur celles-ci que reposait

encore vraiment, malgré les infortunes de la France, l'équilibre d'une Europe indépendante et l'intérêt véritable de la civilisation ! Le gouvernement français, pour dissiper ces susceptibilités, en 1874, et pour complaire à l'Italie, rappela le navire l'Orénoque, laissé depuis 1871 en vue de Civita-Vecchia, comme une dernière protection pour le Pape. Les deux souverains du Nord redoublèrent de courtoisie. François-Joseph, le premier, rendit au roi Victor-Emmanuel, à Venise, la visite que celui-ci lui avait faite à Vienne, 5 avril 1875, quinze jours après que la vieille cité des lagunes avait inauguré la statue du célèbre dictateur de son héroïque défense, Daniel Manin. La même année, en automne, 18 octobre, l'empereur d'Allemagne, Guillaume, fut reçu à son tour par le roi d'Italie à Milan. Le restaurateur contemporain du vieil empire germanique fut acclamé avec enthousiasme par les descendants de cette antique et glorieuse cité républicaine dont un de ses prédécesseurs, Frédéric Barberousse, sept siècles auparavant, avait fait brûler les maisons, raser les murailles jusqu'au sol. Ces témoignages d'estime courtois, en faisant prendre rang à Victor-Emmanuel II au milieu des grands souverains, le consolaient alors de la chute de son fils Amédée un instant roi d'Espagne.

Quelques imaginations, plus faciles à oublier qu'à se souvenir et à s'exalter qu'à réfléchir, voyaient dans ces honneurs le gage de l'union indissoluble, surtout de l'Allemagne et de l'Italie, de la patrie du prince de Bismarck et du comte de Cavour. Le roi Victor-Emmanuel, dans sa finesse recouverte de bonhomie, fut le seul peut-être à ne point trop se laisser emporter. Dans l'ardeur de sa lutte (Kulturkampf) contre les catholiques allemands, dont l'opposition cachait parfois les ressentiments des autonomies provinciales et les désillusions d'une victoire qui était moins favorable à l'Allemagne qu'à la Prusse et à l'unité libérale qu'au despotisme impérial, le chancelier de l'Empire germanique, prince de Bismarck, en 1875, s'appuyant sur la gauche du parlement italien, cherchait à peser sur le roi, pour l'entraîner à poursuivre jusqu'aux extrémités sa victoire, contre l'hôte du Vatican ; comme si l'on en était encore aux vieux temps de la lutte des empereurs et des papes. Le premier roi d'Italie trouva dans sa prudence clairvoyante, en même temps que dans son amitié pour Pie IX, le courage de résister ; et quand, la même année, des pensées d'attaques, dont on saura plus tard le secret, excitaient la Prusse contre la France, l'Italie elle-même, ramenée au sentiment pratique des choses, fut moins tentée de se rappeler que, pour être ce qu'elle était, elle avait dû se

séparer de la Savoie et de Nice, que de s'effrayer de la possibilité de nouveaux bouleversements en Europe, qui auraient pu la mettre elle-même en péril.

En 1876, et dans les commencements de la crise et de la guerre orientales, qui mit aux prises la Russie avec la Turquie, la politique italienne, encore déroutée par les craintes que lui inspiraient le ministère français du 16 mai, méconnut aussi peut-être ses vrais intérêts. Elle observa, pour complaire surtout à l'Empire d'Allemagne, une neutralité bienveillante pour la Russie, qui ne contribua pas peu à maintenir l'Autriche dans l'incertitude, et ne laissa pas que de mécontenter l'Angleterre, si intéressée dans cette affaire. Accoutumée à voir tourner à son profit, depuis quelque temps, tous les événements, elle s'en repentit, quand elle vit qu'elle n'avait rien gagné soit à la guerre soit à la paix, ni sur les côtes africaines qu'elle regarde, ni dans le Tyrol italien ou la Dalmatie, au nom de l'Italia irredenta, l'Italie non rachetée, et qu'elle avait peut-être mécontenté ses vrais amis. Après avoir, comme l'ont répété ses meilleurs orateurs et ses plus grands hommes, repris la liberté et la vie en un puissant royaume, pour « le plus grand bénéfice de la liberté et de la civilisation », doit-elle se préoccuper d'autre chose que de remplir ce programme, tracé des mains des Matteucci et des Cavour ? A quoi bon encore quelques misérables revendications, quand elle peut se montrer justement satisfaite ?

Fille de la révolution du XIX^e siècle, l'Italie nouvelle n'a à se défier que des puissances du Nord, et de la plus redoutable de toutes, de cet Empire d'Allemagne, né de la guerre franco-prussienne de 1870, qui va maintenant de la Baltique aux Alpes. Ne comprend-elle pas que celui-ci ne se prête aux projets d'agrandissement de ses voisins de Russie et d'Autriche sur le sol européen que pour justifier les siens, et qu'il ne poursuit, au milieu de toutes les difficultés, cette alliance des trois empereurs, plusieurs fois abandonnée et reprise, que pour mieux étouffer, comme autrefois, la liberté chez eux et l'indépendance chez les autres États de l'Europe ? Le nouveau royaume italien ne doit être, pour l'Europe, qu'un gage d'équilibre en même temps qu'une promesse de paix. Le premier intérêt de l'Italie nouvelle, ce n'est point le complément ou l'extension de ses frontières ; c'est l'installation d'un équilibre européen qui assure l'indépendance morale et politique des nations. Le royaume italien, dont les ancêtres les plus reculés ont conquis le monde, dont les plus récents ont été si souvent foulés par les nations étrangères, est l'un des gardiens en Europe de la

liberté politique et de l'indépendance nationale, qui ont été en Italie ajoutées enfin comme de derniers bienfaits aux qualités du génie et à la beauté même qui lui avaient été si longtemps fatales.

La direction éclairée d'un peuple sorti d'une longue servitude, la bonne administration des finances, le développement des richesses naturelles du sol et des produits de l'industrie des habitants, l'organisation d'une armée forte et disciplinée et d'une marine puissante et exercée, le règlement définitif des rapports de l'État nouveau avec la papauté, étaient à l'intérieur l'œuvre à poursuivre par le gouvernement constitutionnel. Même après la fin d'une si longue crise, le fonctionnement régulier de la constitution pouvait n'être pas toujours facile. L'abstention des vieux partis et l'indifférence, même dans un corps électoral censitaire, rendaient souvent les comices plus déserts que pendant la lutte ; les Chambres elles-mêmes, délaissées par des élus amateurs ou besogneux, étaient presque toujours vides. Les luttes, bornées à un petit nombre d'hommes, n'en restaient pas moins vives, alimentées qu'elles étaient par les souvenirs ou les intérêts du régionalisme en même temps que par la différence des opinions. En condamnant les ministères à de fréquents changements, cela n'a pas arrêté cependant le jeu des institutions. Les ennemis des faits accomplis pratiquant l'abstention, le roi n'avait guère à choisir que parmi des partisans plus ou moins avancés de la révolution. D'ailleurs, il sut toujours s'en tirer. Après avoir longtemps gouverné avec la droite, puis avec les successeurs et les héritiers de Cavour, il fut amené, en 1876, par le triomphe des radicaux, dû aux événements de France de cette année, dans les élections, à prendre deux fois son ministère dans la gauche, qui passait pour républicaine, et parmi les amis de Garibaldi, sans qu'il y eût péril. Il y avait longtemps que Cavour avait dit du roi : « Le roi nous laisse aller, et, quand nous pataugeons bien, d'un seul mot il indique le joint, et c'est toujours ce qu'il faut. » Lui-même, vers la fin de son règne, interrogé par un étranger, inquiet de le voir parcourir d'un bout à l'autre la gamme de tous les partis, Victor-Emmanuel répondait gaiement et avec confiance : « Soyez tranquille, tout ira bien. Rappelez-vous que le maître de chapelle est toujours le même. »

Malgré ces difficultés, le royaume effectua quelques progrès réels. L'administration unitaire se fit accepter dans tout le royaume, quoiqu'elle ne parvînt pas à toutes ses fins, surtout dans le midi, où l'impôt, si ce n'est dans les grandes villes, se recouvrait difficilement, et où le brigandage, le vol armé dans les campagnes, la Maffia surtout en Sicile, n'avaient pas

complètement disparu. L'Italie vit rentrer Mazzini, dont le retour fut accueilli avec enthousiasme comme celui d'un homme dont les plus violents desseins même n'avaient pas été inutiles à l'œuvre commune. Il put, sans péril pour la cause publique, vivre et mourir à Rome, dont ses coreligionnaires n'héritaient point. Le roi laissa aussi voter une récompense nationale à Garibaldi, dont il avait su si bien se servir et se débarrasser toujours à point. Rome, dont celui-ci avait été autrefois chassé, et qui n'avait point fait retour par son fait à l'Italie, put le recevoir, avec l'assentiment du gouvernement et de la population, complices dans leurs ménagements et leurs complaisances pour une vieille popularité heureuse de se laisser distraire dans des entreprises industrielles ou agricoles, pourvu qu'on lui rendît hommage. Il y a en Italie, grâce à un sens politique aussi prudent que fin, une sorte de *modus vivendi*, facile et convenu, tout de sentiment et d'instinct, entre les partis, qui est propre à conjurer les conflits fâcheux et quelquefois même les grands périls.

Grâce à cette paix, l'Italie a pu entreprendre et mener à bonne fin plusieurs améliorations difficiles. Son armée a été réformée sur le modèle prussien ; elle s'est donné une armée territoriale et une réserve à la suite de l'armée active, et, à cette occasion, ceux qui se destinent à l'état ecclésiastique ont été soumis au régime militaire. Cette armée, exercée, nombreuse, bien habillée, attend, sans en être pressée, le moment de faire ses preuves. La marine, renouvelée en partie, a depuis Lissa fait aussi des progrès. La plupart des chemins de fer projetés ont été continués ou achevés. Le commerce extérieur a augmenté. Il a fallu, il est vrai, surélever les charges des contribuables ; l'impôt sur le revenu (*ricchezza mobile*) a été inauguré ; celui de la mouture (*macinata*) a été rétabli et étendu à toute la péninsule, non sans récriminations et sans plaintes. La vente des biens ecclésiastiques a continué quoique avec quelques difficultés, sans combler les déficits annuels d'un budget de 1 milliard 600 millions. La réduction de la rente, l'émigration de l'or et de l'argent, le cours forcé du papier-monnaie, n'ont pas discontinué. La justice se rend médiocrement ; l'instruction fait encore peu de progrès, les municipalités les plus importantes, celles de Florence et de Naples, sont tombées dans la gêne, presque dans la faillite. Il ne s'en faut point étonner. Les petits-fils de ceux qui ont fait la révolution d'Italie seront peut-être les premiers seulement à en récolter les fruits. Il n'est réservé aussi qu'à l'avenir d'amener le retour de la paix troublée entre l'État et l'Église et de prouver la compatibilité de

Rome, capitale politique de la péninsule, et capitale spirituelle de la catholicité. Les dernières années de Pie IX ne parurent pas conduire ce problème près d'une solution autre que celle des faits accomplis.

« A Rome, » avait dit Pie IX, « le chef de l'État ne peut être que souverain ou captif. » N'étant plus souverain qu'au Vatican où il conserva d'ailleurs ses gardes, ses ministres, les ambassadeurs accrédités auprès de sa personne, et continua à entretenir en toute liberté ses communications avec le monde catholique et les autres États, il crut donc de sa dignité de se considérer comme prisonnier ; par conséquent il ne sortit plus du Vatican et suspendit les cérémonies solennelles de l'Église catholique, même dans Saint-Pierre de Rome. Il se refusa à mettre le pied dans la ville où son successeur d'ailleurs ne vint que rarement, au palais du Quirinal qu'il avait choisi, et où il parut se trouver mal à l'aise. Le chef infailible de l'Église ne voulait pas contempler dans Rome les temples protestants ouverts, les couvents fermés d'après la loi, les demeures vides des ordres de religieux, expulsés, supprimés. Il se complut, prisonnier moral, captif volontaire, à remettre en honneur les chaînes de saint Pierre. Il en est resté dans la même ville, comme en état d'observation, sinon d'hostilité flagrante, deux souverains, deux cours, avec leurs représentations diplomatiques, au Vatican et au Quirinal, et deux partis fort tranchés dans la ville, les Italiens et les papalins. Ceux qui fréquentaient l'un de ces palais n'ont pas été à l'autre.

La papauté n'en a été ni moins riche ni moins puissante, et elle a semblé même emprunter à cette captivité, en même temps qu'au caractère de Pie IX, une grandeur nouvelle. La première fois que le gouvernement italien voulut faire remettre au Vatican la rente de trois millions deux cent mille francs de l'indemnité qui lui avait été réservée par la loi des garanties, Pie IX n'a pas voulu la recevoir ; il se refusait à reconnaître ainsi des faits qu'il considérait comme une spoliation. L'Église universelle vint à son aide avec le denier de Saint-Pierre, organisé dans toute la chrétienté par les soins du cardinal Antonelli. Ce tribut volontaire s'éleva, bon an mal an, à dix-huit millions avec lesquels le pape, simple pour lui-même, put entretenir suffisamment sa maison, ses cardinaux, payer les retraites de ses anciens officiers ou employés, soutenir les évêques ailleurs persécutés ou dans le besoin, fonder ou entretenir des œuvres pies, soulager partout des misères, et se constituer une rente perpétuelle qui, à sa mort, s'est trouvée être de trois millions et demi pour ses successeurs. Mendiant opulent, qui avait des

finances considérables à administrer, un actif et un passif qui se renouvelaient sans cesse, il disait un jour en plaisantant : « J'ai le sac de saint François, se remplissant toujours et toujours se vidant. » Mais le fond restait toujours assuré.

C'est ce pontife, captif et libre tout à la fois, que des princes, de grands personnages de toute nation et de toute religion, vinrent visiter aussi bien que la foule des pèlerins catholiques. Pie IX captif donnait plus d'illustres audiences au Vatican et vit accourir à lui plus de sujets, apportant l'offrande volontaire de leurs tributs, que potentat au monde. Parmi les protestants, le prince et la princesse de Galles, les fils de l'empereur de Russie, appartenant à l'Église grecque, parmi les catholiques l'empereur du Brésil, eurent surtout à Rome, soit curiosité, soit intérêt, des yeux pour le Vatican. « Savez-vous, » disait le pape au prince de Galles, « qui a charge de ma dynastie ? C'est Dieu ; il a charge aussi de ma succession et de ma famille, qui est l'Église. » — « Je ne suis qu'un pauvre vieillard, » ajoutait-il un autre jour, « les catholiques me portent, voilà ma force. » Il multiplia en effet les anniversaires de son pontificat, de sa communion, de sa première messe, de son épiscopat, faisant des pèlerinages un moyen d'action, sans jamais en diminuer le nombre. Des évêques et catholiques français lui apportent un jour sept millions : « Vous payez des milliards aux Prussiens, » leur dit-il, « et vous m'apportez des millions ; grande nation ! » En 1876, sept mille Espagnols se rassemblaient sur la place du Vatican. Là aussi, les Romains de toutes les opinions, ne pouvant être reçus en corps, venaient parfois tâcher d'apercevoir à la fenêtre de sa chambre aux rideaux jaunes unis, du second étage, où il avait son simple lit de fer, ce vieillard aux cheveux et aux habits blancs, qu'on visitait de si loin et dont ils pouvaient parfois surprendre comme la pâle et mélancolique apparition.

Et dans ce domaine religieux, immense, conservé parce captif volontaire, quelle autorité plus absolue et plus étendue ! Devenu, par la définition de l'infailibilité, le maître du dogme, résumant l'Église en sa personne et élevé au-dessus d'elle, seul docteur et pasteur, pour ainsi dire, il développe le dogme sans contradiction. Emporté plus haut encore dans les mystiques régions, au fur et à mesure qu'il quitte du pied la terre, après avoir fait la Vierge sans tache et l'Église sans erreur, c'est Joseph qu'il érige en patron de l'Église. Il fait des dieux ! Sa foi est créatrice de dogmes ; son action spirituelle, sa parole, ses foudres ne sont jamais captives. Dans la guerre qu'il a déclarée à la raison et à l'ordre naturel, il enfle et glorifie de plus en

plus l'autorité et le super-naturel. Invisible aux yeux profanes, mais voyant et prophète au fond de son palais, il surenchérit dans le merveilleux, il réhabilite les saints douteux, il sanctionne et consacre les nouveaux miracles : Lourdes après la Salette ! Infatigable lutteur, tribun véhément, comme Élie et Élisée, qui étaient sans pouvoir temporel, il harcèle l'erreur qu'il a signalée, les souverains, les princes qu'il a dénoncés au tribunal de l'Église universelle ; il poursuit, avec une vigueur et une fécondité toujours nouvelles, les dissidences mêmes, jusqu'au libéralisme catholique, « un pont entre l'erreur et la vérité pour qu'on passe de l'une à l'autre » ; il n'épargne pas ses invectives aux spoliateurs et aux persécuteurs, aux Héliodore et aux Achab. « Si je suis fatigué, » dit-il en 1876, « je ne suis pas encore disposé à pactiser avec l'erreur, avec l'injustice, à cesser de remplir mon devoir. ».

L'activité pratique de ce pontife mystique n'était pas moindre sur le terrain ecclésiastique administratif. Il avait débuté, rentré à Rome en 1850, par le rétablissement de la hiérarchie dans la protestante Angleterre et aux États-Unis. Après 1870, il reconstitue la hiérarchie catholique en Écosse, en Hollande. en Bulgarie, en Grèce. Il crée un diocèse à Genève, au risque de causer un schisme, et nomme un archevêque à Athènes, un aux États-Unis. Le nombre des évêques créés par lui seul, 132, et de ceux dont il a repris la nomination en Italie, atteint presque celui des évêques nommés par l'État dans les pays concordataires ; et, par là, il range l'Église, dont il tient la majorité, à ses pieds. Combien plus vigoureusement encore il défend le terrain qui lui appartient et contre les plus puissants potentats ! Persuadé que le chancelier de l'Empire allemand restauré, Bismarck, achève, sous couleur du combat pour la civilisation (Kulturkampf), d'établir partout les batteries du despotisme impérial jusque sur les consciences, et de poursuivre, dans le culte catholique même, le dernier refuge des sentiments de la liberté et des autonomies allemandes, il ne tremble pas devant le maître de l'Europe. Il écrit avec fermeté à l'empereur Guillaume ; il protège de sa parole les évêques et les prêtres emprisonnés ; il réclame en faveur des ordres expulsés, envoie le chapeau de cardinal à l'archevêque de Posen persécuté, Ledochowski, et secourt de son argent les pasteurs privés de leur traitement. Il fait dire au chancelier Bismarck : « Le triomphe sans mesure est passager et la persécution contre l'Église est une sottise ; » et il ajoute une autre fois : « Un caillou tombera de la montagne qui brisera les pieds de ce colosse. » Quelles sources de jouissances plus réelles et quelles

satisfactions plus grandes peut-être que celles du chétif gouvernement d'un petit État, pour la vraie ambition qui convient à un pontife !

Dans les temps les plus reculés du moyen âge, quand des empereurs allemands, un Henri V, un Frédéric II, quelquefois le peuple romain en révolte, tenaient le pape assiégé, réellement captif, dans le château Saint-Ange et lui coupaient toutes communications avec le reste du monde, un Grégoire VII, un Grégoire IX, étaient puissants encore et provoquaient parfois des croisades en leur faveur. Pie IX n'était ni assiégé, ni matériellement captif. Point de cordons de troupes, point de travaux d'approche autour de lui. A ses yeux, c'était le triomphe de l'erreur qui l'assiégeait. Mais, dans le Vatican sans défense, où il avait été laissé, premier pasteur de l'Église catholique et souverain, il soutenait le siège ; il faisait des sorties, poursuivait ses ennemis, défendait les siens au dehors, augmentait leurs forteresses, soutenait, alimentait leur courage, d'autant plus puissant que « dans son coin de terre, dans son jardin, » ni souverain effectif, ni sujet, enclavé dans un royaume sans y être enfermé, souverain réellement insaisissable et inviolable, dégagé de tout souci politique, il était mieux protégé, d'une façon invisible mais efficace, par l'unique foi des millions de fidèles attachés à son autorité et par le respect d'une civilisation éclairée et tolérante pour toute liberté humaine, qu'il ne l'eût pu être par des entreprises de croisades qui n'étaient plus de ce temps.

Bien que les deux principes opposés, représentés par Victor-Emmanuel et par Pie IX, semblassent engagés dans la lutte la plus vive et comme face à face à Rome, il faut reconnaître aussi que les traditions et le tempérament de la nation italienne, à laquelle ils appartenaient tous les deux, étaient peut-être les mieux faits pour comporter et faire vivre sans trop de périls cet étrange phénomène qui a été donné en spectacle au monde ! Pie IX repousse la loi des garanties, faite par le royaume italien ; et ce royaume le protège ; cette loi n'a été ni acceptée ni sanctionnée par aucune puissance ; l'Église et l'Italie en profitent. Le pontife réclame ses États perdus et fait un cas de conscience à ses fidèles de ne pas remplir aux urnes leurs devoirs de citoyens ; et le gouvernement italien le souffre, et il offre tous les ans au pape l'indemnité de trois millions. Le Vatican foudroie le Quirinal, et le Quirinal brave le Vatican, sans se faire réciproquement de mal.

L'association des contraires est une grâce particulière au génie italien. Victor-Emmanuel II prit, dans ses deux dernières années, deux ministères républicains : d'abord Nicotera et Deprétis, puis Crispi qui devait être, avait

dit Mazzini, « le dernier ministre de la maison de Savoie ». La royauté italienne fit cependant bon ménage avec ses ministres républicains, anciens compagnons de Garibaldi, le plus cordial ami du roi ; et ils ont fait assez bon ménage avec Pie IX. Le prince de Bismarck aurait voulu, en 1877, profiter de l'arrivée des gauches au pouvoir en Italie, pour conclure avec le royaume une alliance qui pouvait conduire à la guerre contre la France et contre la papauté. Victor-Emmanuel déclina cette offre dangereuse. Le ministère Crispi, disciple de la doctrine allemande de la domination absolue de l'État sur l'Église, aurait voulu abolir la loi des garanties, pour ne laisser au pape que le droit commun. Le roi Victor-Emmanuel refusa même de consentir à la présentation d'une loi « contre les abus du clergé, » et, peut-être, contre sa liberté. « N'allez pas plus loin, » avait dit le pape au roi Victor-Emmanuel, dans une allocution au sujet de la sujétion des ecclésiastiques à la loi militaire, « sur cette pente qui mène à l'abîme. » Victor-Emmanuel se le rappela. En revanche, la dernière année du pontificat de Pie IX, le père Curci, jésuite, mais jésuite italien, dans un livre qui fit du bruit, s'efforça de préparer le terrain, sinon d'une conciliation, au moins d'une certaine entente pacifique entre la royauté italienne et la papauté spirituelle.

On pouvait alors voir souvent en Italie des images populaires qui représentaient dans le même cadre le roi Victor-Emmanuel, Pie IX et Garibaldi, la Royauté, l'Église et la République ; et, un jour, le pape, apprenant que le défenseur de Rome républicaine en 1848 et l'agresseur de Mentana venait se fixer à Rome, dit avec une bonhomie souriante : « On disait que nous ne pourrions pas vivre deux à Rome, et voici que nous y sommes trois. » Cette image et cette parole sont tout à fait italiennes. Les fêtes de l'Église et celles de l'État tombèrent plusieurs fois à Rome le même jour, depuis 1870, sans que la coïncidence donnât jamais lieu à un conflit. La mort et les funérailles rapprochèrent encore plus et confondirent presque ces deux grands Italiens, le premier roi d'Italie et le dernier pape-roi de Rome, qui ont prêté leur nom à une révolution politique et à une révolution religieuse dont on ne pourra de longtemps calculer l'issue et la portée.

Le descendant d'une des plus antiques maisons souveraines de l'Europe et le fils d'un petit gentilhomme de Sinigaglia avaient chacun, dans un corps également robuste mais avec une physionomie bien différente, des points communs de cœur, de caractère et d'esprit. Ils aimaient tous les deux passionnément l'Italie, quoique d'une façon fort opposée ; et ils étaient

sincèrement religieux, un peu superstitieux même, quoique à des degrés fort inégaux. Ils étaient tous les deux d'habitudes simples, point prodigues et ils gardaient un singulier mélange de bonhomie et de finesse ; également modestes, généreux, doux et spirituels. Le roi avait une activité physique infatigable, et l'imagination mystique du pape était toujours en travail. Victor-Emmanuel aimait la guerre, et le pape se plaisait à la lutte. Nul ne fut plus pape que Pie IX ; nul meilleur roi constitutionnel que Victor-Emmanuel. Ils ont été emportés tous les deux et jetés face à face par deux courants contraires ; et ils se sont trouvés être les auteurs de deux révolutions opposées et successives dont les principes semblaient irréconciliables, tandis que leurs goûts et leurs penchants les portaient l'un vers l'autre.

Sans grande ambition personnelle, quoique d'une race ambitieuse, Victor-Emmanuel a détrôné, dépouillé des rois, un pape, au profit d'une nation : l'Italie. Fougueux et volontaire par tempérament, fait pour la guerre, peu pour la diplomatie, il a presque toujours été vaincu en bataille rangée, et, se prêtant merveilleusement aux nécessités du gouvernement constitutionnel, il est toujours resté victorieux dans sa politique intérieure et extérieure. Tendre et bon, Pie IX est devenu intraitable et violent dans la lutte ; humble de cœur, dès qu'il a vu l'Église attaquée dans sa personne, il s'est exalté, vénéré avec sincérité, dans son pouvoir ; et il a élevé sa personne, la papauté même au-dessus de l'humanité. Victor-Emmanuel a toujours eu foi dans l'Italie, et c'est ce qui l'a poussé de succès en succès au faite de la fortune politique ; il s'est cru l'Italie même, et il l'est devenu. Pie IX, relégué de défaite en défaite, pendant un long pontificat, au Vatican, luttant toujours et ne cédant qu'à la violence, a puisé dans ses malheurs mêmes une constance inébranlable qui l'a soutenu et lui a fait voir, dans l'exaltation même de sa seule personne, le triomphe définitif de l'Église. Le roi a fait d'une nation esclave et dépendante, d'un des pays les plus anciens de l'Europe, morcelé pendant des siècles en petits États, un royaume jeune, libre, indépendant, uni, qui compte honorablement parmi les plus anciens et les plus jeunes États européens. Pie IX, portant à son apogée l'antique puissance papale, dépouillée de son pouvoir temporel, et la nouvelle centralisation catholique, a laissé après lui une autorité plus incontestée, plus complète, dans l'Église et chez les fidèles qui se groupent autour du Vatican, quoique plus contestée dans le monde, même parmi les deux cent quarante millions de sujets catholiques qu'il revendique.

Pendant que ces deux révolutions s'accomplissaient, le Syllabus avait condamné, comme la trentième et dernière erreur de la raison humaine, celle-ci : « Le pontife peut et doit se réconcilier et se mettre d'accord avec le progrès, le libéralisme et la civilisation moderne. » Et cependant, on a su élever, ménager, dans certains édifices de la Renaissance, en Italie et en France, deux escaliers en spirale, tournant sur une vis unique, toujours en vue et ne se rencontrant jamais, dans la même cage, et où l'on monte du même vestibule, comme point de départ, pour arriver au même point du faite et y jouir sous le même ciel d'une vue splendide

Au commencement de l'année 1878, Victor-Emmanuel était dans toute la force de la santé et de l'âge, et Pie IX, après une vie longue, comme homme et comme pontife, approchait de sa fin. Tous les deux avaient la même confiance : l'un, dans la durée de ce qu'il avait vu s'accomplir sous ses yeux et par ses soins ; l'autre, même sur son lit de douleur qu'il avait pris dès le mois de novembre 1877, dans le triomphe prochain et définitif de sa cause.

Après avoir vu mourir les précurseurs, les collaborateurs dociles ou violents de sa cause, les d'Azeglio, les Gioberti, les Cavour, les Mazzini, sa première femme, Autrichienne, à laquelle il avait fait succéder une épouse morganatique et discrète, la comtesse de Mirafiori, le roi, entouré d'enfants nombreux de l'une et de l'autre main, toujours plus volontiers, comme chasseur piémontais, sur les sentiers des Alpes, que, comme souverain italien, à Rome, était cependant envahi par une certaine mélancolie qui ne paraissait pas trop concorder avec sa robuste nature. La mort du général A. La Marmora, l'un de ses amis les plus dévoués, au commencement de l'an 1878, le frappa encore plus. Pie IX avait survécu à tous ses frères et sœurs, vu mourir dans un âge aussi avancé bien des amis et des ennemis. La mort du cardinal Antonelli, son ministre assidu depuis vingt-sept ans, à la fin de l'année précédente, l'avait affecté d'autant plus aussi qu'elle avait été une cruelle déception. En effet, ce puissant organisateur financier du denier de Saint-Pierre s'était plus enrichi avec ses frères qu'il n'avait enrichi l'église ; et il avait plus pensé à lui et à sa famille qu'à son maître et à la papauté, pour lesquels il ne laissa pas un legs. On n'en parlait plus devant Pie IX. Si le pape avait la même confiance, il n'avait plus la même douce gaieté. Privé de la faculté de se mouvoir dans les derniers mois : « Qu'importent les jambes ? » disait-il. « Je suis un voix, vox clamantis in Vaticano. » Il n'espérait plus pour lui-même ; mais il ajoutait, un autre jour, parlant à un

étranger qui lui avait amené son petit enfant : « Dites bien à cet enfant, qui viendra peut-être un jour ici avec ses enfants et peut-être ses petits-enfants, qu'ils trouveront toujours ici, debout, un homme habillé de blanc comme moi ! »

Victor-Emmanuel passait la fin de l'année 1877 et le commencement de l'année 1878 à Rome pour les réceptions du jour de l'an. Là, faisant chercher avec une affectueuse sollicitude des nouvelles du vieux pontife alité, dont presque chaque jour on annonçait la mort, il dictait les mesures nécessaires pour régler ses funérailles prochaines, prendre le deuil et assurer la liberté du conclave appelé à lui donner un successeur, quand, dans la nuit du 5 au 6 janvier, au Quirinal, il ouvrit la fenêtre de sa chambre à coucher et respira l'air mauvais et humide du jardin. Une fièvre ardente le cloua dans son lit. Le 8, son médecin lui annonça sa fin prochaine ; et le pape Pie IX, apprenant la future catastrophe sur son lit de douleur, envoyait à l'aumônier du roi les pouvoirs nécessaires pour administrer à celui-ci sans condition, dans l'ancien palais des papes, les derniers sacrements de l'Église au milieu de laquelle il était né et avait vécu. Le 9, à deux heures et demie, le fils de Charles-Albert, souverain qui avait fait l'Italie une, mourait au milieu des siens, à l'âge de cinquante-huit ans, méritant de Pie IX cette oraison funèbre : « Il est mort en chrétien, en roi et en galant homme. » Le vieux pontife, aux portes du tombeau, ne s'opposa point à ce que les restes du premier roi d'Italie fussent transportés, avec le concours du clergé, et au milieu d'un concours immense de peuple et de députations des villes italiennes, aux détonations du canon, à Sainte-Marie Rotonde, l'ancien Panthéon d'Agrippa, enterre bénite, où Rome prit possession du roi d'Italie, le 16 janvier, comme celui-ci avait pris lui-même possession de Rome.

Pie IX eut le temps encore, après avoir donné à l'homme ce qu'il ne voulait lui refuser, d'accomplir son devoir envers la papauté, en faisant parvenir aux puissances, en présence du nouveau roi d'Italie, Humbert I^{er}, le renouvellement de ses protestations contre la perte de son ancien domaine et pour les garanties de son indépendance. Quelques jours après, le 4 février, après s'être levé pour une cérémonie religieuse, il reprit définitivement le lit. Le 7, au matin, il sentait que c'était fini ; les ambassadeurs accouraient au Vatican, la foule arrivait au dehors. A une heure, on commençait les solennelles prières de la recommandation de l'âme et, à l'heure de l'Angélus, l'ancien pontife-roi expirait. Le surlendemain, le corps fut exposé à Saint-Pierre, toutes cloches sonnantes,

et la foule était telle pour venir baiser les pieds de l'illustre mort, que la curie demanda l'aide d'un bataillon de l'armée italienne pour maintenir l'ordre. Ce fut sous le petit arc surmonté du gril du saint martyr, dans l'église de Saint-Laurent-hors-des-murs que, sur sa volonté exprimée dans son testament, Pie IX fut déposé pour l'éternité.

N'était-ce pas au moins remarquable que, dans la même ville, en si peu de temps écoulé, au Panthéon comme à Saint-Pierre de Rome, sous la robe du prêtre comme sous l'uniforme du soldat, au milieu de cet air imprégné de la gloire des héros du monde et sur ce sol pénétré du sang des martyrs de la foi, tant d'esprits et de cœurs, séparés par la fatalité des événements ou par le courant de révolutions contraires dans l'Église et dans l'État, confondissent leurs chagrins et leurs regrets, peut-être leurs espérances ou leurs déceptions, souvent bien changeantes, comme en un deuil commun ? Et ce deuil n'était-il pas justifié par la perte de ces deux grands Italiens du XIX^e siècle, qui n'étaient pas restés au dessous de la tâche que le temps leur avait imposée : l'un, de rendre son autorité, temporellement déchue, plus religieusement puissante dans l'Église agrandie ; et l'autre de faire l'Italie délivrée, libre et une, au milieu des États indépendants de l'Europe ?

FIN.

1 Voir pour ce chapitre : Correspondance resp. the aff. of Italy, 1846-1850, presented to both houses of Parliament ; Die Kriegerischen Ereignisse in Italien, 1848-1849 ; Laforge, L'Italie et la France ; Perrens, Deux ans de révolutions en Italie, Paris, 1857 ; Ricciardi, Histoire de la révolution d'Italie en 1848 ; Paravia, Carlo Alberto e il suo regno ; Alphonse Ballaydier, Turin et Charles-Albert ; Farini, Lo Stato Romano, différents articles de la Revue des Deux-Mondes, journaux français et étrangers, 1846, 1847.

2 D'Azeglio, Ultimi casi di Romagna (1846).

3 Instr. de M. de Villèle au congrès de Vérone (oct. 1822). The Portofoglio or a collection of State papers of our times. London, 1831. I, p. 448, 457.

4 Sommario della stor. ital., 1856, p. 457-458.

5 Lettre du 18 décembre 1846.

6 Luigi Farini. Lo Stato Romano dall' anno 1815 al 1850.

7 Lettre de Rossi à Guizot (juillet 1847.)

8 Dépêche de lord Ponsonby à lord Palmerston, du 30 juillet ; du prince de Metternich au comte Dietrichstein, 2 août 1847 ; de lord Abercromby à lord Palmerston, 19 août 1847.

9 Correspondence respecting the affairs of Italy, 1846-1847, n^{os} 88, 108, 153, 222, etc.

10 Dép. de M. de Metternich à M. de Buol Schauenstein à Turin.

11 Extraits du journal fondé par Mazzini ; de Bréval, Mazzini jugé par lui-même et par les siens.

12 Voir pour ce chapitre : Storia d'Italia dal 1814 al 1850 (Anonyme) ; Paravia, Carlo-Alberto e il suo regno ; Massari, I Casi di Napoli dal 29 gennaio in poi ; Baldasseroni, Storia di Leopold II ; Poggi, Storia del Governo della Toscana ; Annali d'Italia, continuation de Muratori ; Bianchi, Diplomazia europea dal 1814 al 1861. Cattaneo. Insurrection à Milan ; Vecchi. La Italia, storia de 1848-49. Reuchlin, Geschichte Italiens, erster Theil.

13 Casi di Napoli del 29 gennaio 1848, leettere politiche, per G. Massari. (Torino, 1849.)

14 Dépêche de lord Palmerston du 12 février.

15 Metternich publia le 25 février son échange de notes avec Palmerston.

16 Carlo Cattaneo : Insurrezzione di Milano. Lugano, 1849.

17 Pensieri sull'Italia di Luigi Torelli. Torino, 1853. Cattaneo. Insurrection de Milan.

18 Peverelli, Storia di Venetia dal 1798 sino a nostri tempi. Turin, 1852.

19 Correspondance anglaise, 1848. Italia e Francia, 1848. Bastide, République française et Italie. — Perrens, Deux ans de révolution en Italie, 1848-49. — Schoenhalz, Campagne de Lombardie.

20 Storia d'Italia dal 1814 al 1850.

21 Correspondance anglaise, Ponsonby à Palmerston. V, II, n^{os} 245, 331, 415.

22 Italia e Francia, 1848 ; Perrens, l'Italie en 1848-1869. — Lamartine, le Passé, le Présent et l'Avenir de la République. — Bastide, République française et Italie.

23 Italia e Francia, net 1848.

24 Histoire de la révolution des Deux-Siciles, par d'Hervey Saint-Denis et Massari. Catalupo, Insurrection de Naples.

25 Correspondance anglaise, Partie II, n^{os} 357, 376, 444, 473, 493, 512 ; III, n^{os} 29 et 32. Mission autrichienne de Haestig en Italie et de Hummelhaven à Londres. (Doc. cit. Italie et France. Bastide.)

26 Italia e Francia, p. 19, 20. Correspondance anglaise, t. III, n^{os} 10, 83, 88, 107, 123. — Bastide, G2, 64, 78, 94. Paravia, Carlo Alberto e il suo regno.

27 Lettres du vice-consul-Campbell, 31 juillet 2 août, à Pal-mers ton.

28 Correspondance anglaise, III, 106, 129, 165, 200, 207, 229, 240, 299, 300. Amari, Anglo-french médiation in Sicily ; la Sicile et les Bourbons. Montanelli, Introd. ad ale. app. storici sulla revol. d'Italia ; Memorie sull'

Italia e specialmente sulla Toscana, Turin, 1853. Vecchi, la Italia, storia di due anni, 1848-49. Gennarelli, I lutti dello stato romano. Lafarina, sulla storia d'Italia, 1815-50 ; documenti della guerra santa d'Italia. Crispi, ultimi casi della revolutione siciliana. Farini, lo stato romano. 1815-50. Pepe, les Révolutions et les Guerres d'Italie en 1847-48-49 Balleydier, Hist. de la Révolution de Rome. La Forge, Venise sous Manin.

29 Correspondance anglaise, III, p. 292.

30 Correspondance anglaise, III, 425, 436, 437 ; IV, 425. — Bastide, dépêches d'octobre ; Italia e Francia, 45-52.

31 Correspondance anglaise, III, n° 214.

32 On a attribué successivement le meurtre de Rossi à un certain Trentanove, qui aurait été promené le soir en triomphe par les bandes, à un certain Constantini, qui fut exécuté plusieurs années après, pour ce fait et pour d'autres, enfin à un certain Zamhianchi, qui s'en serait confessé à Garibaldi. L'instrument de ces vengeances ne mérite pas qu'on recherche son nom.

33 Dépêche de l'amb. anglais de Paris à Palmerston du 26 nov. Échange de lettres entre Cavaignac, Bastide et Pie IX, 3 et 10 déc.

34 Voir Balleydier, Révolution de Rome, Turin et Charles-Albert. Le Livre bleu anglais, de 48-49. Actes de la république romaine ; Guillaume Pepe, Manin sur la chute de Venise. Schulthess, Europ. Gech. Kalender. Bianchi, Stor. doc. V. VI. Journal du siège de Rome par Vaillant, 1851. De Lesseps, ma Mission à Rome. Helfferich, Briefe aus Italien, 1850.

35 Voir Coppi, Annal. d'Ital. XII. Bianchi, Diplom. europ., VI. Gennarelli, le Sventure italiane sotto Pio IX. Zobi, Sommario di documenti ufficiali. D'Azeglio, l. c. de Mazade, le Comte de Cavour. De la Rive, Souvenirs du comte de Cavour. Artom et Blanc, Œuvre parlementaire de Cavour. Boggio, la Chiesa e lo Stato ; Epistolario di Lafarina.

36 Voir le Livre Bleu anglais. — Bianchi l. c. — Poggil. e.

37 Voir les rapports des états-majors des puissances belligérantes. — Zobi, Cron. degli avven. d'It. 1859. Carletti, Quarti mes. di Stor. tosc. Bianchi, il comte de Cavour. Le livre bleu anglais pour l'année 1859.

38 V. Coppi, Annali. T. XIV. — Gennarelli, Documents. — About, la Question romaine. — Pianciani, dell' Andamento delle cose in Italia. — Zobi, Cronac. de avven. d'It. nel 1859. — Ermolao Rubbieri, Stor. intim. del. Tosc. 1859-60. — Poggi, Mem. stor. 1, et Docum., II, III.

39 Poggi, V, III. Docum. n° 10, 11.

40 Poggi, III. Doc. 13.

41 Poggi, docum. II, n° 47.

42 Livre bleu anglais, Livre jaune français pour l'année 1860 ; Coppi, ann. 1860, XII, XV. Bianchi, VIII. Loc. cit.

43 Voir pour ce chapitre : Mattigana, Stor. del risorg. d'Italia della Pace di Villafranca dlla proclam. del regno d'Italia, con narr anecd. relat. alla spediz. di Garib. nelle Due Sic. Milan, 3 volumes ; — C. di Persano, Diario priv., polit., mil. della camp. mil. degl, ann. 1860-61 ; — Pianciani, Dell' andamento delle cose in Italia ; Rivelazione e memorie. — Bianchi, VIII.

44 Voir pour ce chapitre le Livre bleu anglais. Sur Cavour, de Mazade et de la Rive. — Rustow, la Guerre italienne de 1860. — Journal de l'amiral Persano. Bianchi, St.d. VIII ; Coppi, ann. xv.

45 Bianchi, Stor. docum, VIII, p. 400, 410. Coppi. Ann.v. xv. p. 80.

46 Dépêche de M. Thouvenel, du 18 octobre.

47 Dépêche de Thouvenel, du 15 juin, La reconnaissance du royaume d'Italie fut insérée au Moniteur du 25 juin.

48 Voy. Jacini, due anni di politica italiana. La Marmora, Un poco più di lume. Les Livres bleu, jaune et vert, pour 1863-1866.

49 Voir le livre de La Marmora : Un peu plus de lumière.

50 Benedetti, Ma mission en Prusse ; un article du prince Napoléon dans la Revue des Deux Mondes, un autre d'Adreas Memor dans la Revue de France ; Jules Favre, Rome et la République française ; Massari, la Vita ed il regno de Vittorio Emmanuele, primo re d'Italia.

51 Benedetti, Ma mission en Prusse, p. 245, 246.

*Pie IX et Victor-Emmanuel, histoire
contemporaine de l'Italie, 1846-1878, par Jules
Zeller,...*

<http://gallica.bnf.fr/ark:/12148/bpt6k6537379t>

À propos de cette édition numérique

Cette édition numérique est issue d'un programme de numérisation du patrimoine mené par la Bibliothèque nationale de France pour enrichir Gallica, la bibliothèque numérique de la BnF et de ses partenaires. En ligne depuis 1997, Gallica s'enrichit chaque semaine de milliers de nouveautés et offre aujourd'hui accès à plusieurs millions de documents numérisés : imprimés (livres, revues et fascicules de presse), manuscrits, estampes et photographies, documents sonores, partitions, cartes et plans... Les imprimés sont d'abord numérisés en mode image (prise de vue photographique) puis le texte est extrait de manière automatique grâce aux techniques de reconnaissance optique de caractères (*optical character recognition* ou OCR). Les algorithmes informatiques utilisés définissent également de manière automatique la structure de l'ouvrage (en-têtes et pieds de page, illustrations, tableaux, etc.). L'état

du document imprimé (taches, pages déchirées) et les caractéristiques de la typographie employée peuvent entraîner des erreurs lors de l'OCR. Le texte ainsi produit est ensuite relu, corrigé, et converti au format ePub (*electronic publication* ou « publication électronique »), format ouvert standardisé pour les livres numériques. Malgré tous nos efforts pour respecter au mieux le format original du livre, il est possible que vous retrouviez des coquilles ou des problèmes de mise en page qui auraient échappé au relecteur. N'hésitez pas à nous signaler ces anomalies à l'adresse gallica@bnf.fr.

Conditions d'utilisation

1/ Les contenus accessibles sur le site Gallica sont pour la plupart des reproductions numériques d'œuvres tombées dans le domaine public provenant des collections de la BnF. Leur réutilisation s'inscrit dans le cadre de la loi n°78-753 du 17 juillet 1978 :

- La réutilisation non commerciale de ces contenus est libre et gratuite dans le respect de la législation en vigueur et notamment du maintien de la mention de source.
- La réutilisation commerciale de ces contenus est payante et fait l'objet d'une licence. Est entendue par réutilisation commerciale la revente de contenus sous forme de produits élaborés ou de fourniture de service.

Cliquer ici [pour accéder aux tarifs et à la licence](#)

2/ Quelques contenus sont soumis à un régime de réutilisation particulier. Il s'agit :

- des reproductions de documents protégés par un droit d'auteur appartenant à un tiers. Ces documents ne peuvent être réutilisés, sauf dans le cadre de la copie privée, sans l'autorisation préalable du titulaire des droits.
- des reproductions de documents conservés dans les bibliothèques ou autres institutions partenaires. Ceux-ci sont signalés par la mention Source gallica.bnf.fr / Bibliothèque municipale de ... (ou autre partenaire). L'utilisateur est invité à s'informer auprès de ces bibliothèques de leurs conditions de réutilisation.

3/ Gallica constitue une base de données, dont la BnF est producteur, protégée au sens des articles L341-1 et suivants du code de la propriété intellectuelle.

4/ Les présentes conditions d'utilisation des contenus de Gallica sont régies par la loi française. En cas de réutilisation prévue dans un autre pays, il appartient à chaque utilisateur de vérifier la conformité de son projet avec le droit de ce pays.

5/ L'utilisateur s'engage à respecter les présentes conditions d'utilisation ainsi que la législation en vigueur. En cas de non respect de ces dispositions, il est notamment passible d'une amende prévue par la loi du 17 juillet 1978.

6/ Pour obtenir la reproduction d'un document de Gallica en haute définition, contacter reproduction@bnf.fr

7/ Pour utiliser un document de Gallica sur un support de publication commercial, contacter utilisation.commerciale@bnf.fr